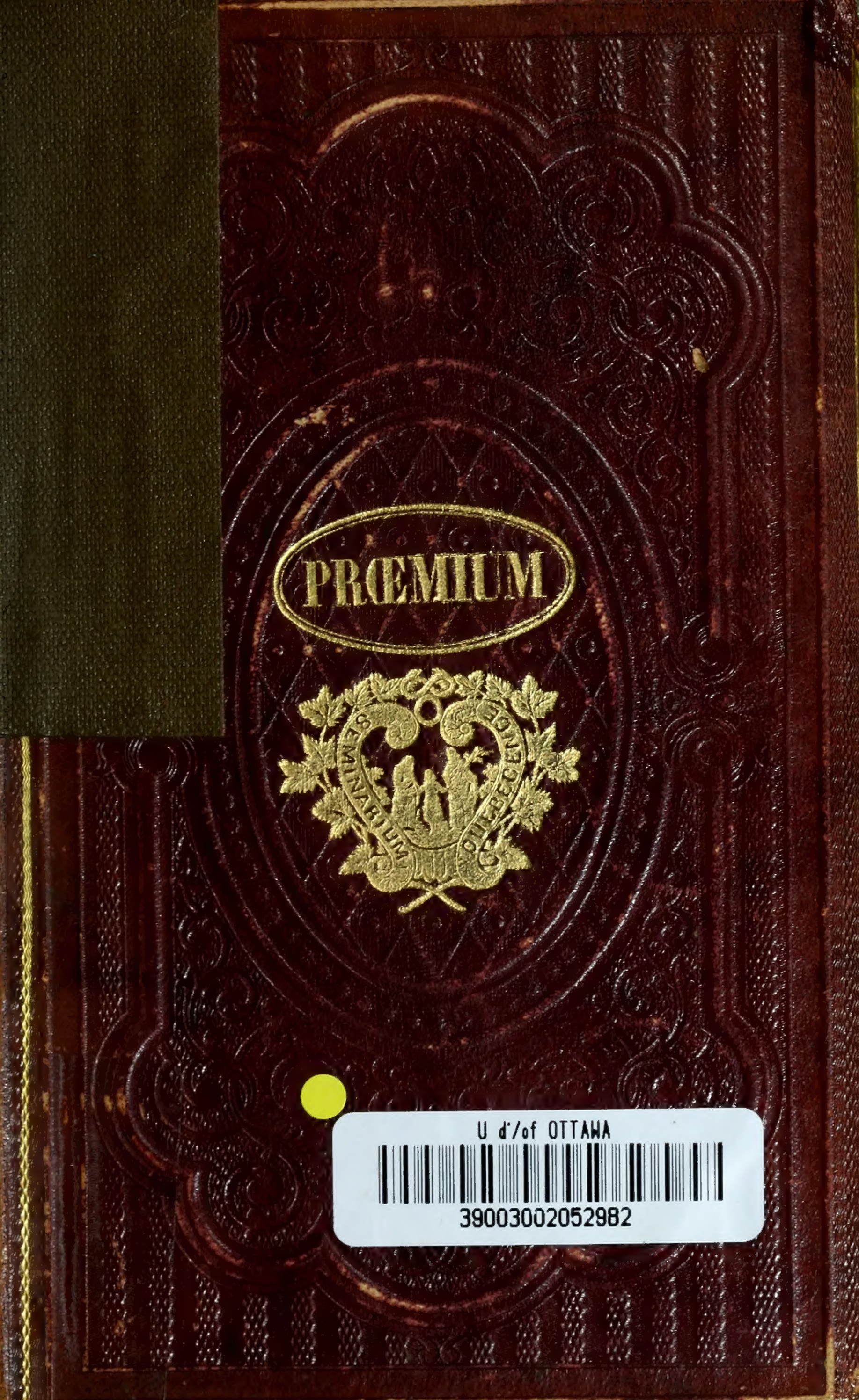
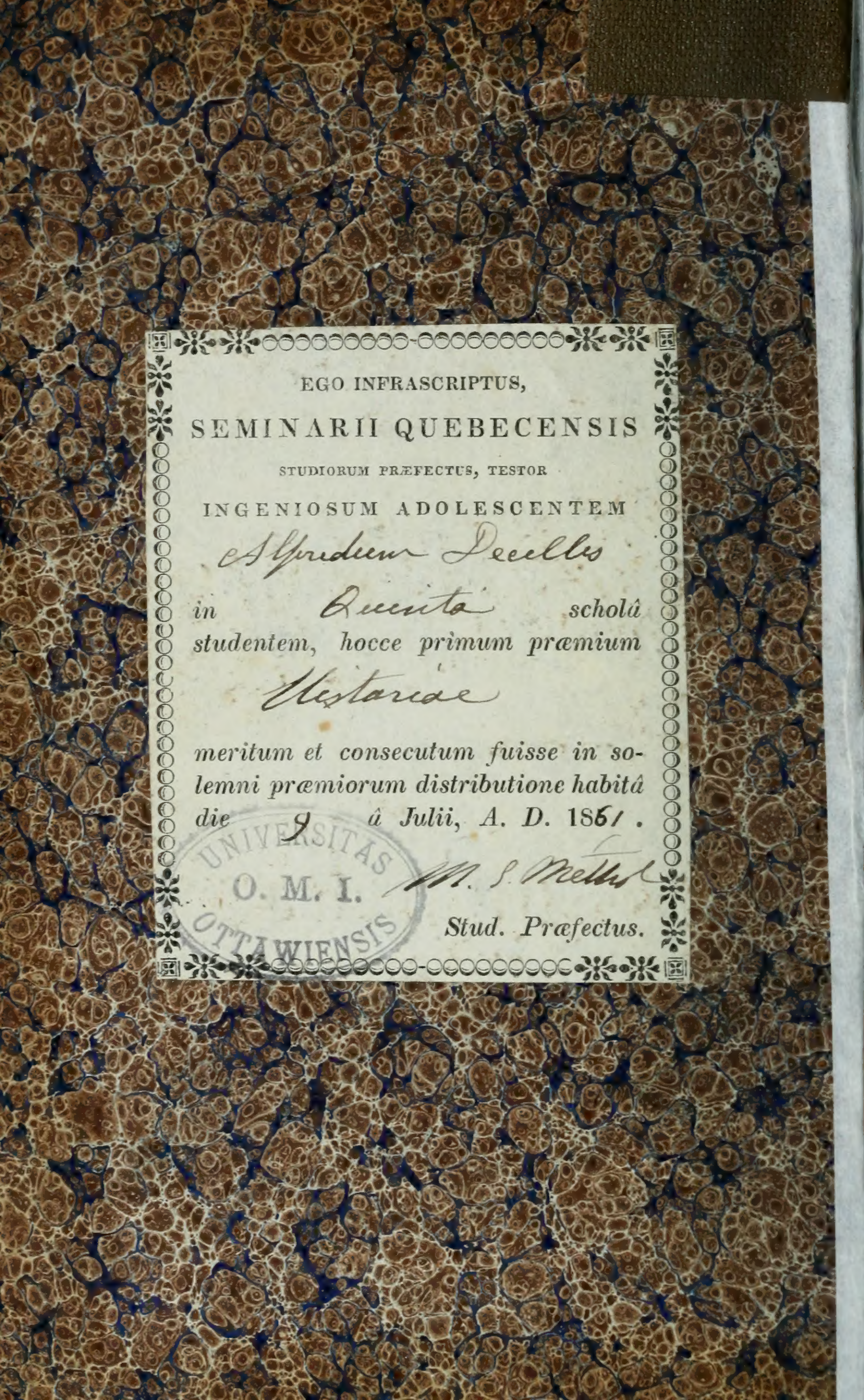

PRŒMIUM
SEMINARIUM QUEBECENCE
U d'/of OTTAWA
39003002052982



EGO INFRASCRIPTUS,

SEMINARII QUEBECENSIS

STUDIORUM PRÆFECTUS, TESTOR

INGENIOSUM ADOLESCENTEM

Alfredum Decelles

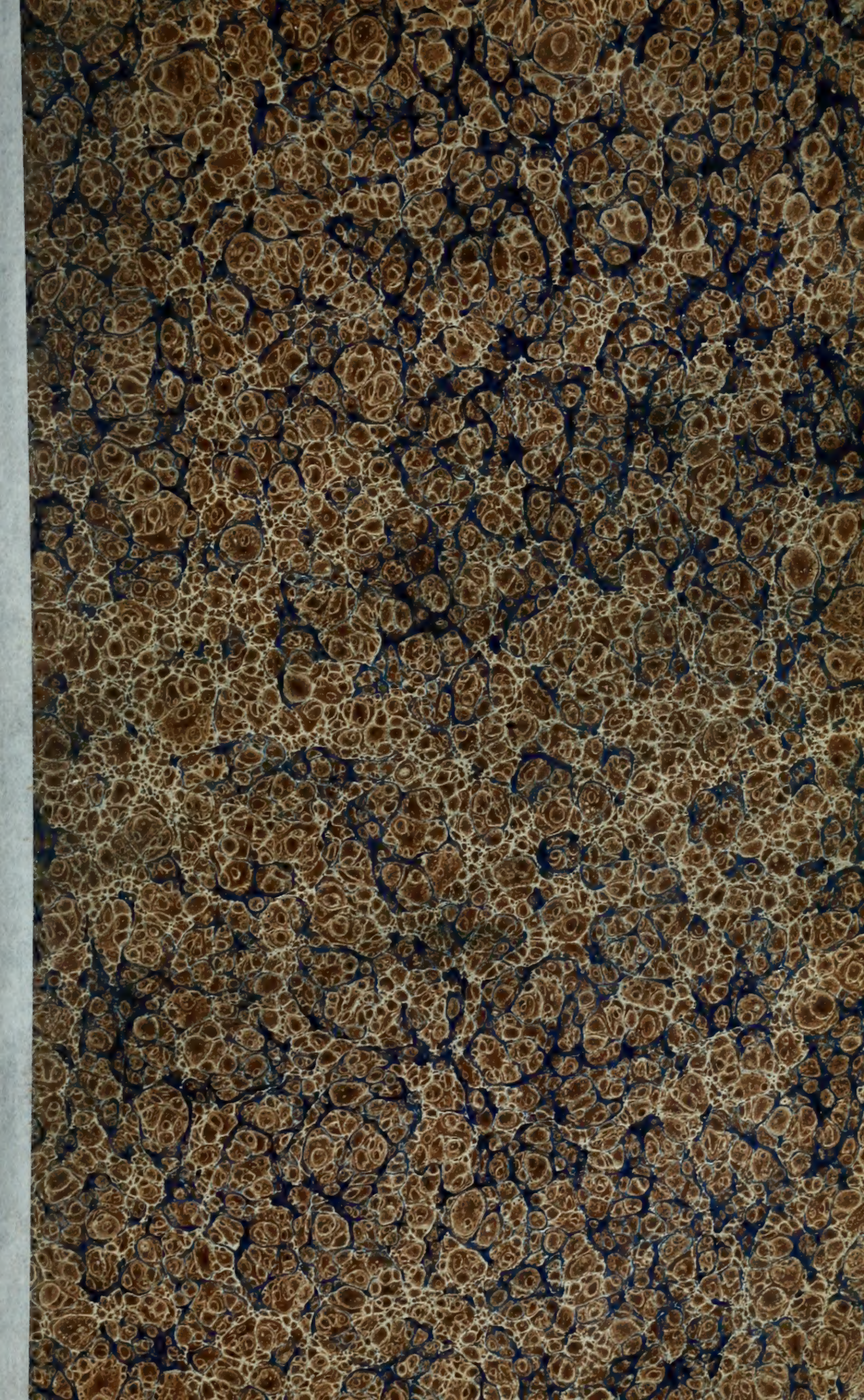
in Quintâ *scholâ studentem, hocce primum præmium*

Historiae

meritum et consecutum fuisse in solemni præmiorum distributione habitâ die 9 *â Julii, A. D. 18*61.

M. E. Méthot

Stud. Præfectus.



HISTOIRE ROMAINE,

DEPUIS

LA FONDATION DE ROME

JUSQU'AU

RÈGNE D'AUGUSTE.

LE NORMANT FILS, IMPRIMEUR DU ROI,
RUE DE SEINE, N° 8, F. S. G.

HISTOIRE ROMAINE,

DEPUIS

LA FONDATION DE ROME

JUSQU'AU

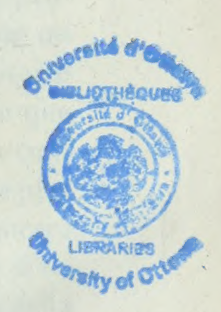
RÈGNE D'AUGUSTE;

PAR JACQUES-CORENTIN ROYOU.

Seconde Édition.

TOME TROISIÈME.

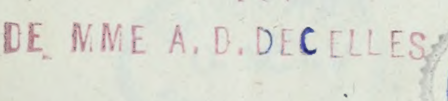




PARIS.

LE NORMANT PÈRE, LIBRAIRE, RUE DE SEINE, N° 8,
FAUBOURG SAINT-GERMAIN.

1824.









HISTOIRE ROMAINE.

RÉPUBLIQUE.

Les beaux jours de la république sont déjà 88.
passés. On y verra encore des talens, des vertus, des rayons de gloire, un homme prodigieux, mais non un instant de bonheur ou même de repos. Chaque page de son histoire va être ensanglantée. Peu s'en étoit fallu que dès 90, la haine furieuse qui animoit l'un contre l'autre Marius et Sylla, n'eût, sous le plus misérable prétexte, allumé le feu de la guerre civile. Bocchus avoit fait présent à Rome d'un groupe d'or qui le représentoit livrant à Sylla le roi de Numidie. Ces statues avoient été placées au Capitole. Marius vouloit les en faire ôter; Sylla s'y opposoit. Les amis de ces généraux se rangeoient déjà près de chacun d'eux,



88. et paroissoient disposés à en venir aux mains, quand la guerre Sociale réunit tout le monde contre l'ennemi commun. Les ressentimens éclatèrent dès qu'elle eut cessé.

Les deux généraux ambitionnoient également la direction de celle qu'on alloit porter dans les Etats de Mithridate; Sylla y avoit des droits, et Marius seulement des prétentions. Le premier, encore dans la force de l'âge (il avoit quarante-neuf ans), étoit consul; et outre que le sort pouvoit lui faire tomber en partage le commandement de l'armée d'Asie, il avoit un mérite si transcendant, qu'il pouvoit aspirer à l'obtenir par le suffrage du peuple. Marius ne présentoit aucun titre, et sa vieillesse pouvoit être regardée comme un motif d'exclusion, pour une expédition si lointaine. Il étoit à peu près septuagénaire, et ses infirmités l'avoient contraint de renoncer à une guerre qui se faisoit dans le voisinage de Rome. Son âge et l'excès de son embonpoint l'avoient rendu lourd et pesant. Pour tâcher de détruire l'objection qui en résultoit contre ses projets ambitieux, pour éloigner l'idée de l'affoiblissement de ses forces, affoiblissement qu'il ne pouvoit se dissimuler à lui-même, il venoit tous les jours s'exercer avec la jeunesse au Champ-de-Mars, et affectoit de montrer de

l'agilité dans le maniement des armes et du cheval. Ses amis l'applaudissoient. Une ambition si déréglée faisoit pitié à tout ce qui étoit impartial. Néanmoins ce malheureux vieillard, ne pouvant ni supporter le repos, ni se distinguer dans la paix, ne respiroit que les combats. Il couvroit un désir avide de gloire et de richesse du motif spécieux d'instruire lui-même son fils dans la science militaire. Mais loin qu'il pût en imposer à l'opinion publique, elle le renvoyoit hautement à sa délicieuse maison de campagne de Misène, et aux bains d'eau chaude dont il avoit très-grand besoin; il s'en falloit bien qu'il fût disposé à la prendre pour règle de sa conduite. N'écoutant au contraire que l'ambition, cette passion forcenée qui assez souvent s'accroît avec l'âge, il résolut de tout oser, et commença par mettre dans ses intérêts le tribun P. Sulpicius, qui jusqu'alors vertueux et considéré pour ses grands talens, sembla se lasser de la vertu, et de l'estime universelle qu'il avoit acquise. 88.

Dès lors personne ne put être comparé à ce tribun pour la méchanceté; tous les vices sembloient s'être réunis en sa personne, et il ne daignoit en dissimuler aucun. Il tenoit dans la place publique un comptoir où il recevoit ouvertement le prix du droit de cité qu'il

88. vendoit aux affranchis et aux étrangers, avoit comme à sa solde trois mille hommes armés, et ne se montroit qu'entouré de six cents jeunes chevaliers romains prêts à tout exécuter sous ses ordres, et qu'il appeloit le contre-sénat. On peut juger combien lui coûtoit l'entretien de ces espèces de troupes; aussi, quoiqu'il eût porté une loi qui défendoit à tout sénateur de contracter au-delà de deux mille drachmes de dettes, il en devoit trois millions à sa mort. Le fameux Saturnin étoit son modèle et son héros. Il lui reprochoit seulement trop de circonspection et de timidité. Tel étoit le nouveau partisan de Marius.

Celui-ci avec un tel secours crut pouvoir résister au sénat à force ouverte. Cette compagnie avoit chargé Sylla de combattre Mithridate dès qu'il auroit dissipé un reste de rebelles samnites qui se montroient encore en armes du côté de Nole. Déjà il s'en occupoit avec succès. Marius et Sulpicius entreprirent de le faire dépouiller en son absence par le peuple, de l'emploi honorable que le sénat venoit de lui conférer. Pour y réussir, Sulpicius sachant que les alliés s'étoient aperçus de la nullité où on les avoit réduits, proposa de supprimer les huit tribus créées pour eux, et de distribuer ces nouveaux citoyens dans les anciennes. Il

se flattoit que leur grand nombre et leur re- 88.
connoissance le rendroient maître de toutes les délibérations. Le consul Q. Pompeius Rufus, à la tête de tous les anciens et de tous les bons citoyens, s'opposa vivement à la proposition. Le tribun la fit appuyer par les alliés qu'il avoit appelés à Rome. Le sang coula de part et d'autre dans une première assemblée que la nuit interrompit. Sylla revint en hâte à Rome pour soutenir son collègue; ils ordonnèrent sous quelque prétexte des fêtes solennelles, pendant lesquelles toute délibération publique étoit défendue. Ils cherchoient à gagner du temps, et à ramener doucement les esprits.

Dans cette vue, ils haranguoient le peuple: ces harangues étoient permises dans les jours de féries, quoiqu'on ne pût délibérer. Sulpicius accourt avec ses satellites armés secrètement, et veut contraindre les consuls à révoquer l'institution des fêtes. Les deux magistrats s'y refusent; les gens du tribun montrent leurs poignards, et tuent sur la place quelques citoyens, entr'autres le fils de Pompeius, qui étoit en même temps gendre de Sylla. Ce dernier fut entraîné dans la maison de Marius (1), qui lui

(1) Les amis de Marius prétendirent qu'il y avoit cherché un asile, et que son rival l'avoit fait sauver;

88. laissa la vie, mais qui le força de retourner sur la place pour révoquer son ordonnance, et rétablir la faculté de délibérer. Sulpicius fit sans peine adopter sa loi, et découvrant aussitôt ses vues, proposa de confier à Marius le commandement de la guerre Asiatique; ce qui fut accordé sur-le-champ. On donna même à ce général les troupes que Sylla commandoit actuellement et que celui-ci étoit allé rejoindre. Marius envoya deux tribuns légionnaires prendre pour lui possession du commandement de cette armée qui étoit en Campanie.

Mais Sylla n'étoit nullement disposé à déférer au plébiscite qui le dépouilloit. Il falloit cependant pour y résister qu'il se déclarât ouvertement rebelle. Cette nécessité ne l'arrêta point. A la vérité il pouvoit dire qu'il s'agissoit moins de combattre son pays que de le délivrer de l'oppression, et qu'il se soulèveroit en tout cas moins contre les Romains que contre les alliés. La justice étoit de son côté, si la forme étoit contre lui; mais il est fort douteux que la justice autorisât les moyens violens qu'il alloit employer, et que le devoir ne lui commandât

mais la version que nous avons préférée est plus vraisemblable; elle se trouvoit dans les mémoires de Sylla.

point de souffrir une injustice qui lui étoit personnelle, plutôt que de risquer de bouleverser le siége de la république ; car il ne s'agissoit de rien moins que d'aller à la tête de son armée, chasser ses ennemis de Rome, où ils dominoient. Il appréhenda néanmoins que ses soldats ne fussent effarouchés d'une tentative sans exemple. Voulant pressentir leurs dispositions, il les assembla, leur exposa ses justes sujets de plainte, et sut les y intéresser en leur insinuant que Marius, s'il alloit combattre Mithridate, pourroit bien leur préférer d'autres troupes, qui leur raviroient en quelque sorte les riches dépouilles de l'Asie. Sylla n'osa pas cependant leur découvrir son projet ; mais ils le comprirent très-bien, et lui crièrent de les mener à Rome pour lui faire rendre ce que l'iniquité lui avoit enlevé. Aussitôt on vit pour la première fois un consul marcher contre la capitale avec son armée. Les tribuns s'étant présentés de la part de Marius, furent lapidés. Cependant tous les officiers supérieurs de l'armée, ne pouvant se résoudre à tourner leurs efforts contre Rome, abandonnèrent leur général. Il ne resta près de lui que son questeur. Marius et Sulpicius vengèrent la mort des deux tribuns sur ceux des amis de Sylla qu'ils purent découvrir dans la ville. Plusieurs de ses parti-

88.

88. sans eurent le bonheur de s'évader, et trouvèrent un asile dans son camp.

Il étoit à la tête de trente-cinq mille légionnaires, et accompagné de son collègue qui avoit pu le rejoindre. Cette réunion donnoit à son parti tout l'avantage et le poids de l'autorité consulaire, ce qu'il regarda comme un bonheur singulier. Marius se prévaloit de celle du sénat qui, étant pour ainsi dire dans ses fers, suivoit toutes les impulsions qu'il vouloit lui donner. Il fit envoyer par cette compagnie à Sylla diverses députations pour demander à ce consul par quel motif il s'avançoit contre Rome avec une armée, et ensuite pour le lui défendre; Sylla répondit à la question qu'il venoit délivrer la patrie du joug dont on l'avoit accablée. Deux préteurs, du nombre des envoyés, ayant voulu parler d'un ton d'autorité, les soldats du général, qui n'étoient déjà plus ceux de la république et qu'il excitoit secrètement, brisèrent les faisceaux de ces magistrats, mirent en fuite leurs licteurs et les dépouillèrent eux-mêmes de leurs robes prétextes. En les voyant arriver à Rome dans ce triste état on reconnut la grandeur du danger : Marius alors descend à la prière, et promettant toute espèce de satisfaction à Sylla, le fait conjurer de suspendre sa marche. Celui-ci effective-

ment en donne l'ordre en présence des dé- 88.
putés; mais à peine ils sont partis qu'il le révoque, et il se présente aux portes de Rome au moment où l'on y croyoit tout pacifié. Marius et Sulpicius lui opposent les troupes qu'ils ont levées à la hâte; et la multitude du haut des toits fait pleuvoir la pierre et la tuile sur les soldats de l'intrépide consul. Sylla crie aux siens de mettre le feu partout, et une torche à la main leur en donne l'exemple. Marius appelle à lui les citoyens qui étoient dans les maisons, et même les esclaves, auxquels il promet la liberté; mais trois de ceux-ci seulement se laissent tenter par une si douce amorce; n'ayant pas de forces qu'il pût opposer à une armée aguerrie, Marius se retire au Capitole, et n'y pouvant même tenir, s'enfuit avec Sulpicius, laissant à Sylla Rome et la victoire. Ce fut là le premier combat régulier qui se donna dans la ville entre les citoyens; le premier où l'on entendit le son des trompettes et où l'on vit des enseignes déployées. Ce jour fut, à proprement parler, le dernier de la république.

Le vainqueur usa cependant de ses avantages avec modération; il sauva Rome du pillage, et fit punir sur-le-champ et sur le lieu même, quelques soldats qui s'y livroient contre sa dé-

88. fense. Avant tout, il s'occupa d'abattre la démocratie. Pour cet effet, il renouvela un usage aboli depuis des siècles : c'étoit de ne rien proposer au peuple qui n'eût été d'abord approuvé par le sénat; et il fit décréter qu'on n'opineroit plus que par centuries. Ces deux points capitaux changeoient totalement le dernier ordre des choses. Sylla cassa ensuite toutes les lois que Sulpicius avoit fait rendre depuis les vacations ordonnées par les consuls, et par là se remit en possession du commandement de la guerre Asiatique. Enfin il proposa au sénat de déclarer ennemis publics Marius père et fils, Sulpicius et neuf autres sénateurs leurs plus zélés partisans. Q. Scevola, très-respectable vieillard, et beau-père du jeune Marius, fut le seul qui ne trembla point devant le nouveau souverain de Rome. D'abord il refusa seulement d'énoncer son avis. Pressé par Sylla de s'expliquer, il dit : « Ni les soldats dont vous » environnez le sénat, ni vos menaces ne » m'effraient. Ne croyez pas que pour con- » server le sang glacé qui coule dans mes » veines, je puisse me résoudre à déclarer » ennemi de Rome Marius qui a sauvé Rome » et l'Italie. » Mais personne n'osant imiter ce noble courage, les citoyens désignés par Sylla furent déclarés ennemis publics; en con-

séquence, il fut permis à tous de les tuer, et 88.
leurs biens furent confisqués. Il paroît même qu'on mit leurs têtes à prix; mais on ne dit pas que cette disposition se trouvât dans le sénatus-consulte. Des gens de guerre coururent après ceux qu'on avoit condamnés. Décelé par un de ses esclaves, Sulpicius tomba entre leurs mains. Sa tête apportée à Rome, fut placée sur la tribune aux harangues, triste présage des horreurs dont la ville devoit être témoin. Le traître qui venoit de livrer Sulpicius reçut la récompense qu'il méritoit. Sylla, il est vrai, avoit promis la liberté aux esclaves qui découvriroient un des proscrits; mais il n'entendoit point les exciter à trahir leurs propres maîtres. Celui de Sulpicius avoit mal compris le sens de la promesse. Quoi qu'il en soit, elle fut remplie à son égard. On le déclara libre; et aussitôt, par ordre de Sylla, on le précipita du roc Tarpéien, ayant sur la tête le chapeau ou le bonnet, symbole de la liberté.

Plus heureux que Sulpicius, les deux Marius parvinrent à se sauver; mais leur fuite fut semée d'horribles dangers. Ils se retirèrent dans une maison de campagne qui leur appartenoit, aux environs de Lanuvium. Leur dessein étoit de gagner la mer, et de quitter l'Italie. Comme ils n'avoient aucune provi-

88. sion, le jeune Marius en alla prendre dans une terre voisine qui étoit à son beau-père. Des cavaliers arrivent pour l'y chercher; le fermier le met dans une charrette, le couvre de fèves, et passant au milieu de la troupe ennemie, le mène à Rome. Il entre dans la maison qu'habite sa femme, y prend les choses dont il a besoin, sort sans accident de la ville, et, ne songeant qu'à son propre salut, gagne le rivage de la mer, et s'embarque pour l'Afrique.

Son père essuya de plus grandes traverses. Il avoit quitté sa première retraite, où il n'étoit pas en sûreté, pour se rendre à Ostie. Là, il s'embarqua dans un petit navire qu'on lui avoit préparé, avec son beau-fils Granius. Bientôt, le vent soufflant avec violence, les matelots vouloient aborder. Marius le leur défendit, parce qu'on se trouvoit près de Terracine où il avoit, en la personne d'un certain Geminius, un ennemi puissant. Mais la tempête augmentant, et lui-même étant très-incommodé, il fallut bien prendre terre, et on l'y mit avec toute sa suite. Ses compagnons d'infortune et lui appréhendoient également de voir des hommes, dans lesquels ils craignoient de trouver des ennemis, et de n'en pas découvrir, parce qu'ils manquoient

de tout. De pauvres bergers qui s'offrirent à 88.
leurs yeux, ne purent leur fournir de secours ; mais ils avertirent Marius qu'on le cherchoit sur ce rivage. En conséquence, il s'enfonce avec sa petite troupe dans un bois où ils passent la nuit, mourant de faim. Il cherche à consoler les siens, en leur persuadant qu'un infaillible présage qu'il leur cite, lui promet un septième consulat. Etant revenus sur le bord de la mer, ils aperçoivent d'un côté un détachement de cavalerie qui couroit sur eux ; de l'autre deux navires marchands qui côtoyoient la rive. Granius et quelques autres encore en ayant gagné un à la nage, passent dans l'île d'Enarie (Ischia). Deux esclaves, portant avec une peine infinie Marius au-dessus de l'eau, atteignirent l'autre barque, où il fut reçu. Les cavaliers crient aux matelots de leur livrer ce proscrit, ou de le précipiter dans la mer. Celui-ci se jetant à leurs genoux, implore avec des larmes leur humanité. Après une longue délibération, ils exaucent ses prières ; mais bientôt la peur les saisit ; ils jettent l'ancre non loin de Minturnes ; on propose à Marius de descendre pour se reposer, il y consent ; à peine l'a-t-on mis sur le gazon, qu'il voit le vaisseau partir. Resté seul, sans secours, sans armes,

88. sur le rivage, il ne désespère pas de son sort.

Ayant, avec une fatigue incroyable, traversé un marais, il arrive à la porte d'un pauvre bûcheron, et, sans se faire connoître, le supplie de secourir un homme qui, s'il échappe au danger, le récompensera par-delà ses espérances. Son hôte le mène dans un enfoncement où il le couvre de feuilles de joncs et de roseaux. Bientôt Marius entend la voix de quelques cavaliers envoyés à sa poursuite par Geminius de Terracine. Ils reprochoient au bûcheron de recéler un traître à la patrie, et le pressoient de révéler sa retraite. Marius quitte à l'instant celle où on l'avoit placé, se déshabille et s'enfonce dans une eau bourbeuse. Il est découvert dans ce triste asile par des habitans de Minturnes, en est retiré nu, couvert de fange, et en cet état, traîné la corde au cou, devant les magistrats de cette ville, qui déposent le prisonnier dans la maison d'une femme nommée Fannia, dont les mœurs n'étoient pas très-pures, et qu'autrefois Marius avoit, pour cette raison, condamnée à une amende, légère à la vérité, mais infamante. Elle lui prodigua néanmoins les meilleurs traitemens, le consola, l'encouragea même, à quoi elle eut peu de peine, car il prétendoit avoir aperçu, comme on l'entraî-

noit, le plus fortuné présage : c'étoient certains 88.
mouvemens d'allégresse qu'il avoit vus dans un âne. Croyoit-il, ou feignoit-il de croire à ces rêveries? Quoi qu'il en soit, les magistrats ayant délibéré sur son sort, furent d'avis d'obéir à la loi qui le condamnoit à mourir. Aucun citoyen ne voulant prêter son bras à cette odieuse exécution, un étranger, Gaulois ou Cimbre, en est chargé; il entre dans la chambre de Marius, l'épée à la main, et le trouve sur un lit placé dans un sombre enfoncement. Du milieu de cette obscurité, le proscrit lui lance un regard étincelant, et lui crie d'une voix terrible : « Malheureux, tu oserois » tuer Marius! » Le soldat effrayé, jette à terre son épée, et s'enfuit en disant : « Non, » je ne puis tuer Marius. » Cette scène étonne et touche les habitans de Minturnes. Ils se reprochent d'avoir été plus cruels qu'un Barbare, de n'oser secourir ouvertement un illustre malheureux, et se décident du moins à lui conserver la vie. On le mène vers un vaisseau qu'on lui destine, et chacun s'empresse de lui fournir quelques provisions; mais entre la ville et le port se trouve un bois sacré, d'où la superstition ne permettoit de rien emporter de ce qui y étoit une fois entré. Cet obstacle arrêtoit l'effet de la bien-

88. veillance publique, lorsqu'un vieillard s'écrie : « Que toute voie est autorisée par les dieux » pour sauver Marius. » Il traverse le bois, et tout le monde le suit.

L'infortuné proscrit se jette dans un petit navire, et aborde l'île d'Enarie où il prend Granius; ils font voile pour l'Afrique. Il est contraint de relâcher en Sicile, pour y faire de l'eau dont il manquoit; le questeur de la province tombe sur sa suite qui en étoit allé chercher, en tue dix-huit hommes, et peu s'en faut qu'il ne le prenne lui-même. S'étant avec peine rembarqué, il passe dans l'île de Meninge (de Zerbi), où pour la première fois il apprend des nouvelles de son fils. On lui dit qu'il s'est retiré à la cour d'Hiempsal, roi d'une portion de la Numidie, et qui devoit son trône à Marius. Celui-ci forme aussitôt le projet de s'y transporter lui-même, et se rend à cet effet dans la province de Carthage. Le commandant de cette contrée envoie un officier lui déclarer que s'il ne quitte promptement ce pays, il sera traité en ennemi public, conformément au sénatus-consulte. Le proscrit, immobile et muet, regarde fixement le porteur de cet ordre. Enfin, l'officier le pressant de lui dire quelle réponse il doit rendre de sa part au préteur,

il réplique : « Va lui rapporter que tu as vu 88.
» Marius fugitif au milieu des ruines de Car-
» thage. » Ce rapprochement de deux grandes infortunes toucha peut-être le préteur, en lui rappelant l'instabilité du sort; du moins Marius resta encore quelque temps où il se trouvoit, sans être inquiété. Il vit arriver son fils qui venoit de s'échapper de la cour d'Hiempsal; car ce prince tenant une conduite incertaine et suspecte, en lui rendant des honneurs, le retenoit malgré lui dans ses Etats. Le jeune Marius sentit le danger qu'il couroit. L'amour qu'il inspira sans le savoir à une concubine d'Hiempsal le sauva; avec son secours, il sortit, ainsi que ses amis, des Etats d'un prince que l'intérêt ou la crainte eussent peut-être aisément conduit à une perfidie. Les deux Marius étant réunis, se jetèrent dans une barque de pêcheur qui les porta dans l'île de Cercine (Cercare). A peine embarqués, ils virent des cavaliers d'Hiempsal cherchant celui qui s'étoit soustrait à son pouvoir. Ils passèrent enfin tranquillement quelques mois dans les îles de l'Afrique, attendant un retour de fortune qui les ramenât dans leur patrie.

Ce qui se passoit à Rome leur permettoit de l'espérer. La rigueur exercée envers Marius avoit déplu à beaucoup de sénateurs, et en

88. général à tout le peuple. Sylla, pour regagner les esprits, eut recours à des procédés populaires; il souffrit que son neveu et un autre citoyen qu'il appuyoit de son crédit, demandant tous deux une magistrature, essuyassent un refus, et dit à cette occasion, qu'il aimoit à voir le peuple user de la liberté qu'il lui avoit rendue. Il n'empêcha même pas d'élever à la dignité de consul Cinna, qui étoit de la faction opposée à la sienne, quoique son parent et patricien de naissance; il se contenta de lui faire jurer au Capitole qu'il n'agiroit point contre ses intérêts : frein bien léger pour un ambitieux forcené comme Cinna. Cette douceur ne réussit nullement à celui qui en usoit : aussi le verrons-nous dans la suite employer un moyen bien contraire, et dominer uniquement par la terreur.

Dès que ses troupes furent sorties de Rome, et tandis qu'il y étoit encore, exerçant les fonctions consulaires, les partisans de Marius s'agitoient pour le rappel des exilés; et cherchant à y parvenir par la voie la plus courte, ils songèrent à se défaire des consuls. Q. Pompeius, collègue de Sylla, et qui n'avoit pas comme lui une armée dont il pût s'entourer, voulut se procurer un semblable avantage : il se fit donner le commandement que Cn. Pom-

peius Strabon avoit, en qualité de proconsul, 88.
dans le Picenum, où il achevoit de pacifier le pays. Celui-ci le reçut avec respect, lui remit ses troupes, et dès le lendemain excita une sédition, dans laquelle il le fit assassiner; c'étoit un de ses plus proches parens. On n'avoit pas vu jusqu'alors de consul tué par ses propres soldats. Le sénat fut contraint de laisser cette mort impunie. Sylla ne put songer qu'à sa propre sûreté; il engagea ses amis à garder sa maison et sa personne, s'éloigna de Rome aussitôt qu'il le put, et se rendit à son armée en Campanie.

Cinna ne cessa de l'importuner pour l'en- 87.
gager à passer promptement dans l'Asie, où sa présence, disoit-il, pouvoit seule arrêter les progrès de Mithridate : dans la vérité, il ne cherchoit qu'à se délivrer d'un surveillant qui eût traversé les projets qu'il méditoit. Sylla, pénétrant ses intentions, ne se pressoit pas. Le consul, afin de précipiter son départ, fit porter contre lui une accusation par un tribun; mais la loi interdisoit ces attaques contre ceux qui étoient occupés au service de la république : en conséquence, Sylla, dédaignant l'accusation et l'accusateur, partit quand il le jugea convenable.

Après son départ, Cinna travailla au rappel

87. de Marius. Divers motifs l'y excitoient; d'abord l'ambition : il vouloit tout brouiller pour se rendre nécessaire et se saisir du pouvoir absolu dont Sylla n'avoit joui qu'un moment; ensuite la cupidité : des partisans de Marius lui donnèrent 300 talens pour le mettre dans les intérêts de ce proscrit. Allant à son but par des routes obliques, il entreprit de rétablir la loi de Sulpicius, laquelle avoit introduit les alliés dans les anciennes tribus. Ils accourent en foule pour appuyer leur protecteur. L'autre consul, Cn. Octavius, ami de Sylla et partisan de l'aristocratie, se met à la tête des anciens citoyens pour repousser cette prétention. Le plus grand nombre des tribuns s'opposant à la loi, Cinna ne peut la faire passer que par des moyens violens. Bien décidé d'avance à y recourir, il s'environne d'une troupe de séditieux qui font briller les épées qu'ils avoient cachées sous leurs robes, et se précipite sur les opposans pour les chasser de la tribune. Octavius, secondé des meilleurs citoyens de Rome, se rend sur la place, attaque les factieux, les disperse, et ne voulant pas en venir aux dernières extrémités avec son collègue, se retire; mais ceux qui l'accompagnent, profitent de leur avantage, écrasent leurs adversaires, et les poussent aux portes de la

ville. Cinna, supérieur en nombre, est surpris 87.
et indigné de se voir battu, il a recours aux esclaves, qu'il promet d'affranchir; c'est en vain. Obligé de quitter Rome, il se retire en Campanie. Plutarque prétend que dix mille des siens restèrent sur la place.

Quelques sénateurs suivirent le consul fugitif, entre autres, Sertorius, que divers motifs jetèrent dans son parti. Plébéien de naissance, il sembloit assez naturel que dans une division entre la noblesse et le peuple, il se rangeât dans la faction plébéienne. Marius, sous lequel il avoit servi, lui témoigna beaucoup de bienveillance, et, ce qui acheva de le déterminer, Sylla le fit exclure du tribunat qu'il avoit sollicité, craignant de voir à la tête du peuple un homme aussi distingué par son éloquence que par ses qualités militaires.

Le sénat déclara vacante la place de consul qu'occupoit Cinna, tant à cause de sa désertion, que parce qu'il avoit appelé les esclaves à la liberté. Il fut remplacé par L. Cornelius Merula, prêtre de Jupiter. Cinna, vaincu par ses concitoyens, implora l'armée que commandoit Claudius dans la Campanie : Rome y entretenoit des troupes, parce que les Samnites étoient encore sous les armes. Cinna parvint à en gagner les principaux officiers,

87. et entra dans le camp : tout le monde à l'instant s'assemble autour de lui. Il renvoie ses licteurs, comme n'étant plus qu'un simple particulier; et en même temps, les larmes aux yeux, il dit aux soldats : « Vous m'aviez conféré la » première dignité de la république : le sénat » me l'a ravie sans votre consentement. Mon » malheur personnel est ce qui me touche le » moins; ce qui m'affecte, ce sont vos droits » violés, votre pouvoir anéanti. Qui s'em- » pressera désormais de mériter votre faveur » et vos suffrages? Vous sera-t-il permis de » vous regarder comme les distributeurs des » emplois, si vous ne pouvez assurer la jouis- » sance de vos bienfaits à ceux sur lesquels » vous les aurez fait tomber? » Puis, descendant du tribunal, il déchire ses habits et se jette aux pieds des soldats. Emus d'un tel spectacle, ils le relèvent, le reportent sur son tribunal, et rappellent ses licteurs; enfin, l'armée entraînée par les officiers qu'il avoit mis dans son parti, lui prête serment comme à son général, et le reconnoît pour consul.

Il ne s'en tient pas à ce premier succès, et court dans toutes les villes d'Italie pour les animer contre les Romains. Elles lui fournirent en abondance des hommes et de l'argent, et il eut à ses ordres jusqu'à trente légions

italiennes. On en trembla dans Rome : les 87.
consuls songèrent alors à fortifier la ville, et mandèrent promptement à son secours les troupes demeurées fidèles au sénat. Des deux plus grands corps qui se trouvoient dans le voisinage, l'un étoit commandé par Metellus Pius, qui, ayant les Samnites en tête, quoique dévoué à sa compagnie, ne pouvoit rien pour elle ; l'autre, par Pompeius Strabon, qui, mécontent d'avoir échoué dans la poursuite du consulat, tenoit une conduite équivoque.

Instruit de l'état des choses par ses amis, Marius quitte l'Afrique et vient aborder à Tarente avec mille hommes, soit cavaliers maures, soit aventuriers italiens, qui, par différens motifs, s'attachoient à sa fortune. Dès qu'il eut débarqué, il reçut sous ses drapeaux tous ceux qui se présentèrent, et jusqu'à des esclaves qu'il mettoit en liberté. Sa troupe s'étant bientôt élevée au nombre de six mille combattans, il l'offrit à Cinna. Celui-ci qui avoit caché ses intelligences avec Marius, assembla le conseil de guerre, pour délibérer sur cette proposition : aucun ne mit en doute s'il falloit l'accepter. Sertorius seul, quels que fussent ses motifs, ouvrit un avis contraire : il dit qu'avec ses seules forces, Cinna étoit certain de réussir ; que Marius étant introduit

87. dans son armée, y auroit à l'instant toute l'autorité; que la gloire du succès lui seroit entièrement attribuée; que d'ailleurs, il n'étoit pas toujours sûr de se livrer à sa foi. Cinna convint de la force de ses raisons; mais il observa qu'ayant lui-même appelé Marius, il ne croyoit pas pouvoir le refuser. « Que ne le disiez-vous » plus tôt, repartit Sertorius? Puisque vous » l'avez mandé, toute délibération étoit su- » perflue. » Marius fut donc reçu. Cinna lui donna la qualité de proconsul, et lui envoya des faisceaux et des licteurs; mais celui-ci les refusa, gardant, pour inspirer plus d'intérêt, une contenance triste et morne, à travers laquelle néanmoins on distinguoit une noble fierté, et plus de colère que d'abattement.

Les deux associés résolurent de marcher sur Rome, à l'exemple de Sylla. Ils avoient une grande supériorité sur le consul Octavius qui, sans manquer de courage et de capacité, usoit d'une circonspection qui ne convenoit pas aux circonstances. Quelqu'un lui ayant conseillé d'engager les esclaves à la défense de la ville, par l'espoir de la liberté, il répondit « qu'il » ne violeroit pas les lois, en donnant aux » esclaves le droit de cité (1), tandis que par

(1) Les esclaves des Romains acquéroient ce droit par leur affranchissement.

» respect pour elles, il en privoit Marius. » 87.
Crevier observe judicieusement à cet égard, que c'est le sort des gens de bien d'être presque toujours attaqués à leur désavantage, parce que la probité leur interdit des moyens dont leurs adversaires usent sans scrupule : cette vérité se fait sentir plus particulièrement dans les troubles civils.

Le parti opposé au sénat ne suivoit point les timides maximes qui dirigeoient la conduite d'Octavius : on n'y connoissoit que la force. Cinna vint avec quatre armées assiéger la capitale ; elles étoient commandées par lui, Marius, Sertorius, et Carbon que nous verrons jouer un grand rôle dans les désastres de sa patrie.

Pompeius Strabon, qui, par une connivence perfide avec Cinna, lui avoit donné le temps d'acquérir des forces, ne vint au secours de Rome que lorsqu'elle fut réduite aux dernières extrémités. Encore, s'il en faut croire l'historien Orose, ne prit-il le parti du sénat qu'après avoir été rebuté par celui de ses adversaires. Les vivres étoient coupés aux assiégés et par terre et par eau. Ostie, à l'embouchure du Tibre, avoit même été livrée par trahison à Marius, qui l'abandonna au pillage et à la fureur du soldat. Pompeius donna aux

87. portes de Rome un combat qui ne fut point décisif ; une aventure bien tragique le signala : deux frères se battirent l'un contre l'autre, sans se connoître. Celui qui servoit sous Pompeius, ayant tué son adversaire, le reconnut en voulant le dépouiller. Après l'action il fait dresser un bûcher, y place le mort, y monte ensuite, et se perce de la même épée dont il a tué son frère, ayant pris d'avance ses précautions pour que leurs cendres fussent confondues. Cet horrible événement fut aussitôt divulgué ; les deux partis en frémirent.

C'étoit peu, pour celui du sénat, des secours de Pompeius, dont la fidélité paroissoit même très-suspecte. Les consuls cherchèrent donc d'autres appuis, et ordonnèrent à Metellus de terminer la guerre des Samnites, en leur offrant le droit de bourgeoisie romaine, qui en étoit l'unique objet ; par là ils espéroient un double renfort : celui de l'armée de Metellus, et l'assistance d'un peuple devenu citoyen de Rome ; mais les Samnites, ennemis irréconciliables des Romains, et abusant du besoin qu'on avoit de leur secours, le mirent à un si haut prix, que Metellus y renonça. Marius et Cinna, instruits de la négociation, leur offrirent tout ce qu'ils vouloient, et traitèrent avec

eux. Metellus néanmoins s'approcha de Rome, 87.
et joignit son armée à celle d'Octavius.

A peine fut-il arrivé que la ville pensa être prise par trahison. Un tribun des soldats, chargé de la garde du Janicule, livra aux assiégeans ce poste qui commandoit la ville, et qu'un pont y joignoit. Octavius et Pompeius, promptement accourus, en chassèrent Cinna et Marius. La position des assiégés néanmoins ne tarda pas à s'empirer. La maladie fit périr une grande partie de l'armée de Pompeius, et la mort du général, tué d'un coup de tonnerre, acheva de la dissiper. Le peu d'intérêt qu'il avoit pris au malheur de ses concitoyens, la lenteur qu'il avoit mise à les secourir, son avidité, son ambition effrénée avoient tellement indisposé le peuple contre lui, que ses restes furent ignominieusement outragés par la multitude. Le danger redoubloit sa fureur, et il s'accroissoit de jour en jour. Marius s'empara de toutes les places environnantes qui servoient de magasins aux assiégés; puis, ayant rejoint les trois autres généraux, alla présenter avec eux la bataille au consul Octavius. Celui-ci sortit de la ville; il se trouvoit à la tête d'une armée nombreuse. Une action générale devoit décider du sort de la république. Octavius, à la vérité, risquoit tout en l'accep-

87. tant ; mais ce moyen de salut étoit unique, et il perdit tout pour n'avoir pas voulu y recourir. Les désertions devinrent fréquentes, la disette augmenta, des murmures s'élevèrent : le sénat découragé députe vers Cinna pour négocier un accommodement. Il demande aux députés si ceux qui les envoient le reconnoissent pour consul. La question, facile à prévoir, n'ayant pas été néanmoins prévue, ils n'avoient point d'instruction à cet égard, et ne purent même entamer la négociation. Cette fausse démarche accrut la consternation des partisans du sénat, et enhardit ceux de Marius, qui étoient nombreux dans Rome. Les soldats d'Octavius le quittoient chaque jour : il se tenoit peu assuré de ceux qui lui restoient ; et eux de leur côté ne se fioient guère à un général irrésolu, qui craignoit toujours d'aller trop loin. Metellus Pius n'espérant plus rien, étoit passé en Afrique. Il ne restoit au sénat d'autre ressource que de fléchir ses adversaires. La nécessité de rendre les faisceaux à celui auquel il les avoit ôtés l'embarrassoit, parce qu'il falloit les retirer à Merula. Ce magistrat sentit ce que la circonstance exigeoit de lui, et abdiqua sa dignité. De nouveaux députés vont trouver Cinna, le reconnoissent pour consul, et lui demandent simplement de

jurer qu'il épargnera le sang de ses concitoyens ; 87.
mais il voulut qu'on s'en tînt à sa parole sur ce point, ajoutant qu'Octavius, qui étoit rentré dans la ville, feroit bien de ne pas se montrer, parce qu'il ne pouvoit garantir sa sûreté. Pendant l'audience qu'il donna du haut de son tribunal, avec tout l'appareil d'un consul, Marius se tenoit debout à côté de la chaire curule, continuant d'affecter un air humble et abattu, dont l'hypocrisie, facile à démêler, cachoit mal le profond ressentiment qui l'agitoit.

Les chefs du parti vainqueur délibérèrent sur le traitement qu'ils feroient aux vaincus. La suite fera voir que Sertorius dut ouvrir un avis humain et modéré ; mais il ne fut pas suivi ; et, sans égard à la foi promise, on arrêta d'exterminer toute la faction ennemie, afin de dominer sans contradiction : c'étoit ce que ces hommes impitoyables appeloient rétablir la paix. Le sénat, ignorant cette barbare résolution, fit partir de nouveaux députés, pour inviter Cinna et Marius à entrer dans la ville. C'étoit à dessein qu'on faisoit mention du dernier qu'on savoit être l'âme de la faction triomphante. Il s'arrêta aux portes de Rome, disant, avec une insultante ironie, qu'il n'avoit pas droit d'y mettre le pied, à

87. moins que la loi qui l'avoit banni ne fût abrogée. Les tribus s'assemblent précipitamment ; à peine a-t-on commencé de prendre les voix, pour la forme, que Marius, las de cette comédie qu'il avoit en quelque sorte commandée, se précipite dans la ville, et la traite comme s'il l'avoit prise d'assaut. Toutes les portes en sont fermées, pour interdire la fuite à ceux qu'on veut sacrifier. Les soldats se répandent de tous côtés, sous prétexte de chercher les ennemis de Marius. Les plus grands excès sont commis par une foule d'esclaves que ce dernier avoit affranchis, et qui lui servoient de satellites. Tous ceux qui possédoient de la fortune étoient réputés ses ennemis. L'honneur des femmes ne fut pas plus épargné que les biens et la vie des citoyens. Cette épouvantable tragédie dura cinq jours et cinq nuits entières.

Le consul Octavius ne fut pas témoin de ces désastres. Avant l'arrivée des ennemis, il s'étoit retiré sur le Janicule avec quelques troupes demeurées fidèles et quelques amis. On l'exhorta vainement à la fuite ; il dit qu'un consul ne pouvoit, sans se déshonorer, abandonner la ville dans le péril. Des prédictions d'astrologues contribuoient peut-être à soutenir son courage : ils lui en avoient fait de

très-rassurantes. Si Marius et Cinna parurent 87.
prendre quelque intérêt à sa conservation, c'étoit pour lui inspirer une sécurité qui lui ôtât la pensée de fuir ; ils n'étoient pas encore dans Rome, lorsqu'ils envoyèrent un détachement de cavalerie pour le tuer. Ses amis, voyant approcher les meurtriers, lui firent de nouvelles instances pour l'engager à la fuite. Il étoit sur sa chaire curule comme en pleine paix ; il ne daigna pas même se lever, et y reçut tranquillement la mort. Sa tête, portée à Cinna, fut ensuite mise sur la tribune aux harangues : tristes représailles du traitement fait par Sylla au tribun Sulpicius. On en usa de même envers tous les sénateurs qui furent égorgés peu après le consul. La tribune, souillée de ces têtes sanglantes, étoit un objet d'horreur et d'effroi ; on jetoit les corps mutilés dans les rues, où on les fouloit aux pieds. Il étoit défendu de les inhumer.

Du nombre des proscrits furent Lucius et Caius César. Marius fit tourmenter long-temps le premier devant le tombeau de Q. Varius, tribun turbulent, qui avoit été funeste à sa patrie ; l'autre étoit celui qui avoit disputé le consulat à Sylla : il fut livré par un de ses clients, que son éloquence avoit sauvé autrefois, et chez lequel il étoit allé chercher un asile.

87. P. Crassus, ayant vu l'aîné de ses fils tué sous ses yeux, se passa lui-même son épée au travers du corps; son puîné se sauva : la fortune lui destinoit le rôle le plus éclatant.

L'orateur Marc-Antoine fut découvert par l'imprudence d'un de ses amis qui lui avoit donné un refuge. Marius en reçut la nouvelle à table avec des transports de joie. Si on ne l'eût retenu, il seroit allé jouir des tourmens de sa victime. Il ordonne au tribun légionnaire, Annius, de lui apporter la tête de son ennemi. Cet homme étant arrivé chez Antoine, envoie ses soldats exécuter l'ordre, et demeure au bas de la maison pour garder la porte; mais les meurtriers sont saisis de respect à la vue de l'orateur; et, attendris par son éloquence, aucun n'ose lever la main sur lui. Le tribun impatient monte, voit ses gens étonnés, émus, les yeux baissés, mouillés de larmes, et Marc-Antoine qui les haranguoit. Annius, inaccessible à la pitié, tranche la tête de l'orateur, et court la porter à Marius qui embrasse le tribun tout sanglant, et prend de ses mains l'affreux don qui lui est présenté, sans craindre de souiller la table que les anciens regardoient comme un objet sacré. Quand il eut rassasié ses regards de ce cruel et dégoûtant spectacle, il fit placer cette tête sur la tribune où l'ora-

teur avoit défendu avec courage les intérêts 87.
de la république, et sauvé la vie à plusieurs de ses concitoyens.

Après tant d'assassinats, Cinna et Marius eurent la fantaisie de faire accuser régulièrement Catulus et Merula. Le premier qui avoit partagé avec Marius le consulat, la victoire remportée sur les Cimbres, et le triomphe dont elle fut récompensée, lui fit demander la liberté de s'exiler lui-même. *Qu'il meure*, dit Marius. On revint plusieurs fois à la charge : il ne répondit jamais que par ce mot barbare qu'il répéta plusieurs fois. Catulus se délivra de la vie par la vapeur de la chaux. Merula, prêtre de Jupiter, se tua aux pieds de la statue de ce dieu qui fut arrosée de son sang.

Il se fit un carnage effroyable de citoyens moins connus. Un signe de tête de Marius, son silence même, étoient pour tous ceux que ses ordres ou la crainte de lui déplaire amenoient devant lui, un arrêt de mort. Un sénateur qui l'aborda n'ayant pas reçu de réponse à son compliment fut tué aussitôt : cet exemple servit de règle ; tous ceux auxquels il ne rendoit pas le salut qu'il en recevoit, étoient à l'instant massacrés par ses satellites. Ses amis trembloient de l'approcher ; une dis-

87. traction du tyran leur eût coûté la vie. Cinna se lassa enfin de ce carnage ; mais Marius toujours impitoyable, ne fit grâce à aucun de ceux qu'il tenoit pour suspects. L'Italie entière se ressentit de ses fureurs : elle étoit parcourue par ses assassins à gages, lesquels cherchoient ceux qui s'étoient enfuis et se tenoient cachés. Peu de proscrits se sauvèrent ; ils ne trouvoient de fidélité, ni chez leurs parens, ni chez leurs amis ; et la plupart furent trahis par ceux auxquels ils avoient demandé un refuge.

Les esclaves d'un chevalier nommé Cornutus furent plus généreux : après l'avoir placé dans un lieu sûr, ils suspendirent un mort au plancher, avec un anneau d'or au doigt, et montrèrent ce corps aux soldats qui cherchoient leur maître. Ceux-ci se retirèrent, persuadés qu'il s'étoit pendu lui-même. Les esclaves firent ensuite la cérémonie de ses funérailles pendant laquelle il se trouvoit dans la Gaule. L'épouse de Sylla eut aussi le bonheur d'échapper avec ses enfans à la cruauté de Marius, qui fit bassement tomber sa vengeance sur les maisons de ville et de campagne de son rival.

Le peuple se comporta plus noblement que le souverain de Rome : il ne se trouva pas un citoyen qui voulût entrer dans les maisons des

proscrits livrées au pillage ; tous regardèrent 87.
comme sacrées les dépouilles de l'infortune! belle et touchante leçon !

Dans ce désastre , Sertorius se distingua par son humanité, même par son courage; non seulement il ne commit aucun excès, mais indigné des barbaries auxquelles se portoient les esclaves déchaînés par Marius, il s'entendit avec Cinna , qui étoit moins féroce que le premier , et les fit attaquer de nuit dans le camp où ils se rassembloient : on en comptoit quatre mille. Tous restèrent sur la place.

Marius ne témoigna aucun ressentiment de ce qu'on eût brisé les instrumens de ses barbaries ; ils ne lui étoient peut-être plus nécessaires ; ou bien il crut prudent de fermer les yeux sur un acte de justice qui dut avoir l'approbation générale ; du reste il continua de gouverner avec un pouvoir illimité, destituant les magistrats qui lui déplaisoient, et renversant les lois de Sylla. Cinna et lui se nommèrent eux-mêmes consuls ; il n'y eut, cette fois, ni élection ni assemblée. Cet acte despotique étoit inouï.

Le premier jour de leur magistrature fut 86.
signalé par des crimes et des cruautés. Le jeune Marius leur envoya la tête d'un tribun qu'il avoit tué de sa propre main. Deux préteurs furent exilés, et un sénateur précipité

86. de la roche Tarpéienne, par l'ordre de Marius. Le pouvoir monstrueux de ce vieillard sanguinaire n'étoit pas capable néanmoins de calmer les inquiétudes que lui causoit l'appréhension du retour de Sylla, qui battoit alors les généraux de Mithridate ; il ne pouvoit même cacher la frayeur qui l'agitoit. Rappelant un jour à ses amis les vicissitudes de sa fortune, il ajouta qu'il ne seroit pas d'un homme sensé de s'exposer une seconde fois à de pareils dangers. Tourmenté par ses craintes, il avoit de fréquentes insomnies ; il employa pour s'en délivrer un moyen qui n'étoit pas plus noble qu'efficace : ce fut de boire avec excès. Son sang s'échauffa, et la mort qu'il cherchoit peut-être (1), termina sa carrière, le treizième jour de son septième consulat, le 13 janvier.

Cet événement qui combla la ville de joie, ne lui rendit cependant point le repos. L'un des plus atroces ministres des fureurs de Marius, Fimbria, déjà souillé du meurtre de L. César et du fils de Crassus, chargea un assassin de faire périr pendant les funérailles même du consul, le pontife Q. Scevola, ce

(1) Appien dit au contraire qu'il méditoit de grandes mesures contre Sylla.

personnage si éminent en vertu, si recom- 86.
mandable par son proconsulat d'Asie; celui-ci n'ayant été que légèrement blessé, Fimbria le cite devant le peuple. On demande à cet assassin de quel crime il accusera un homme qu'il étoit même difficile de louer dignement : « Je l'accuserai, répondit le monstre, de » n'avoir pas reçu le coup mortel qui lui étoit » destiné. » Tels étoient les partisans de Marius. Ce farouche soldat n'eût laissé qu'une mémoire abhorrée, sans la défaite des Cimbres; mais l'éclat de cette action n'a pu être effacé par ses cruautés; et la gloire d'avoir sauvé l'Europe de la barbarie dont elle étoit menacée, brillera éternellement à travers les horreurs qui ont déshonoré ses derniers jours.

Pendant les scènes épouvantables que sa vengeance avoit données à Rome, son rival combattoit le roi de Pont, Mithridate Eupator, surnommé le Grand, l'un des monarques de l'univers les plus illustres par la naissance; car la sienne remontoit à l'un des sept nobles Persans qui se défirent du mage Smerdis, 523 ans avant l'ère chrétienne, à Darius, suivant Appien. Son aïeul paternel, Pharnace, avoit conquis l'importante ville de Sinope, qui devint la capitale de ses Etats; et son père, qui portoit comme lui le nom de Mithridate, avec

86. le surnom d'Evergète, fut le premier prince de sa race qui fit alliance avec les Romains. Il leur fournit des secours dans deux occasions et reçut en récompense la grande Phrygie, démembrement du royaume de Pergame, et sur laquelle il avoit d'anciennes prétentions. Il périt dans sa capitale par une conjuration de quelques uns des seigneurs de sa cour, vers l'an 127. Il laissoit deux fils dont l'aîné, Mithridate Eupator, avoit douze ans. Cette année fut, dit-on, remarquable par une comète qui parut pendant soixante-dix jours, et dont l'éclat étoit si vif, que tout le ciel paroissoit enflammé ; elle en remplissoit la quatrième partie. Sa lumière effaçoit celle du soleil. En se levant et en se couchant il lui falloit quatre heures, soit pour se développer, soit pour disparoître de l'horizon. Comme ce phénomène fut, après l'événement, réputé un présage de la grandeur de Mithridate, il est tout au moins vraisemblable que la description qu'on en a faite, a passé de beaucoup la réalité : c'est aux astronomes de dire s'il ne faut pas même ajouter, la possibilité.

Quelque chose au reste qu'on doive croire de cette comète étincelante, il étoit difficile de présumer alors qu'un foible enfant, possesseur d'un Etat bien inférieur à quelques uns

de ceux que les Romains avoient subjugués sans peine, rempliroit un jour l'univers du bruit de son nom. Après avoir évité tous les piéges que lui tendirent ses tuteurs, pour le faire périr, dès qu'il fut en état de gouverner, il leur ôta la vie, ainsi qu'à sa mère, qu'il crut apparemment leur complice, et à son frère, dont il craignoit sans doute l'ambition. 85.

Le royaume que lui transmit son père renfermoit tous les bords du Pont-Euxin, depuis le fleuve Halys jusqu'à la Colchide. Après avoir passé le temps de son adolescence dans les bois, où il s'endurcit par l'exercice de la chasse, il essaya d'abord contre les Scythes son courage et ses talens militaires ; il fit de grandes conquêtes sur eux, sur d'autres Barbares, et même sur quelques colonies de la Grèce, établies au nord du Pont-Euxin : il les poussa jusqu'au Bosphore et aux Palus Méotides. Elles lui firent, dit-on, concevoir le projet de la monarchie universelle, et il songea dès lors à prendre cette route pour parvenir à la mer Adriatique, et attaquer les Romains. Mais avant de tenter une si haute entreprise, il lui convenoit de s'étendre de proche en proche dans l'Asie mineure.

Cette contrée étoit partagée entre plusieurs puissances. Les Romains possédoient l'Asie

86. proprement dite, qui consistoit dans le royaume de Pergame qu'Attale leur avoit légué. Nicomède tenoit la Bithynie. La Paphlagonie étant située entre la Bithynie et le Pont, avoit été fort incommodée par ce voisinage trop puissant, et dès le temps de Philétor Evergète, elle avoit peine à se soutenir. Après la Paphlagonie, venoit le royaume de Pont. Ariarathe régnoit sur la Cappadoce. La Galatie étoit divisée entre plusieurs tétrarques. Tous ces Etats, et même le reste de l'Asie mineure, trembloient au seul nom de Rome, et en recevoient presque des lois. S'il s'élevoit quelque différent entre eux, les Romains sous le nom d'arbitres, en décidoient souverainement. Loin de vouloir souffrir leur joug, Mithridate se proposoit d'y substituer le sien : sachant bien qu'il les auroit pour ennemis à l'instant où il tenteroit de s'agrandir, il résolut de les expulser de l'Asie. Il parcourut déguisé tout le pays qu'ils y possédoient, et en étudia la situation ; mais avant de les attaquer, il fit la conquête de la Paphlagonie, aidé de Nicomède; ils partagèrent ce royaume entre eux. Ensuite il s'empara de la Galatie, et voulut établir dans la Cappadoce (dont il avoit fait assassiner le roi Ariarathe) un de ses fils en bas âge, auquel il donna un tuteur. Mais les Ro-

mains chassèrent sans peine ce tuteur que Mithridate ne voulut pas soutenir, n'étant pas encore prêt pour une guerre ouverte contre eux. 86.

Cependant il fit déposséder, par Tigrane, roi d'Arménie et son gendre, Ariobarzane récemment élevé, sous les auspices de Rome, sur le trône de la Cappadoce. En même temps, il fit ravir celui de Bithynie à Nicomède par le frère puîné de ce prince. Les deux rois dépouillés allèrent se plaindre à Rome, qui les rétablit. Mithridate ne s'y opposa point; mais attaqué par un de ces rois, il reprit la Cappadoce; alors la rupture éclata entre lui et les trois généraux de la province romaine, qui formèrent trois armées, et furent battus tous trois séparément; deux tombèrent au pouvoir du vainqueur. Celui qui avoit eu le plus de part à la guerre, éprouva les dernières barbaries. Mithridate conquit avec la plus grande rapidité, outre la Bithynie, plusieurs provinces de l'Asie mineure. C'est dans le cours de cette conquête qu'il voulut, mais vainement, corrompre la vertu de Monime, par un présent de quinze mille pièces d'or.

Dès qu'on sut à Rome ce qui se passoit en Asie, malgré l'extrême embarras que causoit la guerre Sociale, qui n'étoit pas encore en-

86. tièrement terminée, et pouvoit se ranimer à la nouvelle d'une guerre lointaine, malgré les dissensions civiles, encore plus dangereuses, on ne balança pas à envoyer une armée contre Mithridate. Mais avant son arrivée, l'Asie fut témoin d'une des plus sanglantes proscriptions qui aient effrayé la terre : tous les Romains qui habitoient cette partie du monde, furent exterminés à la même heure. Les uns en portent le nombre à cent mille, les autres à quatre-vingt mille ; ce dernier même est probablement exagéré. La ponctualité, ainsi que la fureur avec lesquelles cet ordre de Mithridate fut exécuté, prouvent à quel degré la haine des Asiatiques étoit portée contre les Romains. Aucun asile ne fut respecté ; on coupoit les mains de ceux qui embrassoient les statues des divinités ; avant d'égorger les mères, on massacroit les enfans sous leurs yeux : quelques Romains purent s'enfuir. Il y en eut qui en se déguisant échappèrent au massacre ; le plus distingué de ceux-ci fut le célèbre Rutilius, alors en exil à Smyrne : peut-être son intégrité, dont nous avons parlé précédemment, contribua-t-elle à son salut.

L'île de Cos est le seul endroit de la domination de Mithridate où le sang des Romains fut épargné ; et dans l'Asie entière,

les seules villes de Rhodes et de Magnésie 86.
leur restèrent attachées. La première, assiégée par le roi de Pont, ne put être forcée : elle eut la gloire d'avoir arrêté l'effort de ses armes, qui n'avoient ailleurs éprouvé aucune résistance. On observa que, pendant les assauts qui lui furent livrés, elle conserva toujours dans ses murs la statue de ce prince. Cicéron, dans la suite, taxant cette conduite d'inconséquence, les Rhodiens répondirent que la religion des Grecs ne permettoit pas d'abattre les statues, même celles qui étoient élevées à des hommes; que d'ailleurs, quoique Mithridate fût devenu leur ennemi, ils devoient conserver celle qu'ils lui avoient dressée lorsqu'il étoit leur ami. Ce prince, durant le siége de Rhodes, fit voir que sa vengeance étoit aussi prompte qu'implacable, et qu'il n'éprouvoit pas avec moins de vivacité le sentiment de la reconnoissance. On cite à cet égard deux traits caractéristiques. Le vaisseau sur lequel il étoit monté fut abordé par un autre de sa flotte; il fit à l'instant pendre le pilote et le contre-maître de ce dernier; et dans la suite il punit de cette faute l'île de Chio qui avoit fourni le navire. D'un autre côté, un de ses sujets qui, dans des occasions périlleuses, lui avoit témoigné le plus grand dévouement,

86. ayant été fait prisonnier, il donna pour sa seule rançon tous les Rhodiens tombés entre ses mains.

En quittant l'île de Rhodes, il se rendit à Pergame, qui devint le centre d'où il gouvernoit ses vastes Etats. Il s'y partageoit entre les plaisirs et les affaires. Les charmes de Monime, devenue son épouse, ne lui firent pas négliger l'exécution de ses ambitieux projets.

Tandis qu'un de ses fils résidoit dans ses Etats héréditaires, un autre entroit dans la Thrace et la Macédoine à la tête d'une armée, et son général Archélaüs attaquoit la Grèce. Un philosophe ou sophiste nommé Aristion, servit efficacement le monarque. Cet homme, par son éloquence populaire, son emphase et sa présomption, avoit imposé à la multitude. Les Athéniens l'ayant envoyé à Mithridate, ce prince vit en lui un instrument utile à ses desseins, et le gagna. Athènes venoit d'être condamnée, pour quelque faute grave; à une amende, et ses magistrats étoient interdits. Le sophiste écrivit à ses concitoyens, que s'ils vouloient se déclarer pour Mithridate, ce prince feroit cesser la punition, et rétabliroit le gouvernement démocratique, dont la populace athénienne, plus que celle de tout autre pays peut-être, fut toujours idolâtre.

Elle se prit sur-le-champ à cet appât. Les principaux de la ville, qui voyoient plus loin qu'un peuple inconstant et frivole, craignant de se perdre avec lui, se retirèrent à Rome. 86.

La flotte de Mithridate étant abordée à Délos, l'île et le temple, jusqu'alors respectés, furent livrés au pillage. Aristion revint à Athènes avec leurs dépouilles, et deux mille hommes de troupes d'Archélaüs; il y fut reçu avec ivresse, harangua le peuple, et l'exhorta de donner une forme à son gouvernement, que Rome, disoit-il, vouloit abolir. On l'en proclama le chef, sous le nom de préteur. Son administration fut une sanglante tyrannie; les gens de bien et les riches, accusés d'être au fond du cœur partisans des Romains, étoient livrés par lui à la mort, ou à Mithridate : il faisoit courir après ceux qui se déroboient à la persécution par la fuite; et, s'ils étoient pris, ils périssoient dans les tourmens. Il mit des gardes aux portes de la ville, afin qu'on ne pût pas en sortir sans sa permission. Les confiscations qu'il n'oublioit pas de prononcer, lui rapportèrent des sommes innombrables. Cette conduite est fort étrange dans un philosophe. Appien observe, à cette occasion, que plusieurs des trente tyrans, si fameux dans l'histoire d'Athènes, étoient des disciples

86. de Socrate : mais Crevier a raison de dire que la philosophie n'est pas responsable des crimes de ceux qui la professent ou qui l'affectent.

Aristion ayant mis Athènes à la disposition d'Archélaüs, ce général, établi au milieu de la Grèce, l'attira presque tout entière dans le parti de son maître. Lacédémone, l'Achaïe, la Béotie, et beaucoup d'autres contrées le reconnurent. Un autre général de Mithridate aborda en Thessalie, et y débarqua une armée. Brutius Sura, détaché par le proconsul de Macédoine, arrêta ses progrès, le repoussa et le força de se rembarquer; puis, courant en Béotie, il remporta des avantages sur Archélaüs et Aristion, contre lesquels il se battit pendant trois jours de suite.

Tel étoit l'état des choses, lorsque Sylla parut dans la Grèce (en 87). Il alla d'abord, avec une armée peu nombreuse attaquer Athènes, le centre des forces ennemies, et où étoient Archélaüs et Aristion. Comme il avoit apporté fort peu d'argent, il dépouilla les temples de la Grèce les plus renommés; et, loin d'en avoir le moindre scrupule, il disoit en riant : « qu'il ne pouvoit manquer de » vaincre, puisque les dieux soudoyoient son » armée. » Le siége d'Athènes le forçoit en quelque sorte à ces procédés irréligieux; il

coûtoit des sommes immenses, parce que la 86.
place étoit extrêmement forte et bien défendue par Archélaüs. Sylla en désiroit la conquête avec d'autant plus de vivacité, qu'Aristion le faisoit insulter du haut des murailles. Comme il avoit des couleurs inégalement répandues sur le visage, les mauvais plaisans de la ville crioient que c'étoit une mûre parsemée de farine. Ils n'épargnèrent pas même Metella, épouse du général, pour laquelle il avoit la plus haute considération, femme d'une naissance et d'une vertu si éminente, que le peuple qui venoit de conférer la première dignité de la république à Sylla, doutoit s'il étoit digne d'une telle épouse.

Quoiqu'il corrompît ouvertement ses soldats, il ne laissa pas impunie la négligence ou la mollesse d'une cohorte qui avoit souffert que l'ennemi brûlât des ouvrages confiés à sa garde; il lui fit subir un châtiment ignominieux, qui devoit durer jusqu'à ce qu'elle eût réparé sa faute par quelque trait éclatant de bravoure; ce qui ne tarda guère. De part et d'autre on se battoit avec fureur; Archélaüs faisoit de nombreuses sorties, qui chaque fois donnoient lieu à des actions qu'on pouvoit presque appeler des batailles. Dans l'une d'elles il s'abandonna tellement à son courage, qu'é-

86. tant resté le dernier hors de la place, après qu'on en eut fermé les portes, il ne put y rentrer qu'au moyen des cordes avec lesquelles on le tira sur la muraille. Sylla ne pouvant forcer Athènes, la bloqua si étroitement, qu'elle fut réduite à la plus horrible famine. Néanmoins Aristion qui, au milieu de la détresse générale, nageoit seul dans l'abondance, ne vouloit pas qu'on se rendît; mais un côté foible de la ville ayant été indiqué à Sylla par des espions, il la prit enfin d'assaut (le premier mars 86) : elle fut livrée au pillage et à la fureur du soldat. Le sang y coula par torrens; outre ceux que le vainqueur égorgea, plusieurs se donnèrent la mort, ne voulant pas survivre à la ville, dont ils regardoient la destruction comme certaine.

Le premier mouvement de Sylla, en effet, fut de la faire raser; mais d'illustres citoyens d'Athènes, demeurés fidèles aux Romains et sortis de la place, s'étant jetés à ses pieds pour désarmer sa colère, et ayant été secondés par tous les sénateurs romains qui se trouvoient dans le camp, il se laissa fléchir, en disant « qu'il pardonnoit à un grand nombre de coupables en faveur d'un petit nombre d'innocens; et aux vivans, en considération des morts. » Il entendoit sans doute parler des

grands hommes qui avoient illustré cette ville, éternellement fameuse. Il la laissa donc subsister; mais ce ne fut qu'après bien du temps qu'elle put se relever du triste état où l'avoit mise un siége si désastreux. Aristion n'espérant point de grâce, s'étoit retiré dans la citadelle; la disette le contraignit de se rendre: on le mit à mort ainsi que tous les complices de ses crimes. Archélaüs, qui défendoit les ports du Pirée et de Munichie, lesquels formoient à part une place extrêmement forte, disputa le terrain pied à pied; quand les ennemis s'emparoient d'une muraille, il s'en trouvoit une autre derrière qu'il falloit attaquer de nouveau: ils en forcèrent six consécutivement, avant que le général de Mithridate évacuât le Pirée. Après l'avoir abandonné, il conserva encore le port de Munichie, où les Romains le laissèrent tranquille. Le Pirée et son arsenal qui pouvoit contenir les agrès de mille vaisseaux, furent détruits. 86.

Un autre général de Mithridate, Taxile, vint dans le nord de la Grèce avec cent dix mille hommes. Quoique Sylla n'eût pas le tiers de ce nombre, il méprisoit tellement ces Barbares, qu'il les alla chercher dans la Béotie; cependant ses soldats furent intimidés à la vue de l'immense multitude de leurs ennemis, et

86. montrèrent de la répugnance à les combattre. Sylla les accabla de travaux; alors ils lui demandèrent la bataille comme une grâce, et la gagnèrent. Elle se donna près de Chéronée; les Romains qui l'avoient appréhendée, s'en firent un jeu lorsqu'elle eut commencé. S'étant approchés fort près de l'ennemi, ses chars armés de faux, qui n'avoient pas assez d'espace pour acquérir de l'impétuosité, ne produisirent aucun effet. Les Romains, n'ayant aucune peine à repousser ou à éviter leurs attaques, en demandoient d'autres en riant, et à grands cris, comme s'il eût été question d'une course de chariots dans le Cirque. Dix mille des vaincus seulement purent se sauver et se retirer à Chalcis, avec Archélaüs qui avoit joint l'armée de Taxile, et fait près de lui d'inutiles efforts pour le détourner d'une bataille, et l'engager à traîner la guerre en longueur. Dès que Mithridate apprit cette défaite, il fit partir une autre armée de quatre-vingt mille hommes, sous les ordres de Dorylaüs. Ce général arriva dans la Béotie.

Un événement inopiné venoit de la faire quitter à Sylla. L. Valerius Flaccus, nommé, par la faction de Cinna, consul à la place de Marius, étoit arrivé dans la Thessalie avec des troupes destinées en apparence à com-

battre Mithridate, et dans la vérité, Sylla. 86.
Celui-ci se trouva dans une position peut-être unique, entre l'armée de Mithridate et celle du consul; mais, ne doutant jamais ni de sa fortune, ni de sa supériorité sur toute espèce d'ennemis, il couroit au-devant de Flaccus, lorsqu'il apprit l'entrée de Dorylaüs en Béotie. Aussitôt il retourne sur ses pas, et trouve ce général campé devant Orchomène avec Archélaüs, qui ouvrit encore l'avis de temporiser, et ne fut pas plus écouté que la première fois. Les Romains furent entourés d'abord; Sylla saisissant une enseigne, et s'arrêtant seul devant l'ennemi, ramena, par ce trait d'intrépidité, ses troupes et la victoire qui lui échappoit.

Il retourna prendre ses quartiers d'hiver en Thessalie, où il s'occupa de construire une flotte dont il avoit besoin pour tirer parti de ses avantages. Depuis assez long-temps il avoit envoyé Lucullus chez les rois et les peuples alliés, pour leur demander des vaisseaux; mais divers obstacles retardèrent le succès de cette commission. En abordant à la ville de Cyrène, capitale de la Cyrénaïque, province à laquelle nous avons vu que les Romains rendirent la liberté (en 97), Lucullus trouva que cette liberté dégénéroit en licence : tout y étoit dans

86. la confusion et l'anarchie. Les Cyrénéens, avant de lui donner les vaisseaux qu'il demandoit, le conjurèrent de rétablir l'ordre parmi eux. Ils avoient fait autrefois la même prière à Platon, qui, dit-on, leur répondit : « Il n'est guère possible de vous donner des » lois dans l'état de prospérité où je vous » trouve. En effet, ajouta-t-il, l'homme, » souple dans la disgrâce, est difficile à gou- » verner dans la bonne fortune. »

Les Cyrénéens étoient actuellement dans une situation propre à recevoir une constitution. Lucullus leur en donna une, en reçut des vaisseaux, et partit pour l'Egypte. Les pirates qui en infestoient depuis peu les mers, prirent ou coulèrent à fond plusieurs de ses navires. Avec le reste de sa flotte il gagna le port d'Alexandrie ; mais Ptolémée Lathyre, qui régnoit alors en Egypte, refusa de se déclarer contre Mithridate qui défendoit la cause commune des rois, et qu'il favorisoit secrètement ; néanmoins, comme il ne vouloit pas rompre avec les Romains, il prodigua les honneurs à Lucullus. Celui-ci, en le quittant, alla réunir tout ce qu'il put trouver de vaisseaux dans les ports de la côte Asiatique qui étoient demeurés attachés aux Romains, ou revenus à leur parti. Avec le secours des Rhodiens il fut en état de

tenir la mer Egée pour faciliter à Sylla le trajet 86.
en Asie.

Les affaires de Mithridate déclinoient aussi dans cette contrée. Se défiant des Gallo-Grecs, il avoit appelé près de lui leurs tétrarques (c'étoit le nom de leurs souverains), avec toutes leurs familles. Ces princes, se voyant comme prisonniers à sa cour, conspirèrent contre lui : le complot ayant été découvert, ils furent mis à mort ; trois cependant parvinrent à s'échapper, entre autres le célèbre Dejotarus, dont il sera parlé dans la suite. Ils réussirent à chasser un commandant que le roi de Pont avoit envoyé pour gouverner la Gallo-Grèce.

Ce prince traita aussi l'île de Chio avec une excessive rigueur. Deux motifs excitoient son ressentiment : il regardoit l'abordage qu'il avoit essuyé au siége de Rhodes, comme l'effet d'un complot formé contre lui ; et il paroît que les Romains avoient dans l'île un grand nombre de partisans. Zenobius, un de ses généraux, se saisit par surprise de la capitale, en exigea une forte contribution ; et sous prétexte que le poids de l'or n'étoit pas exact, il convoqua tous les habitans au théâtre, lieu ordinaire des assemblées dans les villes grecques ; et, les environnant de ses soldats, les

86. fit embarquer pour la Colchide, mettant à part les femmes et les enfans, qui furent ainsi livrés à la violence et aux outrages de la milice. Ces malheureux habitans de Chio passèrent à la vue d'Héraclée, ville amie de la leur : instruite de leur captivité, elle fit sortir une flotte qui les délivra; et dans la suite, ils revirent leur patrie.

Zenobius tenta de surprendre également Ephèse qu'il eût traitée comme Chio; mais il fut surpris lui-même, et mis à mort par ceux dont il méditoit la ruine. Plusieurs autres villes de ces cantons chassèrent les gouverneurs de Mithridate. Ce prince usa de la plus grande rigueur envers celles que la force de ses armes lui soumit; et, pour empêcher la révolte de s'étendre dans les pays qu'elle n'avoit point gagnés, il abolissoit les dettes, affranchissoit les esclaves, et donnoit droit de cité aux étrangers établis dans les villes. Ces mesures politiques ne purent prévenir diverses conjurations qu'on forma contre lui; elles furent étouffées dans le sang des conspirateurs.

85. Cependant Mithridate, après la perte de deux grandes armées, inquiet de l'issue d'une guerre qui alloit embraser son royaume, fit faire à Sylla des propositions de paix par Archélaüs. Le Romain les reçut avec une joie

qu'il sut dissimuler. Cinna et Carbon, maîtres 85.
de Rome, opprimoient ce que la ville avoit de plus illustre. Les patriciens obligés à la fuite, et n'espérant d'asile que dans le camp de Sylla, y étoient en si grand nombre, que la plus grande partie du sénat s'y trouvoit réunie. Leur protecteur brûloit du désir d'arracher la noblesse à la tyrannie qui pesoit sur elle, et d'anéantir les successeurs de Marius. La situation de Rome étoit connue d'Archélaüs; il voulut en profiter pour engager le général romain à ne pas se mêler des affaires de l'Asie : cette proposition fut rejetée avec hauteur et avec indignation. Archelaüs se vit contraint de souscrire aux lois qu'on voulut lui dicter; elles portoient que son maître se renfermeroit dans ses anciens Etats, paieroit aux Romains une contribution, et leur fourniroit soixante-dix vaisseaux armés. A ces conditions, il devoit être reconnu l'allié de la république.

Elles étoient si dures, que Mithridate ne se pressa pas de les ratifier; il espéra d'ailleurs que l'arrivée de Flaccus dans la Grèce, et la guerre qui paroissoit devoir éclater entre les deux généraux de Rome, pourroit changer la face des affaires. Flaccus n'avoit amené que deux légions; il devoit remplacer Sylla, qui

85. avoit été déclaré l'ennemi de la république ; mais personne n'étoit moins capable d'exécuter un projet si difficile. Il ignoroit le métier de la guerre ; de plus, sa cupidité, qu'il poussoit jusqu'à s'approprier une portion de la paye du soldat et tout le butin, son excessive sévérité, le caprice et la bizarrerie de son commandement, le rendoient odieux et méprisable. Il eût été impossible de plus mal choisir un antagoniste, pour l'opposer à Sylla qui se faisoit adorer de son armée. Il y avoit même pour Flaccus un très-grand danger à s'approcher de son ennemi : il l'éprouva bientôt. Un détachement de ses troupes alla grossir celles de son adversaire, et le reste eût suivi cet exemple, s'il n'avoit eu un lieutenant-général qu'on lui avoit donné pour suppléer à son incapacité : c'étoit Fimbria, l'homme le plus audacieux et le plus téméraire, déjà connu par l'assassinat qu'il avoit commis aux funérailles de Marius, mais qui savoit la guerre, et qui, loin de voler et de vexer les soldats comme son général, les flattoit et les corrompoit par l'excès de son indulgence, leur permettant de piller tout le monde, amis ou ennemis.

Flaccus, au lieu d'essayer de déposséder Sylla, eut soin de s'éloigner de lui. Il prit le

chemin de l'Asie. Rendu à Byzance, il fit camper sa troupe en dehors, tandis qu'il logeoit, lui, dans la ville. Fimbria qui étoit haï de son chef, et qui le méprisoit, persuade aux soldats que leur général a reçu de l'argent de Byzance, pour qu'il l'exempte de recevoir l'armée dans ses murs, et les plaint de demeurer exposés aux injures de l'air, tandis que Flaccus jouit de toutes les commodités et de tous les agrémens de la ville. La troupe, soulevée par ce discours perfide, entre dans Byzance les armes à la main, tue les premiers qu'elle rencontre, et se loge dans les maisons qui lui conviennent. 85.

D'autres querelles encore s'émurent entre le général et son lieutenant : celui-ci se croyant nécessaire, voulut intimider l'autre, en menaçant de se retirer ; Flaccus irrité, le casse sur-le-champ, et peu après passe seul le détroit pour se rendre à Chalcédoine. Fimbria, profitant de cette imprudence, excite d'abord en sa faveur la compassion des soldats ; puis, se voyant écouté avec intérêt, les exhorte à se défier de leur commandant, qu'il leur peint comme tout prêt à les vendre au roi de Pont. La troupe, échauffée par ses discours, destitue celui qui étoit nommé à sa place, et le rétablit dans son emploi. Flaccus accourt pour apaiser cette révolte ; mais il n'étoit plus

85. temps ; et, pour se sauver, il est obligé de se faire descendre du haut des murs. Fimbria le poursuit, le fait égorger, et prend le commandement de l'armée.

Pendant ces mouvemens séditieux, Sylla s'avançoit vers l'Hellespont ; il reçut en chemin des lettres de Mithridate, qui témoignoit sa répugnance à évacuer la Paphlagonie, et refusoit de donner ses vaisseaux. Les ambassadeurs du roi ajoutoient que leur maître, en s'adressant à Fimbria, en eût obtenu une meilleure composition. Sylla leur fit une réponse accablante : il dit que « le roi devroit » le remercier à genoux de lui laisser la main » qui avoit signé l'ordre d'assassiner cent » mille Romains ; qu'il alloit passer en Asie, » où il sauroit, et châtier Fimbria, et con- » traindre le roi de Pont à changer de lan- » gage. » Archélaüs, présent à cette audience, se jeta aux pieds de Sylla pour calmer sa colère, en lui disant qu'il iroit trouver son maître, et en obtiendroit la ratification du traité, ou se tueroit à ses yeux.

Fimbria eut la gloire d'accélérer cette ratification, par la vivacité avec laquelle il poussa l'ennemi commun. Un des fils du roi eut d'abord quelque avantage sur ce général, en défendant la Bithynie ; mais le Romain le défit

bientôt si entièrement, que ce jeune prince fut 85.
contraint de lui abandonner tout le pays, et de se réfugier près de Mithridate, à Pergame. Fimbria l'y suivit; le roi de Pont n'osant l'attendre, s'enfuit à Pitane, où il étoit pris, si Lucullus, commandant une flotte dans le voisinage, eût cédé à l'invitation de Fimbria, qui l'engageoit à bloquer ce port; mais l'amiral, soit par amitié pour Sylla. et pour ne pas le priver de l'honneur d'avoir terminé la guerre, soit par haine pour Fimbria, ne voulut pas se rendre à la prière de celui-ci, en sorte que Mithridate s'embarqua librement et se sauva.

Ce prince sentit alors que la paix seule 84.
pouvoit le garantir de sa ruine. Il demanda une entrevue à Sylla; l'ayant obtenue, il fit l'apologie de sa conduite. « J'avois entendu, » lui dit ce proconsul, vanter votre éloquence; » par la manière dont vous venez de défen- » dre une si mauvaise cause, je vois qu'on » ne m'a pas trompé. » Il fallut que Mithridate accomplît tout ce qui avoit été convenu avec Archélaüs: ainsi disparut la puissance qu'il avoit acquise en Asie, et dont il n'avoit joui qu'environ quatre ans. L'armée de Sylla murmura de ce que l'assassin de tant de Romains fût devenu l'allié de Rome. Son général lui fit comprendre qu'étant pressé

84. entre deux ennemis, il falloit nécessairement qu'il s'arrangeât avec l'un pour n'être pas accablé par leur réunion.

Dès qu'il eut terminé cet accommodement, il alla chercher Fimbria dans la Lydie. Celui-ci n'étoit pas seulement l'ennemi de Sylla ; on pouvoit le regarder comme celui du genre humain. Il exhortoit lui-même ses soldats au ravage des campagnes ; il exigeoit pour eux de fortes sommes des villes ; et celles qui s'y refusoient étoient livrées au pillage. Entré comme ami dans Cyzique, il suscita une querelle à ses plus riches habitans, prétendit qu'ils méritoient la mort, la fit donner à deux, pour épouvanter les autres, et contraignit ainsi les habitans de cette ville, de racheter leur vie au prix de tout ce qu'ils possédoient. Dion prétend que telle étoit sa cruauté et sa démence, qu'ayant un jour fait planter un nombre de croix plus grand que celui des malheureux destinés au supplice, il fit prendre au hasard parmi les spectateurs ce qu'il falloit de personnes pour qu'aucune croix ne demeurât vacante. La ville d'Ilion épuisa en quelque sorte sa barbarie. A son approche, les habitans avoient imploré la protection de Sylla, qui, alors éloigné d'eux, n'avoit pu que la promettre. Fimbria le sut, et entra dans la place ;

on ignore si c'est de force ou de gré. Dès qu'il 84.
y fut, il donna ordre d'exterminer tout ce qui respiroit, hommes ou animaux, et de raser la ville, après l'avoir pillée.

En gorgeant ainsi son armée de butin, Fimbria crut devoir compter sur son affection; il se trompa : aussitôt que Sylla se fut montré à la vue de son camp, et l'eut sommé de se désister d'un commandement auquel il n'avoit nul droit, les désertions devinrent si nombreuses, qu'il craignit de se voir entièrement abandonné. Il répondit néanmoins avec fermeté, que c'étoit l'autorité de Sylla, déclaré ennemi public, qu'on devoit regarder comme illégale, et il se disposoit à une vigoureuse défense; mais ses soldats refusèrent de se mesurer avec leurs concitoyens. Il se jeta vainement à leurs pieds pour les conjurer de ne pas le livrer à son ennemi; aucun ne l'écouta. Il engagea un esclave à poignarder Sylla; l'assassin fut arrêté avant d'avoir pu exécuter le crime. Enfin, dénué de toute ressource, il demande une entrevue au proconsul, qui la refuse, et lui envoie seulement un officier. Oubliant toute sa fierté, il sollicite sa grâce, alléguant sa jeunesse pour excuse : on lui répondit qu'il lui seroit permis de quitter l'Asie, s'il le désiroit. Ne se fiant pas apparemment à

84. cette déclaration, il se perça de son épée : le coup n'étant pas mortel, un de ses esclaves, à sa prière, lui en donna un plus assuré, et se tua sur le corps de son maître. L'armée de celui-ci se réunit à celle de Sylla.

Ce général, feignant d'ignorer le décret qui l'avoit proscrit, rendit compte de ses exploits au sénat et au peuple romain. Il imposa les plus fortes contributions à tous les cantons de l'Asie qui s'étoient déclarés contre la république (il y en avoit bien peu qui n'eussent pris ce parti), et elles tournèrent au profit de ses soldats, qu'il vouloit enrichir pour se les attacher : il gagna leur affection, à la vérité ; mais le moyen dont il se servit, les corrompit et les énerva. Au milieu d'une contrée où tous les genres de voluptés s'offroient à eux, on les laissa dans une inaction qui les invitoit à s'y plonger. Ils en rapportèrent l'amour du luxe et un penchant funeste à l'incontinence et à la débauche ; ils y prirent du goût pour les statues, les tableaux, les meubles précieux, et contractèrent l'habitude d'en dépouiller les particuliers, les villes et les temples : les mœurs des Romains avoient déjà souffert de leur première entrée dans l'Asie sous les ordres de Scipion, vainqueur d'Antiochus.

Les villes qui avoient favorisé Mithridate

subirent des peines rigoureuses ; entr'autres 84.
Ephèse, dont les habitans, pour lui complaire, avoient arraché avec outrage les monumens consacrés dans leurs temples par les Romains. Les esclaves affranchis par ce prince furent condamnés à la servitude ; étant nombreux, ils s'attroupèrent en armes, et parvinrent à s'emparer de quelques villes. En les reprenant, Sylla sévit contre elles, en démantela quelques unes, et réduisit les habitans de quelques autres en captivité. Enfin, l'Asie entière fut condamnée à payer d'avance les impôts de cinq années ; ce qui pouvoit aller à vingt mille talens. Lucullus, chargé de les recouvrer, s'y prit avec beaucoup de modération, et tempéra, autant qu'il put, l'amertume d'une si forte peine.

L'Asie étoit en même temps ravagée par les Romains et par les pirates. Le roi de Pont, au moment d'en être chassé, se soucioit peu des incursions faites dans un pays qui lui échappoit. Sylla vit, sans y mettre obstacle, ces forbans attaquer, prendre et piller des villes considérables. Forcé de retourner en Italie, il ferma les yeux sur une hardiesse qu'il n'avoit pas le temps de réprimer : il croyoit sans doute avoir fait à la patrie un assez grand sacrifice, en laissant Marius dominer

84. trois ans dans Rome, et y exterminer son parti, tandis qu'il s'occupoit, lui, à combattre et à réduire l'ennemi commun; et cette longanimité est véritablement un des plus beaux traits de son histoire. Après avoir mis ordre à tout, il partit pour l'Italie.

Durant l'intervalle qui s'écoula depuis la mort de Marius jusqu'au retour de son rival, il y eut oppression dans Rome; mais, comme une seule faction y dominoit, il n'y eut point de guerre civile. Un mal moins funeste, et très-fâcheux toutefois, affligea la république : la longue querelle des deux premiers citoyens de la ville, et la perte de l'Asie, firent resserrer toutes les bourses, et ruinèrent un nombre infini de particuliers qui avoient de grands établissemens dans cette belle province. Le contre-coup de leur désastre fut ressenti par beaucoup d'autres : tout commerce cessa; personne ne payoit. Flaccus, alors consul, envenima la plaie de l'Etat, en faisant porter une loi qui abolit les dettes jusqu'à la concurrence des trois quarts. Cette loi qui violoit la foi des contrats, base unique de la société, fut regardée comme infâme, et la mort violente de son auteur comme une juste punition. La rareté de l'argent fit recourir au remède toujours

dangereux, de l'altération des monnoies et 84.
du changement de leur valeur représentative. Ces variations furent si fréquentes, et même en sens contraires, que personne ne pouvoit connoître ce qu'il possédoit. Les préteurs et les tribuns s'étant assemblés, dressèrent un projet de loi pour fixer la valeur de la monnoie, et convinrent de le proposer en commun : quelques heures après, ces magistrats se séparèrent; alors, un neveu du célèbre Marius, M. Marius Gratidianus, préteur, courut dans la place publique, fit en son nom seul la proposition du règlement délibéré en commun; il fut accepté avec transport, et ce magistrat en eut tout l'honneur. Le délire de la multitude alla jusqu'à lui dresser des statues, devant lesquelles on offrit du vin, de l'encens, et l'on fit brûler des cierges (c'étoit ainsi que l'on honoroit celles des dieux): il espéroit par cette supercherie obtenir le consulat. C'est à cette occasion que, dans son Traité des Offices, Cicéron établit cette belle maxime, digne du Portique : « Ce qui n'est pas honnête » ne doit pas être regardé comme utile. » L'époque de la banqueroute dont nous venons de parler, se rapporte à l'année 86.

Ce fut à la même époque qu'une accusation intentée contre la mémoire de Pompeius Stra-

84. bon, fournit à son fils Pompée l'occasion de paroître avec éclat en public. On imputoit au père le crime de péculat, et l'on demandoit qu'on fît restituer par sa succession, ce qu'il avoit retenu des deniers publics : sa conduite ne rendoit l'imputation que trop vraisemblable. Le jeune Pompée se trouvoit impliqué dans cette affaire, mais pour des bagatelles ; il s'agissoit de quelques filets de chasse, et de quelques livres qu'il avoit reçus à la prise d'Asculum. Les orateurs les plus renommés parlèrent pour lui ; entre autres Hortensius, dont la gloire naissante éclipsoit déjà celle de ses confrères : Pompée lui-même, âgé alors de vingt ans, se défendit avec grâce et avec noblesse. Le préteur Antistius qui présidoit au jugement, fut si touché de son mérite, que pendant l'instruction du procès il lui promit sa fille : on le sut ; et lorsqu'il prononça le jugement d'absolution, la multitude y répondit par l'acclamation usitée pour les mariages, en prononçant le nom du dieu *Thalassius* qui les protégeoit.

La bienveillance que le peuple romain témoigna dans cette occasion pour la première fois à Pompée, s'accrut sans cesse, ne le quitta plus, et même lui survécut ; elle étoit justifiée par les qualités les plus écla-

tantes : la nature lui avoit donné les dehors 84.
les plus séduisans; on voyoit briller sur sa physionomie la majesté et la vivacité, tempérées par la douceur; on lui trouvoit de la ressemblance avec les effigies d'Alexandre; on l'appeloit du nom de ce prince, et il en étoit flatté. Il se distinguoit par son goût et son adresse pour les exercices militaires, par une éloquence naturelle et insinuante, par la sagesse et la modestie de sa conduite. Dès qu'il parut à l'armée, le cœur des soldats fut tout à lui; et, dans une occasion importante, l'affection qu'ils lui portoient fut singulièrement utile à son père. Pompeius Strabon étoit campé aux environs de Rome, assiégée par Cinna; celui-ci essaya de débaucher les troupes de son adversaire : un certain Terentius qui partageoit la tente du jeune Pompée, devoit le tuer; d'autres mettre le feu à celle du général. Le fils de ce dernier en soupant avec le traître est averti du complot : maître de lui-même, il achève le repas avec plus de gaieté qu'auparavant; au moment de se coucher, il sort à l'insu de son compagnon, et va doubler la garde du général. L'assassin se lève pendant la nuit, et plonge son épée à diverses reprises dans le lit vide de celui qu'il croit tuer; en même temps, les autres con-

84. jurés soulèvent l'armée. Pompeius étant haï, on plioit déjà les tentes pour partir et l'abandonner. Il n'osoit paroître; mais son fils court de tout côté pour tâcher de calmer les esprits, mêlant les larmes aux prières; et, voyant qu'elles sont impuissantes, il se couche par terre en travers de la porte du camp, et déclare qu'on ne sortira qu'en lui passant sur le corps. Ce spectacle attendrit les soldats; et à l'exception de huit cents, tous demeurèrent fidèles. Tel étoit le jeune Pompée, tel étoit l'astre qui se levoit sur Rome, lorsque Sylla penchoit vers son couchant.

Mais ce couchant devoit être terrible. Dès l'année précédente (85), sous le consulat de Cinna et de Carbon, ses lettres avoient répandu l'alarme à Rome. Se voyant en état de donner la loi, il écrivit au sénat sur le ton du reproche et de la plainte, sans néanmoins s'écarter de celui de la modération, qu'il avoit jusqu'alors affectée. Après avoir rappelé tous les services dont il pouvoit se glorifier, fait beaucoup valoir les derniers qu'il venoit de rendre, et particulièrement insisté sur celui dont lui étoient redevables tant d'illustres fugitifs qui trouvoient sous ses drapeaux un refuge contre les violences de Cinna, il opposoit à de si grands bienfaits, les injures qu'a-

voient souffertes ses amis, sa famille et lui-même. En finissant, il annonçoit qu'il reviendroit incessamment pour les venger. Sa lettre ayant été lue dans le sénat, cette compagnie témoigna hautement le désir de la paix, et députa vers Sylla, pour l'y engager, et lui offrir toute sûreté. Elle exigea aussi des consuls, qui avoient déjà fait de grands apprêts de défense, qu'ils les cessassent jusqu'à la réponse du proconsul. Ils le promirent ; et loin de tenir leur parole, s'étant fait continuer dans leur magistrature pour l'année actuelle, ils parcoururent l'Italie entière, afin d'y assembler de nouvelles troupes qu'ils firent embarquer pour la Dalmatie, dans le dessein d'aller avec elles à la rencontre de Sylla. Déjà la première division y étoit rendue ; mais la seconde ayant été rejetée par la tempête sur les côtes d'Italie, les soldats se retirèrent, ne voulant pas, disoient-ils, combattre leurs concitoyens ; les autres, qui étoient à Ancône, déclarèrent aussi qu'ils ne passeroient pas la mer. Cinna les assemble, et veut faire parler l'autorité ; mais il éprouve que celle qu'on usurpe n'est pas toujours solide, et que l'obéissance est incertaine quand elle n'est pas réputée un devoir : d'ailleurs la troupe étoit aigrie à l'occasion de Pompée,

84. qui venoit de se dérober du camp de Cinna, où il se jugeoit en péril. Elle ne douta point que son général n'eût formé le projet de le faire assassiner; aussi lorsqu'il voulut la réprimander, on lui lança des pierres; il s'enfuit. Un centurion le poursuit l'épée à la main : le consul se retourne, se jette à ses genoux, et lui présente une bague d'un grand prix. Pour comprendre la réponse du centurion, il faut savoir que les anciens mettoient leur cachet aux actes qu'ils signoient, et que ce cachet étoit communément la bague qu'ils avoient au doigt. « Je ne suis point ici, lui » répondit l'officier, pour signer un acte, » mais pour délivrer la patrie d'un tyran » détestable. » En même temps il le tua. Velleius prétend que ce fut une bonne fortune pour Cinna, qui méritoit les plus cruels supplices, et qui les eût subis s'il étoit tombé entre les mains de Sylla.

Carbon fit revenir les troupes envoyées en Dalmatie; mais il ne se hâtoit pas d'aller à Rome se faire nommer un collègue; il n'y vint qu'après la menace des tribuns, de le faire destituer par le peuple, s'il tardoit plus long-temps; et même, sous prétexte de mauvais présages, de quelques coups de tonnerre, l'assemblée fut rompue, et il demeura seul con-

sul le reste de l'année : la leçon du malheur de 84.
Cinna fut perdue pour lui; il le surpassa en cruauté. Le collége tribunitien de l'année précédente lui avoit déplu; un de ses membres fut précipité de la roche Tarpéienne, par ordre d'un des tribuns actuels, à l'instigation du consul. Les collègues de cet infortuné se voyant accusés, craignirent le même sort et allèrent trouver Sylla : tous furent condamnés à l'exil.

Bientôt les oppresseurs durent trembler à leur tour. La réponse du vainqueur de Mithridate arriva. « Il ne pouvoit jamais, disoit-il, » devenir l'ami de gens couverts de crimes; » si néanmoins on vouloit leur laisser la vie, » il ne s'y opposoit point; quant à sa sûreté, » il s'en reposoit sur l'attachement de ses » troupes. » C'étoit annoncer très-clairement son dessein de ne pas les licencier, et de s'en servir pour dominer la république. Cependant les sénateurs parurent très-satisfaits de cette réponse; mais Carbon fit décider la guerre. Pour s'assurer de la fidélité des villes et des colonies, il vouloit en exiger des otages. Le sénat, malgré sa foiblesse, s'opposa efficacement à ce projet, qui eût mis entre les mains d'un homme féroce la plus florissante jeunesse de l'Italie : le premier magistrat de Plaisance,

84. Castricius, lui avoit déjà résisté à cet égard. Carbon, indigné de l'opposition qu'il éprouvoit, dit qu'il avoit bien des épées à ses ordres. « Et moi, répondit Castricius, j'ai bien des » années. » Le consul n'insista pas davantage.

Hors de l'Italie quelques mouvemens éclatèrent en faveur de Sylla. Crassus, après la mort funeste des siens, en se sauvant, emmena trois amis et dix esclaves, avec lesquels il se réfugia en Espagne, où il avoit été autrefois lorsque son père y commandoit des armées; mais en arrivant, il trouva la terreur du nom de Marius aussi forte qu'à Rome. Le hasard lui ayant fait découvrir une caverne aux bords de la mer, il y entra ainsi que sa suite. Un ami qu'il avoit dans le voisinage pourvut à leur subsistance, en leur faisant porter des vivres dans un endroit désigné par un esclave, auquel il avoit annoncé la liberté pour prix de sa discrétion, et la mort, s'il témoignoit la moindre curiosité. Cet homme qui ne voyoit personne, mais qu'on apercevoit de la caverne, remplit fidèlement et heureusement sa commission journalière : elle dura huit mois. Lorsque Crassus eut appris la mort de Cinna, il se fit connoître, et assembla deux mille cinq cents hommes, avec lesquels il parcourut quelques villes d'Espagne.

Mais n'ayant pu y former un parti considéra- 84.
ble, il finit par aller joindre Sylla. Une autre tentative formée pour ce dernier dans l'Afrique, par Metellus Pius, n'eut pas de suites plus importantes. Metellus fut contraint de se sauver de ce pays et de se cacher jusqu'à des temps plus heureux pour la faction qu'il avoit prétendu soutenir (1). Ainsi rien ne sembloit
désespéré pour Carbon; il venoit d'achever 83.
son consulat, et ses amis remplissoient à présent cette magistrature. Leur premier soin fut de faire ordonner, par un sénatus-consulte, de licencier toutes les armées : s'il avoit été exécuté, la faction qui régnoit alors se seroit maintenue sans peine. Pour grossir le nombre de ses partisans, elle distribua les affranchis dans les trente-cinq tribus; ce qui étoit agréable à ces nouveaux citoyens, et leur donnoit la faculté d'être utiles à leurs protecteurs. Les consuls ne s'en tinrent point à ces mesures politiques; ils opposèrent quinze généraux et deux cent vingt mille fantassins à Sylla, qui

(1) Le préteur qui l'avoit chassé se rendit si odieux par ses rapines, par ses cruautés, et le projet qu'il forma de faire égorger les maîtres par leurs esclaves, que les Romains établis à Utique le brûlèrent vif dans son palais; et cette action ne donna lieu à aucune poursuite.

83. n'emmenoit, en y comprenant quelques troupes auxiliaires de la Grèce, que quarante mille hommes. Malgré cette extrême inégalité, celui-ci n'avoit qu'une crainte, c'étoit de voir ses soldats se retirer chez eux, dès qu'ils auroient repassé la mer; ils le surent, et la lui ôtèrent, en offrant d'eux-mêmes le serment de demeurer sous leurs drapeaux, et de s'abstenir de tout pillage en Italie. Pensant qu'il pouvoit avoir besoin d'argent, ils voulurent lui faire accepter une somme considérable; il les remercia, en disant que leur affection lui tiendroit lieu de tout.

Il partit de Dyrrachium avec douze cents voiles, et aborda, soit à Brindes, soit à Tarente : on ne sait dans lequel de ces deux ports. Son armée traversa une grande partie de l'Italie, sans causer ni dommage ni désordre, observant la plus exacte discipline; ce qui disposa tous les esprits en faveur du général. Cette contrée entière, ainsi que Rome, écrasées par la tyrannie de Carbon, et désespérant de la liberté, bornoient leurs vœux à une douce servitude : c'est de ce nom que les anciens appeloient la domination d'un seul. Arrivé sans obstacle en Campanie, Sylla y fut joint par Metellus Pius, qui, jouissant de la réputation d'un excellent citoyen, ne pouvoit manquer

de donner beaucoup de relief au parti qu'il 83.
embrassoit, et de lui attirer un grand nombre de soutiens.

Aussi adroit politique qu'habile guerrier, Sylla, dès qu'il se vit en présence du consul Norbanus, dans la Campanie, lui envoya des députés pour négocier. Ce magistrat eut la sottise de les maltraiter; rien ne pouvoit être plus utile à celui qui les envoyoit. Ses soldats indignés attaquèrent avec tant de vivacité l'armée consulaire, qu'ils la renversèrent du premier choc, lui tuèrent sept mille hommes, et prirent son camp. Cette victoire, qui ne coûta que cent vingt hommes à Sylla, rendit inébranlable la fidélité de ses troupes envers leur commandant. A la douleur que Rome dut ressentir d'une bataille où son sang couloit des deux côtés, se joignit celle que lui causa l'incendie du Capitole, qui fut brûlé par des mains inconnues sans qu'on sache à quel dessein. Les livres sibyllins y périrent: on les gardoit religieusement, parce qu'ils étoient censés contenir les destinées de la république.

Entre les nouveaux partisans que fit à Sylla son premier succès, on distingue Cethegus, qui avoit été d'abord un de ses plus violens adversaires, et dont la tête étoit du nombre

83. des douze, proscrites avec celle de Marius. Il se jeta aux genoux de Sylla, et offrit d'exécuter tout ce qu'il lui ordonneroit : c'étoit un factieux, qu'on reverra sur la scène. Verrès, dévoué par Cicéron à une si triste immortalité, et qui alors étoit questeur de Carbon, commandant de la Gaule cisalpine, passa sous les drapeaux ennemis, et n'oublia pas d'emporter la caisse militaire, qu'il s'appropria. C'étoit une odieuse perfidie ; car on sait quelle intimité l'usage, chez les Romains, établissoit entre le général et son questeur; aussi, en le récompensant dans la suite, Sylla, qui ne crut pas devoir se fier à un traître, l'éloigna-t-il de sa personne.

La fortune continua de favoriser ce général, qui, à la vérité, savoit la fixer par son adresse autant que par sa bravoure (1). Etant campé auprès de Teanum, vis-à-vis de Scipion, premier consul, il entama une négociation avec lui; les deux généraux se virent et convinrent d'une suspension d'armes. Scipion ne voulant rien conclure sans l'avis de son collègue, Sertorius fut dépêché à ce dernier; il avertit son général de se tenir en garde contre Sylla, dont

(1) Carbon, qui le connoissoit bien, disoit qu'il avoit à combattre en lui un lion et un renard, et que ce n'étoit pas le lion qui lui sembloit le plus à craindre.

il ne doutoit pas que la démarche ne cachât 83.
quelque piége. Ayant trouvé dans son voyage l'occasion de s'emparer de Suessa, qui tenoit pour les adversaires, il en profita, moins peut-être à cause de l'importance de la place, que pour rompre une trève qui lui sembloit plus dangereuse que la guerre. Sylla s'en plaignit comme d'une infraction aux clauses arrêtées. Scipion parut avouer le tort en rendant les otages qu'il avoit reçus; car on s'en étoit donné réciproquement. Cette conduite déplut à l'armée consulaire, à moitié gagnée déjà par les soldats de l'autre parti. Ceux-ci, dressés à ce manége de corruption par leur général, avoient, pendant la trève, prodigué l'argent et les promesses pour débaucher les troupes du consul; aussi bien Sylla n'eut qu'à se montrer aux portes du camp ennemi, elles lui furent ouvertes. Il y entra comme dans le sien, et joignit à son armée vingt mille hommes que commandoit Scipion. Il permit à ce dernier et à son fils de se retirer, et en usa de même, soit dans cette occasion, ou dans une autre, avec Sertorius, qui, jugeant par l'incapacité des adversaires de ce général, que l'Italie alloit être sa proie, partit pour l'Espagne, dont le commandement lui étoit échu en sortant de sa préture.

83. Néanmoins le parti populaire avoit tant de bras à son service, que Sylla sentit la nécessité d'augmenter ses forces; il chargea Crassus d'aller faire des levées chez les Marses; mais comme il falloit passer à travers le pays ennemi, Crassus lui demanda une escorte. « Je » vous donne pour escorte, lui dit le gé- » néral, votre père, votre frère et tous vos » proches assassinés, et dont je poursuis la » vengeance. » Crassus, aiguillonné par cette vive réponse, part sur-le-champ, et remplit sa mission avec courage et avec succès : ce ne fut pas la seule occasion où il fut utile à Sylla.

Pompée, qui avoit alors vingt-trois ans, lui rendit encore de plus grands services. Voyant les premiers et les meilleurs citoyens se rendre dans son camp, qu'ils regardoient comme un asile, il résolut, non pas seulement d'y chercher aussi sa sûreté, mais d'y arriver avec du renfort, et en quelque sorte comme un allié utile. Le Picenum, où il se trouvoit, étoit plein de ses clients et de ses admirateurs. On voyoit avec plaisir un jeune homme d'une grande fortune et d'une haute naissance fuir les délices et l'oisiveté, simple et austère dans sa vie privée, jusqu'à se passer du bain, qui, à cette époque, étoit presque regardé comme une nécessité, ne pas manger couché sur un lit,

suivant l'usage, mais assis; donner moins de 83.
temps au sommeil que la nature ne semble l'exiger; et, toujours occupé, ne prendre d'autre délassement que la variété des occupations. Ayant sondé les habitans du pays, il les trouva disposés à le suivre. Un particulier, pour avoir osé le traiter en public d'écolier qui vouloit faire le harangueur, fut sur-le-champ mis en pièces. Pompée profita de l'estime universelle qu'il inspiroit, et de l'anarchie actuelle pour se faire de lui-même général; et poussant très-loin la prérogative de l'emploi qu'il s'étoit donné, chassa d'Auximum quelques uns des principaux de cette ville qui tenoient pour Carbon; puis (quoique sans autorité publique) leva trois légions bien munies de tout, et alla joindre Sylla, ravageant sur son chemin les terres de ceux qui étoient de la faction opposée, et attirant à celle qu'il venoit d'adopter de nombreux partisans. Trois généraux qui commandoient chacun une armée, se concertèrent pour l'envelopper; il courut sur l'un, le battit, et la mésintelligence qui se mit entre les deux autres le débarrassa de tout danger. Le consul Scipion, qui s'étoit mis à la tête de nouvelles troupes, vint aussi à la rencontre du jeune général; mais ses soldats l'abandonnèrent

83. comme les premiers. Enfin, Pompée défit un gros corps de cavalerie commandé par Carbon. Sylla ignorant ces succès, et seulement instruit des premiers mouvemens de Pompée, s'étoit mis en marche pour le dégager de la foule d'ennemis dont il le croyoit enveloppé. Lorsqu'ils furent réunis, Sylla traita le jeune général avec la plus grande distinction. Parmi tant de personnages considérables qui environnoient ce chef de parti, Pompée étoit à peu près le seul pour qui il se levât et se découvrît. Crassus qui n'étoit pas traité de même, en fut jaloux. Celui qui excitoit son envie, ne se laissa pas éblouir de sa gloire. Sylla voulut lui donner, dans la Gaule cisalpine, la place qu'y occupoit Metellus, dont la lenteur nuisoit aux affaires. Pompée crut qu'il ne lui convenoit pas de déplacer un homme qui le surpassoit de beaucoup en âge et en réputation; il dit que si ce général le désiroit pour collègue, il se rendroit volontiers à son invitation; cet arrangement fut accepté. Pompée, outre les actions glorieuses qu'il fit dans la Gaule, donna par son exemple plus d'activité à Metellus; les lieutenans de Sylla furent presque partout victorieux.

Ses ennemis, toujours maîtres de Rome, élevèrent au consulat, avec Carbon qui l'exer-

çoit pour la troisième fois, Marius le fils, âgé 82.
de vingt-six à vingt-sept ans : l'élection de celui-ci étoit contraire aux lois ; mais elles se taisoient au milieu de la guerre civile. La mère du jeune consul pleura sur son élévation prématurée, dont elle prévoyoit la suite.

Il avoit, à la vérité, un adversaire qui n'oublioit rien de ce qui pouvoit accroître ses forces et diminuer le nombre de ses ennemis. Ce fut ce dernier motif qui le fit s'engager, par un traité conclu avec tous les peuples italiens, à les mettre en possession du droit de bourgeoisie qu'on leur avoit accordé ; aussi se croyoit-il, ou affectoit-il de se croire tellement sûr du succès, que si des plaideurs recouroient à sa justice, il répondoit qu'il jugeroit leur affaire à Rome, quoique cette ville et l'Italie presque entière fussent encore au pouvoir de ses ennemis.

Ils signalèrent par une lâche barbarie ce pouvoir qu'ils craignoient peut-être de perdre bientôt. Le préteur Brutus Damasippus commandoit dans Rome, en l'absence des consuls qui tenoient la campagne ; Marius lui envoya l'ordre de massacrer les chefs du parti de Sylla, c'est-à-dire, ceux de la noblesse. Le perfide préteur convoqua le sénat sous quelque prétexte, et introduisit dans la salle, des

82. assassins qui égorgèrent une foule de sénateurs ; entr'autres un proche parent du consul Carbon, et le seul honnête homme de sa famille, le beau-père de Pompée (1), et le vertueux Scevola, grand-pontife. Celui-ci étoit parvenu à sortir du sénat, et avoit gagné le vestibule d'un temple, où il fut tué : il avoit prévu son malheur ; mais quoique le parti de Sylla lui parût le plus juste, il disoit qu'il aimoit mieux tomber sous le fer d'un meurtrier que d'assaillir les murs de sa patrie. Les corps de ceux que l'on avoit assassinés furent outragés ; il y en eut un, auquel on avoit coupé la tête, qui fut attachée à une potence, et portée en cet état par la ville : les autres furent traînés dans les rues et jetés dans le Tibre.

Ces inutiles cruautés ne terminoient pas la querelle ; le consul Marius et Sylla se cherchoient pour la vider. Ils furent bientôt en présence, auprès de Sacriport (en latin *sacri portus*, entre Signia et Préneste). Sylla qui avoit eu la veille en songe d'heureux présages, à ce qu'il lui sembloit, vouloit combattre sur-le-champ ; mais ses soldats étoient si fatigués d'une longue marche faite sous des torrens de pluie, qu'ils se couchoient sur leurs bou-

(1) Sa femme se tua de désespoir.

cliers pour prendre quelque repos : leur général fut donc obligé de souffrir qu'ils dressassent un camp. Ils y travailloient, lorsque Marius vint les attaquer avec fierté, même avec insulte. La colère leur donna des forces, et, plantant leurs demi-piques en terre, ils courent sur l'ennemi l'épée à la main. Le choc est d'abord soutenu avec fermeté ; mais bientôt l'aile gauche de Marius commençant à plier, une portion de son armée passe dans les rangs ennemis, le reste se débande à l'instant : tous se retirent vers Préneste ; mais ils en trouvent les portes fermées ; et là, il s'en fait un horrible carnage. Marius entra dans la ville au moyen d'une corde avec laquelle on l'éleva jusqu'au haut de la muraille. Sylla, dans ses mémoires, disoit n'avoir perdu que vingt-trois hommes, en avoir tué vingt mille et fait huit mille prisonniers. Il fit massacrer tous les Samnites qui s'étoient rendus, regardant leur nation comme une implacable ennemie des Romains. 82.

Après cette victoire, on le vit se démasquer et changer subitement de conduite. Il avoit jusqu'à ce temps témoigné les plus grands égards à la noblesse, qui donnoit à son parti du lustre et de la force tout ensemble ; dès qu'il eut pris un ascendant marqué sur ses ad-

82. versaires, il lui préféra des hommes obscurs, plus dévoués à toutes ses volontés, et qui lui laissoient la gloire entière des succès. Ce fut ce motif qui lui fit confier à Lucretius Ofella le siége de Préneste, place très-forte, qu'il falloit attaquer régulièrement.

Pendant cette expédition, Sylla marcha vers Rome dont la conquête étoit le but et devoit être le prix de ses exploits; la disette affligeoit alors cette ville qui, depuis quelque temps, étoit accoutumée à de continuelles vicissitudes et à recevoir la loi du plus fort : elle ouvrit sans difficulté ses portes au vainqueur. Les chefs du parti opposé avoient fui à son approche ; il mit leurs biens à l'encan, assembla le peuple, déplora la nécessité qui l'avoit réduit à prendre les armes, et promit de rétablir incessamment l'ordre dans la ville, ainsi que l'ancienne constitution.

Ses adversaires, en lui abandonnant Rome, n'entendoient pas lui abandonner l'Empire; ils firent tous leurs efforts pour dégager Préneste; mais ils furent constamment battus par Sylla et par ses lieutenans. Ces disgrâces accumulées firent enfin perdre tout espoir aux principaux chefs de la faction populaire. Norbanus et Carbon quittèrent l'Italie ; ils laissèrent cependant après eux assez de troupes pour ba-

lancer encore la fortune. Des capitaines expé- 82.
rimentés et courageux, entr'autres Telesinus, avoient sous leurs ordres, outre plusieurs légions romaines, quarante mille hommes, soit Samnites, soit Lucaniens. Ayant vainement tenté de forcer les gorges qui menoient à Préneste, se voyant Sylla en tête, et sachant que Pompée se portoit sur ses derrières, Telesinus forme subitement le dessein d'enlever Rome qui étoit sans défense. Parti de nuit, il dérobe sa marche et arrive sans obstacle à une demi-lieue de la ville. La terreur y est au comble. Au point du jour, toute la jeunesse en sort à cheval, pour reconnoître l'ennemi et pour escarmoucher; elle perd du monde. Sept cents chevaux envoyés par Sylla et venus à toute bride harcellent les Samnites, en attendant le général; enfin il paroît bientôt, et après avoir fait prendre à la hâte quelque nourriture aux troupes, à mesure qu'elles arrivent, il les range en bataille. Deux de ses principaux officiers lui représentent qu'elles ont besoin de quelques momens de repos; il ne les écoute point, et fait sonner la charge : c'étoit le premier novembre, sur les trois heures du soir. L'aile droite, commandée par Crassus, enfonce l'ennemi et s'éloigne beaucoup trop du champ de bataille en le poursuivant. La

82. gauche, au contraire, où étoit le général en personne, ne se soutient qu'à peine. Sylla, monté sur un cheval blanc, reconnu par quelques uns des ennemis, et ne se ménageant pas, court personnellement les plus grands dangers. Telesinus, général samnite, animoit les soldats de sa nation, en leur disant : « Voici le » dernier jour de Rome. Point de liberté » pour l'Italie, si nous ne détruisons le re- » paire de ses tyrans. » Sylla ne s'étoit jamais trouvé dans un tel péril. Soit superstition ou politique, il tire de son sein une petite effigie d'Apollon, qu'il avoit enlevée de Delphes, et qu'il ne quittoit jamais, la baise, et adressant la parole au dieu qu'elle représente : « O Apollon, dit-il, après avoir donné tant » de victoires à l'heureux Sylla, ne l'as-tu » amené aux portes de Rome que pour » qu'il y périsse misérablement ! » En même temps, il excitoit les siens au combat, par ses prières, par ses menaces, et en prenoit même quelques uns par le bras, pour les contraindre à se retourner vers l'ennemi; mais ce fut en vain : les fuyards l'entraînèrent lui-même. Outre un grand nombre de personnages recommandables qui périrent de son côté, plusieurs de ceux qui étoient sortis de Rome pour être spectateurs du combat, payèrent de leur vie leur curio-

sité : ils furent tués ou écrasés dans ce désordre. 82.
Cependant Sylla parvint à réunir ses troupes enfoncées ; l'action recommença, se prolongea bien avant dans la nuit, et tout changea de face : Telesinus fut tué, son armée détruite ou dissipée, son camp pris. Peu de Samnites purent se soustraire à la mort, le général romain ayant défendu de leur faire aucun quartier. Le jour approchoit, lorsqu'on reçut des nouvelles de Crassus, dont l'imprudence avoit compromis sa faction, Sylla, et le salut de Rome.

Cette bataille, donnée près de la porte Colline, terrassa le parti de Marius, et termina la guerre Sociale, mais non les malheurs de la république. Jusque-là le vainqueur avoit en général paru doux et modéré, même compatissant ; on l'avoit vu fréquemment s'attendrir jusqu'aux larmes ; il avoit laissé apercevoir de l'enjouement et de la gaieté, dispositions de l'âme avec lesquelles la cruauté ne semble pas compatible : il changea tout à coup. Quant à Marius, il étoit en quelque sorte né féroce, et le pouvoir suprême, loin de changer son caractère, l'avoit fortifié. Il en fut autrement de Sylla ; et Plutarque observe à ce sujet, que son exemple est fait pour décrier l'extrême prospérité et la puissance absolue, soit qu'elles

82. changent les mœurs, soit qu'elles découvrent des vices qu'une autre fortune obligeoit de dissimuler.

Le premier acte par lequel, depuis sa nouvelle domination, il découvrit son penchant à la cruauté, fait frissonner d'horreur. Trois mille hommes, après le combat, ayant offert de se rendre, il promit de les laisser vivre, s'ils vouloient attaquer un corps de leurs compagnons qui résistoit toujours : la condition fut acceptée. Dans le combat qui en fut la suite, plusieurs ayant été tués de part et d'autre, six mille combattans qui restèrent se rendirent à lui sur sa parole ; il les rassembla dans un même lieu, sous prétexte de les distribuer dans ses légions, et les fit massacrer pendant une séance du sénat qu'il avoit convoqué près de là, dans le temple de Bellone. Cette compagnie paroissant épouvantée des cris effroyables qui frappoient ses oreilles, Sylla dit froidement aux sénateurs : « Prêtez-» moi attention, et ne vous occupez pas de » quelques misérables que je fais châtier. »

Sa cruauté s'exerça ensuite en détail sur les restes du parti vaincu. Il se trouvoit dans le nombre plus d'un coupable. On applaudit à la vengeance qu'il tira du barbare Brutus Damasippus, lequel, par ordre du jeune Ma-

rius, avoit égorgé l'élite de la portion de la 82.
noblesse qui étoit demeurée à Rome. Mais une quantité innombrable d'infortunés qui subirent le même sort, n'avoient pas de semblables crimes à se reprocher. Ce qu'il y avoit de plus déplorable, c'est que les créatures de Sylla se défaisoient sous son nom et de son aveu, de leurs ennemis personnels, ou même de ceux dont ils convoitoient les biens. Ces horreurs excitèrent des plaintes dans le sénat. Un de ses membres, dont le père avoit été immolé par Marius, dit : « Avec qui donc vi-
» vrons-nous, si l'on tue dans les combats
» ceux qui ont les armes à la main, et dans le
» sein de la paix, ceux qui sont désarmés ? »
Un jeune homme, C. Metellus, demande, en s'adressant à Sylla, quel seroit le terme des malheurs publics. « Nous ne cherchons point,
» ajouta-t-il, à sauver ceux dont vous avez
» résolu la mort; mais il faut au moins tirer
» d'inquiétude ceux auxquels vous laissez la
» vie. » Sylla répondit qu'il n'avoit pas encore déterminé quels étoient ceux auxquels il devoit faire grâce. Un obscur personnage, vil flatteur, lui dit : « Eh bien, faites-nous con-
» noître ceux que vous avez condamnés. » Le général déclara que c'étoit son dessein : ainsi fut amenée une proscription dont le seul nom

82. est encore aujourd'hui un sujet de frémissement.

Dès le lendemain, le souverain de Rome fit afficher dans la place publique une liste de quatre-vingts personnes, à la tête de laquelle étoient les consuls en charge, Carbon et Marius, et ceux de l'année précédente, Scipion et Norbanus, ensuite Sertorius, enfin toutes les personnes de marque du parti populaire. Le second jour, nouvelle liste de deux cent vingt; le troisième, autre liste d'un pareil nombre. En haranguant le peuple à ce sujet, Sylla dit effrontément qu'il avoit proscrit ceux dont sa mémoire lui avoit rappelé les noms, et qu'à mesure que les autres y reviendroient, il les proscriroit aussi; ajoutant qu'il ne pardonneroit à aucun de ses ennemis, et qu'il traiteroit avec la dernière rigueur ceux qui, depuis le jour de la rupture faite par Scipion de la trève convenue, avoient tenu pour le parti qui venoit de succomber. On voit quelle immense étendue il donnoit aux proscriptions. On fouilla Rome et l'Italie entière, pour chercher les coupables dont le nombre ne pouvoit se calculer, puisqu'on regardoit comme un crime d'avoir payé les taxes imposées par la faction de Marius, ainsi que les liaisons d'amitié, d'hospitalité, d'affaires avec un ennemi

de Sylla, un prêt ou un emprunt fait à un homme de la faction opposée à la sienne. C'étoit principalement contre les riches que ces accusations étoient dirigées : le nombre des proscrits de ce genre fut de quatre mille sept cents, dont deux mille sénateurs ou chevaliers. Sylla en fit gloire, et voulut qu'on insérât les noms de toutes ses victimes dans les registres publics. 82.

L'édit de proscription portoit peine de mort contre tous ceux qui, écoutant la voix de l'humanité, même de la nature, donneroient asile à un proscrit, fût-ce un frère, un père ou un fils. Un salaire de deux talens étoit promis au meurtrier quel qu'il fût, à l'esclave qui tueroit son maître, au fils qui arracheroit le jour à son père. Non seulement les biens des condamnés étoient confisqués, mais on déclaroit leurs fils et petits-fils incapables de posséder aucune charge.

Salluste, en rappelant cette atrocité, dit : « Depuis que le monde subsiste, personne, » avant Sylla, n'avoit préparé des supplices » à ceux qui n'existoient pas encore, et assuré » les vexations avant que la vie fût certaine. »

Il n'y avoit ni à Rome, ni dans toute l'Italie, aucun temple qui pût servir d'asile aux proscrits : on les égorgeoit partout ; les maris dans

82. les bras de leurs épouses, les fils entre ceux de leurs mères; des femmes furent livrées à cette boucherie; et il est à observer que le nombre des victimes de la vengeance n'égala pas, à beaucoup près, celui des victimes de la cupidité. Les assassins eux-mêmes convenoient que l'un devoit sa condamnation à ses jardins, un autre à ses bains chauds, un troisième à sa maison, trop belle pour son malheur. Un homme paisible, nommé Aurelius, qui n'avoit pris aucune part aux troubles, lisoit, uniquement par une curieuse compassion, la liste des infortunés; il y aperçoit son nom : « Ah » malheureux ! s'écria-t-il, c'est ma terre » d'Albe qui me proscrit! » A quelques pas de là il fut massacré. Un autre se trouva dans le même cas, avec cette différence, que chaque nom qu'il lisoit lui fournissoit d'odieuses réflexions. Sa punition fut prompte; il étoit sur la liste : dès qu'il l'eut vu, il tâcha de se sauver; mais il fut reconnu et poignardé.

Le fameux Catilina se distingua parmi les meurtriers, et commença dans ce temps le cours de ses crimes, dont nous parlerons plus d'une fois. Ayant tué son frère, afin d'en hériter, il le fit ensuite placer au rang des proscrits. Pour reconnoître une complaisance qui le mettoit à l'abri du supplice, il se chargea

de celui de M. Marius Gratidianus, dont Sylla 82.
venoit d'ordonner que le sang arrosât la tombe de Catulus, par représailles de celui de L. César, répandu sur le tombeau de Q. Varius. Cet infortuné Gratidianus, encensé quatre ans auparavant comme un dieu, fut alors traîné par la ville au-delà du Tibre, et battu à coups de verges durant tout le chemin. Arrivé au lieu du supplice, on lui arracha les yeux, on lui coupa les mains, la langue, on lui brisa les cuisses; et après lui avoir fait subir ces tourmens, Catilina lui trancha la tête de sa propre main. Un sénateur, témoin de ces atrocités, n'en put soutenir le spectacle, et tomba en défaillance; il fut tué sur-le-champ comme coupable de compassion. Catilina, dont les mains étoient souillées de sang, les lava dans l'eau lustrale d'un temple voisin, se faisant un jeu d'ajouter le sacrilége à l'assassinat, et courut déposer aux pieds de Sylla, dans la place publique, la tête qu'il venoit d'abattre. Le tyran, pour récompense, lui donna le commandement des soldats gaulois, ordinairement chargés de ces sanglantes exécutions. Un grand nombre de chevaliers des plus distingués tombèrent sous les coups de sa troupe. Il tua lui-même un d'eux, qui étoit son beau-frère.

82. Ces proscriptions criminelles servirent de voile ou de moyens à de plus grands crimes encore : un chevalier romain, de l'Apulie, qui en étoit couvert, Oppianicus, ayant fait assassiner secrètement le frère de sa femme, par un motif d'intérêt, la famille du mort lui déclara que si elle pouvoit trouver des preuves de l'assassinat, elle en demanderoit vengeance. Ce scélérat se rendit à Rome, fit proscrire ceux qui l'avoient menacé, et revint avec des soldats qui les tuèrent tous.

On gémissoit en secret de tant de barbaries ; mais la crainte enchaînoit tous les courages ; et les maîtres du monde supportoient la plus dure servitude, sans qu'on vît éclater un seul sentiment d'indignation, si ce n'est dans un enfant. Caton, alors âgé de quatorze ans, appartenoit à une famille amie de Sylla ; son précepteur le menoit souvent dans la maison de cet homme sanguinaire. Tout y inspiroit l'horreur et l'effroi ; à chaque instant on y apportoit des têtes sanglantes, ou l'on en voyoit sortir des infortunés pour être livrés aux plus cruels tourmens. Caton demande à son précepteur pourquoi on ne délivre pas la terre d'un tel monstre. « C'est, répond celui-ci, » parce qu'on le craint encore plus qu'on ne » le hait. » — « Que ne m'avez-vous donné

» une épée, reprit le jeune Caton, j'eusse 82.
» rendu ce service à ma patrie? » Le ton et l'air dont il prononça ces mots firent trembler le précepteur qui, dès ce moment, observa de près son élève, dans la crainte qu'il n'osât tenter un coup si hardi.

L'homme qui fut dans la suite le plus illustre des Romains, et jusqu'à présent des mortels, celui dont le nom devint le synonyme de la souveraine puissance, César, alors âgé de dix-sept ans (1), fut condamné par Sylla, quoique son nom ne se trouvât pas sur les tables de proscription. Il étoit neveu de la femme de Marius, et conséquemment cousin-germain du jeune Marius, actuellement consul: né dans le parti populaire, il s'y étoit encore lié volontairement par son mariage avec la fille de Cinna, que Sylla tout-puissant ne put le déterminer à répudier. Obligé de se cacher, il changeoit presque toutes les nuits de retraite, quoiqu'il fût malade de la fièvre. Etant un jour tombé entre les mains des satellites du tyran, il s'en tira moyennant une forte rançon. Sylla, vivement sollicité en sa faveur par des gens qui avoient tout accès près de lui, demeura long-temps inflexible. Ils insistèrent

(1) Il naquit en 99.

82. en lui demandant ce qu'il pouvoit craindre d'un enfant. Il répondit : « Vous le voulez, » soit; mais je vous préviens que vous sauvez » le destructeur de notre ouvrage et de notre » parti : je vois dans cet enfant plus d'un » Marius. » Un autre mot du même genre au sujet de César prouve encore l'extrême pénétration de Sylla. Ce jeune homme affectant des manières efféminées, laissoit toujours sa ceinture fort lâche. Sylla ne fut pas dupe de son affectation, et disoit souvent à ses amis : « Que cet air de mollesse ne vous trompe » pas; gardez-vous de cet enfant qui n'est rien » moins que ce qu'il paroît. » Quoiqu'on eût obtenu ou plutôt arraché la grâce de César, il fut néanmoins forcé de quitter l'Italie; il alla dans l'Asie faire ses premières armes.

Sylla se dédommagea par d'autres cruautés, du salut d'un homme qu'on enlevoit à sa vengeance. Il avoit envoyé à Ofella, qui étoit toujours devant Préneste, les têtes de quatre généraux ennemis. Les Prénestins, auxquels on les montra, voyant leurs chefs tués, connoissant d'ailleurs la désertion de Carbon et de Norbanus, et n'envisageant plus de ressources, ouvrirent leurs portes. Marius essaya de se sauver par des souterrains qui donnoient dans la campagne, avec un frère de ce Tele-

sinus qui s'étoit battu si vaillamment sous les murs de Rome; ils trouvèrent toutes les issues gardées par les ennemis. Ils se battirent l'un contre l'autre dans l'intention de se donner la mort, et d'échapper ainsi à l'inexorable Sylla. Marius, après avoir tué son compagnon, n'étant pas blessé mortellement, implora le secours d'un de ses esclaves, qui acheva de le délivrer de la vie. Sylla fit mettre sa tête sur la tribune; et, en la considérant, dit, pour insulter à la jeunesse de ce consul: « Qu'il » auroit dû manier la rame, avant d'entre- » prendre de tenir le gouvernail. » Ce jeune homme n'hérita de son père que la férocité. Après avoir donné quelques signes de courage, qui le firent appeler *Fils de Mars*, il dégénéra, dit-on, de manière qu'on le flétrit du nom de fils de *Vénus*. 82.

S'il faut cependant en croire Velleius Paterculus, Sylla étoit si éloigné de le mépriser, qu'il ne prit le surnom d'*Heureux* qu'après la mort de ce jeune homme. En écrivant aux Grecs, il traduisoit ce mot par un autre qui signifie *ami de Vénus*. Sa femme lui ayant donné deux enfans jumeaux des deux sexes, il fit appeler l'un *Faustus*, et l'autre *Fausta* (*Heureux* et *Heureuse*).

C'est au moment où il faisoit tant de mal-

82. heureux, qu'il se glorifioit de son bonheur. Il se baigna dans le sang à Préneste. Dès que la place eut été prise, il s'y étoit transporté. Lucretius avoit déjà fait mourir plusieurs des sénateurs qu'il avoit trouvés dans cette ville, et ceux qu'il s'étoit borné à faire emprisonner, furent égorgés par ordre de Sylla, qui enjoignit ensuite à tout ce qui étoit dans Préneste, de se partager en trois bandes : de Romains, de Prénestins et de Samnites. Il dit aux premiers qu'ils méritoient la mort, mais qu'il pardonnoit à des concitoyens ; quant aux Prénestins, il commença par examiner leur conduite, pour y conformer le traitement qu'il leur devoit : cette discussion l'ennuyant, il ordonna de les massacrer tous, avec les Samnites, auxquels il ne fit jamais grâce ; il l'offrit seulement à un Prénestin, son hôte, qui ne voulut pas devoir la vie au bourreau de ses concitoyens, et se mêla dans la foule où il périt avec eux. Cette boucherie fut de douze mille hommes ; on n'épargna que les femmes et les enfans : encore les réduisit-on à l'indigence, par le pillage de la place, et la confiscation de son territoire.

Sylla proscrivit des villes entières, et les vendit à l'encan, avec leurs possessions. Il fit faire le procès à celle de Sulmo, chez les

Volsques, avant même de l'avoir prise, et la 82.
fit condamner à être rasée. Il ruina celles des Samnites, ou les réduisit à l'état de simples bourgades.

L'Italie d'un bout à l'autre reconnoissoit les lois de Sylla ; les villes de Nole et de Volaterre, les dernières qui se défendirent, avoient été contraintes de se soumettre après une longue et opiniâtre résistance ; mais plusieurs provinces tenoient encore pour la faction opposée. Sans parler de Sertorius, retiré en Espagne, et dont les grandes actions sont postérieures à la mort de Sylla, Perperna occupoit la Sicile, Carbon et Domitius l'Afrique. Pompée fut chargé de réduire ces deux provinces. Celui qui commandoit dans la première, l'évacua dès que ce général y parut ; quant à l'Afrique, Carbon en étoit parti, et avoit débarqué à l'île de Cossura, pour se procurer des nouvelles sûres de ce qui se passoit en Italie. Il donna ordre à L. Brutus d'aller faire des informations sur ce sujet en Sicile. La barque de pêcheur qui portoit celui-ci fut prise, et il se passa son épée au travers du corps. Pompée, instruit du lieu où étoit Carbon, l'envoya prendre, lui et tous ceux qui l'accompagnoient. Dès qu'on les lui eut amenés, il ordonna leur mort, sans vouloir permettre qu'ils le vissent, ex-

82. cepté le chef qu'il fit traîner devant lui. Du haut de son tribunal, il insulta ce proscrit prosterné à ses pieds, et qui lui avoit été utile dans le procès fâcheux dont nous avons rendu compte; puis il ordonna sa mort, que Carbon subit lâchement. On reproche encore à Pompée la manière dont on prétend qu'il agit envers un autre proscrit, Soranius, ancien préteur, homme très-instruit dans les matières religieuses et philosophiques. On dit que Pompée, après avoir amicalement puisé dans sa conversation toute l'instruction qu'il désiroit d'en tirer, l'envoya au supplice, mais Crevier observe que ce fait est seulement attesté par un homme suspect, en ce qu'il étoit ami de César, devenu ennemi de Pompée : ce motif de suspicion est peut-être un peu léger. Plutarque assure cependant que Pompée servit à regret la vengeance de Sylla ; qu'il feignit d'ignorer les lieux de retraite choisis par plusieurs infortunés, et même en aida quelques uns à se sauver.

Il alla plus loin, et osa ouvertement faire grâce de sa propre autorité. Il avoit résolu de punir la ville d'Hymère, en Sicile, de s'être déclarée pour Marius. Sthenius, qui en étoit le citoyen le plus considérable, le vient trouver et le supplie de ne pas faire porter à une



foule d'innocens la peine due à un seul coupable. « Qui est ce coupable, dit Pompée? » — 82.
« C'est moi, répond Sthenius. J'ai entraîné
» tout le monde dans le parti qui a succombé :
» mes amis par la persuasion, mes ennemis
» par la force. » Touché de son courage,
Pompée pardonne et à lui et à ses concitoyens.

La Sicile entière eut à se louer de son gouvernement; il ne fit ni ne permit aucune vexation. Dans les marches, les soldats s'écartant quelquefois pour piller, il ordonna que leurs épées fussent cachetées à l'entrée du fourreau, et punissoit la rupture du cachet. Les guerres civiles avoient interrompu le cours de la justice; Pompée la rendit en personne avec autant d'équité que d'intelligence, quoique trop despotiquement peut-être; car les Mamertins alléguant leurs priviléges, pour se dispenser de reconnoître son tribunal, il répondit avec plus de hauteur que de raison, « Qu'il ne falloit point parler de lois à un
» homme qui avoit les armes à la main. »

Sylla pratiquoit cette maxime dans toute 81.
son étendue; il n'y avoit plus dans l'Empire romain d'autre loi que sa volonté : il jugea cependant devoir revêtir d'un titre quelconque le pouvoir sans bornes qu'il exerçoit. Il avoit tué les deux consuls Marius et Carbon;

81. toutes les charges curules étoient expirées avec l'année 82. Dans ces circonstances, on élisoit un entre-roi. Sylla étant sorti de la ville, manda au sénat qu'il convenoit de faire cette élection; il fut obéi à l'instant. On s'imagina que la nomination de ce magistrat avoit pour but, suivant l'usage, de donner des consuls à la république; mais le despote manifesta une autre intention : il écrivit à l'entre-roi, pour le charger ou lui enjoindre de déclarer de sa part au peuple, qu'il jugeoit nécessaire l'existence d'un dictateur, jusqu'à ce que l'Etat fût remis des violentes secousses qu'il venoit de ressentir; et il ajoutoit par post-scriptum, que si on vouloit lui imposer ce fardeau, il le supporteroit pour le bien de l'Empire, et lui rendroit encore volontiers ce service. Le peuple désira de conserver au moins l'ombre de sa liberté, en faisant un simulacre d'élection; il donna ses suffrages, quoiqu'il sût très-bien qu'il n'étoit pas le maître de choisir.

Depuis plus de cent vingt ans, Rome n'avoit pas vu de dictateur, et le peuple n'en avoit jamais nommé; car Fabius Maximus, auquel il avoit, à la vérité, conféré le pouvoir de la dictature, n'avoit eu que le titre de prodictateur; mais cette magistrature extraordinaire

n'avoit jamais été accordée, comme cette fois, 81.
pour un temps illimité : le pouvoir fut sans bornes comme sa durée. Sylla ne se contenta pas de celui qu'on avoit attaché à cette charge, dont les droits étoient cependant réputés exorbitans et tyranniques; il fut dit dans la loi rendue par l'entre-roi pour la dictature actuelle, non seulement que tout ce qu'avoit fait Sylla étoit approuvé, mais que pour l'avenir, il pourroit faire tout ce qu'il jugeroit convenable; établir des colonies, bâtir ou détruire des villes, donner ou ôter des royaumes, confisquer les biens, et disposer de la vie de tous, sans forme de procès. Il parut dans la place publique avec l'appareil le plus formidable, précédé de vingt-quatre licteurs qui portoient la hache au milieu des faisceaux, et entouré d'une garde nombreuse. L'exercice de sa nouvelle dignité commença par une atroce violence. Il faisoit élire des consuls; car il voulut conserver les formes de la république. Le conquérant de Préneste, Lucretius Ofella, se met au nombre des aspirans; Sylla lui défend de songer à cette magistrature; le candidat croit pouvoir se dispenser d'observer la défense, et continue de solliciter sur la place publique : le dictateur s'en aperçoit, et envoie un centurion le tuer. La foule s'émeut;

81. et, ignorant l'ordre de Sylla, saisit le meurtrier, et l'amène à ses pieds. « Qu'on le laisse » en liberté, dit le souverain, il n'a fait qu'exé» cuter mes ordres, et punir un homme qui » refuse d'y obéir. » Appien prétend qu'à cette occasion il débita un apologue dégoûtant, pour faire sentir au peuple qu'il l'extermineroit s'il s'avisoit de lui déplaire : la menace étoit bien dans son caractère, mais non pas la forme qu'on lui suppose.

Malgré son épouvantable despotisme, il eut quelque déférence pour les maximes des Romains. En triomphant de Mithridate, il ne fit paroître dans cette pompe le nom d'aucun des citoyens dont il avoit terrassé la faction, ni la représentation d'aucune des villes romaines qu'il avoit forcées. La mémoire de ses succès dans la guerre civile fut néanmoins rappelée, mais d'une manière qui lui fit honneur, et ne pouvoit affliger que les méchans. Son char étoit suivi d'une nombreuse troupe de citoyens de Rome, qui, protégés par ses armes contre les fureurs de Marius, reconnoissoient lui devoir la vie, et le proclamoient leur père et leur sauveur. La cérémonie dura deux jours. Parmi les dépouilles de l'Asie, qu'on y étala, se trouvoient 15,000 livres pesant d'or, et de 115,000 d'argent.

Sylla fit ensuite, dans l'Etat, des réformes 81.
qui prouvent qu'il n'avoit aboli la liberté qu'à son profit, et qu'il vouloit que le gouvernement républicain ressuscitât, du moins après sa mort. Outre les lois communes à toutes les nations policées, sous quelque forme qu'elles se gouvernent, il en fit rendre de relatives aux charges publiques, et remit en vigueur des règlemens utiles et souvent violés pendant les troubles qu'il venoit de terminer. Il voulut qu'on ne pût demander la préture avant d'avoir exercé l'emploi de questeur, et le consulat avant la préture, et renouvela la défense d'accorder le consulat à celui qui l'avoit déjà obtenu, si ce n'est après un intervalle de dix ans. Il est probable que cette loi ne fut portée que postérieurement à l'époque actuelle : car Sylla lui-même se fit donner le consulat l'année suivante, quoiqu'il ne se fût écoulé que sept ans depuis le premier qu'il avoit rempli ; à moins qu'on ne suppose qu'il se regardoit comme au-dessus de toute loi. Les guerres civiles et la cruauté de leurs chefs ayant dépeuplé le sénat, il le compléta en y faisant entrer trois cents chevaliers désignés par les suffrages des tribus assemblées. Par là il adoucit le coup qu'il porta en même temps au corps des chevaliers, en restituant aux sénateurs les

81. jugemens que leur avoit enlevés le plus jeune des Gracques. C'étoit un simple retour à l'ancien ordre de choses ; mais il innova beaucoup relativement au tribunat qui avoit été un foyer de séditions, et d'un autre côté néanmoins, utile sous bien des rapports ; le dictateur, malgré l'énormité de son despotisme, ne put en éteindre le nom ; mais il ne lui laissa guère autre chose : il voulut que ses membres fussent tirés du sénat, allant ainsi directement contre le but de son institution, qui étoit de garantir les foibles de l'oppression des grands ; il l'avilit même, en ordonnant que celui qui auroit été tribun ne pourroit jamais prétendre à une dignité supérieure. Le peuple vit avec une douleur amère, anéantir un pouvoir qui étoit comme le sien, quoique l'abus en eût été si souvent funeste à lui-même.

Mêlant aux actes législatifs des vexations tyranniques, Sylla vendoit en même temps les *dépouilles* des proscrits, auxquelles il ne rougissoit pas de donner ce nom odieux ; quelquefois il les distribuoit gratuitement, du haut de son tribunal. Des femmes décriées, des musiciens, des comédiens, de misérables affranchis obtenoient les revenus d'une ville entière, ou même à peu près de toute une province. Un jour que le dictateur présidoit à ces ventes

désastreuses, un prétendu poëte lui présenta 81.
des vers à sa louange, auxquels il manquoit jusqu'à la mesure; Sylla lui fit présent de quelqu'un des objets qu'il faisoit vendre, sous l'expresse condition qu'il ne versifieroit plus.

Les gens attachés au théâtre eurent la plus grande part à ses libéralités. Il les aimoit singulièrement dans sa jeunesse, et le goût auquel il ne put se livrer pendant les guerres de tout genre qui l'occupèrent, revint dans toute sa force, lorsqu'il fut tranquille et maître de ses actions. Il réunit donc une foule de bateleurs, et les admit tous les jours à ses repas; les plus effrontés étoient ceux qu'il préféroit: il faisoit avec eux assaut de bouffonneries, et leur permettoit la plus grande familiarité: cet homme si dur et si barbare, n'étoit plus le même à table; il s'y prêtoit à tout, et oublioit sa puissance et sa dignité.

Il ne borna pas à cette classe d'hommes la distribution de ses largesses; car il vouloit faire supporter aux citoyens les plus connus une portion de la haine qu'excitoient ses brigandages tyranniques. Aucun ne se prêta de meilleure grâce à ses intentions que Crassus; dévoré, presque dès son enfance, de la soif des richesses, il s'engraissoit avec volupté du sang des malheureux, l'achetoit à vil prix,

81. ou même s'en abreuvoit sans le payer : telle fut la source de sa fortune, la plus considérable peut-être qu'un particulier ait jamais possédée. Le dictateur trouva enfin de l'excès dans l'avidité de Crassus, qui osa proscrire de son chef un homme fort opulent, pour s'emparer de son bien : ce dernier trait lui fit encourir la disgrâce du maître. Malgré l'immensité des dons et le vil prix des ventes, les confiscations furent si nombreuses, que le trésor public en retira 350 millions de sesterces.

Cependant la différence de la valeur réelle au prix de l'adjudication étoit quelquefois presque incroyable. Cicéron nous a transmis un fait qui le prouve bien, et dont les circonstances, qui renferment une complication des plus noires iniquités, donnent une juste idée de ces temps déplorables.

La loi avoit fixé un terme aux ventes et aux proscriptions. Depuis plusieurs mois il étoit passé, lorsqu'un des plus notables citoyens d'Amérie, Sex. Roscius, fut assassiné à Rome par des scélérats qui en vouloient à son bien. Pour masquer leur crime, ils le firent mettre sur la liste de proscription, par le crédit d'un affranchi de Sylla, nommé Chrysogonus, qui avoit l'oreille de son patron. Les possessions de Roscius étant dès lors confisquées de droit,

l'affranchi se les fit adjuger pour deux mille sesterces; elles en valoient six millions : mais Roscius laissoit un fils qui tôt ou tard pouvoit dévoiler cette trame abominable. Les assassins, pour se délivrer d'une pareille inquiétude, de concert avec Chrysogonus, avec lequel ils avoient partagé sans doute la fortune de la victime, accusent le fils de l'assassinat du père. Ils se regardoient comme sûrs de la condamnation d'un accusé, qu'ils n'imaginoient pas que personne osât défendre contre un favori du dictateur. Effectivement les premiers orateurs de Rome refusèrent sa cause; mais Cicéron, alors âgé de vingt-cinq ans, eut le courage de s'en charger, et fit triompher l'innocence. Ce procès qu'il défendit d'une manière brillante, commença une réputation qui bientôt effaça toutes les autres. En ménageant Sylla, il accabla son affranchi, et parla même des affaires publiques avec une liberté courageuse, que les circonstances ne sembloient pas comporter. Il se plaignit hautement des vexations commises à l'abri d'une cause juste en elle-même, disoit-il; car il fut toujours un zélé partisan de l'aristocratie. Il ajoutoit : « Si l'on a pris les armes pour enrichir les derniers des hommes du bien d'autrui, si loin de pouvoir arrêter ces injus- 81.

81. » tices, on ne peut pas même les improuver, » la république n'est pas rétablie par cette » guerre, mais opprimée. »

Les proscriptions cependant cessèrent enfin; celle de Norbanus fut peut-être la dernière : il s'étoit retiré à Rhodes. Redemandé par Sylla aux habitans de cette ville, il s'y tua au milieu de la place publique.

Il ne restoit plus à Sylla qu'un ennemi à dompter : c'étoit Cn. Domitius Ahenobarbus, gendre de Cinna, et réfugié en Afrique, où, secondé d'Hiarbas, roi d'une portion de la Numidie, il assembloit des forces assez imposantes. Pompée eut ordre de s'y transporter de Sicile, où sa présence n'étoit plus nécessaire. Il s'y rendit sur une flotte qui portoit six légions, et alla, en débarquant, chercher son adversaire. Bientôt les armées furent en présence et en bataille. Une tempête qui dura presque tout le jour, détermina Domitius à se retirer. Attaqué dans sa retraite, il fut repoussé et poursuivi jusqu'à son camp. Pompée entreprit de l'y forcer, quoique la nuit approchât, et qu'il eût pensé être tué par la méprise d'un des siens qui le prit pour un ennemi. Afin d'en prévenir une pareille, il ôte son casque, et marche aux retranchemens, à la tête de ses troupes : son courage les anime,

et le camp est enlevé. Domitius reste sur la place; et de vingt mille hommes qu'il commandoit, il s'en sauve à peine trois mille. Les Romains entrèrent sur-le-champ dans les Etats d'Hiarbas. Ce prince est vaincu, tué, son royaume donné à un ami de la république, et la terreur des armes romaines renouvelée en ce pays. Cette expédition ne dura que quarante jours. 81.

Quelque temps après, Pompée reçut à Utique, où il venoit de se rendre, l'ordre de renvoyer ses légions, à l'exception d'une seule, avec laquelle il resteroit dans la province, en attendant son successeur. Ce général, piqué d'une mesure qui sembloit annoncer qu'il commençoit à inspirer de l'ombrage, dissimule néanmoins, et se décide à obéir; mais ses soldats se soulèvent et ne veulent pas souffrir qu'il se remette, sans défense, disent-ils, entre les mains d'un tyran : c'est ainsi qu'ils nomment le dictateur. Pompée tente tout pour les ramener à des sentimens plus pacifiques, mais c'est en vain; il leur déclare alors qu'il va se tuer à leurs yeux, s'ils s'obstinent : menace qui ramène enfin le calme.

La nouvelle de cette émeute étant parvenue un peu altérée à Rome, Sylla, qui crut que Pompée l'avoit excitée à dessein, dit, en

81. l'assimilant dans sa pensée au jeune Marius : « Ma destinée étoit de faire, dans ma vieil- » lesse, la guerre à des enfans. » Mais lorsque la vérité fut connue, le dictateur voyant la faveur publique se tourner vers Pompée, le combla d'honneurs, alla au-devant de lui, lorsqu'il revint à la ville, et le salua du nom de grand, que la flatterie avoit déjà donné à ce jeune guerrier, et que celui-ci prit lui-même dans la suite, lorsqu'il y vit tout le monde accoutumé par l'usage. Malgré la bienveillance que lui avoit témoignée Sylla, ce dernier ne voulut point consentir au triomphe qu'il sollicitoit. Tous les usages, toutes les lois s'y opposoient à la vérité ; il n'étoit ni consul ni sénateur, et jamais un simple chevalier comme lui n'avoit obtenu l'honneur auquel il aspiroit. Enfin, le dictateur lui opposa l'exemple de Scipion l'Africain, vainqueur en Espagne, qui néanmoins n'avoit pas triomphé, parce qu'il n'étoit revêtu d'aucune magistrature, et déclara qu'il s'opposeroit à une prétention trop ambitieuse. Pompée osa dire « que le soleil » levant avoit plus d'adorateurs que le soleil couchant. » Sylla n'entendit pas ce mot d'une extrême hardiesse, qui l'avertissoit que sa puissance baissoit, et que celle de Pompée s'élevoit ; mais voyant sur tous les visages un air

de surprise, il en demanda la raison : quand 81.
il l'eut apprise, il fut si frappé de l'audace ou de la témérité de ce jeune homme, que soit par un sentiment de crainte, soit par un mouvement d'admiration, il s'écria : *Qu'il triomphe, qu'il triomphe.*

Pompée, sans appréhender d'accroître le nombre des envieux que lui suscitoit une exception inouïe, vouloit faire traîner son char par quatre éléphans. Il en avoit amené plusieurs de Numidie ; mais les portes de la ville s'étant trouvées trop étroites, le projet n'eut pas d'exécution. La mutinerie de ses soldats forma même un obstacle à la cérémonie. Ce qu'ils avoient reçu de leur général n'ayant pu assouvir leur cupidité, ils annoncèrent qu'ils troubleroient la marche du triomphe ; mais leurs menaces dont le but étoit de lui arracher quelques gratifications, ne l'ébranlèrent point ; il déclara qu'il aimoit mieux s'abstenir du triomphe que de flatter des soldats rebelles. Cette fermeté lui ramena les esprits que sa démarche orgueilleuse avoit le plus aliénés ; et l'un des chefs du sénat dit qu'il le reconnoissoit actuellement digne du nom de Grand, et du triomphe.

Ce fut peut-être la gloire naissante de Pom- 80.
pée qui engagea le dictateur à se revêtir alors

80. du consulat, pour faire voir qu'il ne dédaignoit pas cette grande dignité, et qu'il n'avoit pas le projet de l'abolir. Cet exemple fut imité pendant bien des siècles par ceux qui, dans la suite, parvinrent au pouvoir suprême dans l'Empire.

Tandis que Sylla dominoit à Rome, Murena, qu'il avoit laissé dans l'Asie, y recommença la guerre contre Mithridate. Il paroît que ni l'un ni l'autre n'exécutoient de bonne foi le traité conclu entre Sylla et le roi de Pont. Cette guerre, quoiqu'elle ait duré trois ans, n'eut rien de mémorable. Des deux côtés, on s'attribua le gain de la dernière bataille qui se donna; d'où il faut peut-être conclure que la victoire demeura indécise. Un simple ordre du dictateur, notifié aux deux parties belligérantes, mit fin aux hostilités.

Malgré le retour de la paix dans l'Asie, cette province n'étoit pas tranquille; les pirates l'infestoient. Rome envoya dans la Cilicie, en qualité de proconsul, Dolabella, chargé de les réprimer; mais celui-ci amena avec lui, comme lieutenant, le fameux Verrès, plus dangereux pour ce pays que tous les pirates qui désoloient ses côtes. Cicéron a détaillé les déprédations et les violences qu'y commit ce scélérat; nous nous bornerons à raconter une seule de

ses actions qui renferme plus d'un crime, et qui 80.
pourra faire connoître le malheur des sujets de l'Empire dans ce siècle ; l'exemple des proscriptions l'avoit beaucoup augmenté. Après tant de cruautés exercées sur des citoyens, les magistrats des provinces se croyoient tout permis contre des sujets. Verrès ayant eu de son général une mission qui l'éloignoit de la Cilicie, passoit par Lampsaque, ville de l'Hellespont ; il y voit la fille d'un des hommes les plus considérables de la contrée, nommé Philodamus ; elle tente sa lubricité ; il donne ordre à sa suite de l'enlever : le père, vieillard respectable, et son fils, s'opposent à cet enlèvement. Les agens du ravisseur sont maltraités ; un de ses licteurs demeure sur la place; le peuple indigné s'attroupe, et veut mettre le feu à la maison qu'il occupe : il couroit risque d'y être brûlé vif, si les Romains établis dans cette ville n'eussent, à force de supplications, obtenu pour lui la permission de se retirer.

Lampsaque étoit du gouvernement de l'Asie, proprement dite, et sous le commandement du propréteur C. Néron, qui prit connoissance de l'émeute arrivée en cette ville. Verrès alarmé supplie Dolabella de venir assister à l'instruction du procès. Celui-ci, presqu'aussi pervers que son lieutenant, et qui

80. fut dans la suite flétri pour ses concussions dans la Cilicie, abandonnant sa province et le soin de la guerre dont il étoit chargé, se rend auprès de Néron, avec ses officiers, les tribuns légionnaires ; et tous se mettent au nombre des juges, sans en excepter Verrès, qui faisoit encore le personnage de témoin et celui d'accusateur, sous le nom d'un homme qu'il avoit aposté. Philodamus ne trouva personne qui eût le courage de le défendre ; néanmoins, malgré le crédit de Dolabella, premier opinant, malgré le grand nombre de juges qu'il avoit amenés, et qui lui étoient subordonnés, on ne put arracher une condamnation contre l'innocence, tant elle étoit évidente ; on prononça seulement que la cause n'étant pas suffisamment éclaircie, elle seroit plaidée de nouveau. Sur les instances pressantes de Verrès, inquiet et furieux de n'avoir pu réussir d'emblée, Dolabella parle avec hauteur à Néron qui étoit d'un caractère timide. Un second jugement rendu à une foible pluralité, condamna le père et le fils à perdre la tête : Néron lui-même en versa des larmes ; Lampsaque et l'Asie entière frémirent de cette monstrueuse atrocité. Il n'existoit plus, comme on voit, le temps où, suivant Cicéron, l'empire des Romains étoit si modéré,

qu'on pouvoit plutôt les regarder comme les 80.
protecteurs, que comme les maîtres du monde.

Il paroît que l'horrible conduite de Verrès et de Dolabella ne fut pas connue sur-le-champ à Rome ; on y étoit cependant alors dans un calme qu'on n'avoit pas goûté depuis bien des années. Sylla, qui avoit rétabli l'aristocratie au prix de tant de sang, et par là mécontenté doublement le peuple, sentit qu'il avoit besoin de se concilier au moins quelques partisans dans la multitude, et affranchit dix mille esclaves jeunes et vigoureux, qui devinrent autant de citoyens romains, sur lesquels il pouvoit compter. Il s'assura encore un appui plus solide, en établissant des colonies militaires dans toute l'Italie. Il partagea les terres confisquées sur un grand nombre de villes municipales qui avoient embrassé le parti vaincu, entre les officiers et les soldats de vingt-trois légions. C'étoit cent trente-huit mille guerriers qu'il attachoit à son sort.

Après avoir ainsi consolidé la plus haute 79.
fortune et la plus grande puissance que la terre eût vues jusqu'alors, il s'en démit volontairement. On s'étonne d'abord qu'un homme qui avoit tant provoqué de vengeances, osât renoncer au seul moyen qu'il sembloit avoir de s'en garantir. Mais on a très-justement observé

79. que le danger n'étoit pas si grand qu'il le paroît au premier coup d'œil. Il laissoit entre les mains de ses partisans et de ses créatures tout le pouvoir civil et militaire, des biens immenses qu'ils tenoient de lui, et qu'ils auroient perdus avec leurs charges, si son ouvrage eût été détruit. Quant aux douceurs du commandement, la satiété qu'il éprouva s'explique par le goût qu'il avoit toujours eu pour le plaisir. Rassasié de gloire, de richesses et de puissance, il ne désira plus qu'une vie tranquille et voluptueuse. Son abdication se fit sans éclat. S'étant rendu sur la place publique, il déclara de la tribune aux harangues, qu'il rentroit dans la classe des citoyens ordinaires; ajoutant qu'il étoit prêt à rendre compte de son administration, si quelqu'un le demandoit; puis renvoya ses licteurs et ses gardes, et se promena tranquillement au milieu de quelques amis. Le peuple le regardoit avec une sorte de saisissement et d'effroi. Lorsqu'il se retira, un jeune homme lui tint des discours injurieux, et le suivit en l'outrageant toujours. Sylla ne s'émut nullement, et dit en rentrant chez lui : « Voilà un jeune homme dont l'insolence sera » cause que si quelqu'un parvient au même degré de puissance que moi, il ne s'en démet» tra pas aussi aisément. » Ce fut ce qui arriva.

César, dans la suite, se moquoit de cette abdication ; ce qu'il exprimoit par un jeu de mots qui ne peut être rendu en français (1). 79.

En renonçant à la dictature, Sylla ne renonça pas entièrement aux affaires ; il voulut empêcher que le consulat ne fût donné à Lepidus. Le crédit de Pompée qui appuyoit ce candidat, l'ayant emporté, Sylla dit à ce jeune imprudent que son triomphe enivroit : « Félicitez-vous d'avoir fait nommer Lepidus consul, même avant Catulus son collègue ; c'est-à-dire, d'avoir fait préférer le plus violent des séditieux, au citoyen le plus vertueux de Rome : au reste, je vous préviens que vous venez d'armer contre vous un adversaire. » Ce fut encore une prédiction qui s'accomplit.

Peu après son abdication, Sylla offrit à Hercule la dixième partie de son bien ; et à cette occasion, il donna au peuple une fête et les repas les plus somptueux pendant plusieurs jours. Elle duroit encore, lorsque sa femme tomba malade. Comme une réjouissance reli-

(1) Suétone rapporte qu'il disoit : *Syllam nescisse litteras, qui dictaturam deposuerit.* Le mot *dictatura* signifie la dictature, et en même temps a du rapport à la fonction des maîtres qui dictoient à leurs écoliers.

79. gieuse ne devoit pas être troublée par l'appareil de la mort et du deuil, il répudia son épouse, de l'avis des pontifes, et l'envoya dans une maison étrangère : ce n'étoit point par inhumanité, mais par piété; car il en avoit, dit-on, beaucoup (1). Il fit à Metella de magnifiques obsèques, dans lesquelles il excéda les dépenses fixées par ses propres lois. Il n'observa pas davantage celles qu'il avoit portées contre le luxe de la table, et continua de faire asseoir tous les jours à la sienne une foule d'histrions.

Il avoit, à ce qu'il paroît, pour Metella plus de respect que d'attachement. Peu de temps après sa mort, étant au théâtre, une femme passa derrière lui, et arracha un morceau de son vêtement. Sylla étonné se retourne; elle lui dit : « Vous êtes heureux; j'ai désiré » avoir quelque chose de vous qui me portât » bonheur. » La familiarité de cette femme, nommée Valeria, et sœur de l'orateur Hortensius, lui plut; il s'occupa beaucoup d'elle pendant tout le spectacle, et ne tarda pas à l'épouser.

---

(1) Il étoit même superstitieux, regardant les songes comme des inspirations du ciel ou comme des prédictions.

Il se retira ensuite à sa maison de campagne 78.
à Cumes, où la chasse, la pêche et les voluptés de la table partageoient ses loisirs. Bientôt il fut atteint de la maladie pédiculaire. Il chercha dans le travail des distractions à ce mal dévorant, et se mêla même d'affaires publiques. Ayant su que la ville de Pouzzoles, dans son voisinage, étoit troublée par des dissensions politiques, il lui traça une forme de gouvernement. Deux jours avant sa mort, il travailloit à la rédaction des mémoires de sa vie. Son testament contenoit des legs pour tous ses amis. Il n'y fit pas mention de Pompée; la gloire de ce jeune capitaine sembloit lui avoir inspiré une jalousie qui le refroidit à son égard. La veille de sa mort fut marquée par un acte de violence et de cruauté. Ayant appris qu'un magistrat de Pouzzoles différoit de payer ce qu'il devoit à cette ville, et qu'il attendoit que Sylla ne fût plus, pour dénier ouvertement sa dette ou refuser de l'acquitter, il le fit amener dans sa chambre, et donna ordre à ses esclaves de l'étrangler. La colère où il se mit, l'agitation qu'il se donna, précipitèrent sa dernière heure; elle fut précédée de tourmens horribles. Telle fut la fin de celui qui, seul entre tous les mortels, dit Pline, avoit osé prendre le surnom d'heureux, si peu fait

78. pour la condition humaine : il lui auroit mieux convenu, observe avec raison Velleius, s'il eût cessé de vivre le jour qu'il acheva de vaincre.

Ses funérailles donnèrent lieu à de grandes contestations : le sénat et le consul Catulus vouloient l'inhumer avec pompe au Champ-de-Mars; l'autre consul, Lepidus, s'y opposoit, n'ayant pas oublié que Sylla s'étoit efforcé de traverser son élection; mais les sénateurs, aidés du crédit de Pompée, l'emportèrent; et jamais Rome n'avoit vu d'obsèques aussi somptueuses que celles d'un homme qui l'avoit remplie de deuil. Il avoit ordonné que son corps fût brûlé : c'étoit contrevenir à l'usage observé dans sa famille; mais ayant, par une lâche vengeance, fait déterrer et jeter Marius à la voirie, il craignit les représailles. Son épitaphe qu'il avoit, dit-on, composée lui-même, annonçoit que « jamais personne n'avoit » fait autant de bien à ses amis, ni de mal à » ses ennemis. » Il est le dernier des généraux de Rome qui ait agrandi l'enceinte de la ville : honneur réservé, comme nous l'avons dit, à ceux qui reculoient la frontière de l'Empire, et que négligèrent dans la suite ceux qui eurent droit d'y prétendre.

Sylla venoit de montrer les voies qui mènent

à la destruction du gouvernement républicain, 78.
en apprenant aux généraux à s'attacher leurs troupes, au point de les détacher entièrement des intérêts de la patrie, et en donnant aux soldats les terres confisquées : méthode infaillible pour leur faire désirer et opérer des révolutions. Il avoit détruit le préjugé qui faisoit regarder l'asservissement des Romains comme impossible. Il leur avoit imposé le joug pendant deux années entières, et ne l'avoit retiré à demi que par un acte de sa libre et franche volonté. Pompée s'efforça toujours d'acquérir le pouvoir dont le dictateur avoit joui; mais il désiroit qu'on le lui donnât, et répugnoit à le ravir, ne voulant point employer de violence.

Le consul Lepidus n'étoit pas si délicat sur les moyens de réussir; il entreprit de relever le parti qui avoit succombé; ce qui ne pouvoit se faire sans les plus violentes commotions; mais il s'en falloit bien qu'il eût les qualités nécessaires pour venir à bout d'une si haute entreprise. Il avoit pillé la Sicile pendant la préture qu'il y avoit exercée; et, sans la faveur du peuple qu'il s'étoit procurée, et qui intimida ceux qui l'accusèrent de concussion au point de les décider à cesser leurs poursuites, il eût subi une condamnation infamante. Pen-

78. dant la dictature de Sylla, cet homme qui s'annonça dans la suite comme le vengeur des proscrits, s'étoit gorgé de leurs biens. Il prétendit y avoir été contraint par la crainte de la vengeance du vainqueur. Ces dépouilles et les concussions qu'il s'étoit permises dans la Sicile, lui procurèrent les moyens d'acheter le consulat.

Après l'abdication du dictateur, il déclama violemment contre sa tyrannie, proposa de renverser son ouvrage, et s'offrit au peuple pour chef d'un projet qui avoit une couleur très-apparente de justice, puisqu'il s'agissoit non seulement de rendre au tribunat ses prérogatives, mais de restituer les biens des proscrits à eux ou à leurs familles, et de rappeler ceux qui existoient encore. Cependant, outre que les intentions de Lepidus n'étoient pas si pures qu'il les annonçoit, et qu'il songeoit uniquement à ses intérêts, et non à ceux des infortunés pour lesquels il affectoit tant de zèle, on ne pouvoit revenir sur le passé, sans déchirer de nouveau les entrailles de la république, et sans courir même le risque de la renverser. Aussi Catulus, secondé de tous les gens de bien, s'opposa-t-il aux desseins de Lepidus, mais avec trop de mollesse; car il eût été facile de les faire avorter dans leur

naissance, et on laissa tout le temps à ce fac- 78.
tieux d'acquérir une consistance redoutable. Il agit peu durant la vie de Sylla, se contentant de disposer la populace en sa faveur, par des largesses; mais immédiatement après sa mort, il souleva l'Etrurie, où Marius avoit eu beaucoup de partisans, et qui s'étoit défendue avec constance. Il rassembla les proscrits qui avoient échappé à la mort, et, lorsque ses partisans furent assez nombreux pour former un corps d'armée, il alla se mettre à leur tête. Ses forces néanmoins n'étoient pas très-considérables; Catulus vouloit qu'on l'attaquât sans différer, mais le sénat préféra un accommodement. On entra en négociation avec un rebelle qui avoit les armes à la main; pour les en faire tomber, on exigea que les consuls jurassent de ne pas combattre l'un contre l'autre, et l'on convint de donner à Lepidus le gouvernement de la Gaule narbonnaise, avec des troupes. Celui-ci, non content de voir sa révolte récompensée, ne songea qu'à éluder son serment; il laissa écouler le temps de son consulat, sans venir à Rome où l'appeloit l'élection des magistrats pour l'année suivante, s'en approcha ensuite avec l'armée qu'on avoit imprudemment mise entre ses mains, et demanda un autre consulat. Ne de-

78. vant pas cette fois avoir le même collègue, il s'imaginoit que son serment cesseroit de le lier. Son absence de la ville avoit obligé d'élire un entre-roi.

77. L'orateur Philippe s'éleva fortement dans le sénat contre la foiblesse de sa compagnie, et la perfidie de Lepidus; il fit décréter que Catulus, nommé proconsul, après l'expiration de son consulat, défendroit la ville, et veilleroit à la sûreté de la république. Mais comme on lui connoissoit plus de qualités civiles que de guerrières, on lui adjoignit Pompée qui ne balança pas entre l'intérêt public et ses liaisons avec un rebelle. On se battit sous les murs de Rome, près du pont Mulvius (ponte Mole). Lepidus, défait en un moment, se sauva en Etrurie; Catulus l'y poursuivit, et Pompée alla chercher M. Brutus, ami du vaincu, et que ce dernier avoit laissé avec quelques troupes à lui dans la Gaule cisalpine. Il ne trouva de résistance que devant Modène, où Brutus s'étoit renfermé. Mais enfin, celui-ci finit par se remettre entre ses mains, ou volontairement, ou contraint par la désertion des siens. Le vainqueur, après l'avoir envoyé à Reggio avec une escorte, dépêcha le lendemain des gens pour le mettre à mort: cruauté d'autant moins excusable, qu'il avoit mandé

au sénat que son prisonnier s'étoit rendu de bonne grâce. Lorsqu'il l'eut fait tuer, il écrivit dans un autre sens. 77.

Catulus, de son côté, livra une bataille à Lepidus, près de Cosa, en Etrurie ; il auroit bien pu être défait, si Pompée, arrivant à son secours, n'eût fait pencher la balance en sa faveur. Le vaincu, avec les débris de son armée, se réfugia dans la Sardaigne ; il y trouva un préteur qui l'empêcha de s'y établir solidement. Une disgrâce domestique, l'infidélité de sa femme, dont il fut instruit par une lettre qu'il avoit interceptée, acheva de l'accabler; il mourut de chagrin. Perperna se mettant à la tête des troupes assez nombreuses qui lui restoient, passe en Espagne avec elles.

Le sénat, qui n'avoit d'autre désir que celui de la paix, et d'autre ambition que de la consolider, s'abstint de toute vengeance ; il accorda une amnistie générale ; elle fut confirmée par un décret du peuple, qu'on regarda comme l'ouvrage de César, dont le beau-frère, L. Cinna, étoit dans le parti vaincu, et qui d'ailleurs ne perdit jamais de vue l'intérêt de la faction de Marius. La clémence du sénat eut plus d'un effet utile : en épargnant le sang des Romains, en fermant la porte à de nouveaux malheurs, elle prévenoit un désespoir

77. qui eût pu pousser ses ennemis sous les drapeaux de Sertorius, déjà trop redoutable.

Il ne restoit plus que lui qui soutînt encore ouvertement la faction de Marius; depuis six ans, il étoit parti, comme nous l'avons vu, pour l'Espagne. Il trouva les gorges des Pyrénées occupées par des Barbares, contre lesquels il falloit tirer l'épée si l'on ne vouloit leur ouvrir sa bourse. Sa suite jugea ce tribut honteux, et n'étoit pas d'avis de s'y soumettre; mais il se moqua de cette fierté hors de saison, et dit « qu'il achetoit le temps, la chose du » monde la plus précieuse pour celui qui a » de grandes choses à exécuter. » Il paya donc le droit de passage; et sa diligence lui procura un asile en Espagne. Voulant s'y procurer un établissement solide, il fit tout pour mériter la bienveillance des naturels du pays, auxquels la mauvaise conduite des derniers préteurs avoit inspiré l'aversion du nom romain. Il gagna les grands par ses manières caressantes, et le peuple par la diminution des impôts. Rien ne causa plus de plaisir aux Espagnols que l'exemption du logement des gens de guerre, qu'il leur procura, en obligeant ses troupes de construire, dans le voisinage des villes, des casernes où il logeoit avec elles.

Sylla, maître de Rome, en avoit fait partir 77.
une armée pour combattre Sertorius. Celui-ci donna six mille hommes à un bon officier, pour fermer le passage des Pyrénées ; mais ce commandant ayant été assassiné par un traître, sa troupe se débanda. Sertorius hors d'état de tenir la campagne, se renferma dans Carthagène avec trois mille hommes, et n'y resta que le temps nécessaire pour s'embarquer avec eux sur des galères qu'il avoit eu soin de faire construire. Après différentes tentatives malheureuses, pour descendre sur quelques côtes d'Afrique ou d'Espagne, ayant joint à sa flotte quelques petits navires de pirates ciliciens, il alla enfin débarquer un peu au-delà de l'embouchure du Bætis. Là, des navigateurs qui arrivoient des îles Atlantiques ou Fortunées (des Canaries), lui en firent une description qui le ravit : ils lui dirent qu'il y régnoit un printemps éternel, que la terre, même sans culture, y produisoit des fruits délicieux, et qu'on croyoit généralement que c'étoient là les Champs-Elysées célébrés par Homère (1). Naturellement doux, et plus dégoûté du commerce des hommes,

(1) La description qu'Horace fait de ces îles, épode seizième, est conforme à ce récit.

77. qu'aigri par ses infortunes, Sertorius désira vivement s'établir dans ces îles qu'on lui peignoit comme un séjour enchanteur, et y passer, loin de la tyrannie, une vie innocente et tranquille. Il en fit la proposition à sa suite : elle n'étoit pas faite pour tenter des pirates. Ceux qui se trouvoient sur sa flotte le quittèrent, et allèrent en Mauritanie où voyant une guerre civile allumée, ils offrirent leurs services à l'une des factions. Sertorius, craignant que les siens aussi ne l'abandonnassent, les mena dans le même pays, et s'attacha au parti contraire, qu'il rendit victorieux. Il en reçut une récompense, moyennant laquelle il pouvoit faire subsister quelque temps sa troupe; mais ce secours passager le laissoit toujours dans la plus grande incertitude de son sort. Il en fut tiré par une ambassade qui lui arriva de la part des Lusitaniens, pour le prier de se mettre à leur tête. Ces peuples défendoient encore leur liberté contre les Romains, et avoient peine à se soutenir; sur la réputation que Sertorius avoit acquise en Espagne, dans le peu de temps qu'il y étoit resté, ils ne virent que lui qui pût les sauver.

Leur confiance ne pouvoit être mieux placée : étranger aux voluptés, incapable de crainte

dans les plus grands dangers, modéré dans la 77.
bonne fortune, aucun général de son temps ne l'a surpassé pour l'intrépidité en rase campagne, et nul ne l'égala en ce qui dépendoit de la ruse et de l'habileté : dans ce genre, c'étoit un autre Annibal, et les Espagnols lui en donnèrent le nom dans la suite. Il s'entendoit aussi, comme ce grand homme, à manier l'esprit du soldat; une force de corps, augmentée et entretenue par la plus grande sobriété, lui rendoit faciles et légers tous les travaux de la guerre. Ayant accepté avec joie le commandement qui lui étoit offert, il quitta la Mauritanie, avec deux mille six cents Romains, et sept cents Africains. Les Lusitaniens lui fournirent quatre mille sept cents hommes. Avec ce peu de monde il eut à lutter contre des forces seize fois plus nombreuses, et les battit en toute occasion. Tels furent les avantages qu'il obtint en personne ou par son brave questeur Hirtuleius, qu'il rangea sous ses lois la plus grande partie de l'Espagne.

Metellus Pius est le plus connu des généraux qu'il eut d'abord à combattre : celui-ci étoit lent de son naturel, et ayant toujours commandé des troupes pesamment armées, qui se battoient de pied ferme, il étoit dérouté par un ennemi extrêmement alerte, qui, le

77. harcelant sans cesse, évitoit toujours une action générale, qui, aussi prompt à se retirer qu'à l'assaillir, ne donnoit aucune prise à l'adversaire, qui troubloit ses fourrages, lui coupoit les vivres, et, sans remporter de victoires, lui faisoit souffrir la plupart des maux dont une défaite est suivie. Les soldats de Metellus étoient si découragés, que Sertorius l'ayant appelé à un combat singulier, ils le pressèrent d'accepter le défi; et, sur son refus, l'accablèrent de sarcasmes. Il eut la sagesse de les mépriser, et tenta de rétablir la réputation de ses armes, en assiégeant une place espagnole qui fournissoit beaucoup de secours à l'ennemi. Il croyoit s'en rendre maître en peu de jours; son attente fut trompée par l'adresse de Sertorius, et il se trouva manquer bientôt de subsistances : six mille hommes qu'il détacha pour en amasser, furent battus par l'ennemi, en sorte qu'il fut contraint de lever le siége, et d'appeler à son secours trois légions qui étoient dans la Gaule narbonnaise : renfort qui ne lui parvint pas. Ces dix-huit mille hommes furent détruits par Sertorius, à qui sa nouvelle victoire ouvrit le chemin des Gaules, où l'on reconnut ses lois. Il s'avança jusqu'aux Alpes, dont il fit garder les passages.

Pour accroître encore la réputation qui fut

le résultat de tant de succès, Sertorius entreprit de persuader aux crédules Espagnols qu'il étoit en commerce avec les dieux. Il se faisoit suivre en tout lieu, par une biche blanche qu'il avoit accoutumée au fracas des armes ; il persuada aux Barbares que c'étoit un présent de Diane, et que cette bête l'instruisoit des choses les plus cachées. S'il recevoit un avis secret de quelque entreprise des ennemis, il feignoit que sa biche l'avoit engagé à porter des troupes dans un endroit qu'il désignoit, et où il convenoit effectivement de les placer. Si un courrier, sans avoir été remarqué, lui apportoit la nouvelle d'un avantage remporté par ses généraux, il le faisoit cacher, et la biche paroissoit en public couronnée de lauriers. Il exhortoit les Espagnols à offrir au Ciel des actions de grâces, en leur disant qu'ils ne tarderoient pas à être instruits de quelque heureux événement. Par ces artifices, il s'assura de leur confiance et de leur soumission. D'autres moyens lui procurèrent leur amitié : il leur fit sentir l'avantage d'une exacte discipline et d'une scrupuleuse obéissance aux ordres du général, leur fournit de brillantes armes et les plus belles étoffes pour leurs vêtemens. Toutes ces choses plurent à des peuples à demi sauvages, qui n'avoient eu jusqu'alors 77.

77. que l'instinct de la bravoure, et n'avoient connu aucune des commodités de la vie. Il gagna les cœurs des principaux de la nation, par le soin qu'il prit de l'éducation de leurs enfans. Il les rassembla dans Osca, ville alors considérable, et leur fit enseigner les arts des Grecs et des Latins, prenant par lui-même connoissance de leurs progrès, et encourageant ceux qui se distinguoient : dans le fond, ils lui servoient là d'otages; mais on ne vit que le bienfait de l'instruction qu'il leur procuroit. Cette conduite porta l'attachement des Espagnols pour lui, en quelque manière, jusqu'à l'adoration. En Espagne comme dans la Gaule et la Germanie, chaque prince avoit un grand nombre de clients qui se dévouoient pour lui, jurant de prodiguer leur vie pour défendre la sienne, et de ne pas lui survivre; les autres chefs comptoient beaucoup moins de ces hommes dévoués : Sertorius en eut des milliers. Dans une action où il fut battu, ces braves oublièrent leur salut pour le sien, et ne songèrent à eux que lorsqu'ils l'eurent mis hors de tout danger.

Il est à observer que malgré l'espèce d'idolâtrie dont il étoit l'objet parmi les Espagnols, il conserva toujours aux Romains les droits de la souveraine puissance qui leur appartenoient.

Il avoit un sénat composé de sénateurs pros- 77.
crits qui s'étoient réfugiés près de sa personne, et de l'élite du reste de son parti ; le nombre de ses membres étoit de trois cents. Il prétendoit que c'étoit là le vrai sénat romain, appelant celui qui siégeoit à Rome, une assemblée d'esclaves du dictateur. Il tiroit de ce corps tous les chefs et les principaux officiers de ses armées. Aucun Espagnol n'y avoit de commandement, son objet n'étant pas de soustraire les Barbares à la domination de Rome, mais de faire servir leurs forces au rétablissement de la liberté romaine, ou, pour mieux dire peut-être, de son parti ; car la faction de Marius n'avoit pas plus respecté la liberté que celle de Sylla, et les premiers torts furent ceux du farouche citoyen d'Arpinum (1). Cependant si Sertorius eût pu mener son armée victorieuse jusque dans Rome, il est probable qu'il s'y fût comporté avec modération : sa conduite pendant le règne de Marius, doit le faire présumer; il aimoit d'ailleurs sa patrie, et désiroit passionnément de la revoir. Il en sollicita plus d'une fois la

(1) A moins qu'on ne veuille faire remonter l'origine de la querelle à la fin de la guerre de Jugurtha. En cette circonstance, Sylla fut l'agresseur.

77. permission, non dans les circonstances où il se trouva aux prises avec l'infortune; il se roidissoit alors contre elle, et montroit de la hauteur en traitant avec ses ennemis; mais la prospérité le rendoit plus liant, et il ne demandoit, pour toute condition, que de vivre tranquille au milieu de sa famille, dans l'état d'un simple particulier; déclarant qu'il aimeroit mieux être le plus obscur citoyen de Rome, que le maître de l'univers, exilé de son pays. Ces sentimens patriotiques étoient fortifiés en lui par la tendresse filiale : sa mère, veuve encore jeune, n'avoit point songé à un second mariage, et s'occupa uniquement de l'éducation de son fils; c'étoit principalement la reconnoissance et l'amour dont il étoit pénétré pour elle, qui le faisoient soupirer après son retour à Rome. Ayant appris sa mort, il en fut si douloureusement affecté, qu'il passa sept jours entiers sans se montrer et sans donner aucun ordre, et ne reprit les affaires que sur les instances de ses amis, qui lui remontrèrent qu'une plus longue inaction pouvoit tout perdre.

Quoiqu'il eût façonné les Barbares au joug de la discipline, ils montroient quelquefois une impatience de combattre, qui fatiguoit un général dont l'invariable système étoit d'attendre les occasions favorables. Fiers de

leurs succès, ils demandoient à chaque instant 77.
le combat avec des cris. Les raisons que leur opposa Sertorius n'ayant pu les convaincre, il résolut de les laisser recevoir de l'ennemi une leçon qui modérât cette ardeur déréglée : effectivement, dans une action qu'ils voulurent engager, ils furent battus, et eussent été taillés en pièces, si leur chef, par une savante manœuvre, n'eût protégé leur retraite. Le découragement alloit succéder à l'excessive confiance ; Sertorius le prévint par une parabole dramatique à la portée de ces esprits grossiers. Il les convoque, et place au milieu de l'assemblée un cheval vieux et maigre, et un autre jeune et vigoureux : près du premier, étoit un homme robuste, et à côté du second, un homme sans vigueur. A un signal donné, le plus fort empoigne la queue du vieux cheval, la tire avec violence, comme pour l'arracher, et se fatigue bien en vain ; l'autre arrache successivement et sans peine les crins très-bien fournis du jeune coursier. « Vous voyez, leur dit alors » Sertorius, que la persévérance l'emporte » sur la force, et qu'on exécute aisément en » détail ce qu'il est impossible de faire tout » à la fois. »

Une autre circonstance montra encore combien il avoit de ressources dans l'esprit :

77. il entreprit de réduire un peuple de brigands (les Characitains), situés au nord du Tage, et, à ce qu'on pense, près de la rivière de Hénarès. Il occupoit une assez haute colline, où se trouvoit un grand nombre d'antres tournés vers le nord : c'étoient là ses seules habitations. La nature du terrain, au bas de cette colline, étoit une espèce de poussière sur laquelle ces Barbares seuls, au moyen d'une constante habitude, pouvoient marcher. En conséquence, se regardant comme inattaquables, ils faisoient impunément, de temps immémorial, des excursions subites chez leurs voisins, et les mettoient à contribution. Sertorius ayant observé que le vent souffloit régulièrement et avec force dans cette contrée, et que les Characitains recevoient avec délectation ce rafraîchissement salutaire, pendant la saison de l'été où l'on étoit alors, fit entasser des amas immenses de poussière le plus près qu'il put de la colline. Les antres de ces Barbares n'ayant qu'une seule ouverture, ils ne pouvoient la fermer ; étouffés par des nuages de poudre, ils se rendirent dès le troisième jour. On admira la fécondité du génie de Sertorius, qui faisoit triompher l'adresse où les armes ne pouvoient atteindre.

Quoique Metellus Pius réunît le courage

et la capacité, le sénat vit bien qu'un général 77.
peu actif comme lui ne réduiroit jamais un ennemi tel que Sertorius; cependant la haute considération dont il jouissoit ne permettoit pas de songer à un rappel injurieux ; on ne pensa donc qu'à lui donner un collègue. Pompée ambitionnoit cet emploi ; en conséquence, au lieu de licencier ses troupes, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu de Catulus, il les tenoit, sous divers prétextes, assemblées à peu de distance de Rome : procédé violent et qu'on peut regarder comme un acte de rébellion ; mais étant le seul capitaine en qui le senat eût confiance pour une expédition aussi importante, on mit en délibération si on lui donneroit l'ordre de partir avec la qualité de proconsul. Quelques sénateurs remontroient qu'il étoit inouï qu'un chevalier fût revêtu d'un pareil titre. L'orateur Philippe dit à ce sujet : « Ce n'est pas simplement comme » proconsul qu'il faut l'envoyer, mais comme » tenant la place de deux consuls » : mot aussi outrageant pour ceux qui remplissoient alors cette charge, qu'honorable à Pompée ; enfin la question fut décidée suivant les vœux de celui-ci.

La nouvelle de ce sénatus-consulte étant parvenue en Espagne, y opéra une petite ré-

77. volution glorieuse pour Sertorius. Perperna, fier de sa naissance et de sa fortune, avoit la sottise de mépriser un capitaine qui n'avoit que du mérite, et la bassesse d'envier sa gloire; se doutant bien qu'il seroit éclipsé par ce grand homme s'il se joignoit à lui, il en demeura séparé, soutenant à part la même cause; mais lorsqu'on eut appris la nomination de Pompée, les troupes de Perperna lui déclarèrent qu'elles étoient décidées à se ranger sous l'obéissance de Sertorius. Il fut donc obligé de venir le joindre, et lui conduisit cinquante-trois cohortes. Avec cette augmentation de forces, celui-ci dut attendre, sans inquiétude, celles que Pompée amenoit contre lui. Ce dernier eut d'abord à franchir les passages des Alpes, défendus par les ennemis; il se fraya même à travers ces montagnes une route différente de celle d'Annibal, et plus commode; il continua sa marche par la Gaule narbonnaise, et reprit tous les postes que l'adversaire avoit saisis. La prévention qu'inspiroient ses premiers exploits dont l'éclat étoit encore rehaussé par sa jeunesse, remplit l'Espagne d'une grande attente; on crut que la face des affaires alloit changer, et la fidélité des partisans de Sertorius commença de s'ébranler; mais l'opinion publique varia subitement

dès la première fois que ces deux généraux 77.
eurent occasion de se tâter ; ce fut devant Lauronne, ville, à ce qu'on croit, peu éloignée de Valence, et qu'attaquoit Sertorius. Pompée essaya de la secourir; il voulut s'emparer d'une colline qui lui parut une position avantageuse : son ennemi le prévint et s'y logea. Pompée n'en fut pas fâché, croyant le tenir enfermé entre la ville et lui ; il s'en vanta même : Sertorius le sut et dit : « J'apprendrai à l'écolier » de Sylla, qu'un général doit plus regarder » derrière lui que devant. » Il avoit laissé dans son ancien camp six mille hommes de bonnes troupes, qui, tenant Pompée en échec, ne lui permettoient pas d'attaquer l'ennemi, sans courir les plus grands risques. Une embuscade, dans laquelle Sertorius attira ses fourrageurs, lui fit perdre beaucoup de monde, parce qu'une légion venue à leur secours fut enveloppée elle-même, et périt presque tout entière avec celui qui la commandoit : les assiégés furent contraints de se rendre à discrétion. Sertorius fit brûler la ville, non par cruauté (il n'étoit rien moins que cruel alors), mais pour augmenter la honte de celui qui avoit prétendu la délivrer. La prise de Lauronne fut signalée par une sévérité qui pourra paroître excessive, et bien étonnante dans un chef

77. de parti : un soldat ayant fait violence à une femme qui étoit sa prisonnière, celle-ci lui creva les yeux en se défendant. Sertorius, instruit du crime, ne se contenta pas d'envoyer au supplice le coupable, déjà peut-être assez puni ; sachant que toute sa compagnie étoit sujette à de pareils excès, il la fit mourir tout entière, quoiqu'elle fût romaine : il semble qu'en pareille matière, il suffit de punir les flagrans délits, sans revenir sur le passé.

76. Cette campagne n'avoit pas été très-glorieuse pour Pompée : dans la suivante, les armées se partagèrent. Hirtuleius, ce questeur de Sertorius, dont nous avons dit un mot, se trouva dans la Bétique, opposé à Metellus. Leurs armées se rencontrèrent près d'Italique. Le général de Sertorius rangea la sienne en bataille dès que le soleil fut levé. Metellus le laissa supporter seul tout le poids de la chaleur (alors très-forte) jusqu'à midi, et se présenta en ce moment avec des troupes qui avoient pris du repos et de la nourriture, contre des soldats accablés de faim, de chaud et de lassitude ; de plus, sachant que les meilleures troupes de l'ennemi étoient au centre, il laissa un peu en arrière son corps de bataille, attaqua d'abord les ailes qu'il défit aisément,

puis enveloppa le centre avec toutes ses forces. 76.
Là se livra un combat opiniâtre : les deux généraux y payèrent de leurs personnes; Metellus reçut un trait dans sa cotte d'armes, et Hirtuleius dans le bras. Celui-ci fut à la fin obligé de fuir, laissant vingt mille des siens sur la place. Quelque temps après, cherchant à venger sa défaite, il se battit en désespéré, et fut tué avec son frère.

On prétend que Sertorius égorgea de sa main le Barbare qui lui apporta la nouvelle du désastre de son questeur, parce qu'étant sur le point de combattre, il craignit que le bruit de cet événement, s'il se répandoit, ne décourageât son armée : prétexte insuffisant pour excuser un meurtre odieux, qui, au reste, si l'on en juge par tout ce qu'on a vu jusqu'à présent de Sertorius, paroît mériter peu de croyance. Ce revers ne lui inspira d'autre sentiment que le désir de le réparer; car il étoit incapable de s'en laisser abattre; il ne tarda pas à en donner la preuve.

Pompée ayant vaincu Perperna et un autre de ses généraux, près de Valence, vint le chercher lui-même, et le rencontra non loin de Sucrone. Tous deux souhaitoient de combattre avant l'arrivée de Metellus qui revenoit de la Bétique. Le motif de Sertorius se conçoit

76. aisément; celui de Pompée étoit la crainte de partager avec un autre l'honneur de la victoire qu'il se promettoit. L'action s'engagea vers le soir; Sertorius avoit évité de combattre plus tôt, parce que connoissant mieux que son ennemi la situation des lieux, la nuit devoit lui être favorable dans l'une comme dans l'autre fortune. L'avantage fut à peu près égal des deux côtés; mais la gloire de la journée appartint à Sertorius : car partout où il se trouva en personne, il fut vainqueur. Pompée courut de très-grands dangers, et reçut même une blessure. Son adversaire se préparoit à recommencer le lendemain; mais la jonction de Metellus à Pompée s'étant faite dans la nuit, il se retira en disant : « Si cette vieille (pour » désigner Metellus) n'étoit survenue, j'au- » rois renvoyé ce petit garçon à ses parens, » après l'avoir châtié. » Il licencia ensuite ses troupes, en leur indiquant un rendez-vous pour se rassembler : tel étoit son usage; en sorte qu'après s'être trouvé presque seul dans les montagnes pendant quelque temps, il se voyoit quelquefois tout à coup à la tête de cinquante mille hommes.

Cependant Metellus et Pompée réunis agirent avec le plus grand concert, et cherchèrent tous les moyens de contraindre Sertorius à

une action générale, qu'il évitoit depuis long-temps. 76. Celui qu'ils prirent fut de réunir toutes leurs troupes dans un pays, où ils pussent commodément se procurer des vivres ; car l'ennemi les leur coupoit sans cesse. Ne voulant pas leur laisser cette faculté, Sertorius se vit réduit à combattre près de Segontia : il eut encore l'avantage sur Pompée ; mais il fut obligé de le laisser respirer, pour secourir Perperna qui ne pouvoit se soutenir contre Metellus. Son arrivée changea la face des choses de ce côté. Après un grand carnage des ennemis, il perça jusqu'à Metellus, qui se battit avec l'énergie d'un jeune officier, et fut blessé : cette blessure anima tellement les Romains, qu'ils arrachèrent la victoire à Sertorius, et firent plier les Espagnols. Leur général employa sa ressource ordinaire en pareil cas ; il leur ordonna de se débander, et s'enferma dans une forte place avec un petit nombre de braves gens, pour arrêter autour de lui les ennemis, et donner le temps aux siens de fuir à l'aise, puis de se rassembler. La chose s'étant ainsi exécutée, il se fit jour à travers les assiégeans, et alla se mettre à la tête de l'armée qui l'attendoit. Il laissa Metellus s'enorgueillir de sa victoire, qui lui inspira tant de vanité, qu'il se fit proclamer *Imperator* par ses sol-

76. dats, et qu'il se laissa dresser des autels et offrir des sacrifices, à cette occasion, dans toutes les villes où il passoit. Quand on s'aperçut de sa pitoyable foiblesse, on redoubla de flatteries, on lui fit partout des entrées superbes : les curieux remplissoient les rues, les fenêtres, et couvroient jusqu'aux toits ; des chœurs de jeunes garçons et de jeunes filles chantoient des hymnes à sa louange ; des Victoires, conduites par des machines, venoient au milieu des éclairs et des éclats du tonnerre poser des couronnes sur sa tête. On lui donnoit des fêtes magnifiques et des repas splendides, pour lesquels on alloit chercher dans l'Afrique du gibier jusque-là inconnu. Il assistoit à ces banquets avec la robe d'un triomphateur. Ce faste puéril et ruineux pour l'Espagne, nuisit beaucoup à la réputation de Metellus ; celle de Pompée s'accrut par une conduite toute différente : naturellement sobre sur tous les points, il redoubla d'austérité dans une guerre si difficile ; et le contraste de la sagesse d'un jeune homme avec les extravagances d'un homme mûr, rendirent plus frappans les torts de Metellus. Il en eut un bien plus grand que cette explosion d'orgueil causée par une victoire sans résultat, et dans laquelle le hasard et la bravoure de ses soldats réclamoient la

plus grande part; ce fut la lâcheté et l'inhumanité qui lui firent mettre à prix la vie de son adversaire : il promit cent talens et vingt mille arpens de terre à qui lui apporteroit la tête de Sertorius. Il paroît que cette proscription fut très-nuisible à celui-ci; qu'elle tenta la fidélité de plus d'un de ses anciens partisans, et qu'elle aigrit et changea son caractère, jusqu'alors enclin à la douceur. 76.

Il n'en continua pas cependant la guerre 75.
avec moins d'avantage. On a peu de détails sur la campagne de cette année; on sait seulement qu'après avoir contraint Pompée de lever un siége, il tomba sur un détachement ennemi, et lui tua trois mille hommes; mais sa plus grande gloire fut, en évitant toujours les actions générales, d'avoir fatigué par de savantes marches, deux armées romaines, de les avoir tenues, par des embûches fréquentes, dans une perpétuelle inquiétude, de leur avoir souvent enlevé les vivres, et par terre et par mer; enfin, d'avoir par là contraint Metellus et Pompée d'abandonner toute la partie de l'Espagne qui lui obéissoit, et qu'on lui disputoit.

Ce fut pendant cette glorieuse campagne, que recherché par Mithridate, il lui dicta les conditions d'un traité avec autant d'empire,

75. que s'il eût été en possession de la souveraine puissance à Rome (1). Il faut cependant remarquer ici que Sertorius envoyant, par suite de cet arrangement, des troupes à Mithridate, l'ennemi le plus déclaré des Romains, et recevant de lui des subsides, ne pouvoit pas se dire le défenseur de la liberté romaine, mais faisoit un acte de révolte contre son pays; et que cet homme vraiment digne d'une haute estime, auroit dû néanmoins être loué par les historiens avec plus de restriction.

Pompée, qu'il avoit réduit à passer l'hiver dans la Gaule narbonnaise, écrivit au sénat sur un ton de hauteur et de menaces, se plaignant qu'on le laissât manquer de tout: « J'ai, » dit-il, épuisé mon bien et mon crédit; si » vous ne venez à mon secours, mes soldats, » et, sur leurs pas, ceux de Sertorius, passe-
74. » ront malgré moi en Italie. » On lui envoya de l'argent, et il retourna en Espagne, où il fit la guerre avec plus de succès, sans que nous puissions dire en quoi consistèrent ses avantages.

Il les dut probablement à la jalousie de Perperna qui, ulcéré de l'affront qu'il avoit

(1) On peut en voir les détails dans le *Précis*, tom. IV, pag. 378, seconde édition, année 76.

reçu de son parti, ne cessoit de souffler parmi 74
les Romains l'esprit de sédition, et parvint à en corrompre plusieurs. Sertorius, éprouvant des trahisons, usa de rigueur pour les punir et les arrêter : le mal s'accrut par le remède. Le général, voyant le mécontentement de la plupart de ses compatriotes, forma sa garde d'Espagnols ; ce qui indisposa contre lui plusieurs de ceux qui lui étoient restés fidèles ; leur dépit redoubla par la fierté de ces étrangers, qui les traitoient outrageusement et les accusoient de trahison ; ainsi tout étoit plein de division dans le camp de Sertorius. Il y eut beaucoup de désertions ; des conspirations se formèrent contre sa vie ; les supplices infligés aux coupables le rendirent odieux, parce que ces coupables étoient d'anciens amis, et des compagnons de sa fortune. Ses ennemis cachés, par une noire perfidie, accabloient, sous son nom, les Espagnols de tributs excessifs. Il en naissoit des révoltes, et ceux qu'on envoyoit pour les apaiser, ne faisoient que les échauffer ; les adversaires profitoient de ces dissensions, en sorte que Sertorius, irrité par les revers et par les séditions, parut tout à coup un autre homme, et poussa la cruauté jusqu'à faire tuer ou vendre les enfans qu'on élevoit par ses ordres et à ses frais, dans Osca.

73. Tourmenté par l'ambition et l'envie, Perperna ourdit une conspiration contre ses jours, et le fit assassiner dans un repas qu'il lui donnoit, par des Romains, dont plusieurs portoient des noms très-connus, et même illustres.

Le traître se saisit du commandement; mais ce fut avec bien de la peine. La mort tragique de Sertorius fit aussitôt succéder la pitié à la haine; les Espagnols surtout, qui l'aimoient avec passion, ne regardoient son assassin qu'avec horreur. Plusieurs peuples se soumirent sur-le-champ aux Romains; cependant les menaces, les promesses, des distributions d'argent, quelques supplices décernés contre ceux qui parloient le plus haut, empêchèrent l'armée de se débander, et comme Perperna y avoit toujours occupé le second rang, le premier ne lui fut pas disputé; mais il ne tint pas un moment devant Pompée qui lui tendit un piége, dans lequel il tomba tout d'abord : son armée fut dispersée, ses principaux officiers tués, et lui-même fait prisonnier. Dans l'espoir de se sauver ou de prolonger sa vie, il fit dire au vainqueur qu'il avoit trouvé, parmi les papiers de Sertorius, des lettres par lesquelles les chefs du sénat invitoient ce général à passer en Italie, et promettoient de le seconder. Pompée se les étant fait apporter,

brûla tout à l'instant même, sans rien lire, et 73.
donna ordre de tuer Perperna, sans le voir, ni souffrir qu'il vît qui que ce fût, afin que les secrets dont il étoit dépositaire fussent ensevelis dans son tombeau. De tous les meurtriers de Sertorius, un seul put échapper à une mort violente, et traîna sa vie en Espagne dans l'opprobre et la dernière détresse.

Après la mort de Perperna, l'Espagne se soumit avec empressement, à l'exception de deux villes qui furent emportées de force et brûlées. Dans la dernière, Calaguris, on endura les horreurs de la faim avec une opiniâtreté, ou, si on peut le dire, avec une rage dont il n'y a peut-être pas d'exemple : les assiégés tuèrent leurs enfans et leurs femmes, et les salèrent pour s'en nourrir plus longtemps. La prise de ces deux villes termina la guerre de Sertorius (en 71); elle avoit duré dix ans : ainsi fut anéantie, en apparence, la faction de Marius qui renaîtra bientôt comme de sa cendre.

Cette guerre d'Espagne, étoit, comme on l'a vu, étrangère et civile à la fois; mais afin de pouvoir triompher, les vainqueurs, faisant abstraction de Sertorius, ne considérèrent que les Espagnols. Outre le triomphe qui fut célébré à Rome (en 70), Pompée érigea dans les

73. Pyrénées des trophées ridiculement fastueux de ses exploits. L'inscription annonçoit qu'il avoit soumis huit cent soixante-seize villes : il falloit qu'il comprît, sous ce nom, bien des villages et des châteaux. Il subsiste, dit-on, quelques vestiges de ces trophées dans les vallées d'Andorre et d'Altavaca ; quelques uns regardent aussi Pampelune comme un monument de Pompée, auquel ils en attribuent la fondation ; mais ce fait n'est pas constant.

La guerre allumée par Sertorius duroit encore, lorsqu'il s'en éleva une en Italie, dont les commencemens parurent bien méprisables, et qui ne tarda pas à devenir sérieuse.

Un Romain faisoit instruire à Capoue, dans l'art du gladiateur, un grand nombre d'esclaves qui lui appartenoient, la plupart Thraces ou Gaulois. Deux cents d'entre eux se concertèrent pour s'enfuir ; soixante-dix-huit seulement purent exécuter le projet. Ils avoient à leur tête un grand homme, Spartacus, né dans la Thrace : après avoir servi dans les troupes auxiliaires des Romains, il fut pris ensuite, on ne sait où ni par qui, puis vendu et destiné au métier de gladiateur. Il engagea ses compagnons d'infortune à risquer plutôt leur vie pour conquérir la liberté, que pour le barbare plaisir des Romains. On lui associa

deux autres chefs, dont l'un nommé Crixus, 73.
étoit né dans la Gaule. En sortant de Capoue, ils rencontrèrent un chariot plein d'armes de gladiateurs; ils les prirent. Les habitans de cette ville vinrent les attaquer dans un endroit très-bien fortifié, où ils s'étoient retirés : Spartacus en tua le plus grand nombre ; et sa victoire fournit à sa petite troupe des armures plus avantageuses que celles des gladiateurs, qu'elle fut ravie de pouvoir quitter. Elle s'augmenta un peu par ce premier succès, mais pas assez pour oser tenir la campagne. Claudius Pulcher partit de Rome avec trois mille soldats pour combattre ces esclaves; les ayant trouvés postés sur le mont Vésuve, il s'empara de la seule route qu'ils eussent pour en descendre ; mais la nécessité leur suggéra un expédient qu'il n'avoit pas prévu : avec des ceps de vigne qu'il rencontrèrent sur la montagne, ils firent de fortes et longues échelles, et descendirent, le long d'une chaîne de rochers perpendiculaires, par un endroit où les ennemis n'avoient pas même eu la pensée de mettre des sentinelles. Un seul resta d'abord sur le sommet pour jeter les armes dans la plaine, et rejoignit les autres quand il eut rempli sa commission. Spartacus, sauvé ainsi sans que les Romains s'en doutassent, les sur-

73. prit, les mit en déroute, et s'empara de leur camp. Alors les esclaves accoururent de tout le pays sous ses enseignes. Bientôt ils furent au nombre de dix mille. Ils se firent des boucliers d'osier entrelacé, sur lequel ils appliquoient des peaux de bêtes récemment tuées, se forgèrent des armes de tout le fer qui leur tomba sous la main, et s'emparèrent de quelques haras, pour n'être pas sans cavalerie. Cette petite armée commit des ravages et des cruautés effroyables dans la Campanie, malgré les instances de Spartacus, qui détestoit une guerre de barbares.

On sentit enfin à Rome la nécessité d'arrêter ce torrent, et l'on en chargea le préteur P. Varinius, auquel on donna une armée. Deux de ses lieutenans-généraux furent battus séparément, et l'un perdit son camp et la vie. Le préteur, à son tour, enferma Spartacus dans un défilé; celui-ci eut recours à un artifice fort extraordinaire pour se retirer de ce mauvais pas; il fit dresser devant la porte de son camp des pieux, auxquels étoient attachés des corps morts armés de toute pièce : de loin on les prit pour des sentinelles, et dans la nuit il s'évada par quelque issue inconnue aux Romains, qui croyoient le tenir toujours investi. Sorti de ce péril, il battit Varinius en toute

rencontre, et prit ses faisceaux, qu'il fit dès 73.
lors porter devant lui.

Ces succès n'aveuglèrent point Spartacus, en qui le jugement et le sang-froid égaloient le courage. Il concevoit bien qu'il ne pourroit long-temps résister à la puissance romaine; en conséquence il se dirigea vers les Alpes, afin que les Thraces et les Gaulois, dont ses troupes étoient principalement composées, pussent aller aisément chez eux jouir d'une liberté glorieusement conquise; mais cette troupe insensée, qui s'élevoit alors à quarante mille hommes, pleine de la confiance que lui inspiroient des prospérités non interrompues, ne goûta pas un si sage projet. Amorcée par le butin, écartant toute idée de l'avenir, elle ne songea qu'au bonheur de piller l'Italie. Bientôt sa présomption dut s'accroître; car elle se grossissoit chaque jour si considérablement, que Spartacus ne tarda pas à avoir soixante-dix mille hommes sous ses ordres.

Mais d'un autre côté, Rome leur opposa 72.
trois armées commandées par les deux consuls Gellius et Lentulus, et par le préteur Arrius. Ce qui étoit encore plus fâcheux pour les esclaves, des divisions s'élevèrent entre eux; les deux nations formèrent deux partis;

72. il n'y avoit plus que deux généraux, le troisième ayant été tué dans la campagne précédente. Spartacus ne put contenir les Gaulois, qui se séparèrent de lui, et ne voulurent obéir qu'à Crixus leur compatriote. Ils allèrent dévaster la Pouille ; mais le consul Gellius et le préteur Arrius tombèrent sur eux, près du mont Gargan, et leur tuèrent vingt mille hommes, qui faisoient les deux tiers de leur armée : le général périt en combattant avec intrépidité. Un si grand désastre n'ébranla point Spartacus ; il suivoit toujours son projet de s'approcher des Alpes, présumant sans doute que si son armée se trouvoit quelque jour trop pressée, elle s'estimeroit fort heureuse d'être à portée de les franchir. Le consul Lentulus voulut l'arrêter ; mais c'étoit une entreprise bien au-dessus de sa capacité : il fut mis en déroute. Spartacus se retourne aussitôt contre l'autre consul et le préteur qui s'avançoient dans le dessein de l'enfermer entre les trois armées, et les défait tous deux en bataille rangée.

Le vainqueur, au nom du genre humain, en quelque sorte, usa, dans cette occasion, de représailles envers les vaincus. Nous avons vu que les Romains, aux obsèques des grands personnages, donnoient des combats de gla-

diateurs, croyant honorer les tombeaux en 72.
les arrosant du sang des malheureux. Spartacus voulut sans doute leur prouver que s'ils se jouoient de la vie des hommes, on pouvoit leur rendre ce traitement. Il choisit trois cents des plus braves d'entre les prisonniers que lui avoient procurés les deux dernières victoires, et les força de combattre autour d'un bûcher dressé en l'honneur de son ancien collègue Crixus. Il fit égorger le reste des captifs, tuer les bêtes de somme hors d'état de servir, brûler les bagages inutiles qu'il avoit pris; et, voyant son armée grossie, par ses prospérités, jusqu'au nombre de cent vingt mille combattans, il marcha sur Rome. Les deux consuls ayant rassemblé leurs débris, allèrent se poster devant lui dans le Picenum : ce mouvement parut avoir rompu son projet; mais il s'en vengea par la défaite d'un proconsul et d'un préteur qu'il mit en fuite. Tant de revers essuyés par les Romains ne doivent point être uniquement attribués à la valeur et à l'habileté de leurs ennemis, mais en partie à la mauvaise conduite des généraux de Rome : la mollesse régnoit dans leur camp; la discipline y étoit oubliée; les récompenses militaires se donnoient sans discernement. Caton qui faisoit, comme volontaire, ses premières armes

72. sous Gellius, en refusa une qu'il n'avoit pas, disoit-il, méritée.

71. Le remède à ces inconvéniens étoit facile : il s'agissoit de choisir de bons consuls ; on n'y eut point recours, et le sénat fut obligé de s'adresser à Crassus, préteur, dont les talens étoient connus depuis la guerre de Sylla. Sa réputation engagea plusieurs notables citoyens à le suivre. Il alla prendre le commandement de l'armée du Picenum. En arrivant, il envoya Mummius observer les mouvemens des ennemis, avec ordre de ne pas hasarder même d'escarmouche ; mais cet officier croyant avoir trouvé une heureuse occasion, engagea un combat ; ses soldats fuirent lâchement, plusieurs même jetèrent leurs armes. Crassus ne se contenta pas d'une sévère réprimande au chef : parmi ceux qui s'étoient le plus mal conduits, il en choisit cinq cents qu'il fit décimer. Cet exemple produisit d'autant plus d'impression, que depuis long-temps on ne l'avoit pas donné. De plus, en fournissant de nouvelles armes à ceux qui avoient perdu les leurs, Crassus leur imposa l'humiliante obligation de présenter des répondans. Ces troupes réparèrent bientôt leur honte. Spartacus après deux échecs, dont il reçut l'un en personne, se retira dans la Lucanie, vers la mer.

Son dessein, en s'approchant de la Sicile, étoit d'y faire passer quelques troupes. Il ne désespéroit pas de ranimer dans cette île le feu de la guerre, que les esclaves y avoient deux fois allumé, s'il pouvoit leur envoyer du secours. Des pirates qu'il paya d'avance pour y faire passer deux mille hommes, ayant emporté son argent sans remplir leur obligation, il essaya de faire traverser le détroit à son détachement, sur des trains et des radeaux. La rapidité du courant détruisit ces frêles ouvrages; il lui fallut renoncer à son projet. Cependant Crassus qui l'avoit suivi, entreprit de l'enfermer dans le Brutium, où il se trouvoit acculé. L'extrémité de l'Italie, de ce côté, forme une presqu'île, qui n'est jointe à la terre ferme que par un isthme d'environ douze lieues. Crassus y fit creuser, d'une mer à l'autre, un fossé de quinze pieds de profondeur sur autant de largeur, et le fortifia d'un bon mur. Cet immense travail fut achevé en très-peu de temps. 71.

Spartacus, campé près du rivage, profitoit de sa position pour faire venir du fer, afin de pouvoir donner des armes à tous ses soldats. Extrêmement occupé de cet objet, il avoit fait peu d'attention à l'entreprise de ses ennemis; mais lorsqu'il la vit achevée, se trouvant dans

71. un pays d'où il ne pouvoit sortir, et qu'il avoit épuisé de vivres, il ne put se dissimuler la grandeur du péril. Ses premières tentatives pour forcer la barrière qui le tenoit enfermé, ne furent point heureuses; elles lui coûtèrent même beaucoup de monde. Pour enflammer le courage des siens par le désespoir, il fit crucifier un prisonnier à la tête de son camp, voulant mettre sous leurs yeux le supplice qui les attendoit s'ils étoient vaincus. Enfin, ayant saisi l'occasion d'une nuit où la vigilance des Romains s'étoit ralentie, parce que le temps étoit singulièrement mauvais, il trouva le moyen de combler un endroit du fossé, par lequel toute son armée se retira.

Crassus, qui croyoit vaincre sans coup férir, fut si consterné de voir sa proie lui échapper, et si alarmé des suites que pouvoit avoir cet événement, qu'il écrivit au sénat pour demander qu'on lui envoyât du secours, des généraux, et notamment Pompée, qui étoit sur le point de quitter l'Espagne. Il continua néanmoins de pousser vigoureusement la guerre. S'étant aperçu que les Gaulois, même après la mort de leur commandant, n'avoient pas voulu servir avec docilité sous les ordres de Spartacus, et qu'ils s'en étoient séparés, il se porta sur eux, les mit en désordre, et les

auroit taillés en pièces, si Spartacus, qui étoit 71.
dans le voisinage, ne les eût arrachés de ses mains. Cet avantage ranima Crassus, lui donna du regret d'avoir témoigné de la crainte, et appelé à son secours des généraux qui lui enleveroient la gloire des succès; il se hâta, en conséquence, de prévenir leur arrivée. Les Gaulois n'avoient pas été corrigés par le péril dont on venoit de les sauver, et campoient toujours à part. Crassus sut tromper Spartacus, et lui persuader qu'il avoit en tête le gros de l'armée romaine, tandis qu'il la faisoit marcher contre les Gaulois : il remporta sur eux une victoire signalée. Parmi un très-grand nombre d'esclaves qui furent tués, il ne s'en trouva que deux qui n'eussent pas reçu d'honorables blessures.

Après un tel revers, Spartacus crut devoir s'éloigner du vainqueur, et prit le chemin de la Pouille. Crassus le fit poursuivre dans sa retraite. Les Romains, méprisant un ennemi qui fuyoit, s'approchèrent de si près, et avec si peu de précaution de Spartacus, que ce général trouva une occasion de les combattre avec avantage, et les mit en déroute. Les esclaves, fiers de ce succès, exigèrent qu'il revînt sur ses pas pour chercher le préteur; il y consentit d'autant plus volontiers, qu'ayant

71. su qu'une armée romaine venoit d'arriver de la Macédoine à Brindes, il craignit d'être enveloppé; une victoire paroissoit nécessaire pour prévenir ce danger. Crassus de son côté ne désiroit qu'une action; car Pompée, qui revenoit en Italie, étoit aimé du peuple; et ses amis disoient hautement qu'il falloit lui confier le soin de terminer la guerre des esclaves. Le préteur, comme on l'imagine bien, n'étoit pas d'avis de lui en laisser la gloire. Il se donna donc une action générale, où de part et d'autre toutes les forces furent déployées. Déterminé à vaincre ou à mourir sur le champ de bataille, Spartacus tua son cheval à la tête de son armée. « Vainqueur, » dit-il, je ne manquerai pas de chevaux, et » vaincu je n'en aurai pas besoin. » Il se battit en désespéré, traversant les plus épais bataillons pour tâcher de joindre Crassus; il tua de sa main deux centurions, mais ne put parvenir jusqu'au préteur. Ayant été blessé à la cuisse, il se défendit encore long-temps à genoux, tenant son épée d'une main et son bouclier de l'autre. Dès qu'il fut tué, tout fuit; et comme on ne faisoit aucun quartier, quarante mille esclaves restèrent sur la place. La perte des Romains ne fut que de mille hommes, et se trouva bien compensée par la délivrance

de trois mille des leurs, pris en diverses actions. 71.
Le corps de Spartacus fut vainement cherché sur le champ de bataille. Il sembleroit que ce général, n'ayant pas l'espoir de vaincre, se fût borné dans cette action à la gloire d'un brave soldat; car on ne voit pas trop pourquoi il se seroit obstiné à chercher le général ennemi à travers tant de périls : ce n'est pas là le but d'une bataille, et il n'eût pas fallu tout risquer pour l'atteindre.

Un grand nombre des esclaves qui se sauvèrent de ce désastre, s'étant ralliés en diverses bandes, Pompée en rencontra une d'environ cinq mille hommes qu'il extermina. Sur un si léger fondement, il eut la ridicule vanité de s'attribuer l'honneur d'avoir mis fin à la guerre, et la bassesse de vouloir le ravir à celui auquel il appartenoit. Il manda au sénat : « Le préteur a mis les rebelles en fuite ; mais » moi j'ai coupé la racine de la rébellion. » L'histoire a fait justice de cette petitesse ; et Crassus est demeuré en possession de la gloire d'avoir, en six mois, délivré son pays d'une guerre qui lui avoit causé presque autant d'alarmes que celle d'Annibal. Il purgea l'Italie du reste des fugitifs ; et six mille d'entre eux, tombés vivans entre ses mains, furent mis en croix tout le long de la route de Capoue à

71. Rome. Crassus n'obtint que l'*ovation*, à cause de la qualité des ennemis qu'il avoit vaincus ; on lui accorda seulement une distinction qu'il avoit fort désirée : on lui permit de porter, au lieu du myrte, destiné à l'ovation, une couronne de laurier réservée au grand triomphe.

Cette année vit quatre pompes triomphales : celles de Metellus, de Pompée, de Crassus et de M. Varron, enfin de Lucullus, qui triompha de la Thrace. Celui-ci étoit le frère puîné d'un homme plus fameux que lui, de L. Lucullus que nous avons déjà vu servir sous Sylla dans la guerre de Mithridate. Ces deux frères s'aimoient tendrement, et l'aîné, pour demander l'édilité, attendit que l'autre fût en âge de la solliciter et de l'exercer avec lui. Ce dernier ayant été aussi consul après son frère, eut, en sortant de charge (en 72), la Macédoine pour province, porta les armes romaines fort avant dans la Thrace, attaqua les Besses, peuple alors renommé pour sa férocité, leur prit Philippopolis, et une autre place, qu'on croit être celle qu'on appelle aujourd'hui Andrinople, alla, suivant Florus, jusqu'au Tanaïs et aux Palus-Méotides ; soumit la côte du Pont-Euxin, des Bouches du Danube au Bosphore de Thrace, et enleva d'Appollonie une colonne d'Apollon de trente

coudées de haut, qu'il plaça dans le Capitole. 71.
Toutes ces expéditions furent achevées en deux campagnes.

Son prédécesseur, Curion, s'étoit signalé aussi dans la Macédoine, et avoit, comme lui, obtenu le triomphe pour avoir subjugué les Dardaniens, nation extrêmement belliqueuse, conquis la Mésie, et pénétré jusqu'au Danube et à la Dace. Avant son expédition contre la Dardanie, une des cinq légions qu'il commandoit se mutina, et dit qu'elle ne suivroit point un général qui menoit ses troupes à une perte certaine. Il fit mettre les quatre autres sous les armes, et contraignit les mutins de venir, désarmés et sans ceinture, hacher de la paille et creuser un fossé (punitions militaires usitées chez les Romains); puis, résistant à toutes les protestations de repentir, cassa cette légion séditieuse, et en répartit les soldats dans les cinq autres. Avant lui, le proconsul Dolabella s'étoit encore distingué dans la même province qui, entourée de nations inquiètes et féroces, pouvoit, dit Cicéron, s'appeler une pépinière de triomphateurs. Dolabella en grossit le nombre.

Les soins de la guerre ne firent pas négliger ceux de la religion. Pendant celle d'Espagne, en 76, le sénat, afin de réparer la perte des

71. livres sibyllins consumés depuis sept ans, dans l'incendie du Capitole, députa en Asie pour rassembler tout ce qu'on y pourroit découvrir d'oracles de la sibylle. Peut-être cette attention religieuse fut-elle excitée par un phénomène très-extraordinaire qu'on aperçut cette annee à Réaté : au milieu d'un tremblement de terre, on vit, dit-on, comme une étincelle qui sembloit se détacher d'une étoile, se grossir en descendant, jusqu'à former un disque égal à celui de la lune; le ciel en fut éclairé, ainsi qu'en un jour sombre et couvert de nuages; et, quand ce corps remonta, il parut s'allonger, et ressembloit à une traînée de lumière. A cette occasion, ou par d'autres motifs, on ramassa d'Erythre (ville d'Eolide, qui passoit pour la patrie de la sibylle), de Samos, d'Ilion, de l'Afrique, de la Sicile, et de différentes cités d'Italie, les vers qui couroient sous le nom de sibyllins; on en fit un choix, et cette compilation, fabriquée un peu au hasard, étoit consultée comme renfermant les volontés du ciel : il est vrai que les hommes éclairés s'en moquoient quelquefois.

Une affaire d'un autre genre occupa davantage les esprits, et plus long-temps. Dès que Sylla fut mort, les tribuns s'agitèrent pour re-

couvrer les droits qu'il leur avoit enlevés. 71.
La guerre fut ouverte à cet égard entre eux et les consuls, et se fit surtout très-vivement (en 76) sous le consulat de Curion, qui la soutint contre le tribun Sicinius. Ce consul étoit orateur, quoique dénué de toutes les connoissances que procure une éducation supportable; sa mémoire même l'abandonnoit quelquefois. S'étant un jour levé pour plaider, il ne se souvint plus d'un mot de son plaidoyer, et s'en prit aux sortiléges employés, disoit-il, par sa partie adverse (1); néanmoins il étoit doué d'une élocution abondante, qui souvent faisoit oublier ses défauts. Sicinius n'avoit d'autre qualité que beaucoup d'effronterie, et l'art de saisir les ridicules et de les rendre d'une manière très-plaisante. Au reste, la querelle fut terminée entre les deux adversaires autrement que par un combat d'éloquence : on assassina le magistrat du peuple, et le public imputa ce crime à Curion.

Malgré la fin tragique du tribun, la cause qu'il soutenoit ne fut pas abandonnée, et l'année suivante (75), elle acquit un grand avantage : on retrancha des lois de Sylla l'article

---

(1) Cette anecdote prouve que les avocats plaidoient de mémoire.

71. qui excluoit des emplois supérieurs ceux qui auroient occupé le tribunat; d'autres tribuns poursuivirent successivement l'abolition entière de la loi rendue contre eux par le dictateur. L'affaire traîna encore cinq ans, et n'auroit peut-être pas réussi sans l'ambition de Pompée, qui, pour faire sa cour au peuple, fit (en 70) rétablir la puissance tribunitienne dans toute son étendue.

Il y eut (en 73) d'autres mouvemens, et même des soulèvemens occasionnés par la disette, à laquelle les pirates qui couvroient toute la Méditerranée réduisirent la ville. Dans cette calamité, Cicéron, nommé à l'une des questures de Sicile, à celle de Lilybée (1), rendit d'utiles services à Rome : il mit la plus grande vigilance à presser les envois de blé que cette île devoit fournir à la capitale. Son zèle fut mêlé de tant de douceur et d'équité, que la reconnoissance des Siciliens se signala par des distinctions que n'avoit obtenues aucun de ses prédécesseurs. Sa vanité, qui n'étoit pas médiocre, en fut extrêmement flattée. Il étoit si plein de sa questure lorsqu'il retourna en Italie, qu'il s'imagina qu'on n'y parloit pas d'autre chose.

---

(1) La résidence de l'autre étoit à Syracuse.

Il fut désabusé en arrivant à Pouzzole. C'étoit 71.
alors la saison des eaux ; elle y amenoit beaucoup de monde. La première personne qu'il y rencontre lui demande, ce qu'il y a de nouveau à Rome. « Je n'en viens pas, répond-il » avec humeur, mais de province. » « C'est » vrai, repart celui qui l'avoit interrogé : d'A- » frique, je pense ? » Cicéron, encore plus piqué, réplique avec un peu d'humeur, que la Sicile lui avoit été donnée pour province, et non l'Afrique. Un tiers dit au premier : « Vous » n'êtes donc au fait de rien ? Ne savez-vous » pas qu'il revient de Syracuse ? » Ce dernier trait acheva de mortifier son amour-propre, et lui fit penser que pour attirer l'attention du peuple romain, il falloit vivre au milieu de lui ; aussi résolut-il de ne plus quitter la ville, d'établir, en quelque sorte, son domicile sur la place publique, et de fonder uniquement sur son éloquence tout l'espoir de sa fortune ; cependant il ne se reposa point sur ses nombreuses et brillantes plaidoiries du soin de sa réputation ; il se livra tellement au public, que sa porte ne fut jamais fermée pour personne à aucune heure du jour et de la nuit.

Un seul rival eût pu disputer à Cicéron la palme de l'éloquence : c'étoit César. Il s'y exerça beaucoup dans sa jeunesse, avec d'au-

71. tres vues néanmoins que l'orateur de Rome : Cicéron vouloit briller, César dominer ; et il ne le pouvoit que par les armes ; mais l'élocution étoit une alliée utile ou nécessaire à ses projets.

Jamais on ne s'étoit présenté dans la carrière de l'ambition avec de si grands moyens de succès, avec une telle réunion de talens, une valeur si éclatante, une intrépidité si calme et un génie si vaste et si profond. Tous ces avantages étoient relevés par la plus haute naissance. La maison des Jules dont il sortoit, étoit patricienne ; transportée d'Albe à Rome par le roi Tullus Hostilius, elle avoit, dès les premiers jours de la république, été illustrée par les plus grandes charges ; elle prétendoit tirer son origine d'Iule, fils d'Enée, fable qui fait du moins présumer que la nuit des temps couvroit le berceau de cette famille ; elle ne portoit le surnom de César que depuis l'an 208. On donne deux étymologies à ce surnom : suivant la plus commune, il désigne un enfant dont la naissance a nécessité une incision dans le sein de sa mère ; et cette opération en a retenu le nom de césarienne (1) ; d'autres prétendent que *César* indique un enfant né avec une longue chevelure (*à cæsarie*).

---

(1) *A cæso matris utero.*

Ce fut donc de cette branche de la maison 71.
des Jules, que naquit l'homme étonnant qui a rendu, dit Montesquieu, le nom de César le plus grand de l'univers. On ne sait rien de son père, si ce n'est qu'il avoit été préteur, et qu'il mourut lorsque César étoit dans sa seizième année. Sa mère, nommée Aurelia, d'une famille très-noble quoique plébéienne, veilla soigneusement à son éducation. Pendant qu'il servit en Asie, il alla deux fois à la cour de Nicomède, roi de Bithynie, dont les mœurs étoient très-corrompues. Ces deux voyages donnèrent lieu à des bruits fort injurieux pour les siennes ; il protesta toujours contre ces bruits qu'il traitoit de calomnieux ; qu'ils fussent vrais ou faux, il ne put les détruire. Dès lors, au reste, il donna des preuves de bravoure ; et, à la prise de Mitylène, seule ville d'Asie qui avoit tenu ses portes fermées aux Romains après la défaite de Mithridate par Sylla, César mérita et reçut de son général une couronne civique. Il alla ensuite à l'armée de Servilius qui, comme nous l'allons voir tout à l'heure, faisoit en Cilicie la guerre aux pirates ; mais il y demeura peu. Dès qu'il apprit la mort de Sylla, il accourut à Rome, dans l'intention de profiter des mouvemens de Lepidus. Son dessein étoit de se jeter

71. dans cette faction. Il en fut vivement sollicité ; mais la foiblesse et l'incapacité de son chef l'en dégoûtèrent ; il favorisa néanmoins ses partisans en leur procurant l'amnistie dont nous avons parlé.

Le calme de la république, calme qu'il n'étoit pas encore assez puissant pour troubler, l'ayant déterminé à suivre la route communément pratiquée par la jeunesse qui cherchoit à se faire remarquer, il accusa Dolabella, cet illustre et puissant personnage qui avoit triomphé à son retour de la Macédoine. L'accusateur n'avoit que vingt et un ans : un grand nombre de témoins attestoient les concussions qu'il articuloit ; sa cause sembloit indubitable ; il la soutint parfaitement, et la perdit. L'éloquence d'Hortensius et de Cotta, les deux orateurs les plus renommés à cette époque, sauva le coupable. César fut sensible à cette disgrâce ; pour en fuir l'éclat, et pour se perfectionner encore plus dans l'art oratoire, il partit pour Rhodes, dans le dessein d'y recevoir des leçons d'un célèbre rhéteur qui en avoit déjà donné à Cicéron : il fut pris dans le trajet par des pirates, près de l'île de Pharmacuse, située vis-à-vis de Milet.

Il traita ces barbares comme s'il eût été leur maître. Ceux-ci lui ayant demandé vingt ta-

lens pour sa rançon, il se moqua d'eux, leur 71.
dit qu'ils ignoroient quelle capture ils avoient faite, et leur en promit cinquante : toute sa suite alla dans les villes voisines lui chercher cette somme ; il ne resta près de lui, pendant leur absence, qui fut de trente-huit jours, que son médecin et deux domestiques. Tout ce temps, il conserva une sécurité parfaite, et même le ton du commandement dans le navire : si son sommeil étoit interrompu par le bruit que faisoient les pirates, il leur envoyoit ordre de le cesser. Il s'amusoit à composer quelques vers ou quelques discours oratoires qu'il leur lisoit ; et s'ils ne les goûtoient pas, il les traitoit d'ignorans ; du reste, il partageoit leurs jeux et leurs exercices, oubliant néanmoins si peu sa dignité, que de temps à autre, il les menaçoit du supplice de la croix. Ces gens goûtoient fort les manières aisées de leur captif, et prenoient ses menaces pour une plaisanterie ; et à vrai dire, elles n'eussent été qu'une haute imprudence, s'il les eût proférées d'un ton sérieux : quoi qu'il en soit, elles furent exécutées. Dès qu'on lui eut apporté la somme promise, il se fit débarquer à Milet. Aussitôt il rassemble tout ce qu'il trouve de vaisseaux dans le port, et va surprendre les pirates qui étoient encore dans

71. celui de Pharmacuse ; il coule à fond quelques uns de leurs navires, en prend d'autres, qu'il amène à Milet, fait emprisonner ceux qui les montoient, et court demander au proconsul de la province, résidant en Bithynie, l'ordre de les envoyer au supplice. Ce magistrat, qui aimoit l'argent, dit qu'il ne prétendoit pas les mettre à mort, mais en vente. César revient en diligence, et avant que les ordres du proconsul aient pu arriver, fait de son autorité privée, crucifier ses prisonniers : pour toute grâce, il leur avoit auparavant fait couper la tête. De là il se rendit à Rhodes et y demeura un peu de temps; mais des exercices pacifiques ne pouvant l'arrêter quand il entendoit le bruit des armes, il passa bientôt en Asie, dont Mithridate (méditant une troisième guerre contre les Romains) commençoit à soulever les peuples. César, simple particulier et sans aucune mission, assembla cependant quelques troupes, chassa du pays un commandant ennemi, et contint les villes qui étoient prêtes à s'ébranler en faveur du roi.

De retour à Rome, il mit tout en œuvre pour fixer les regards du public : on le vit plaider fréquemment. Son affabilité gagnoit les cœurs ; la magnificence de ses équipages, de

son train éblouissoit les yeux, celle de sa 71.
table multiplioit le nombre de ses amis. On crut assez généralement qu'avec son patrimoine, qu'une dépense aussi fastueuse devoit bientôt dévorer, périroit tout son crédit. Il est vrai qu'avant d'avoir obtenu aucune magistrature, il devoit treize cents talens ; mais aussi ce crédit, qu'on croyoit toucher à sa fin, avoit déjà de si profondes racines, que rien ne put l'ébranler. Les projets qu'il forma presque dès son enfance, échappèrent aux regards les plus pénétrans, parce qu'on le voyoit livré au plaisir et même à la débauche. Tout le monde sait ce mot auquel il donna lieu, et qui peint les mœurs les plus dissolues : « Il » étoit, dit-on, le mari de toutes les femmes » et la femme de tous les maris. » Cicéron même, malgré toute sa perspicacité, ne sut d'abord ce qu'il devoit penser de César. « J'ai » reconnu, disoit-il, dans toute sa conduite » un plan suivi de tyrannie ; mais lui voyant » un maintien si peu ferme, des manières si » efféminées, une chevelure si bien soignée, » je ne pus supposer un tel homme capable » de concevoir et d'exécuter le dessein de » renverser la république. » Il n'en eut jamais d'autre cependant ; toutes ses démarches tendoient à ce but, et il vouloit y arriver par le

71. peuple. Aussi s'appliqua-t-il constamment à faire revivre la faction de Marius, et à combattre le parti de Sylla. Sa première charge fut celle de tribun légionnaire; et, en cette qualité, il appuya de tout son pouvoir les prétentions des tribuns du peuple. Il manifesta d'une manière plus expressive ses sentimens aux funérailles de la veuve de Marius, sa tante; il osa y faire porter les images de son époux et de son fils, qui n'avoient pas été vues en public depuis la dictature de Sylla. Des clameurs s'élevèrent contre cette hardiesse; mais le peuple y répondit par de longs applaudissemens. César prononça dans la place publique l'éloge de cette veuve : en cela il suivit l'usage; mais il s'en écarta, lorsqu'il fit celui de son épouse, morte dans la première jeunesse; car on ne rendoit cet honneur qu'aux femmes qui avoient parcouru une longue carrière. Celle-ci étant fille de Cinna, le peuple fut enchanté de l'innovation, et il la regarda en outre comme une preuve de la sensibilité de son mari.

César partit peu après pour exercer, en Espagne, sous un proconsul, la questure à laquelle il venoit d'être nommé. Il fut fidèle à la coutume qui établissoit les rapports les plus affectueux entre le questeur et le ma-

gistrat dont il recevoit les ordres. Il fit même 71.
dans la suite éprouver au fils du proconsul les effets de la reconnoissance que le père lui avoit inspirée. Ce fut dans cette province, qu'à la vue d'une statue d'Alexandre, il poussa un soupir en songeant qu'il n'avoit encore pu rien faire de mémorable à l'âge où ce monarque avoit déjà dompté une portion considérable de l'univers. Agité de cette pensée, il demande son congé avant le temps, dans le dessein d'agrandir une fortune dont la médiocrité le tourmentoit. En arrivant en Italie, il saisit la première occasion de trouble qui se présenta : car ce n'est qu'en brouillant tout qu'on renverse un gouvernement. Ayant su que la Gaule transpadane désiroit avec passion le droit de bourgeoisie romaine, il parcourut le pays pour le soulever, et lui eût fait prendre les armes, si les consuls n'eussent retenu en Italie les troupes qui alloient s'embarquer pour combattre Mithridate : ce qui fit échouer cette tentative de révolte, qu'on fut apparemment obligé de laisser impunie, tant la faction de César étoit déjà puissante.

Les Romains, n'ayant plus en ce moment rien à craindre de son inquiète ambition, purent s'occuper de Mithridate. De part ni d'autre on n'avoit d'intentions pacifiques, et

71. les traités n'étoient regardés que comme des trèves passagères. Le don que Nicomède fit à la république de la Bithynie, que dévoroient depuis long-temps les désirs ambitieux du roi de Pont, fut le signal de la guerre. Mithridate la fit précéder par un sacrifice fait à Jupiter, arbitre des combats, et à Neptune en l'honneur duquel (car on croyoit ainsi l'honorer) on jeta dans la mer un attelage de chevaux blancs. Déjà Tigrane, roi d'Arménie et gendre de Mithridate, avoit, à sa sollicitation, envahi la Cappadoce; et lui se jeta sur la Bithynie qu'il attaqua par terre et par mer. Les deux consuls Lucullus et Cotta furent envoyés dans l'Asie (en 74).

Le premier étoit fils d'un préteur de Sicile, qui fut condamné pour crime de concussion. Lucullus, encore très-jeune, intenta une accusation contre l'accusateur de son père : ce fut sa première action d'éclat. Sa mère ne tint pas une conduite louable : pour lui, il sut se préserver de la contagion qui l'entouroit. Ainsi que la plupart des hommes considérables de son temps, il cultivoit à la fois l'art militaire, les sciences et les lettres. Au milieu même du tumulte de la guerre, il ne négligeoit pas l'étude, et s'adonnoit particulièrement à la philosophie; il avoit composé en grec une his-

toire de la guerre des Marses : car il écrivoit 71.
également bien, dans cette langue et dans la sienne. C'est pour cette raison que Sylla lui adressa ses mémoires comme des matériaux à polir. Quoiqu'il eût peu fait la guerre, dès qu'il commanda en chef, il déploya tous les talens d'un général; l'étude et son heureux naturel suppléèrent à ce qui lui manquoit du côté de l'expérience. Il aimoit l'argent et en amassa beaucoup, mais aux dépens de l'ennemi; car, dans tous les emplois qu'il remplit, il fit paroître la plus parfaite intégrité, même un noble désintéressement. Lorsqu'il étoit allé en Egypte, demander des vaisseaux pour Sylla, le roi lui avoit assigné pour sa dépense le quadruple de ce qu'on donnoit aux ministres étrangers; il n'accepta que le simple nécessaire, et refusa les présens que le prince lui offroit, et qui étoient d'un grand prix.

Le commandement que Lucullus venoit d'obtenir, lui avoit coûté quelques démarches humiliantes, mais très-communes dans les Etats républicains. Un Cethegus, qu'on croit être ce déserteur du parti populaire dont nous avons parlé, s'étoit rendu tout puissant à Rome auprès de la multitude, en flattant ses caprices. Le consul n'avoit jamais daigné

71. ménager cet homme, qui, factieux, insolent, corrompu, n'étoit pour lui qu'un objet de haine et de mépris ; il lui fallut néanmoins, pour se faire donner le département qu'il ambitionnoit, s'abaisser jusqu'à courtiser non seulement ce vil personnage, mais sa maîtresse qui le gouvernoit despotiquement, et, par lui, la ville de Rome où Cethegus régloit tout. Cette femme, fière d'être recherchée par un consul, fit réussir sa demande ; Cotta voulut participer avec son collègue à la direction de la guerre, et se fit nommer, par le sénat, amiral d'une flotte destinée à en seconder les opérations.

Lucullus n'amena qu'une légion de Rome, et en trouva quatre en Cilicie, ce qui lui composa une armée de trente mille fantassins et de seize cents chevaux : ce nombre étoit peu considérable ; encore, des quatre légions qui étoient en Asie avant qu'il y fût venu, y en avoit-il deux qu'une longue habitude sembloit avoir rendues indisciplinables ; c'étoient celles qui avoient tué un de leurs généraux, et trahi l'autre (Flaccus et Fimbria) ; elles étoient braves, aguerries, mais indociles, et plus accoutumées aux flatteries de leurs chefs, que disposées à suivre leurs ordres. Lucullus sut les contraindre à l'obéissance ; néanmoins elles

se livrèrent encore dans la suite à quelques 71.
mutineries qui lui furent préjudiciables ; après avoir réduit les troupes rebelles, il s'occupa de calmer les soulèvemens des villes asiatiques. Ce pays, auquel Sylla vainqueur avoit imposé d'excessives contributions, tourmenté par les publicains et les usuriers, détestoit le joug de Rome : à l'arrivée de Mithridate, il le regarda comme un libérateur. Lucullus réprima de tout son pouvoir les injustices des gens d'affaires, en attendant qu'il pût chasser ces harpies (comme les appelle Plutarque), ce qui ne tarda pas. Sa douceur et son équité, ayant changé la disposition des esprits, il quitta la Cilicie avec sécurité, pour voler au secours de son collègue. Ce dernier, craignant de partager avec lui la gloire des succès, qu'il ne croyoit pas douteux, s'étoit hâté d'attaquer seul le roi de Pont ; il avoit été écrasé par terre et par mer, en Bithynie, et se trouvoit actuellement au moment d'être pris dans la Chalcédoine, où il s'étoit sauvé : la marche de Lucullus vers cette ville suffit pour le dégager. Mithridate le laissa là pour aller à la rencontre de l'autre consul ; il le trouva dans la Phrygie.

L'armée du roi de Pont étoit de cent trente-six mille hommes ; mais elle avoit, suivant l'u-

71. sage de l'Orient, une suite encore plus nombreuse ; en sorte que ce prince en nourrissoit tout au moins trois cent mille ; le consul, persuadé que cette immense multitude ne pouvoit long-temps subsister en présence d'un ennemi, résolut de traîner la guerre en longueur ; cependant M. Marius, envoyé à Mithridate par Sertorius, en qualité de proconsul, s'étant avancé près du camp de Lucullus, pour engager une action, celui-ci ne voulut pas refuser le défi ; au moment où ils alloient en venir aux mains, le ciel parut s'ouvrir, et il tomba entre les deux armées une grande masse de feu dont la forme ressembloit à celle d'un tonneau, et la couleur à de l'argent qu'on supposeroit enflammé ; ce phénomène, regardé comme un prodige, effraya les deux armées qui se retirèrent sans combattre. Lucullus reprit son plan ; les lumières qu'il tira des prisonniers qu'on lui amena, ne firent que l'affermir dans le dessein qu'il avoit de temporiser ; il apprit que l'ennemi n'avoit presque plus de vivres. Effectivement, le roi de Pont fut contraint de lever son camp ; mais il sut dérober sa marche : il partit pendant une nuit obscure et pluvieuse, et alla sans obstacle mettre le siége devant Cyzique, place forte de la Propontide, située dans une

île, mais si près de terre qu'elle y étoit jointe 71.
par deux ponts : c'étoit une colonie de Milet; elle renfermoit un peuple industrieux et brave. Mithridate forma dix camps autour de ses murs, et fit environner de sa flotte le détroit qui séparoit l'île du continent.

Lucullus se porta sur une hauteur où il étoit difficile de l'attaquer, et s'attacha uniquement à intercepter les vivres des ennemis. Les assiégés se défendirent avec un courage et une constance infatigables. Une seule chose les inquiétoit : ils n'avoient aucune nouvelle de l'armée romaine; ils apercevoient bien un camp différent de ceux de Mithridate; mais ce prince leur faisoit croire que c'étoient des troupes auxiliaires de Tigrane. Lucullus trouva le moyen de communiquer avec eux, et leur fit savoir où il étoit, par un soldat dont le courage et l'adresse méritent qu'on en fasse mention. Il s'embarqua sur une planche légère, laquelle avoit de chaque côté deux outres remplies d'air, qui la soutenoient, étant assujetties par une latte qui alloit de l'une à l'autre. L'homme embarqué sur cette espèce de radeau, le gouvernoit avec ses pieds. De loin on le prit pour un monstre marin. Il évita de s'approcher des vaisseaux ennemis, fit ainsi à leur vue un trajet de deux lieues, et entra

71. heureusement à Cyzique. Un autre renseignement encore confirma la vérité de son récit, et de ce que mandoit Lucullus; car les assiégés craignirent d'abord que ce ne fût là un artifice imaginé pour les encourager. Bientôt même les Romains réussirent à les renforcer de quelques troupes, malgré les dix camps de Mithridate; ce qui paroît incompréhensible, à moins qu'on ne suppose que ce prince, avec une si nombreuse armée, eût mal investi la place. Cependant il n'est pas d'efforts qu'il ne fît pour s'en emparer. Il s'exposa personnellement à des dangers qu'aucun autre monarque n'a peut-être jamais courus, et qu'il ne conviendroit pas même à un général ordinaire d'affronter : il entra dans une mine, essuya sous terre une attaque, et manqua d'y être pris. Enfin, après deux ans, son armée étant, par les habiles manœuvres de Lucullus, réduite à la plus horrible famine, il fut contraint de se retirer. Sa retraite fut un long désastre. Le siége de Cyzique et ses suites lui coûtèrent un monde incroyable.

Lucullus profitant de sa victoire, fit attaquer les principales villes de Bithynie; elles se rendirent; et Mithridate ne put que se renfermer dans Nicomédie : on l'y assiégea; mais, loin de se sentir découragé par ses revers, il ne

s'en tint pas même à la défensive, et fit partir 71.
(en 73) une flotte pour aller soutenir les efforts de Spartacus, en Italie. Lucullus, resté dans l'Hellespont, monte sur ses vaisseaux, et remporte deux victoires navales. M. Marius, pris en cette circonstance, périt dans les tourmens; il combattoit avec les ennemis de l'Etat, et fut, avec justice, regardé comme coupable de trahison.

Mithridate, apprenant que le vainqueur venoit à lui, se mit en mer pour gagner ses Etats. Il ne l'auroit pas pu, si les ordres de Lucullus eussent été exécutés; car celui-ci avoit chargé un amiral de bloquer le port de Nicomédie; mais, au lieu d'exécuter cet ordre, l'amiral étoit allé en Samothrace, se faire initier à des mystères. Le roi de Pont sortit en conséquence sans obstacle; il perdit par une tempête la plus grande partie de sa flotte, près d'Héraclée, et fut réduit à entrer dans ce port, sur un brigantin. De là, il se rendit dans le Pont. Lucullus l'y suivit, pilla les campagnes sans trouver de résistance, bloqua deux places importantes, Amisus, ville royale, et Eupatorie, et s'avança jusqu'auprès du Thermodon, fleuve auquel les Amazones ont donné tant de célébrité. Ses soldats, avides de pillage, murmuroient de ce qu'il n'avoit emporté au-

71. cune ville de force, et de ce qu'il ne pressoit pas vivement celle d'Amisus; ce qui leur faisoit présumer son intention de la soustraire à leur cupidité. Le général méprisa ces murmures, et ne songea qu'à combattre Mithridate qui s'avançoit vers lui avec quarante-quatre mille hommes. Il se donna d'abord (en 72) un combat de cavalerie, où le roi eut tout l'avantage. On lui amena un officier romain fait prisonnier et blessé dangereusement : il se nommoit Pomponius. Le roi lui dit: « En vous » sauvant la vie, puis-je compter vous avoir » pour ami? » « Oui, répondit l'officier, si » vous faites la paix avec Rome; sinon, je » n'ai pas même à délibérer. » On voulut pousser Mithridate à le faire mourir; il rejeta ce lâche conseil, en disant : « Respectons la » vertu malheureuse! »

L'issue de ce combat fit sentir à Lucullus que les Asiatiques lui étant supérieurs en cavalerie, il devoit éviter les plaines, et il alla camper sur une hauteur où il n'étoit pas aisé de le forcer à combattre, quand il ne le croiroit pas utile. Un événement inopiné engagea néanmoins, sans l'ordre des chefs, une action entre un certain nombre de troupes des deux armées. Les Romains voyant fuir les leurs, demandent le signal de la bataille; Lucullus

ne juge pas devoir le donner, et descend dans 71.
la plaine avec peu de monde : sa présence et sa voix arrêtent les fuyards, et les ennemis sont à leur tour repoussés. Le général romain condamna ceux des siens qui avoient lâché le pied, à creuser un fossé, sans armes ni ceintures.

Dans le même temps, son bonheur le garantit des coups d'un assassin. Un prétendu transfuge vint dans son camp, de l'aveu de Mithridate, auquel il avoit promis de le défaire de ce général : c'étoit le prince des Dardariens, nation voisine des Palus-Méotides. Il avoit de l'intelligence, de l'adresse, de la bravoure et de l'activité ; ces qualités lui gagnèrent la confiance de Lucullus, et il s'insinua jusque dans son conseil. Un jour que l'excès de la chaleur invitoit tout le monde à se reposer, vers l'heure de midi, le traître, après avoir fait tenir un cheval tout prêt, hors du camp, se transporte à la tente du général où on le recevoit à toute heure, attendu qu'il étoit dans sa familiarité. Mais, quoiqu'il prétexte les affaires les plus pressantes, comme Lucullus dormoit, son valet de chambre refuse constamment de le laisser entrer : craignant d'être soupçonné, il sort bien vite du camp.

Ce projet criminel dont le résultat eût d'ailleurs été incertain, n'ayant pas réussi, Mithri-

71. date forma celui d'affamer son adversaire. Il attaqua ses convois ; mais il fut deux fois battu, et la dernière si complètement, qu'il en perdit le courage, et prit un parti qui n'étoit digne ni d'un roi, ni d'un guerrier comme lui : ce fut de quitter furtivement son armée. Les soldats connurent sa résolution, et se révoltèrent. Le roi sort de sa tente pour apaiser la sédition ; personne ne l'écoute : forcé de fuir, il est renversé ; il couroit les plus grands dangers, si un de ses eunuques ne lui eût donné son cheval. Lucullus instruit de ce désordre, entre dans le camp ennemi, tue ceux que le désir de sauver ce qu'ils avoient de plus précieux y retenoit encore, et fait poursuivre le roi par des cavaliers gallo-grecs. Ce prince alloit être atteint, s'il n'avoit laissé derrière lui un mulet chargé d'or. Pendant qu'on se partageoit ou qu'on se disputoit cette proie, il se sauva et gagna l'Arménie. Ce ne fut pas la seule fois que, dans cette journée, les soldats de Lucullus manquèrent à leur devoir. Il avoit ordonné de veiller avec le plus grand soin sur le secrétaire d'Etat de Mithridate, arrêté dans sa fuite ; mais ceux qui le menoient le tuèrent en route pour le voler. Le général romain avoit défendu de piller le camp ennemi, voulant sans doute que, suivant l'ancienne discipline, tout le

butin, apporté en un tas, fût également partagé entre tous. Le temps où chacun déposoit ainsi avec fidélité tout ce qu'il avoit pris étoit déjà loin; on n'eut aucun égard à la défense. 71.

Cette victoire, au reste, donna presque tout le Pont au vainqueur. Il y mit en liberté une foule de Grecs, et plusieurs princes et princesses de la famille royale qui n'espéroient plus revoir le jour. Cependant Mithridate, accueilli froidement par Tigrane, se crut perdu sans ressource, et envoya un eunuque porter un ordre de mort à ses femmes et à ses sœurs (gardées dans une ville qui n'étoit pas encore au pouvoir des Romains), leur accordant la triste faveur de choisir celle qui leur paroîtroit la moins cruelle. Une des épouses du roi, Monime, née dans la Grèce, et qui pleuroit chaque jour sur la nécessité que ses parens lui avoient imposée de se donner à un prince Barbare, prit pour instrument de son supplice le diadème qui étoit la cause de sa douleur; mais, n'ayant pu réussir à s'étrangler avec ce lien trop foible, elle le jeta dédaigneusement à terre, et présenta la gorge au glaive de l'eunuque.

Lucullus, pendant ces catastrophes qu'il eût voulu prévenir, suivoit Mithridate, dont il ne cessa la poursuite que lorsqu'il le sut arrivé

71. chez Tigrane. Revenant alors sur ses pas, après avoir réduit la petite Arménie, et quelques peuples voisins de la Colchide, il vint attaquer régulièrement (en 71) les deux villes de Pont, qu'il s'étoit contenté de bloquer. Eupatorie, emportée promptement d'assaut, fut rasée. Amisus résista plus long-temps; mais enfin l'ingénieur Callimaque, qui l'avoit vaillamment défendue, voyant la muraille forcée, s'enfuit par mer après avoir mis le feu à la place, soit pour frustrer les Romains du pillage, soit pour faciliter sa fuite. Lucullus en ressentit une vive douleur. Amisus étoit une très-belle ville, et de plus une colonie d'Athènes; circonstance qui, aux yeux d'un homme instruit, sembloit un objet de considération. Il fit ce qu'il put pour la sauver, ordonnant aux soldats d'éteindre le feu, et leur défendant le pillage; mais, comme il les vit frapper leurs boucliers de leurs lances, en signe de mécontentement, il leur permit de piller, dans l'espoir de les engager du moins à éteindre l'incendie. Il se trompa; ces hommes avides et barbares ne s'occupèrent qu'à vider les maisons qui n'étoient pas encore embrasées, laissant brûler les autres. Une pluie abondante, qui survint très-heureusement, en sauva beaucoup. Lucullus répara, autant qu'il fut en lui,

le désastre qu'il n'avoit pu prévenir, fit rebâtir 71.
ce que le feu avoit détruit, et agrandit le territoire de la ville. Un certain nombre d'Athéniens s'étoient réfugiés dans cette place au temps de la tyrannie d'Aristion. Il leur fournit des secours pour retourner dans leur patrie.

Au nombre des prisonniers qu'il fit, se trouva le grammairien Tyrannion, depuis célèbre à Rome. Muréna avoit dirigé le siége d'Amisus en l'absence du général : il demanda ce savant personnage à Lucullus, qui le lui accorda, comptant qu'il le traiteroit avec les égards dus à son mérite : mais cet homme intéressé l'affranchit pour acquérir sur lui les droits d'un patron : ce qui étoit un outrage et non un bienfait, puisque l'affranchissement supposoit un esclavage antérieur. Cette bassesse, qui n'est pas la seule qu'on puisse reprocher à Muréna, fait soupçonner d'exagération les éloges que lui donna Cicéron dans le plaidoyer qu'il débita pour lui. Lucullus dut se repentir de lui avoir confié le sort de Tyrannion.

Ce général, après avoir fait éprouver sa 70.
bienfaisance à la ville d'Amisus, vint dans la province romaine d'Asie, où l'on se ressentit aussitôt des heureux effets de sa justice et de son humanité : un seul mot suffit pour peindre

70. l'état horrible où cette contrée étoit réduite par les traitans et les usuriers de Rome. Afin de payer leurs dettes, grossies par des intérêts exorbitans, les pères, après avoir vendu leurs enfans, se donnoient aussi eux-mêmes à leurs créanciers, et ne trouvoient de repos que dans l'esclavage qu'ils étoient forcés de regarder comme un état désirable; Lucullus fixa l'intérêt à douze pour cent, taux légitime chez les Romains; abolit les dettes dont les intérêts avoient excédé le capital, ainsi que celles des usuriers qui se rendroient coupables d'anatocisme, c'est-à-dire, qui exigeroient les intérêts des intérêts; enfin il obligea le créancier à recevoir l'abandon du quart des revenus de son débiteur jusqu'à l'entier paiement de sa créance. Tous ces moyens réunis produisirent l'extinction des dettes en quatre ans; les usuriers n'ayant pu que doubler leurs capitaux, se plaignirent amèrement de Lucullus, et le persécutèrent dans la suite; il s'en consola par le souvenir du bien qu'il avoit fait.

Il avoit envoyé son beau-frère Clodius à la cour de Tigrane, réclamer Mithridate comme un ennemi vaincu, destiné à orner son triomphe, et lui déclarer la guerre, en cas de refus. Ce prince qui, par sa valeur et ses conquêtes, étoit devenu le plus puissant monarque de

l'Asie, et à qui ses prospérités avoient inspiré 70.
l'orgueil le plus féroce, fut étrangement surpris d'une telle alternative ; il refusa de livrer son beau-père : cette démarche d'Appius produisit même une réconciliation entre les deux souverains ; car jusque-là Mithridate n'avoit pas eu à se louer de Tigrane : ils se virent, s'expliquèrent, et reconnurent, ou prétendirent que la mésintelligence qui avoit régné entre eux, étoit l'ouvrage de leurs confidens.

Dès que Lucullus eut appris la réponse de Tigrane, à laquelle il devoit s'attendre, il retourna dans le Pont, où il avoit laissé son collègue Cotta, assiégeant Héraclée. Triarius, qui commandoit la flotte, gagna une bataille navale contre les Héracléens : ce succès ne fut pas décisif; mais le commandant de la place, qui ne vivoit pas en bonne intelligence avec les assiégés, et se soucioit peu de leur intérêt pourvu qu'il mît le sien à couvert, ouvrit une négociation après deux ans de résistance; ce fut avec Triarius, parce qu'il se défioit de Cotta. Le premier, introduit dans la ville par trahison, la livra au pillage. L'autre entra en fureur, quand il apprit ces nouvelles; peu s'en fallut que les deux généraux n'en vinssent à une action; Triarius apaisa celui de terre, ainsi que ses soldats, non moins irrités que

70. lui, en consentant qu'ils pillassent la ville à leur tour. Ils n'y laissèrent rien, et finirent par l'incendier; la plus grande partie, du moins, en fut dévorée par la flamme. Cotta emmena comme captifs un grand nombre de ses habitans, et retourna en Italie, chargé de honteuses dépouilles. Le sénat improuva sa conduite, et rendit la liberté aux malheureux qu'il avoit traînés à Rome. Son impéritie qui avoit été, comme on a vu, très-funeste aux Romains, sa cupidité et sa cruauté ne furent punies que par la perte de sa dignité de sénateur.

Son collègue poursuivoit ses conquêtes; il fit attaquer Sinope, où Mithridate avoit pris naissance, et dont il avoit fait sa capitale. La place avoit trois commandans : l'un, sans attendre l'arrivée de Lucullus, étoit entré en négociation avec lui; il fut découvert et massacré par les deux autres qui vouloient se défendre. Ceux-ci battirent une petite flotte romaine, et prirent un convoi qu'elle escortoit; mais Lucullus étant venu en personne devant Sinope, et ayant ébranlé ses murailles, ils désespérèrent de son salut, commencèrent par la piller dans la nuit, et s'enfuirent par mer, avec leur butin, ou plutôt leurs larcins. Lucullus s'aperçut de leur fuite, escalada la

place, et l'emporta. Il y eut d'abord du carnage et du désordre; mais le général, toujours humain, arrêta le mal, et le répara autant qu'il fut possible. 70.

Il ne restoit plus qu'une ville considérable qui tînt pour Mithridate; elle se soumit bientôt, et le Pont tout entier se trouva sous la domination romaine. Le roi se vit même abandonné par un de ses fils, Macharès, qui régnoit dans le Bosphore. Ce jeune prince ne rougit pas d'envoyer une couronne d'or à Lucullus, qui le flétrit du nom d'allié et d'ami des implacables ennemis de son père; il est vrai que la flotte romaine étoit maîtresse du Pont-Euxin; mais cette excuse ne semble pas suffisante.

L'Orient se disposoit à la résistance, et tout 69.
retentissoit du bruit des préparatifs de Tigrane. Lucullus n'en fut point ému; il ne voyoit en lui qu'un monarque inconsidéré qui, au lieu d'appuyer son beau-père, quand il étoit encore dans le Pont, entouré de forces imposantes, avoit attendu sa ruine pour embrasser ses intérêts, et s'exposer au même désastre. Un tel ennemi lui parut si peu redoutable, qu'il osa l'aller chercher avec quinze mille hommes, au sein de ses Etats. On ne concevoit pas sa hardiesse; car Tigrane passoit alors pour un

69. des plus puissans souverains de l'univers : son peuple étoit belliqueux, sa cavalerie nombreuse, son pays immense, coupé par des fleuves très-profonds, et ceint de montagnes toujours couvertes de neige ; d'ailleurs, l'armée de Lucullus, peu docile, ne le suivoit qu'avec peine ; et, pour la faire avancer, il fut obligé de faire parler l'autorité. Les orateurs gagés par ses ennemis, déclamoient à Rome contre son expédition : il alloit leur répondre par des exploits inouïs. Après avoir passé l'Euphrate, il traversa la Sophène, sans y commettre aucun dégât, se conciliant ainsi l'affection de ses habitans, qui lui fournirent avec empressement toutes les provisions dont il avoit besoin. Il marchoit avec la plus grande célérité ; ses soldats lui proposèrent de s'arrêter pour attaquer un fort qu'on disoit renfermer de grandes richesses. Lucullus, en leur montrant le mont Taurus, dans le lointain, leur dit : « Voilà le fort qu'il s'agit d'emporter ; ce » que nous laissons derrière nous sera le prix » de notre conquête. »

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons détaillé amplement ailleurs (1). Les succès de Lucullus ont l'air de prodiges. Tigrane ayant

---

(1) *Précis*, tom. IV, pag. 383, seconde édition.

envoyé fort tard un de ses généraux au-devant 69.
des Romains, ce général fut battu et tué par un de leurs détachemens, qui n'étoit que de trois mille deux cents hommes. Le roi, qui d'abord avoit témoigné la plus entière confiance et même la plus folle présomption, frappé de terreur, s'enfuit de sa capitale vers le mont Taurus; fut attaqué en chemin, défait par Muréna, et laissa, en se sauvant avec précipitation, tous ses bagages au pouvoir du vainqueur. Lucullus, pour le forcer à combattre, assiégea Tigranocerte. C'étoit une superbe ville, fondée par ce prince; il y avoit transféré le siége de son empire, lui avoit donné son nom (1), et y avoit transporté de force des hommes de plusieurs nations, détruisant les villes qu'ils habitoient, pour les établir dans la sienne. Lucullus présuma que le monarque voudroit la défendre : sa conjecture se vérifia; Tigrane vint le chercher, à la tête de deux cent vingt-cinq mille hommes. Le Romain, après avoir laissé Muréna devant Tigranocerte, avec une partie de son armée, alla au-devant de l'ennemi, n'emmenant que onze mille hommes de pied et un peu de cavalerie, passa une rivière, en sa présence, pour

(1) *Tigranocerte* signifie ville de Tigrane.

69. l'attaquer, et mit en fuite une multitude immense, qui n'osa pas même l'attendre : ce fut une boucherie et non pas un combat.

Tigranocerte se défendit encore quelque temps, au moyen du naphte que les assiégés lançoient sur les Romains (c'est une sorte de bitume que l'eau même a peine à éteindre); mais les Grecs qui avoient été transplantés dans cette ville, armés de simples bâtons, attaquèrent les soldats dont la garnison étoit composée, se rendirent les plus forts, et introduisirent les assiégeans dans la place. Une guerre si heureuse, fournissant aux frais de la guerre, celle-ci ne faisoit pas sortir la plus petite pièce de monnoie du trésor public.

Lucullus multiplioit ses conquêtes par sa douceur et son humanité. Les Barbares accouroient pour se soumettre volontairement. Les habitans de la Corduène conçurent pour lui une telle affection, qu'ils vouloient le suivre avec leurs femmes et leurs enfans. Leur roi, qui supportoit impatiemment le joug de Tigrane, étoit entré, aux approches de la guerre, en négociation avec les Romains, et le prince arménien en ayant été informé, avoit fait mourir ses enfans, sa femme et lui. Lorsque Lucullus eut conquis l'Arménie, il alla dans la Corduène, célébrer les obsèques de son mal-

heureux allié, auquel il dressa un tombeau 69.
superbe : telle fut la cause de l'extrême affection de ses sujets pour le général romain; tant il est quelquefois aisé de s'attirer l'amour des peuples.

Le proconsul en avoit besoin dans des régions si lointaines, surtout étant sur le point de s'enfoncer encore davantage vers l'Orient ; car Tigrane et Mithridate cherchoient à s'y appuyer d'un allié ; ce qui eût attiré vers ces contrées les armes des Romains, dont le général n'avoit pas coutume d'attendre que ses ennemis vinssent l'attaquer. C'étoit l'assistance du roi des Parthes que recherchoient les deux monarques vaincus ; ils ne faisoient que de se joindre, le gendre ayant voulu combattre sans son beau-père, près de Tigranocerte, pour concentrer sur lui seul tout l'éclat de la victoire qu'il avoit crue indubitable. Tigrane fit au roi parthe les propositions les plus avantageuses, pour l'entraîner dans son parti; et Mithridate, de son côté, lui écrivit une lettre très-adroite pour l'engager à ne pas laisser échapper l'occasion de secourir deux grands princes, et de réprimer les oppresseurs de l'univers. Lucullus informé de cette négociation, s'efforça de la traverser et de faire déclarer les Parthes en sa faveur; mais leur roi, crai-

69. gnant trop les Romains pour se prêter à les combattre ou à les agrandir, voulut rester neutre. Lucullus, mécontent de cette politique, et poussé peut-être par l'ambition de réduire les trois premiers potentats du monde, dans le cours d'une seule guerre, se décide à passer dans la Parthie, et donne ordre à six mille hommes, qu'il avoit laissés dans le Pont, de venir le joindre; mais ils refusèrent de marcher, en déclarant qu'ils abandonneroient même le pays où ils étoient pour retourner en Italie. Le bruit de cette désobéissance produisit un mauvais effet dans le camp de Lucullus: ses soldats enrichis vouloient du repos; ils louèrent le courage de leurs camarades, et dirent qu'ils entendoient les imiter; qu'ils avoient servi assez long-temps et avec assez de gloire pour mériter leur congé. Cette disposition des troupes fit changer de résolution au général, qui ne songea plus qu'à marcher contre Tigrane et Mithridate.

68. Les deux princes étoient au-delà du mont Taurus, avec cent cinq mille hommes: n'osant le passer pour attaquer les Romains, ceux-ci les allèrent trouver. Le roi de Pont, à qui son gendre, instruit par le malheur, avoit laissé la principale autorité, évitoit toute action générale. Lucullus, que la guerre de

chicane n'accommodoit point, usa du même 68.
moyen qui lui avoit réussi dans la dernière campagne : il marcha vers Artaxate, ville royale. Tigrane étoit encore plus intéressé à la défendre que Tigranocerte : car, outre ses trésors, elle renfermoit ses femmes et ses enfans. Il se donna une bataille sur le bord du fleuve Arsanias, que les Romains passèrent à la vue de l'ennemi. Leur infanterie décida tout d'un coup la victoire ; celle des Barbares, ni même leur cavalerie, ne pouvoient tenir devant elle. Quoique fort brave, le roi de Pont s'enfuit de très-bonne heure. Lucullus s'avança pour achever la conquête des vastes possessions du roi d'Arménie ; mais la saison rebutoit ses soldats : quoiqu'on ne fût encore qu'à l'équinoxe d'automne, tout étoit déjà couvert de neige et de glace. Ses troupes murmurèrent hautement. Le général les conjura de s'armer de patience, au moins jusqu'à ce qu'ils eussent pu renverser la Carthage d'Arménie : il appeloit ainsi Artaxate, bâtie, disoit-on, par Annibal, lorsqu'après la défaite d'Antiochus, il se fut retiré à la cour d'Artaxias, chef de la maison de Tigrane. Lucullus espéroit animer les Romains par la perspective de la destruction d'un monument qu'avoit élevé leur plus mortel ennemi : ils

68. furent inflexibles; et il fallut qu'il repassât le mont Taurus. Il s'arrêta devant Nisibe, ville dès lors importante, et qui dans la suite devint encore plus célèbre : on l'emporta de vive force. L'ingénieur Callimaque fut fait prisonnier dans cette place, qu'il avoit encore défendue contre les Romains. Quoiqu'il promît de découvrir des trésors cachés, pour prix de sa grâce, il ne put l'obtenir. Lucullus, ne lui pardonnant pas l'incendie d'Amisus, le réserva pour son triomphe et pour la peine de mort communément infligée aux chefs ennemis qui avoient été traînés dans ces pompes inhumaines.

67. La prise de Nisibe fut le terme des prospérités du général romain, dans cette guerre. Outre qu'il commandoit à des soldats indociles, il n'avoit pas l'art de s'en faire aimer. Leur mécontentement remontoit fort loin. Deux hivers consécutifs passés devant Cyzique et Amisus, les avoient beaucoup fatigués; ceux qui suivirent ne furent guère moins pénibles pour eux : car lorsqu'ils ne faisoient pas la guerre dans une contrée ennemie, ils logeoient sous la tente dans les pays alliés, le général ne voulant pas qu'ils fussent à charge aux peuples. Cette sévérité, accompagnée de manières hautaines, aigrissoit des soldats qui

après leur congé, rentroient dans la classe 67.
des citoyens, et à peu près dans les mêmes droits que leur chef. Ces mécontens savoient qu'ils étoient soutenus à Rome par les envieux de Lucullus, qu'on l'y accusoit d'une ambition et d'une avidité insatiables. On insinuoit à la multitude, qu'il laissoit respirer les rois vaincus, pour prolonger son commandement. Gabinius, dont nous aurons occasion de parler plus d'une fois, étaloit aux yeux de tous les citoyens le plan de la maison de campagne de Lucullus, censurant un luxe auquel il portoit envie, et qu'il surpassa lui-même dans la suite. Ces manœuvres produisirent leur effet: le peuple accorda leur congé aux plus vieilles troupes de Lucullus (spécialement aux légions de Fimbria), et lui nomma un successeur. Enfin, ce qui acheva d'anéantir la subordination de l'armée, ce furent les discours de ce P. Clodius, si justement flétri par Cicéron. Quoique beau-frère du général, il n'avoit aucune part à sa confiance, qu'il ne méritoit pas. Cet homme ne cessoit d'animer les soldats contre le proconsul qui, disoit-il, leur faisoit parcourir l'univers, sans autre récompense que l'honneur d'escorter les chariots chargés de ses immenses richesses.

Le général ne pouvant plus rien sur ses

67. troupes, eut la douleur de se voir enlever plusieurs de ses conquêtes, par des ennemis vaincus et presque subjugués. Tigrane rentra dans l'Arménie, et Mithridate, avec huit mille hommes seulement, reprit une partie de ses Etats, et battit deux lieutenans de Lucullus (en 68), tandis que celui-ci passoit l'hiver à Nisibe. Ce proconsul revint dans le Pont pour tâcher d'arrêter les progrès de Mithridate. Apprenant que Tigrane s'approche pour secourir son beau-père, il va au-devant de lui; mais après quelques marches, ses soldats refusent presque tous d'aller plus loin. Il s'abaisse auprès d'eux à d'inutiles supplications. Ils lui montrent leurs bourses vides, en lui disant de faire seul une guerre qui n'est utile qu'à lui. D'ailleurs, Glabrion qui devoit le remplacer étoit déjà en Bithynie, et défendoit, sous des peines sévères, de lui obéir. Les soldats de Fimbria ne le regardèrent donc plus que comme un simple particulier. Ceux qui respectoient encore leur général, les déterminèrent cependant à rester près de lui jusqu'à la fin de la campagne; mais son armée ne servit plus absolument que de parade, et il fut, malgré lui, témoin immobile des progrès de Tigrane et de Mithridate; d'un autre côté, son successeur, qui avoit témoigné tant d'empres-

sement quand il avoit cru n'avoir qu'à cueillir 67.
le fruit des exploits d'un autre, s'arrêta dès qu'il entrevit le danger. A la fin de l'été, les troupes de Fimbria se retirèrent. Lucullus envoya une partie des autres à Glabrion, et avec le peu qui lui en restoit ne put rien entreprendre. Ainsi, malgré tant de victoires qu'il avoit remportées, le manque d'une seule bonne qualité l'empêcha de terminer son expédition de la manière la plus éclatante. S'il avoit su plaire à ses soldats, il eût étendu la domination de Rome jusqu'à la mer Caspienne. Tigrane avoit porté jusque-là les bornes de ses Etats, et après son inévitable destruction, ses conquêtes devenoient celles de la république. Quant aux Parthes, affoiblis par des guerres civiles, ils n'eussent pas été difficiles à subjuguer; ils étoient même alors incapables de résister à un roi d'Arménie.

Loin de se trouver dans cette brillante si- 66.
tuation, les affaires de la république périclitoient en Asie. De ses deux généraux, dans ce pays, l'un n'avoit plus de forces, et l'autre manquoit de talent. Pompée avoit été nommé l'année précédente au commandement de cette province : nous dirons bientôt de quelle manière. C'étoit une mortification pour Lucullus : ces deux hommes se portoient mutuelle-

66. ment envie ; et le premier n'omit rien de ce qui pouvoit faire de la peine à l'autre, qui eut le déplaisir de voir les légions de Fimbria, qu'il avoit dégoûtées du service, se ranger volontairement, malgré leur congé, sous les drapeaux de son successeur. Une entrevue qu'eurent les deux rivaux, ne fit que redoubler leur animosité réciproque.

Pompée avoit dès long-temps un autre rival à Rome ; mais cette rivalité n'étoit pas aussi animée que celle dont on vient de parler : Crassus, moins célèbre que lui par ses exploits, étoit plus riche, plus affable et plus obligeant. Après qu'il eut donné le dixième de son bien à Hercule, un repas et du blé pour trois mois à tous les citoyens de Rome, il lui resta 7,100 talens. Les voies les plus odieuses lui avoient paru bonnes pour enfler son trésor ; il étoit d'autant plus blâmable, qu'il en suivoit d'autres qui eussent pu l'enrichir légitimement : car c'est un art qu'il avoit étudié avec soin. Le feu et les tremblemens de terre détruisant beaucoup d'édifices dans la ville, il imagina de se procurer plus de cinq cents esclaves architectes et maçons, auxquels il faisoit rebâtir ou réparer toutes les maisons ruinées ou endommagées qu'on vouloit lui vendre ; et il devint par là propriétaire d'une par-

tie considérable de celles de Rome. Il avoit 66.
en outre (et c'étoit sa principale richesse) une prodigieuse multitude d'autres esclaves qui exerçoient, à son profit, les divers métiers qu'il leur avoit fait apprendre. Au milieu de cette opulence, il se croyoit pauvre; il prétendoit « qu'un homme n'étoit pas riche s'il ne » pouvoit lever et entretenir une armée à ses » dépens (1). »

Cette immense fortune lui procuroit nécessairement un crédit très-étendu : sa popularité en étoit une source encore plus abondante. En rendant le salut au plus pauvre citoyen, il ne manquoit jamais de l'appeler par son nom; signe caractéristique de politesse chez les Romains (2). Sa maison étoit ouverte à toute la ville. Il prêtoit à ses amis sans intérêt; ce qui passoit à Rome pour une rare générosité. Il est vrai qu'il étoit tellement

---

(1) Marius, suivant Plutarque, pensoit bien différemment; car il réprimanda ses soldats, qui ne se contentoient pas de quatorze arpens de terre qu'il avoit fait distribuer à chacun d'eux, en leur disant : « Aux » dieux ne plaise qu'il existe un Romain qui trouve » insuffisante une portion de terre qui peut le nourrir ! »

(2) Il paroît naturel que l'obscur habitant d'une si grande ville se trouvât flatté d'être connu de ses plus illustres citoyens.

66. strict sur l'échéance du prêt, qu'on aimoit quelquefois mieux recourir aux usuriers. D'autres traits de lésine se mêloient à ses libéralités. Il avoit dans sa maison un maître de philosophie qui, seul entre tous ses amis, lorsqu'il l'accompagnoit dans ses voyages, en recevoit un manteau qu'on lui reprenoit au retour. Quoique Crassus n'eût pas de très-heureuses dispositions à l'éloquence, il s'y étoit tellement exercé, qu'il laissa derrière lui des hommes nés avec de plus grands talens; car quelque cause qu'il eût à défendre, il s'y préparoit avec soin. Ce qui le fit surtout adorer du peuple, c'est qu'il étoit le seul des orateurs renommés qui n'en refusât aucune.

Pompée tenoit une conduite toute contraire; il ne se laissoit pas aisément aborder. Quand il paroissoit dans la place publique, ce qui lui arrivoit rarement, c'étoit toujours avec un grand cortége. Il plaidoit avec une sorte de répugnance le peu de causes qu'il acceptoit: en général, il ne s'employoit guère pour personne, craignant d'user un crédit qu'il vouloit réserver pour lui-même. Il savoit bien que ces procédés laisseroient à d'autres l'avantage dans les affaires civiles; mais on prétend qu'il agissoit ainsi par un raffinement de politique, afin de maintenir plus aisément sa supériorité, en

ce qui concernoit la guerre. Il croyoit qu'on 66.
supporte difficilement ceux qui veulent primer à la fois dans les camps et sur la place publique ; qu'il faut, pour désarmer l'envie, qu'un général s'abstienne de disputer l'honneur de briller à la tribune aux citoyens qui ne prétendent point à la gloire militaire.

Des procédés différens de Crassus et de Pompée, il résulta que ce dernier absent éclipsoit l'autre, et en étoit à son tour éclipsé lorsqu'ils se trouvoient tous deux à la ville. Le surnom que la flatterie avoit donné à Pompée, étoit pour Crassus un sujet de raillerie. Quelqu'un lui disant un jour : Voici le grand Pompée ! il demanda en riant quelle étoit sa taille. Leur inimitié cependant ne fut ni violente ni perpétuelle : les sentimens de Crassus n'étoient pas durables, parce que son intérêt en étoit l'unique règle ; en sorte qu'on le voyoit, dans un assez court espace de temps, attaquer et défendre les mêmes lois ou les mêmes personnes ; comme son rival, il aimoit les sciences et les lettres ; il passoit même pour très-savant dans l'histoire, et s'adonnoit à l'étude de la philosophie d'Aristote.

Les deux rivaux songèrent à demander le consulat, pour la même année 70 (1). L'un

(1) On voit que pour ne pas rompre le fil des événe-

66. venoit de terminer la guerre de Sertorius, l'autre, celle de Spartacus : chacun étoit en conséquence à la tête d'une armée. On craignoit que Pompée ne fît servir la sienne à usurper le pouvoir absolu ; c'étoit, suivant toute apparence, une crainte mal fondée. Quel que fût son dessein, Crassus déclara qu'il ne licencieroit point ses troupes, si Pompée ne congédioit aussi celles qui lui obéissoient. Cette querelle, qui causa bien des alarmes, n'eut pas de suite : Pompée s'engagea de désarmer immédiatement après son triomphe. En récompense, on fit taire toutes les lois, pour lui donner le consulat; car on a vu qu'il falloit, pour y parvenir, passer de degré en degré, par les charges inférieures, et il n'en avoit possédé aucune; qu'il falloit avoir quarante-trois ans, et il n'en comptoit que trente-trois. Sa réputation, supérieure encore à son mérite, et le gré qu'on lui sut de n'avoir pas rallumé la guerre civile, écartèrent tous les obstacles. Son pouvoir étoit si grand que Crassus n'osa pas se présenter au nombre des candidats sans son agrément, et il le fit sonder à ce sujet. Flatté d'une pareille démarche, Pompée sollicita vivement

---

mens de la guerre, nous avions anticipé de quatre ans.

pour lui ; et tous deux, en descendant de 66.
leur char de triomphe, reçurent les faisceaux consulaires.

Quelque temps après qu'ils les eurent pris, les chevaliers qui avoient achevé leur service, lequel étoit de dix ans, passèrent, suivant l'usage, en revue devant les censeurs. La vanité de Pompée parut tout entière dans cette occasion, sous les apparences de la modestie. Il nous semble qu'étant de droit sénateur en qualité de consul, il avoit cessé d'appartenir à l'ordre des chevaliers; néanmoins on le vit s'avancer en même temps que ses anciens confrères vers les censeurs, avec toute la pompe du consulat, mais tenant lui-même, comme eux, son cheval par la bride. Il renvoya ses licteurs quand il fut à la vue des deux magistrats. La coutume, convertie en loi par le temps, exigeoit que les chevaliers indiquassent les généraux sous lesquels ils avoient servi, les campagnes qu'ils avoient faites, et rendissent compte de leur conduite. Sur-le-champ, on leur distribuoit les marques d'honneur ou d'infamie qu'ils avoient méritées. Tout le peuple, en silence, avoit les yeux sur Pompée. Le plus âgé des deux censeurs lui demanda s'il avoit rempli le temps du service qu'il devoit à la république. « Oui, répon-

66. » dit-il, et je n'ai connu d'autre général que » moi-même. » Il disoit vrai; en prenant les armes, il avoit commandé. La place retentit d'applaudissemens; les censeurs se levèrent et conduisirent Pompée à sa maison. La multitude les suivit avec des cris d'allégresse.

L'affection qu'elle portoit de tout temps à Pompée, venoit de redoubler par le rétablissement du tribunat dont nous avons déjà parlé, et qui fut regardé comme son ouvrage, quoique Crassus y eût concouru, n'ayant pu probablement s'y opposer; car Pompée et lui étoient déjà brouillés de nouveau, et le dernier jouit dans le sénat d'un plus grand crédit que son collègue; ce qui suppose que sa compagnie ne lui attribuoit pas le renversement des lois de Sylla, relatives aux tribuns. Pompée porta encore à cette compagnie un énorme préjudice, en souffrant qu'on la privât du droit exclusif de rendre les jugemens, droit que lui avoit restitué le dictateur.

Il est vrai que la justice n'étoit plus qu'un vain nom à Rome : c'étoit un proverbe, qu'un homme riche ne pouvoit jamais être condamné. On achetoit les juges si publiquement, que le prix de leur prévarication étoit connu. Un préteur d'Espagne, ayant été condamné, reprocha aux siens, non pas sa condamnation,

mais le vil prix auquel ils l'avoient donnée. 66.
« C'est une honte, disoit-il, de perdre un » préteur à si bon marché ; vous m'avez vendu » pour un morceau de pain. »

Cicéron, dans son plaidoyer pour Cluentius, a cité un trait de plusieurs de ces juges mercenaires, dans lequel on voit un mélange odieux de bassesses et d'iniquités. Cet Oppianicus, qui, du temps des proscriptions de Sylla, fit assassiner son beau-père par cupidité, dont la vie étoit d'ailleurs un tissu de crimes de tous les genres, ayant tenté aussi d'empoisonner son beau-fils, fut mis en justice ; les preuves étoient acquises. L'accusé envoie à Stalenus, l'un des juges, cinq cent douze mille sesterces pour lui acheter seize voix, à raison de trente-deux mille sesterces chacune. Ce nombre de seize étoit nécessaire pour l'absolution, le tribunal étant composé de trente-deux membres. Stalenus, afin de s'approprier tout ce prix de la corruption de ses confrères, imagine de faire condamner celui qui se tenoit assuré de ses bons offices. En conséquence, après avoir promis à chacun des seize juges qu'il connoissoit d'une plus facile composition, trente-deux mille sesterces de la part d'Oppianicus, au moment décisif, il leur annonce que cet homme lui a manqué de parole. Ainsi Oppianicus eut

C6. contre lui les juges intègres, parce qu'il étoit évidemment coupable, et ceux qui avoient vendu d'avance leurs suffrages, parce qu'on ne les payoit point. Cicéron ajoute que leur confrère, outre l'argent de l'accusé, en avoit encore reçu de l'accusateur.

L'orateur Hortensius, qui régnoit alors en quelque sorte au barreau, ne se bornoit pas aux moyens oratoires pour la défense de ses clients, il y employoit les sollicitations, les menaces, les promesses, l'argent. Craignant avec raison que des âmes vénales ne se fissent pas un scrupule de violer leurs engagemens, il prenoit, pour s'assurer de leur coupable fidélité, les précautions les plus singulières et les plus outrageantes. On distribuoit aux juges trois petites tablettes enduites de cire, dont l'une portoit un A. (absolution), l'autre un C. (condamnation), la dernière N. L. (*non liquet*, la cause n'est pas suffisamment instruite, il faut continuer les plaidoiries). Les juges jetoient dans une urne un de ces trois bulletins. Hortensius avoit toujours parmi eux un espion qui l'instruisoit de la manière dont chacun avoit opiné ; mais dans une affaire qu'il avoit à cœur, et où il craignoit que ces misérables ne gagnassent pas l'argent qu'ils avoient reçu d'avance, il leur fit donner des

tablettes sur lesquelles la cire étoit de diver- 66.
ses couleurs, afin de voir par ses yeux, lorsqu'on les tireroit de l'urne, s'ils avoient rempli leurs engagemens.

Ces désordres incroyables furent le prétexte d'un changement opéré par un plébiscite, et concerté entre un préteur et Pompée. Il fut ordonné de prendre à l'avenir des juges parmi les sénateurs, les chevaliers et les tribuns du trésor public qui étoient de la classe du peuple. Les fonctions de ces derniers sont peu connues; on voit seulement par leur nom qu'elles avoient pour objet les finances. Cette innovation ne servit à rien, parce que la corruption avoit gagné tous les ordres de l'Etat. La loi dont nous parlons, quoique singulièrement désavantageuse au sénat, l'étoit moins cependant que celle de C. Gracchus, qui ne lui avoit laissé aucune part dans les jugemens. Pompée tint le milieu entre ce tribun et Sylla. Les tempéramens étoient dans son caractère; il vouloit plaire au peuple, sans se faire un ennemi du sénat.

Ce fut pendant le cours de cette grande affaire, que Cicéron accusa ce Verrès, brigand fameux, qui buvoit dans des coupes d'or le sang de la Sicile. Nous avons vu que ce n'étoit pas son premier crime. Il avoit été

66. préteur en 78, et le sort lui avoit assigné le plus beau département, celui de la ville. Cette place, qui le mettoit à la tête de toute la justice civile de Rome, lui fournit l'occasion de mille iniquités lucratives. Une courtisane le gouvernoit absolument, et par lui, tous les tribunaux de la capitale. La Sicile lui échut ensuite, et les circonstances prolongèrent pendant trois ans son administration, qui ne devoit durer qu'une année. Dans les provinces, la préture donnoit une puissance civile et militaire qui étoit sans bornes; les finances, la guerre, les jugemens, tout étoit en la main du préteur. Verrès n'usa de cette autorité illimitée que pour vexer les Siciliens: il foula aux pieds leurs lois et leurs priviléges; ne suivit d'autre règle, sur son tribunal, que ses caprices; tourmenta les laboureurs qu'il auroit dû protéger. Sa passion pour les tableaux, les statues, les objets de luxe, allant jusqu'à la fureur, il en dépouilla les villes, les temples et les maisons. Ses débauches souillèrent les meilleures familles du pays. Sa mollesse et sa négligence laissèrent l'île exposée aux insultes des pirates. Il commença par voler son hôte, ce citoyen d'Himère, ce Sthenius qui avoit offert de se dévouer pour ses concitoyens, lorsque Pompée alla poursuivre en Sicile les

partisans de Marius. Le Sicilien, jouissant 66.
d'une grande fortune, avoit une superbe vaisselle et les plus beaux vases d'airain de Corinthe ; le préteur, pour prix de l'hospitalité noblement exercée envers lui, enleva tous ces objets précieux, et Sthenius n'espérant pas, sans doute, obtenir justice à Rome, le souffrit et se tut. Enhardi par un premier pas fait avec impunité, Verrès lui proposa de l'aider à obtenir des Himériens de très-belles statues qui décoroient leur ville. On sait combien les Grecs étoient attachés à ces monumens des beaux-arts; Sthenius qui s'étoit résigné au larcin qu'il avoit éprouvé personnellement, déclara qu'il s'opposeroit à celui que Verrès vouloit faire à ses compatriotes. Le préteur ne laissa pas de demander aux sénateurs les objets que convoitoit son insatiable cupidité. Sthenius opina vivement pour le refus, et entraîna tous les suffrages. Outré d'une résistance qu'il n'avoit éprouvée nulle part, Verrès quitte son hôte, va se loger dans une maison ennemie de ce dernier, et en excite le maître à dénoncer Sthenius comme falsificateur des registres publics. C'étoit aux Himériens de juger l'accusation, et l'accusé offroit de se justifier devant ses juges naturels ; mais le préteur évoque la cause. Sthenius apprenant qu'il

66. est dans l'intention de le faire battre à coups de verges, s'enfuit et va se réfugier à Rome. Verrès, sans aucun examen, le condamne à une amende de 400 mille sesterces, et auroit fait vendre ses biens, si l'on n'eût payé pour lui cette somme à l'instant. Le ressentiment du préteur n'étoit pas encore assouvi : du haut de son tribunal, il déclare que si quelqu'un veut poursuivre Sthenius (quoique absent) pour quelque crime capital, il est prêt à faire justice. Le misérable dit qu'il ne demande point le sang de l'accusé; un homme obscur et indigent s'offre pour servir la passion de Verrès, qui ajourne Sthenius à comparoître sous un mois.

Cet Himérien, connu et estimé à Rome, fait porter des plaintes au sénat, contre une si monstrueuse procédure. On alloit y mettre ordre par un décret; mais le père de Verrès, à force de se donner des mouvemens, empêcha qu'il ne fût rendu avant la nuit (1), et ensuite qu'on ne reprît ce sujet de délibération, en promettant aux amis de Sthenius que l'affaire n'iroit pas plus loin. Il écrivit à son fils pour lui représenter qu'il se perdoit, et lui ordonner ou lui conseiller de mettre fin

---

(1) Il paroît qu'on n'opinoit que de jour.

à ce scandale. Rien n'arrête Verrès : au jour 66.
fixé, Sthenius est cité à son tribunal; l'accusateur ne se présente point, ce qui étoit un désistement tacite, dont l'absolution de l'accusé devoit être la conséquence. Verrès se charge du rôle d'accusateur; puis remplissant celui de juge, prononce une condamnation qui n'est demandée par personne, ou ne l'est que par lui. Quand l'iniquité fut consommée, il ressentit néanmoins quelques craintes; pour les calmer et pallier son crime, il en commet un autre, en altérant ses registres (ils prouvoient l'absence de l'accusé); le préteur y fit supposer sa présence, et insérer le nom d'un défenseur qu'il n'avoit pas eu (et qui étoit une créature de Verrès), afin qu'on ne pût pas dire Sthenius condamné sans avoir été défendu.

Tout horrible qu'est ce long tissu de crimes, Cicéron, outre une foule d'autres, cite encore une action plus atroce : Verrès, pour se délivrer des pirates qui désoloient les côtes de la Sicile, ordonna de mettre en mer une flotte; et sans égard aux sages et invariables maximes des Romains, qui se réservoient le commandement suprême, choisit pour amiral un Syracusain, Cléomène, dont la femme, avec le consentement du mari, vendoit au

66. préteur ses criminelles complaisances. Les vaisseaux de cette flotte étoient donnés par les villes siciliennes qui fournissoient l'équipement et les matelots, ainsi que les soldats qu'elles entretenoient à leurs dépens. Les fonds étoient administrés par les capitaines de vaisseau, pris dans la ville à laquelle appartenoit chaque navire. Verrès s'empara de cette administration, dont il tira un énorme bénéfice. Tout soldat ou matelot obtenoit son congé pour un prix convenu : le préteur, outre les sommes qu'il retiroit de ces gens, gardoit celles qu'il avoit reçues de la ville, pour leur nourriture et leur solde. Il fit un autre gain bien plus infâme, en laissant manquer les navires de toute espèce de provisions; en sorte que ceux qui les montoient, n'avoient d'autre ressource pour prolonger une misérable existence, que de débarquer à chaque instant, afin de se procurer quelques racines de palmiers sauvages, dont ils se nourrissoient, quand ils en pouvoient trouver. Une flotte, pour ainsi dire vide, et où le peu d'hommes qui s'y trouvoient périssoient de faim, n'étoit pas fort redoutable. Les sept vaisseaux qui la composoient, rencontrés par quelques brigantins, prirent aussitôt la fuite, Cléomène le premier. Dès qu'ils furent près

de terre, ils abandonnèrent leurs navires. Les 66.
pirates y mirent le feu, et ne craignirent pas d'entrer dans le port de Syracuse, situé au cœur de la ville où étoit alors le préteur. Ils se promenèrent avec sécurité, jetant sur les quais, avec insulte, les racines qu'ils avoient trouvées dans les vaisseaux ennemis, et faisant, ajoute oratoirement Cicéron, jaillir l'eau avec leurs rames, jusqu'aux yeux du lâche et avide préteur. Peu s'en fallut que Syracuse, instruite des causes du désastre, ne se révoltât. Verrès ne doutant pas que ces événemens ne fissent à Rome le sujet d'une accusation, mande les capitaines qui avoient raconté ses infamies à la ville entière, les prie de changer de langage, et de dire qu'ils avoient eu à leurs bords tous les soldats et les matelots qui devoient y être; les y ayant déterminés par ses promesses ou ses menaces, il les interroge publiquement, et fait écrire les réponses qu'il leur avoit dictées. Bientôt il comprit qu'un tel acte lui seroit inutile; et, voulant se sauver à quelque prix que ce fût, il crut pouvoir étouffer dans le sang de ces malheureux capitaines les preuves de sa mauvaise administration. Une seule considération l'arrête un moment: comment se dispenser de punir le général, dont la conduite étoit la

66. plus blamâble, puisqu'il avoit fui le premier? Et cependant il étoit bien décidé à l'épargner. Après quelques momens d'hésitation, il le met hors de cause, et tandis que les capitaines, accusés d'avoir livré la flotte aux pirates, étoient à ses pieds dans la place publique, chargés de chaînes, l'amiral, à ses côtés, lui parloit familièrement à l'oreille, suivant sa coutume. Verrès, avec quelques assesseurs de sa trempe, condamne les capitaines à perdre la tête. Le geôlier de la prison (le bourreau du préteur) ne permettoit aux familles de ceux qu'on avoit condamnés, de les voir et de leur porter quelque nourriture, qu'après qu'elles avoient assouvi sa cupidité : chacune de ces faveurs avoit un prix particulier. Chaque soupir, dit l'orateur de Rome, chaque larme lui devoit un tribut, que personne ne refusoit. Il en imposa un autre bien plus extraordinaire, bien plus effroyable : il demandoit à un père, à une mère, ce qu'ils lui donneroient pour ôter, d'un seul coup, le jour à leur fils; les patiens eux-mêmes marchandoient cette grâce, et s'arrangeoient avec le bourreau; enfin, il falloit encore acheter d'avance la liberté de donner la sépulture à ceux qui étoient condamnés. Quand tous ces marchés furent conclus, on les mena au supplice; et Verrès, au

milieu de la douleur publique, se félicita 66.
d'avoir écarté des témoins dangereux.

Cet homme si barbare, qui n'épargnoit pas même le sang des Romains, qui en fit fouetter, décapiter, crucifier plusieurs, se livroit à la plus incroyable mollesse. Il ne sortoit que dans la belle saison, se faisoit porter sur les bras de huit hommes, dans une litière dont le coussin étoit rempli de roses; il en avoit une couronne sur la tête, une autre autour du cou, et tenoit à la main un sachet qui en étoit rempli. Il ne quittoit point sa litière qu'il ne fût arrivé, non pas seulement dans la maison, mais dans l'appartement qui lui étoit destiné : là, il donnoit de courtes audiences, où les décisions étoient pesées, non au poids de l'équité, mais de l'or : et le reste du jour étoit consacré au plaisir. Pendant deux mois de l'été, il se renfermoit sous des tentes de lin d'Egypte, à l'ombre d'un bosquet délicieux, et les seuls compagnons de ses débauches avoient droit d'approcher d'un sanctuaire destiné à la volupté.

Quant aux vols de ce préteur, ils sont innombrables, et passent toute croyance. La Sicile est une grande province; elle jouissoit d'une longue paix, et les richesses y abondoient : « Eh bien, disoit Cicéron, je soutiens

66. » que dans l'île entière, il n'existe pas un » vase d'argent ou d'airain, soit de Corinthe, » soit de Délos, une pierre précieuse, un » ouvrage d'or, d'ivoire (1), de marbre, un » tableau, une tapisserie à personnages, qu'il » n'ait fait passer sous ses yeux, s'appropriant » tout ce qui excitoit sa convoitise, privé, » public, sacré ou profane. » Toute l'argenterie des anciens étoit ornée de ciselures qui pouvoient se détacher : c'étoient, en général, des objets d'un travail achevé, et par conséquent d'un prix considérable. Il ne resta pas, après la préture de Verrès, une seule pièce de vaisselle qui eût conservé ces ornemens ; il les prit tous.

Malgré tant d'excès, ce scélérat, qui connoissoit les tribunaux de Rome, n'en appréhendoit rien. Il étoit persuadé que tout ce qui pouvoit lui arriver de plus fâcheux, c'étoit de céder une partie de ses larcins à ses juges. Il disoit avec une naïve impudence : « Ceux qui » ne songent qu'à eux seuls doivent craindre ; » mais moi, je suis en état de satisfaire la » cupidité de plusieurs. » Fier d'avoir obtenu d'abord un très-petit succès, qui consistoit en

---

(1) L'ivoire étoit regardé chez les anciens comme une matière fort précieuse.

quelque délai qu'il s'étoit procuré, il se félicitoit d'avoir de bonne heure connu le prix de l'argent. Etant encore dans sa province, il disoit en parlant d'Hortensius : « Qu'il avoit » un ami puissant qui lui assureroit l'impu- » nité ; qu'il avoit fait le partage de ses trois » années d'administration, dont il réservoit » une pour lui, destinoit une autre à ses dé- » fenseurs, et la meilleure à ses juges. » Hortensius effectivement eut part à ses libéralités ; ce qui étoit alors regardé comme une dérogeance à la noblesse de la profession d'avocat. On parloit surtout d'un sphinx d'ivoire, qui donna lieu à une plaisanterie de Cicéron. Celui-ci attaquant son adversaire d'une façon indirecte, Hortensius feignit de ne pas comprendre ce qu'il ne comprenoit que trop bien, et dit qu'il ne savoit pas deviner les énigmes. Cela est étonnant, répondit Cicéron, ayant chez vous le sphinx (1). 66.

Le rôle de Cicéron, dans cette cause, étoit infiniment plus honorable que celui d'Hortensius : il avoit été prié de la soutenir par les Siciliens, qui avoient eu à se louer de sa droi-

(1) Ce monstre imaginaire proposoit une énigme, suivant la fable; et qui propose une énigme est censé en pouvoir dire le mot.

66. ture ; et, quoique Verrès fût protégé par ce qu'il y avoit de plus grand dans la ville, l'orateur romain poussa cette affaire avec une courageuse persévérance et une sorte d'opiniâtreté louable. Hortensius commença par une chicane : il disputa la qualité d'accusateur à son confrère, prétendant que le questeur de Verrès, qui, de concert avec ce dernier, aspiroit à la même fonction, devoit être préféré. L'incident étoit de la plus haute importance : le coupable triomphoit s'il l'eût gagné ; mais il le perdit. Cicéron alla en Sicile pour rassembler des preuves contre lui. En cinquante jours il courut toute la province, et y fit une collection de pièces décisives.

Verrès se voyant un tel adversaire, connut enfin la crainte. Pour semer la division entre les clients et l'avocat, il fit courir le bruit que celui-ci s'étoit laissé corrompre : Cicéron détruisit cette calomnie par une preuve sans réplique. Dans les causes criminelles, on tiroit au sort un plus grand nombre de juges qu'il n'en devoit rester pour la décision ; les deux parties avoient droit d'en rejeter chacune un nombre égal et déterminé ; Cicéron ne donna l'exclusion qu'à ceux qui étoient mal famés ; en sorte qu'on n'avoit pas vu de tribunal mieux composé depuis Sylla : Verrès en fut

effrayé. La vénalité à Rome étoit si publique, 66.
qu'en arrivant de sa province, il avoit traité de son absolution avec une compagnie qui osa se charger de la lui procurer pour un prix convenu et déposé en main tierce; quand on vit quels étoient les juges, le marché fut rompu.

Néanmoins, un événement qui sembloit du plus heureux présage pour Verrès, ranima ses espérances : son défenseur fut désigné consul avec Q. Metellus, qui, comme sa famille entière, protégeoit hautement l'accusé. Tout le monde crut, avec Verrès, qu'il étoit sauvé; on l'en félicita comme d'une chose assurée. Metellus manda chez lui les Siciliens qui poursuivoient leur affaire à Rome, et s'efforça de les intimider en les assurant qu'ils échoueroient. Cicéron dit que Verrès lui avoit acheté des suffrages pour le consulat. Rien ne ralentit le zèle de l'avocat de la Sicile. Le coupable, pour l'en punir, s'efforça de lui faire manquer l'édilité à laquelle il aspiroit, s'agita beaucoup dans cette vue, et fit de grandes promesses aux chefs des cabales : car les élections sont trop souvent le résultat de l'intrigue. Ces mouvemens furent vains; Cicéron eut l'édilité, et ne s'occupa plus que de son accusation. Hortensius cherchoit à traîner l'affaire

66. en longueur jusqu'au mois de janvier. Verrès auroit eu alors pour lui, outre les deux consuls, le préteur qui devoit présider au jugement, et qui appartenoit aussi à la famille des Metellus. On n'étoit encore, à la vérité, qu'au commencement du mois d'août; mais presque tout l'intervalle qui restoit jusqu'à la fin de l'année se trouvoit rempli par des jeux et des fêtes (temps de vacations). D'ailleurs la cause, par son importance, et la quantité des faits qu'on alloit discuter, devoit consumer un grand nombre d'audiences. Cicéron, quoique amant passionné de la gloire, sacrifia noblement à l'intérêt de ses clients celle que son éloquence eût pu lui promettre. En plaidant avec étendue et avec éclat, en déployant toutes les ressources de son art, il eût servi son adversaire. Il acquit un plus grand honneur en dédaignant de vaines louanges qu'il n'eût pu se procurer qu'en risquant de nuire à sa cause. Après un court exorde, il produisit les témoins, se bornant à dire un mot pour expliquer les faits, et tirer ses inductions des témoignages : au moyen de ce procédé, l'affaire fut bientôt instruite. La multitude des preuves, et l'atrocité des forfaits accablant l'accusé et son défenseur, ils entreprirent à peine de répondre; et Verrès voyant sa con-

damnation inévitable, la prévint en s'exilant 66.
lui-même : peine bien légère pour tant d'horreurs. Il est vrai que le coupable fut condamné, du moins on le présume, à une restitution de quarante millions de sesterces. Les cinq livres d'accusation qui nous restent, sous le titre d'*Actio secunda in Verrem*, ont été composés après coup[1] : c'est un essai, en ce genre d'éloquence, qu'a voulu faire l'orateur. Il y suppose que l'accusé avoit eu l'audace de se présenter, et qu'on avoit ordonné une seconde plaidoirie, c'est une pure fiction, qui nous a valu un bel ouvrage.

Bien d'autres sénateurs que ce Verrès flétri par Cicéron, étoient indignes du rang qu'ils occupoient. Comme la censure avoit subi une interruption de quinze ans, qui ne finit qu'à l'époque du consulat de Crassus et de Pompée, il n'avoit pas été possible d'en purger plus tôt la compagnie ; mais cette année (70), on en chassa soixante-quatre membres, le double du nombre qui avoit été dégradé en 115, et qui avoit paru si étonnant. Parmi eux étoit Lentulus Sura, consul en l'année 71 ; étant questeur sous Sylla, il avoit dissipé les deniers publics. Le dictateur lui en ayant demandé compte dans une assemblée du sénat, il dit avec effronterie, qu'au lieu d'un compte,

66. tout ce qu'il pouvoit présenter, c'étoit le gras de la jambe, *præbere suram :* allusion misérable à certains jeux de l'enfance, où celui qui faisoit une faute, recevoit un coup sur cette partie du corps ; peut-être aussi avoit-il en vue une double allusion, et à ces jeux, et à son surnom de Sura. Ce même personnage ayant été accusé et ayant corrompu ses juges, suivant l'usage de ces temps, eut deux suffrages au-delà du nombre strictement nécessaire pour être absous. Il se plaignit d'avoir été dupe en payant deux voix superflues.

La fin de ce consulat fut signalée par un événement fort heureux pour la tranquillité publique : ceux qui l'exerçoient avoient été en discorde tout le temps de sa durée. Pompée ayant, contre sa promesse, retenu ses troupes, Crassus n'avoit pas licencié les siennes ; on craignoit de voir renaître les jours de Marius et de Sylla. Le peuple assemblé, supplia les deux magistrats de se réconcilier : ils demeurèrent inflexibles. Un citoyen, pour leur inspirer d'autres dispositions, dit avoir vu en songe Jupiter qui lui avoit ordonné de publier que l'Etat couroit les plus grands dangers, si la réconciliation de ses consuls ne précédoit pas la fin de leur magistrature. Le peuple redoubla ses instances ; Pompée ne s'y

rendoit pas; Crassus se leva et lui présenta la 66.
main : ils s'embrassèrent alors, et renvoyèrent leurs troupes.

Le consulat suivant, celui de 69, ne fut troublé par aucune discorde civile. La dédicace du Capitole, dont on venoit d'achever la réédification, fut accompagnée de jeux, dans lesquels Catulus introduisit un luxe jusqu'alors inconnu à Rome. Les théâtres étoient en plein air; il couvrit le sien de voiles du plus beau lin, teints en différentes couleurs. Cicéron qui, en qualité d'édile, avoit trois spectacles à donner, ne suivit point cet exemple; il se vante lui-même d'avoir fait peu de dépense dans le cours de sa magistrature : il sut faire de son argent un bien plus noble usage, en contribuant à diminuer la cherté des vivres. Tous les présens que la reconnoissance des Siciliens lui offrit, furent employés à soulager la disette occasionnée par les courses des pirates, et devenue comme habituelle dans la capitale.

Marc-Antoine, père du fameux triumvir qui occupe une si grande place dans l'histoire de Rome et des folies humaines, avoit obtenu (en 74), pour faire la guerre à ces pirates, la commission la plus étendue qui eût jamais été jusqu'alors accordée à un général romain. C'étoit un homme d'un caractère excessive-

66. ment facile, qui fit le mal par foiblesse plutôt que par méchanceté. Il pilla jusqu'aux habitans ou alliés de la république, parce que sa prodigalité le réduisoit sans cesse aux expédiens pour trouver des fonds ; parce qu'il étoit environné de gens avides qui le poussoient à se rendre le ministre de leurs injustices, et qu'il ne savoit rien refuser, quoiqu'il ne fût pas riche. Sa femme, pour remédier à ses profusions, veilloit avec scrupule sur les détails, et avoit pris de l'ascendant sur son mari, qui craignoit ses reproches ou ses remontrances. Un de ses amis vint un jour lui demander de l'argent ; il n'en avoit pas, et n'osoit recourir à son épouse ; il se fit apporter son plat à barbe par un esclave qu'il renvoya aussitôt, et dit à son ami d'emporter ce plat qui étoit d'argent. Ce trait est petit, mais nous avons cru devoir le conserver, parce qu'il peint ce singulier personnage.

Au lieu de protéger les côtes maritimes de l'Empire, il y exerça des rapines ; et quoique son pouvoir embrassât toutes les mers, il n'en fit usage que contre l'île de Crète, qu'il prétendoit avoir fourni quelques troupes au roi de Pont, et une retraite aux pirates ; il fit cette attaque de son chef, et se croyoit si sûr de la victoire, que ses vaisseaux étoient

remplis de chaînes destinées aux Crétois ; mais 66.
ceux-ci le battirent, lui prirent plusieurs navires ; et, pour insulter les vaincus, suspendirent leurs prisonniers aux voiles et aux cordages, et rentrèrent ainsi dans leurs ports. Prompt à se décourager, Antoine se hâta de traiter avec les Crétois, et mourut peu après en partie de honte et de douleur, emportant le surnom de *Creticus*, qui lui fut donné par dérision. Les Crétois, à l'exception de l'insulte que nous venons de raconter, traitèrent parfaitement bien les Romains tombés en leur pouvoir, et crurent avoir droit à la reconnoissance du sénat ; ils lui envoyèrent (en 69) trente députés, qui firent si bien valoir leur ancienne alliance avec Rome, et les secours qu'ils lui avoient fournis plusieurs fois, qu'on fut au moment de les reconnoître, par un sénatus-consulte, pour fidèles amis de la république ; mais la soif du triomphe dévoroit les consuls : ils vinrent à bout, par leurs manœuvres, de gagner la plus grande partie du sénat, et d'obtenir un décret foudroyant contre les Crétois. On leur ordonnoit de rendre les prisonniers et les transfuges, de payer 4,000 talens, de fournir trois cents otages, de livrer tous leurs vaisseaux de guerre, et d'envoyer à Rome deux des hommes les plus dis-

66. tingués de la nation, Lasthénès et Panarès, qu'on prétendoit punir comme auteurs de la guerre. Sans donner le temps aux Crétois de s'expliquer sur ces terribles conditions, il fut dit qu'un des consuls partiroit pour recevoir leur soumission, ou pour les subjuguer. Les Romains ne vouloient pas qu'il restât un pays libre dans l'univers, et cette ambition de tout conquérir favorisa sûrement celle des consuls. Ces magistrats qui savoient qu'avec de l'argent on venoit à bout de tout à Rome, et qui craignirent que cette voie ne fût employée pour gagner un tribun qui s'opposât au décret, firent défendre par le sénat de rien prêter aux députés. Cette précaution donne une idée de la corruption qui régnoit alors, et de sa publicité.

Quand le fatal sénatus-consulte fut connu dans la Crète, les plus sensés opinèrent à la soumission; la résistance leur paroissoit impossible contre une puissance qui, sans efforts, renversoit les plus grands Etats; mais Lasthénès et Panarès étant menacés personnellement, et ne jugeant pas à propos de s'immoler pour le salut public, enflammèrent la multitude, l'engagèrent à défendre une liberté que la Crète conservoit depuis long-temps; et la guerre fut résolue.

Le consul Hortensius l'avoit fait déclarer 66.
par le sénat, dans l'espérance d'en avoir la direction ; effectivement, le sort la lui donna ; mais à la réflexion, il préféra l'espèce d'empire qu'il exerçoit au barreau, et les douceurs de la ville, à la gloire incertaine, et aux fatigues assurées de la guerre. Nous rendrons compte de celle qu'on porta dans la Crète, quand nous aurons achevé le tableau des troubles de la ville ; l'année 68 en fut exempte.

Il n'en fut pas ainsi de celle qui lui succéda : le collége des tribuns, rétabli par Pompée dans toute sa puissance, se remit de lui-même en possession d'agiter la ville. Plusieurs de ses entreprises, quoiqu'elles pussent avoir le bien public pour objet, quoiqu'elles semblassent en général n'être dépourvues ni de justice ni de raison, ramenèrent les anciennes discordes. Un tribun (Roscius Othon) fit passer une loi qui fixoit à quatre cent mille sesterces le bien qu'il falloit posséder pour être admis au nombre des chevaliers, et assigna à cet ordre un rang au théâtre, où il étoit auparavant confondu avec la foule. Nous verrons dans la suite, le peuple qui se croyoit méprisé par cette distinction, faire éclater son indignation contre l'auteur de la loi.

66. C. Cornelius, autre tribun, sans être méchant, ni factieux par caractère, causa de plus grands mouvemens; piqué contre le sénat pour une cause assez légère, il prit à tâche de mortifier cette compagnie. La brigue très-commune dans tous les temps, et surtout dans les républiques, avoit alors un motif extraordinaire; les sénateurs récemment dégradés désiroient avec passion d'être rétablis dans leur dignité. Les charges curules donnant de droit l'entrée au sénat, ils s'efforçoient de gagner des suffrages pour les obtenir. Cornelius saisit cette circonstance pour proposer contre la brigue un redoublement de sévérité; le sénat n'osant pas s'y opposer, et ne voulant pas, d'un autre côté, se laisser insulter par un magistrat du peuple, engagea le consul Pison à faire lui-même une loi contre cet abus, mais un peu différente de celle du tribun. Ce règlement consulaire portoit des peines très-rigoureuses; Cornelius n'en suivit pas moins son projet, et les cabales se ralentirent si peu, que la place publique fut ensanglantée le jour des élections. Le sénat ordonna la recherche des coupables: le consul prit une garde; et poussé à bout par Cornelius, employa cette formule usitée dans les périls pressans: « Que tous ceux qui s'in» téressent au salut public se rangent autour

» de moi, et se réunissent pour faire adopter 66.
» la loi que je propose. » Le peuple lui donna effectivement ses suffrages.

La fermeté de ce consul triompha une seconde fois dans l'élection de ses successeurs; les tribuns portoient à cette dignité un membre (ancien ou actuel) de leur collége, nommé Palicanus, homme sans naissance, sans mérite, sans honneur. Ayant amené Pison à la tribune aux harangues, ils lui demandèrent s'il déclareroit Palicanus consul dans le cas où cet aspirant réuniroit la pluralité des voix : le magistrat qui présidoit à l'élection énonçoit le résultat des suffrages, et proclamoit en conséquence celui qui en avoit obtenu la pluralité. Pison répondit que le peuple romain ne pouvoit jamais songer à un aussi indigne sujet pour la première dignité de la république. « Mais si le cas arrive, reprirent les tribuns? » — « Je proteste, répliqua Pison, que je refu-
» serai de conclure, et que je ne donnerai ja-
» mais le nom de consul à un Palicanus. » Son courage fit exclure du consulat un homme qui l'eût déshonoré.

Cette querelle ne fut pas la dernière : Cornelius, piqué d'avoir succombé une première fois, revint à la charge sur un autre objet; un abus récemment introduit lui en fournit

66. l'occasion : la dispense d'une loi ne s'accordoit auparavant que par un plébiciste confirmatif d'un sénatus-consulte ; depuis quelque temps on avoit cessé de porter ces affaires devant le peuple. Souvent un petit nombre de sénateurs donnoient ces dispenses ; ce qui procuroit à leur compagnie beaucoup de facilité pour rendre d'importans services, et se faire des créatures. Cornelius réclama contre l'innovation : le droit étoit bien de son côté ; néanmoins les sénateurs s'opposèrent à la réforme qu'il demandoit, et trouvèrent un tribun disposé à les seconder ; ainsi, lorsque Cornelius fit, suivant l'usage, annoncer sa loi par un crieur, le tribun opposant enjoignit à celui-ci de se taire ; Cornelius ne se rebuta point, et lut à haute voix lui-même ce qu'avoit voulu publier le crieur. Le consul Pison se plaint d'un procédé illégal, qui anéantit le droit d'opposition ; des clameurs s'élèvent ; quelques uns des spectateurs menacent ce magistrat d'un geste de la main : celui-ci veut les faire arrêter ; on repousse ses licteurs, on brise leurs faisceaux, et quelques pierres sont même dirigées contre lui. Cornelius eut assez de modération pour rompre l'assemblée, et modifia même extrêmement le projet de loi qu'il avoit présenté, et qui fut adopté avec

ses modifications : elles ne calmèrent pas tous 66.
les ressentimens de la noblesse.

Cornelius se fit aussi beaucoup d'ennemis, mais encore plus d'honneur, par une autre loi bien plus importante, et si sage, que personne n'osa s'y opposer : les préteurs qui dans Rome présidoient à la justice civile lorsqu'ils entroient en charge, publioient un édit pour annoncer la jurisprudence qu'ils entendoient suivre dans les affaires qu'on porteroit à leur tribunal ; ils avoient droit de suppléer ainsi aux omissions de la loi, même d'y faire des changemens ; cet abus étoit grand et n'étoit pas encore le plus intolérable ; car les préteurs ne s'en tenoient pas toujours à leur édit, et les décisions varioient suivant les personnes, ou selon les sentimens dont le magistrat étoit affecté. Cornelius fit ordonner qu'il ne pourroit plus s'écarter de la loi qu'il auroit lui-même publiée. Tous ceux qui rendoient la justice, et qui vouloient la rendre arbitrairement, tous ceux qui la regardoient comme un patrimoine pour eux, trouvèrent ce règlement très-mauvais. Cornelius en proposa encore d'autres qui éprouvèrent beaucoup de contradictions ; la république étant déjà dans l'état où Tite-Live la représente de son temps, incapable de souffrir les maux ou les remèdes. Les

66. réformes, même les plus utiles, n'étoient pas ordinairement demandées avec des intentions pures, mais dans un esprit de faction ou d'animosité. A peine celui qui avoit réclamé celles dont nous venons de parler eut achevé son tribunat, qu'il fut accusé; des attroupemens de populace faits en sa faveur, la connivence du préteur et des accusateurs même, empêchèrent que l'affaire ne fût instruite; on la reprit l'année suivante. Les chefs du sénat déposèrent contre l'accusé : Cicéron, sans blesser des témoins si considérables, le défendit avec la plus grande adresse; il n'avoit eu de tort que dans la forme, et il avoit été questeur de Pompée; ce qui étoit une puissante recommandation. Cette double considération, et l'éloquence de l'orateur, le firent absoudre.

Une guerre extérieure, et cette fois nécessaire, donna lieu à de nouvelles dissensions. Les pirates, sortis originairement de la Cilicie, durent leurs premiers progrès aux discordes civiles qui déchirèrent, pendant un très-long espace de temps, le royaume de Syrie; les Ciliciens en profitèrent pour enlever de ce pays un prodigieux nombre d'esclaves, et en firent un commerce immense; ils en vendoient quelquefois aux Romains (qui mul-

tiplièrent les leurs à l'excès) jusqu'à dix mille 65.
en un jour : l'île de Délos étoit l'entrepôt de ce triste commerce. Les rois de Chypre et d'Egypte, ennemis perpétuels de ceux de Syrie, voyant avec plaisir ce pays en proie aux pirates, favorisèrent leur accroissement : les Romains, occupés de soins plus pressans, ne s'inquiétèrent pas d'une puissance maritime qui leur paroissoit méprisable. La guerre de Mithridate, au service duquel se mirent ces forbans, leur fournit des occasions de se fortifier. Ils rendirent la navigation difficile pour les Romains, quoiqu'ils se renfermassent d'un côté dans la mer qui sépare la Crète de Cyrène, et de l'autre, entre le Pirée et le promontoire de Malée. Dans ce petit espace, ils faisoient de si nombreuses et de si riches captures, que cette mer leur sembloit toute d'or pour eux ; et c'est le nom qu'ils lui donnoient. Trop foibles pour insulter la Sicile et l'Italie, ils auroient encore moins osé se jeter sur les côtes asiatiques. Mithridate, qui possédoit alors cette contrée, ne l'eût pas souffert ; mais lorsqu'il en fut chassé, les pirates eurent toute licence d'y faire du butin ; et la guerre civile n'ayant pas permis à Sylla de les réprimer, leur puissance s'accrut singulièrement. Enrichis par le pillage de ces côtes opulentes, au lieu

66. de barques, ils armèrent de gros navires et des trirèmes. Une foule de gens que la guerre venoit de ruiner, augmentèrent de beaucoup le nombre de ces forbans; alors ils formèrent des armées, firent des descentes, surprirent des places sans défense, assiégèrent des villes fortifiées; et, par ces exploits militaires, ennoblirent en quelque sorte leur profession. Des hommes qui avoient de la naissance, de la fortune, du courage, crurent ne pas s'avilir en se joignant à eux; enfin ils formèrent une espèce de république. Son centre étoit la Cilicie, pays dont les côtes hérissées de rochers leur assuroient une retraite; ils en tirèrent leur nom; et quoiqu'ils fussent un assemblage d'hommes appartenant à presque toutes les contrées orientales, on les appeloit tous Ciliciens. Comme ils s'éloignoient souvent de la Cilicie, ils avoient, sur les côtes qu'ils parcouroient communément, des entrepôts pour leur butin, et même des arsenaux de marine très-bien fournis; ils construisirent aussi sur les bords de la mer des tours très-élevées, d'où ils apercevoient de loin leur proie; enfin ils parvinrent à mettre dans leurs intérêts de puissantes villes, que la certitude d'un gain énorme et sans danger aveugloit sur l'indignité d'une alliance avec les ennemis du genre humain.

Muréna, laissé en Asie par Sylla, fit quelques foibles et inutiles tentatives pour les réprimer. On envoya contre eux (en 78) une flotte et une armée, sous le commandement de P. Servilius qui sortoit du consulat. Ils osèrent lui tenir tête, et lui firent payer assez chèrement une victoire navale qu'il remporta. Il eut sur terre aussi quelques succès contre eux; força, mais avec beaucoup de peine et de dangers, la ville d'Isaure, subjugua la nation isaurienne, prit le nom d'Isauricus, et après trois ans de guerre, obtint le triomphe. La vue d'un grand nombre de pirates chargés de chaînes, flatta le peuple; mais le mal subsistoit encore tout entier, et les vaincus étoient si peu découragés, qu'ils reparurent plus terribles que jamais : Marc-Antoine, chargé, après Servilius, de les combattre, ne les vit même pas. 66.

Au temps dont nous parlons (en 67), il n'existoit dans toute la Méditerranée de liberté ni pour le commerce, ni pour la navigation; les pirates avoient plus de mille bons vaisseaux montés par une jeunesse florissante. La prospérité de leurs courses avoit été si grande et si longue, qu'ils déployoient un faste et une magnificence peu commune à des gens de ce métier; l'or et l'argent brilloient sur leurs

66. vaisseaux, les rideaux de leurs chambres étoient de pourpre, et leurs rames argentées. S'ils descendoient à terre, c'étoit pour y préparer des festins somptueux, où la musique animoit l'allégresse. L'amas de leurs richesses passe tout ce qu'on peut imaginer : il se composoit du pillage de plus de quatre cents villes et de treize temples des plus célèbres de l'univers, et qui n'avoient été dépouillés que par eux. Ils s'attachoient à braver les Romains, et surtout l'Italie; ils en bloquoient les ports, ét empêchoient souvent le départ des généraux de Rome, et de ses armées, qui n'osoient partir de Brindes qu'au fort de l'hiver : temps où les pirates sans doute craignoient de tenir la mer; ils infestoient même les chemins, et vidoient les maisons de campagne situées près de la côte. Ils avoient pillé le port de Gaëte sous les yeux d'un préteur romain; et la fille de Marc-Antoine (lequel devoit leur donner la chasse) avoit été enlevée par eux, à Misène, de la maison paternelle; enfin, ils avoient vaincu, pris et coulé à fond, près d'Ostie, une flotte que commandoit un consul. Si quelque prisonnier fait par eux s'écrioit qu'il étoit Romain, ils feignoient d'être effrayés, se jetoient à ses genoux pour lui demander grâce; et, lorsqu'ils l'avoient obtenue, après

s'être long-temps joués de lui, plaçant une 66.
échelle sur le bord du navire, en pleine mer, ils engageoient le malheureux à sortir pour aller où bon lui sembleroit; et, sur son refus, le précipitoient dans les flots.

L'influence de ces pirates se faisoit sentir immédiatement à Rome, où, comme nous l'avons dit, ils avoient en quelque sorte fixé la disette. Aussi la multitude reçut-elle avidement la proposition que fit le tribun Gabinius, de donner à Pompée le commandement des mers, pour les purger de cette peste publique. Le but de cet homme n'étoit pas de servir son pays, car c'étoit un très-mauvais citoyen, mais de gagner la faveur de Pompée; il ne le nommoit cependant point; la voix publique le désignoit suffisamment, et le projet de loi en faisoit un monarque. Il portoit : « Qu'entre » les personnages consulaires, le peuple en » choisiroit un qui auroit le commandement » des mers depuis les colonnes d'Hercule, et » celui de la terre, jusqu'à cinquante milles » de distance du rivage. » (Ce qui renfermoit la plus grande partie de l'Empire romain.) De plus : « Que ce général pourroit se choisir » quinze lieutenans dans le sénat, pour les » distribuer dans tels départemens qu'il lui » plairoit; qu'il auroit le droit de prendre de

65. » l'argent à discrétion dans le trésor ; qu'on » lui donneroit deux cents vaisseaux, avec le » pouvoir de lever autant de marins et de » soldats qu'il croiroit convenable. » Les sénateurs furent effrayés d'un plan qui leur donnoit un maître. Antoine avoit eu, à la vérité, assez récemment, un pouvoir à peu près semblable ; mais il n'étoit nullement à craindre dans un homme qui n'avoit ni talent, ni résolution ; et il y avoit, à cet égard, une différence totale entre Pompée et lui. Aussi le sénat se souleva-t-il contre ce projet, à l'exception de César, qui n'y voyoit qu'un exemple en sa faveur. Suivant Dion, Gabinius manqua d'être tué sur la place. Le peuple, instruit de cette violence envers un de ses tribuns, se porta en fureur vers le sénat, qui fut contraint de se sauver. Le consul Pison signala encore sa fermeté dans cette séance ; il alla jusqu'à dire à Pompée que, « puisqu'il » vouloit imiter Romulus, il devoit s'attendre » à finir comme lui » : car la mémoire de ce roi, dont on avoit fait un dieu, sous le nom de Quirinus, étoit abhorrée du sénat, qui le regardoit comme un oppresseur de la liberté. La multitude, instruite du mot de Pison, vouloit lui faire subir le sort dont il avoit menacé Pompée. Gabinius, craignant qu'on

ne lui imputât un meurtre si odieux, contint 66.
le ressentiment de la populace.

Quand l'assemblée générale fut convoquée, Pompée, qui cachoit l'ambition la plus vive, sous des apparences de modestie, et qui couvroit toujours ses desseins et ses désirs de la plus profonde dissimulation, parut sur la tribune aux harangues, et affecta beaucoup d'éloignement pour le fardeau dont on prétendoit le charger : il allégua ses fatigues passées, qu'il disoit l'avoir épuisé, tandis qu'on le voyoit dans toute la force de l'âge (1), et brillant de santé; il ajouta que la crainte de l'envie lui rendoit le repos encore plus désirable; que la république avoit d'autres enfans capables de la servir; et n'en nomma aucun, afin, disoit-il, de ne blesser personne. Gabinius, qui probablement n'avoit agi que de concert avec lui, ou même par son impulsion, joua aussi son rôle dans cette comédie : il soutint qu'il falloit faire violence à ce grand personnage, et s'adressant à lui-même : « Vous » êtes né, dit-il, pour la patrie; et quand » vous devriez trouver la mort en la servant, » il vous conviendroit encore de l'affronter. »

Les neuf autres tribuns devoient d'abord

---

(1) Il n'avoit que trente-sept ans.

66. s'opposer à la loi; sept d'entr'eux furent intimidés par la grandeur du péril : Trebellius et Roscius Othon eurent seuls le courage de persister dans la résolution commune. Le premier se leva pour parler. Personne ne l'écoutant, il déclara en deux mots qu'il défendoit de donner les suffrages. Gabinius, préparé à tout, ordonne aux tribus de délibérer sur la destitution de son collègue; celui-ci, en ayant vu dix-sept opiner contre lui, et ne doutant pas qu'il ne s'en trouvât encore au moins une du même avis, ce qui suffisoit pour le faire destituer, se désista de son opposition. L'autre tribun, Roscius Othon, intimidé par cette scène, et ne pouvant d'ailleurs se faire entendre au milieu du tumulte qui régnoit dans l'assemblée, leva deux doigts en l'air pour exprimer l'avis de partager au moins entre deux personnes le commandement absolu qu'on vouloit réunir sur la tête de Pompée. Le peuple comprit très-bien ce signe hiéroglyphique; et la colère qu'il en ressentit lui fit pousser un cri si fort, qu'on prétend qu'un corbeau qui voloit au-dessus de l'assemblée, en fut étourdi au point de tomber sur la place (1). Quoiqu'un

(1) Le fait est bien extraordinaire; nous ignorons s'il faut dire impossible.

tel engouement dût faire juger toute opposition superflue, Hortensius et Catulus parlèrent successivement contre le projet. Le respect qu'inspiroient de si grands personnages à la multitude, disposa du moins à les écouter; le discours attribué à Catulus, s'est conservé: « L'expérience, dit-il, doit nous avoir assez » fait connoître le danger d'enfreindre les » lois qui défendent d'accumuler sur une » même tête les charges et les honneurs. Ce » furent les six consulats de Marius et les pro- » longations de commandement accordées à » Sylla, qui leur inspirèrent les vues ambi- » tieuses qui ont été si funestes à la patrie. Il » est presque impossible, lorsqu'on a goûté » trop long-temps les douceurs de l'autorité, » de reprendre volontairement le joug des » lois. Si le pouvoir est envisagé comme une » faveur, tous ceux qui sont faits pour y as- » pirer doivent y parvenir; si on le regarde » comme un fardeau, chacun doit le porter » à son tour; d'ailleurs vous avez des magis- » trats, des généraux établis par la loi; con- » vient-il de les laisser oisifs? N'en auront-ils » que le nom; tandis que vous confierez à un » particulier les fonctions qu'ils devroient » remplir comme inhérentes à leur emploi? » N'est-ce pas là renverser le gouvernement? »

66. Catulus proposa de diviser le commandement entre plusieurs généraux. La multitude idolâtroit Pompée, ne voyoit et ne vouloit que lui. De ce sentiment même, Catulus se fit une arme pour combattre le projet : « L'affection » que vous portez, dit-il, à Pompée est légi» time ; mais elle vous égare. Vous l'exposez » à tous les périls ; si les hasards de la guerre » vous l'enlevoient, quel seroit votre appui? » Vous, Catulus, lui cria toute l'assemblée. Ce compliment si flatteur, et qui marquoit, en même temps une résolution arrêtée, lui ferma la bouche. L'affaire néanmoins ne put être décidée dans cette séance. Pompée, pour continuer son rôle, et aussi pour avoir l'honneur d'être élevé, absent, à une sorte de toute-puissance, alla passer quelques jours à la campagne ; et dès que sa commission lui eut été donnée, revint de nuit à la ville, afin d'éviter l'éclat et de ne pas irriter l'envie. Le peuple s'étant assemblé de nouveau dès le lendemain de son arrivée, renchérit encore sur la loi, augmenta ses pouvoirs, mit sous ses ordres cinq cents vaisseaux au lieu de deux cents (outre ceux que Rhodes lui fournit), cent vingt-cinq mille hommes, et six mille talens.

Le seul bruit d'un armement si formidable

et la terreur du nom de Pompée, imposèrent 66.
plus de circonspection aux pirates; les vivres arrivèrent avec plus de facilité à Rome; et par une conséquence nécessaire, le prix en diminua aussitôt. Le surintendant divisa ses vaisseaux en treize flottes, qui occupèrent toute la Méditerranée; chacune avoit son amiral particulier, et son département. Pompée, comme roi des rois, suivant l'expression d'Appien, se portoit partout où il jugeoit sa présence nécessaire. Par cet arrangement, les pirates ne purent pas tenir sur la Méditerranée; ils n'auroient évité une flotte ennemie, que pour tomber dans une autre. Ils tâchèrent de se réfugier vers l'Orient et la Cilicie. Pompée avoit commencé par le côté occidental, afin de ramener d'abord l'abondance à Rome, en éloignant les pirates des trois greniers de cette ville, qui étoient la Sicile, la Sardaigne et la côte d'Afrique. En quarante jours, toutes les mers, depuis le détroit de Gades jusqu'à la Grèce, furent si bien nettoyées des corsaires qui les infestoient, qu'il n'en resta pas un seul dans tout cet espace. Rome, aussitôt parfaitement approvisionnée, ne savoit quels éloges donner au surintendant des mers; mais le consul Pison, qui le craignoit plus que les pirates, entravoit

66. les levées de soldats et de matelots, que l'on continuoit toujours. Ces obstacles obligèrent Pompée de revenir à la ville; le peuple alla au-devant de lui, et le reçut avec enthousiasme. On étoit au contraire fort animé contre Pison; les tribuns parloient ouvertement de le destituer de sa magistrature; Gabinius avoit déjà un projet de loi tout dressé à ce sujet; mais Pompée étoit fort éloigné de ces voies extrêmes. Le sénat, d'un autre côté, n'appuyant pas les chicanes du consul, elles n'eurent pas de suites, et le surintendant ayant eu satisfaction, alla poursuivre son entreprise.

En se portant vers la Cilicie, où les pirates se retiroient pour l'éviter, il rencontra quelques unes de leurs flottes qui se rendirent, sur la parole qu'il leur donna de les épargner. Il fut exact à la tenir, et sa bonne foi produisit le meilleur effet: car, de tous côtés, les corsaires le cherchoient pour se soumettre, évitant ses amiraux, plus sévères que lui; ils l'instruisirent même des retraites de ceux qui, plus coupables que les autres, et n'espérant pas de grâce, se maintenoient en état de défense. Cependant les plus puissans des pirates se réunirent pour tenter le sort d'une bataille navale; ils attendirent Pompée auprès de Coracesium, ville de Cilicie. Il les battit sans

peine. Ils s'enfermèrent dans la ville ; mais ils 66.
furent bientôt réduits à capituler, et à livrer, avec leurs personnes, tout ce qu'ils possédoient. Les Romains trouvèrent dans les places qui leur furent remises, un très-grand nombre de prisonniers que les pirates tenoient dans les chaînes ; ils retournèrent dans leur patrie où plusieurs, pleurés, comme n'existant plus, virent des cénotaphes qu'on avoit consacrés à leur mémoire. Cette seconde expédition, terminée par la conquête de la Cilicie, ne dura que quarante-neuf jours : ainsi, en trois mois, disparurent entièrement de la Méditerranée, les pirates qui venoient auparavant bloquer le port d'Ostie, à l'embouchure du Tibre.

Pompée, outre la délivrance des mers, tira encore un autre avantage de son expédition : dans le grand nombre des vaisseaux qu'il avoit pris, et dans cent vingt places qui, au rapport d'Appien, appartenoient aux pirates, il avoit fait plus de vingt mille prisonniers ; il pensa, dit Plutarque, que l'homme n'est pas naturellement féroce et insociable, et que la violence est en lui un effet des circonstances, qui doit cesser quand elles changent ; qu'enfin une autre habitation et un autre genre de vie peuvent engendrer de nouvelles habitudes ; il résolut donc de transporter ses prisonniers dans les terres,

66. afin qu'en se livrant à des occupations tranquilles, ils prissent des mœurs analogues. Il en établit dans l'intérieur de la Cilicie, dans la Grèce, et même en Italie, du côté de Tarente.

On ne connoît point en détail les exploits de chacun des lieutenans de Pompée; on conjecture seulement que le docte Varron se distingua par quelques actions éclatantes, puisqu'il obtint du chef de l'expédition une couronne navale, honneur qui n'étoit pas commun. On sait aussi que Varron voulut reprendre le projet qu'avoit eu Pyrrhus, d'unir par un pont l'Epire à l'Italie.

Pompée, dans cette guerre des pirates, avoit beaucoup accru sa réputation; non que l'expédition fût dangereuse, ou bien difficile, avec les forces imposantes dont il disposoit, mais à cause de son importance et de la célérité qu'il y avoit mise; néanmoins il parut envier bassement une gloire et une puissance bien moindre que la sienne. Avant qu'il eût obtenu le commandement des mers, Metellus, chargé de réduire la Crète, après avoir défait un de ses deux chefs en bataille rangée, les força de se rendre prisonniers l'un et l'autre, et conquit les principales places de l'île. L'entière soumission en étoit cependant retardée

par ses rigueurs envers les vaincus. Ceux-ci, 66.
auxquels s'étoient joints plusieurs pirates, qui avoient dès long-temps des liaisons dans le pays, se cantonnèrent en différentes villes; et, comme ils entendoient vanter la douceur de Pompée, ils lui envoyèrent des députés dans la Pamphylie où il se trouvoit alors, après la conquête de la Cilicie, pour lui offrir de se livrer à sa discrétion. Pompée avoit, dans cette circonstance, un rôle honorable à remplir : c'étoit d'intercéder pour les Crétois auprès de leur vainqueur, afin d'arrêter l'inutile effusion du sang. Il aima mieux parler en maître qu'en intercesseur; il défendit à Metellus de continuer la guerre, prétendant que sa commission (à lui) embrassoit toute la Crète, parce que ce pays n'avoit pas un seul point qui fût éloigné de la mer de plus de cinquante milles. Cette prétention étoit d'autant plus spécieuse, qu'il avoit été chargé de combattre les pirates partout où il les rencontreroit, et qu'il s'en trouvoit beaucoup dans cette île, comme nous venons de le dire; néanmoins elle n'étoit pas fondée; car il eût fallu une clause formelle dans le décret pour dépouiller Metellus de son commandement; et cette clause n'existant pas, la Crète étoit de droit exceptée de celui du surintendant

66. des mers : aussi Metellus ne déféra nullement à ses ordres, et ne cessa pas de poursuivre ceux qui tenoient encore. Un lieutenant que Pompée avoit envoyé pour pacifier le pays en son nom, alla s'enfermer dans une place avec des pirates pour soutenir un siége contre une armée romaine; Metellus prit la ville, fit pendre les pirates, et traita le lieutenant et celui dont il tenoit sa mission avec le dernier mépris, lui représentant l'indignité de sa conduite et de celle de son général, à qui une ambition méprisable faisoit prendre, contre ses concitoyens, la défense des ennemis du monde entier. Pompée, distrait par d'autres soins dont nous allons rendre compte, ne songea plus à la Crète, que Metellus acheva de subjuguer. Ce fut la première fois que cette île passa sous une domination étrangère. Ses lois, si célèbres, furent en partie abrogées par celles du vainqueur, qui obtint sérieusement le nom de *Creticus*, donné par dérision à un autre. Quant au triomphe, les intrigues de Pompée le reculèrent de cinq ans; et même les deux chefs des Crétois, qui étoient réputés devoir en faire le principal ornement, y manquèrent, ayant été revendiqués par un tribun aux ordres de Pompée, comme prisonniers de ce général.

Celui-ci, au temps où nous sommes (66), 66.
se trouvoit en Asie, où l'avoit amené la guerre des pirates ; tout y avoit changé de face : Mithridate étoit rentré dans ses Etats ; deux généraux qu'avoit Rome dans la province Asiatique, n'y déployoient aucun talent ; il étoit temps de leur substituer un homme qui n'en fût pas dépourvu. Le tribun Manilius saisit cette occasion de gagner la faveur de Pompée, qui lui étoit nécessaire pour se mettre à couvert des poursuites dont il étoit menacé. Il venoit de proposer une loi démocratique ; la distribution des affranchis dans toutes les tribus, mesure propre à faire dominer la populace dans les assemblées. Comme la violence décidoit de tout alors, au jour fixé pour la délibération, la faction tribunitienne s'étoit emparée des avenues du Capitole ; mais Domitius Ahenobarbus, jeune questeur, suivi d'une foule de citoyens courageux, dispersa cet attroupement et tua plusieurs de ceux qui le formoient. On délibéra dans le sénat sur le procédé de Manilius. Son projet de loi fut improuvé : il conçut des craintes, et pour les calmer il se vendit à l'ambitieux Pompée. Il proposa de lui laisser tout ce que la loi de Gabinius lui avoit déféré, et d'y joindre le commandement de la guerre contre Mithridate et

66. Tigrane, ainsi que celui des provinces gouvernées par Lucullus et ses successeurs ; c'étoit mettre dans les mains d'un seul homme presque tout l'empire ; c'étoit établir un monarque ; mais le peuple vouloit la grandeur de Pompée avec un tel emportement, que toute opposition sur ce point paroissoit dangereuse. Hortensius et Catulus furent les seuls membres du sénat qui osèrent, comme l'année précédente, tenter quelque opposition. La multitude prévenue n'écoutant rien, Catulus indigné répéta plus d'une fois, du haut de la tribune aux harangues, qu'il ne restoit d'autre ressource au sénat que de se retirer à son tour sur quelque mont sacré, pour tâcher de sauver la liberté, les lois et la patrie.

Le projet de Manilius fut néanmoins appuyé par des sénateurs de la plus haute distinction : entre autres, par Servilius Isauricus ; par César, toujours attentif à caresser les passions de la multitude et à favoriser tout ce qui pouvoit ébranler la constitution ; enfin, par Cicéron, alors préteur, qui, pour parvenir au consulat, briguoit à la fois, et la faveur du peuple, et celle de Pompée. Le discours qu'il prononça dans cette occasion s'est conservé. Cicéron, infidèle aux maximes aristocratiques, qui furent toujours les siennes,

les sacrifia dans cette circonstance à son ambition. L'orateur se trouve à chaque phrase de son discours, mais on y chercheroit vainement le citoyen (1); il se faisoit peut-être, ou cherchoit à se faire illusion à lui-même, par la considération des qualités guerrières et civiles de Pompée; il pouvoit espérer que ce général n'abuseroit pas du pouvoir excessif qui lui étoit confié : ce fut effectivement ce qui arriva. Il trouvoit en lui une modération, un désintéressement d'autant plus précieux, qu'ils n'étoient pas communs ; « en sorte, dit » Cicéron, qu'il ne sembloit pas moins grand » par les vices d'autrui que par ses propres » vertus. » Mais on ne peut guère douter que le plus puissant mobile de l'éloquence de l'orateur ne fût son intérêt personnel ; la loi Manilia eût pu se passer de ce secours ; étant l'objet des vœux de toute la multitude, elle ne pouvoit manquer d'être adoptée, et elle le fut presque unanimement. L'hypocrite douleur que témoigna Pompée de ce nouveau degré d'élévation déplut même à ses amis, qui savoient avec quelle ardeur il le désiroit. 66.

---

(1) Il faut entendre ce mot dans le sens que lui donnoit l'antiquité. Un citoyen étoit un républicain, un partisan de la liberté.

66. Il ne trouva guère de résistance dans cette nouvelle expédition, du moins de la part de Mithridate. Ce prince écrasé par Sylla et Lucullus, abandonné par les Parthes, sur lesquels il comptoit, et par son gendre (embarqué lui-même dans une guerre civile contre son fils), n'avoit pu rassembler que trente-trois mille soldats, et n'avoit plus de forces maritimes. Il perdit, dans une embuscade, sa cavalerie qui faisoit sa principale force, et dans un combat nocturne, presque tout le reste de son armée. Il perça celle de l'ennemi avec huit cents cavaliers qui lui restoient, et qui l'abandonnèrent aussitôt qu'ils furent sauvés ; ne pouvant se retirer en Arménie, où son gendre, qui appréhendoit les armes romaines, avoit mis sa tête à prix, ne pouvant s'embarquer, parce que les Romains étoient maîtres de la mer, il abandonna le Pont ; et, avec trois mille hommes d'infanterie et quelque cavalerie étrangère, fit un chemin immense, à travers des pays sauvages où il n'étoit point aimé, pour aller joindre Macharès, un de ses fils qui régnoit au Bosphore cimérien. Pompée l'ayant en vain fait poursuivre, fonda, au lieu où il l'avoit défait, une ville qu'il appela *Nicopolis*, c'est-à-dire, *ville de la Victoire*, qui, dans la suite, devint très-considérable ; il y laissa ce

qu'il avoit de soldats incapables de servir. 66.

Le fils de Tigrane, révolté contre son père, et deux fois vaincu par lui, vint en ce moment dans le camp des Romains; il leur servit de guide pour entrer en Arménie, dans les Etats qui lui étoient destinés. Prince aveugle et fils dénaturé, il y avoit déjà introduit les troupes du roi des Parthes son beau-père, et elles en étoient sorties après avoir vainement assiégé la capitale. Mais Tigrane qui avoit délivré son royaume d'une première invasion, n'osa pas même essayer de résister à Pompée; il se livra lâchement à sa discrétion: son fils ne se trouvant pas suffisamment récompensé de son infâme trahison, murmura, et finit par être mis aux fers, et réservé pour figurer dans la pompe triomphale du vainqueur. Celui-ci laissa au vieux Tigrane le royaume de ses pères (l'Arménie); mais il ne lui restitua pas les immenses conquêtes que ce prince avoit faites sur ses voisins, et que Lucullus lui avoit enlevées en totalité ou en grande partie.

Après avoir réglé le sort de Tigrane et laissé quelques troupes dans ses Etats, Pompée entreprit d'aller chercher Mithridate. Il avoit à parcourir, presque tout entier, l'espace immense qui sépare la mer Caspienne, à l'orient, de l'occident du Pont-Euxin. Il trouva d'abord

66. sur son passage les Albaniens, qui prétendirent l'arrêter ; il en battit quarante mille sur les bords du fleuve Cyrus ; leur roi lui demanda la paix, et il l'accorda d'autant plus volontiers, qu'il étoit fort aise que ses troupes pussent se rèposer durant l'hiver.

65. Dès que cette saison fut passée, il traversa le pays des Ibériens, peuple ami de Mithridate, et qui jusqu'alors n'avoit subi aucun joug étranger ; il leur tua neuf mille hommes, et en prit dix mille; leur roi découragé, donna ses fils en otage pour faire cesser la guerre. De là Pompée s'avança dans la Colchide ; mais il s'enfonçoit vainement dans ces pays barbares, et perdant l'espoir de rejoindre Mithridate qui s'enfuyoit par le nord du Pont-Euxin, il ne dut pas être fâché de trouver un prétexte de retourner sur ses pas dans le soulèvement des Albaniens, qui étoient rassemblés au nombre de soixante-deux mille, mais très-mal armés, et la plupart couverts seulement de peaux de bêtes. Le frère du roi, leur commandant, s'étant attaché au général romain, lui lança un javelot qui ne put percer sa cuirasse ; Pompée le tua d'un seul coup de lance. Les Barbares se retirèrent dans une forêt à laquelle les Romains mirent le feu, après l'avoir environnée; de sorte que les malheureux vain-

cus périrent ou par la flamme ou par le fer : 65.
Pompée eut ensuite le dessein de pénétrer jusqu'à la mer Caspienne, et s'en faisoit une gloire ; il n'en étoit qu'à trois journées de distance, lorsque la multitude de serpens et de bêtes venimeuses, dont le pays étoit plein, l'obligea de renoncer à ce voyage. Il revint dans la petite Arménie, où il reçut des ambassadeurs de Phraate, roi des Parthes, avec lequel il évita d'avoir la guerre, en humiliant toutefois son orgueil par le refus qu'il fit de lui donner le nom de roi des rois, dont ce prince étoit fort jaloux, et en l'empêchant de dépouiller Tigrane, de la Corduène ou Gordiène.

De toute part on lui livroit les châteaux et 64.
les trésors de Mithridate ; on lui amenoit aussi les femmes et les concubines de ce prince. Aucune ne parut le tenter ; toutes furent renvoyées à leurs familles. L'une d'elles, nommée Stratonice, fille d'un musicien, avoit, dans un festin, charmé le roi de Pont par la beauté de sa voix ; le père de cette femme, trouvant le lendemain à son réveil sa chambre ornée magnifiquement, remplie d'eunuques qui lui offroient les habits les plus riches, et à sa porte un cheval harnaché comme ceux des seigneurs qu'on nommoit amis du roi,

64. voulut s'enfuir, croyant qu'on se moquoit de lui; quand on l'en eut enfin dissuadé avec beaucoup de peine, il en perdit la tête; il parcourut la ville à cheval, entouré de son nombreux cortége, et crioit: « Tout ceci est à moi. » On se moqua de lui; il répondit aux railleurs « que si quelque chose devoit étonner, c'é» toit qu'il ne jetât pas des pierres à tous les » passans, dans le transport de joie qui l'a» gitoit. » La fille de cet homme étoit si considérée de Mithridate, qu'il lui donna la garde d'un des châteaux les plus considérables qu'il possédoit dans le voisinage de l'Arménie; elle le rendit à l'ennemi sans rien exiger, si ce n'est qu'il laissât le jour à son fils Xipharès, qu'elle avoit eu de Mithridate. Dans un autre château ou forteresse que prirent les Romains, on trouva des observations sur la médecine, amassées par le roi dans toutes les provinces de son Empire, qui avoient été quelque temps fort nombreuses. Pompée les fit traduire en latin.

Ce vainqueur régla le sort de l'Asie dans la ville d'Amisus, où le vinrent trouver douze rois de cette contrée, et un bien plus grand nombre de princes et d'ambassadeurs. Il regardoit la perte de Mithridate comme tellement décidée, quoique ce prince assemblât

de nombreuses troupes dans les Etats de son fils, qu'il réduisit le Pont en province romaine; il donna la petite Arménie à Dejotarus, tétrarque des Gallo-Grecs, et ami des Romains; il nomma prêtre de Bellone, à Comanes (1) dans le Pont, le fils de cet Archélaüs vaincu par Sylla, et qui depuis avoit embrassé le parti de Rome : ce pontife, du temps de la monarchie, étoit la seconde personne de l'Etat. 64.

Après avoir disposé des Etats de Mithridate, il sembloit naturel que Pompée tâchât de s'assurer de sa personne, ou de le mettre hors d'état d'y rentrer. Amisus étant situé vis-à-vis du Bosphore, il n'avoit, pour rejoindre ce prince, qu'à traverser le Pont-Euxin; il ne le jugea pas à propos; et, s'étant contenté de donner des ordres pour intercepter les vivres que son ennemi eût tâché de se procurer par la voie de la mer, il s'avança vers le royaume de Syrie, qui étoit alors comme vacant, et qu'il vouloit joindre à l'Empire romain. Il désiroit de pousser ses conquêtes jusqu'à la mer Rouge. Son ambition, dans laquelle il entroit beaucoup de faste, étoit ex-

(1) Comanes étoit une colonie d'une autre ville du même nom de la Cappadoce: dans l'une et l'autre, une foule de courtisanes croyoient honorer la déesse Bellone par leurs prostitutions.

64. citée par la tentation de montrer ses drapeaux sur les rivages de toutes les mers connues, pour ainsi dire, sur ceux de l'Océan, de la Méditerranée, du Pont-Euxin, de la mer Caspienne et de la mer Rouge. Dans sa route, il trouva encore étendus sur la terre les corps des soldats de Triarius, vaincu par Mithridate; il honora leur mémoire par de pompeuses funérailles, et fit par là mieux sentir le tort de Lucullus, que ce soin regardoit plus particulièrement; faute qui n'avoit pas peu contribué au mécontentement de ses troupes.

Pompée arriva en Syrie sans obstacle, n'ayant eu à traverser que des contrées amies ou subjuguées. Ce royaume, déchiré longtemps par des princes qui se le disputoient, sans qu'aucun d'eux fût assez puissant, ou pour le conquérir ou pour le conserver, s'étoit enfin donné à Tigrane, qui le posséda dix-huit ans, et en fut chassé par Lucullus. Antiochus l'Asiatique s'étant présenté au vainqueur comme l'héritier légitime des Séleucides, et ayant été reconnu par lui en cette qualité, jouit de leur patrimoine; mais la justice ou la grâce obtenue de Lucullus étoit auprès de Pompée un titre de défaveur, et la Syrie grossit à l'instant le nombre des provinces romaines. Quelques uns prétendent que

Pompée donna la Comagène pour indemnité 64.
à Antiochus l'Asiatique, et que les rois de ce pays, qui régnèrent encore cent trente-six ans, étoient, par conséquent, de l'antique race des Séleucides.

Occupé dans la Syrie de divers soins dont 63.
nous rendrons compte, Pompée sembloit avoir oublié Mithridate. Ce prince infatigable étoit arrivé au Bosphore. Son fils Macharès, qui avoit autrefois traité avec Lucullus, n'espéroit pas de grâce d'un père implacable en ses vengeances, et avoit fui dans la Chersonèse Taurique. Mithridate le fit tuer par quelques uns des compagnons de sa fuite, ou le réduisit à se donner la mort. Il n'épargna aucun de ceux qu'il avoit placés près de son fils, et ne punit point les serviteurs que ce jeune prince s'étoit attachés lui-même; disant que ces derniers ne devoient rien à celui qui n'avoit rien fait pour eux. Le même principe le guida dans une autre affaire à peu près semblable : un sénateur romain, condamné à l'exil, s'étant retiré à sa cour, conspira contre lui; les affranchis du conspirateur avoient trempé dans le complot; ils ne subirent aucune peine, Mithridate ne les jugeant pas coupables pour avoir obéi à leur patron. La pureté de la religion chrétienne

63. n'admettroit pas cette morale, dont l'indulgence est assez extraordinaire dans un prince si communément inexorable, et près de qui l'innocence la plus avérée n'étoit pas toujours une sauvegarde, comme l'éprouva son fils Xipharès, qu'il fit égorger pour se venger de la trahison de Stratonice.

Cet odieux parricide fut commis dans la Chersonèse Taurique, où Mithridate étoit passé après la mort de Macharès. N'ayant pu obtenir la paix de Pompée, auquel il avoit envoyé la demander, il fit de grands préparatifs de guerre et de grandes levées, enrôlant indistinctement les hommes libres et les esclaves, faisant couper même des arbres fruitiers, et tuer des bêtes de labourage pour la construction des machines et leur service, ainsi que pour les arcs, auxquels les nerfs de ces animaux étoient utiles. Il levoit aussi des contributions fort onéreuses aux peuples qui, déjà ruinés par le plus horrible tremblement de terre dont la mémoire se soit conservée, oublièrent à son égard le respect que sa mauvaise fortune n'avoit pas jusque-là diminué, et ne virent plus que leurs malheurs, sans songer à ceux dont leur souverain étoit accablé. Ils étoient surtout aigris par les violences exercées en son nom, et qu'il ne pou-

voit arrêter, étant malade en ce moment. Dès 63.
qu'il put agir, il envoya sous les ordres d'un de ses eunuques, des troupes à Phanagorée, place importante sur le détroit du côté de l'orient. Un nommé Castor y commandoit; il avoit été autrefois maltraité par cet esclave, et l'outrage qu'il en avoit reçu étant encore présent à sa mémoire, il en voulut tirer vengeance, le tua, et appela aussitôt les habitans à la liberté; ils se révoltèrent. Une fille de Mithridate s'étant enfermée dans la citadelle, y tint assez pour donner à son père le temps de lui envoyer des vaisseaux qui la transportassent près de lui, à Panticapée, du côté de l'occident. D'autres villes encore, dans les environs de Phanagorée, imitèrent la trahison de cette ville. Mithridate, contre tant de revers, voulut s'appuyer de l'alliance des Scythes, en donnant quelques unes de ses filles avec de riches dots à leurs rois; mais l'escorte qui conduisoit les princesses, tua les eunuques sous la garde desquels leur père les avoit mises, et les livra elles-mêmes aux Romains. Outre que le malheur attire trop souvent l'infidélité, les soldats s'indignoient de l'autorité que Mithridate confioit aux eunuques.

Accablé de tout côté par l'infortune, ce

63. prince osa s'occuper de l'exécution d'un projet qu'il avoit conçu dès long-temps. Incapable de soutenir la guerre dans ses Etats, il voulut la porter en Italie. Tant que ses affaires ne furent pas désespérées en Asie, il ne songea point à effectuer une entreprise si hasardeuse. Dans la situation où il se trouvoit, il ne vit peut-être pas d'autre moyen de terminer avec honneur sa longue carrière; il avoit cependant quelques foibles motifs d'espérer un meilleur succès (1).

Ses soldats soupçonnèrent qu'il cherchoit une mort glorieuse, et néanmoins la vénération qu'ils lui portoient enchaînoit leur obéissance. Un de ses fils auquel il avoit toujours destiné sa couronne, Pharnace, les souleva, poussé par la crainte et l'ambition. D'un côté, la mort de Xipharès l'intimidoit; de l'autre, il prévoyoit bien qu'il ne pourroit conserver aucun débris des Etats de son père, si l'armée de ce prince s'ébranloit seulement pour se porter vers l'Italie, parce que cette démarche attireroit sur la maison de Mithridate toute la vengeance des Romains. Il commença par

(1) Nous en avons parlé dans le *Précis*. Ils sont détaillés dans la magnifique scène de Mithridate avec ses enfans, au troisième acte de la tragédie de Racine, qui porte le nom de ce prince.

tenter en secret la fidélité de quelques mécon- 63.
tens. Le roi de Pont, qui avoit des espions près de son fils, informé à l'instant de sa trahison, envoya des soldats de sa garde pour l'arrêter. Ils se laissèrent gagner, et se joignirent aux premiers conspirateurs. Tout le camp et la ville même de Panticapée, se rangèrent du parti de la rébellion. Le roi fut réduit à se renfermer dans la citadelle. Il envoya de là demander aux mutins ce qu'ils prétendoient : ils répondirent avec insolence, « qu'ils vouloient que Pharnace occupât le » trône ; qu'il leur falloit un roi, non un vieil- » lard gouverné par des eunuques, et cruel » envers ses amis, ses généraux et ses enfans. » Il fit demander la vie à Pharnace qui eut la barbarie de ne pas lui répondre. Alors, se voyant sans ressource, après avoir invoqué contre son fils toute la vengeance des dieux, supposé, disoit-il, qu'il y eût des dieux, il remercia ceux de ses gardes qui lui étoient restés fidèles, et leur ordonna de se rendre près du nouveau maître ; ensuite il présenta du poison à ses femmes et à ses filles. Deux de ces dernières (promises aux rois d'Egypte et de Chypre) se hâtèrent de le prendre, pour exhaler leur dernier soupir avant le monarque qui comptoit finir ses jours de la même ma-

63. nière; elles eurent cette triste consolation. Le roi n'ayant pu réussir à s'empoisonner, ni à se tuer, vit entrer un officier gaulois qui, à la tête de quelques soldats, avoit forcé la citadelle, et le conjura de le délivrer d'une vie que sa main trop foible n'avoit pu terminer; l'officier lui rendit ce déplorable service, secondé par ceux qui l'accompagnoient. Bourreau de sa mère, Mithridate fut tué par son fils, et même de la main de ce scélérat, s'il faut en croire Dion Cassius.

Cicéron regarde le roi de Pont comme le plus grand prince qui eût existé depuis Alexandre. Velleius Paterculus en fait le plus pompeux éloge. Il fut vaincu par les Romains, il est vrai; mais ils étoient alors à peu près au plus haut degré de leur puissance, et il n'y avoit aucune comparaison à faire entre les soldats des deux côtés. Il falloit donc que l'habileté, le courage, la patience de Mithridate balançassent cette extrême inégalité, pour qu'il pût résister si long-temps. Ce prince étoit très-instruit; on comptoit dans ses vastes Etats vingt-deux langues; il les parloit toutes avec facilité.

Il paroît assez extraordinaire que Pompée, dont la mission avoit pour objet de le combattre, se trouvât si loin de lui, quand il ter-

minoit sa destinée; et, si ce prince eût marché contre Rome, pendant que son adversaire étoit dans l'Orient, ce dernier auroit pu encourir quelque blâme; mais la fortune, comme on voit, l'en préserva. Il achevoit alors de tout régler en Syrie; il n'avoit eu qu'à s'y montrer pour l'asservir. Ce fut aussi sans beaucoup de peine qu'il détruisit une foule de petits oppresseurs qui, pendant les querelles domestiques des Séleucides, s'étoient cantonnés dans des forteresses. Ceux qui avoient eu le temps de s'enrichir rachetèrent leur vie; les autres la perdirent. Pompée résolut ensuite de porter la guerre dans les Etats d'Arétas, roi des Arabes nabatéens qui, durant les troubles de Syrie, avoit pris Damas, d'où Metellus l'avoit chassé, et qui, plus récemment, venoit de mettre le siége devant le temple de Jérusalem, lequel étoit aussi une forteresse. Afin de garantir sa nouvelle conquête des excursions que les Arabes se sont permises de tout temps, Pompée vouloit châtier ce prince; déjà il étoit à Damas, lorsque deux frères qui se disputoient la Judée, vinrent l'y trouver pour tâcher de l'attirer chacun dans leur parti. 63.

Ces frères, Hyrcan et Aristobule, étoient fils de Jannée et d'Alexandra. Leur mère,

63. après la mort de son mari, régna seule pendant neuf ans, et assura de son vivant la couronne à l'aîné, prince foible, sans vertus, sans vices et sans talens. Le cadet, plein d'audace et d'ambition, dès qu'Alexandra eut cessé de vivre, disputa le trône à Hyrcan. Ils se battirent près de Jéricho; mais les soldats de l'aîné ayant passé du côté d'Aristobule, son frère, par un accord juré dans le temple, lui céda la souveraine sacrificature, et la couronne qui en étoit une dépendance. Hyrcan n'auroit jamais troublé sa possession, s'il n'avoit eu pour ministre un homme qui ne lui permit pas de se livrer au repos qu'il préféroit à la grandeur : c'étoit Antipater, Iduméen, père d'Hérode-le-Grand. Cet homme d'un génie ardent, et d'un courage élevé, ne cessa d'exciter l'ambition d'Hyrcan; et n'ayant pu rien gagner sur ce point, l'ébranla par la crainte : il lui persuada qu'Aristobule étoit trop intéressé à sa mort pour le laisser vivre, et qu'il n'avoit d'autre ressource que de se jeter dans les bras d'Arétas. Le ministre étoit d'intelligence avec ce dernier. Tout à coup, il enleva Hyrcan, et se rendit avec lui à Pétra, capitale des Arabes nabatéens. Ce fut à cette occasion qu'Arétas, à la tête de cinquante mille hommes, assié-

gea, comme nous l'avons dit, le temple de 63.
Jérusalem, où Aristobule vaincu par des forces si supérieures aux siennes, avoit été contraint de se renfermer. Le poste étoit extrêmement fort; aussi, quoique le vainqueur fût secondé par la plupart des habitans de la contrée, le vaincu y fit une vive résistance.

Un illustre Juif nommé Onias, homme juste, pieux, et aux prières duquel le peuple attribuoit une pluie survenue après une grande sécheresse, s'étoit caché pour ne prendre aucune part à la guerre civile. Ayant été découvert et amené dans le camp des assiégeans, il se vit pressé de faire des imprécations contre les assiégés; il s'y refusa. La multitude emportée se saisit de sa personne, et lui fit violence pour qu'il se rendît à son empressement. Alors il s'écria : « Grand Dieu, puis» que votre peuple est parmi les assiégeans, » et que les assiégés sont vos prêtres, je vous » conjure de n'écouter les vœux d'aucun parti » contre des compatriotes et des frères! » La populace furieuse lapida sur-le-champ un homme qu'elle auroit dû bénir.

Pompée, qui revenoit alors de son expédition contre les Ibériens et les Albaniens, envoie en Judée Scaurus, son questeur (1),

(1) Marcus, fils de M. Emilius, prince du sénat.

63. qui se constitua l'arbitre des deux frères. Tous deux lui offrirent de l'argent; mais Aristobule donna de suite 400 talens, qui prévalurent sur le droit d'aînesse. Arétas, menacé de la colère des Romains, se retira. Hyrcan, qui le suivit, alla trouver Pompée dès qu'il le sut à Damas. Aristobule y vint aussi plaider sa cause. Le général, après avoir entendu les deux parties, résolut de rendre justice à Hyrcan; mais comme il vouloit auparavant combattre Arétas, il se contenta, sans prononcer de jugement, d'ordonner aux deux frères de suspendre toute hostilité jusqu'à son retour de l'Arabie. Aristobule se douta que la décision ne lui seroit pas favorable, et partit brusquement pour assembler des forces en Judée. Pompée, jugeant alors qu'il n'avoit rien de plus pressé que de l'en empêcher, laissa là son projet contre l'Arabie, et se mit à sa poursuite.

Il étoit dans les plaines de Jéricho, lorsqu'il apprit, par des lettres de Pharnace même, la catastrophe de Mithridate. On fit dans son camp des réjouissances, qui prouvent combien cet ennemi sembloit redoutable. Des fêtes et des actions de grâces furent celébrées à Rome pour le même événement; et le sénat, sur la proposition de Cicéron, alors consul,

en étendit la solennité à dix jours. Les plus 63.
longues en pareil cas n'en avoient duré que six; mais on croyoit ne pouvoir jamais honorer assez Pompée. Deux tribuns lui firent donner par un plébiscite, le droit de porter aux jeux du Cirque la couronne d'or, la robe brodée, enfin tout l'appareil des triomphateurs; et aux jeux scéniques, la robe prétexte réservée aux magistrats, et une couronne de laurier.

Sa commission étant terminée par la mort de Mithridate, il se hâta de pacifier la Judée: dans cette vue, il s'avança rapidement vers Jérusalem. Aristobule effrayé se rendit au camp des Romains, offrit de l'argent, les clefs de la ville, et se soumit à tout; on le retint, et on envoya un officier, avec quelques troupes, pour recevoir les sommes promises et prendre possession de Jérusalem. La garnison refusa d'exécuter le traité. Le prince fut mis aux fers, et les Romains vinrent s'établir presque sous les murs de la place. Les partisans d'Aristobule vouloient se défendre; ceux d'Hyrcan ouvrirent les portes. Les premiers se réfugièrent au temple; les autres reçurent Pompée dans la ville. Il assiégea la dernière retraite des ennemis par le côté du nord, qui étoit le moins fortifié. Après bien

63. du temps, il parvint à combler le fossé. Il n'y auroit peut-être pas réussi sans la stupide superstition des Juifs, qui s'imaginoient ne pouvoir toucher à leurs armes le jour du sabbat, si on ne les attaquoit à main armée, et croyoient que tout autre mouvement de l'ennemi ne les dispensoit pas de la loi qui leur prescrivoit un repos absolu. Les Romains, connoissant très-bien cette opinion religieuse, ne livroient point d'assaut, et n'inquiétoient point la ville les jours de sabbat; mais ils avançoient leurs travaux avec une parfaite sécurité. Dès qu'ils furent achevés, on battit la muraille, à laquelle on fit bientôt une brèche; Faustus Sylla y monta le premier, à la tête du corps qu'il commandoit. La place fut ainsi enlevée après trois mois de siége. Les prêtres, dit-on, n'avoient jamais interrompu les sacrifices accoutumés du matin et du soir, et ne s'en détournèrent même pas à l'instant où le sang ruisseloit dans le temple forcé. Les assiégés perdirent douze mille hommes; outre ceux qui périrent par le fer ennemi, plusieurs se précipitèrent du haut des rochers sur lesquels la forteresse étoit assise, ou dans les flammes qu'ils allumèrent en incendiant les édifices voisins.

Dans un tel désastre, la plus vive douleur

que ressentirent les Juifs, vint de la profa- 63.
nation du sanctuaire, ou Saint des Saints, pour lequel ils conservoient toujours la plus profonde vénération, quoiqu'il ne contînt plus l'arche, qui avoit péri dans le premier temple brûlé par Nabuchodonosor. On sait que la loi des Juifs n'en permettoit l'entrée qu'au grand-prêtre, et une seule fois chaque année. Pompée le visita curieusement avec ses principaux officiers. Ils furent surpris de n'y trouver aucune effigie de divinités. Ce général ne toucha point aux richesses considérables que renfermoit le temple. Le chandelier d'or à sept branches, la table des pains de proposition, le trésor dans lequel il y avoit deux cents talents, rien ne le tenta. Il n'emporta de la Judée que la vigne d'or, dont Aristobule lui avoit fait présent, encore ne s'appropria-t-il point cet ouvrage d'un très-grand prix; il le fit placer au Capitole. Il rendit à Hyrcan la souveraine sacrificature, et l'établit prince des Juifs, lui défendant toutefois de porter le diadème. Aristobule et ses enfans (deux fils et deux filles) furent emmenés à Rome, les chefs de sa faction mis à mort, ou retenus dans les chaînes, les murs de la ville démolis, les Juifs assujétis à un tribut, dépouillés de quelques conquêtes qu'ils avoient

63. faites dans la Syrie, et resserrés dans leurs anciennes limites. Au nombre de ces conquêtes, étoit Gadara, qu'ils avoient détruite : Pompée la rétablit et la repeupla, en considération d'un de ses affranchis qui avoit reçu le jour dans cette ville, et jouissoit auprès de son patron d'une faveur excessive; on peut même dire scandaleuse.

Cet homme, appelé Demetrius, étoit célèbre par son insolence : il n'avoit pas honte, dit Sénèque, d'être plus riche que son ancien maître. Souvent lorsque Pompée étoit encore occupé à recevoir ses convives qui arrivoient, l'affranchi étoit déjà à table, la tête couverte. Tout le monde s'empressoit de lui faire la cour. Caton, voyageant en Asie pendant que Pompée y commandoit, et se trouvant près d'Antioche, aperçut une multitude de personnes vêtues en blanc, et une grande quantité de jeunes gens et d'enfans parés avec élégance et rangés en ordre des deux côtés du chemin. Il crut que c'étoit une réception qu'on lui avoit préparée; ce qui le fâchoit : car il étoit ennemi de tout faste et de tout cérémonial. Cependant il dit à ses amis de descendre de cheval, pour faire honneur à tout ce monde; quant à lui, il alloit à pied, suivant son usage. Lorsqu'il fut près de cette troupe, celui qui

la commandoit (une couronne sur la tête, et 63.
une baguette à la main) lui demanda où il avoit laissé Demetrius. Les amis de Caton rirent de sa méprise; mais lui, toujours grave, sans répondre un seul mot à la question, leva les épaules, en s'écriant: « O la malheureuse » ville! » Plusieurs siècles après, Julien, surnommé l'apostat, reprochoit cette aventure aux Antiochains, dont il étoit mécontent. L'énorme richesse et le crédit exorbitant de Demetrius ne font point d'honneur à son patron. Encore, s'en falloit-il bien que ce misérable fût le seul qui abusât de la puissance et du nom de Pompée, pour exercer mille rapines. Soit foiblesse ou politique, ce dernier permettoit tout à ses créatures.

Quand il eut entièrement terminé les affaires de la Syrie, il y laissa Scaurus avec deux légions, et partit pour se rendre à Rome. Il trouva dans sa route le corps de Mithridate, que lui envoyoit l'exécrable Pharnace, et qu'il refusa de voir. Il jeta seulement les yeux sur son armure, dont il admira la grandeur et la richesse. Faustus Sylla en avoit fait voler une pièce très-précieuse, qu'il s'appropria: bassesse à peine croyable de la part d'un homme qui devoit avoir une immense fortune, et dont le père avoit été le maître

63. de l'univers. Pharnace, pour prix de son parricide, n'eut pas même le Pont; on lui laissa seulement le Bosphore; encore Pompée en excepta-t-il la ville de Phanagorée, dont la trahison avoit porté le dernier coup à Mithridate, et qui, en récompense, fut déclarée libre. Castor, qui avoit été le chef de cette révolte, reçut le titre d'ami et d'allié du peuple romain, et devint dans la suite le gendre du roi Dejotarus. Il est triste de voir ainsi le crime, non seulement payé, mais honoré; cependant cette considération, ni aucune autre, ne doit détourner qui que ce soit des sentiers de la justice, et ne peut décourager que des âmes pusillanimes.

Pompée fit encore des largesses aux petits princes qui avoient servi la république, bâtit ou répara plusieurs villes dans le Pont et les pays voisins, puis continua sa route, plutôt avec l'appareil d'un souverain, que d'un général. Ephèse étoit la ville où il devoit s'embarquer avec ses troupes. En attendant la belle saison, il visita quelques îles fameuses; il alla voir Lesbos, et accorda la liberté à Mitylène, en l'honneur de Théophane, son historien et son ami, né dans cette capitale. Il y assista aux combats de poésie, pour lesquels on décernoit des prix, comme dans la plupart des

villes grecques. Ses exploits étoient le sujet 63.
de toutes les pièces qu'on récita devant lui. A Rhodes, il entendit tous les philosophes, et donna un talent à chacun d'eux. Il traita surtout Posidonius de la manière la plus distinguée : lorsqu'il l'alla voir, il ne voulut pas que, suivant l'usage, ses licteurs frappassent à la porte de leurs baguettes. Ce fut un hommage rendu par les armes à la philosophie et aux lettres. Posidonius ayant un accès de goutte, Pompée lui témoigna le regret de ne pouvoir jouir de la satisfaction de l'entendre. « Rien ne vous en empêche, répondit le » philosophe, et la douleur ne sera pas assez » puissante, pour qu'un aussi grand homme » m'ait rendu une visite inutile. » Aussitôt, il commence un discours, dans lequel il entreprend de prouver cette belle maxime du Portique, que la vertu seule est un bien. De temps en temps, la douleur devenoit si aiguë, qu'il étoit obligé de s'interrompre. Il répétoit souvent : « Non, douleur, tu n'y gagneras » rien ! Tu es incommode ; mais je n'avoue» rai pas que tu sois un mal. » Nous pensons qu'on n'a pas bien interprété ce mot, qui étoit le résultat de la doctrine des stoïciens : ils ne contestoient pas que la douleur ne fût un accident fâcheux de la nature ; Posidonius

63. le confesse ici en termes formels ; mais ils croyoient que les noms de bien et de mal n'appartenoient essentiellement qu'à la vertu et au vice. Cette idée a quelque chose de sublime, et, en quelque sorte, de céleste; elle nous semble même être le fondement du christianisme.

Après toutes ces courses dans les îles, Pompée rejoignit ses troupes, et leur distribua des sommes immenses. On les fait monter à 16,000 talens; le moindre fantassin eut 1500 drachmes. Rien ne sembloit manquer au bonheur de ce général; mais en approchant de l'Italie, il apprit qu'il avoit à gémir d'une disgrâce domestique. Nous avons parlé de son premier mariage avec Antistia; Sylla le contraignit de la répudier, au moment où son beau-père Antistius venoit d'être tué par la faction de Marius le jeune, en haine de Pompée. Le dictateur voulant l'attacher à sa famille, lui fit épouser Emilie, fille de Metella, devenue sa femme, après avoir été veuve de Scaurus, prince du sénat. Cette union se fit par un double divorce; car Emilie, enceinte, fut enlevée à un autre époux. Elle mourut en couche; et son mari prit pour troisième femme, Mucia, dont il eut trois enfans, et que César corrompit en l'absence de Pompée. Celui-ci, en ayant

été positivement instruit, envoya sur-le-champ 63.
des lettres de divorce à son infidèle épouse, qui, malgré sa mauvaise conduite, trouva un autre mari dans ce Scaurus qui s'étoit laissé corrompre par Aristobule.

Outre le malheur particulier qui vint affliger Pompée au sein de la gloire, peu s'en fallut qu'il n'eût à gémir sur un désastre public. Pendant son expédition dans l'Orient, Rome avoit couru le plus grand danger; elle avoit pensé devenir la proie du plus scélérat des hommes. Ce nom étoit dû à L. Sergius Catilina. Il avoit cependant puisé le jour dans une des meilleures maisons de la ville. Parmi ses ancêtres, aucun ne s'étoit couvert d'autant de gloire que M. Sergius Silus; sa valeur tenoit du prodige. En deux campagnes, il reçut vingt-trois blessures; il perdit la main droite dans la seconde; et quoique estropié de tous ses membres, et n'ayant le libre usage d'aucun, il servit encore long-temps avec la plus grande distinction.

Son arrière-petit-fils, Catilina, reçut de la nature un corps vigoureux et une âme forte, mais perverse et dépravée. Les dissensions et les guerres civiles, le meurtre, les rapines furent les exercices et les plaisirs de son adolescence. Il est incroyable à quel point il sa-

63. voit supporter la faim, le chaud, le froid et les veilles. Audacieux, fourbe, souple, capable de tout feindre, mais non de tout dissimuler, avide du bien d'autrui, prodigue du sien, emporté dans ses désirs, plus éloquent que judicieux, esprit vaste, qui s'élançoit au-delà des bornes de la possibilité : tel étoit Catilina. Depuis la domination de Sylla, il étoit dévoré de la passion du pouvoir suprême. Tous les moyens d'y parvenir lui étoient indifférens. Sa détresse et ses crimes étoient des aiguillons qui le pressoient chaque jour davantage. La corruption générale lui faisoit regarder le succès comme infaillible. La peinture que trace Salluste de cette corruption est effrayante ; nous n'en conservons que les traits principaux. Depuis que les richesses, dit-il, eurent commencé à être en honneur, la vertu n'eut plus d'attraits, la pauvreté passa pour un opprobre, la pureté des mœurs pour une manie de blâmer les autres. On pilloit jusqu'aux alliés; on leur enlevoit ce qu'un ennemi généreux laisse souvent à des vaincus. Le luxe n'eut plus de frein. De simples particuliers coupoient, aplanissoient des montagnes, resserroient les mers par des digues, sur lesquelles ils élevoient de superbes édifices. Les hommes se prostituoient comme des fem-

mes, et les femmes affichoient leur honte. La jeunesse, accoutumée à la vie la plus molle, aux délices de la table, à tous les genres de profusion, avoit toujours besoin d'argent; et, lorsqu'elle en manquoit, cherchoit des ressources dans le vol et le meurtre. Au milieu d'une ville souillée de tant de désordres et de crimes, Catilina méritoit d'être le chef des plus vicieux et des plus coupables. Il avoit des amours infâmes, dit Cicéron, et se prêtoit à celles des autres. Un de ses moindres déportemens étoit d'avoir successivement séduit une jeune fille de la plus haute naissance, et une vestale. Dans la suite, épris d'Aurelia Orestilla, plus belle que vertueuse, il trouva un obstacle au mariage qu'il vouloit contracter avec elle, dans l'existence d'un fils déjà grand, qu'il avoit d'une première femme. Cette circonstance empêchoit Orestilla de se rendre à sa poursuite. Il écarta l'objection, à ce qu'on assure, par l'assassinat de ce malheureux enfant. 63.

Son intrigue avec la vestale, lui attira une procédure criminelle; mais cette vestale étoit sœur de la femme de Cicéron, et Catilina fut protégé par Catulus; les accusés furent absous. Qu'on ne s'étonne point de voir le vertueux Catulus s'intéresser à un si détestable

63. citoyen : Catilina, prenant toutes les formes, en imposoit aux plus honnêtes gens. « Je ne » crois pas, dit Cicéron, qu'il y ait eu sur la » terre un pareil assemblage de qualités si » dissemblables. Qui fut plus goûté des hom- » mes les plus illustres, et en même temps, » plus uni avec les plus décriés? Qui fut, dans » quelques intervalles, plus dévoué à la pa- » trie, et ensuite plus ardent à la déchirer? » Mais le trait le plus incompréhensible de » ce génie étonnant, c'étoit l'art qu'il pos- » sédoit de se faire une multitude d'amis, » et de les conserver; il les assistoit de sa » bourse, de son crédit, de son audace, et » même, au besoin, de ses crimes; il n'avoit » pas seulement gagné des personnages de » sa trempe, mais un grand nombre de gens » d'honneur et de courage, éblouis par l'ap- » parence de ses fausses vertus. »

Catilina, préteur en 68, gouverna ensuite l'Afrique; c'est-à-dire, qu'il la vexa et la dépouilla. Cette province s'en plaignit au sénat. Des avis très-rigoureux furent ouverts à ce sujet, contre le coupable. Il s'en émut si peu, qu'il vint effrontément à Rome pour demander le consulat; mais ayant été, en arrivant, accusé de concussion, il ne put se mettre au nombre des candidats : la loi vouloit qu'il se

fit préalablement absoudre. P. Sylla, proche 63.
parent du dictateur, et Autronius furent désignés consuls pour cette année; mais deux de leurs compétiteurs les firent juger coupables de brigue, par conséquent destituer, et obtinrent leurs places. La fureur s'emparant de l'esprit d'Autronius, il forma une ligue avec Catilina et Cn. Pison, jeune factieux, d'une grande naissance, que l'ambition et la misère excitoient à tout oser; ils devoient tuer les consuls au Capitole, le jour même de leur installation, le premier janvier. Catilina et Autronius se seroient saisis des faisceaux, et Pison eût, en qualité de préteur, commandé une forte armée en Espagne. Le secret s'éventa; on entoura les consuls d'une garde, et les conjurés remirent l'exécution du complot au 5 février suivant; mais il y eut entre eux un malentendu qui le fit échouer : Catilina donna le signal avant que ses complices se fussent saisis des postes qui leur étoient assignés, et aucun d'eux ne s'ébranla. Suétone prétend que César et Crassus avoient trempé dans cette conjuration; le fait ne paroît nullement vraisemblable. De pareilles atrocités ne pouvoient guère entrer dans les vues d'aucun de ces deux grands personnages. Au reste, elles ne furent pas même approfondies. Le sénat ayant voulu ren-

63. dre un décret contre ceux qu'accusoit la voix publique, un tribun s'y opposa. Pison eut même le commandement d'Espagne, suivant une des dispositions du projet; il l'obtint par le crédit de Crassus qui songeoit à se ménager un appui contre l'énorme puissance de Pompée. On a prétendu que César avoit encore ourdi un complot avec Pison qui devoit soulever les Espagnols, tandis qu'il feroit, lui, révolter les Gaulois cisalpins; mais Pison fut assassiné en arrivant en Espagne; on ignore si ce fut par les habitans du pays, ou par les clients de Pompée.

Plus coupable que Pison, Catilina étoit alors aux prises avec la justice, pour ses concussions; il étoit accusé par Clodius aussi pervers que lui, et qui se laissa corrompre pour quelque argent, si l'on en croit Cicéron. On fut très-étonné de voir un des consuls, que l'accusé avoit voulu faire égorger, venir solliciter en sa faveur. Catilina fut absous par la collusion de Clodius, quoique notoirement coupable et chargé de la haine publique, depuis la conspiration qui venoit d'être découverte.

Les bruits qui circulèrent à cette occasion contre César n'avoient point altéré son crédit auprès du peuple; son édilité l'augmenta beaucoup. La splendeur des jeux qu'il fit célébrer

dans cette circonstance (en 65) effaça tout 63. ce qu'on avoit vu en ce genre (1) : il fut le premier qui eût fait en argent toutes les décorations de l'amphithéâtre. Il donna quelques spectacles à frais communs avec son collègue Bibulus, et se chargea seul de la dépense de quelques autres ; ce qui fit que l'honneur de tous lui fut attribué. Bibulus se plaignant de cette injustice, se comparoit à Pollux. (Il existoit dans la place publique, en l'honneur de ce demi-dieu et de son frère, un temple qu'on appeloit toujours uniquement du nom de Castor.) Cette édilité fut l'origine d'une extrême inimitié entre les deux collègues. César, pendant sa magistrature, sous prétexte d'honorer la mémoire de son père, donna des combats de gladiateurs. Une si grande quantité de ces malheureux devoit paroître dans l'arène, que plus d'un citoyen craignit qu'il ne les destinât à quelque autre usage. Le sénat, pour faire cesser les alarmes, en fixa le nombre à six cent quarante ; ce qui étoit encore prodigieux et n'avoit point d'exemple.

César, ayant par sa magnificence ébloui la multitude et subjugué son admiration, crut

---

(1) Deux ans après, Lentulus Spinther alla encore plus loin.

63. le moment propice pour tenter un coup hardi en faveur du parti populaire qu'il avoit toujours dessein de relever, et dont il prétendoit s'appuyer pour l'exécution de ses vastes projets : il fit placer de nuit dans le Capitole des statues de Marius, qu'il avoit commandées secrètement, avec des victoires, des trophées et des inscriptions à la louange du vainqueur des Cimbres. Une action si peu attendue frappa tout le monde, et personne n'en méconnut l'auteur. Quelques uns la traitèrent d'attentat, en ce qu'elle ressuscitoit des honneurs abolis par des sénatus-consultes; ils la regardoient comme un pas fait vers la tyrannie, comme un essai sur la patience des Romains. Les partisans de Marius témoignoient des sentimens bien contraires : excités par un événement si flatteur pour eux, ils accoururent de tous côtés; leur nombre étonna; on les croyoit anéantis, parce qu'ils n'osoient se montrer. Le Capitole qu'ils inondoient retentit de leurs acclamations. Quelques uns versoient des larmes de joie. César étoit exalté par tous. L'affaire fut déférée au sénat. Catulus dit à cette occasion : « Il est temps de se mettre sur la défensive. » Ce n'est plus par des voies souterraines, » c'est ouvertement que César attaque la répu- » blique. » Et en effet, ranimer le parti de

Marius, c'étoit bouleverser le gouvernement 63.
qui reposoit sur les lois de Sylla ; mais l'adresse et l'éloquence de César colorèrent si bien la hardiesse de son procédé, qu'il sortit de cette lutte avec l'approbation du sénat. Cependant il ne put réussir à être envoyé en Egypte, où il vouloit aller faire valoir des droits que prétendoit la république sur ce pays et sur l'île de Chypre, en vertu du testament vrai ou supposé d'un monarque égyptien. Porté à cet emploi par Crassus, censeur en 65, avec lequel il étoit dès lors intimement lié, il fut traversé par Catulus, collègue de Crassus, et par d'autres personnages considérables qui soutenoient qu'il n'y avoit même pas de testament.

Si Catulus s'honora dans cette circonstance par sa fermeté, il s'attira par sa foiblesse, dans une affaire moins importante, une assez grande mortification de la part de Caton, qui exerçoit la questure : le détail va s'en trouver tout à l'heure dans le cours de la vie de ce dernier, que nous allons retracer jusqu'au moment où il parvint aux honneurs.

Cet illustre Romain, connu parmi nous sous le nom de Caton d'Utique, étoit arrière-petit-fils de celui qu'on appelle Caton le censeur. Le caractère qu'il devoit développer un

63. jour, s'annonça dès sa première enfance : tout, jusqu'à ses amusemens, prouva que cette âme seroit grave, constante, inébranlable, dure, intrépide et inaccessible à la flatterie ; néanmoins il s'en falloit beaucoup qu'il fût insensible au sentiment de l'amitié ; celle qu'il portoit à Servilius Cépion, son frère utérin, alloit presque jusqu'à la passion. Lorsqu'il eut atteint l'âge de vingt ans, jamais il ne soupa, ne fit un voyage, ou ne parut dans la place publique qu'avec lui. Cépion étant tombé malade dans la Thrace, à Enus, Caton qui se trouvoit alors en Macédoine, s'embarqua, par un très-mauvais temps, pour l'aller joindre, et n'échappa à la mort que par un bonheur inespéré. Son frère avoit cessé de vivre avant qu'il arrivât. La nature triompha de toute la philosophie de Caton ; il donna des marques de la plus profonde douleur, et tomba dans la plus sombre tristesse. Quoique ennemi de tout luxe, il érigea un superbe cénotaphe à la mémoire de Cépion, et brûla pour ses funérailles les étoffes les plus chères et les parfums les plus précieux. Quelque temps après, revenant par mer de l'Asie, comme il avoit sans cesse sous les yeux l'urne qui contenoit les cendres de celui qu'il pleuroit, ses amis le supplièrent de la déposer dans un autre

vaisseau que celui qu'il montoit. Il répondit 63.
qu'on lui arracheroit plutôt le jour que cette urne chérie. Ces mouvemens d'une tendre et vive affection font d'autant plus d'honneur à son bon naturel, qu'il appartenoit à une secte philosophique qui ne les admettoit pas : l'inflexible Caton ne pouvoit être que de celle des stoïciens ; il reçut avec avidité leurs préceptes qui étoient d'avance au fond de son cœur. Tandis qu'il se trouvoit en Macédoine, où il remplissoit les fonctions de tribun des soldats, il entendit parler d'Athénodore, stoïcien célèbre, d'un âge assez avancé, auquel les sollicitations d'une foule de rois et de princes n'avoient pu persuader de quitter la retraite qu'il s'étoit choisie près de Pergame. Caton résolut de tout faire pour se l'attacher ; il profita d'un congé annuel qu'on accordoit aux officiers, pour l'aller chercher, triompha de sa résistance, et l'emmena au camp, plus glorieux de cette conquête que de celle d'un royaume.

En cultivant l'éloquence comme un art nécessaire à la défense du bon droit, il sembloit s'en cacher ; il ne se hâtoit pas de se produire. Son premier essai fut un triomphe : les tribuns donnoient leurs audiences dans la basilique Porcienne, ouvrage de Caton le censeur ; ils voulurent en ôter une colonne qui gênoit leurs

63. siéges ; le jeune Caton fit à ce sujet un discours dans lequel on remarqua une éloquence simple, mâle, laconique et sévère. Sa voix étoit forte et infatigable ; il lui arriva souvent de parler une journée entière, sans éprouver même de lassitude. Le monument érigé par son bisaïeul resta intact.

Caton travailloit à fortifier son corps, en même temps que son esprit ; il s'accoutumoit à souffrir toutes les incommodités de l'air, à recevoir sur sa tête découverte la neige, la pluie et les rayons les plus ardens du soleil, à voyager à pied dans toute saison ; malade, il ne connoissoit d'autre remède que la diète et la patience, et s'enfermoit pour ne voir personne. Il fut long-temps extrêmement sobre ; mais il cessa de l'être, but beaucoup, et tenoit souvent table jusqu'au jour. César prétend qu'il s'enivroit ; le fait n'est pas sans vraisemblance ; mais faut-il croire, sur la foi d'un ennemi, l'anecdote qu'il racontoit de Caton trouvé ivre au coin d'une rue par des gens du peuple, qui rougirent lorsqu'en lui découvrant le visage ils le reconnurent ? « Vous eussiez cru, ajou» toit-il, que c'étoit Caton qui les trouvoit en » faute. » Sénèque, admirateur fanatique de cet homme fameux, ose dire « qu'il est plus aisé » de croire l'ivrognerie honnête, que Caton

» vicieux » : idée qui a de l'éclat, mais point 63.
de justesse.

A ce vice honteux, Caton joignoit quelques travers : il se plaisoit à contredire les goûts de son siècle dans les choses les plus indifférentes, et à s'éloigner des usages reçus ; on le voyoit dans les rues en plein jour sans tunique et en pantoufles. C'étoit, suivant Plutarque, pour s'accoutumer à n'avoir honte que de ce qui est vraiment honteux ; excuse frivole et alambiquée. Il y avoit quelquefois de l'affectation et de la morgue dans sa vertu. « Ayant reçu, dit Sénèque, un coup au vi-
» sage, il ne se fâcha point, ni ne se vengea ;
» il ne pardonna pas même l'offense ; il nia
» l'avoir reçue. » Il étoit beau de la dédaigner, mais il ne falloit pas la nier. Son flegme stoïque fut cependant troublé par un moindre outrage : il rechercha une femme, promise auparavant à Metellus Scipion, qui avoit rompu avec elle ; et lorsque son mariage alloit se conclure, l'autre se ravisa, et fut préféré. La bile du philosophe s'en émut ; il vouloit intenter un procès à son heureux rival. On lui fit sentir le ridicule de ce projet ; mais on ne put l'empêcher de faire éclater son ressentiment par des vers pleins d'aigreur. Il épousa une autre femme, dont l'inconduite le contraignit au

63. divorce, après qu'elle lui eut donné deux enfans.

Il étoit encore dans les liens de ce malheureux mariage, lorsqu'il alla servir dans la Macédoine en qualité de tribun des soldats. Dès sa première campagne contre Spartacus, il s'étoit fait des admirateurs par son courage, ses talens et par sa simplicité au milieu du luxe dont les troupes étoient infectées. Il s'attira aussi des ennemis et des envieux, par le refus des récompenses qui lui étoient offertes, et qu'il dit n'avoir pas méritées. Ce désintéressement parut beau; mais un tel exemple déplaisoit à tous ceux qui ne se sentoient pas disposés à le suivre, c'est-à-dire, à l'armée entière peut-être. Lorsque Caton partit pour la Macédoine, il fit toute la route de terre à pied. On lui donna le commandement d'une légion. Sans affoiblir le poids de l'autorité, il y mêla toujours la douceur et la persuasion; instruisant les officiers subalternes, même les soldats, du motif de ses ordres, il sut inspirer à tous le respect pour les lois et la justice. Se rapprochant des derniers de l'armée, en ce qui concernoit les vêtemens, la nourriture, les équipages, il s'élevoit au-dessus des généraux par la dignité de ses mœurs, la noblesse de ses sentimens et la justesse du coup

d'œil. Quand le terme de ses fonctions fut 63.
arrivé, on le vit partir avec la plus vive douleur ; les larmes accompagnoient les adieux qu'on lui fit, on lui baisoit les mains ; les peuples et les troupes étendoient leurs habits sous ses pas.

Avant de revenir à Rome, il voulut visiter la province d'Asie et la Syrie, pour en connoître les mœurs et les forces. Ce voyage avoit encore un autre motif, c'étoit d'aller voir le roi Dejotarus, qui l'en prioit instamment, comme ancien ami de la famille de Caton. Il se garda bien d'imiter le faste des autres sénateurs, dont le passage étoit une calamité pour les villes qui se trouvoient sur leur route. Il y vivoit à ses dépens, ou chez des hôtes avec lesquels il avoit d'étroites liaisons. Sa modestie l'avoit (précédemment) fait regarder par les provinces comme un personnage fort ordinaire ; mais l'accueil distingué qu'il reçut (avant ce voyage) de Pompée, les éloges dont il fut comblé, même en son absence, par ce général, avoient fixé sur lui tous les yeux. Ce qui étonna surtout alors, c'est qu'on remarqua dans la réception que lui fit Pompée beaucoup plus de respect que d'amitié ; il ne l'invita pas, comme tous ceux qui venoient de loin le saluer, à s'arrêter près

63. de lui. Il sembloit craindre de se voir offusqué par un mérite aussi éminent.

Caton s'étant rendu aux vœux de Dejotarus, ce prince qui désiroit se lier avec lui plus étroitement, pour assurer un appui à sa famille, lui offrit des présens considérables, et le pressa si vivement de les accepter, que ce Romain sévère, et presque farouche, s'en tint offensé. Il étoit arrivé aux environs de la nuit, il partit le lendemain à la troisième heure du jour. Son hôte lui envoya de nouveaux présens, et le conjura, ou de les recevoir, ou de les distribuer à ses amis; ceux-ci eussent très-bien accueilli cette distribution; mais Caton demeura inébranlable, et dit qu'il feroit part à ses amis de ce qu'il acquerroit par des voies glorieuses.

De retour à Rome, il obtint la questure. Nous avons dit que c'étoit le premier degré pour parvenir aux honneurs. Cet emploi étoit donc en général celui de la jeunesse. La plupart de ceux qui le remplissoient ayant peu d'expérience et d'instruction, les greffiers faisoient presque tout le travail; et, abusant du besoin qu'on avoit d'eux, au lieu d'être soumis aux questeurs, ils prétendoient les gouverner. Caton, qui avoit eu soin de s'instruire de tous les devoirs et de tous les droits

de sa charge avant de la demander, remit à leurs places ces officiers subalternes. Ils voulurent résister; mais il parvint à convaincre les uns d'ignorance, les autres de friponnerie, et fit même justice de quelques unes de leurs malversations. Un d'eux étoit protégé par Catulus, alors censeur. Ce magistrat vint dans la chambre des questeurs solliciter pour lui Caton, avec lequel il étoit lié par l'amitié, ainsi que par la conformité de leurs opinions aristocratiques et de leur conduite. Caton lui représenta, et lui prouva que son protégé étoit coupable. Catulus ne put le nier, et n'en insista pas moins pour qu'on lui fît grâce. Son ami lui remontra l'indécence d'une telle demande; mais l'autre ne se rendant point, le rigide questeur lui dit: « Il seroit honteux » pour Catulus, chargé de l'inspection de » nos mœurs, de me contraindre à le faire » chasser d'ici par mes huissiers. » Le censeur troublé, ne trouvant pas de réponse à cette terrible apostrophe, se retira, non sans confusion. Il vint cependant à bout de faire absoudre le greffier; mais Caton priva cet officier de ses fonctions et de ses gages; ce qui équivaloit à une destitution. 63.

Avec cette fermeté il rétablit l'ordre, au point que le bureau des questeurs parut plus

63. auguste que le sénat même, et qu'on disoit que la questure avoit été par lui élevée à la dignité du consulat. Il mit dans les finances l'ordre le plus exact, fit rentrer des créances qu'on croyoit perdues pour l'Etat, et payer par le trésor public des sommes que ceux à qui elles étoient dues n'espéroient plus recouvrer. Toutes les injustices furent réprimées, les pillages prévenus, les abus corrigés. L'infatigable assiduité du questeur veilloit et suffisoit à tout. Aucun de ses collègues n'entra jamais avant lui au bureau, ou n'en sortit après lui. Il ne manquoit à aucune assemblée, soit du sénat, soit du peuple, pour empêcher que l'intrigue n'y arrachât des largesses préjudiciables au trésor public. Son austérité déplut d'abord à ses collègues; mais bientôt ils furent ravis d'avoir son nom à opposer aux injustes sollicitations dont on les accabloit; et il se chargeoit très-volontiers de tout l'odieux des refus. Le dernier jour de sa magistrature, après avoir été reconduit dans sa maison par toute la ville, pour ainsi dire, il apprit qu'un de ses collègues, Marcellus, resté au bureau de la questure (1), y étoit comme assiégé par

(1) Voilà une exception à ce qu'on vient de dire, que Caton en sortoit toujours le dernier. Il est à présumer

un grand nombre de personnes puissantes qui 63.
s'efforçoient de lui extorquer une gratification sans cause. Caton, sachant que son collègue, avec lequel il étoit lié dès l'enfance, n'avoit pas la force de résister aux importuns, revient au bureau : l'acte étoit fait; il le demande, et l'efface, sans que Marcellus, qui reconnoît sa faute, profère un seul mot, et sans que ce trait de vigueur altère un moment leur amitié. Sorti de la questure, Caton ne cessa de s'intéresser à ce qui en concernoit les fonctions; il avoit des esclaves chargés de lui tenir un journal de tout ce qui s'y traitoit : il eut sans cesse l'œil ouvert sur l'administration des finances publiques, et fit de grandes dépenses pour se procurer des renseignemens sur cet objet.

Il n'étoit pas moins assidu au sénat qu'il ne l'avoit été au bureau de la questure. Comme il y étoit toujours le premier, et qu'il se passoit souvent un long intervalle avant que la compagnie fût rassemblée, il lisoit quelque ouvrage en attendant la délibération ; jamais il ne quitta la ville, les jours où les sénateurs

---

que Metellus y étoit resté après la clôture de toutes les opérations, et que Caton n'avoit dû ni pu prévoir l'abus qu'on fit de la foiblesse de son collègue.

63. étoient convoqués. Dans la suite, Pompée, dont il gênoit l'ambition, lui tendit des piéges pour le contraindee à de fréquentes absences; il s'en aperçut, et s'en garantit, préférant l'assistance au sénat, à toute autre occupation. Il ne bornoit pas sa vigilance aux affaires qui s'y traitoient : des amis fidèles lui rendoient un compte exact de ce qui se passoit de plus important dans les provinces. Un tel amour du bien public lui fit une éclatante réputation; son nom étoit regardé comme un synonyme de celui de vertu. Un avocat dit un jour au barreau : « Un seul témoin, fût-ce Caton, ne » suffit pas pour faire rendre un jugement. » Et dans le sénat, un personnage vicieux s'étant avisé de louer les vertus même opposées à ses vices, on lui dit : « Qui peut souffrir » qu'un homme riche comme Crassus, et vi- » vant comme Lucullus, parle comme Caton? »

De tous les actes de cette questure fameuse, aucun n'avoit été plus agréable au peuple que la loi qui arrachoit aux assassins des proscrits l'odieux salaire de leur crime. Caton seul avoit eu assez de courage pour les attaquer; et en recevant les restitutions, il ne manqua pas de reprocher aux coupables l'atrocité de leurs forfaits.

César, encouragé par son exemple, alla

plus loin : sorti de son édilité, il prit une 63.
commission pour juger les meurtres (1). Son projet sans doute étoit de pouvoir ranger, comme il le fit, dans la classe des meurtriers, ceux qui avoient exécuté les sentences de proscription. Le peuple fut ravi de voir des scélérats porter la peine du crime dont ils avoient reçu la récompense. C'étoit une vengeance prise de Sylla, en la personne des ministres de sa barbarie. Un d'eux avoit gagné à cet indigne métier dix millions de sesterces. Le plus criminel de tous, Catilina, fut absous. C'étoit la troisième ou quatrième absolution sur les objets les plus graves qu'il obtenoit, sans cesser d'être regardé comme criminel par la ville entière.

Cicéron, qui comptoit demander le consulat, fut prié par lui de défendre sa cause dans cette accusation ou dans une autre. Il n'étoit pas éloigné de s'en charger ; quoiqu'il sût que Catilina devoit être son compétiteur, et qu'il eût dit lui-même, en le voyant accusé de concussion, que ce brigand seroit au nombre des candidats, « si l'on jugeoit qu'il fît nuit en

(1) Un tel juge s'appeloit *judex quæstionis;* c'étoit un commissaire délégué pour présider, à la place du préteur, au jugement des causes en certaines matières.

63. » plein midi » ; ce qui fut jugé en effet. L'orateur de Rome faisoit cet étrange raisonnement, très-peu digne d'un homme d'honneur et de probité : « Si je le fais absoudre, il ne traver- » sera pas ma demande ; s'il est condamné, » je m'en consolerai. » On ne sait point avec certitude s'il se déshonora par la défense de sa cause.

Trois concurrens pour cette dignité consulaire se faisoient principalement remarquer : Cicéron, L. Antonius, fils de l'orateur Marc-Antoine, et Catilina : Crassus et César appuyoient les deux derniers, qui se liguèrent ensemble pour s'assurer les deux places en écartant un rival redoutable. Ils les briguèrent avec tant d'impudence, que le sénat s'occupa de redoubler la sévérité des lois contre la brigue. Un tribun s'y opposa ; les sénateurs étoient indignés ; Cicéron prononça une sanglante invective contre Antoine et Catilina : il en reste quelques fragmens dans Asconius Pedianus.

Des discours ne suffisoient pas pour intimider Catilina. Le consulat n'étoit à ses yeux qu'un moyen et non pas un but ; il portoit ses vœux bien au-delà, et continuoit de faire avancer sourdement sa conjuration. La circonstance le favorisoit : les principales forces

de l'Empire étoient dans l'Orient ; il n'y avoit 63.
pas de grande armée en Italie ; Antoine, qu'il espéroit avoir pour collègue, étoit un homme sans caractère, dont il comptoit s'emparer aisément. D'autres motifs encore redoubloient ses espérances : les hommes les plus considérables étoient abîmés de dettes ; l'argent avoit passé en des mains ignobles ; ses possesseurs étoient donc étrangers à tout sentiment de bien public. La prodigalité des légions de Sylla avoit dissipé ce que la violence leur avoit acquis, et elles désiroient une guerre civile ; ceux que le dictateur avoit ruinés soupiroient aussi après une révolution ; tout sembloit inviter le conspirateur à faire mouvoir les ressorts arrangés par lui : car depuis longtemps il tenoit rassemblé sous sa main ce que Rome renfermoit de plus scélérat. Si, par hasard, un homme pur se présentoit dans sa société, il ne tardoit pas à ressentir l'influence de cette atmosphère pestilentielle. Catilina s'attachoit surtout à gagner la jeunesse plus docile aux impressions qu'on peut lui donner, et qu'il est plus aisé d'entraîner dans le piége. Presque tous les jeunes gens de Rome, surtout ceux qui avoient de la naissance, étoient ses complices, préférant, par un aveuglement déplorable, une fortune incertaine et honteuse,

63. à celle qui leur étoit assurée, et dont ils pouvoient jouir avec honneur et avec sécurité. Catilina, il est vrai, n'oublioit rien pour les séduire; il n'épargnoit pas l'argent pour satisfaire leurs goûts et leur acheter d'infâmes plaisirs. Quand il s'étoit assuré de leur dévouement, il les dressoit aux crimes de tous les genres; sans en excepter les assassinats; quelquefois il les y poussoit, uniquement pour exercer leurs bras et leur audace.

Le parti de ce factieux, comme on voit, étoit formidable. Il y avoit engagé des sénateurs, des chevaliers, un grand nombre d'entre les plus illustres habitans des colonies romaines et des villes municipales de l'Italie. Quelques uns soupçonnèrent qu'il étoit secrètement appuyé par César et Crassus, qui, si le complot réussissoit, ne lui eussent pas long-temps laissé le premier rôle. Catilina comptoit encore sur l'Etrurie; maltraitée par Sylla, elle n'attendoit qu'une occasion pour se soulever : tant d'appuis lui inspiroient et de la confiance et le désir d'en venir à la conclusion. Il y étoit encore poussé par le trouble que lui causoit le souvenir de ses crimes. La pâleur de son visage, ses yeux égarés, sa démarche incertaine, tantôt lente, tantôt précipitée, tout annonçoit l'agitation de son âme. Il convoqua

chez lui les chefs de son parti. Salluste en 63.
nomme onze qui étoient ou avoient été sénateurs; entre autres, Lentulus Sura, consul en 71, et qui, chassé ensuite du sénat, demandoit actuellement la préture, pour y rentrer; P. Autronius, dont nous avons déjà parlé; deux Sylla, frères, dont l'un avoit été désigné consul avec Autronius, et accusé d'avoir trempé dans la conjuration de l'année précédente, avec lui et Catilina (il étoit sorti victorieux de cette accusation); L. Cassius, qui demandoit actuellement le consulat; Cethegus, homme de la plus haute naissance; enfin Q. Curius. Catilina les anime par un discours véhément; met en opposition leur détresse avec l'opulence de ceux qu'il appelle leurs adversaires. « Ils ont des palais, dit-il, » et plusieurs de nous manquent d'un abri » où ils puissent se retirer; ils détruisent ce » qu'ils viennent de construire, pour élever » de nouveaux édifices; il semble qu'ils pren- » nent à tâche de lutter contre leurs richesses, » mais ils ne peuvent les vaincre; leurs capri- » ces ne peuvent tarir des trésors inépuisables, » tandis que nous sommes assiégés par la mi- » sère et par nos créanciers. » Son discours fut applaudi; mais comme il ne contenoit rien de positif sur ses projets, on lui en de-

63. manda une explication détaillée. Il la donna, et promit à ses complices l'abolition des dettes, les magistratures, les sacerdoces, la proscription des riches, le pillage, enfin tous les fruits que les vainqueurs les plus avides cherchent dans la victoire. Il leur représenta la facilité du succès, s'ils pouvoient l'élever au consulat, et lui donner Antoine pour collègue. On prétendit qu'il exigea d'eux un serment horrible, après leur avoir fait boire du sang humain mêlé avec du vin dans une coupe.

Le secret, qui avoit été fidèlement observé jusqu'ici, fut éventé par Q. Curius, homme décrié, que les censeurs avoient chassé du sénat. Amant passionné de Fulvie, femme de condition, il en essuyoit des rebuts; sa maîtresse, peu délicate, dédaignoit un homme qui n'avoit pas les moyens de se montrer généreux. Celui-ci s'aperçoit du motif de son humiliation, et croyant la faire cesser, change tout à coup de manières et de langage, fait de magnifiques promesses, quelquefois des menaces, affecte un ton de hauteur qui ne lui étoit point ordinaire. Fulvie, frappée de ce changement, se doute bien qu'il a une cause, la cherche, et parvient aisément à la connoître. Touchée du danger de sa patrie, elle révèle à plusieurs personnes ce qu'elle vient

d'apprendre, en taisant le nom de celui qui 63.
l'a instruite.

Le bruit qui s'en répandit aussitôt fut très-utile à Cicéron : son mérite auroit pu être insuffisant pour lui aplanir la voie du consulat ; il sembloit à la noblesse que c'étoit le souiller que d'y élever un homme nouveau ; mais la crainte fit taire cette délicatesse. L'orateur fut nommé consul le premier, par le suffrage de toutes les centuries, ou plutôt par une espèce d'acclamation générale ; et Antoine eut, pour la seconde place, quelques voix de plus que Catilina. Cet événement déconcerta beaucoup les partisans de ce dernier. Quant à lui, les mauvais succès ne faisoient qu'irriter son audace.

Jamais on n'avoit eu un plus grand besoin de la censure que dans un moment où la corruption, devenue presque universelle, menaçoit la patrie d'une subversion totale ; mais la cause même qui la rendoit nécessaire en arrêta l'action. Les tribuns, sentant qu'ils méritoient d'être rayés du tableau des sénateurs, s'opposèrent à ce qu'il fût dressé. Le nom des deux censeurs seroit même ignoré, si une plaisanterie de Cicéron n'avoit conservé celui de l'un d'eux qui aimoit le vin outre mesure. Cet orateur s'étant fort échauffé dans la place publi-

63. que, le jour des élections, s'y fit apporter un verre d'eau; ses amis l'entourèrent tandis qu'il buvoit. « Vous faites bien, leur dit-il, de me » cacher, car le censeur Cotta m'en voudroit » éternellement s'il me voyoit boire de l'eau. »

Dès son entrée au consulat (en 63), Cicéron fut aux prises avec un tribun nommé Rullus, qui avoit proposé une loi agraire, plus exorbitante que toutes celles dont ses prédécesseurs avoient jamais entrepris l'établissement. Il ne s'agissoit de rien moins que de faire vendre, au profit des pauvres, la plus grande partie des terres que la république possédoit dans les trois parties du monde. Tous les généraux, Pompée seul excepté, seroient contraints de restituer le butin qu'ils avoient fait à la guerre, et qui n'étoit pas entré dans le trésor national. Dix commissaires seroient revêtus, pendant cinq ans, d'un pouvoir absolu pour ces opérations; de l'immense produit de leurs ventes, ils devoient acheter en Italie des terres pour y établir les moins fortunés d'entre les citoyens. Le consul Antoine se flattant d'être au nombre des dix commissaires ou souverains de la république, appuyoit ce projet désastreux et gigantesque. Cicéron se trouva donc seul chargé de le combattre. Il harangua le peuple sur ce sujet avec

une adresse infinie; il dit qu'il n'imiteroit 63.
pas la plupart de ses prédécesseurs qui paroissoient rarement, et le moins qu'ils pouvoient, devant le peuple; que pour lui, élevé au consulat uniquement par son estime et sa faveur, il seroit un consul *populaire*. Puis, expliquant ce terme, souvent mal interprété, il ajouta que la popularité consiste à soutenir les vrais intérêts du peuple; c'est-à-dire, la tranquillité, la paix intérieure et la liberté; qu'une largesse qui épuise le trésor public ne peut être appelée populaire, puisqu'elle nuit au peuple. Néanmoins, il proteste que les lois agraires en elles-mêmes ne lui paroissent nullement blâmables, et prodigue les éloges à la mémoire des Gracques (1); mais il prouve que la loi de Rullus étoit destructive de la liberté, dont sa qualité de tribun lui imposoit le devoir de maintenir l'existence. Il se sert habilement du nom de Pompée, si cher au peuple, pour lui rendre odieux le projet de Rullus, en observant que ce grand homme est exclu du

(1) Langage d'orateur. Dans ses *Offices*, Cicéron, trop sujet à se contredire, soutient que les Gracques méritoient la mort, et que Scipion, le second Africain, en détruisant Carthage, n'avoit pas rendu à la république un plus grand service que Scipion Nasica en la délivrant de Tib. Gracchus.

63. nombre des dix commissaires qui devoient être tous pris à Rome, où il n'étoit pas en ce moment ; enfin, il fait briller aux yeux de la multitude toute la splendeur de la ville, tous les plaisirs qu'elle lui présente, l'éclat des fêtes et des spectacles, les charmes de la souveraineté qu'elle exerce sur la place publique, et demande si elle veut renoncer à tant d'avantages pour se confiner, sous la conduite de Rullus, dans le terrain aride de Siponte, ou dans le territoire malsain de Salapie : c'étoient deux villes de la Pouille. Le peuple, entraîné par l'éloquence de Cicéron, rejette avec dédain le projet le plus séduisant qui eût encore été présenté en sa faveur.

Dans une autre occasion, l'orateur fit voir encore l'ascendant que lui donnoit l'art de la parole sur la multitude. Roscius Othon qui, pendant son tribunat, avoit assigné aux chevaliers des places distinguées dans les jeux, étoit alors préteur. Un jour qu'on le vit entrer au théâtre, le peuple l'accabla de huées, et les chevaliers d'applaudissemens ; il en résulta une querelle dont les suites étoient à craindre. Cicéron en ayant été prévenu, convoque à l'instant le peuple dans le temple de Bellone, et manie si bien les esprits, qu'il en change totalement la disposition, et que la multitude,

retournée au théâtre, combla de témoignages 63.
d'honneur celui qu'elle venoit d'outrager.

Une affaire plus importante fournit bientôt au consul l'occasion de déployer son talent et sa fermeté. T. Labienus, tribun et neveu d'un homme tué, il y avoit trente-sept ans, en même temps que Saturnin, entreprit de venger la mort de ces factieux et de faire envoyer au supplice celui auquel il imputoit le meurtre de ce dernier. C'étoit un chevalier romain, C. Rabirius, qui cependant n'en étoit pas l'auteur, mais qui avoit porté de maison en maison, comme en triomphe, la tête de ce séditieux; action peu digne, il est vrai, d'un homme bien né. Labienus n'étoit dans cette affaire que l'instrument de César qui, voulant régner par la populace, cherchoit à tout brouiller; cet accusateur entreprit de renouveler contre Rabirius la procédure faite autrefois contre Horace, après le meurtre de sa sœur; c'est-à-dire, qu'il proposa de nommer deux commissaires qui décideroient du sort de l'accusé. Le supplice qu'ils devoient décerner ne pouvoit être que celui des verges et de la croix. Le sénat étoit vivement intéressé dans cette affaire, puisque Saturnin et ses partisans avoient succombé sous ses coups, sous ceux de l'aristocratie, et en général de

63. tous les gens de bien ; tous ses efforts ne purent faire rejeter la loi proposée. Les commissaires ne furent pas, comme pour l'affaire d'Horace, nommés par le peuple, mais tirés au sort par un préteur ; et par une singularité fort suspecte, le nom de César et celui d'un de ses parens sortirent de l'urne. Ils condamnèrent l'accusé ; César surtout mit dans sa décision un empressement si vif, que le peuple même en fut frappé : Rabirius en appela à son tribunal.

On convoqua l'assemblée générale par centuries. Ce n'étoit que dans ces sortes d'assemblées les plus solennelles de toutes, que pouvoit être jugé en dernier ressort le crime de haute trahison.

Cicéron défendit l'accusé avec la plus grande énergie. Il soutint qu'un citoyen ne pouvoit être criminel pour s'être rangé d'un parti qui avoit pour chefs les consuls et les premières têtes de la république. L'accusateur avançoit que Rabirius avoit lui-même tué Saturnin. L'avocat nie le fait, et s'écrie : « Plût aux dieux que » la vérité me permît de publier hautement » que la main de Rabirius a purgé la terre » d'un ennemi de la patrie tel que Saturnin ! » A ce mot, il s'élève quelques clameurs. « Ces » cris ne m'ébranlent point, dit l'orateur, et

» je vois avec plaisir qu'ils attestent que le 63.
» nombre des citoyens induits en erreur par
» l'ignorance des faits n'est pas considérable.
» Certes, le peuple romain, qui garde le
» silence, ne m'eût pas nommé consul s'il
» m'avoit cru capable d'être troublé par des
» cris. » La clameur se renouvelle, mais avec moins de force; Cicéron le fait observer. « Retenez donc, dit-il, des voix qui ne font
» que constater la foiblesse de votre cabale.
» Oui, je voudrois pouvoir confesser que Ra-
» birius a porté le coup mortel à Saturnin;
» ce seroit une action qui demanderoit des
» récompenses; mais tout son mérite, en
» cette affaire, consiste à s'être armé dans le
» dessein de le tuer. »

Une si noble défense ne produisoit pas cependant l'impression qu'on avoit droit d'en attendre; il fallut que la ruse vînt au secours du bon droit. Pour concevoir celle dont on se servit, il faut savoir que dans les assemblées par centuries (qui se tenoient hors de la ville, au Champ-de-Mars), le peuple étoit sous les armes et rangé en corps d'armée; cet usage remontoit aux premiers temps de l'existence de Rome. Son territoire alors ne s'étendant pas beaucoup au-delà de ses murs, on avoit à craindre qu'elle ne fût surprise par quelques

63. voisins, tandis que tous les citoyens en état de combattre étoient hors de son enceinte. Pour prévenir ce danger, on plantoit un drapeau sur le Janicule, et l'on y faisoit la garde tandis que duroit l'assemblée. Cet usage subsistoit encore, quoique devenu depuis longtemps inutile; et l'assemblée se rompoit, du moment que le drapeau cessoit de flotter sur le Janicule. Metellus Celer, qui étoit préteur, voyant l'innocence en danger, eut le courage de faire enlever le drapeau, et Labienus laissa là son odieuse accusation.

Cicéron eut ensuite à combattre la demande des enfans des proscrits; exclus par Sylla du droit de prétendre aux honneurs, ils réclamèrent contre cette inique exclusion. Le consul, sans commettre le sénat, résista seul à leur demande, toute juste qu'elle étoit; comme on ne pouvoit l'admettre sans porter atteinte aux lois du dictateur, sur lesquelles reposoit alors le gouvernement, il la fit proscrire par le peuple. Il semble néanmoins qu'une si atroce injustice pouvoit être réparée sans renverser la république; les règlemens de Sylla ne formoient point un tout indivisible; Pompée en avoit fait abroger quelques uns, non seulement qui n'étoient pas aussi odieux que celui-ci, mais qu'on pouvoit regarder comme bons et

salutaires. D'un autre côté, comme on ne voit 63.
pas quel intérêt pouvoit avoir le consul à maintenir ce reste de proscription, il est assez probable qu'il fut déterminé par des raisons de bien public, par des circonstances que nous ignorons, et il seroit téméraire de blâmer la conduite d'un homme de bien sans en connoître tous les motifs.

Un abus introduit par les membres du sénat fixa aussi son attention. Lorsqu'un sénateur avoit une affaire en province, non content de prendre un congé, sans lequel il ne pouvoit quitter l'Italie, il se faisoit donner le titre d'ambassadeur. Ce caractère public et imposant étoit fort utile à ses intérêts particuliers, et il l'obtenoit sans désignation de lieu ni de temps : cela se nommoit une ambassade libre. Le sénat, sur les remontrances du consul, eût aboli cette honteuse pratique ; mais un tribun, dont Cicéron parle avec mépris, y mit opposition, et la commission abusive fut seulement réduite à une année.

Nous ne parlons que d'un consul dans toutes ces affaires, parce qu'Antoine n'en avoit réellement que le nom. Tout au plus étoit-il capable de laisser faire le bien ; encore avoit-il fallu bien de la prudence et de la générosité de la part de Cicéron, pour l'arracher aux

63. séductions de Catilina, d'autant plus dangereuses, qu'ils étoient amis, et que ce second consul étoit avide et indigent. Son collègue sut le gagner à la république par sa douceur et par un grand avantage qu'il lui fit. On leur avoit destiné, au sortir du consulat, la Gaule cisalpine et la Macédoine. Cette dernière province, où il y avoit plus de gloire et plus d'argent à recueillir, étoit échue par le sort à Cicéron. Il en fit l'échange avec Antoine. (Il renonça même ensuite à la Gaule.)

Soigneux de réparer, autant qu'il étoit en lui, toutes les injustices, il contribua singulièrement au triomphe de Lucullus, retardé par les manœuvres de Pompée, toujours importuné de la gloire d'autrui. On vit dans la marche triomphale cent dix vaisseaux de guerre avec leurs éperons d'airain, une statue de Mithridate, en or, de six pieds de haut, et ce qui étoit plus précieux, un cerisier. Le triomphateur donna un banquet au peuple, pour lequel on dressa dans les rues des tables et des buffets. On y distribua plus de cent mille barils de vin grec, dont chacun contenoit plus de trente-neuf de nos pintes.

Le reste des jours de Lucullus fut consacré aux délices, à des jeux d'enfans, suivant l'expression du judicieux Plutarque. Telle

étoit la magnificence de ses jardins, que plus 63.
de cent soixante ans après, malgré le prodigieux accroissement du luxe, ils étoient encore les plus beaux de ceux qui appartenoient aux empereurs. Les travaux qu'il fit aux environs de Naples ont, pour un particulier, quelque chose d'incroyable : il creusa des voûtes sous des collines, qui demeurèrent ainsi comme suspendues, et des canaux pour faire circuler autour de ses édifices l'eau de la mer, et y nourrir du poisson, dont il amassa une si énorme quantité, qu'on en vendit après sa mort pour quatre millions de sesterces. Enfin, il fit construire au milieu de la mer, dans les plus petites îles, ou sur des rochers, les cabinets les plus ornés. Il avoit près de Tusculum une maison enchanteresse. Pompée l'y vint voir (car ils finirent par garder entre eux les bienséances), et lui dit que cette habitation, si délicieuse l'été, devoit l'être beaucoup moins en hiver. « Croyez-vous, dit Lucullus que je sois moins avisé que les hirondelles, et que je ne sache pas changer de demeure suivant les saisons ? »

La musique et la danse ajoutoient toujours à l'agrément de ses repas, dont la somptuosité passoit toute croyance. La dépense de sa table, ses manières et ses discours se ressentoient du

63. faste et de l'insolence trop ordinaires aux nouveaux riches. Des Grecs venus à Rome furent traités splendidement dans sa maison pendant plusieurs jours ; et, comme il les invitoit encore à d'autres festins, ils le prièrent de les en dispenser, ne voulant pas, disoient-ils, lui être à charge. Il leur répondit en souriant : « On a bien fait quelque chose pour » vous ; mais la plus grande partie étoit pour » Lucullus. » Un jour qu'il mangeoit seul, on lui servit un souper médiocre ; il gronda son maître-d'hôtel, qui s'excusa sur ce qu'il ne devoit avoir aucun étranger à sa table. « Ne savois-tu pas, lui répliqua-t-il, que Lu» cullus soupoit aujourd'hui chez Lucullus ? » On ne parloit à Rome que de la somptuosité de ses repas. Cicéron et Pompée voulurent en juger par leurs yeux ; ils vinrent souper chez lui sans être attendus, et le supplièrent de ne donner aucun nouvel ordre à ses gens. Il le promit et dit seulement en leur présence, et avec leur consentement, qu'il vouloit souper dans la salle d'Apollon. Leur intention fut par là éludée, car chaque salle avoit chez lui sa dépense assignée, et il lui suffisoit de nommer celle où il devoit manger, pour qu'on sût de quelle manière il entendoit être servi. Le souper dans la salle d'Apollon coûtoit

cinquante mille drachmes. Les deux convives 63.
furent aussi étonnés de la promptitude que de la magnificence du service. Pompée témoigna un jour son aversion pour les soins que la gourmandise inspiroit à Lucullus : son médecin lui ayant ordonné, dans une convalescence, de manger une grive, ses gens lui dirent que durant l'été, où l'on étoit alors, on n'en pouvoit trouver que chez Lucullus, qui en faisoit nourrir pour n'en manquer dans aucune saison. « Comment donc, répondit-il » avec vivacité, si Lucullus n'étoit pas gour-» mand, Pompée ne sauroit vivre! » Et il laissa là l'ordonnance du médecin.

Cet épicurien employa néanmoins une partie de ses richesses à des plaisirs moins frivoles et plus nobles. Ayant amassé à grands frais une nombreuse bibliothèque, il la rendit publique. Les Grecs qui se trouvoient à Rome s'empressèrent d'en profiter. Lucullus s'entretenoit fréquemment avec eux de la littérature, qu'il aimoit à cultiver. Sa maison étoit pour ces étrangers un autre Prytanée. Ses goûts voluptueux ne l'éloignèrent pas entièrement des affaires, mais il s'y livra peu.

Cependant, jamais la république n'avoit eu un peu plus grand besoin du concours et de la vigilance de tous les bons citoyens. Catilina,

63. par ses préparatifs formidables, répandoit la terreur dans toute la ville. Il fit des amas d'armes en divers endroits de l'Italie, emprunta tout ce qu'il put sur son crédit et sur celui de ses amis, et envoya les sommes qu'il s'étoit procurées à Fésules, en Etrurie, pour être remises à un certain Mallius, qui avoit autrefois servi avec distinction sous Sylla, et qui en ce moment étoit attaché à Catilina par le double lien du crime et de l'infortune. Ce chef de conjurés fit aussi entrer dans son complot plusieurs femmes de condition, qui, pour la débauche et l'audace, pouvoient le disputer aux hommes les plus décriés. Il comptoit par elles gagner leurs maris, ou s'en défaire. De ce nombre étoit Sempronia, déjà noircie de ces crimes qui n'appartiennent communément qu'aux scélérats les plus déterminés d'un autre sexe. Elle étoit versée dans la littérature grecque et latine, et faisoit des vers ; sa conversation, tour à tour modeste et libre, mais toujours pleine d'enjouement, de grâce et de délicatesse, ajoutoit un charme à sa beauté. Elle avoit, dit Salluste, pour la musique et la danse, plus de talent qu'il n'en faut à une honnête femme ; elle n'épargnoit pas plus sa réputation que sa bourse, et poussoit l'emportement de la passion jusqu'à rechercher les hommes plus sou-

vent qu'elle n'en étoit recherchée. La dissolu- 63.
tion et la détresse l'avoient précipitée dans tous les excès. On l'avoit vue nier des dépôts avec effronterie, et on la soupçonnoit d'avoir trempé dans plus d'un assassinat.

Malgré le grand nombre de ses complices de tout sexe et de toute condition, Catilina sentoit bien que, sans le consulat, il lui seroit difficile de réussir; il se remit donc sur les rangs. Il avoit trois compétiteurs : le premier fut nommé d'abord; le second, Sulpicius, étoit le plus grand jurisconsulte que Rome eût possédé jusqu'alors; il avoit cependant plaidé quelque temps avec gloire sans aucune connoissance du droit; c'étoit assez l'usage parmi les avocats. Ayant, dans une circonstance, eu besoin de consulter un homme qui connoissoit les lois parfaitement, on lui expliqua la difficulté qui l'embarrassoit; il n'y comprit rien : une seconde explication ne lui fut pas plus utile. Le grave jurisconsulte lui dit alors qu'il étoit honteux d'ignorer une science dont on avoit besoin à chaque instant. Piqué de ce reproche, Sulpicius s'adonna presque uniquement à l'étude du droit; aimant mieux, dit Cicéron, être le premier dans un art du second rang, que le second dans celui qui tient le premier. Ce candidat manqua d'a-

63. dresse dans sa poursuite, en laissant trop voir qu'il se défioit du succès. Catilina, au contraire, marchant environné d'une brillante jeunesse, d'une multitude d'hommes déterminés, d'anciens soldats de Sylla qui brûloient de recueillir les fruits d'une seconde proscription, affectoit un air d'assurance et de sécurité. Il ne parloit qu'avec mépris de son troisième concurrent, Muréna, qui néanmoins réunissoit en sa faveur les vœux de tous les gens de bien, épouvantés des espérances de Catilina, et qui n'étoit, sous aucun rapport, indigne de la magistrature qu'il sollicitoit. Mais le plus terrible adversaire du conspirateur étoit Cicéron. Par le moyen de Fulvie, il avoit gagné Curius, et connoissoit toutes les démarches des conjurés. Il sut par cette voie que leur chef avoit tenu chez lui une nouvelle assemblée, dans laquelle il avoit dit, entre autres choses, qu'il falloit que le défenseur, le général des malheureux fût malheureux lui-même, et prêt à tout oser. Cicéron fit répandre dans la ville le bruit de ces violens discours, et rendre sur-le-champ un sénatus-consulte pour remettre l'assemblée qui devoit se tenir le lendemain, et dans laquelle l'élection pouvoit se consommer. Au lieu d'une convocation du peuple, il y en eut

une du sénat. Catilina s'y présente ; Cicéron 63.
l'apostrophe, et lui ordonne de se justifier des faits dont nous venons de parler. Il répond avec assurance : « Quel est mon crime ? Il » existe dans la république deux corps, l'un » foible et sans vigueur, qui a aussi une tête » peu vigoureuse ; l'autre fort et puissant, » mais sans tête. Celui-ci a trop bien mérité » de moi pour que je le laisse manquer de » cette tête qui lui est nécessaire. » On sent assez qu'il entendoit parler du sénat, de Cicéron, du peuple et de lui-même. Par cette réponse indiscrète, il se déclaroit chef de parti contre le sénat et le consul. Il s'étoit expliqué encore avec plus de clarté quelques jours auparavant. Caton le menaçant d'une accusation, il repartit : « Si l'on allume un » incendie pour m'y envelopper, ce sera en » abattant l'édifice que je l'éteindrai. »

On est sans doute étonné qu'après de semblables déclarations, Catilina, au lieu d'être arrêté, pût continuer de prétendre à la suprême magistrature; mais son parti étoit formidable, les lois sans force, et le sénat ne savoit que gémir. Aussi ce factieux, encouragé par la pusillanimité de l'aristocratie, osa mener dans le Champ-de-Mars des gens armés pour assassiner le consul au milieu de l'as-

63. semblée à laquelle il présidoit. Cicéron averti d'avance, s'entoura d'une nombreuse escorte d'amis et de clients; il prit même une large cuirasse qu'il laissoit entrevoir sous ses habits consulaires, afin que les amis de l'ordre connussent le danger qui le menaçoit. Les fureurs et les brigues de Catilina furent donc sans effet : ses complices ne purent approcher de Cicéron, et il se vit préférer Muréna.

N'ayant pu réussir, ni comme candidat, ni comme assassin, il se décida pour la guerre. Trois conjurés allèrent, par son ordre, en divers endroits de l'Italie, pour ameuter les mécontens, et leur faire prendre les armes. Quant à lui, il resta encore à Rome, pour dresser des embûches à Cicéron, faire les préparatifs d'un incendie qu'il vouloit allumer en divers quartiers, et s'assurer des postes les plus importans. Crassus fut averti le premier de ces horribles projets. Un inconnu vint dans la nuit lui porter plusieurs lettres à différentes adresses; il y en avoit une anonyme, à la sienne; il l'ouvre, et y trouve le conseil de quitter Rome, où Catilina devoit bientôt faire un effroyable carnage. Saisi d'horreur, et voulant prévenir les soupçons que pouvoient faire naître ses anciennes liaisons avec l'ennemi public, il va éveiller Cicéron, et lui

remet toutes les lettres qu'il vient de recevoir. 63.
Celui-ci, ayant assemblé le sénat, donne à chacun celle qui lui est adressée : on les lit; toutes contiennent les mêmes avis que celle de Crassus. On juge le péril imminent, et les consuls « sont chargés de veiller au salut de la république. » En conséquence, ils font marcher des troupes en quatre endroits de l'Italie, pour s'opposer aux soulèvemens; on promet des récompenses à tous ceux qui donneroient des lumières sur les desseins des ennemis de la république, et de plus, l'impunité si la révélation étoit faite par un complice; enfin, on fit la garde à Rome comme dans une place forte. L'alarme y fut très-grande, surtout parmi les femmes qui n'avoient jamais vu les horreurs de la guerre.

Ce fut Mallius qui la commença. Ayant rassemblé en Etrurie des forces considérables, il prit les armes le 27 octobre. Catilina, de son côté, convoqua dans la nuit du 6 au 7 novembre, chez Læca, une assemblée de ses principaux complices. Après avoir gourmandé leur lâcheté, à laquelle il attribuoit le mauvais succès de tout ce qu'il avoit jusqu'alors entrepris dans la ville, il rendit compte de l'état présent des affaires, distribua les postes et les emplois, soit au dedans, soit hors de Rome,

63. et dit qu'il alloit incessamment se mettre à la tête des troupes d'Etrurie, mais qu'il falloit auparavant le débarrasser de Cicéron qui renversoit tous ses projets. La proposition effraya l'assemblée entière, excepté deux chevaliers romains, qui lui promirent ce crime; ils se présentèrent au point du jour, sous prétexte de saluer le consul, avec le dessein de le poignarder dans son lit; mais Curius l'avoit fait avertir par Fulvie de ce nouveau péril, et la porte fut refusée aux deux assassins.

Cicéron convoqua le sénat le même jour. Catilina étoit démasqué; le bruit public le lui avoit appris; il étoit même régulièrement accusé comme coupable d'attentat à la tranquillité publique; et, pour tâcher d'en imposer, il avoit offert d'habiter une maison étrangère, sous la garde d'un citoyen connu, afin, disoit-il, de dissiper tout soupçon; mais les trois premiers auxquels il s'adressa, rebutèrent un hôte si dangereux. Cicéron, l'un d'eux, lui déclara qu'il se garderoit bien de vivre sous le même toit qu'un homme avec lequel il ne se trouvoit pas en sûreté dans l'enceinte d'une même ville. Pour n'être pas toujours rebuté, Catilina recourut à un de ses anciens amis qui n'avoit pas une réputation beaucoup meilleure que la sienne. Malgré l'humble état d'accusé

où il se trouvoit en ce moment, il osa se pré- 63.
senter au sénat avec un air de confiance, comme s'il n'eût été question que de vains bruits qu'il seroit facile de dissiper en paroissant les mépriser; mais cette impudence ne put imposer à personne : il fut dans cette conjoncture abandonné de tout le monde. Quoiqu'il eût parmi les sénateurs bien des parens et des amis, pas un ne le salua; et lorsqu'il eut pris sa place, tous ceux qui étoient sur le même banc que lui se retirèrent. Il voulut prévenir les coups auxquels il s'attendoit de la part du consul, en disant « que sa naissance » et sa conduite devoient seules le porter à » une haute fortune, sans qu'il eût besoin de » recourir au crime; qu'il ne falloit donc pas » croire légèrement qu'un patricien, qui pou» voit se prévaloir de ses propres services et » de ceux de ses ancêtres, voulût perdre la » république, tandis qu'elle auroit pour sau» veur un homme de néant, à peine connu » pour citoyen de Rome. »

Cicéron l'attaqua par un discours véhément qui existe encore, et dont tout le monde connoît l'exorde. En voici quelques traits : « Jus» ques à quand enfin, Catilina, abuseras-tu de » notre patience? Combien de temps encore » serons-nous les jouets de ta fureur? Quel

63. » sera le terme où s'arrêtera ton audace?
» Quoi! rien ne t'émeut! ni cette garde pla-
» cée pendant la nuit au mont Palatin, ni
» celle qui est établie dans toute la ville, ni
» l'effroi public, ni la réunion de tous les
» gens de bien contre l'ennemi commun, ni
» le lieu même où nous sommes, choisi pour
» cette séance parce qu'il est fortifié, ni
» l'horreur peinte sur les visages de tous
» ceux qui te voient ici? Ne sens-tu pas que
» tes desseins sont confondus, puisqu'ils sont
» découverts? Crois-tu qu'il soit parmi nous
» quelqu'un qui ignore où tu as été ces deux
» nuits dernières, ce que tu as fait, avec qui
» tu as tenu conseil, quelle résolution tu as
» prise? O temps, ô mœurs! Le sénat est
» instruit de toutes ses démarches, le consul
» les voit, et cet homme vit encore! Il vit;
» il vient même au sénat; il note de l'œil, il
» choisit parmi nous ses victimes; et nous,
» citoyens courageux, nous nous croyons quit-
» tes envers la république, si nous pouvons
» nous préserver des fureurs et du poignard
» de l'assassin! » Puis jetant les yeux sur ceux
qui ont assisté au conseil tenu chez Læca, il
s'écrie: « Dieux! où sommes-nous? Dans quelle
» ville, dans quelle république vivons-nous?
» Ici, pères conscrits, en ce lieu même, au

» milieu de nous, dans la plus auguste as- 63.
» semblée de l'univers, se trouvent des hom-
» mes qui méditent ma mort, la vôtre, la
» ruine de cette ville, et par conséquent du
» monde entier. Moi, consul, je les vois, je
» prends leur avis sur les affaires publiques.
» Ils devroient mourir sous la hache, et je
» crains presque de les blesser par des paroles.»
Enfin, rappelant l'intention que Catilina avoit manifestée chez Læca de quitter Rome, il l'exhorte à la suivre, il l'en presse, il le lui commande, sans lui en donner toutefois l'ordre positif, et sans mettre en délibération s'il faut le lui notifier. Cette réserve étoit, disent quelques uns, prudence et non timidité de sa part. Plus d'un sénateur ne voyoit pas le danger, ou feignoit de ne pas le voir; d'autres avoient fomenté les espérances de Catilina, en opinant avec mollesse sur son compte; et le consul eût pu être accusé de tyrannie, s'il avoit agi avec plus de vigueur. Il vouloit pousser Catilina hors de la ville, sans l'en chasser légalement.

Ce factieux, terrassé par le discours du consul, sortit sans proférer une parole (1). Crai-

(1) Salluste raconte la chose autrement, et place son discours après celui du consul; mais Cicéron atteste qu'il n'y répondit pas un mot.

63. gnant d'être arrêté, il quitta la ville pendant la nuit avec trois cents hommes armés (1), après avoir donné ordre aux principaux conjurés d'exécuter le plan convenu, c'est-à-dire, d'égorger Cicéron, et de mettre le feu à Rome, leur promettant qu'il seroit bientôt sous ses murs, à la tête d'une puissante armée. Pour rendre Cicéron odieux, on publia qu'il avoit de son chef exilé Catilina, et que celui-ci, afin de ne pas troubler le repos public, avoit pris généreusement le parti de se retirer, et s'étoit rendu à Marseille.

Le consul, informé de ces bruits, assembla le peuple, et répondit à deux reproches contraires qu'on lui faisoit à la fois : les uns l'accusant d'avoir laissé la vie à un ennemi de l'Etat, les autres d'avoir exilé un citoyen. Nous avons déjà vu ce qu'il pouvoit opposer au reproche de foiblesse qu'on lui adressoit; quant à l'autre chef d'accusation, il nia le fait, annonça qu'au surplus on apprendroit incessamment l'arrivée du coupable au camp de Mallius. Il ajouta que si par hasard Catilina changeoit de résolution, il seroit, lui consul, taxé de tyrannie. « Eh bien! dit-il, je consens,

(1) Le consul apparemment avoit défendu à la garde de s'opposer à son départ.

» pour le salut du peuple, à courir ce risque. 63.
» Pour échapper aux traits des envieux, je suis
» loin de souhaiter qu'un furieux se mette à la
» tête d'un corps d'ennemis; mais vous en ap-
» prendrez la nouvelle dans trois jours. » Il s'efforça ensuite d'intimider les complices du conspirateur (afin qu'ils se précipitassent sur les pas de leur général) en leur déclarant qu'ils n'avoient plus d'indulgence à espérer de sa part, et que le premier mouvement qu'ils feroient seroit suivi de leur mort. Comme il ne se fioit pas à l'efficacité de ses menaces, il rassura le peuple sur la crainte qu'il pouvoit avoir de quelque émeute. « Je ferai en sorte,
» dit-il, que de grands dangers seront écartés
» sans tumulte, qu'une guerre intestine, la
» plus terrible qui fût jamais, sera terminée
» sans que je quitte même l'habit de paix. » S'il s'avançoit ainsi, c'est, sans doute, parce que son plan de conduite étoit dès lors arrêté.

Des soins si importans lui laissèrent encore assez de loisir et de liberté d'esprit pour défendre Muréna, accusé de brigue. Sulpicius, auquel il avoit été préféré, et Caton étoient du nombre des accusateurs. L'accusé avoit des avocats non moins illustres : Hortensius, Crassus et Cicéron. La cause n'étoit pas sans difficulté. On ne doutoit guère que Muréna, ainsi

63. que ses concurrens, n'eût acheté des suffrages. L'autorité de Caton sembloit d'un bien grand poids contre lui. La sévérité de cet accusateur étoit accompagnée d'une noblesse et d'une franchise extrêmes. L'accusé avoit droit de donner à son adversaire un surveillant qui, l'accompagnant partout, éclairoit toutes ses démarches. L'homme que Muréna attacha aux pas de Caton, admira la candeur et la simplicité de ses procédés, et prit en lui tant de confiance, qu'il lui demandoit chaque matin sur la place publique, si ce jour-là il s'occuperoit de l'affaire en question; et si Caton lui répondoit négativement, il se fioit à sa parole, et le quittoit. Caton n'en attaqua pas moins vivement Muréna, et n'épargna même pas Cicéron, qui le défendoit. Celui-ci mit dans son plaidoyer tout l'art imaginable; c'est un des plus beaux et des plus adroits qu'il ait faits. Sans atténuer le respect dû à la vertu de Caton, il trouva le moyen d'affoiblir l'autorité d'un si grave accusateur. Il tourna en dérision la doctrine des stoïciens que celui-ci avoit embrassée avec tant de zèle. Il choisit parmi les opinions de ces philosophes ce qu'elles avoient de plus outré, ces maximes paradoxales: « Que le » sage est beau, lors même qu'il est difforme: » qu'il est riche dans l'indigence, roi jusque

» dans la servitude », et beaucoup d'autres, 63.
qui sont vraies au figuré, mais absurdes dans le sens propre. Il en attaqua quelques unes qui ne sont vraies sous aucun rapport; par exemple, celles-ci : Que toutes les fautes sont égales; que la plus légère est impardonnable; et que celui qui tue un poulet sans raison, est aussi criminel que le fils dénaturé qui tremperoit ses mains dans le sang de son père. Le ridicule jeté sur le stoïcisme (1) rejaillissoit sur celui qui en faisoit profession ouverte. Caton, piqué de la raillerie, dit : « Nous avons un con-» sul tout-à-fait plaisant. » Cicéron ne s'en tint pas à l'ironie; il fit voir combien il seroit dangereux de rejeter la république dans l'embarras d'une nouvelle élection, au moment où le fer étoit, en quelque sorte, levé sur tous les sénateurs, et les torches qui devoient incendier Rome, allumées. Cette considération parut si puissante, qu'on ne voulut pas même écouter une accusation qui parut faite à contre-temps. Les événemens prouvèrent qu'on en avoit bien jugé.

Catilina, sorti à peine de Rome, y écrivit pour confirmer les bruits répandus par ses

(1) Admirable système néanmoins (en général), quoi qu'en dise Cicéron pour le besoin de sa cause.

63. complices. Il dit qu'opprimé par l'injustice, il cédoit à sa mauvaise fortune, et se retiroit à Marseille. Dans le même temps, sans qu'on puisse rendre raison de cette singularité, il mandoit à Catulus, « qu'il se chargeoit de la » cause commune des malheureux ; que, poussé » à bout par ses ennemis, voyant d'indignes » sujets revêtus des premières dignités, pen- » dant qu'il étoit en butte aux soupçons les » plus atroces, il embrassoit la seule ressource » qui lui restât, pour se soutenir avec hon- » neur. » Ce langage étoit assez intelligible. On apprit au même instant qu'il avoit pris des licteurs, et qu'avec ce qu'il avoit pu amasser de troupes où il avoit passé, il s'étoit joint à Mallius.

Le sénat les déclara tous deux ennemis de la patrie, accorda une amnistie à ceux qui, dans un temps marqué, abandonneroient leurs drapeaux, n'en exceptant que les criminels condamnés à mort, ordonna des levées de troupes, et décida qu'Antoine marcheroit en diligence contre les révoltés, et que Cicéron resteroit à la ville pour la défendre. Les promesses, ni les menaces ne purent rien sur les partisans de Catilina ; aucun ne se rendit : il s'en trouva même qui, ne s'étant pas encore déclarés ouvertement, partirent alors pour l'aller joindre :

entre autres, le fils d'un sénateur, nommé 63.
A. Fulvius. Son père, ayant fait courir après lui des gens qui l'atteignirent, le fit mourir, en disant qu'il lui avoit donné la naissance pour servir la patrie, et non Catilina. Il y a bien de la férocité dans le patriotisme d'un homme qui aime mieux son fils mort que repentant. Ce qu'il y eut de plus effrayant dans cette conjuration, c'est qu'à Rome, la multitude en général faisoit des vœux pour Catilina : en sorte, dit Salluste, que si, dans un premier combat, il eût obtenu l'avantage, ou même l'égalité, c'étoit fait de la république. Il ajoute que les conjurés n'eussent pas joui long-temps du fruit de leurs crimes ; un homme, plus puissant qu'aucun d'eux (apparemment, Pompée, Crassus ou César) leur eût ravi l'empire.

Le danger n'étoit pas seulement au dehors : Lentulus s'appliquoit dans Rome à grossir son parti, et à y faire entrer les étrangers comme les citoyens. Les Allobroges avoient alors près du sénat des députés qui étoient venus se plaindre de l'avidité des magistrats romains, et qui, n'obtenant aucune justice, étoient fort mécontens. Lentulus pensa que ce seroit un immense avantage, que de se procurer l'alliance d'une nation belliqueuse, qui fournissoit surtout de la cavalerie, dont les

63. conjurés manquoient absolument. Il fait sonder les députés par un certain Ambrenus qui, ayant long-temps fait le commerce dans la Gaule, y avoit des habitudes. Celui-ci les trouvant disposés à tout, eut avec eux une conférence dans la maison de Sempronia, dont le mari étoit absent. Il leur exposa le plan de la conjuration, et reçut leur parole de la seconder. Mais ces députés étant retirés chez eux, furent effrayés du péril où ils engageroient leur nation et qu'ils courroient eux-mêmes, en participant au complot de Catilina; et en le révélant, ils envisageoient des récompenses assurées, sans nul danger. S'étant décidés pour ce dernier parti, ils allèrent trouver le protecteur de leur nation, Fabius Sanga, issu, sans doute, de Fabius Allobrogicus, qui avoit subjugué les Allobroges; car les vainqueurs et leurs descendans après eux, devenoient toujours les patrons des peuples vaincus. Ces députés ayant tout dit à Fabius, celui-ci en avertit sur-le-champ Cicéron, qui donna ordre aux Allobroges de feindre et de tirer des coupables quelque preuve écrite de leur crime.

Les derniers arrangemens des conjurés étoient pris. Il fut convenu que Bestia, tribun désigné, qui alloit entrer en charge, assembleroit le peuple, et déclameroit contre Ci-

céron, qu'il accuseroit d'avoir, par ses terreurs paniques, donné lieu à une guerre désastreuse. Ce discours étoit un signal : la nuit suivante, chacun se trouvant au poste assigné, devoit accomplir le crime qui lui étoit échu en partage. On avoit chargé les uns de mettre le feu à douze quartiers de Rome à la fois, les autres de boucher les aqueducs, les fontaines, et de tuer ceux qui voudroient y aller prendre de l'eau. A la faveur de ce tumulte, les conjurés se flattoient de pénétrer aisément jusqu'à ceux qu'on avoit dévoués à la mort. Cethegus s'étoit réservé le soin d'assiéger le consul dans sa maison, et de l'égorger. On se seroit saisi des enfans de Pompée, qu'on eût gardés comme des otages, pour se mettre à l'abri du courroux de leur père qui arrivoit de l'Orient avec une armée victorieuse. Catilina se seroit trouvé aux portes de la ville pour arrêter ceux de ses ennemis qui auroient cherché à s'échapper, et pour se joindre aux auteurs de cette terrible exécution. Il ne s'agissoit que de fixer le jour ; Lentulus vouloit le reculer jusqu'aux Saturnales, temps de licence, propre à favoriser l'entreprise. Cethegus, plus déterminé, plus habile, connoissant tout le prix d'un moment perdu, ne pouvoit souffrir aucun délai ; il disoit que dans une telle situa-

63. tion, il falloit agir, non délibérer, et ne demandoit qu'un petit nombre d'hommes résolus pour faire main basse sur le sénat assemblé.

Mais lui-même donna dans le piége tendu par l'entremise des Allobroges. Ceux-ci étant introduits près des chefs de la conjuration (Lentulus, Cethegus, Statilius, Cassius, Gabinius), représentèrent qu'il falloit un écrit pour inspirer de la confiance à leurs compatriotes, et demandèrent un traité en bonne forme, revêtu de la signature et du sceau des conjurés. Tous s'y prêtèrent, excepté Cassius qui s'en dispensa sous quelque prétexte, et sortit de Rome avant les Allobroges. Il fut arrêté que ceux-ci passeroient par le camp de Catilina, pour lui faire ratifier l'arrangement. On leur donna pour les accompagner un certain Volturtius, de Crotone, qui se chargea d'une lettre de Lentulus, adressée au chef de la conjuration. Cicéron instruit de tout par les Gaulois, fit occuper le pont Mulvius, par où ils devoient passer de nuit; et tous furent arrêtés avec leur guide.

Dès qu'il en reçoit l'avis, le consul mande Lentulus, Gabinius, Cethegus, Statilius et un nommé Ceparius, de Terracine, qui alloit partir pour la Pouille, dans le dessein d'y soulever

les esclaves. Les quatre premiers se rendent 63.
chez le magistrat ; l'autre, instruit de ce qui s'étoit passé dans la nuit, venoit de se sauver ; il fut pris et ramené. Cicéron, ayant en son pouvoir les principaux coupables, assemble le sénat, et y conduit lui-même Lentulus par la main, à cause de sa dignité de préteur : les autres sont amenés sous une bonne escorte. Le consul fait d'abord paroître Volturtius qui, sur la promesse de l'impunité, même d'une récompense, déclare tout ce qu'il sait. Les Allobroges, entendus ensuite, confirment son témoignage. Enfin, les coupables introduits successivement, après quelques tergiversations, forcés de reconnoître leur sceau, leur écriture, confrontés avec les Allobroges et Volturtius, et se voyant convaincus, avouent leur crime. Il paroît que Lentulus y avoit été particulièrement entraîné par un oracle des sibylles, qui promettoit le pouvoir absolu, dans Rome, à trois Cornelius : Cinna et Sylla en ayant joui les premiers, il espéroit être le troisième, et le confessa dans cette assemblée. Son cachet portoit pour empreinte la tête de son aïeul, qui avoit été prince du sénat, et qui, dans le mouvement où périt C. Gracchus, s'étoit signalé en faveur de l'aristocratie. Cicéron, en faisant reconnoître à Lentulus le

63. sceau qu'il avoit apposé au coupable traité, lui dit : « Comment cette image, toute muette » qu'elle est, ne vous a-t-elle pas détourné » d'un crime aussi noir ? » Crevier admire la beauté de cette réflexion ; mais étoit-elle bien placée ? Etoit-ce le moment d'étaler de l'éloquence, et Cicéron n'eût-il pas aussi bien fait d'abandonner à ses remords un malheureux qu'il destinoit au supplice.

Le sénat enjoint à Lentulus d'abdiquer la préture ; il quitte la pourpre, et on lui donne un habit conforme à sa triste fortune. Il fut décrété que ses complices et lui seroient gardés dans des maisons particulières. On en confia un à César et un autre à Crassus. Le même sénatus-consulte renfermoit des actions de grâces à Cicéron, dans les termes les plus honorables, et ordonnoit de célébrer en son nom des *supplications*, c'est-à-dire, une fête pour rendre grâces aux dieux « de ce qu'ils » avoient délivré la ville d'un incendie, les » citoyens du carnage, et l'Italie de la guerre. » C'étoit une exception jusqu'alors inconnue ; l'honneur des *supplications* avoit toujours été réservé à des généraux victorieux. On loua aussi le consul Antoine de ce qu'il n'avoit voulu avoir aucune liaison avec les conjurés : louange médiocre, et même équivoque, qui

donnoit à connoître ce qu'on avoit appréhendé 63.
de sa foiblesse.

En sortant du sénat, Cicéron se transporte à la place publique, et rend compte de tout au peuple assemblé ; il insiste beaucoup sur la reconnoissance due aux dieux pour la protection accordée par eux à l'Empire, leur fait hommage de la sagesse avec laquelle il a conduit cette affaire, et leur attribue l'aveuglement des coupables, qui avoient fourni des preuves de leur propre crime : maximes religieuses, dérivées de la tradition immémoriale sur la Providence. Cicéron n'oublie pas néanmoins de se vanter lui-même, suivant son usage, et, parlant de Pompée et de lui, félicite la ville d'avoir possédé, en même temps, deux citoyens, dont l'un donnoit pour bornes à l'Empire, non celles de la terre, mais les régions du ciel, et l'autre en conservoit la capitale. En même temps, il laisse apercevoir des inquiétudes personnelles sur les suites de cette affaire, et prie ceux qui l'entendent de faire en sorte que, les autres tirant avantage de leurs services, les siens ne lui soient pas du moins funestes. Son discours fut applaudi ; car la découverte du projet d'incendie avoit entièrement changé les dispositions de la multitude. La guerre ne l'avoit

63. point épouvantée; elle y envisageoit plus de profit que de perte; mais le feu menaçoit les seules possessions qu'avoit en général le peuple, ses maisons et ses meubles.

Le lendemain, 4 décembre, un nouvel incident occupa les sénateurs. On leur présenta un homme, appelé Tarquitius, qu'on prétendoit avoir été pris cherchant à joindre Catilina. Interrogé, il déclara que Crassus l'avoit envoyé vers ce conspirateur pour l'engager à ne point s'alarmer du malheur de ses complices, et à n'en avoir que plus d'empressement pour s'approcher de Rome. Au seul nom de Crassus, la compagnie se récria; plusieurs ne pouvoient le croire coupable; et ceux même qui avoient une autre opinion, pensoient qu'il étoit dangereux de la manifester. On décida que Tarquitius étoit un imposteur, et on l'envoya en prison pour le contraindre de nommer ses suborneurs; car en général on n'ajouta point de foi à sa déclaration. Les uns crurent qu'il avoit été gagné par Autronius qui, pour sauver les prisonniers, vouloit leur associer un complice si puissant, qu'on n'osât juger l'affaire; d'autres dirent que c'étoit une intrigue de Cicéron, pour empêcher que Crassus, qui avoit coutume de défendre d'assez mauvais citoyens,

ne plaidât pour ceux-ci. On ignore si César et 63.
lui eurent quelque part à leur conjuration, ou si, ayant une connoissance vague de leurs projets, ils vouloient les laisser agir, pour se mettre eux-mêmes à la tête de la révolution que ces misérables eussent opérée.

César fut plus soupçonné que Crassus; il avoit deux puissans ennemis qui mirent tout en œuvre pour le perdre dans cette circonstance : l'un étoit un ancien consul, qu'il avoit voulu faire déclarer concussionnaire; l'autre, Catulus, qu'il avoit supplanté (comme nous le verrons bientôt) dans la poursuite du grand-pontificat. Tous deux sollicitèrent vivement Cicéron de le faire mettre, par Volturtius et les Allobroges, au nombre des conjurés. Cette manœuvre n'ayant pu réussir, ils échauffèrent si bien les esprits par leurs discours, que les chevaliers qui étoient en armes autour du sénat, présentèrent à César, lorsqu'il en sortit, la pointe de leurs épées. Ils consultèrent les yeux de Cicéron pour savoir s'ils devoient le tuer; le consul leur fit un signe d'improbation, et Curion le père, couvrant César de sa toge, le fit passer ainsi au travers de ceux qui le menaçoient. On ignore ce qui détermina Cicéron à le sauver : les uns prétendent qu'il craignit ses partisans; les autres,

63. qu'il n'y avoit contre lui que des soupçons.

Le consul fut obligé d'aller passer la nuit hors de sa maison, dans laquelle les vestales célébroient les mystères de la bonne déesse, qui ne devoient avoir pour témoins et pour ministres que des femmes; aucun homme ne pouvoit demeurer sous le toit où l'on faisoit cette cérémonie. L'état présent des choses et la détermination qu'il avoit prise dès lors, suivant toute apparence, sur le sort des prisonniers, lui causoient une vive inquiétude. Son épouse, qui s'en étoit sans doute aperçue, le vint trouver pour ranimer son courage, en lui annonçant de la part des vestales un heureux augure. C'étoit une femme d'un caractère ambitieux et altier, plus disposée à se mêler des affaires publiques qui intéressoient son mari, qu'à lui rendre compte de ses affaires domestiques. Le frère de Cicéron et un de ses amis contribuèrent aussi à l'affermir.

Il étoit temps de prendre un parti : les clients et les affranchis de Lentulus et de Cethegus s'apprêtoient à les enlever des maisons où ils étoient gardés. Cicéron assembla donc le sénat; la ville entière étoit dans l'attente. Les partisans des conjurés se trouvoient en si petit nombre, qu'ils n'osoient se montrer. Les citoyens de toutes les classes sembloient

n'avoir qu'un sentiment sur la punition des coupables. Les chevaliers, si long-temps jaloux et ennemis des sénateurs, s'étoient réconciliés avec eux, autant par attachement pour Cicéron, né dans leur ordre, que par zèle pour le bien public. 63.

L'affaire étant mise en délibération, D. Silanus, premier consul désigné, ouvrit les avis suivant la coutume, et opina pour la mort des prisonniers, sur-le-champ et sans autre forme de procès, ainsi que pour celle de Cassius et des trois autres conjurés qui s'étoient enfuis, dès qu'ils seroient sous la main de la justice. Tous ceux qui parlèrent après lui, jusqu'à César, furent du même sentiment. Celui-ci, bravant et les soupçons et le danger, conseille d'user de clémence; il convient que le crime est énorme et ne peut être égalé par aucun supplice; il en conclut qu'il ne faut point lui infliger la peine de mort, « puisque dans la » douleur et la misère, la mort, au lieu d'être » un mal, est le terme de toutes les inquié» tudes, et qu'au-delà du tombeau, il n'y a » plus ni joie ni tristesse. » Il attaque l'opinion de Silanus, comme opposée aux lois qui permettoient aux citoyens coupables de se soustraire à la mort par un exil volontaire. « Mais qui censurera, dit-on, un décret rendu

63. » contre des parricides de la république? Qui? » Le temps, les conjonctures, la fortune dont » le caprice gouverne les nations. Si l'on ne » peut faire subir à ces coupables aucun trai- » tement qu'ils n'en aient encore mérité un » plus rigoureux, il faut néanmoins prendre » garde aux suites de notre décision. Tous les » mauvais exemples ont eu de bons principes : » les trente tyrans d'Athènes commencèrent » par envoyer à la mort, sans formalité, des » hommes abhorrés de tout le monde. Le » peuple en étoit ravi, et applaudissoit à des » supplices trop mérités. Bientôt on ne fit » plus de distinction entre les bons et les » méchans, et les Athéniens, peu prévoyans, » furent punis de la joie téméraire à laquelle » ils s'étoient livrés. De nos jours, lorsque » Sylla fit égorger Damasippus et d'autres » scélérats de sa trempe, on loua sa justice : » mais ce fut là le commencement d'un vaste » carnage. Dès qu'un ami du dictateur avoit » convoité la maison de ville ou de campagne » d'un autre, à la fin même, un simple vase » ou un habit, il en faisoit proscrire le pos- » sesseur. Ceux qui s'étoient réjouis de la » mort de Damasippus se virent traînés au » supplice, et le massacre ne cessa qu'après » que Sylla eut gorgé de richesses tout son

» parti. Les conjonctures et Cicéron ne per- 63.
» mettent point, il est vrai, de semblables » craintes pour le présent ; mais qui peut ré- » pondre de l'avenir ? Si un exemple funeste » autorise un consul à tirer l'épée en vertu » d'un sénatus-consulte, qui lui arrêtera le » bras ? » Il conclut à ce qu'on se bornât à disperser les coupables en différentes villes municipales et les plus puissantes de l'Italie où ils seroient tenus dans les fers, et à confisquer leurs biens.

L'avis de César parut judicieux et impartial, et son crédit y donnoit du poids. Plusieurs de ceux qui opinèrent après lui s'y conformèrent ; Silanus même parut vouloir modifier le sien. Les amis de Cicéron inclinoient à la douceur, persuadés que ce parti auroit pour lui moins d'inconvéniens : il ne pensa pas comme eux, et mit à part son intérêt personnel. Interrompant la délibération, il résuma les deux avis, et sans se déclarer ouvertement, laissa voir de quel côté il penchoit. Il releva une légère inconséquence qu'il trouvoit dans celui de César : les juges ordinaires ne pouvoient prononcer contre un citoyen de plus grande peine que l'exil ; le peuple, assemblé au Champ-de-Mars, avoit seul le droit de le condamner à mort. César opinant dans le

63. sénat à une prison perpétuelle, alloit au-delà des lois, s'il regardoit les prisonniers comme des citoyens. Jusque-là le consul paroît avoir raison. « César n'a donc pas cru que des cons» pirateurs fussent des citoyens. » Ceci devient sophistique : César n'a pu avoir cette idée. Le droit de citoyen ne se perd que par un jugement; l'accusé ne cesse pas d'être citoyen. Cicéron s'écarte de plus en plus de la saine dialectique, en concluant que si César a cru pouvoir opiner à la prison perpétuelle contre des hommes qu'il n'envisageoit pas comme citoyens, rien n'empêche qu'on ne puisse aller jusqu'à la mort, puisqu'il avoue lui-même qu'ils la méritent. Mais, parce que César auroit commis une erreur en opinant à une peine excessive, ce n'étoit pas une raison pour motiver un avis encore plus rigoureux. Le sophisme de Cicéron est très-délié; le vice de son raisonnement vient d'une fausse supposition : César, véritablement, avoit oublié que des citoyens ne pouvoient être condamnés à une plus forte peine que l'exil, si ce n'étoit par le peuple; mais il n'avoit jamais dit que des conspirateurs cessoient d'être citoyens avant d'être condamnés : c'est Cicéron qui lui prête mal à propos cette pensée, qu'il n'eût pas dû d'ailleurs adopter, quand César l'auroit eue.

Ainsi, il n'y a point de bonne foi dans son rai- 63.
sonnement; il profite d'une erreur dont il pousse trop loin les conséquences. Peut-être même n'y avoit-il point d'erreur de la part de César; peut-être pensoit-il que dans une circonstance aussi extraordinaire, on pouvoit s'écarter un peu de la loi, en faveur du salut public, qui auroit pu être compromis si l'on eût laissé en liberté des conjurés qui avoient des intelligences dans toute l'Italie et au-delà; mais il ne crut pas devoir s'en éloigner jusqu'à opiner pour la mort.

Ce n'est pas le seul sophisme qu'on remarque dans le discours de Cicéron. Après avoir tracé un tableau effrayant du désastre dont Rome avoit été menacée par les conspirateurs, il dit : « Si un père de famille, *après* que sa » femme et ses enfans auroient été égorgés, » et sa maison brûlée par ses *esclaves*, ne » faisoit pas souffrir aux coupables les plus » rigoureux supplices, ne blâmeriez-vous pas » sa clémence? Voilà précisément le cas où » nous sommes : nous avons à juger des hom- » mes qui *ont voulu* nous assassiner, avec nos » femmes et nos enfans. » A Rome, où les lois criminelles étoient extrêmement douces, on devoit mettre une très-grande différence entre un crime commis et un crime projeté,

63. et on en mettoit une immense entre l'esclave et le citoyen.

Le reste de la harangue de Cicéron est plein des sentimens les plus nobles et les plus courageux; mais elle finit par un trait de la plus dégoûtante vanité : « Pensez à votre sûreté, » pères conscrits, et à celle du peuple romain; » quant à ce qui me touche, cessez de vous en » occuper. Si quelque disgrâce m'est réservée, » je suis prêt à tout. Quelque chose qui m'ar- » rive, je ne me repentirai pas de ce que j'ai » fait, et de la sagesse des vues qui m'ont » guidé. La mort, dont me menacent peut- » être les partisans des conjurés, est la loi » commune à tous les hommes; mais une vie » aussi glorieuse que celle dont vos décrets » me font jouir, personne encore ne peut » s'en vanter. Les autres ont été loués pour » avoir servi la république, moi seul pour » l'avoir sauvée. »

L'avis de la mort, indirectement appuyé par le consul, fut soutenu par Caton avec la plus grande vigueur. A son opinion sur le point débattu, il mêla de graves censures sur les vices des Romains, et n'oublia pas plus que Cicéron de se louer lui-même. « Souvent, » dit-il, je me suis élevé avec force contre le » luxe et la cupidité de mes concitoyens. Ne

» m'étant jamais rien pardonné, je n'étois 63.
» pas disposé à l'indulgence envers autrui. » Après plusieurs autres déclamations, il entre en matière : « César vient de disserter avec » beaucoup d'art et de talent sur la vie et » sur la mort ; il en a parlé, si je ne me » trompe, en homme qui regarde comme » fabuleux ce qu'on raconte des enfers, que » les méchans, séparés des bons, y ont de » ténébreuses et d'effroyables demeures ; en » conséquence, il est d'avis qu'au lieu de » faire mourir les conjurés, on les enferme » dans des prisons éloignées de Rome. Il sup- » pose sans doute qu'il n'y a pas ailleurs de » scélérats qui puissent les enlever : comme » si l'audace étoit moins grande dans les lieux » où il y a moins d'obstacles à lui opposer! » Cette mesure n'est donc pas bonne. Si César » redoute quelque chose de la part des cou- » pables, ou si lui seul n'en appréhende rien » lorsque tout le monde est saisi d'épouvante, » je n'en ai que plus de raison de trembler et » pour vous et pour moi. »

Quoique ce trait fût bien vif, Caton alla encore plus loin, suivant Plutarque, et attaqua plus directement César, en lui reprochant « que la douceur et la popularité qu'il affec- » toit renversoient la république ; qu'il pré-

63. » tendoit intimider le sénat, pendant que ce » seroit lui qui devroit craindre, et s'estimer » trop heureux d'échapper au soupçon de » complicité avec ceux qu'il ose défendre. Il » est bien étonnant, ajouta-t-il, que César » n'ait aucune compassion pour sa patrie, » qu'il a vue au moment de périr, et qu'il » verse presque des larmes de pitié sur des » monstres qui n'eussent jamais dû naître, et » dont le supplice est nécessaire à la sûreté » de la ville. » Ce sont là probablement les termes dont Caton se servit ; car son discours subsistoit du temps de Plutarque, qui nous a transmis ces derniers traits omis par Salluste. Cicéron l'avoit fait recueillir par des copistes auxquels il avoit, dit-on, enseigné l'art d'écrire presque aussi vite que l'on parle, au moyen de certaines abréviations imaginées par lui (1). Après beaucoup d'invectives contre son siècle, Caton conclut au plus prompt supplice des conjurés. Il parloit encore, lorsqu'il survint un incident qui ne dut pas le disposer en faveur de César : on apporte un billet à ce

(1) D'autres font honneur de cette invention à Tiron, affranchi de l'orateur romain, et quelques uns la croient beaucoup plus ancienne. *Voyez* notre *Histoire des Empereurs* tom. IV, pag. 389.

dernier. Caton soupçonne qu'il vient de la 63.
part des prisonniers ou de leurs amis, et en exige la lecture avec tant de vivacité, que César, qui se trouvoit dans son voisinage, est contraint de lui donner ce papier : c'étoit un billet galant de Servilie, sœur de Caton. Celui-ci le rejette, en disant à César : *Tiens, ivrogne* (1), et reprend son discours. Le sénat qui avoit commencé à se laisser ébranler, rassuré par sa fermeté, forme le décret sur son avis. Cicéron, avec les sénateurs, va prendre Lentulus à la maison où il étoit gardé, et (ce qui semble bien étrange) conduit le coupable en prison, où il est étranglé à l'instant. Ses quatre complices, amenés par les préteurs, subissent le même sort (2). La nuit approchoit; les complices des conjurés étoient attroupés sur la place, et se préparoient à les enlever dès que l'obscurité pourroit favoriser leur entreprise. Cicéron dispersa cet attroupement, en

---

(1) Nous ignorons pourquoi cette épithète d'ivrogne; César étoit loin de la mériter.

(2) Le peuple étant alors déclaré contre les conjurés, on ne voit pas pourquoi Cicéron ne prit pas son avis sur cette affaire. Il est pourtant juste de présumer qu'un homme aussi sage, et qui ne fut jamais cruel, eut quelque raison décisive pour s'écarter de la loi dans une circonstance aussi grave.

63. lui criant : *Ils ont vécu.* C'étoit le terme usité chez les Romains, pour éviter celui de *mort*, qui sembloit de mauvais augure. Le consul fut reconduit à sa maison par tout le peuple, qui faisoit retentir l'air de ses applaudissemens, l'appelant le sauveur de la patrie et le second fondateur de Rome; la ville fut illuminée. Peu après, Caton haranguant sur la place publique, et Catulus opinant au sénat, le nommèrent *père de la patrie*, titre que la république ne donna jamais qu'à lui seul.

La nouvelle de la catastrophe de Lentulus et de ses compagnons d'infortune diminua beaucoup au dehors le parti déjà très-foible de Catilina : ce conjuré n'avoit que deux légions, parce qu'il refusoit les esclaves qui accouroient vers lui en foule, estimant que leur admission eût déshonoré une cause qu'il appeloit celle des citoyens opprimés; et le quart seulement de sa troupe étoit suffisamment armé; mais il attendoit un immense accroissement de forces du succès de ses entreprises dans Rome. Quand on en apprit l'issue au camp, plusieurs désertèrent, et lui-même ne songea qu'à s'enfuir dans la Gaule transalpine, avec ceux qui restoient sous ses drapeaux. Dans cette vue, il s'avança vers Pistoie. Metellus Celer vint se camper sur son

passage, tandis qu'Antoine le suivoit. Enfermé 63.
entre deux armées, il ne pouvoit se dégager que par une bataille; il revint donc sur ses pas pour attaquer Antoine, quoique celui-ci eût plus de troupes que Metellus, parce qu'il attendoit quelque chose d'un ancien attachement qu'il ne croyoit pas effacé du cœur de son ami; et Cicéron assure en effet que si Antoine n'avoit été aiguillonné par deux de ses officiers, il eût laissé au conspirateur le temps de se reconnoître.

Avant de charger l'ennemi, Catilina fit à ses soldats une harangue énergique. « Vous » voyez notre position, dit-il, nous périssons » par la disette si nous y restons, et l'épée » seule peut nous ouvrir un passage. Nous » allons donc combattre, non seulement pour » des honneurs, des richesses, des dignités, » mais pour la liberté, pour la vie. J'attends » tout de votre courage : il peut suppléer au » désavantage du nombre; car dans un lieu » aussi resserré, vous ne pouvez être enve- » loppés. Si toutefois la fortune trompe votre » valeur, au lieu de vous laisser prendre pour » être égorgés comme un vil troupeau, battez- » vous au moins comme de braves soldats, et » que la victoire de l'ennemi soit payée de son » sang et de ses larmes. »

63. Après ce discours, afin que le péril fût égal pour tous, Catilina renvoya les chevaux sans en excepter le sien; il se plaça au centre, près d'une aigle d'argent, qu'il disoit avoir servi d'enseigne à Marius dans la guerre des Cimbres, et qu'il affectoit de révérer comme une divinité tutélaire. Antoine ressentoit ou feignit de ressentir une attaque de goutte; son lieutenant Petreius, qui avoit servi trente ans avec gloire, le remplaça. De part et d'autre, on négligea les javelines, et on tira de suite l'épée. Catilina se battit et comme un capitaine, et comme un soldat; mais la cohorte prétorienne des Romains, toute formée d'hommes choisis qui composoient la garde du général, enfonça son centre; les deux ailes furent rompues en même temps; les deux officiers qui les commandoient y périrent (l'un d'eux étoient Mallius). Catilina se précipita dans les plus épais bataillons de l'ennemi, et mourut en combattant. Presque tous ses soldats couvrirent de leurs corps le poste où ils avoient été placés. Ceux qui ne purent soutenir l'impétuosité de la cohorte prétorienne étoient en petit nombre, et périrent aussi courageusement. On ne prit ni dans le combat, ni dans la déroute aucun citoyen. Catilina fut trouvé loin des siens, entouré de

morts qui avoient succombé sous ses coups ; 63.
il avoit encore un souffle de vie ; et l'on démêloit sur son visage, au travers des traits de la mort, l'air de férocité qu'on y avoit toujours vu. La perte fut considérable du côté des vainqueurs ; les plus braves restèrent sur le champ de bataille, ou ne s'en retirèrent qu'avec des blessures dangereuses. Ce combat fut livré près de Pistoie, au commencement de l'année 62. (Ainsi le récit en est anticipé de quelques mois.)

La victoire de Petreius éteignit le dernier reste de la conjuration. Le consul qui lui avoit porté les premiers coups, étoit alors adoré de tous les bons citoyens ; il fut néanmoins harcelé par deux tribuns, Bestia et Metellus Nepos, que César soutenoit de son crédit. Etant monté à la tribune aux harangues (le dernier décembre) pour rendre compte de son administration, suivant l'usage, Metellus prétendit qu'un magistrat qui avoit fait mourir des citoyens sans forme de procès, n'étoit pas digne d'entretenir le peuple, lui défendit tout discours, et lui permit seulement de jurer, comme c'étoit la coutume en pareille circonstance, qu'il n'avoit rien fait contre les lois. Forcé de déférer à la défense du tribun, Cicéron, au lieu de se borner au serment accou-

63. tumé, jura que la ville et la république lui devoient leur salut. Quoiqu'on voie avec peine qu'il ne pouvoit ouvrir la bouche sans se louer lui-même, il faut observer que ce n'est pas ici un trait de petitesse et de vanité, comme on en rencontre à chaque instant de sa vie, mais l'élan d'un noble orgueil que la persécution autorise. Le peuple applaudit et confirma par un cri unanime ce que le consul venoit d'affirmer.

Ainsi se termina la magistrature véritablement glorieuse et mémorable de Cicéron. Il fit une amélioration au gouvernement, en ce qu'il procura au sénat l'appui de toutes les forces des chevaliers, qui se dévouèrent entièrement à la défense de l'autorité de cette compagnie; en sorte que ce fut pendant son consulat qu'ils commencèrent à faire proprement un troisième ordre dans l'Etat, où l'on n'en comptoit que deux, comme nous l'avons dit. Mais l'action la plus éclatante de la magistrature de Cicéron, c'est d'avoir étouffé deux conjurations : celle de Rullus étoit aussi dangereuse peut-être, quoique moins connue, que celle de Catilina.

62. La différence des avis ouverts par César et Caton sur le sort des complices du dernier de ces conspirateurs, jointe à l'opposition to-

tale qui existoit entre leurs principes et leur conduite, produisit cette année entre eux les plus violentes querelles : l'un se trouvoit préteur, l'autre tribun. Salluste s'est plu à les comparer, et à marquer les contrastes de leurs caractères. « Ils étoient, dit-il, à peu près » égaux pour la noblesse, l'âge et la nais- » sance, même pour la grandeur d'âme et » la gloire, mais en des genres différens. Cé- » sar se distingua par sa générosité, Caton » par son intégrité (1). Le premier s'illustra » par la douceur et la clémence, le second par » son inflexibilité. Celui-là étoit la ressource » du malheureux, celui-ci le fléau du méchant. » On vantoit la facilité de l'un, et la fermeté » de l'autre. César, laborieux et vigilant par » système, négligeoit ses intérêts pour ceux » de ses amis. Jamais il ne laissa échapper » une occasion d'obliger qui que ce pût être. » Il souhaitoit un emploi éminent, le com- » mandement d'une armée, une guerre nou- » velle où il pût faire briller son mérite. Caton » ne songeoit qu'à vivre avec prudence, avec » décence, et surtout avec une austère pro- 62.

---

(1) Nous ne traduisons pas rigoureusement; car l'expression de Salluste, *integritate vitæ*, sembleroit devoir être rendue par *la pureté de ses mœurs*.

62. » bité : il ne disputoit ni d'opulence avec les » riches, ni d'intrigues avec les factieux, mais » de valeur avec le plus brave, de retenue » avec le plus modeste, d'intégrité avec le » plus irréprochable; il aimoit mieux être » homme de bien que de le paroître : ainsi, » moins il cherchoit de gloire, plus il en » acquéroit. » Dans ces portraits on ne voit que les belles qualités des deux personnages; les défauts sont omis.

L'un d'eux, César, venoit d'obtenir (en 63) une des premières dignités de la république; c'etoit celle de souverain pontife : place unique, et à vie, qui donnoit à son possesseur la surintendance en matière religieuse. Deux personnages consulaires, et très-accrédités dans le sénat, Servilius Isauricus et Catulus, s'étoient mis sur les rangs. César, quoiqu'il n'eût encore exercé que l'édilité, ne fut pas effrayé d'une si redoutable concurrence. Catulus, qui ayant déjà rempli les plus grandes charges de l'Etat, envisageoit un refus comme un affront, proposa une somme considérable à César, pour prix de son désistement. César répondit qu'il en sacrifieroit une plus forte pour le succès de sa demande : il répandit en effet, à cette occasion, tant d'argent dans les tribus, qu'il étoit perdu s'il eût échoué; il le

déclara lui-même à sa mère, le jour de l'élection. Comme elle l'embrassoit les larmes aux yeux, à l'instant où il la quittoit pour se rendre sur la place publique : « Vous verrez, » lui dit-il, votre fils aujourd'hui fugitif ou » grand-prêtre. » Mais il l'emporta tellement sur ses compétiteurs, qu'il eut plus de suffrages dans leurs propres tribus, qu'ils ne purent s'en procurer dans toutes les tribus réunies. 62.

Il ne put sitôt oublier la manière peu généreuse dont Catulus avoit cherché à se venger de cette mortification, en l'impliquant dans la conjuration de Catilina. Dès le premier jour de sa préture, il l'accusa devant le peuple d'avoir détourné à son profit une partie de l'argent qui avoit passé par ses mains pour la réédification du Capitole, et demandoit en conséquence que son nom, inscrit sur le frontispice du temple, en fût effacé. Les principaux membres du sénat n'étoient pas sur la place en ce moment; aussitôt qu'ils furent instruits de ce qui s'y passoit, ils y accoururent, Catulus tout le premier. Celui-ci s'avançoit vers la tribune : César lui défendit d'y monter, attendu l'accusation intentée contre lui; mais les sénateurs prirent si vivement sa défense, que l'accusateur se vit contraint d'abandonner sa tentative.

62. Ce dernier fut bientôt accusé lui-même. Q. Curius, cet amant de Fulvie, qui avoit révélé tous les détails de la conjuration, l'en désigna comme l'un des complices, dans l'assemblée du sénat. L Vettius, chevalier romain et délateur de plusieurs coupables, alla aussi le dénoncer à un questeur. César traita ses dénonciateurs, et le magistrat même, avec une hauteur inouïe. Il dit qu'il étoit intolérable de voir reproduire des imputations déjà détruites; il attesta Cicéron, à qui il prétendit avoir donné des lumières sur ce complot, et il eut le crédit de faire supprimer les récompenses que le sénat avoit promises à Curius. Quant à Vettius, il en fit justice lui-même; il condamna ce délateur à une amende, et, ne bornant pas là sa vengeance, le traduisit devant le peuple, qui pensa le mettre en pièces; enfin il le fit jeter dans une prison. Il y envoya aussi le questeur, pour le punir d'avoir reçu une dénonciation contre un magistrat qui remplissoit une charge supérieure à la sienne.

Ce Vettius, que César punit de sa propre autorité, avoit d'abord paru montrer du zèle pour le bien public, en aidant à détruire les restes de la conjuration. Il décela plusieurs conspirateurs qui se cachoient : cette fonction

n'est pas noble, mais elle est quelquefois utile. 62.
Peut-être vaudroit-il mieux, quand un complot est détruit, quand ses chefs et un certain nombre d'autres coupables ont subi une punition exemplaire, ne pas rechercher si rigoureusement tous les complices; mais on n'eut point alors cette indulgence politique. Ceux que Vettius découvrit essuyèrent une procédure criminelle : les uns furent condamnés à l'amende, les autres à la mort. Cicéron eut une grande part à ces condamnations. Cependant le délateur, indépendamment même de son métier, étoit un malhonnête homme. Ayant présenté au sénat une liste des conjurés qu'il prétendoit connoître, il la redemanda pour y ajouter de nouveaux noms; cette demande parut suspecte, et on s'y refusa. Il lui fut ordonné de dire de vive voix les noms qu'il s'étoit rappelés; ce qu'il fit avec beaucoup d'embarras. Cette liste, qui demeuroit secrète, fut pour plusieurs un sujet d'inquiétude; le sénat, en la publiant, dissipa l'alarme.

Néanmoins, toutes ces recherches devoient enlever à Cicéron un peu de la faveur populaire. De concert avec César, le tribun Metellus Nepos disposoit les esprits à voir citer cet ancien consul au tribunal du peuple, pour

62. avoir fait exécuter des citoyens sans aucune procédure. Le sénat, qui sentit que la cause de Cicéron étoit la sienne, ratifia les actes de son consulat, et déclara ennemi de la patrie quiconque y voudroit donner atteinte : décret qui fit taire Metellus.

Mais, soutenu encore par César, ce tribun suscita une autre affaire, qui causa les plus violentes agitations : il proposa de rappeler Pompée en Italie pour réformer l'Etat. César alloit à ses fins par des voies détournées ; il vouloit faire de Pompée un monarque, à l'ombre duquel il s'agrandiroit, et qu'il espéroit bien supplanter lorsque, par son crédit, il auroit acquis des forces suffisantes. Metellus et lui avoient aussi en vue de détruire la puissance de Cicéron, qu'ils appeloient tyrannique. Le premier, d'ailleurs, étoit frère ou cousin de Mucia, femme de Pompée, et cherchoit son élévation dans celle d'un allié si proche. Mais Caton ayant vu arriver Metellus de l'armée de Pompée, pour demander le tribunat, d'accord avec ce général, avoit prévu ses menées, et s'étoit fait nommer son collègue pour les traverser. Avant d'entrer en charge, il fit adopter au sénat une mesure qui tendoit à diminuer la puissance de César. On redoutoit la préture d'un homme qui, au moyen de sa

libéralité notoire, avoit à ses ordres toute la 62.
populace indigente de Rome. Par le conseil de Caton, le sénat décréta, pour chaque mois, une distribution de blé, qui détacha beaucoup de gens de César, et refroidit le zèle de plusieurs autres.

Lorsqu'il fut question dans le sénat du projet de Metellus, qui eût livré la république à Pompée, Caton prit d'abord avec son collègue les voies de la persuasion et de la douceur; il alla jusqu'à la prière. Il exhorta Metellus à ne pas dégénérer de la gloire de ses ancêtres, qui avoient toujours soutenu avec courage les maximes aristocratiques. Mais celui-ci ayant persisté dans son entreprise, Caton lui déclara que tant qu'il respireroit, Pompée n'entreroit pas dans Rome avec une armée. La dispute fut si animée, qu'ils étoient l'un et l'autre hors d'eux-mêmes. Dès la veille du jour marqué pour l'assemblée du peuple, Metellus, déterminé à user de violence pour faire passer le plébiscite, avoit distribué sur la place une foule d'hommes armés: c'étoient des soldats étrangers, des esclaves, des gladiateurs. Il avoit pour lui César, et une grande partie du peuple, toujours amateur de nouveautés. Caton étoit seul, pour ainsi dire; la noblesse pensoit comme lui, mais se bornoit presqu'à

62. des vœux en sa faveur. Sa maison et ses amis ressentoient les plus vives alarmes ; il étoit tranquille, et consoloit tout le monde. Son sommeil fut paisible, et il dormoit encore quand le seul de ses collègues qui agît de concert avec lui, Minucius Thermus, vint l'avertir qu'il étoit temps de se rendre sur la place publique. En arrivant, il la vit pleine de soldats ; les degrés de la tribune étoient gardés par des gladiateurs. Regardant avec dédain Metellus placé à côté de César, Caton dit à ses amis : « Quelle audace, et en même temps » quelle lâcheté d'assembler tant d'hommes » armés contre un citoyen qui est sans armes! » Il s'avance avec Thermus, et un seul de ses amis que les gens du tribun eurent beaucoup de peine à laisser passer, et alla s'asseoir entre César et Metellus, qui en parurent troublés, tandis que la sérénité de son visage ne fut aucunement altérée.

Le greffier voulut lire la loi, suivant l'usage : Caton le lui défendit. Metellus prend le papier pour en faire lui-même la lecture : Caton le lui arrache ; en même temps, Thermus lui met la main sur la bouche, voyant qu'il alloit prononcer la loi de mémoire. Metellus, poussé à bout, donne le signal aux siens : ils se précipitent ; l'aristocratie se disperse ; Caton se voit

exposé aux coups de pierres et de bâtons (1). 62.
Le consul Muréna, qu'il avoit assez récemment accusé, vient à son secours, l'enveloppe de sa toge, crie aux assaillans de s'arrêter, et détermine Caton à se retirer dans un temple voisin. Metellus continue de tenir l'assemblée, et ne doute pas que sa loi ne passe sans la moindre difficulté ; mais ceux qui vouloient s'y opposer, s'étant rassemblés, accourent en jetant des cris. Metellus et ses satellites craignant qu'ils n'aient trouvé des armes sous leurs mains, prennent l'épouvante et la fuite. Caton revenu sur la place, monte courageusement à la tribune, et, par un discours en même temps sage et ferme, rend le courage aux amis de l'ordre. Sa résistance ranime aussi le sénat; il ordonne aux consuls de veiller à la sûreté de la ville, et de s'opposer à une loi qui troubloit son repos ; il va même jusqu'à interdire Metellus et César des fonctions de leurs charges.

Ceux-ci voulurent d'abord résister; mais leur faction étoit si consternée, que Metel-

(1) Quelles scènes! et combien elles seroient dégoûtantes sans les noms de Caton, de César, et les leçons qu'on en peut tirer! Ils n'y avoient donc jamais réfléchi ceux qui, de nos jours, essayèrent d'établir la démocratie dans une grande nation!

62. lus ne put que proférer d'impuissantes menaces ; et il quitta la ville dans le dessein de se rendre en Asie. César se conduisit plus habilement : après avoir tâté le terrain, il reconnut qu'il étoit le plus foible, se soumit de bonne grâce à la nécessité, et refusa les services d'une multitude attroupée, qui offroit de le maintenir par la force, dans l'exercice de son emploi. Le sénat, charmé de cette modération à laquelle il ne s'attendoit pas, rétablit César ; et même, sur l'avis de Caton, étendit son indulgence jusqu'à Metellus qui, ne s'étant pas beaucoup éloigné de la ville, vint reprendre ses fonctions. Cicéron parut assez peu dans toute cette affaire, quoiqu'il y fût extrêmement intéressé. Néanmoins, quand il se vit personnellement attaqué, il prononça contre Metellus un discours vigoureux (il s'est perdu) ; mais dans le sénat, il suivit toujours les avis les plus doux, par ménagement pour Pompée, qui étoit l'âme de toute la cabale et l'allié de Metellus.

Au reste, cette alliance finit peu après. Le vainqueur de Mithridate, en s'approchant de l'Italie, se sépara, comme nous l'avons dit, de sa femme ; et ce divorce, rompant un des liens qui l'attachoient au factieux tribun, fut applaudi.

Il avoit envoyé au-devant de lui M. Pupius 62.
Pison, l'une de ses créatures et son lieutenant, qui désiroit le consulat. Pompée écrivit au sénat pour le prier de différer les élections, afin qu'il pût appuyer en personne la demande de Pison. Les sénateurs inclinoient à ce retard : Caton s'y opposa, pour que Pompée ne s'accoutumât point à donner ainsi la loi. Les assemblées se tinrent à l'époque ordinaire ; mais le protégé de Pompée fut élu premier consul d'une voix unanime. C'étoit un homme sans mérite, et qui auroit eu tous les vices, dit Cicéron, s'il n'avoit été ignorant et paresseux. Son collègue, ajoute l'orateur, ne lui ressembloit pas ; cependant il ne put empêcher un jugement honteux, rendu en faveur d'un ami de Pison : jugement qui eut des suites funestes, et qui décèle toute la corruption de Rome à cette époque.

Vers la fin du consulat précédent, on célé- 61.
broit dans la maison de César les mystères de la bonne déesse, où l'on sait qu'il ne pouvoit pas se trouver d'hommes ; on chassoit même de la maison tous les animaux mâles, et l'on couvroit toutes les effigies qui en représentoient ; du reste, la nuit étoit consacrée à des danses au son des instrumens, à la licence, à une joie folle et dissolue, même à la débauche,

61. quoiqu'il ne s'y trouvât que des femmes. Clodius, dont nous avons déjà parlé, avoit lié une intrigue galante avec Pompeia, femme de César ; mais Aurelia, mère de ce dernier, surveilloit sa belle-fille avec une attention si scrupuleuse, que les amans ne purent imaginer d'occasion plus propice pour se voir, que celle de ces mystères; Clodius, encore assez jeune, y entra déguisé en musicienne, introduit par une esclave de Pompeia qui étoit du secret ; il fut rencontré par une autre esclave qui, le prenant pour une personne de son sexe, lui proposa, dit Plutarque, de jouer avec elle ; il s'en défendit ; mais comme elle insistoit et l'entraînoit, il lui dit quelques mots pour se débarrasser de ses importunités : sa voix le trahit ; il fut reconnu et chassé. Cette profanation des mystères souleva contre son auteur la ville entière. César répudia sa femme ; le sénat ordonna aux consuls de proposer au peuple une commission extraordinaire pour prononcer sur ce crime. Pison obligé d'obéir suscitoit secrètement des obstacles à l'exécution de l'ordre dont il étoit chargé.

Clodius se trouvoit dans le plus grand danger. Le second consul et tout ce que le sénat avoit de plus respectable vouloient sa punition. Pompée, qui venoit d'arriver, s'expliqua sur

son compte d'une manière très-défavorable. Pi- 61.
son dénué de tout talent, n'ayant aucun crédit, ne pouvoit rien pour lui ; et cependant Clodius ne désespéroit pas de son salut : il employoit tour à tour la prière et l'invective, se prosternant dans le sénat aux pieds des sénateurs, et déclamant contre eux devant le peuple. Quelquefois il ameutoit la canaille, dont il disposoit à son gré. Ces moyens, qui se contrarioient, ne produisoient point un grand effet ; mais le coupable parvint à se procurer l'appui du tribun Fusius Calenus. Celui-ci n'osoit pas toutefois, dans une affaire si odieuse, prendre ouvertement la défense de l'accusé ; il se contentoit de disputer le terrain, sans mettre d'opposition formelle à la loi proposée. Hortensius, craignant qu'il ne prît enfin ce parti, ouvrit une espèce de négociation avec le tribun ; il fut convenu que le magistrat du peuple proposeroit lui-même une autre loi qui différeroit de celle des consuls, en ce que, suivant cette dernière, le préteur commis pour présider au jugement formeroit lui-même le tribunal ; au lieu que, dans le projet du tribun, les juges devoient être tirés au sort. La différence ne laissoit pas d'être considérable ; Hortensius le sentoit bien ; mais il ne croyoit pas qu'il y eût de juges assez effrontés

61. pour absoudre un crime si avéré. Il disoit » qu'une épée de plomb suffiroit pour égorger » Clodius. » La loi ayant passé avec ce changement, Cicéron, qui en augura mal, ralentit l'empressement qu'il avoit témoigné pour la punition du profanateur.

Tout le monde pensa comme lui, dès qu'on vit la composition du tribunal. On n'y apercevoit, pour ainsi dire, que des gens ruinés, sans pudeur et sans honneur, avec un très-petit nombre d'hommes de bien, qui rougissoient de se voir si mal assortis.

Ce tribunal cependant, soit pour tromper le public, soit pour se vendre à un plus haut prix, affecta d'abord une extrême sévérité. Il est vrai que les dépositions les plus accablantes se réunissoient contre Clodius. Outre le crime dont il étoit accusé, les témoins en révélèrent une foule d'autres bien plus graves: des parjures, des suppositions de testamens, des compagnies régulières de coupe-jarrets établies pour exécuter toute sorte de violences. Lucullus, autrefois l'époux d'une des sœurs de l'accusé, produisit des femmes esclaves de sa maison, qui attestèrent que celui-ci avoit entretenu avec cette sœur un commerce incestueux. Deux autres sœurs mariées de Clodius, passoient aussi généralement pour être les ob-

jets et les complices de sa lubricité. Quant à l'aventure nocturne qui faisoit le sujet de l'accusation, elle fut attestée par la mère et la sœur de César. Ce dernier étant lui-même cité en témoignage, répondit ne rien savoir. « Pourquoi donc, lui dit-on, avez-vous ré» pudié votre femme? » Il repartit : « Parce » que la femme de César ne doit pas même » être soupçonnée. » 61.

Clodius alléguoit un alibi. De faux témoins attestèrent qu'il avoit couché à soixante milles de Rome la nuit de la célébration des mystères; mais Cicéron déposa lui avoir parlé à la ville, peu d'heures avant celle où on l'accusoit d'avoir paru dans la maison de César. Plutarque raconte que l'orateur romain étoit aimé de Clodia, sœur de Clodius, mariée à Metellus Celer, et qu'elle vouloit devenir sa femme : ce qui paroît constant, et ne pouvoit se faire que par un double divorce. Il ajoute que ce fut Terentia, qui, pour brouiller son mari avec Clodia, voulut qu'il allât témoigner contre Clodius; mais on doit croire que Cicéron n'avoit pas besoin d'une impulsion étrangère pour le porter à rendre témoignage contre un homme qui dès lors le menaçoit. Les juges, instruits de ces menaces, lui firent connoître par un signe qu'ils étoient prêts à exposer leurs

61. têtes pour sauver la sienne des fureurs de l'accusé. Cette marque d'intérêt, et la demande faite au sénat par le tribunal, d'une garde, qui lui fut accordée, désespérèrent Clodius et ses défenseurs. Sa perte sembloit inévitable; en un moment tout change de face; Crassus mande chez lui les juges; donne de l'argent aux uns, en promet aux autres, stipule avec ceux-ci des adultères, avec ceux-là des infamies repoussées par la nature.

Le jour du jugement, la place publique presque entière fut occupée par des esclaves; les gens de bien n'osèrent s'y montrer; vingt-cinq juges néanmoins, bravant le danger, opinèrent contre l'accusé; mais trente et un se déclarèrent pour lui, et il fut absous. Catulus rencontrant l'un d'eux, lui dit: « Pourquoi » donc demandiez-vous une garde? Etoit-ce » pour empêcher qu'on ne vous enlevât l'ar» gent de Clodius? »

Ce jugement fut une grande plaie pour la république. Le vice et le crime triomphans insultèrent à la vertu et à la probité; les gens de bien parurent découragés. Cicéron les soutint par sa fermeté: il fit porter à Pison la peine de sa prévarication en faveur du coupable, en s'opposant à ce qu'il eût le gouvernement de Syrie, dont il se croyoit assuré. Il attaqua

Clodius avec véhémence dans le sénat. « Tu es 61.
» dans l'erreur, lui dit-il, si tu te crois sauvé;
» tes juges n'ont voulu sans doute que te priver de l'exil qui auroit mis du moins tes jours à couvert; ils t'ont réservé pour la prison et le supplice. » Malgré son audace, Clodius fut terrassé par l'énergie de l'orateur, qui finit en exhortant le sénat à ne pas se décourager. « Ce qui est arrivé, ajouta-t-il, est pour nous un sujet de douleur, mais non pas de crainte. Nous n'éprouvons aucun mal nouveau; celui qui étoit caché s'est seulement manifesté. L'absolution d'un misérable a montré ceux qui lui ressembloient. » Cicéron comptant sur l'appui et l'amitié de Pompée, croyoit n'avoir rien à craindre.

Ce général étoit alors, sans aucune comparaison, le personnage le plus éminent de Rome. Avec l'armée qu'il ramenoit de l'Asie, rien ne l'eût empêché de se rendre maître de la république. Plusieurs avoient craint qu'il n'en eût la volonté. Crassus s'enfuit de la ville avec ses enfans, et ce qu'il put emporter de ses richesses; mais on crut que le motif d'une démarche si éclatante étoit moins une crainte véritable, que le projet de rendre Pompée odieux. Celui-ci dissipa tous les soupçons, en congédiant ses troupes, dès qu'il mit le pied

61. en Italie. Il avoit néanmoins le droit de les retenir sous le drapeau : car l'usage étoit que l'armée triomphât avec son général. Ce sacrifice fait au désir de calmer les inquiétudes de ses concitoyens, fut apprécié comme il devoit l'être : la multitude se précipita sur ses pas en si grand nombre, qu'à son arrivée aux portes de Rome, il avoit plus de monde qu'il n'en avoit licencié, et qu'il n'auroit pas eu besoin d'une autre armée pour s'emparer du pouvoir absolu, s'il en eût conçu le dessein ; mais il ne voulut jamais dominer par la violence. La ville entière et le sénat en corps, allèrent à sa rencontre. Quoiqu'il fût obligé d'attendre plusieurs mois hors de la ville le moment de son triomphe, il influoit puissamment sur les affaires publiques, chacun s'efforçant de l'attirer dans son parti. Cicéron et ses adversaires avoient déjà recherché son appui pendant qu'il étoit encore dans l'Orient. Pompée, toujours dissimulé, ne prit d'engagement avec personne. L'orateur romain lui écrivit, pour s'en plaindre, une lettre pleine de flatterie et de vanité. A la première entrevue qu'ils eurent ensemble, il n'en fut pas satisfait : il démêla, dit-il, à travers ses louanges, l'envie que le général portoit au consul, et ne lui trouva ni élévation, ni générosité, ni franchise, ni droi-

ture touchant les affaires publiques. Tels sont les traits qu'il donne à l'homme qu'il élevoit au ciel, dans des discours oratoires. La première harangue que fit Pompée au peuple, depuis son retour, ne contenta personne, parce qu'il s'étoit étudié à ménager tout le monde. Au sénat, lorsqu'on lui demanda son avis sur l'affaire de Clodius, il loua vaguement les décrets de la compagnie, et, en s'asseyant après cette réponse laconique, il dit à Cicéron qui siégeoit à ses côtés, qu'il croyoit s'être suffisamment expliqué sur son consulat. On sent combien l'amour-propre de l'orateur dut être piqué d'un éloge si mince, et même si obscur. 61.

Pompée, à ce qu'il paroît, ne vouloit pas voir des hommes de ce mérite occuper le consulat. Il y porta encore cette année un sujet qui en étoit tout-à-fait indigne, un certain Afranius, dont le plus grand talent étoit de bien danser. Ce ne fut pas, cette fois, le crédit, mais l'argent de Pompée, distribué, dit-on, avec abondance, par le consul Pison, qui fit de son protégé le premier magistrat de la république : car il eut la première place. Caton indigné, s'applaudit alors d'avoir refusé l'alliance de Pompée. Celui-ci ne doutant pas qu'il ne trouvât sans cesse un citoyen aussi

61. vigilant prêt à combattre ses vues peu républicaines, avoit voulu le gagner, en demandant deux de ses nièces, l'aînée pour lui, et la cadette pour son fils. Caton répondit à celui qui s'étoit chargé du message : « Je ne me laisserai point prendre par les femmes ; si Pompée ne forme que des projets équitables, il peut compter de ma part sur une amitié solide et perpétuelle ; mais je ne donnerai point des otages qui puissent me lier les mains quand il faudra défendre les intérêts de la patrie. » Lorsque Caton vit le consulat acheté pour Afranius, avec tant de scandale, qu'on alloit dans les jardins de Pompée, recevoir le prix de la corruption, il dit : « Voilà les indignités auxquelles il m'eût fallu participer, en acceptant l'alliance de Pompée ! » Avant cette honteuse élection, Cicéron écrivoit à son ami Atticus : « Le consulat que Curion appeloit une apothéose, si un tel homme (Afranius) y arrive, va devenir la royauté de la fève. Il vaut mieux philosopher, comme vous faites, et regarder toutes les magistratures comme de la boue. » On donna pour collègue à ce danseur, Metellus Celer, qui méritoit de se trouver mieux associé.

Il revenoit de la Gaule transalpine, qu'il avoit gouvernée en qualité de proconsul. Cor-

nelius Nepos dit que le roi des Suèves lui avoit 61.
fait présent de quelques Indiens poussés par la tempête sur les côtes de la Germanie. Si le fait est vrai, c'est un exemple qu'il faut ajouter à ceux par lesquels on prétend prouver que les Portugais ne sont pas les premiers qui aient doublé le cap de Bonne-Espérance; mais Crevier soupçonne que ces prétendus Indiens étoient des Africains occidentaux. Huet, dans son Histoire du Commerce, présume, au contraire, qu'ils venoient de la Laponie.

Avant le consulat de Metellus Celer, fut célébré le triomphe de Pompée, qu'on n'avoit, sans doute, différé pendant un si long intervalle, que pour avoir le temps d'en disposer le pompeux appareil. Deux jours consacrés à la cérémonie, ne suffirent pas pour étaler tous les monumens de la gloire du triomphateur; il en resta encore de quoi décorer magnifiquement un autre triomphe. On voyoit, en tête de la marche, une inscription fastueuse qui rappeloit tous les exploits du conquérant. Il en donna encore une plus haute idée, lorsqu'après être descendu du Capitole, il harangua le peuple, suivant la coutume, pour rendre compte de ses succès. Il dit : « Qu'il avoit » combattu contre vingt-deux rois, et reculé » la frontière, au point que l'Asie mineure,

61. » la dernière province de l'Empire avant son » expédition, en étoit devenue le centre. » On dut être ébloui des richesses qui furent étalées ; elles accrurent le luxe, surtout celui des diamans, jusqu'alors peu connus des Romains. On y vit un portrait du triomphateur, fait avec des perles, et l'arbre d'ébène, qui n'avoit jamais paru à Rome. Nous omettons le détail des nombreux ouvrages en or massif, dont la matière étoit, quant à un grand nombre, ce qu'ils avoient de moins précieux. Outre les immenses gratifications données aux troupes, il fut porté au trésor public vingt mille talens. Le peuple apprit avec joie que ses revenus étoient presque triplés : ils ne s'élevoient, avant Pompée, qu'à soixante millions de drachmes.

Les mœurs des Romains s'adoucissant, les prisonniers qui suivoient le char ne portoient point de fers ; chacun avoit l'habit de sa nation ; et les principaux d'entre eux, qu'on avoit coutume de mettre à mort ou d'ensevelir dans la prison, furent renvoyés dans leur pays, à l'exception du jeune Tigrane et d'Aristobule, qui auroient pu disputer le trône aux souverains que Rome vouloit maintenir. Avant le triomphateur, marchoient immédiatement les rois, princes et grands seigneurs faits prisonniers ou donnés en otage,

au nombre de trois cent vingt-quatre. Des 61.
tableaux représentoient les batailles gagnées, les aventures de Mithridate, sa mort, celle de deux de ses filles, qui avoient voulu cesser de vivre avant lui. Les dieux des Barbares venoient ensuite, et fixoient l'attention par la singularité de leurs figures et de leurs accoutremens. On fit aussi paroître avec les noms des rois vaincus, ceux de trente-neuf villes fondées par le vainqueur, en diverses contrées de l'Orient. Enfin, venoit Pompée, assis dans un char qui étinceloit de diamans, et suivi des principaux officiers de son armée. L'absence de ses soldats qui eussent dû l'accompagner, rappelant sa modération, fut pour lui plus glorieuse encore que n'eût pu être leur présence. Il portoit une casaque militaire, qu'on prétendoit avoir été celle d'Alexandre : c'étoit une dépouille conquise sur Mithridate. Le peuple assemblé confirma au triomphateur le surnom de Grand, par ses acclamations. Nul homme alors sur la terre ne sembloit pouvoir lui être comparé, quoiqu'il en existât un qui lui étoit bien supérieur. On observoit qu'il avoit successivement triomphé des trois parties du monde connu : d'abord, de l'Afrique, de l'Europe ensuite, et à présent de l'Asie.

61\. Comme il étoit tout-puissant alors, c'est peut-être à lui qu'il faut attribuer l'augmentation qui fut faite du nombre des sénateurs; il pouvoit avoir en vue d'augmenter par là celui de ses partisans. Jusqu'à cette époque, les seules charges curules donnoient à ceux qui les avoient possédées, le droit d'agrégation au sénat. Les censeurs de cette année y introduisirent tous ceux qui avoient exercé une magistrature quelconque. Les noms de ces censeurs étant demeurés inconnus, il est à présumer que c'étoient des hommes assez peu considérables, et, conséquemment, qu'ils n'auront été que les instrumens d'une innovation aussi importante. Il ne seroit pas impossible qu'elle eût été inspirée par César, qui, n'aimant point le sénat, auroit cherché à diminuer sa considération, en y faisant admettre tous les magistrats indistinctement.

Les fastes de cette année contiennent un fait qui a donné de l'exercice aux savans, et n'est point encore éclairci. Cent ours de Numidie combattirent, dit-on, contre autant de chasseurs éthiopiens. Pline, prétendant qu'il n'y a pas d'ours en Afrique, ne sait trop ce que pouvoient être les bêtes auxquelles on donnoit ce nom. Quelques uns ont pensé que c'étoient des lions; mais les Romains en

avoient déjà beaucoup vu, et ne pouvoient 61.
s'y méprendre.

Ce fut aussi sous ce consulat, que le peuple contracta l'habitude de quitter le spectacle des gladiateurs pour aller se mettre à table; il y revenoit ensuite : auparavant, il n'y avoit aucune interruption à ces combats atroces. Ainsi, les mœurs des Romains s'affoiblissoient, en se poliçant, et l'on voyoit disparoître la mâle vigueur qui caractérisoit jusqu'à leurs plaisirs.

Les affaires du dehors, pendant cette année, n'offrent pas un grand intérêt. Le commandement que Quintus Cicéron exerça dans l'Asie, et qui se prolongea encore deux ans, seroit ignoré, sans les lettres que lui écrivit son frère, M. Tullius, l'orateur romain. Il n'est personne qui ne connoisse surtout la première, dans laquelle on trouve pour tous les hommes appelés à des places éminentes, les plus nobles préceptes. L'orateur voulant faire rougir Quintus de ses caprices et de ses emportemens, lui cite plus d'une fois l'exemple de C. Octavius, alors préteur.

C'étoit le père d'Octave, si célèbre sous le nom d'Auguste; sa maison comptoit plusieurs consuls, mais la branche dont il étoit issu n'avoit jamais possédé de grandes charges : il fut

61. le premier qui s'éleva au-dessus du rang de chevalier où ses ancêtres étoient restés. Cicéron fait le plus grand éloge de sa douceur et de sa probité. Quand sa préture fut expirée, on lui donna le gouvernement de Macédoine. En y allant, il détruisit quelques restes des troupes de Spartacus et de la conjuration de Catilina, qui, s'étant réunis, occupoient le territoire de Thurium. Rendu dans sa province, il gagna une grande bataille contre les Besses et les Thraces; et, ce qui vaut mieux que des victoires, il gouverna les sujets de l'Empire avec sagesse et avec équité. Cicéron mandoit à son frère: « Votre voisin Octavius se » fait adorer; et cependant, je le dis avec » douleur, il n'a lu ni la Cyropédie, ni l'E- » loge d'Agésilas par Xénophon; il ne con- » noît point les exemples de ces monarques » à qui, dans le plus haut degré de puis- » sance, il n'échappa jamais un mot déso- » bligeant. » C'étoit un juste reproche qu'il faisoit à Quintus, de ne tirer aucun fruit des connoissances qu'il avoit acquises. Octavius, après deux ans passés en Macédoine, alloit probablement être consul, lorsque la mort l'enleva. Il avoit épousé en secondes noces Atia, fille de Julie, sœur de César. C'est de ce mariage que naquit Auguste.

Le consulat, auquel il avoit aspiré, étoit 60.
alors un emploi difficile et périlleux, parce qu'il y avoit dans l'Etat des citoyens dont le crédit éclipsoit en quelque sorte la puissance publique, et parce que le sénat, dont les consuls étoient les chefs, avoit souffert en sa réputation un échec considérable, par l'absolution de Clodius et l'élection d'Afranius, à l'occasion de laquelle cette compagnie avoit opposé contre la brigue d'inutiles décrets. De plus, la rigidité de Caton avoit fait perdre au sénat l'appui des chevaliers. Ceux-ci, jugeant avec les sénateurs, n'étoient pas néanmoins (nous l'avons déjà dit) assujétis comme eux aux peines décernées contre les juges qui se laissoient corrompre. Le jugement de Clodius réveilla probablement l'attention sur un abus aussi criant, on peut dire aussi ridicule. Caton le fit réformer par un sénatus-consulte : il avoit raison, mais à contre-temps. Les chevaliers, quoiqu'ils n'osassent s'en plaindre, en conçurent un vif ressentiment. Vers la même époque, une compagnie de cet ordre ayant fait, avec les censeurs, pour les revenus de l'Asie, un bail qu'elle prétendoit lui être onéreux, demandoit qu'on l'annulât. Caton, toujours opposé aux publicains, combattit cette demande; Cicéron, au contraire,

60. l'appuya vivement : ses principes n'étoient pas aussi austères que ceux de Caton. « Ce héros » (car c'est ainsi qu'on nommoit ce dernier) » ne connoissoit, disoit l'orateur romain, ni » les temps ni les lieux; il opinoit au milieu » de la lie des enfans de Romulus, comme il » l'eût fait dans la république de Platon. » Cicéron n'approuvoit pas les prétentions des chevaliers ; mais il s'intéressoit extrêmement à l'union des deux ordres qui étoit son ouvrage, et qu'il croyoit nécessaire au maintien de la république.

En effet, jamais l'accord de tous les amis du gouvernement n'avoit été plus désirable; car Pompée tendoit visiblement à l'opprimer. Il poursuivoit alors deux affaires d'une grande importance. La première étoit la confirmation de tous les actes de son généralat : une ligue puissante traversa cette demande. Les exhortations de Caton arrachèrent un moment à ses voluptés Lucullus, dont Pompée s'étoit plu à détruire toutes les ordonnances en Asie. Metellus Creticus, outragé par ce dernier, Crassus jaloux de sa grandeur, et le consul Metellus Celer, se joignirent à Caton et à Lucullus. Lorsque l'affaire fut agitée dans le sénat, celui-ci représenta que chaque article de l'administration de Pompée devoit

être discuté. « Prétendre tout faire approuver 60.
» confusément, dit-il, c'est agir en maître et
» non pas en citoyen ; d'ailleurs, ce général
» ayant changé beaucoup de choses que j'avois
» établies, c'est à vous, pères conscrits, de
» décider s'il faut exécuter ses ordonnances
» ou les miennes. » Ce discours judicieux fut applaudi ; et Pompée, n'espérant plus rien du sénat, ne s'occupa plus que de la seconde affaire qu'il avoit en vue : c'étoit une distribution de terres aux soldats qui avoient servi sous ses ordres, et qu'il vouloit s'attacher pour jamais, aux dépens de la chose publique. Ce dernier projet réussissant d'ailleurs, il avoit lieu d'espérer que le peuple ratifieroit ses actes (que le sénat avoit refusé de confirmer), parce que la loi faisoit aussi participer le peuple aux distributions projetées. Il chargea le tribun Flavius de la proposer. Cicéron ne montra de vigueur ni dans l'une ni dans l'autre affaire, cherchant à ménager Pompée, qui avoit enfin plus ouvertement approuvé son consulat.

Metellus Celer tint une conduite plus noble, et sacrifia même à son devoir un commandement qui étoit pour lui l'objet d'une légitime ambition. Au plus fort de la querelle sur cette nouvelle loi agraire, on apprit que les Helvé-

60. tiens étoient en armes : le sénat, pour détourner le reste de la Gaule de se joindre à eux, ordonne une ambassade dont un consulaire, désigné par le sort, seroit le chef. Le nom de Cicéron étant sorti de l'urne, tout le monde se récria qu'il falloit le retenir à Rome ; on en dit autant de Pompée, qui vint ensuite ; de sorte qu'on parut les regarder l'un et l'autre comme les colonnes de l'Etat. Le même sénatus-consulte donnoit aux consuls, pour départemens, les deux Gaules. Flavius, croyant que cette circonstance alloit mettre à sa disposition Metellus, le menaça de s'opposer à sa sortie de Rome, s'il continuoit de résister à la loi agraire. Metellus ne se relâcha nullement de sa fermeté. Le forcené tribun le fit mettre en prison ; les sénateurs voulurent s'y rendre pour délibérer en présence de leur consul : Flavius s'y opposa en plaçant son siége devant la porte, et se préparoit à y passer la nuit. Pompée rougit enfin d'une violence dont il étoit le véritable auteur ; il fit dire à Flavius de se retirer, en supposant que Metellus lui avoit fait demander cette grâce : personne ne voulut l'en croire ; et une scène aussi scandaleuse lui attira le blâme de tous les gens de bien.

La résistance qu'il éprouvoit lui fit regretter

d'avoir congédié ses troupes. Résolu de la vaincre, n'importe à quel prix, et voyant l'aristocratie entière soulevée contre ses projets, il se livra uniquement au parti populaire, et se lia sans pudeur avec Clodius qui aspiroit au tribunat, comme à un moyen de vengeance contre ses ennemis, à la tête desquels il mettoit Cicéron. La naissance de Clodius sembloit opposer un invincible obstacle à ses projets : il étoit patricien; et les plébéiens seuls pouvoient devenir tribuns : il entreprit de vaincre cette difficulté. Un tribun nommé Herennius, homme sans naissance et sans honneur, gagné par lui, proposa au peuple de le réputer plébéien. Le consul Metellus Celer, quoique cousin-germain et beau-frère de Clodius, menaça, en plein sénat, de le tuer de sa main. Les collègues d'Herennius s'opposèrent à une proposition inouïe et absurde. Néanmoins, Clodius ne se désista pas de sa prétention, et il se mit sur les rangs pour le tribunat; mais il ne put l'obtenir cette année : le crédit de César le lui fit donner dans la suivante, comme nous le verrons tout à l'heure. 60.

Ce dernier n'étoit pas à Rome au temps de la première tentative de Clodius; sa préture étant finie, il eut pour département l'Espagne ultérieure. Au moment de son départ, il se

60. trouva dans un embarras extrême : des créanciers inexorables se préparoient à retenir ses équipages; lui-même confessoit que ses dettes excédoient son bien, de cent millions de sesterces. Il eut recours à Crassus. Autrefois ils avoient été ennemis; et César, pris par les pirates, s'étoit écrié: « Quelle joie pour Crassus! » L'intérêt les rapprocha dans la suite, et resserra leur union dans la circonstance présente. César avoit besoin d'argent et Crassus du crédit de César, pour n'être pas écrasé par la puissance de Pompée. D'ailleurs, ami sans affection, ennemi sans haine, il subordonnoit tous ses sentimens à son intérêt. Il apaisa les créanciers les plus importuns par un cautionnement de vingt millions de sesterces. Dès que César fut libre, il partit sans attendre même les derniers ordres du sénat relatifs à son commandement. En passant les Alpes, il traversa une chétive bourgade. Quelqu'un de ses amis demanda en riant aux autres, s'ils croyoient qu'il y eût là aussi des brigues pour les emplois. César l'ayant entendu, dit: « J'aimerois » mieux être ici le premier, que le second » dans Rome. » Ce mot peignoit son âme tout entière, et dut faire trembler Pompée, s'il en fut instruit.

Lorsque le commandant de l'Espagne y

arriva, la trouvant plus paisible qu'il ne convenoit à son ambition, il y suscita la guerre, livra quelques combats, prit plusieurs places en Lusitanie et en Galice, s'y enrichit, et récompensa magnifiquement ses troupes : il en reçut le titre d'*Imperator*, et parut avoir mérité le triomphe. Dès ce moment, ses soldats, dont nous verrons des prodiges, se signaloient par des actions éclatantes. Un petit détachement fut débarqué au milieu de la mer, sur un rocher, pour attendre d'autres troupes destinées à faire avec lui une entreprise dans une île voisine. La marée n'ayant pas permis de faire cette jonction assez tôt, ce détachement fut détruit par les Barbares, à l'exception d'un seul homme appelé Sceva, qui, après s'être battu en brave, et avoir été percé de coups, eut encore assez de force pour se sauver à la nage. César, témoin de toute l'action, crut que ce soldat viendroit solliciter une récompense, et fut bien surpris de le voir se jeter à ses genoux, pour lui demander pardon d'être revenu sans son bouclier. Il lui conféra sur-le-champ le grade de centurion.

César réussit aussi bien dans le gouvernement civil que dans les opérations militaires; il établit et maintint le bon ordre parmi les peuples soumis à son autorité. Ayant terminé

60. sa mission en moins d'un an, il se hâta de revenir, même avant qu'on lui eût envoyé un successeur, pour demander à la fois le consulat et le triomphe.

Mais le temps des élections étant très-proche, il y avoit entre les deux objets de ses désirs une véritable incompatibilité. La demande du triomphe exigeoit son absence, et celle du consulat sa présence. Il fit proposer au sénat de lui permettre de solliciter la dignité consulaire par ses amis : l'usage s'y opposoit ; il étoit balancé par son crédit. Caton, suivant sa coutume, ne vouloit pas souffrir que la règle fléchît; mais craignant que la faveur ne fût plus forte, il usa de ruse pour gagner du temps : ce qui étoit décisif en cette affaire. Lorsqu'il eut la parole dans le sénat, il la garda jusqu'au soir ; car il n'étoit pas permis de l'ôter à un sénateur qui parloit à son rang, ni même de l'interrompre. La demande de César étant éludée par cet artifice, il ne balança pas à renoncer au triomphe, pour solliciter le consulat, préférant le solide de la puissance au faste de la gloire.

Ce fut alors qu'il forma cette ligue si fameuse, connue sous le nom de triumvirat. La discorde perpétuelle qui régnoit entre Crassus et Pompée, les deux plus puissans

citoyens de Rome, agitoit incessamment la 60.
république. En se proposant pour médiateur entre eux, César sembloit rendre un service à la patrie; ainsi en jugea le vulgaire. Cicéron et Caton étoient trop éclairés pour voir leur réconciliation des mêmes yeux que la multitude; ils sentirent que ces deux puissances qui, en se balançant, laissoient à l'Etat quelque liberté, la lui enleveroient sans réserve en se réunissant, et en se fortifiant encore d'une troisième. Cicéron, très-lié avec Pompée, fit, mais sans succès, les derniers efforts pour l'empêcher de se livrer à César.

Celui-ci présentoit à Crassus et à Pompée l'appât le plus séduisant. « Vos dissensions, » leur dit-il, n'aboutissent qu'à augmenter le » pouvoir des Caton, des Cicéron, des Hor- » tensius; au contraire, en nous liguant, » tout autre pouvoir disparoît, et nous res- » tons maîtres de la république. » Outre l'intérêt commun, chacun avoit ses vues particulières : Pompée obtenoit la confirmation de ses actes; Crassus, appuyé sur ses associés, atteignoit le premier rang auquel il étoit incapable de s'élever de lui-même. César, le plus habile des trois, comptoit supplanter les deux autres, après les avoir fait servir d'instrumens à son élévation. Ils s'engagèrent donc par un

60. traité, à se soutenir réciproquement, à ne pas souffrir qu'il se prît, dans les affaires publiques, une résolution qui déplût à l'un des trois. Ils tinrent ce traité secret; et même, pour donner à leur ligue le temps de se fortifier, ils feignoient, dans les délibérations, d'être d'avis différens, après avoir arrêté entre eux celui qui devoit passer.

Pendant cette négociation, César poursuivoit le consulat, et cherchoit en même temps à se donner un collègue qui ne fût que le ministre de ses volontés : il avoit pour compétiteurs Lucceius et Bibulus. Le premier n'est guère connu que par les lettres de Cicéron, à qui sa manière d'écrire l'histoire plut tellement, qu'il le pria de rédiger celle de son consulat et de quelques années postérieures, pendant lesquelles il avoit joué un grand rôle. La lettre qu'il lui écrivit à ce sujet, est connue de tout le monde. Il paroît, par la conduite de ce Lucceius, que c'étoit un intrigant qui n'avoit pas pour les affaires un génie supérieur. Quant à Bibulus, il étoit brouillé avec César depuis l'édilité qu'ils avoient exercée ensemble; il pensoit d'ailleurs comme Caton, sur la liberté. Ce collègue ne convenoit pas à César qui, en conséquence, se retourna vers Lucceius. Le premier ayant du crédit, le se-

cond des richesses, il fut convenu entre eux 60.
que César prêteroit le secours de ses amis à Lucceius, qui, de son côté, au nom des deux candidats, répandroit dans les tribus l'or avec profusion. Le sénat qui redoutoit le consulat entre les mains de César, et ne pouvoit cependant empêcher qu'il ne l'obtînt, ne vit d'autre ressource que de lui donner un adversaire pour collègue. Ses membres s'étant décidés pour Bibulus, se cotisèrent pour lui fournir des moyens pareils à ceux qu'employoit Lucceius. Cette mesure fut même approuvée par Caton, qui pensa que toute considération devoit céder au salut de la république. La nature du remède prouve que la gangrène étoit au cœur de l'Etat : l'argent de Bibulus prévalut, et Lucceius, par conséquent, perdit le sien.

Pendant que, d'un côté, on payoit au peuple ses suffrages, de l'autre on l'affranchissoit des tributs qui lui déplaisoient. Metellus Nepos, alors préteur, proposa d'abolir les droits d'entrée dans Rome et l'Italie ; non qu'ils fussent en eux-mêmes très-onéreux, mais à cause des vexations exercées, dit-il, par ceux qui les percevoient. La proposition fut applaudie ; mais la personne de celui qui la faisoit déplut : nous avons vu que c'étoit un séditieux. Le sénat voulut faire proposer la loi par un

60. autre, afin qu'elle ne portât pas le nom d'un mauvais citoyen; et, s'il n'y put réussir, parce que cette juste délicatesse, dont il y avoit plus d'un exemple, étoit devenue trop étrangère aux mœurs de Rome, il témoigna du moins que le bien même cesse, en quelque sorte, de plaire, lorsqu'il est offert par la main du méchant. Quoi qu'il en soit, le tribut fut aboli.

Les particuliers, comme les magistrats, versoient les bienfaits sur le peuple, que chacun s'efforce d'attirer à soi dans une république. Faustus Sylla, à peine âgé de vingt ans, sous prétexte d'honorer la mémoire de son père, donna des combats de gladiateurs, y joignit un repas splendide pour tout le peuple, des bains et une distribution d'huile. Lentulus Spinther qui avoit fait une dépense énorme pendant son édilité, en fit encore une très-considérable pour les jeux qu'il donna pendant sa préture. Ce fut durant l'exercice d'un de ces deux emplois, qu'il fit paroître de grands vases d'onyx qui furent regardés comme une merveille : ils ne tardèrent pas à perdre cette réputation; car bientôt on vit à Rome des colonnes d'onyx, de trente-deux pieds de haut. Une autre chose étonnante pour ce temps, c'est une peinture à fresque, transportée de Lacédémone, pour orner la place

publique. On fut surpris de l'art qui, en assujettissant dans des châssis de bois, le mur sur lequel étoit cette peinture, l'avoit conservée saine et entière. 60.

Mais de tous les particuliers ou de tous les magistrats qui cherchèrent alors à flatter le peuple, aucun n'approcha de César; jamais tribun n'avoit agi avec cette audacieuse franchise. Il commença par proposer la loi agraire, qui n'avoit pu passer sous le précédent consulat; et, au lieu de se servir à cet égard du ministère d'un magistrat du peuple, il la dressa lui-même, et dès les premiers jours de l'exercice de ses fonctions, commença par la présenter au sénat, auquel il demanda son agrément, pour la porter ensuite au peuple : il la colora de motifs ou de prétextes fort spécieux. « Cette distribution de terres, dit-il, va délivrer la ville d'une populace séditieuse qui » la surcharge et l'agite ; repeupler et fertiliser plusieurs contrées de l'Italie qui sont désertes; servir de récompense aux soldats qui » ont bien mérité de la patrie, et fournir une » subsistance à plusieurs citoyens qui en manquent. Ma loi, ajouta-t-il, ne peut être » à charge ni à l'Etat, ni aux particuliers. » J'excepte des terres de la république qui » doivent être distribuées, le territoire fertile 59.

59. » de Capoue. Quant à celles qu'on achètera, » elles seront payées leur juste valeur, et nul » ne sera contraint de vendre. Les sommes » versées au trésor par Pompée, les tributs » qu'il a imposés à ses nouvelles conquêtes, » subviendront aisément à cette dépense. » Il finissoit par insinuer que vingt places de commissaires, qui seroient créées pour ces distributions, pouvoient convenir à beaucoup de sénateurs. Il interrogea ensuite chaque membre de la compagnie, demandant s'il trouvoit quelque article répréhensible dans sa loi, et offrant de retrancher celui qui déplairoit avec justice, ou d'abandonner le projet, s'il étoit prouvé qu'il fût vicieux. Personne n'ouvrit la bouche, si ce n'est Caton, qui soutint que le projet n'étoit propre qu'à troubler la tranquillité publique, et ajouta : « Je ne crains pas tant » le partage des terres, que la récompense » de ce service qui sera demandée au peuple. » Une affaire de cette importance ne pouvoit être décidée sur-le-champ. Le sénat s'attachoit à la traîner en longueur. L'activité de César ne s'accommodoit point de ces délais ; il pressoit une réponse décisive : Caton ne cessoit de le combattre; et, dans une circonstance où la querelle s'échauffa, le consul ordonna de le mener en prison ; Caton ne résista point, et sortit

du sénat sans proférer une plainte, mais par- 59.
lant toujours contre la loi. M. Petreius le suivant avec plusieurs autres, César lui demanda pourquoi il sortoit avant la fin de la séance : « C'est, lui répondit Petreius, que j'aime » mieux être en prison avec Caton, que dans » le sénat avec toi. » Le consul frappé de ce mot, et voyant l'indignation sur tous les visages, aposta un tribun, qui mit le prisonnier en liberté. César n'en suivit pas moins son projet. Ne pouvant surmonter la répugnance du sénat, il lui dit : « Puisque vous m'y forcez, » je vais recourir au peuple. » Non seulement il tint parole, mais il ne consulta plus ce corps sur aucune affaire ; il fit même à sa loi un changement qui lui fut désagréable (il en supprima l'exception qu'il avoit d'abord faite du territoire de Capoue) : cependant il voulut garder encore quelques ménagemens à l'égard de son collègue : il avoit déjà fait quelques avances pour une réconciliation. Etant l'un et l'autre sur la tribune aux harangues, il lui demanda s'il avoit quelque objection à proposer contre sa loi : Bibulus répondit simplement qu'il s'opposoit à toute nouveauté. César exhorta le peuple à tâcher de le fléchir par ses instances. » Votre satisfaction, dit-il, dépend de lui. » Bibulus se roidissant de plus en plus, et s'a-

59. dressant à l'assemblée, s'exprima ainsi : « Quand vous souhaiteriez tous la loi, tant » que je serai consul, vous ne l'aurez point; » et après cette déclaration il se retira.

Crassus et Pompée vinrent peu de jours après donner une approbation solennelle à la libéralité concertée entre les triumvirs, dont la ligue n'étoit encore que soupçonnée ou imparfaitement connue. Pompée dit qu'il étoit juste que l'opulence de l'Empire améliorât le sort des citoyens. César lui demande s'il est disposé à soutenir la loi au cas qu'elle soit attaquée par la violence, et invite le peuple à l'en conjurer. Pompée répond : « Si l'on vient » avec l'épée pour s'y opposer, je viendrai la » défendre avec l'épée et le bouclier. » Crassus manifesta les mêmes dispositions : la multitude étoit ivre de joie. Bibulus, soutenu de Caton et de trois tribuns, continua de montrer une invincible fermeté ; enfin, ayant épuisé tous les autres moyens de résistance, il s'avisa d'une ressource déjà employée par Sylla : il déclara jours de fête tous ceux du reste de l'année. Méprisant cet artifice, César indiqua une séance pour prendre les suffrages ; et dès la nuit précédente, Pompée remplit la place de gens armés de poignards. Bibulus, que son collègue empêchoit de convoquer le sénat,

assembla chez lui ses principaux membres, et 59.
là, il fut résolu qu'il iroit à l'assemblée du peuple, et qu'il y disputeroit le terrain, afin que si la loi passoit, comme ils n'en doutoient pas, elle parût être l'ouvrage de la violence. Cette violence ne fut que trop constatée; car à peine eut-il ouvert la bouche pour protester contre le projet, que la populace, à laquelle César l'abandonna, se saisit de sa personne, l'accabla d'outrages, le traîna violemment le long des degrés du temple de Castor, et brisa ses faisceaux: plusieurs de ceux qui l'accompagnoient, deux tribuns entr'autres, furent blessés. Ce magistrat, dans un si pressant danger, fit preuve du plus grand courage. On ignore si ce n'est point dans cette circonstance que Vatinius, méprisable tribun vendu à César, voulut emprisonner Bibulus, et le faire passer par une espèce de galerie qu'il avoit insolemment dressée d'avance, depuis la tribune jusqu'à la prison. Les autres magistrats du peuple s'opposèrent à cette indignité qui, n'étant pas vraisemblablement du goût de César, ne fut point consommée. Après que Bibulus eut été ainsi écarté violemment, Caton s'avança deux fois au milieu de l'assemblée, parlant avec véhémence contre la loi (deux fois les gens de César le saisirent et l'emportèrent hors de la

59. place) : ce fut de cette manière que le triumvir, débarrassé des oppositions, fit passer sa loi agraire.

Le sénat s'étant assemblé le lendemain, Bibulus y porta ses plaintes ; mais la frayeur glaçoit tous les courages, et ce consul, dénué de force et d'appui, fut réduit à se renfermer pendant huit mois, pour attendre la fin de sa magistrature : il n'en exerça plus aucune fonction, si ce n'est qu'il faisoit souvent afficher des proclamations contre le triumvirat. Vatinius, pour l'en punir, donna ordre de l'arracher de sa maison ; les autres tribuns empêchèrent cette nouvelle iniquité. César agissant comme s'il n'avoit pas eu de collègue, donna lieu à une assez bonne plaisanterie : l'usage étoit de désigner l'année par les noms des deux consuls ; celle-ci fut appelée des deux noms d'un seul, l'année du consulat de Jules et de César.

Ce consul unique, non content d'avoir fait adopter sa loi, y joignit, à l'exemple du factieux Saturnin, un serment auquel tout le monde fut assujetti, sous des peines très-sévères. Trois sénateurs refusèrent d'abord de le prêter : Metellus Celer, Caton, et Favonius qui se piquoit d'imiter ce dernier ; mais ils se rendirent aussi à la fin. Caton y fut déterminé

par Cicéron, lequel lui représenta que ce refus 59.
seroit un abandon de la patrie qui avoit besoin de son secours. Favonius ne voulut jurer qu'après lui. César, afin de mieux assurer le maintien de sa loi, dressa pour les candidats une formule de serment, laquelle contenoit les plus terribles imprécations contre ceux qui pourroient y faire le moindre changement : un seul refusa de le prêter : ce fut M. Juventius Laterensis, homme de naissance et de mérite, qui renonça en conséquence à solliciter le tribunat qu'il avoit en vue.

Il ne paroît pas que Cicéron ait pris aux discussions qui concernoient la loi agraire, d'autre part que le conseil donné par lui à Caton; il étoit néanmoins disposé d'abord à la combattre. Examinant, avec son ami Atticus, le parti qui lui convenoit dans cette affaire, il lui disoit : « Après la conduite que j'ai tenue » pendant mon consulat, et les principes que » j'ai exposés dans mes ouvrages, ne dois-je » pas prendre pour règle cette maxime d'Homère : Le meilleur augure, c'est de défendre » sa patrie ? » Mais un incident survenu pendant cette longue querelle, lui fit probablement oublier le précepte du poëte grec : Antoine, son collègue dans le consulat, fut accusé d'avoir participé à la conjuration de Ca-

59. tilina (1). Quoique Cicéron n'eût pas eu à se louer de lui, il se chargea de sa cause. Dans son plaidoyer, il lança quelques traits contre l'association triumvirale. La vengeance de César fut prompte. Clodius, pour aplanir l'obstacle qui s'opposoit à ce qu'il descendît dans la classe des plébéiens, s'étoit fait adopter par un homme de cet ordre; mais il n'avoit pu obtenir encore le concours de l'autorité publique, qui étoit indispensable pour valider l'adoption. César convoqua une assemblée par curies, et la présida lui-même. On avoit besoin du ministère d'un augure; Pompée remplit cette fonction. La loi nécessaire pour consommer l'acte fut rendue; tout cela se fit avec une diligence dont César seul étoit capable. Cicéron plaidoit à midi; à trois heures Clodius étoit plébéien, et par conséquent maître de solliciter le tribunat. Il est à présumer que ce fut la terreur, imprimée par un événement si brusque, qui commanda le silence de Cicéron sur la loi.

(1) Il fut condamné, choisit l'île de Céphallénie pour le lieu de son exil, en acquit le domaine tout entier, et y bâtit une nouvelle ville qu'il n'eut pas le temps d'achever, ayant été bientôt rappelé. Il falloit qu'il eût étrangement pillé la Macédoine dont il avoit eu le gouvernement, puisque, pendant son consulat, il étoit abîmé de dettes.

Dès que cette loi agraire fut rendue, César s'occupa de son exécution. Cependant on n'a pas de connoissance qu'il ait été distribué d'autres terres que celles de Capoue. Elles furent données aux pères de famille qui avoient au moins trois enfans : ce qui porta le nombre des lots à vingt mille. Pompée ne dédaigna pas de se mettre au rang des commissaires. Un d'eux mourut ; sa place fut offerte à Cicéron ; n'ayant pas été d'abord compris parmi les vingt qu'on avoit nommés, il regarda comme peu honorable de remplacer un de ceux-ci, et refusa la commission. César lui reprocha souvent ce refus, comme une marque d'inimitié, disant qu'il n'avoit pas même voulu accepter un bienfait de sa main. Les commissaires établirent une colonie à Capoue, qui sortit ainsi de l'humiliation qu'elle subissoit depuis cent cinquante-deux ans. Pendant ce long intervalle, en punition de sa révolte, elle n'avoit eu ni magistrats, ni assemblées du peuple, et la justice y avoit été administrée par un officier envoyé de Rome. Cet état de dégradation finit alors, les colonies romaines formant de petites républiques qui se gouvernoient comme la métropole. 59.

Après avoir gagné la faveur du peuple par la loi agraire, César, afin de s'attirer celle des

59. chevaliers, fit diminuer d'un tiers le prix de leur bail pour les revenus de l'Asie, diminution qu'ils sollicitoient en vain depuis longtemps; mais la haine qu'inspiroit sa conduite fit taire la reconnoissance. Etant venu au théâtre, il ne reçut des chevaliers aucune marque d'honneur; et lorsqu'ils virent entrer le jeune Curion, ils se levèrent pour lui applaudir, parce qu'il affectoit de décrier le triumvirat, et qu'associé avec des jeunes gens de la première qualité, il témoignoit le dessein de le renverser. De si foibles ennemis furent à peine aperçus de César, qui, ayant écrasé Bibulus du poids de son génie, gouvernoit la république comme un maître absolu. Ce fut pour lui un jeu de faire ratifier les actes de Pompée, qui, l'année précédente, avoit échoué dans cette entreprise. Lucullus ayant essayé quelque résistance, César l'effraya si bien, que ce vieux guerrier, énervé par les délices, lui demanda grâce à genoux. Le consul porta quelques lois utiles sur divers objets, fit donner des gouvernemens à ses amis; et, à la réquisition du tribun Vatinius, obtint du peuple, pour lui-même, le commandement de la Gaule cisalpine et de l'Illyrie, avec trois légions pour cinq années entières. Par là, il rompit les mesures du sénat, qui lui destinoit des contrées

pacifiques, des forêts à défricher, des chemins 59.
à construire. Il humilia encore bien davantage cette compagnie, en la contraignant elle-même d'ajouter beaucoup au pouvoir qu'il s'étoit fait donner par la multitude. Metellus Celer mourut, empoisonné, à ce qu'on croit, par sa femme Clodia. Il avoit le département de la Gaule transalpine. César voulut être son successeur, et l'être par l'autorité du sénat. La nécessité, l'intérêt même des sénateurs les décidèrent à y consentir. Ils aimèrent mieux paroître lui conférer cette augmentation de puissance, que de perdre tout-à-fait, et publiquement, en l'obligeant de recourir au peuple, le droit qu'ils avoient toujours eu de distribuer les gouvernemens. Avec la Transalpine, ils lui donnèrent aussi une légion. Cette complaisance forcée n'empêcha pas qu'ils ne témoignassent leur mécontentement. La plupart ne se rendoient plus aux assemblées : César s'en plaignit. Considius lui dit qu'on craignoit ses soldats. « Mais cette crainte ne vous a pas retenu », lui répondit César. Considius, qui étoit fort âgé, repartit : « Le peu de jours qui me restent ne méritent pas que je les ménage. »

Ces reproches touchoient peu César ; il avoit un but, dont rien ne pouvoit le distraire : pour y parvenir, il lui falloit des appuis et de l'ar-

59. gent ; il s'en procura, en faisant admettre dans l'alliance du peuple romain Arioviste, roi des Suèves en Germanie, et Ptolémée Aulète, souverain d'Egypte. César avoit autrefois brigué le commandement d'une armée pour le détrôner : ses vues changèrent avec son intérêt. Dans la circonstance actuelle, il avoit besoin d'argent, et Ptolémée acheta sa protection, et l'assurance de n'être pas troublé dans la possession de l'Egypte, au prix de six mille talens, qui furent partagés entre Pompée et lui. Il employa, pour amasser, une voie encore plus condamnable, s'il est vrai, comme on le prétend, qu'il prit dans le Capitole trois mille livres pesant d'or, qu'il remplaça par un poids égal de cuivre doré. Au reste, il n'amassoit que pour répandre : trop ambitieux pour être avare, l'argent ne fut jamais pour lui qu'un instrument.

Voulant s'assurer de Pompée, dont il alloit s'éloigner pour long-temps, il lui donna Julie, sa fille unique, née de Cornélie, sa première femme. Il y avoit quelque foiblesse de la part de Pompée à devenir ainsi le gendre de celui qu'il avoit souvent avec douleur nommé son *Egisthe* (1). César fit une autre alliance

(1) Corrupteur de Clytemnestre, en l'absence d'Agamemnon.

politique, en épousant lui-même Calpurnie, 59.
fille de Pison, auquel les triumvirs destinoient le prochain consulat. Cette alliance lui sembla d'autant plus utile, que l'autre place de consul étoit promise à Gabinius, flatteur éternel de Pompée. Les deux magistrats désignés pour gouverner la république méritoient tout au moins d'en être bannis. Pison revenoit, chargé de rapines, d'un gouvernement de province; il fut accusé par un autre brigand, par Clodius. Plusieurs des juges opinoient avec une juste sévérité. Pison prosterné, leur baisoit les pieds. Une grande pluie étant survenue, il se couvrit le visage de boue (1). Cette humiliation toucha, dit-on, ses juges; mais il y a bien apparence que ce fut le crédit de César qui leur arracha un jugement d'absolution. Pompée fit encore plus pour son protégé, il empêcha de le mettre en jugement. Après qu'il eut été désigné consul, un jeune homme de la famille des Caton voulut l'accuser de brigue. Les préteurs refusèrent, sous divers prétextes, de lui donner audience. Emporté par la fougue de l'âge, ce téméraire monte à la tribune aux harangues, et déclame contre

(1) La justice se rendoit dans la place publique, en plein air.

79. Pompée, qu'il traite de particulier affectant la dictature : il pensa être assommé sur la place. Cicéron a raison de dire que ce seul fait prouvoit que la république n'existoit plus.

Cet orateur ne pouvant remédier aux désordres qui la détruisoient, voulut du moins les consigner dans une histoire anecdote, où il dit la vérité sans aucun ménagement : le seul Atticus devoit la lire du vivant de l'auteur. On croit cet ouvrage le même que celui dans lequel il faisoit *l'exposition de ses conseils et de sa conduite.* Il le donna cacheté à son fils, avec défense de le publier, et même de le lire avant la mort de son père. Cet écrit qui devoit être si curieux, s'est perdu.

Cicéron étoit indigné; mais l'affection qu'il portoit à Pompée, et la crainte surtout, l'empêchoient d'éclater. Quelquefois aussi l'ambition le retenoit. Il avoue lui-même sa foiblesse à Atticus avec une franchise aimable, qui la lui fait pardonner ; car il sentoit sa vanité, il en parloit, il en rougissoit, et ne pouvoit s'en défendre. Il ambitionnoit une charge d'augure. « C'est par ce seul endroit, » disoit-il, que le triumvirat peut me gagner. » Voyez ma légèreté ! » L'amour-propre formoit dans son âme mille replis qu'il dévoile en écrivant à son ami : « Le foible que j'ai

» pour la louange et la gloire (car il est beau 59.
» de se rendre justice sur ses propres dé-
» fauts) trouve son compte à l'opprobre dont
» se couvre Pompée. J'avois quelque crainte
» que dans six cents ans les services qu'il a
» rendus à la patrie ne fussent jugés plus
» grands que les miens. » Ailleurs il menace
de rétracter les éloges qu'il lui a prodigués,
si le *conquérant de Jérusalem* (1), qui avoit
prêté son ministère à Clodius pour en faire
un plébéien, continue à le protéger. « En ce
» cas, dit-il à son ami, comptez sur une pali-
» nodie parfaite. » Ces sentimens ne sont pas
très-nobles; mais ils ne sont que trop ordi-
naires. Il peint ensuite l'état de Rome, vers
le milieu du consulat de César. On abhorroit
le triumvirat; ses membres étoient accablés
des huées de la multitude. On murmuroit dans
toute l'Italie. Bibulus continuoit d'afficher,
contre César et Pompée, des écrits sanglans,
dans lesquels il traitoit le premier de *reine* de
Bithynie, par une maligne allusion aux bruits
qui avoient couru sur la nature de ses liaisons
avec le roi de cette contrée : la situation désa-
gréable de l'autre affectoit singulièrement Ci-

(1) Il le désigne ainsi par dérision. Les Romains, et particulièrement Cicéron, avoient pour les Juifs le plus grand mépris.

59. céron. « Je n'ai pu, dit-il, retenir mes larmes, » quand je l'ai vu réduit à faire devant le peu- » ple son apologie contre les placards de Bi- » bulus, lui qui paroissoit autrefois sur la tri- » bune aux harangues tout rayonnant de gloire, » qui étoit l'idole de la multitude, et applaudi » de tous. Qu'il me sembloit petit! Combien » il faisoit pitié aux autres et à lui-même! Ce » spectacle n'a pu réjouir que Crassus. » Il suppose que ce triumvir, qui avoit toujours porté envie à la gloire de Pompée, ressentoit une secrète joie en le considérant dans une posture aussi humiliante. Il ajoute : « Les édits » de Bibulus, vrais libelles diffamatoires, sont » accueillis par le peuple avec tant d'avidité, » qu'on ne sauroit passer à l'endroit où ils sont » affichés, tant le concours de ceux qui se pré- » sentent pour les lire est nombreux. Pompée » en périt de douleur. » Le public se permettoit des licences encore plus grandes que les huées dont parle Cicéron. Dans une tragédie, jouée à cette époque, se trouvoit un vers dont le sens étoit : « C'est pour notre malheur que » vous êtes grand. » *Nostrâ miseriâ tu es magnus.* L'acteur le prononçant d'une manière à faire sentir l'application qu'on en pouvoit faire à Pompée, le peuple fit répéter ce vers plus de cent fois. Il se trouva encore plusieurs

autres allusions dans la pièce, et on n'en laissa 59.
passer aucune sans battre des mains avec transport. César ne fut pas plus épargné, tandis que le jeune Curion, qui se déclaroit ouvertement l'ennemi des triumvirs, étoit universellement applaudi. Ce déchaînement général qui n'amenoit aucun changement, fait faire à l'orateur romain les plus sombres réflexions. « Les langues, dit-il, sont libres, et les bras enchaînés. Tout le monde murmure, se plaint, gémit, improuve le gouvernement actuel, et personne n'apporte de remède au mal qui nous accable. La résistance, à la vérité, attireroit probablement un effroyable carnage ; mais aussi je ne vois pas à quoi se terminera notre résignation, si ce n'est à la perte de toutes choses. »

Lui-même, néanmoins, se laissant entraîner au torrent, demeura dans une entière inaction, en ce qui concernoit les affaires publiques, y renonça même absolument, et se livra tout entier au barreau. Il soutenoit un peu sa considération par ce moyen ; mais bientôt il se trouva impliqué, avec plusieurs citoyens distingués, dans une accusation d'assassinat médité, disoit-on, contre Pompée. Le délateur étoit ce Vettius, qui avoit autrefois accusé César de complicité avec Catilina. On

59. prétend que ce fut à la sollicitation de ce triumvir, qu'il se rendit cette fois dénonciateur. Le sénat ayant reconnu l'imposture, le fit mettre en prison, et décréta que, si quelqu'un l'en tiroit, il seroit regardé comme coupable d'attentat contre la république. Cette disposition avoit César en vue; mais il redoutoit si peu l'autorité du sénat, que, dès le lendemain, il produisit le délateur sur la tribune aux harangues. Là, Vettius, sans nommer Cicéron, le désigna clairement comme un des conspirateurs. La calomnie parut à tout le monde si absurde, que son instigateur, quel qu'il fût, n'en attendit aucun succès, et son organe, Vettius, fut trouvé un matin, étranglé dans la prison où on l'avoit ramené. Crevier prétend que César paya ainsi le service que ce scélérat avoit cherché à lui rendre; qu'il voulut rejeter sur d'autres le soupçon de cette mort, mais qu'il ne trompa personne. Ce crime cependant n'étoit ni politique ni nécessaire; César avoit plus de puissance qu'il n'en falloit pour procurer l'impunité à Vettius, et l'action atroce qu'on lui impute ici étoit bien éloignée de son caractère : car il récompensoit avec magnificence tous les services de quelque nature qu'ils fussent, loin d'en punir ceux qui les lui rendoient; il faudroit des preuves bien

évidentes pour le croire coupable d'un meurtre 59.
aussi odieux qu'inutile.

Cicéron avoit peu redouté l'imputation insensée de Vettius ; cependant la noirceur de cette intrigue lui causa une douleur amère. Il écrivit à son ami qu'il étoit las de vivre. Il se voyoit menacé d'un orage plus terrible : Clodius, désigné tribun, n'étoit occupé que de sa vengeance. L'orateur romain, il est vrai, avoit un moyen infaillible d'y échapper : César et Pompée mettoient tout en œuvre pour le gagner ; mais il ne put se résoudre à leur vendre sa conscience et sa liberté; il s'abstint seulement de leur opposer une résistance ouverte, croyant pouvoir accorder ce ménagement au soin de sa conservation ; encore étoit-il facile de reconnoître qu'il blâmoit les triumvirs. Son silence seul étoit une improbation assez manifeste ; ce fut pour l'intimider qu'on fit passer Clodius dans l'ordre des plébéiens. Il le sentit, et se renferma dans une plus grande circonspection, sans jamais toutefois donner le plus léger signe d'adhésion aux actes d'un triumvirat qu'il détestoit.

Deux de ses membres, César et Pompée, ne pouvant l'attirer à eux, cherchèrent à éloigner de la ville un homme qui pouvoit leur nuire. Le dernier cependant ne laissa pas pé-

59. nétrer son dessein ; il continuoit au contraire de donner à Cicéron les plus forts témoignages d'attachement ; il lui protestoit que Clodius ne l'inquiéteroit en aucune manière ; ajoutant qu'il avoit sur ce point exigé, non seulement sa parole, mais son serment. César agit avec plus de franchise : il offrit à l'orateur ou une ambassade libre, ou l'emploi de lieutenant-général dans son armée. Cicéron, rassuré par les promesses de Pompée, et ayant d'ailleurs une extrême répugnance à quitter la ville, prit le parti d'y rester. Il ne vit pas que Pompée, en promettant de le garantir des fureurs du tribun désigné, supposoit qu'il accepteroit une des propositions de César, nécessairement concertées entre ces deux triumvirs. Il comptoit d'ailleurs sur l'appui des gens de bien, et se crut assez fort pour désirer que Clodius livrât l'attaque.

58. Celui-ci se disposoit à lui procurer cette satisfaction. Dès qu'il fut entré en charge, il commença par donner à César une marque signalée de son dévouement : il empêcha Bibulus de haranguer le peuple pour lui rendre compte de sa conduite, et ne lui laissa la parole que pour le serment usité ; mais la grande affaire de son tribunat étoit la perte de Cicéron, et tout le favorisoit à cet égard. Les

deux consuls, par une rencontre assez rare 58.
jusque-là, étoient également vicieux. Gabinius, débauché de profession, avoit été l'ami de Catilina; c'est tout dire. Pison affectoit les dehors de la vertu, et jusqu'à ceux de l'austérité; il en avoit imposé à Cicéron lui-même, qui avoit d'autant plus compté sur lui, que ce consul étoit de la famille de son gendre. Tous deux portoient le même nom; mais par malheur pour l'orateur romain, Pison n'étoit rien moins que ce qu'il vouloit paroître; il suivoit en tout point les maximes pernicieuses d'Epicure, ou celles de ses disciples: car plusieurs pensent que leur doctrine n'étoit pas celle du maître. Cette philosophie, assez nouvellement connue à Rome, établissoit en principe, « que le sage ne doit vivre que pour lui; » que rien n'est préférable à une vie oisive et » voluptueuse; qu'il y a une sorte de fana- » tisme à immoler ses intérêts à son devoir, » et à courir tous les dangers pour le service » de la patrie. » Ainsi Pison, dépravé par système, et Gabinius par goût, se laissèrent très-volontiers prendre à l'appât des meilleurs gouvernemens de province, qui leur fut présenté par Clodius. Ce triumvirat subalterne avoit l'autre, en quelque sorte, pour corps de réserve. Crassus et Cicéron se portoient

58. une haine réciproque. César étoit piqué du refus obstiné de toutes ses offres, et vouloit enlever au parti aristocratique Caton et l'orateur romain, ses deux principales colonnes. Nous verrons bientôt le premier écarté de l'Italie, sous un prétexte honorable; quant à l'autre, César n'ayant pu l'éloigner de la ville, chargea Clodius de ce soin, et mit tant d'intérêt à cet éloignement, qu'étant sorti de Rome avec la qualité de proconsul, ce qui lui ôtoit la liberté d'y rentrer, à moins de violer toutes les lois, il se tenoit dans les faubourgs avec ses troupes, toutes prêtes à seconder le tribun, s'il en étoit besoin. Pompée ne pouvoit combattre les vues de ses collègues, et s'il n'opprima pas directement l'orateur, il ne fit rien pour lui.

Cependant les gens de bien, les sénateurs, les chevaliers, tous réunis en faveur de Cicéron, lui composoient un parti si puissant, que son ennemi, avant de l'attaquer, crut devoir d'abord se concilier la faveur et la reconnoissance d'un grand nombre de citoyens, par des lois qui leur fussent avantageuses, et en faire rendre encore d'autres, pour se délivrer des obstacles qu'il prévoyoit. Sa première pensée fut de gagner le peuple. C. Gracchus avoit fait décider que le blé seroit

livré aux habitans dénués de fortune à un 58.
prix si vil, que l'achat n'en pouvoit être à charge même aux plus indigens. Clodius fit décréter que la distribution seroit purement gratuite. Cicéron prétend que la république perdit, par cette folle libéralité, près du cinquième de ses revenus.

Le tribun provoqua une seconde loi agréable à la multitude : depuis le règne de Numa, il y avoit eu à Rome des associations d'artisans et de marchands; elles avoient, outre leurs assemblées, des fêtes et des jeux. La république étant plus que jamais agitée par de violentes séditions, auxquelles ces corps pouvoient fournir un dangereux aliment, le sénat les avoit supprimés (en 67); Clodius les fit revivre et en créa même de nouveaux, qu'il forma de la plus vile canaille; c'étoit une armée à ses ordres et prête à tout oser.

Par une troisième loi, il flatta les citoyens dont la conduite n'étoit pas régulière, en affoiblissant l'autorité de la censure. Quand les deux magistrats qui l'exerçoient se trouvoient d'accord, ils flétrissoient d'office ceux dont les mœurs leur sembloient répréhensibles. Le tribun fit ordonner qu'ils ne pourroient dégrader un citoyen, s'il n'étoit préalablement, et dans les formes, accusé à leur tribunal

58. Clodius acquit, par ces différentes lois, un grand nombre de partisans de toutes les classes; mais dans le collége des tribuns et dans celui des préteurs, il y avoit des hommes incorruptibles, qui pouvoient employer la voie des auspices en faveur de celui qu'il vouloit perdre. On sait quelle foi la multitude attachoit aux présages. Les sénateurs plus éclairés mettoient souvent à profit cette crédulité, surtout contre les factieux qui remuoient la populace : aussi les lois Ælia et Fusia, qui annuloient tout ce qui se feroit au mépris des auspices, sont-elles appelées continuellement par Cicéron les sauve gardes de la tranquillité publique. Un magistrat qui consultoit les auspices, en le faisant signifier à son collègue ou à un tribun, suspendoit toute assemblée. Il est vrai que César avoit méprisé de semblables notifications faites par Bibulus; mais Clodius qui craignoit apparemment d'imiter l'audace d'un triumvir dont il étoit loin d'avoir le crédit, aima mieux faire défendre par un plébisciste de consulter les auspices pendant les délibérations des tribus. Cette même loi abolissoit aussi celles qui fixoient les jours où le peuple pourroit être convoqué, et prononça qu'il auroit le droit de délibérer aux jours marqués dans le calendrier pour l'au-

dience du préteur. Cicéron vit bien que ces 58.
innovations étoient uniquement dirigées contre lui, et résolut d'opposer tous ses efforts à leur introduction. Un tribun courageux, Mummius Quadratus, étoit décidé à le seconder. Clodius usa d'artifice, feignit de n'avoir aucun mauvais dessein à l'égard de l'orateur, et promit solennellement de ne rien entreprendre contre lui, s'il ne mettoit aucun obstacle à ses lois. Celui-ci donna dans le piége; et les lois de Clodius ne furent pas plus tôt décrétées, que ce tribun parjure en proposa une nouvelle, portant la peine de l'exil contre quiconque feroit, ou auroit fait mourir un citoyen sans forme de procès; et il fit défendre aux tribuns d'user cette fois de leur droit d'opposition. C. Gracchus avoit donné l'exemple d'une pareille dérogation à la loi, dans un cas favorable au sénat. Cette compagnie eut tort de le souffrir, et auroit dû prévoir que c'étoit une arme qu'on retourneroit contre elle; vraisemblablement même étoit-ce là l'intention du jeune Gracque : en l'employant cette fois en sa faveur, il ne vouloit sans doute qu'établir un usage dont il se réservoit de tirer parti.

Quoique Cicéron ne fût point nommé dans la loi de Clodius, comme il étoit évident qu'elle

58. ne concernoit que lui, dès qu'elle eut été proposée, il prit le deuil; presque tous les chevaliers le prirent aussi. Vingt mille jeunes gens de qualité l'accompagnoient partout et joignoient leurs sollicitations aux siennes. Le fils de Crassus étoit à leur tête : l'amour de la vertu et le goût des lettres lui avoient inspiré un vif attachement pour l'orateur romain. Tous les ordres de l'Etat, toutes les villes d'Italie témoignèrent leurs alarmes sur le danger qui menaçoit un homme si universellement estimé. Le sénat surtout mettoit le plus grand intérêt à une cause qui étoit la sienne; il sollicita et somma les consuls d'en prendre la défense; mais que pouvoit-il attendre de ces magistrats? Ils étoient tout à Clodius qui avoit proposé le même jour, et la loi contre Cicéron, et une autre pour donner à chacun d'eux un riche gouvernement.

Gabinius cependant vint au sénat; Pison, malade, ou feignant de l'être, ne s'y trouva point. La compagnie entière supplia le consul présent de faire délibérer sur l'affaire de Cicéron, et sur le deuil qu'elle étoit presque unanimement d'avis de prendre. Les chevaliers adressèrent à Gabinius une députation qui avoit le même objet; il rebuta dédaigneusement les prières des sénateurs et des députés, qui tous

se jetoient à ses pieds. Un tribun mit alors en 58.
délibération ce que le consul refusoit de proposer; et il fut décrété que le sénat tout entier prendroit le deuil, comme dans une calamité publique. Gabinius sort de l'assemblée, la rougeur sur le front, et convoque sur-le-champ le peuple; il ose lui dire « qu'il regarde en » pitié ceux qui croient que le sénat est en» core quelque chose; qu'il va punir les che» valiers de l'appui prêté par eux au consulat » de Cicéron; que le temps de se venger de » leurs ennemis est venu pour les opprimés »: c'est-à-dire pour les conjurés. Par un abus de pouvoir incroyable, il relègue à deux cents milles de la ville un des plus illustres chevaliers romains, dont le crime étoit d'avoir donné à Cicéron des marques d'attachement.

Clodius, de son côté, furieux des efforts qu'on faisoit pour lui arracher sa victime, s'entouroit de gens armés: sous prétexte des communautés d'artisans dont nous avons parlé, il avoit enrôlé toute la lie du peuple et des esclaves; et avec cette escorte, il insulta et couvrit de boue Cicéron qui parcouroit la place et la ville, pour implorer la protection de ses concitoyens. Il posta une partie de ses troupes dans le temple de Castor, s'environna du reste; et se voyant en forces, cita devant le peuple

58. les députés des chevaliers qui s'étoient présentés devant le consul. Dès qu'ils comparurent, il les livra aux outrages et aux coups de ses satellites. Hortensius, l'un d'eux, pensa être tué; un autre sénateur mourut peu de temps après des mauvais traitemens qu'il avoit reçus.

Bientôt parut une ordonnance des consuls, qui enjoignoit au sénat de quitter le deuil. Cicéron essaya de se concilier la bienveillance de Pison, en lui rendant une visite, accompagné de son gendre; mais ce magistrat lui répondit en franc égoïste : « Gabinius ruiné » a besoin d'un gouvernement; le sénat ne le » lui donnera pas, et il est sûr de l'obtenir » du tribun. Je dois de la déférence à mon » collègue; n'espérez aucun appui des consuls: » chacun en ce monde est pour soi. »

Cicéron n'avoit plus d'espoir qu'en Pompée. Mais Clodius, dans toutes ses harangues, assuroit qu'il étoit d'accord avec lui comme avec Crassus et César. Le silence de Pompée autorisoit et justifioit l'allégation du tribun. Les ennemis de l'orateur lui imputoient des projets d'attentat à la vie de ce triumvir, qui, soit pour accréditer ces bruits imposteurs, soit pour éviter les sollicitations, ou par un sentiment de honte, s'étoit retiré à une campagne

qu'il avoit près d'Albe. Cicéron ne pouvant 58.
renoncer à l'espoir d'en être secouru, y envoya son gendre, et y alla lui-même. Pompée n'osa soutenir la présence de l'orateur; en le voyant entrer, il s'enfuit, dit-on, par une porte secrète. Cette conduite justifieroit le reproche que lui fait Salluste, d'avoir eu moins de pudeur dans l'âme que sur le front. Cependant, ou dans cette circonstance, ou dans une autre, Cicéron parvint jusqu'à lui, se jeta même à ses pieds (1). Le triumvir l'y laissa, et lui dit qu'il ne feroit rien contre la volonté de César. Quatre des premières têtes du sénat voulurent encore tenter un effort pour leur illustre confrère; Pompée usant avec eux d'une dissimulation assez maladroite, les renvoya aux consuls, disant qu'il ne combattroit pas de son chef un tribun armé; mais qu'il en seroit autrement s'il s'y voyoit autorisé par un sénatus-consulte. C'étoit une misérable défaite, puisqu'il ne pouvoit ignorer la mauvaise volonté des consuls. Les quatre sénateurs, qui devoient la connoître aussi, allèrent néanmoins vers eux. Gabinius les reçut très-mal. Pison répondit « qu'il n'é-

(1) On doit être étonné de voir ces fiers Romains à chaque instant à genoux, baisant les pieds de leurs juges, versant des larmes : ils étoient plus près que nous de la nature.

58. » toit pas question de recourir aux armes;
» que Cicéron pouvoit sauver une seconde
» fois la patrie, en se retirant; que s'il entre-
» prenoit de résister, le sang couleroit à longs
» flots; que ni César, ni Gabinius, ni lui,
» n'abandonneroient le tribun. »

Afin que Cicéron n'en pût pas douter, Clodius convoqua une assemblée du peuple hors des murs de la ville, César ne pouvant, comme nous l'avons dit, se trouver dans son enceinte. Les deux consuls y blâmèrent le supplice de Lentulus, que Pison même taxa de cruauté. César qui, ferme dans ses desseins, étoit toujours modéré dans ses discours, dit « que son sentiment sur la mort de Lentu-
» lus et de ses compagnons d'infortune étoit
» connu; que si on l'eût suivi, ils vivroient
» encore; mais qu'il opinoit à ne pas revenir
» sur le passé. »

Il ne restoit plus de ressource à Cicéron que dans la force. Son parti étoit considérable. Tous les gens de bien se montrant disposés à prendre les armes en sa faveur, il eût aisément dispersé cette canaille qui étoit aux ordres de Clodius; mais il savoit que ce premier avantage n'eût pas été décisif. Son adversaire avoit dit en pleine assemblée que « Cicéron périroit, s'il n'étoit deux fois

» vainqueur. » C'étoit annoncer clairement 58.
que César et les consuls vengeroient le tribun s'il succomboit. Ce danger étoit bien plus sérieux que l'autre, et pour l'orateur, et pour la république. Les amis de Cicéron en délibérèrent avec lui. M. Lucullus, frère du voluptueux de ce nom, étoit d'avis de repousser la violence. Hortensius et Caton craignant la guerre civile, pensèrent qu'il falloit céder à l'orage; que l'éloignement de Cicéron ne pouvoit être de longue durée; que les fureurs de Clodius auroient bientôt fatigué jusqu'à ses amis, et qu'alors l'Empire tout entier redemanderoit son libérateur. Cet avis prévalut.

Cicéron sortit de Rome pendant la nuit, après avoir porté au Capitole une Minerve qu'il avoit dans sa maison, et qu'il consacra dans ce temple, avec le titre de *Gardienne de la ville.* Vouloit-il dire que Rome perdant en lui son gardien, il ne voyoit plus pour elle d'autre protection qu'une divinité? Ce sentiment s'accorderoit assez avec l'amour-propre qui le dominoit.

Dès que Clodius fut instruit de sa retraite, il le fit condamner à l'exil et à une amende, ou même à la peine de confiscation. La loi rendue sans contradiction par les suffrages d'un tas de misérables aux ordres de Clodius,

58. portoit que si le coupable étoit trouvé à quatre cents milles de Rome, il étoit permis de le tuer, ainsi que ceux qui lui auroient donné asile. Elle défendoit de proposer son rappel, et faisoit entendre qu'il avoit, de son autorité privée, envoyé les conjurés à la mort, et, à cet effet, inséré dans les registres un faux sénatus-consulte. L'objet de cette imposture, qui ne fut pas rempli, étoit de détacher le sénat de sa cause, en la supposant étrangère à cette compagnie. Le jour même de la condamnation, les consuls obtinrent, par un autre plébiscite, les gouvernemens qui devoient en être le salaire.

Les biens du condamné, soit qu'ils eussent été confisqués, soit qu'on les destinât au paiement d'une amende, furent mis à l'encan. Il ne se présenta, pour prendre part à cet indigne butin, que des amis de Clodius, les consuls entre autres. Immédiatement après le départ de Cicéron, et même avant qu'il eût été condamné, sa maison fut pillée et brûlée. On n'épargna pas davantage celle qu'il avoit à Tusculum; on la détruisit après l'avoir vidée. Pison dépouilla celle de Rome, et Gabinius l'autre. Une troisième, à Formies, fut aussi renversée. Clodius s'empara du terrain de la première.

L'oppresseur triomphoit, et l'opprimé

cherchoit un refuge. Le projet de celui-ci fut d'abord de se retirer en Sicile ; mais le préteur, avec lequel il avoit des liaisons d'amitié, et une conformité d'opinions sur les affaires publiques, eut assez de lâcheté pour refuser de le recevoir. Ayant appris cette nouvelle à Vibonne, il se rendit par terre à Brindes, et y trouva un ami courageux, qui, au péril de sa vie, le garda treize jours. De là il s'embarqua pour Dyrrachium, ville qui étoit sous sa protection, et qui conservoit pour lui de l'attachement. Il vouloit gagner Cyzique, dans la Propontide ; mais Cn. Plancius l'empêcha de s'éloigner si fort de l'Italie. Cet homme généreux, alors questeur dans la Macédoine, n'eut pas plus tôt connu l'arrivée de Cicéron à Dyrrachium, qu'il y accourut, et l'emmena dans son palais à Thessalonique. L'orateur romain vouloit passer en Asie, parce qu'il se trouvoit dans l'Achaïe et le reste de la Grèce, un grand nombre des complices de Catilina, qui, après sa retraite, avoient été contraints de s'expatrier : leur voisinage lui paroissoit extrêmement dangereux. Plancius lui fit une sorte de violence pour le retenir, et négligea tout, jusqu'aux fonctions de sa charge, pour veiller à la sûreté de son hôte ; procédé d'autant plus louable, que le préteur de la pro-

58.

58. vince, qui aimoit et plaignoit l'exilé, n'osoit lui témoigner ses sentimens (1). Ce fut dans cette retraite que ce dernier attendit son rappel avec un abattement et une impatience très-peu philosophiques. Sa disgrâce l'avoit atterré d'abord, jusqu'à lui inspirer le dessein de renoncer à la vie. Atticus l'en détourna; mais il ne put lui rendre le courage. Les lettres que l'orateur écrivoit à Rome étoient baignées de ses larmes. Il poussa la foiblesse jusqu'à refuser de voir son frère qui revenoit de l'Asie, craignant d'éprouver un attendrissement trop vif, surtout au moment de la séparation. Ce qui est encore moins excusable que l'excès de sa douleur, ce sont les reproches qu'il se permettoit de faire à ses amis, sans en excepter Atticus, auquel il se plaignoit de lui-même. Il lui peint Hortensius comme un envieux de sa gloire, et l'accuse avec quelques autres de perfidie, parce qu'ils lui avoient donné le conseil de quitter Rome. Cependant, ce conseil étoit salutaire; il l'avoit reçu aussi de Caton,

(1) Quatre ans après, Cicéron eut le bonheur de trouver une occasion essentielle de lui témoigner toute sa reconnoissance: Plancius, parvenu à l'édilité curule, fut accusé de brigue; Cicéron le défendit, et le fit absoudre, à ce qu'on pense; son discours nous est resté.

dont (par une inconséquence bizarre) il déclaroit n'avoir pas à se plaindre. C'étoient ses amis qui avoient eu quelques sujets d'être mécontens de sa conduite à de certaines époques ; car tandis qu'ils s'opposoient à ce qu'on accumulât inconsidérément tous les emplois et tous les pouvoirs sur la tête de Pompée, Cicéron avoit quelquefois opiné et harangué pour les lui faire conférer. Malgré cet abandon momentané des principes de l'aristocratie, tous ses amis se réunirent pour sa défense, à l'instant où il fut attaqué. Hortensius avoit couru le risque de perdre la vie dans une députation faite en sa faveur. Il est donc incontestable que la douleur lui faisoit oublier la justice, et même la reconnoissance. Atticus essaya vainement de lui inspirer quelque fermeté. Cicéron néanmoins se prétendoit philosophe, et ne vouloit pas que ses amis le désignassent par une autre qualité, et l'appelassent orateur. La philosophie, disoit-il, étoit le but qu'il se proposoit, et il n'avoit cultivé l'éloquence que comme un art nécessaire à un homme public. Mais cette philosophie spéculative ne put soutenir l'épreuve du malheur. 58.

Très-peu de temps après l'exil de Cicéron, Caton se vit aussi contraint de quitter Rome, pour remplir une mission dont le chargea Clo-

58. dius, uniquement pour l'éloigner, et de laquelle nous rendrons compte. César voyant loin de la ville les deux hommes qu'il redoutoit davantage, n'avoit plus de motif qui le retînt dans ses environs ; il en eut même de les quitter : car les partisans de l'aristocratie, un peu revenus de la consternation où les avoient jetés le dernier consulat et la violence exercée contre Cicéron, songeoient à relever la liberté opprimée. L. Domitius, préteur, et Memmius, un de ses collègues, vouloient faire casser par le sénat les actes de César. Le questeur de ce dernier fut traduit en justice, et lui-même attaqué par un tribun. Mais il engagea d'autres magistrats du peuple à objecter la loi qui garantissoit de toute poursuite ceux que le service de la patrie retenoit hors de la capitale, et il se hâta de partir.

Il emmenoit avec lui, en qualité de lieutenant-général, Vatinius, qui l'avoit si bien servi l'année précédente : celui-ci fut aussi accusé au tribunal de Memmius. Son emploi le dispensoit, comme César lui-même, de répondre à l'accusation ; mais il revint fièrement à Rome, et se fiant sur le crédit de son général, beaucoup plus que sur son innocence, sembla prêt à se mettre en jugement ; néanmoins lorsqu'il vit que son audace n'imposoit

pas à ses juges, il conçut des craintes, et im- 58.
plora le secours de Clodius, pour être dispensé de comparoître devant eux, quoiqu'il fût présent. Cette prétention n'avoit point d'exemple; le préteur n'y eut aucun égard. Vatinius et son protecteur voyant qu'il continue l'instruction du procès, viennent à la tête d'une troupe armée, l'attaquent sur son tribunal, le mettent en fuite, fracassent les bancs des juges, et brisent les urnes destinées à recevoir les suffrages. La vie des accusateurs courut les plus grands dangers. Ces excès, et surtout leur impunité, annoncent bien la foiblesse du gouvernement, et l'approche comme la nécessité de sa destruction.

Toutes ces accusations firent sentir à César combien il lui importoit de s'attacher les magistrats annuels de la république : il n'y manqua pas, et fit, dans cette vue, des profusions incroyables, durant tout le temps qu'il passa dans sa province.

Tandis qu'il s'approprioit des monceaux d'or dans la Gaule, Caton envoyoit de l'Asie au trésor public des sommes considérables, sans retenir un sesterce. Clodius l'avoit comme relégué dans l'île de Chypre, pour y exercer un emploi odieux.

Ptolémée régnoit sur ce pays, qui avoit été

58. souvent l'apanage des cadets dans la maison des Lagides (1). Il étoit, comme Ptolémée Aulète, qui occupoit le trône de l'Egypte, enfant naturel de Ptolémée Lathyre. L'un et l'autre possédoient les Etats d'Alexandre Ptolémée, dernier prince légitime de la race des Lagides, qui, ayant été chassé par ses sujets, étoit mort à Tyr, où il avoit, dit-on, fait un testament par lequel il donnoit sa succession aux Romains. Ainsi, les rois d'Egypte et de Chypre avoient contre eux, et le vice de leur naissance et surtout les prétentions des Romains. Ce fut pour se délivrer de cette double inquiétude, qu'Aulète mit un si haut prix à la protection de César et de Pompée, qui le firent reconnoître pour roi d'Egypte. La sotte avarice de celui de Chypre ayant répugné à un sacrifice semblable, Clodius, qui avoit contre lui des motifs de haine personnelle, rappela le souvenir du testament d'Alexandre, et fit ordonner qu'il seroit exécuté, du moins pour l'île de Chypre. Ce tribun, dès qu'il fut entré en charge, manda Caton, et lui dit qu'il avoit jeté les yeux sur lui, comme

(1) Ptolémée, général d'Alexandre, et après sa mort roi d'Egypte, étoit fils de Lagus; sa dynastie en prit le nom de Lagides.

sur le plus intègre des Romains pour réduire 58.
cet Etat rempli de richesses. Caton répondit qu'une telle mission étoit un piége et un outrage. Clodius alors quittant la feinte, lui déclara qu'il la rempliroit cependant de gré ou de force : effectivement, il l'en fit charger par un plébiscite ; et on ne lui donna pour l'exécuter, ni un vaisseau ni un soldat : il n'en eut pas besoin ; car dès que Ptolémée apprit que les Romains vouloient le chasser du trône, jugeant toute résistance inutile, il ne songea qu'à mourir. Il eut d'abord le projet de jeter dans la mer tout ce qu'il possédoit de richesses, pour se venger des ravisseurs qui venoient les lui arracher : mais, quoiqu'au moment de quitter volontairement la vie, il ne put se séparer de son or. Caton, demeuré à Rhodes, fit proposer à Ptolémée, comme un dédommagement de la couronne qu'il alloit perdre, la prêtrise du temple de Vénus à Paphos. Ce roi infortuné préféra la mort à la dégradation, et s'empoisonna. Instruit de cet événement, Caton vint recueillir son riche héritage. Il est inutile de rien ajouter à ce que nous avons dit de son intégrité, si ce n'est qu'il outra cette vertu, comme la plupart de celles qui le distinguoient. Présent à toutes les ventes, il entroit dans les plus minutieux

58. détails, et parut soupçonner tout ce qui l'environnoit, jusqu'à ses amis : cette méfiance en indisposa plusieurs contre lui (1). Sa surveillance conserva intacts les trésors de Ptolémée, qui s'élevoient à près de sept mille talens. Il conduisit à Rome cette riche proie ; mais la perte de ses comptes affligea singulièrement son amour-propre. Il en avoit fait dresser deux copies qu'il avoit eu l'attention de placer sur deux vaisseaux : ils périrent l'un et l'autre. Il désiroit que ces comptes fussent déposés dans les archives de la république, pour servir de leçon à tous ceux qui en auroient à rendre : ce fut avec un regret infini qu'il se vit privé de cette gloire.

Lorsqu'il revint (en 57), le sénat et une grande partie du peuple allèrent au-devant de lui ; il ne parut pas s'en apercevoir (ce qui choqua beaucoup de monde), ne descendit point de la flotte du roi de Chypre, qu'il emmenoit, et ne mit pied à terre qu'à l'arsenal de la marine où elle devoit être remise. De là il fit porter en pompe devant lui, au trésor public, les richesses qu'il avoit gardées si fidèlement. Le peuple applaudit à cette espèce de triomphe.

---

(1) Ce fut un des objets sur lesquels César appuya davantage dans ses *Anti-Caton*.

Le sénat voulut lui décerner la préture pour 58.
l'année suivante, sans qu'il la demandât et sans qu'il la dût au suffrage des tribus, avec le droit d'assister dès ce moment aux jeux, en robe prétexte. Il refusa ces distinctions contraires aux lois et au droit commun. Clodius essaya de troubler ce concert d'applaudissemens, sous prétexte de la perte des livres de compte. Il étoit excité par César qui lui écrivit de la Gaule à ce sujet ; mais ces chicanes furent étouffées par les cris de l'admiration générale qui s'élevèrent en faveur de celui qu'on osoit accuser.

Un seul particulier dépensa, cette année, autant d'argent peut-être que Caton en mit dans le trésor public : c'étoit Scaurus, édile et fils du prince du sénat. Pline dit que l'exemple de la dépense insensée qu'il fit pour l'amusement de la multitude, fut une des principales causes de la corruption des mœurs dans ce siècle. Son père, suivant le même auteur, malgré le dehors d'une exacte probité, n'avoit négligé aucun moyen de s'enrichir, quelque odieux qu'il pût être ; et sa mère, ayant épousé Sylla en secondes noces, s'étoit emparée des biens d'une foule de proscrits. On jugera de la fortune du fils par les frais immenses des spectacles qu'il donna. Le théâtre qu'il construisit

58. et qui ne devoit subsister qu'un mois au plus, étoit assez vaste pour contenir quatre-vingt mille âmes. La partie de l'édifice destinée à la scène avoit trois étages ; le premier de marbre, le second de verre (chose inouïe), et le troisième de bois doré : cette façade étoit ornée de trois cent soixante colonnes du plus beau marbre ; dans les intervalles qui les séparoient, on avoit placé trois mille statues de bronze, et une multitude infinie de tableaux, entr'autres ceux de Sicyone, autrefois la plus fameuse école de peinture de la Grèce, et dont les créanciers venoient de saisir tous les tableaux qui furent achetés par Scaurus. Quant aux décorations et aux habillemens des acteurs, on aura quelque idée de leur richesse, quand on saura que le superflu en ayant été porté à sa maison de campagne, et cette maison ayant péri peu après par le feu, la perte de ces objets fut estimée à cent millions de sesterces. On vit dans ces jeux des combats d'athlètes, inconnus jusqu'alors à Rome, et, dans un canal creusé pour la même circonstance, un hippopotame et cinq crocodiles : ce qui étoit pour la ville une autre nouveauté. On exposa dans le Cirque cent cinquante panthères et le squelette d'une espèce de monstre marin qui avoit quarante pieds de long. En quelques jours, Scau-

rus dissipa une des plus grandes fortunes qui existât dans l'univers, et contracta en outre des dettes considérables. 58.

Quelques années après (en 51), on vit une extravagance d'un genre analogue : Curion, fils de l'orateur du même nom, bien moins riche dans le principe que Scaurus, avoit déjà dissipé son patrimoine, et contracté des dettes qui n'alloient pas à moins de soixante millions de sesterces, que César (pour le dire en passant) paya en son acquit, afin de l'attacher à ses intérêts. Ce Curion, dans les jeux funèbres qu'il donna (malgré sa détresse) en l'honneur de son père, ne pouvant imiter la magnificence de Scaurus, y suppléa par une invention singulière : il fit construire deux théâtres de bois, qui furent d'abord adossés l'un à l'autre, tournoient sur des pivots, et renfermoient le spectacle et les spectateurs. Sur chacun d'eux on jouoit le matin des pièces dramatiques, sans aucune confusion ; après midi, on fit faire un demi-tour à ces deux théâtres, toujours remplis, et ils formèrent une enceinte et un amphithéâtre dans lequel on assistoit à un combat de gladiateurs. Ce changement se fit plusieurs fois, et le peuple fut assez extravagant pour s'amuser d'un jeu qui pouvoit le faire périr.

58. A l'époque où Scaurus divertissoit au moins sans danger les habitans de Rome, Cicéron, dans sa retraite de Thessalonique, navré de douleur, employoit son génie à se tourmenter, quoique tout le monde dans la Grèce et l'Italie, s'empressât de lui témoigner de l'intérêt, de lui rendre service, et qu'il eût toutes sortes de motifs pour concevoir de justes espérances; à Rome, on ne le regardoit pas même comme exilé. Un ancien censeur, L. Cotta, déclara hautement, que s'il avoit eu à dresser le tableau des sénateurs en l'absence de Cicéron, il l'y eût placé à son rang. On ne lui substitua point de juge. Enfin dès que le sénat entrevit un rayon de liberté, il le recommanda comme un dépôt précieux à tous les rois et à tous les peuples, amis, alliés ou sujets de l'Empire. Ces sentimens n'éclatèrent cependant que lorsque cette compagnie eut obtenu l'aveu de Pompée pour les témoigner. Mais la témérité de Clodius rendit bientôt à Cicéron ce puissant protecteur qui ne l'avoit abandonné qu'avec un peu de regret.

Un mois seulement s'étoit écoulé depuis le départ de l'orateur, lorsque Clodius osa en quelqui sorte attaquer Pompée. Ce général, après avoir fait subir au jeune Tigrane l'humiliation de figurer dans son triomphe, l'avoit confié à la

garde du préteur Flavius, son ami. Clodius, ga- 58.
gné par l'argent du prince, entreprit de le sauver, l'arracha de force au préteur, et l'embarqua pour l'Asie. Une tempête le rejeta près de Rome; le tribun envoya de la troupe pour le chercher. Flavius, de son côté, alla lui-même avec une escorte pour le reprendre. A cette occasion, il se livra un combat dans lequel ce dernier fut battu. Un chevalier aimé de Pompée y laissa la vie. Ce triumvir, piqué de l'insulte qu'osoit lui faire Clodius, engagea le tribun Mummius Quadratus, toujours porté pour Cicéron, à proposer son rappel; et le sénat s'étant assemblé, ce tribun, sur le refus des consuls, mit l'affaire en délibération. L'avis des sénateurs fut unanime; mais Ælius Ligur, autre tribun, ami de Clodius, empêcha qu'il ne devînt un décret.

Cependant cette tentative irritant la fureur de Clodius, il s'avisa de s'en prendre à Pompée. Gabinius, créature du triumvir, quoique toujours opposé à l'orateur romain, défendit son patron. Il en résulta divers combats où il périt du monde de part et d'autre, et dans l'un desquels les faisceaux de Gabinius furent brisés par la populace attachée à Clodius. Mais excepté cette espèce de gens, le tribun étoit abhorré de tous; et redoutant les effets de cette

58. haine universelle, il n'osa paroître à aucun des jeux célébrés pendant le cours de cette année. Quiconque avoit servi son animosité contre Cicéron, quelque affaire qu'il eût dans les tribunaux, étoit sûr de la perdre. C'est ainsi qu'en des temps malheureux, les causes les plus justes sont souvent soutenues par des injustices. Les chevaliers romains se réunissoient pour obtenir la réparation de celle qu'avoit essuyée un des hommes les plus illustres qui eussent pris naissance dans leur ordre. Le sénat ne pouvant obtenir des consuls qu'ils missent en délibération le rappel de l'exilé, refusa de délibérer sur toute autre affaire, jusqu'à la conclusion de celle qu'il regardoit comme la sienne.

Clodius imagina d'affecter du zèle pour ses droits et son autorité, déclamant contre celle de Pompée, qu'il savoit être odieuse à l'aristocratie, contre les lois de César, qu'elle détestoit, et qu'il disoit avoir été rendues au mépris des auspices, sans songer qu'une de ces lois l'avoit porté au tribunat, en le faisant plébéien ; il alla jusqu'à dire « que si le sénat » vouloit les casser, il prêteroit ses épaules » pour reporter dans la ville Cicéron qui l'avoit » sauvée. » Plusieurs partisans des maximes aristocratiques, ravis d'entendre décrier Pom-

pée dans les assemblées populaires, se laissèrent abuser par cette grossière palinodie, et ne virent en Clodius que l'ennemi du triumvirat. Ce forcené tribun, si l'on en croit Cicéron, poussa la rage jusqu'à vouloir faire assassiner Pompée; celui-ci parut du moins le craindre, et demeura long-temps renfermé chez lui. Un affranchi de Clodius osa l'y assiéger; ce fut sans succès, à la vérité; mais le patron ne craignit pas de dire en haranguant le peuple, qu'il détruiroit la maison de Pompée comme celle de Cicéron. 58.

Il sut éluder, toujours par l'opposition d'Ælius, le projet présenté au sénat par ses huit autres collègues, pour le rappel de l'orateur. Un des tribuns qui furent désignés pour l'année suivante, alla trouver César, dont le crédit, même en son absence, étoit encore presque tout-puissant dans Rome, afin de l'engager à oublier son ressentiment. César n'en conservoit aucun; mais ne s'écartant jamais du plan qu'il s'étoit formé, il ne voulut pas concourir au rappel du défenseur d'un gouvernement qu'il avoit le projet d'abattre. Cependant il paroît qu'il ne s'y opposa pas formellement, ne jugeant point sans doute la chose assez importante pour se brouiller avec Pompée.

57. D'ailleurs, tout étoit pour Cicéron. Les nouvelles élections donnèrent encore à sa cause huit tribuns sur dix, et un consul qui lui étoit entièrement dévoué : Lentulus Spinther. Il s'étoit déclaré ouvertement et avec énergie, n'étant encore que désigné. Dès le premier jour de l'exercice de ses fonctions, il proposa le rappel au sénat, et l'appuya de toute l'autorité que lui donnoient sa charge et sa considération personnelle. Son collègue, Q. Metellus Nepos, étoit cousin de Clodius, et avoit eu, pendant son tribunat, des démêlés très-vifs avec Cicéron; néanmoins il ne lui fut pas contraire, et même, entraîné par l'ascendant irrésistible de la volonté générale, il finit par lui être favorable. L. Cotta ouvrit un avis courageux et noble. Il dit : « Que la loi de Clodius, loin d'avoir » aucun caractère légal, étoit un outrage à » toutes les lois; que la retraite de Cicéron » n'étoit, d'une part, que l'effet de la violence, » de l'autre, qu'un sacrifice fait à l'amour et à » l'intérêt de la patrie, et que, par conséquent, » ce vertueux citoyen n'étant pas véritablement » exilé, n'avoit pas besoin d'être rappelé par » un plébiscite; que le simple vœu du sénat » pour son retour, suffisoit. » Pompée, convenant de la justesse de ces réflexions, dit que

néanmoins, pour mettre Cicéron à l'abri des 57.
émeutes populaires, il étoit bon que les suffrages du peuple se joignissent à l'autorité du sénat, et que la loi Clodia fût anéantie. Cet avis réunit tous les suffrages. Un tribun, sans s'opposer formellement au décret qui alloit être rendu, demanda que la conclusion de l'affaire fût renvoyée à un autre jour ; on y consentit, et elle manqua.

Mais le tribun Q. Fabricius, qui avoit déjà porté cette cause au tribunal du peuple, soutenu par sept de ses collègues partisans de Cicéron, l'y remit encore. Cette fois, Clodius ne s'arrêta point à des chicanes : son frère, qui exerçoit la préture, avoit des gladiateurs destinés à combattre dans l'arène ; le tribun les réunit avec des malfaiteurs qu'il avoit tirés des cachots, et lâcha cette troupe sur les amis de l'exilé. Le carnage fut horrible, le sang ruissela sur la place publique ; les égouts et le Tibre se trouvèrent presque engorgés. Un tribun reçut une blessure, et le frère de Cicéron eut bien de la peine à se sauver.

Ce ne fut point là le terme des fureurs de Clodius. Dans une autre occasion, un de ses collègues, Sextius, ami de Cicéron, exerçant les fonctions de sa charge, se vit tout à coup

57. assailli, sous prétexte d'une querelle qu'il avoit en ce moment avec Metellus Nepos, et fut laissé pour mort sur la place, ayant reçu plus de vingt blessures. Clodius, qui étoit l'auteur du crime, en craignit les suites, et, pour en détourner l'attention publique, imagina le plus atroce expédient : ce fut de faire tuer un tribun de son parti, afin que ce meurtre étant attribué à la faction de ses adversaires, formât une sorte de compensation; heureusement, pour ce dernier tribun, aucune des blessures de l'autre n'étoit mortelle.

Sextius, revenu à la vie, comme par miracle, prit des gardes, pour n'être pas une seconde fois exposé à la perdre. Milon, l'un de ses collègues, et celui qui défendit la cause de Cicéron avec le plus d'intrépidité, crut devoir recourir à la même précaution. Ce tribun, issu d'une famille considérable de l'Italie, étoit fils d'un général samnite, qui s'étoit fort distingué dans la guerre Sociale. Il contracta une brillante alliance à Rome, où il devint l'époux de Fausta, fille du dictateur Sylla; son mérite personnel lui donnoit droit de prétendre à tout. Comme il cherchoit à s'élever par des voies honorables, l'affaire de Cicéron lui parut une circonstance propre à se distinguer; il y mit d'autant plus de zèle,

qu'il étoit encore animé par la promesse du 57.
consulat, que Pompée, dit-on, lui avoit fait envisager comme une récompense. Son courage alloit jusqu'à l'audace : aussi, depuis son entrée au tribunat, y eut-il entre lui et Clodius une guerre sans interruption.

Milon recourut d'abord aux tribunaux : il y accusa Clodius de violences commises contre la sûreté publique. Ce dernier, déconcerté par la fermeté de cette démarche, et ne se flattant pas, surveillé par un tel accusateur, de corrompre une seconde fois ses juges, n'eut d'autre espérance que celle d'éluder le jugement; il fut secondé par son frère Appius Clodius, préteur, par le consul Metellus Nepos, son cousin, et par un tribun qui étoit sa créature. Ces trois magistrats firent afficher des ordonnances dont il n'y avoit pas encore eu d'exemple, pour interrompre le cours de la justice, défendre à l'accusé de comparoître, aux tribunaux de le citer et de le poursuivre. Milon voyant l'impuissance des lois, et ne voulant, ni abandonner la cause qu'il avoit embrassée, ni se laisser accabler, acheta des gladiateurs pour s'entourer de gens armés, afin de pouvoir disputer sa vie contre ceux dont son adversaire étoit sans cesse accompagné; mais il eut soin de s'en tenir à la défensive, ne s'étant

57. permis d'agression qu'en justice. On se battit fréquemment dans tous les quartiers de la ville. Le consul Lentulus se vit aussi en butte aux attaques des factieux qui brisèrent ses faisceaux. La maison de Milon, plus d'une fois assaillie, fut vigoureusement défendue. Cette guerre intestine suspendit toutes les affaires ; les tribunaux cessèrent de rendre la justice, le sénat et le peuple, de s'assembler. Un état si violent ne pouvoit finir que par l'anéantissement d'un des partis ; le plus juste et le plus respectable acquit enfin la prépondérance. Dans celui de Clodius, il n'y avoit qu'un préteur, qui étoit son frère, et un tribun ; le reste de la magistrature lui étoit opposé ; soutenue du courage des troupes de Milon, elle fit taire ses ennemis ; et Lucullus, en vertu d'un sénatus-consulte qui n'avoit éprouvé aucune contradiction, envoya dans toute l'Italie des lettres circulaires, pour inviter ceux qui s'intéressoient au salut de la patrie, à venir coopérer au rappel de Cicéron ; invitation tout-à-fait inouïe, même dans les dangers de la république. Cette nouvelle ayant été portée sur-le-champ à un spectacle où se trouvoit un grand concours de peuple, y fut reçue avec une allégresse inexprimable.

Chacun, dans Rome et au dehors, voulut,

à l'exemple du sénat, signaler son zèle pour 57.
le rétablissement de Cicéron ; l'ordre des chevaliers, tous les corps, les communautés de campagne prirent des arrêtés honorables pour cet illustre proscrit. Pompée, alors premier magistrat de Capoue, fit rendre, par cette ville, un décret qui servit de modèle à toutes les autres ; il alla lui-même dans plusieurs, encourager les habitans à suivre l'impulsion qu'il venoit de donner. Une prodigieuse multitude d'Italiens se rendit à Rome. Lentulus, fort d'un tel appui, convoqua au Capitole une assemblée du sénat, dans laquelle Metellus Nepos, ému jusqu'aux larmes par un discours que lui adressa Servilius Isauricus, son parent, embrassa ouvertement la cause de l'opprimé. Sur quatre cent dix-sept personnes qui se trouvèrent à l'assemblée, Clodius seul opina contre Cicéron. Le rappel fut arrêté de l'avis de tous les autres, et on ordonna, suivant l'usage, que le sénatus-consulte fût soumis à l'approbation de l'assemblée générale. Le lendemain, Lentulus en fit part au peuple. Pompée prononça un discours, dans lequel il combla l'orateur romain d'éloges, le nomma le sauveur de l'Empire, ajoutant que le salut public ne pouvoit subsister sans la présence de son auteur. Non seulement, il con-

57. seilla de le rappeler, mais il en supplia le peuple. Le sénat, par un second décret, déclara ennemis publics ceux qui pourroient s'opposer au vœu général; ordonna même, si les chicanes de quelques malintentionnés apportoient un trop long délai à la décision, que l'exilé revînt sans autre formalité (c'étoit se rapprocher du généreux avis de Cotta); il décerna aussi des actions de grâces aux Italiens venus à Rome, et les invita de porter à l'assemblée générale, qui alloit terminer l'affaire, le zèle qui les avoit conduits à ville.

Le jour tant désiré de cette séance étant enfin arrivé, la ville et l'Italie entière s'y rendirent. On n'avoit pas encore vu un tel concours de citoyens. Cicéron n'avoit été banni que par une loi tribunitienne, portée dans cette sorte d'assemblées nommées Comices par tribus, où les seuls plébéiens assistoient, et qui n'étoient présidées que par un tribun; ses amis pensèrent que son rappel seroit plus glorieux, s'il étoit ordonné par une de ces assemblées qui représentoient la nation entière, et que les Romains appeloient Assemblées par centuries. Ce fut, en conséquence, de cette manière qu'ils firent convoquer le peuple. La loi fut proposée ou appuyée par presque tous les magistrats et par l'élite des sénateurs. On

n'entendit à la tribune que les éloges de Cicéron; Lentulus et Pompée ouvrirent ce concert de louanges; le seul Clodius osa le troubler, et parler contre le vœu général. L'indignation des auditeurs ne pouvant se contenir, abrégea probablement son discours. Le sénatus-consulte fut ratifié par le suffrage unanime des centuries. 57.

L'absence de Cicéron dura seize mois. Il y en avoit plus de huit qu'il avoit quitté Thessalonique. Cette ville appartenant à la province de Macédoine, dont Pison, l'un de ses plus grands ennemis, avoit obtenu le commandement, il étoit revenu à Dyrrachium, où il avoit déjà reçu des témoignages d'affection. Le jour même de son rappel, dont il étoit sûr d'avance, il s'y embarqua, et se rendit à Brindes; sa fille Tullia, qu'il aimoit tendrement, l'y attendoit: elle venoit de perdre son époux, Pison Frugi, homme d'un grand mérite, et qui avoit contribué au retour de son beau-père, dont il ne put être témoin. Ce retour fut un véritable triomphe. L'orateur, avec une emphase, dont le récit de cet événement pouvoit se passer, et une vanité qui ne le quitta jamais, dit: « Que Rome entière, » comme arrachée de ses fondemens, sembla » s'avancer pour embrasser son conservateur,

57. » et qu'on eût dit non seulement que les hommes et les femmes de tout âge et de toute » condition, mais les murailles, les maisons » et les temples tressailloient d'allégresse à » son aspect. » Crassus même, entraîné par son fils, vint à sa rencontre. Lorsque la multitude aperçut l'orateur à une des portes de Rome, elle fit retentir l'air de cris de joie et d'applaudissemens; elle l'accompagna au Capitole, où il alla d'abord rendre aux dieux ses actions de grâces, et le reconduisit ensuite à la maison où il devoit loger. Le lendemain, il remercia le sénat par un discours qui s'est conservé. Il y nomme successivement tous les magistrats auxquels il devoit de la reconnoissance, et, parmi les particuliers, le seul Pompée.

Il restoit à rétablir les maisons de l'exilé, pour compléter la justice qui lui étoit due (car le décret de son rappel lui rendoit tous ses biens). Quant à celle de Rome, Clodius se flattoit d'avoir mis un obstacle invincible à ce qu'elle fût rétablie entièrement dans sa première forme : lorsqu'il s'en étoit approprié le terrain, il en avoit excepté un dixième, sur lequel il fit construire un portique qui fut solennellement dédié, par un pontife, à la liberté : comme si Clodius, en chassant Ci-

céron de l'Italie, eût vengé la liberté opprimée. Ce tribun, peu scrupuleux, et pressé d'assurer sa vengeance, offrit au culte du peuple pour la statue de la déesse, celle d'une courtisane béotienne. Il avoit eu la méchanceté de joindre ce portique à un autre élevé sur une maison (1) qu'on avoit démolie, comme celle d'un traître, afin que l'opinion publique, s'il étoit possible, confondît les deux causes. 57.

La seule difficulté qui existât naissoit de la dédicace : ce qui avoit été consacré aux dieux ne pouvant plus servir à des usages profanes, on détruisit l'objection, ou l'on éluda la loi religieuse, en faisant décider par les pontifes que la dédicace étoit nulle si le peuple ne l'avoit ordonnée : or, il n'avoit point été rendu de plébiscite à ce sujet. Clodius néanmoins ne céda pas, et son obstination donna lieu au plaidoyer encore subsistant (*pro domo*), que l'orateur fit pour défendre sa cause. Après beaucoup de chicanes, il triompha pleinement; il fut décrété, par un sénatus-consulte, que ses maisons de ville et de campagne seroient rebâties aux dépens de la république (honneur qui n'avoit encore été fait à per-

(1) C'étoit celle de M. Fulvius, tué avec C. Gracchus.

57. sonne); et que la partie du portique construite sur son terrain seroit détruite. Le trésor public ne se chargea pas de la réédification; mais il fournit les sommes nécessaires à cet effet. Cicéron se plaignit néanmoins qu'on eût estimé beaucoup trop bas ses maisons de campagne; ce qu'il attribuoit aux intrigues de ses envieux : il n'assignoit peut-être pas la véritable cause de cette estimation qu'il appeloit sordide.

En arrivant, il avoit excité les inquiétudes des rigides zélateurs de la liberté. La reconnoissance, des engagemens contractés, enfin l'intérêt l'avoient plus lié à Pompée qu'il ne convenoit aux principes de l'aristocratie. Le blé étoit cher à Rome; le peuple mécontent s'étoit mutiné jusqu'à vouloir forcer la maison d'un préteur; et des troupes de séditieux, excités par Clodius, allèrent demander du pain à Cicéron, comme s'il eût été en son pouvoir de leur en donner. Le mal venoit peut-être en partie de Clodius lui-même, qui, pendant son tribunat, avoit confié à un homme de son nom, appelé Sextus Clodius, la direction des vivres dont il étoit peu digne. Le sénat tint une assemblée pour en délibérer; mais la populace étoit si furieuse, que trois consulaires seulement osèrent y venir. Cicéron, l'un d'eux,

proposa de décréter que Pompée seroit invité 57.
à se charger du soin des vivres, et de faire ratifier le sénatus-consulte par un plébiscite. Son avis ayant été approuvé, il en rendit compte au peuple à l'instant. Le lendemain il y eut une nouvelle assemblée du sénat, à laquelle il ne manqua pas un consulaire; tous opinèrent à ce que l'intendance des vivres, dans tout l'Empire, fût confiée pour cinq ans à Pompée : on lui accorda quinze lieutenans-généraux qu'il demanda, et à la tête desquels il mit Cicéron, qu'il regardoit, disoit-il, comme un autre lui-même.

Ce projet étant présenté au peuple, l'artificieux Pompée en fit proposer par le tribun Messius un autre, qui ajoutoit à celui qu'avoient envoyé les consuls qu'il auroit la disposition absolue du trésor public, une armée, une flotte et une autorité supérieure à toute autre, dans les provinces où il se transporteroit. Pompée disoit tout haut qu'il préféroit le projet du sénat, et ses amis appuyoient celui du tribun. On a lieu de croire que ce fut le dernier qu'on adopta. Ce nouveau commandement donna au pouvoir de Pompée une force qu'il commençoit à perdre. Comme Cicéron avoit été le premier moteur de cette affaire, l'aristocratie en murmura; mais il

57. étoit bien décidé à ne plus se détacher de Pompée, ayant reconnu que la discorde semée d'abord entre eux avoit causé sa disgrâce.

Au reste, on n'eut pas lieu de se plaindre de l'administration du nouvel intendant : il visita lui-même les trois provinces qui nourrissoient l'Italie ; c'est-à-dire, la Sicile, la Sardaigne et la côte d'Afrique, y amassa de grandes provisions, et montra tant de zèle pour le soulagement de Rome, et tant d'empressement d'y retourner pour mettre de l'ordre dans la distribution des vivres, que lorsqu'il fut au moment du départ, les apparences d'un orage faisant craindre aux pilotes de quitter le port, il monta le premier sur la flotte, en disant : « Il est nécessaire que » j'aille, et non pas que je vive. » La traversée se fit heureusement ; et en arrivant, il pourvut si bien à la distribution du blé qu'il avoit procuré à la ville, que l'abondance y reparut sur-le-champ.

Le calme ne revint pas si vite : Clodius ne cessoit d'agiter le peuple ; les ordonnances des magistrats, en suspendant la procédure commencée contre ce factieux, n'avoient pu détruire l'accusation, et Milon ne s'en désistoit pas. L'accusé sollicitoit vivement l'édilité qui, du moins pendant un an, eût été pour

lui une sauvegarde ; mais l'accusateur s'atta- 57.
choit à lui ôter cette ressource : toutes les fois que le consul Metellus Nepos prétendoit tenir l'assemblée, pour l'élection des édiles, Milon la rompoit, en lui notifiant quelque présage sinistre. Clodius furieux ne s'en prenoit pas seulement à son accusateur, il faisoit tomber sa vengeance sur Cicéron : des gens armés chassèrent, par ses ordres, les ouvriers qui travailloient à rétablir la maison de l'orateur, brisèrent à coups de pierres les portes et les fenêtres de celle de son frère, et ensuite y mirent le feu publiquement. Huit jours après, il assaillit avec sa troupe, dans les rues, Cicéron lui-même. Ce dernier se retira dans le vestibule d'une maison voisine, et y soutint le siége avec un si grand avantage, qu'il fut en son pouvoir de se défaire de Clodius; mais la mort des conjurés lui ayant été funeste, il craignit de verser encore un sang illustre, quoique coupable, et dit à ce sujet, « que les » opérations chirurgicales ne lui convenoient » pas. »

Dès le lendemain, ce forcené Clodius vint, en plein jour, à la tête d'une troupe armée, attaquer une maison qui appartenoit à Milon. Quelques uns de ses satellites portoient des torches allumées, pour y mettre le feu; il fut

57. repoussé avec perte. L'autorité du sénat étoit impuissante contre cette cruelle anarchie; et l'homme qui, presque tous les jours, faisoit couler le sang dans la ville, obtint l'édilité. On sent qu'un tel désordre appeloit une révolution.

Celui qui devoit l'opérer, s'y préparoit en combattant un des peuples les plus belliqueux de la terre. On voit assez que nous parlons des Gaulois. Leur pays contenoit ce qui se trouve entre la Manche au nord, l'Océan à l'ouest, les Pyrénées et le golfe de Lyon au midi, les Alpes et le Rhin à son embouchure à l'orient, tirant vers le nord.

Cette contrée avoit été autrefois divisée en trois parties fort inégales: l'Aquitaine entre la Garonne et les Pyrénées, la Belgique entre la Marne et la Seine d'une part, et le Rhin de l'autre; enfin, ce vaste territoire qui restoit au milieu, et qui s'étendoit depuis la Manche et l'Océan, jusqu'à la Méditerranée et jusqu'aux Alpes, nommé la Celtique, ou la Gaule proprement dite. Les habitans de cette partie, plus grande que les deux autres à la fois, n'avoient d'autre nom que celui de la nation en général, le nom de Celtes ou Gaulois.

Assez long-temps avant César, les Romains

avoient conquis la partie méridionale de la 57.
Celtique, qui s'étend le long de la mer, des Alpes aux Pyrénées, et en avoient fait une province; elle comprenoit à peu près ce qu'on nomma depuis la Provence et le Languedoc.

Ainsi, du temps de César, la Gaule avoit quatre divisions: la province Romaine, la Celtique, l'Aquitaine et la Belgique.

La province Romaine s'étoit déjà pliée aux mœurs et aux usages des conquérans.

Il y avoit, entre les habitans de l'Aquitaine et les Espagnols leurs voisins, une grande ressemblance et de figure et de caractère. Les Belges, confinant avec les Germains, avec lesquels ils avoient perpétuellement la guerre, féroces comme eux, étoient les plus braves des Gaulois. Leur éloignement de la province Romaine les avoit garantis de la contagion des voluptés. Les Celtes, plus proches des Romains, plus riches d'ailleurs et plus commerçans, commençoient à s'amollir: à ces différences, César ajoute celle des langues. Les savans pensent aujourd'hui qu'il existoit une langue commune, non seulement à tous les habitans de la Gaule, mais à tous les peuples d'origine celtique; c'est-à-dire, outre les Gaulois, aux Germains, aux Illyriens, aux Espagnols; ils conviennent cependant que la

57. la langue universelle avoit différens dialectes.

Les Gaulois, ou du moins une partie de ces peuples, écrivoient leurs actes en grec. Marseille tenoit une école de cette langue où ils envoyoient leurs enfans ; mais ceux qui étoient éloignés de cette ville, ne connoissoient sans doute d'autre langue que la leur.

Chacune des trois grandes divisions de la Gaule contenoit plusieurs peuples, qui avoient leur sénat, leurs magistrats et leurs chefs ; tous formoient cependant un seul corps de nation, et avoient des assemblées générales pour les affaires communes.

La nation entière étoit partagée en deux factions toujours subsistantes : l'une étoit celle des Eduens, anciens alliés de Rome ; à la tête de l'autre, étoient, tantôt les Arverniens, tantôt les Séquanois, et en dernier lieu les Rhémois.

Le même esprit de faction partageoit chaque peuple, chaque canton, chaque famille, pour ainsi dire. Les chefs de parti, arbitres suprêmes des affaires, protégeoient les foibles. César pense que ce n'étoit pas là l'effet du hasard, mais une institution qui avoit pour but d'empêcher l'oppression. En effet, ces chefs, véritables patrons, prenoient toujours la défense de leurs clients ; et s'ils y eussent manqué, ils

auroient perdu leur honneur et leur autorité. 57.

Le peuple, dans presque toute la Gaule, n'étoit compté pour rien. On ne l'admettoit à aucune délibération publique. Souvent ceux de cette classe qui se trouvoient réduits à la misère, se rendoient volontairement esclaves de quelque homme considérable, pour en obtenir leur nourriture. Toutes les distinctions et tout le pouvoir étoient partagés entre les druides et les cavaliers (ou les nobles).

Les druides, chargés de tout ce qui concernoit la religion, concentroient en outre dans leur ordre toutes les connoissances et toutes les fonctions qui en exigeoient: ils étoient les pontifes, les philosophes, les poëtes, les juges de la nation. Il y avoit des subdivisions dans ce collége: ceux qui cultivoient la poésie portoient le nom de *bardes;* les sacrificateurs, celui d'*eubages*. Les druides proprement dits, étoient des philosophes moraux; mais tous se trouvoient compris sous la dénomination générale de druides, et composoient un seul corps. Ils croyoient à la divination et à la magie; leurs vers étoient des leçons de morale et de théologie qu'ils donnoient à leurs élèves, des louanges de leurs anciens héros, ou des rois et des grands qui les prenoient à leur suite, et payoient leur encens. Outre la science des mœurs, leur philosophie

57. embrassoit celle de la nature ; ils discouroient fréquemment sur les astres, sur leurs mouvemens, sur la grandeur de la terre, et même de l'univers entier, et croyoient à la métempsycose. Ils s'efforçoient d'inculquer cette doctrine aux peuples, comme propre à leur inspirer le mépris de la mort.

Outre les affaires civiles et criminelles entre les particuliers, les druides jugeoient les querelles publiques, et décidoient souvent de la paix et de la guerre entre les cités. Toute l'autorité de la religion, dont ils étoient les ministres, appuyoit leurs jugemens ; en sorte que si un particulier, ou même un peuple refusoit d'y obéir, ils prononçoient contre eux une sorte d'excommunication qui les privoit de tous les droits de la société. Ceux qu'ils frappoient de cette espèce de foudre, étoient regardés comme des impies et des scélérats, dont chacun fuyoit l'entretien et l'aspect. L'entrée dans un corps aussi puissant étoit l'objet d'une ambition d'autant plus vive, qu'on y trouvoit l'exemption du service et des tributs. Pour y être admis, il falloit avoir été élevé par les druides dès sa jeunesse. L'instruction consistoit à charger sa mémoire d'un prodigieux nombre de vers ; on consacroit quelquefois jusqu'à vingt ans à ce travail ; car ces

prêtres, voulant renfermer leur science dans l'ombre du mystère, n'écrivoient rien sur ce sujet. Ils choisissoient eux-mêmes leur chef dans leur collége; et cette place importante donna lieu à plus d'une guerre civile. Leurs assemblées générales, où se décidoient toutes les grandes affaires, étoient tenues en certain temps de l'année, au pays Chartrain, regardé comme le centre de la Gaule. 57.

Les nobles, que César nomme *cavaliers*, parce qu'ils ne combattoient qu'à cheval, comme autrefois les *hommes d'armes* en France, ne connoissoient, en général, d'autre occupation que la guerre; ils la faisoient tous les ans, parce qu'il y avoit toujours des querelles de peuple à peuple dans la Gaule. Ils y menoient leurs clients; ceux qui en avoient davantage étoient les plus considérés. Cette cavalerie étoit excellente, et les Romains, dans la suite, n'en eurent jamais de meilleure. Le gouvernement civil étoit aussi en grande partie dans les mains de cette noblesse, car l'aristocratie gouvernoit la plupart des Gaulois. Tous les ans ils se choisissoient un magistrat suprême pour la police intérieure, et un chef pour l'armée. Dans plusieurs de ces petites républiques, le silence étoit imposé aux particuliers sur les affaires générales; il n'étoit permis

57. d'en parler que dans les assemblées où l'on en délibéroit. Si quelqu'un apprenoit d'un peuple voisin une nouvelle qui concernât la nation, il en devoit instruire le magistrat, et ne pouvoit la communiquer à un autre. On avoit pour but de prévenir les suites fâcheuses qui souvent résultent d'un bruit vrai ou faux, indiscrètement répandu.

A l'exception des druides, tous les Gaulois étoient guerriers ; quoique leurs terres fussent fertiles, ils les cultivoient peu, et vivoient principalement de la chasse et de leurs bestiaux. Pour endurcir leurs enfans au froid, ils les plongeoient dans l'eau dès les premiers momens de leur naissance ; telle étoit du moins la coutume de ceux qui habitoient les bords du Rhin. Affectant le mépris des dangers, ils se présentoient souvent au combat entièrement nus jusqu'à la moitié du corps; ils attachoient au poitrail de leurs chevaux, ensuite aux portes des villes, les têtes des ennemis qu'ils avoient tués. Si un guerrier illustre tomboit sous leurs coups, son crâne, revêtu d'or, étoit transformé en un vase où les prêtres buvoient aux jours solennels. Ils étoient toujours armés dans leurs délibérations publiques ; si quelqu'un interrompoit mal à propos celui qui avoit la parole, et s'opiniâtroit à le trou-

bler encore, après un ou deux avertissemens, 57.
l'homme préposé à la police de l'assemblée lui coupoit, avec l'épée, la moitié de sa casaque. Lorsqu'on faisoit une convocation de la jeunesse pour prendre les armes, celui qui arrivoit le dernier, périssoit dans les plus cruels tourmens. Quant aux sacrifices de victimes humaines, c'étoit l'effet d'une superstition commune à toute l'antiquité. A travers les mœurs barbares des Gaulois, on apercevoit des qualités estimables : de la franchise surtout, et une élévation de courage qui leur faisoit dédaigner une victoire qui n'étoit point uniquement acquise par la force. Ils durent à cette valeur, qui leur étoit naturelle, qu'échauffoit encore leur manière de vivre, de grands établissemens dans l'Italie, la Germanie, sur les bords du Danube, et jusque dans l'Asie mineure. Il est vrai cependant qu'ils manquoient de cette force qui fait soutenir les fatigues : accoutumés au froid et à l'humidité, ils se sentoient accablés par la chaleur ; aucun danger ne pouvoit les intimider ; mais le travail les rebutoit. La légèreté qu'on leur reprochoit, cette facilité à se livrer aux illusions de l'espérance dès que la fortune sembloit leur sourire, et à se laisser abattre par les disgrâces, étoit le défaut de toutes les nations

57. barbares, et l'effet nécessaire de leur ignorance.

Toute l'antiquité parle de leur taille avantageuse, de leur grande et blonde chevelure, de leurs yeux bleus, de la blancheur de leur teint et de leur contenance martiale. Tous conservoient l'air national, parce qu'il n'étoit altéré par aucun mariage étranger. Ils aimoient la magnificence dans les habits, l'or éclatoit sur ceux des grands; ils avoient aussi des haussecols et des bracelets de ce métal, fort commun parmi eux. On ignore d'où cet or leur venoit; ce devoit être en partie tout au moins de leur commerce; car il s'en faisoit un très-étendu dans leur pays: on ne sait trop qui l'exerçoit dans une nation toute gerrière; mais le fait paroît incontestable. Strabon observe, avec raison, que la commodité des deux mers et d'un grand nombre de rivières navigables qui se communiquent, ou ne sont séparées que par de petits intervalles, facilitoit le transport des marchandises.

La superstition chez les Gaulois étoit extrême. César insiste particulièrement sur les sacrifices inhumains qu'ils faisoient à leurs divinités; non seulement ils constituoient une partie du culte public, mais les particuliers qui se croyoient en danger de mort, en promettoient

aussi pour apaiser le courroux du ciel, per- 57.
suadés que la vie d'un homme ne pouvoit être rachetée que par celle d'un autre. Ils avoient plusieurs manières d'immoler leurs victimes : quelquefois ils les perçoient par derrière d'un coup d'épée ; et par leurs palpitations, ils prétendoient connoître l'avenir. Mais l'immolation la plus solennelle se faisoit autrement : on dressoit des colosses d'osier, dans lesquels on renfermoit les malheureux destinés aux sacrifices avec des bestiaux et des animaux sauvages, et l'on y mettoit le feu. L'humanité, il est vrai, leur faisoit préférer pour ces sortes de sacrifices des criminels qui méritoient la mort, et qu'ils regardoient comme les holocaustes les plus agréables à leurs dieux ; mais, à défaut de coupables, ils ne se faisoient pas un scrupule d'immoler des innocens.

Ils attribuoient aux principales divinités qu'ils adoroient, les mêmes fonctions que la mythologie grecque et romaine donnoit à Mercure, à Apollon, à Mars, à Jupiter et à Minerve. *Teutatès* étoit leur Mercure ; ils le regardoient comme l'inventeur des arts, et le protecteur de toute espèce d'industrie qui tend à gagner de l'argent. Leur dieu de la guerre se nommoit *Hesus ;* celui du ciel, *Taranis ;* et le dieu de la médecine, *Bellenus ;*

57. le nom de leur Minerve est ignoré. Au moment de combattre, ils dévouoient communément au dieu de la guerre tout ce qu'ils prendroient sur l'ennemi; et après la victoire ils immoloient tout ce qui étoit tombé vivant entre leurs mains, hommes ou animaux. Ils mettoient les dépouilles en un tas. Il étoit rare que personne osât en rien soustraire : on punissoit ce crime des plus rigoureux supplices. Plusieurs de ces amas de butin se voyoient en divers cantons, du temps de César.

Lucien cite un Hercule gaulois, nommé *Ogmius :* on le représentoit tirant à lui une multitude d'hommes liés par les oreilles. Leurs chaînes étoient tissues d'or et d'un métal réputé encore plus précieux, mais si foibles, qu'on voyoit bien qu'il ne tenoit qu'à eux de s'enfuir; et cependant ils n'y paroissoient pas songer, et sembloient suivre librement le dieu qui les enchaînoit : le point d'où partoient ces liens étoit sa langue percée à l'extrémité. On n'a pas de peine à deviner que c'étoit là un emblème de l'éloquence; mais il est trop ingénieux pour être du temps de ces anciens Gaulois qui s'attachoient à vaincre et non à persuader; à moins qu'on ne suppose que cette idée leur fût venue de la Grèce, dont Marseille étoit une colonie.

César ne fait pas mention de cette divinité; 57.
mais il cite un dieu des morts et des enfers, révéré des Gaulois. Ces peuples se croyoient *autochthones*, c'est-à-dire, nés dans le pays qu'ils habitoient; ils mesuroient le temps par les nuits, usage qui leur étoit commun avec les Germains, les Athéniens et les Juifs.

Les mœurs des Gaulois se ressentoient nécessairement de leur barbarie et de leur goût pour la guerre. On eût regardé comme une chose honteuse, de voir un fils hors d'état de porter les armes à côté de son père, parce qu'on ne vouloit point que celui-ci comptât sa famille pour quelque chose, avant qu'elle fût capable de servir. La polygamie étoit en usage chez eux, du moins dans la noblesse. La fécondité de leurs mariages les obligeoit fréquemment d'envoyer au loin des colonies. En se mariant, ils séparoient de leurs biens une portion égale à la dot de leurs femmes, et la réunissoient à cette dot; le tout étoit régi en commun par les époux : les revenus annuels en étoient accumulés et appartenoient, ainsi que le fonds, au survivant. La dépendance des femmes étoit extrême; les maris avoient sur elles droit de vie et de mort, comme les pères sur leurs enfans. A la mort d'un grand, la famille s'assembloit, et sur le

57. moindre soupçon que sa femme y eût contribué, elle lui faisoit donner la question, comme à un esclave ; et si on la jugeoit coupable, son crime étoit expié par le fer ou le feu. Les funérailles des riches étoient fastueuses. Avec les morts on brûloit tout ce qui leur avoit été agréable, jusqu'aux animaux, et même (peu avant l'époque actuelle) jusqu'à leurs esclaves et leurs clients les plus chéris.

Depuis la prise de Rome par les Gaulois, cette nation n'avoit cessé de paroître redoutable aux Romains. Nous avons vu quelle importance ils attachoient aux guerres entreprises contre elle. Cicéron avoua en plein sénat que les Romains ne surpassoient les Gaulois, ni pour la force du corps, ni pour le courage, et qu'ils s'étoient toujours tenus avec eux sur la défensive. On voit qu'une telle nation n'étoit pas aisée à subjuguer. César avoit déjà quarante-deux ans, lorsqu'il partit pour cette expédition, qui lui assigne le premier rang parmi les capitaines de l'antiquité.

Sa conduite à la ville avoit été un mélange d'audace, de prudence et d'habileté. Ses exploits en Espagne (quoiqu'ils lui eussent mérité le nom d'*Imperator*, ainsi que le triomphe, qu'il avoit sacrifié au consulat) étoient loin de lui avoir acquis une réputation aussi

brillante que celle de Pompée, et même de 57.
Lucullus ; cependant, par la force de son caractère, la profondeur de son génie et l'adresse de sa politique, il s'étoit créé un pouvoir qui avoit déjà plus de solidité peut-être (quoiqu'il eût moins d'éclat) que celui de Pompée. Dans les camps, il fut conduit absolument par le même esprit et les mêmes vues qu'à la ville ; il ne s'écarta jamais un seul instant de la route qu'il s'étoit tracée. Son but n'étoit pas seulement la gloire, mais la puissance absolue ; et il vouloit l'une, principalement pour arriver à l'autre : en conséquence, il songea d'abord à se faire adorer de ses soldats, qui furent bientôt plus à lui qu'à la république ; il sut les animer si bien du feu de son courage, qu'il en fit autant de héros. Un d'eux, nommé Acilius, en voulant monter à l'abordage, eut la main droite coupée, et s'élança néanmoins sur le vaisseau ennemi, où il ne cessa de combattre avec son bouclier qu'il tenoit de la main gauche : cet exemple animant tous les cœurs, le navire fut pris. Un autre, dans une occasion différente, dont nous avons déja parlé, avoit perdu un œil, étoit blessé à la cuisse à l'épaule, et se trouvoit entouré d'ennemis : en cet état, il fend l'un d'un coup de sabre, renverse l'autre en le frappant

57. au visage de son bouclier, et donne aux siens le temps de le secourir et de le sauver. Dans le cours des guerres civiles que nous aurons à raconter, Granius, questeur désigné, fut pris sur un vaisseau, avec quelques soldats, qui tous furent égorgés à ses yeux : on lui offre la vie ; il répond : « que les soldats de » César ont coutume de la donner, non de » la recevoir » ; et il se perce de son épée.

Une grande partie de la gloire de ces actions rejaillit sur César ; car c'étoit son exemple et sa générosité qui enflammoient ses troupes. Sobre en tout temps, et sans luxe à l'armée, il ne paroissoit occupé que de la fortune de ses soldats. Les immenses richesses qu'il amassoit, leur étoient prodiguées, à l'exception de la partie qu'il s'en réservoit pour ses intrigues politiques. Quant à la bravoure, il étoit impossible de le surpasser, sans aller au-delà de ses bornes ; mais ce qui étonnoit encore davantage, c'étoit l'aisance avec laquelle il supportoit le travail et la fatigue : car il avoit une santé délicate qu'annonçoient assez un visage très-blanc et un air de foiblesse répandu sur tous ses traits ; il étoit même sujet à des attaques d'épilepsie. Il chercha et trouva un soulagement à ses maux, dans une vie frugale, laborieuse et pénible. En

route, il ne se livroit ordinairement au sommeil que dans sa litière ; quand il voyageoit de jour, il avoit à ses côtés un secrétaire qu'il avoit accoutumé à écrire sous sa dictée, dans la voiture ; derrière lui se tenoit un soldat : c'étoit là tout son cortége. Son activité tenoit du prodige, et rien n'égaloit sa facilité pour les affaires. On le voyoit en même temps écrire ou lire, dicter à un secrétaire, et donner des audiences. Quand il s'occupoit uniquement de sa correspondance, il dictoit quatre lettres en même temps à quatre secrétaires, sur les sujets de la plus haute importance. Pline dit qu'il n'avoit pas encore existé d'esprit aussi vigoureux et aussi étendu tout à la fois.

On ne vit jamais non plus une facilité de mœurs plus aimable, ni plus de douceur et de bonté. Un de ses hôtes, à Milan, fit servir à table des asperges sur lesquelles on avoit mis des parfums au lieu d'huile; César, sans paroître faire attention à cette bizarrerie, mangea de ce légume; ses amis tèmoignèrent leur étonnement et leur répugnance. Quand il fut seul avec eux, il leur remontra « qu'il » eût suffi de ne pas toucher à ce qui leur dé- » plaisoit, et que faire observer le défaut de » savoir vivre en pareil cas, c'est en manquer » soi-même. » Etant un jour en marche, il

57. fut forcé par un orage de s'arrêter à une chaumière où il y avoit à peine place pour un seul étranger ; il força un des siens, qui étoit incommodé, d'y entrer, et passa la nuit à la porte avec ses amis.

Tout étoit paisible dans la Gaule lorsqu'il y arriva ; mais bientôt les Helvétiens lui fournirent l'occasion qu'il souhaitoit de prendre les armes. En 61, Orgétorix, le premier citoyen de l'Helvétie, détermina ses compatriotes à quitter le pays qu'ils habitoient, pour aller s'établir dans la Gaule ; il leur remontra qu'étant renfermés entre le Rhin, le mont Jura, le lac Léman et le Rhône, il leur étoit impossible de s'agrandir, et que néanmoins le pays qu'ils occupoient étoit trop resserré pour une aussi grande population que la leur. Orgétorix avoit d'autres motifs que l'intérêt général : il aspiroit à la royauté, et vouloit de l'appui parmi ses voisins. Les Helvétiens avoient arrêté de rechercher leur alliance ; il se chargea de ce soin, alla chez les Séquanois, puis chez les Eduens, et engagea deux des plus grands personnages de ces deux peuples, Casticus et Dumnorix, à former avec lui un triumvirat dont le but seroit de se mettre chacun une couronne sur la tête ; ensuite de subjuguer et de se partager toute la Gaule.

L'intrigue fut découverte : on arrêta Orgétorix, on lui fit son procès; et s'il avoit été jugé coupable, on l'eût brûlé vif. Le jour du jugement, sa maison composée de dix mille hommes, ses clients et ses débiteurs qui étoient très-nombreux, l'arrachèrent de force à ses juges. La nation s'armoit pour venger cet attentat, lorsque l'accusé mourut, volontairement suivant toute apparence. 57.

Son plan d'invasion dans la Gaule n'en fut pas moins suivi par les Helvétiens : les préparatifs durèrent deux ans : ils s'associèrent les Rauraques, un essaim de Boiens transplantés dans le Norique, et deux autres petits peuples de leur voisinage, dont la situation précise et les noms modernes sont inconnus. Le moment du départ étant arrivé, en 68, les Helvétiens brûlent leurs villes, au nombre de douze, leurs bourgades et leurs villages, qui se montoient à quatre cents, et le blé qu'ils avoient de trop, voulant s'ôter ainsi à eux-mêmes l'espoir du retour, et s'imposer la nécessité de vaincre. Trois cent soixante-huit mille personnes de tout âge et de tout sexe, dont quatre-vingt-douze mille combattans se mettent en marche, n'ayant d'autres provisions que de la farine pour trois mois. Leur rendez-vous étoit fixé au 26 mars sur le

57. bord du Rhône, vis-à-vis de Genève. Comme en traversant ce fleuve ils entroient dans la province Romaine, César, averti de leur projet, partit des environs Rome, où l'affaire de Cicéron l'avoit retenu, et accourut à Genève. Il commença par faire rompre le pont que cette ville avoit sur le Rhône, et ordonna de grandes levées de troupes dans la Gaule transalpine, où il ne se trouvoit qu'une légion. Les Helvétiens lui demandèrent le passage à travers la province Romaine, promettant de n'y causer aucun dégât. Il étoit bien décidé à le refuser, mais il n'avoit encore que peu de forces à sa disposition, et pour gagner du temps, il dit qu'il délibéreroit sur leur demande, et promit de leur faire connoître sa détermination le 13 avril. Pendant ce délai, qui avoit dû être très-court, il fit construire par les troupes qui étoient sous sa main, un mur de seize pieds de haut sur dix-neuf mille pas de longueur, avec un fossé et plusieurs redoutes. Par là, il rendit très-difficile le passage du Rhône guéable dans ce canton en plusieurs endroits. Les Helvétiens étant revenus au jour marqué chercher la réponse, César, qui avoit déjà rassemblé un assez grand nombre de troupes, refusa nettement le passage ; et toutes les tentatives qu'ils firent pour

le forcer ayant été vaines, ils se dirigèrent 57.
vers les Séquanois. Ceux-ci, qui auroient pu aisément les arrêter, les laissèrent passer à la sollicitation de Dumnorix, Eduen. Ils respectèrent, comme ils s'y étoient engagés, le territoire qu'on leur avoit permis de traverser; mais ils ravagèrent celui des Eduens, sur lequel ils se portèrent ensuite, dans le dessein de se rendre en Saintonge.

César, qui en fut instruit, retourne en Italie, y lève deux légions, prend les trois qu'il y avoit laissées en quartier d'hiver, repasse avec ces troupes les Alpes, où il est obligé de forcer les passages défendus par les habitans de ces montagnes, et atteint avec une extrême rapidité les Helvétiens qui n'avoient pas encore tous passé la Saône. Les Tigurins (ceux de Zurich), composant le quart de la nation, étoient encore en-deçà du fleuve. César avoit reçu dans sa route les plaintes des Eduens et des Allobroges sur les dégâts commis dans leurs cantons par l'armée helvétique, et, en promettant de les venger, avoit exigé qu'ils lui fournissent des secours, de la cavalerie surtout. La principale noblesse éduenne s'étoit jointe aux Romains; et Dumnorix vint aussi à leur camp, avec l'intention de les trahir. Dans le combat qui se livra sur les bords du

57. Rhône, il ne trouva pas apparemment le moyen d'exécuter ses perfides projets. César avec trois légions accabla les Tigurins, qui, quarante-neuf ans auparavant, avoient défait et tué le consul Cassius; aussitôt, et en un seul jour, il jeta un pont sur la Saône, et se trouva sur l'autre rive. Les ennemis qui à peine avoient effectué ce passage en vingt jours, effrayés d'une telle diligence, envoyèrent demander la paix. Le vainqueur de Cassius, Divicon, alors fort avancé en âge, se trouvoit à la tête des ambassadeurs. Il dit que si l'on vouloit accorder la paix aux Helvétiens, ils s'établiroient dans le pays qu'il plairoit aux Romains de leur assigner. Il parla d'ailleurs avec une noble fermeté. César répondit avec modération, et néanmoins du ton d'un homme qui donne la loi, qu'il consentiroit à la paix, si les Helvétiens promettoient une indemnité aux Eduens et aux Allobroges, et donnoient des otages. Divicon répliqua fièrement « que sa nation ne » donnoit pas d'otages, mais qu'elle en rece» voit, et que personne ne le savoit mieux » que les Romains. » En effet, les débris de l'armée de Cassius, en obtenant la vie à la condition de passer sous le joug, avoient fourni des otages pour l'accomplissement de cette clause ignominieuse.

L'ambassade n'ayant produit aucun effet, les Helvétiens continuèrent leur marche, et César les suivit. Il donna ordre à quatre mille cavaliers qu'il avoit levés dans la Gaule, au nombre desquels étoit un corps d'Eduens commandés par Dumnorix, de prendre les devants, et de harceler l'ennemi ; mais cette cavalerie s'étant engagée dans un terrain désavantageux, fut battue par cinq cents hommes de celle des Helvétiens. Dumnorix se rendit suspect dans cette occasion, ayant donné, avec les siens, l'exemple de la fuite. Malgré cet échec, plus honteux que considérable, la poursuite des Helvétiens fut continuée. Ceux-ci, pendant quinze jours que les armées campèrent à cinq ou six milles l'une de l'autre, cherchèrent à engager un combat ; mais César l'éluda toujours, attendant l'occasion de se battre avec avantage. Il éprouva dans cette marche quelque inquiétude pour ses vivres. Les Eduens en avoient promis, et sous quelques prétextes spécieux, différoient toujours d'en fournir. Il approfondit la cause de ces délais, et apprit qu'ils venoient des intrigues de Dumnorix. Ce dernier avoit un frère aîné, fidèle aux Romains, et même ami de César. Le général ne voulut pas faire justice du coupable sans en prévenir ce frère, nommé Divitiacus. Celui-ci 57.

57. se jette à ses pieds, lui représente que s'il envoie le puîné au supplice, tandis que l'aîné continueroit de jouir de sa faveur, cet aîné seroit un objet d'horreur pour sa nation. César lui accorda sur-le-champ la grâce de son frère, qu'il se contenta de faire surveiller par des gardes, ne pouvant se fier à lui après une telle trahison.

Le jour même qu'il faisoit cet acte de clémence, il trouva l'occasion qu'il cherchoit de battre l'ennemi. Il la perdit par la faute d'un officier qu'il chargea de l'aller reconnoître, et à qui la peur troublant la vue, fit faire un faux rapport, après lequel le général ne jugea pas à propos de suivre un plan qu'il avoit médité, et dont le succès paroissoit infaillible. Comme il lui restoit peu de vivres, il fut contraint d'abandonner la poursuite des Helvétiens, et prit la route de Bibracté, capitale des Eduens. Les ennemis le poursuivent à leur tour; il se poste sur une colline, et envoie sa cavalerie pour les arrêter; mais les Helvétiens l'ayant repoussée, viennent fièrement, malgré le désavantage du lieu, en bon ordre, et le bouclier sur la tête, attaquer les Romains. César, pour ôter aux siens toute espérance de retraite, et rendre le péril égal, renvoie son cheval, et ensuite tous les autres. Les javelots des Ro-

mains étoient lancés avec tant de vigueur, 57.
qu'ils perçoient souvent plusieurs boucliers d'un seul coup, et les clouoient les uns aux autres. Les Helvétiens ne pouvant arracher ces traits, parce que la pointe s'en étoit repliée, rejetèrent leurs boucliers, aimant mieux combattre découverts qu'avec une telle incommodité. Alors ils furent plus aisément blessés, et bientôt contraints de reculer. Ils se retirèrent en bon ordre, et en combattant, vers une montagne voisine. Les Romains, en les suivant, sont pris en flanc par le corps de réserve helvétique, et ceux qui reculoient reviennent sur eux. Néanmoins, ils sortent victorieux de cette double attaque; mais ils avouèrent que dans ce combat, qui fut long, ils ne virent pas le dos d'un seul ennemi. Le camp et les bagages des Helvétiens furent pris. En quatre jours d'une marche précipitée, ils arrivèrent sur le territoire de Langres. Il ne leur restoit plus que cent trente mille têtes. César avoit chèrement payé sa victoire; car il fut obligé de donner trois jours aux soins des blessés et à celui des funérailles. Malgré ce retard forcé, les vaincus ne purent échapper à l'inconcevable activité d'un homme qui ne laissa jamais une victoire imparfaite. Tandis qu'il marchoit sur leurs pas à grandes journées, il vit arriver leurs députés

57. qui lui demandèrent la paix à genoux, et les larmes aux yeux. Sans s'expliquer autrement, il exigea d'abord que les Helvétiens l'attendissent au lieu où ils étoient alors.

Quand il les eut joints, il demanda leurs armes, des otages, et les esclaves déserteurs qui étoient parmi eux. Tandis qu'on travailloit à l'exécution de ses ordres, six mille hommes ne voulant pas s'y soumettre, se dérobèrent du camp, pendant la nuit. César enjoignit aux habitans des cantons qu'ils devoient traverser, de les arrêter, et de les lui ramener. Il fut obéi, et les fit tous passer au fil de l'épée; le reste eut la vie sauve. Les Helvétiens, et deux autres peuples reçurent l'ordre de retourner dans leur pays, et de rebâtir leurs habitations qu'ils avoient brûlées. César craignoit que les Germains ne vinssent occuper leur territoire, s'il restoit abandonné. Une quatrième nation, celle des valeureux Boiens, fut incorporée aux Eduens, qui demandèrent cette réunion comme une faveur. Quant aux Rauraques, César les confondoit probablement avec les Helvétiens; car il ne dit pas quel fut leur sort.

Cette guerre étant terminée avant la fin de la campagne, il en commença une autre sur-le-champ, à la prière, et pour la défense des

Gaulois. La faction des Séquanois, jointe aux 57.
peuples de l'Auvergne d'un côté, celle des Eduens de l'autre, s'étant long-temps combattues, la première avoit succombé. Les vaincus appelèrent le secours, souvent funeste, de l'étranger. Arioviste, roi des Suèves, en Germanie, soudoyé par eux, passa le Rhin pour combattre leurs ennemis. Les Germains, plus belliqueux que les Gaulois à cette époque, battirent les Eduens et leurs confédérés; Arioviste leur imposa un tribut, en exigea des otages, et leur fit jurer qu'ils n'imploreroient pas l'assistance des Romains, et ne tenteroient pas de se soustraire à l'influence des Séquanois, ou plutôt à sa propre domination; car il assujettit ces derniers comme les autres, et les traita encore plus mal, puisqu'il s'empara d'un tiers de leur territoire. Il se préparoit même à leur en prendre encore une portion semblable, et l'on ne doutoit pas que son dessein ne fût de conquérir successivement la Gaule entière. Dans ces circonstances, César, qui venoit de les délivrer d'un grand péril, en repoussant les Helvétiens chez eux, leur parut un libérateur; ils crurent que lui seul pouvoit aussi les délivrer du joug d'Arioviste. Ils commencèrent par lui demander la permission de tenir une assemblée générale de toute la Gaule.

57. comme s'ils l'eussent déjà reconnu pour maître. Elle se tint presque aussitôt, et il y fut arrêté d'envoyer des ambassadeurs à César, pour le prier de briser le joug imposé par le roi des Suèves.

Divitiacus, chef de l'ambassade, dit au général de Rome que, si l'on n'y mettoit obstacle, tous les Germains viendroient fondre sur la Gaule, et s'établir dans ce climat bien plus doux que celui qu'ils habitoient : il peignit Arioviste comme un barbare, qui, s'étant fait donner en otage la plus illustre jeunesse des Gaules, lui faisoit, au premier caprice, souffrir les plus cruels tourmens, et ajouta que, si les Gaulois n'étoient pas secourus par les Romains, il ne leur resteroit d'autre ressource que d'abandonner leur pays comme les Helvétiens : en finissant, il demanda le secret à César. Tous les députés de la Gaule l'avoient juré eux-mêmes dans leur assemblée, afin de prévenir les terribles effets du ressentiment d'Arioviste, qui avoit entre ses mains des otages sur lesquels il ne manqueroit pas de le faire tomber.

Une guerre dans laquelle on pouvoit acquérir de la gloire, et surtout de la puissance, convenoit singulièrement aux vues de César ; mais comme il avoit lui-même fait reconnoître

Arioviste pour allié de Rome, il ne pouvoit 57.
se dispenser d'essayer d'abord les voies amiables, et lui envoya demander une entrevue. Ce prince répondit : « Si j'avois à parler à » César, je l'irois chercher; si César veut me » parler, il faut qu'il me vienne trouver. » Ce général lui fit dire que, puisqu'il refusoit une conférence, il lui déclaroit que s'il ne s'abstenoit d'amener dans les Gaules des troupes germaniques, et d'user de la moindre violence envers les Eduens et leurs confédérés, s'il ne rendoit lui-même, et ne permettoit aux Séquanois de rendre aux Eduens leurs otages, il obligeroit les Romains de défendre contre son oppression ce peuple admis à leur alliance. Arioviste répondit : « Que » Rome ne se gouvernoit pas, dans ses conquêtes, par la volonté d'autrui, qu'il agiroit de même ; que si les Eduens, auxquels » il ne rendroit pas leurs otages, n'observoient » pas toutes les conditions du traité qu'il avoit » fait avec eux, le nom d'ami des Romains » seroit pour eux d'un foible avantage ; que » César étoit le maître d'en faire l'épreuve ; » qu'il devoit savoir que personne encore » n'avoit soutenu la guerre contre Arioviste, » sans y avoir trouvé sa perte, et qu'il apprendroit à connoître les Germains qui,

57. » depuis quatorze ans, n'avoient pas logé sous » un toit. » César, en recevant cette réponse, fut instruit qu'une nation germanique, qui venoit de joindre Arioviste, ravageoit le pays des Eduens, et que les cent cantons des Suèves se préparoient à passer le Rhin. Il reprit bientôt les armes.

Il apprit que Arioviste s'avançoit avec toutes ses forces contre la ville à présent nommée Besançon : cette place remplie de munitions, étoit très-forte ; le Doubs forme autour d'elle un cercle extrêmement régulier. Ce cercle laisse seulement un intervalle de six cents pas, mais fermé par une montagne dont le pied touche des deux côtés aux bords du fleuve; et cette montagne jointe par un mur à la ville, lui sert de citadelle. César, par une singulière diligence, prévint Arioviste, et s'assura de la place. Pendant le séjour qu'il y fit, pour mettre ordre à l'approvisionnement de son armée, on donna indiscrètement à ses soldats l'idée la plus effrayante des ennemis qu'ils alloient chercher ; on leur exagéra la taille et l'audace des Germains. Les Gaulois avouoient qu'il leur étoit souvent arrivé, en combattant cette fière nation, de ne pouvoir même soutenir ses regards. Ces discours intimidèrent d'abord les chefs et les amis que César avoit

amenés de la ville, et qui connoissoient peu 57.
la guerre. Les uns, sous divers prétextes, demandoient leur congé ; les autres, retenus par la honte de le demander, ne pouvoient cacher leur frayeur, ni quelquefois retenir leurs larmes. La terreur se communiqua aux soldats, et même aux vieux officiers. Ils disoient, pour écarter le soupçon de timidité, qu'ils ne craignoient point l'ennemi, mais les défilés, les forêts et la disette. Chacun faisoit son testament : on fit craindre au général de n'être point obéi, s'il ordonnoit le départ.

César, voyant une telle consternation, assemble son conseil, et y appelle, outre ceux qui le composoient ordinairement, tous les centurions même du second ordre. Il se plaint de ce qu'ils prétendent sonder ses desseins et critiquer ses actions ; il leur prouve par des raisons et des exemples que les Germains ne sont pas invincibles. « Quant à ceux qui couvrent, » dit-il, leur timidité de faux prétextes, qui » feignent de craindre le manque de vivres ou » la difficulté des chemins, c'est à eux une témérité de désespérer de leur général, et de » vouloir lui prescrire sa conduite. J'ai pensé » à tout : vous ne manquerez pas de subsis» tances, j'y ai pourvu ; d'ailleurs, vous » touchez au temps de la moisson. On craint

57. » les embarras de la route : vous en jugerez » tout à l'heure ; car j'ai avancé le moment du » départ : l'ordre est donné pour cette nuit. » On dit que vous refuserez de partir : je ne le » crains pas ; au reste, il me tarde d'éprouver » si le devoir et l'honneur ont sur vous plus » de pouvoir que la crainte. Quand on m'a- » bandonneroit, je me mettrois en marche » avec ma dixième légion : je suis bien cer- » tain de sa fidélité ; elle me servira de garde » prétorienne. » (Il avoit en elle une confiance particulière.)

Ce discours changea entièrement la disposition des esprits : la dixième légion le fit remercier par ses officiers, de la bonne opinion qu'il avoit d'elle, et assurer qu'elle étoit prête à le suivre ; les autres, imitant son exemple, protestèrent qu'elles avoient toujours cru que c'étoit au général à donner des ordres, et non à en recevoir. César ne laissa pas refroidir cette bonne volonté ; il partit dans la nuit suivante, comme il l'avoit annoncé : en sept jours, il étoit déjà rendu à huit lieues d'Arioviste. Ce prince alors envoya lui offrir l'entrevue qu'il avoit désirée : il fut convenu qu'on se verroit sur un petit tertre qui se trouvoit au milieu d'une plaine, et que chacun auroit une escorte de cavalerie. César, ne voulant pas

mettre sa personne et sa vie à la disposition 57.
des cavaliers gaulois qui étoient à son service, fit monter la dixième légion sur leurs chevaux. La conversation se tint à cheval. César fit beaucoup valoir l'alliance accordée au roi des Suèves, appuya sur celle qui existoit de tout temps entre Rome et les Eduens, et persista dans les demandes qu'il avoit faites par ses députés. Arioviste dit qu'il avoit désiré l'amitié des Romains, dans l'espoir qu'elle lui seroit honorable et utile; mais que si elle devoit lui être nuisible, lui enlever le fruit de ses victoires, il y renonceroit avec autant d'empressement qu'il l'avoit recherchée. Il prétendit que la Gaule, à l'exception de la province Romaine, étoit son empire, et que César en devoit sortir, « sinon, ajouta-t-il, je ne vois plus en vous » qu'un ennemi : votre perte me concilieroit » l'amitié de plusieurs de vos concitoyens les » plus distingués; leurs courriers me la pro- » mettent à ce prix. Si au contraire vous me » laissez maître de la Gaule, quelque guerre » que vous entrepreniez, je me charge de la » terminer sans peine et sans danger pour » vous. »

César répondit qu'il ne voyoit pas pourquoi la Gaule appartiendroit plutôt au roi qu'aux Romains; mais que l'intention du sé-

57. nat étoit qu'elle demeurât libre. Tout à coup, on annonce à ce général que la cavalerie ennemie qui, comme la sienne, étoit à deux cents pas du lieu de la conférence, s'approchoit peu à peu du tertre, et déjà commençoit à lancer des traits et des pierres sur les Romains. César se retire à l'instant au milieu des siens, et leur défend d'engager le combat; non qu'il en redoutât l'issue, mais parce qu'il vouloit être au-dessus du soupçon de mauvaise foi.

Deux jours après, Arioviste demanda une seconde entrevue, ou du moins qu'on lui envoyât quelqu'un pour négocier. On députa vers lui deux personnages, lesquels, n'étant pas d'une très-haute considération, sembloient n'avoir pas à craindre une perfidie qui ne pouvoit être d'aucune utilité; cependant, à peine arrivés au camp d'Arioviste, ils furent chargés de chaînes.

Le lendemain, ce prince s'approcha des Romains, à la distance de deux lieues. César offrit six fois la bataille aux Suèves, et fut très-étonné de voir une nation aussi brave et aussi fière la refuser constamment; il en demanda la raison à quelques prisonniers germains; ils lui apprirent que des prophétesses, dont leurs compatriotes recevoient les prédictions avec respect, leur avoient annoncé

qu'ils ne pouvoient prétendre à la victoire, 57.
s'ils combattoient avant la nouvelle lune. César, pour profiter de leur superstitieuse crédulité, s'avança jusqu'au camp ennemi, comme pour y donner l'assaut. Les Germains en sortirent, se rangèrent en bataille, distribués par nations, et s'entourèrent de chariots pour s'interdire l'espérance de la fuite. Les femmes placées sur ces voitures, les cheveux épars, les conjuroient avec des cris et des larmes d'empêcher qu'elles ne devinssent esclaves des Romains.

César attaqua d'abord l'aile gauche d'Arioviste, qui étoit la plus foible. On tira l'épée de part et d'autre. Les Germains se couvrant, suivant leur usage, de leurs boucliers en tortue, on vit des soldats romains s'élancer sur cette espèce de toit, écarter les boucliers de leurs mains, et percer d'en haut l'ennemi. L'aile gauche ne tint pas contre César en personne; mais la droite, beaucoup plus forte, combattoit avec avantage. Le jeune Crassus accourant avec le corps de réserve, la fit plier aussi, et détermina la victoire. Les Germains, malgré leur enceinte de chariots qui devoient empêcher la fuite, la prirent cependant, et coururent jusqu'au Rhin, à cinquante milles environ du champ de bataille. Il ne s'en sauva

57. que très-peu, à la nage, ou dans de petites barques qu'ils trouvèrent toutes prêtes. Du nombre de ces derniers étoit Arioviste; le reste fut taillé en pièces par la cavalerie romaine. Deux des femmes du roi périrent dans cette fuite, avec une de ses filles, et une autre fut prise. Les deux députés retenus par Arioviste furent recouvrés. César rencontra l'un d'eux qui étoit son ami, et assure que sa délivrance ne lui fit pas moins de plaisir que la victoire. Trois fois on avoit consulté le sort, pour savoir si on le brûleroit sur-le-champ, ou si l'on différeroit sa mort, et trois fois un heureux hasard lui avoit conservé la vie.

La défaite d'Arioviste effraya les Suèves qui s'étoient, comme nous l'avons dit, approchés des bords du Rhin, pour se jeter sur la Gaule; ils s'enfuirent précipitamment : les Ubiens les poursuivirent et en tuèrent un grand nombre.

Cette seconde guerre fut terminée si promptement, que César mit ses troupes en quartier d'hiver un peu avant la saison; il les laissa sous le commandement de Labienus, et alla dans la Gaule cisalpine, pour veiller de plus près aux intrigues qu'il ne cessoit d'entretenir à Rome.

Une ligue formidable le rappela dans la Gaule transalpine. Les Gaulois proprement

dits, ou les Celtes, sembloient pour la plupart résignés au joug des Romains ; il n'en étoit pas ainsi des Belges qui n'en avoient jamais subi aucun. Le plus grand nombre d'entre eux tiroient leur origine de la Germanie, et s'étoient établis dans la Belgique, après en avoir chassé les habitans. Tous belliqueux, et n'ayant jamais connu les délices, ils conservoient leur valeur naturelle ; ils étoient les seuls Gaulois que les Cimbres et les Teutons n'avoient osé attaquer. Fiers de cette distinction, ils se regardoient comme invincibles. Les victoires de César leur firent sentir la nécessité d'opposer une digue à ce torrent. Animés encore par ceux d'entre les Celtes qui ne pouvoient se plier à une domination étrangère, ils formèrent une armée considérable pour agir au printemps. César, instruit de leur projet, leva sur-le-champ dans la Gaule cisalpine deux légions auxquelles il fit aussitôt passer les Alpes. Pour lui, dès qu'il y eut du fourrage dans les champs, il se rendit à son armée, qu'il mena en quinze jours sur les frontières de la Belgique. 57.

Là, des députés rhémois vinrent l'avertir qu'ils étoient les seuls Belges qui consentissent à vivre sous l'empire de Rome ; qu'ils n'avoient pu inspirer les mêmes sentimens aux habitans

57. du territoire de Soissons, quoiqu'ils eussent les uns et les autres les mêmes lois et les mêmes magistrats; ils lui dirent que les Bellovaques (ceux de Beauvais) étoient le peuple de la Belgique le plus puissant et le plus nombreux; qu'ils pouvoient mettre cent mille hommes sous les armes, et en avoient promis soixante mille; que le Soissonnois en fournissoit cinquante mille; et que Galba, roi de ce canton, prince juste et prudent, avoit la direction de cette guerre. Entre les autres peuples qui devoient y prendre part, étoient les Nerviens, les Aduatiques et des Germains en-deçà du Rhin. La réunion de tous ces confédérés donna plus de trois cent mille combattans.

Malgré la démarche des Rhémois, César, pour enchaîner leur fidélité, en exigea des otages; en même temps, afin de n'avoir pas à combattre tout à la fois une si prodigieuse multitude d'ennemis, il se servit de Divitiacus pour engager les Eduens à faire une irruption sur le territoire de Beauvais; et ces imbéciles Gaulois se prêtèrent ainsi à subjuguer leurs compatriotes. Bientôt César apprit que les Belges venoient à lui; il passa la rivière d'Aisne pour aller à leur rencontre, et se posta dans les environs, sur une colline. A quelque distance de son camp étoit un pont

à la tête duquel il plaça un corps-de-garde ; de l'autre côté, il fit construire un fort où il laissa Titurius Sabinus avec six cohortes. 57.

Les Belges insultèrent la ville de Bibrax qu'ils trouvèrent sur leur route, à huit milles du camp des Romains ; un secours que ces derniers y firent passer, les contraignit de s'en éloigner, et ils vinrent se poster à deux mille pas de l'ennemi ; leur camp occupoit en largeur près de trois lieues. César commença par des escarmouches pour les tâter ; ayant été satisfait de leur issue, il sortit de son camp, et se rangea en bataille. Les Belges s'y mirent aussi ; mais il y avoit entre les deux armées un marais, qu'aucune des deux ne voulut passer en présence de l'autre. Il n'y eut donc qu'un combat de cavalerie, où les Romains remportèrent quelque avantage. Les Belges n'osant rien entreprendre de ce côté, formèrent le projet de traverser la rivière à gué pour attaquer Titurius, et rompre le pont qu'il défendoit. César, averti promptement, arrive sur l'autre bord tandis qu'ils effectuoient ce passage. Là, il se livre un grand combat. Les Gaulois s'y comportèrent avec tant de courage, qu'ils s'efforçoient de gagner la rive sur les corps de ceux qui étoient tués ; mais ils ne purent y parvenir, et se retirèrent

57. avec beaucoup de perte. Les Belges voyant que rien ne leur réussissoit, et que les vivres commençoient à leur manquer, se rebutèrent. Les Bellovaques d'ailleurs instruits, que Divitiacus venoit d'entrer sur leurs terres, déclarèrent qu'ils alloient les défendre; leur exemple entraîna tous les autres. On convint de se séparer, et de se réunir ensuite pour aller au secours des cantons qui pourroient être attaqués. Ce projet, assez mal conçu, n'étoit pas facile à exécuter devant un ennemi aussi vigilant que celui qu'ils avoient en tête. Les Belges perdirent dans leur retraite, exécutée sans ordre, un monde considérable. César les voyant séparés, marcha sur le Soissonnois, et si diligemment, qu'il arriva devant la capitale avant les troupes du pays qui s'y rendoient. La ville se soumit et fut désarmée; Beauvais et Amiens de même.

Les Nerviens se récrièrent contre leur soumission, qu'ils taxèrent de lâcheté. Ces Barbares n'avoient de goût que pour les armes, et ne souffroient ni l'entrée des marchands dans leur pays, ni celle du vin qu'ils ne jugeoient propre qu'à énerver le courage. Ils se liguèrent avec les Artésiens et les habitans du Vermandois. Ces trois peuples, déterminés à se bien défendre, mirent en sûreté les vieil-

lards, les femmes et les enfans dans un lieu 57.
environné de marais; et par là en quelque sorte impénétrable à une armée. Quant aux soldats, ils se campèrent derrière la Sambre, sur une colline à droite. Il y en avoit une autre à gauche du fleuve, et à deux cents pas de la première, sur laquelle les Romains vinrent se placer.

Les alliés savoient par les déserteurs que chaque légion étoit suivie de ses bagages; ce qui mettoit entre elles un grand intervalle, et pouvoit faire espérer d'en culbuter ou enlever une ou deux avant qu'elles pussent être secourues. Mais en approchant de l'ennemi, César avoit changé cet ordre, et fait marcher six légions de suite. Les bagages venoient après, et deux légions fermoient la marche. Les alliés voyant arriver les premiers bagages, conclurent que c'étoit le moment d'attaquer. Ils descendent de leur camp en bon ordre, renversent la cavalerie romaine qui étoit passée sur la rive droite, et avec laquelle ils avoient longtemps escarmouché, traversent la rivière, et montent la colline où les six légions travailloient à fortifier leur camp. Ce mouvement fut si vif et si rapide, qu'il jeta un trouble extrême parmi les Romains. César avoue qu'il ne put trouver le temps de donner tous les

57. ordres nécessaires ; l'habileté des troupes y suppléa, jointe à la précaution qu'il avoit eue d'ordonner aux officiers supérieurs de demeurer jusqu'à la fin des travaux à la tête de leurs légions. Il se forma trois actions différentes et séparées ; les Romains furent vainqueurs en deux endroits ; mais deux légions restées à la garde du camp, attaquées par des forces infiniment supérieures, avoient beaucoup souffert, et alloient périr, lorsque César accourut à leur aide. Se trouvant sans bouclier, il se saisit de celui d'un des soldats qui étoient dans les derniers rangs, et court se mettre à la tête de la douzième légion, dont la situation paroissoit désespérée, et qui avoit déjà fait de très-grandes pertes. Sa présence la soutint, la ranima ; des secours arrivèrent de tous côtés. Les ennemis succombèrent enfin, mais après la plus intrépide résistance ; un rang étant abattu, non seulement l'autre ne reculoit pas, mais il avançoit sur les corps de ceux qui avoient été tués. Le nombre en devint si grand, qu'on en faisoit des monceaux ; et les Nerviens montant dessus, lançoient de là leurs traits, comme d'une éminence. La nation fut exterminée dans cette bataille : de soixante mille hommes, à peine en resta-t-il cinq cents.

Un tel désastre ne put déterminer les Adua- 57.
tiques à se soumettre. Cette nation étoit un reste des Cimbres, qui, avançant vers le midi, avoient laissé leurs bagages en-deçà de la rive gauche du Rhin avec six mille des leurs pour les garder. Lorsque leur grande armée eut été détruite par Marius, ces six mille hommes se soutinrent par leur courage contre les attaques des peuples voisins, et s'étoient depuis fort accrus par leurs conquêtes. Ils marchoient au secours des Nerviens, lorsqu'ils apprirent leur désastre. Revenant alors sur leurs pas, ils se renfermèrent dans leur capitale, qui, suivant quelques uns, étoit Namur. Les Romains y mirent le siége. Les Aduatiques les voyant construire une tour à une distance considérable de la place, leur demandoient, en se moquant, si de petits hommes comme eux (1) auroient assez de forces pour amener sous les murs de la ville une machine aussi énorme. Lorsqu'ils la virent s'en approcher, ce spectacle, nouveau pour eux, les effraya tellement, qu'ils envoyèrent sur-le-champ à César des ambassadeurs qui lui dirent « qu'ils ne pouvoient douter que le

(1) Les Gaulois qui sont tous grands, dit César, méprisent beaucoup notre petite taille.

57. » Ciel ne combattît pour les Romains, quand » ils les voyoient faire mouvoir des tours de » cette grandeur » ; et ils offrirent de se rendre, demandant néanmoins, avec instance, de n'être point désarmés. César fut inexorable sur ce point, et les assiégés contraints de s'y soumettre, jetèrent un monceau d'armes dans les fossés, et ouvrirent leurs portes. Le vainqueur leur promit la vie et la liberté : il entra dans la ville, et en sortit avant la nuit, de crainte que ses soldats n'y commissent quelque désordre. Les habitans avoient réservé une partie de leurs armes; au milieu de la nuit, croyant surprendre les assiégeans, ils font une sortie; mais il y avoit un tel ordre établi dans le camp de ces derniers, que les signaux s'étant donnés rapidement par le moyen du feu, les Romains se trouvèrent en état de défense. Les Aduatiques, quoique animés par le désespoir, ne purent forcer leurs retranchemens; après avoir perdu quatre mille hommes, ils furent repoussés dans la ville, dont César enfonça le lendemain les portes sans résistance; il y fit cinquante-trois mille prisonniers, qu'il réduisit en servitude.

En même temps qu'il combattoit les Belges, le jeune Crassus, avec une légion, subjuguoit

toute la côte maritime de l'embouchure de la Seine à celle de la Loire. 57.

Le bruit de ces exploits se répandit au-delà du Rhin. Plusieurs peuples germaniques envoyèrent des députés pour offrir leurs soumissions à César ; mais il étoit si pressé, dit-il, de retourner en Italie, qu'il leur ordonna de revenir l'année suivante. On trouvera sans doute fort étrange qu'il aimât mieux faire revenir des gens qui arrivoient de si loin, que de retarder son voyage d'une heure. Il partit après avoir distribué ses troupes dans le pays Chartrain, l'Anjou et la Touraine.

La nouvelle de ses victoires fut reçue à Rome avec tant de satisfaction, qu'on ordonna des actions de grâces dont la solennité dura quinze jours ; ce qui étoit sans exemple, et sembloit mettre la conquête de la Gaule au-dessus de celle de l'Asie.

César, en partant pour l'Italie, avoit ordonné à Servius Galba d'aller avec une légion dans le pays appelé aujourd'hui le Valais, pour assurer la liberté du passage des Alpes que les marchands ne traversoient guère qu'en courant des dangers, ou en payant pour s'en affranchir. Il réduisit aisément les Valaisiens à lui donner des otages et des assurances de soumission ; mais ayant voulu y passer l'hiver,

57. en plaçant deux cohortes d'un côté, et en s'établissant ailleurs avec huit autres, il fut assailli par trente mille hommes, et alloit être forcé, lorsque, par le conseil de deux officiers expérimentés, il fait une brusque sortie sur les ennemis, qui, ne s'y attendant pas, sont mis en fuite avec une perte de dix mille hommes: Galba néanmoins ramena sa légion dans la province Romaine.

56. Pendant que César se couvroit de gloire, Pompée faisoit à Rome une fort médiocre figure; son crédit ne fut pas même assez grand pour obtenir un commandement peu considérable qu'il désiroit. Ptolémée Aulète, reconnu roi d'Egypte et allié de Rome, avoit acheté cette faveur à un si haut prix, qu'il fut obligé de fouler les peuples pour la payer: ils se révoltèrent, et leur roi s'enfuit à Rome. En très-peu de temps il eut deux successeurs. Pompée ambitionnoit la commission de le rétablir. Un autre, Lentulus Spinther, l'obtint du sénat; mais comme le premier avoit coutume de recourir à l'assemblée du peuple, quand cette compagnie ne se prêtoit pas à ses vues, on inséra dans les livres sibyllins une prédiction qui annonçoit les plus grands dangers si la force reportoit Aulète sur le trône; et cet oracle fut une loi. Lentulus et

Pompée ne laissèrent pas d'aspirer à cette 56.
mission, quoiqu'on l'eût dépouillée de presque tout son lustre, en ordonnant qu'elle seroit remplie sans le secours d'une armée. Dans le sénat, Pompée parloit hautement pour qu'elle fût confiée à Lentulus, tandis que ses amis opinoient en sens contraire, et qu'il répandoit l'or pour se procurer des suffrages; cependant tout ce manége n'eut aucun succès; on différa le rétablissement d'Aulète, et Pompée n'en fut jamais chargé.

Peu après Clodius l'insulta publiquement : cet homme, tout couvert du sang de ses concitoyens, avoit obtenu l'édilité. Aussitôt il accusa Milon, son accusateur, et lui imputa le crime pour lequel il étoit lui-même traduit devant les tribunaux : il prétendit que son adversaire avoit troublé la tranquillité publique. Pompée prit la défense de Milon : la canaille, soudoyée par Clodius, l'interrompit fréquemment et l'accabla d'injures. Quand Clodius voulut parler, les amis de Cicéron et de Milon le troublèrent à leur tour; en sorte que l'assemblée de ce peuple-roi étoit une véritable cohue. Au milieu de ce vacarme, Clodius jouoit une farce outrageante pour le défenseur de son adversaire; du haut de la tribune, il crioit à ses satellites : « Qui est-ce qui fait

56. » mourir le peuple de faim? » Ils répondoient en chœur : « C'est Pompée. — Qui est-ce qui » veut aller à Alexandrie ? — C'est Pompée. » — Qui voulez-vous charger de cet emploi? » — Crassus. » Ce dernier étoit présent, et dans des dispositions favorables à Clodius. Divers autres traits furent lancés contre Pompée ; on attaqua sa conduite et ses mœurs. La scène finit par un combat : Clodius et Cicéron s'enfuirent chacun de leur côté (1).

Il existoit entre eux une animosité si violente, que tout servoit de prétexte pour la faire éclater. Quelques phénomènes ayant effrayé la multitude, les aruspices consultés assignèrent plusieurs causes de la colère des dieux, qu'on croyoit manifestée par ces événemens traités de prodiges. L'une de ces causes, suivant eux, étoit « l'emploi des lieux sacrés » à des usages profanes. » Dans une harangue au peuple, Clodius appliqua ce mot à la maison que Cicéron faisoit rebâtir, en partie sur l'emplacement d'un portique consacré à la déesse de la liberté. Lorsqu'il fut question, dans le sénat, de la réponse des aruspices, Cicéron prononça un discours, qui nous reste sous le titre *de aruspicum responsis*. Après

(1) Il paroît que cette accusation fut abandonnée.

avoir repoussé l'attaque dirigée contre lui, il 56.
retourne contre Clodius la réponse des aruspices, dans laquelle il étoit question aussi « de sa» crifices occultes profanés. » Il lui fut aisé de faire apercevoir dans ces termes la profanation des mystères de la bonne déesse; il joignit à cette application les plus sanglantes invectives. Ces deux ennemis n'en restèrent pas là : Clodius vint de nouveau chercher à détruire la maison de Cicéron; il fut repoussé par Milon, son éternel antagoniste. Cicéron, de son côté, aidé de ce dernier et de quelques tribuns, voulut arracher du Capitole les tables sur lesquelles étoient gravés, avec la loi de son exil, les actes du tribunat de Clodius. Son adversaire le repoussa; mais l'orateur profita d'une absence de l'autre pour les enlever. Ces voies illégales n'étoient dignes ni d'un personnage consulaire, ni d'un philosophe. On remarque avec peine de telles petitesses dans un si beau génie. On y a déjà vu des foiblesses; on en verra de plus grandes.

Cette petite guerre de chicane n'étoit pas de saison dans un moment où de bien plus grands intérêts appeloient sa surveillance; le triumvirat qui n'agissoit presque plus d'une manière sensible, et qui n'avoit guère de forces, puisqu'un de ses membres étoit, comme

56. on vient de le dire, outragé en public et avec impunité, le triumvirat presque tombé alloit se renouveler ou se relever.

Pompée crut avoir besoin de secours; il se soutenoit à la vérité par ses créatures et les gens de guerre qui avoient servi sous ses ordres, et qui étoient toujours prêts à se rassembler au premier signe de sa volonté; mais il se voyoit en butte et odieux à tous les partis. Le menu peuple haïssoit en lui l'ami de Milon et l'ennemi de Clodius. D'ailleurs, l'abondance des vivres ramenée par ses soins, avoit déjà cessé. Les chefs de l'aristocratie n'étoient pas mieux disposés à son égard; sa puissance leur paroissoit une tyrannie, et leur mécontentement alloit jusqu'à leur faire ménager et caresser Clodius, par lequel ils aimoient à voir humilier Pompée.

Celui-ci, de son côté, se défioit même de ses collègues: il craignoit des embûches secrètes de la part de Crassus; et le tribun C. Caton ayant invectivé contre lui dans le sénat, Pompée lui répondit d'une manière véhémente, désigna Crassus comme l'appui de ce jeune homme, et ajouta qu'il se tiendroit plus sur ses gardes que le vainqueur de Numance, assassiné, dit-il, par Carbon. Il s'ouvrit encore davantage avec l'orateur de Rome, et

lui dit que Crassus, d'accord avec les plus zé- 56.
lés républicains, ou les chefs de l'aristocratie, non seulement soutenoit C. Caton, mais fournissoit de l'argent à Clodius. Pour se garantir de leurs piéges, il s'entoura de gens de guerre, qu'il fit venir des campagnes voisines.

César lui donnoit un autre genre d'inquiétude: ses exploits fixoient tous les regards, et l'éclat des succès de Pompée s'amortissoit par le temps; l'habitude même de le voir affoiblissoit, comme c'est l'usage, l'admiration et l'estime, tandis que la gloire et le crédit de César absent croissoient de jour en jour. Ce n'étoit pas uniquement à ses victoires qu'il devoit sa puissance; ses intrigues et son argent y contribuoient beaucoup; car, quoiqu'il fît la guerre au loin, il influoit sur toutes les affaires de Rome, où il achetoit les magistrats et leurs femmes. Pompée qui, depuis la mort de Sylla, s'étoit vu constamment le premier citoyen de la république, fut surpris de trouver un rival dans un homme dont l'élévation lui sembloit son ouvrage.

Il est vraisemblable que ces sentimens, qui n'étoient point un secret pour Cicéron, inspirèrent à celui-ci la hardiesse de hasarder quelques traits contre César: dans une altercation qu'il eut avec Vatinius, en public, cet

56. ancien tribun lui reprocha que les prospérités de ce triumvir l'avoient réconcilié avec lui; Cicéron répondit qu'il préféroit le sort de Bibulus aux triomphes de ses adversaires. Il dit, dans une autre occasion, qu'il avoit été chassé de sa maison par ceux qui avoient retenu ce consul dans la sienne; il alla plus loin encore: comme on traitoit dans le sénat des moyens de remédier à l'épuisement du trésor public, Cicéron, relevant une proposition faite et abandonnée depuis quatre mois par un tribun, fut d'avis de délibérer sur le parti à prendre relativement au territoire de Capoue, distribué par la loi de César; et il fut décrété qu'on en délibéreroit. Pompée garda le silence. Ce sénatus-consulte inquiéta le conquérant des Gaules, qui tenoit singulièrement au maintien des actes de son consulat. Il avoit encore un autre sujet d'appréhension: L. Domitius devoit demander la suprême magistrature, et avoit tous les titres pour l'obtenir. C'étoit un ennemi de César; il s'étoit déclaré contre lui dans sa préture, et publioit qu'il lui arracheroit le gouvernement des Gaules.

Ainsi César et Pompée, croyant avoir besoin l'un de l'autre, se rapprochèrent plus que jamais; le concours de Crassus, qui avoit une grande puissance dans Rome, leur parut

encore utile, et Crassus étoit très-disposé à re- 56.
nouveler la ligue, brûlant du désir de trouver l'occasion d'égaler la réputation militaire des deux autres. Ils convinrent tous trois d'un plan où chacun trouvoit son avantage, et se partagèrent l'empire comme un héritage qui leur eût appartenu. Il fut convenu que, pour exclure Domitius du consulat, Crassus et Pompée le demanderoient conjointement; que l'ayant obtenu, ils étendroient à dix ans, au lieu de cinq, le commandement de César dans les Gaules, et qu'ils prendroient eux-mêmes, pour un pareil nombre d'années, les provinces qui leur conviendroient. Une négociation de cette conséquence exigeant qu'ils se vissent, et César ne pouvant sortir de sa province, Crassus l'alla trouver à Ravennes, et Pompée l'entretint à Lucques. Pendant le séjour que fit César en cette dernière ville, il eut une cour si nombreuse, que l'on compta jusqu'à cent vingt licteurs à sa porte ; outre la visite d'une foule de magistrats, il reçut celle de deux cents sénateurs.

Il se plaignit de Cicéron à Pompée ; celui-ci, que le soin des vivres de Rome appeloit en Afrique, dépêcha un courrier à l'orateur pour le prier de suspendre toute poursuite relativement au territoire de Capoue. La frayeur

56. de Cicéron fut extrême; peu agréable aux républicains, à cause de ses liaisons avec Pompée, il ne voyoit plus de ressources que dans la protection de ce dernier; et, pour continuer d'être son ami, il falloit devenir celui de César: il ne balança pas, et s'en fit le panégyriste.

Les républicains, car déjà ils commençoient à n'être plus qu'un parti dans l'Etat, nous serions tentés de dire une faction, les républicains furent très-choqués de ce changement. Lucullus Spinther en témoigna sa surprise à Cicéron, qui lui répondit « que les circons- » tances étoient changées; que presque tout » le monde avoit abandonné les principes aris- » tocratiques; qu'il avoit dû se conformer au » temps; que les habiles politiques n'ont ja- » mais prescrit une façon de penser inva- » riable, et un langage uniforme. » C'est ainsi qu'il tâchoit de s'excuser aux yeux de Lucullus; mais, dans l'intimité de la confiance, il avouoit à Atticus son humiliation et sa douleur: « Si » j'opine dans les affaires publiques suivant » ma conscience, dit-il, je me perds; sui- » vant mes intérêts, je m'avilis; si je me » tais, j'avoue mon oppression: jugez de ma » douleur. » Toujours en contradiction avec lui-même, et entraîné par une timidité insurmontable, il condamnoit toutes ses démarches,

et ne parloit guère dans le sénat que contre sa 56.
conscience. C'est ce qu'il fit lorsque le consul Cornelius Marcellinus proposa de délibérer sur les gouvernemens qu'on donneroit aux consuls. Le choix devoit rouler sur quatre provinces : les deux Gaules qui, avant César, avoient toujours été séparées, la Syrie gouvernée par Pison, et la Macédoine par Gabinius. Il y eut des avis pour ôter les deux Gaules à leur commandant, et d'autres pour ne lui en laisser qu'une. Cicéron, dans un discours qui nous reste (*de provinciis consularibus*), soutient qu'il faut maintenir César dans l'administration de toutes deux. Il y fait un éloge pompeux des exploits de ce général : « La nature, dit-il, avoit donné les Alpes pour » rempart à l'Italie. Si la fière et innombrable nation gauloise n'avoit pas été arrêtée par cette barrière, jamais Rome ne seroit devenue le siége de l'empire du monde ; » mais aujourd'hui les Alpes peuvent abaisser » leur sommet ; car, de ces montagnes à l'Océan, il n'existe rien qui puisse inquiéter » l'Italie. » Cicéron eut le déplaisir de voir adopter son avis. Pison, cruel envers les alliés, lâche contre l'ennemi, fut seul rappelé. Gabinius, quoiqu'il eût obtenu des succès, se vit refuser l'honneur qu'il sollicitoit des *sup-*

56. *plications*, ou actions de grâces aux dieux, tant il étoit haï et décrié; mortification dont il n'y avoit qu'un seul exemple, que nous avons cité (en 105): Gabinius toutefois ne fut pas encore rappelé.

La tentative du consul Marcellinus, dirigée contre César, dut faire sentir à Crassus et à Pompée qu'il traverseroit leur projet de s'élever ensemble au consulat: aussi résolurent-ils d'empêcher les élections jusqu'à la fin de l'année, afin qu'il ne pût pas y présider. Il leur suffisoit de gagner un tribun qui s'opposât à ce qu'on élût les magistrats dans le temps accoutumé. C. Caton leur offrit son ministère et celui de deux de ses collègues. Cet homme turbulent s'étoit d'abord déclaré contre Pompée; mais ayant ensuite agi directement contre les intérêts des républicains, il s'étoit brouillé avec eux, et se trouva disposé à entrer dans les vues du triumvirat. Son opposition alloit suspendre toutes les affaires, et l'action du gouvernement; on en aperçut le motif. Sur la proposition de Marcellinus, le sénat prit le deuil, et vint en cet état sur la place publique, pour tâcher d'émouvoir la multitude et les trois tribuns qui s'étoient ligués avec le triumvirat; mais ces magistrats du peuple bravèrent l'indignation qu'excitoit contre eux un

tel spectacle. Marcellinus s'éleva fortement 56.
contre l'énormité du pouvoir de Pompée, et déplora la servitude à laquelle il réduisoit ses concitoyens. Le peuple se contenta d'applaudir. Le consul lui dit : « Hâtez-vous de témoi-
» gner vos sentimens, tandis que vous le pou-
» vez encore ; bientôt cette liberté vous sera
» interdite. » Le sénat n'ayant plus rien à espérer d'un peuple intimidé, se retira.

Clodius, alors édile, changeant de parti comme C. Caton, et voulant regagner les bonnes grâces de Pompée, déclama contre les républicains, dont il s'étoit rapproché depuis deux ans : il poussa même l'impudence jusqu'à vouloir continuer ses invectives dans le sénat, et il y alloit : un gros de chevaliers, l'arrêtant à la porte, étoit sur le point de le mettre en pièces. La multitude, quoiqu'elle vînt de se déclarer en faveur des sénateurs, s'intéressa pour Clodius, qui vouloit les outrager jusque dans leur assemblée, et le sauva en menaçant de mettre le feu au lieu où ils étoient réunis. Au milieu de ces désordres, Pompée demeuroit immobile, comme s'il n'y avoit eu aucune part. Marcellinus, pour le contraindre à s'expliquer, lui demanda, dans une assemblée sénatoriale, s'il se présenteroit pour le consulat. Pompée, qui ne s'attendoit pas ap-

56. paremment à la question, répondit : *peut-être*. Le consul insistant pour obtenir une réponse plus précise, le triumvir répliqua : « Je n'aurois pas besoin du consulat s'il n'y » avoit que de bons citoyens; les turbulens » m'obligent à le désirer. » Crassus, interrogé de même, répondit avec moins d'insolence, « qu'il se présenteroit au nombre des » candidats, si les besoins de la république » paroissoient l'exiger. » Marcellinus s'emportant à son ordinaire contre Pompée, ce dernier lui dit : « Tu reconnois bien mal les » services qu'on t'a rendus; tu devrois te sou- » venir que c'est par moi que de muet tu es » devenu disert, et de famélique, en état de » boire tous les jours plus de vin que tu n'en » saurois tenir. » Ces reproches où les modernes trouvent beaucoup d'indécence, ces invectives qui leur semblent brutales, et qui les choquent souvent dans les discours de Cicéron, étoient fort ordinaires chez les Romains, même les plus polis, comme le prouvent l'exemple de l'orateur de Rome et celui de Pompée. Depuis cette séance, on cessa d'opposer au triumvir une résistance inutile. Les assemblées du sénat devinrent désertes; les républicains subissoient le joug, mais ils laissoient voir combien il leur étoit odieux.

L'année venant d'expirer, la république se 55.
trouva sans magistrats; tous étoient sortis de charge, à l'exception des tribuns, dont la magistrature ne pouvoit jamais être interrompue. Les patriciens s'étant assemblés, nommèrent un entre-roi, suivant l'usage. Crassus et Pompée lui déclarèrent qu'ils demandoient le consulat; tous les candidats se retirèrent, si ce n'est L. Domitius, qui osa entrer en lice avec ces redoutables concurrens, sans craindre les soldats récemment envoyés par César pour les appuyer. Outre qu'il se piquoit de fermeté, il étoit encouragé par Caton, dont il avoit épousé la sœur, et qui lui représentoit qu'il ne s'agissoit pas ici de son ambition particulière, mais du salut public. Ce courage attirant à Domitius l'approbation de tous les amis de la liberté, les deux compétiteurs craignirent qu'il ne l'emportât sur toute leur puissance; ils lui dressèrent une embuscade, dans laquelle il tomba, en se rendant avant le jour, avec Caton, au Champ-de-Mars, pour solliciter les suffrages; l'esclave qui portoit le flambeau devant eux fut tué, et Caton blessé au bras. Néanmoins cet homme intrépide vouloit poursuivre sa route, et engageoit son beau-frère à combattre la tyrannie jusqu'au dernier soupir; mais Domitius, plus timide ou plus prudent,

55. revint sur ses pas ; en sorte que Pompée et Crassus ayant, par cette dernière violence, écarté le seul concurrent qui leur restât, furent élus sans difficulté. Caton, pour réparer cet échec, demanda la préture : cet emploi lui eût procuré, pour lutter contre des magistrats souverains, plus de moyens que n'en pouvoit avoir un simple particulier. Les consuls achetèrent ouvertement les suffrages pour l'exclure, mirent sur les rangs leurs amis, leurs protégés, et sollicitèrent publiquement pour eux. La vertu de Caton l'emportoit sur toutes les intrigues. La première centurie qui opina, lui donna son suffrage. Pompée rompit l'assemblée, en supposant qu'il avoit entendu un coup de tonnerre. Quand on en eut convoqué une autre, son collègue et lui redoublèrent les sollicitations, les largesses, remplirent le Champ-de-Mars de gens armés, et parvinrent à faire éconduire Caton, auquel on préféra Vatinius, méprisé même de ses protecteurs. Ceux qui lui avoient donné leur voix s'enfuirent de honte. Caton harangua les autres, et leur prédit l'usage que les consuls alloient faire de leur pouvoir : « Vous sentez, ajouta-t-il, combien il » est nécessaire d'être en garde contre des » consuls qui craignent de voir la préture entre » les mains de Caton. »

L'élection des édiles donna lieu à une scène 55.
encore plus triste : des hommes furent massacrés à côté de Pompée ; le sang rejaillit sur sa robe : il la renvoya imprudemment à sa maison. Sa femme, qui l'aimoit avec tendresse, vit cette robe ensanglantée ; l'effroi qu'elle en conçut pensa lui coûter la vie, et la fit perdre à un enfant qu'elle portoit dans son sein.

Lorsque toutes les dignités eurent ainsi été arrachées par la violence ou obtenues par la corruption, les consuls, affectant une hypocrite modération, ne demandèrent rien au sénat ni au peuple ; mais ils firent proposer par le tribun Trebonius, qu'ils avoient gagné, une loi qui leur assuroit le commandement de l'Espagne et de la Syrie pour cinq ans, avec autant de troupes qu'ils en désireroient, et le droit de faire, suivant leur volonté, la paix ou la guerre. Caton ne manqua pas de s'opposer à cette loi, et fut même appuyé de deux tribuns, Atéius Capito, et Aquilius Gallus. Après une résistance aussi constante qu'inutile, il fut saisi par les huissiers de Trebonius, qui ordonna de le mener en prison ; mais comme il ne cessoit, tandis qu'on l'entraînoit, de parler contre la loi, et qu'il étoit écouté avec faveur d'une grande multitude qui le sui-

55. voit, Trebonius eut peur, et le fit relâcher.

L'affaire fut remise au lendemain; le tribun Gallus sachant que toutes les avenues de la place seroient gardées, et craignant de n'y pouvoir aborder, s'enferma de nuit dans la salle du sénat, qui en étoit voisine : il espéroit par ce moyen prévenir ses adversaires. Trebonius le sut, et mit des gardes à toutes les portes du sénat. Gallus, après avoir été quelque temps captif, s'échappa enfin du lieu de sa retraite; mais il reçut plusieurs blessures en essayant de se rendre sur le champ de bataille; car c'étoit le nom qui depuis longtemps convenoit à la place publique. Il y eut des opposans plus malheureux : plusieurs perdirent la vie. Un sénateur qui résistoit à la loi, en fut quitte pour un coup de poing sur le visage; coup qu'il reçut de Crassus même. C'est ainsi que passa le plébiscite.

Il en falloit un autre pour assurer son lot à César (1). Ce fut Pompée qui se chargea de ce soin; il proposa de lui continuer le commandement dont il jouissoit pour cinq ans de

---

(1) C'étoit au sénat qu'appartenoit le droit de donner les gouvernemens; mais les triumvirs aimoient mieux s'adresser au peuple, plus facile à séduire et à corrompre.

plus. Il n'y avoit point d'efforts cependant 55.
qu'on n'eût faits pour l'en détourner. Caton, cette fois, au lieu de s'opposer en public à la loi, alla trouver Pompée, lui remontra qu'il mettoit des armes dangereuses entre les mains d'un homme qui finiroit par être son ennemi, qu'il se donnoit un maître. Cicéron tâchoit de lui insinuer plus doucement la même appréhension. Il ne voulut pas les croire, regardant son pouvoir comme au-dessus de toute atteinte, et la fortune de César comme son ouvrage. Son projet fut adopté : il n'y avoit pas de contrepoids à la puissance des triumvirs.

Après avoir satisfait leur ambition et celle de César, les consuls s'occupèrent de la chose publique; ils introduisirent quelque changement dans le choix des juges, et firent ordonner qu'ils fussent pris dans la classe des citoyens les plus riches. La pauvreté, sans doute, est exposée à de dangereuses tentations; mais la richesse acquise par des crimes est un très-mauvais garant de l'intégrité d'un juge; et les voies honteuses étoient alors celles qui conduisoient à la fortune. Quelle justice, d'ailleurs, pouvoit-on attendre dans un temps où les premiers magistrats de la république protégeoient les coupables, et l'étoient euxmêmes? C'est ce qu'un jeune homme de la

55. noble famille des Pisons osa faire entendre à Pompée. Il accusoit un homme évidemment coupable ; il vit que le triumvir alloit le soustraire au châtiment, et lui en fit de sanglans reproches. « Que ne m'accusez-vous donc » moi-même, lui dit Pompée? — C'est ce » que je vais faire, lui répondit Pison, si » vous voulez me garantir que vous n'éluderez point l'accusation par une guerre ci» vile. »

Pompée n'eut garde d'accepter la proposition ; mais ces consuls se croyoient tellement au-dessus des lois, qu'ils ne craignirent pas de renouveler celles qui avoient été faites contre la brigue, eux qui l'avoient exercée avec la plus franche audace. Ils aggravèrent même les punitions.

Ils songèrent aussi à des règlemens somptuaires contre le luxe de la table ; et ce genre de réformes n'eût pas été du moins en contradiction avec leur conduite ; car ils n'étoient ni voluptueux, ni fastueux dans leur domestique. Les dernières lois à cet égard étoient de 78. Tout le monde, pour ainsi dire, les avoit foulées aux pieds. Dans les repas publics où l'on ne pouvoit les violer ouvertement, on les éludoit ; car, comme elles laissoient une entière liberté pour tout ce qui sortoit de la

terre, on composoit avec des légumes les 55.
mets les plus délicats. Hortensius, qui aimoit les délices de la table, s'éleva contre ces projets de frugalité. Les consuls les abandonnèrent : il est vraisemblable qu'ils n'y attachoient guère d'importance.

La simplicité des mœurs les touchoit si peu en effet, que Pompée construisit un théâtre permanent à Rome, qui n'en avoit eu jusque alors que de passagers. Un semblable établissement, commencé en 160, avoit été proscrit.

Quoique le luxe et la mollesse eussent fait depuis ce temps d'énormes progrès, Pompée sentit bien que cette nouveauté seroit improuvée par beaucoup de citoyens. Pour la faire passer plus aisément, il y joignit un temple en l'honneur de Vénus victorieuse. Ce théâtre contenoit quarante mille âmes. On peut juger que la dépense dut être énorme ; et cependant elle fut faite, suivant Dion, par cet affranchi de Pompée, ce Demetrius dont nous avons déjà parlé. Il y eut, pour la dédicace du temple, des jeux plus magnifiques qu'agréables, au rapport de Cicéron. « A quoi » bon, dit-il en écrivant à un ami, six cents » mulets qui ont paru sur la scène à la repré- » sentation de la tragédie de Clytemnestre, » ou trois mille vases dans la pièce du cheval

55. » de Troie? Cela peut amuser le vulgaire, » mais non pas les gens de goût. Quant aux » farces de village qui ont suivi, vous en » trouvez la copie dans les assemblées du » sénat. Nous avons vu à la vérité combattre » cinq cents lions et dix-huit éléphans; mais » quel plaisir une personne sensée peut-elle » goûter à voir un homme, petit et foible, » déchiré par une bête grande et vigoureuse, » ou un bel animal percé d'un épieu? Les » éléphans n'en causèrent aucun, même à la » multitude, à qui la pensée que cet animal » a de l'intelligence et une sorte de société » avec l'homme, inspira un sentiment de » commisération. » Pline dit qu'ils devinrent d'abord furieux lorsqu'ils se sentirent blessés, et que, se réunissant, ils firent un effort simultané pour briser les barrières de fer qui les tenoient renfermés dans l'arène; ce qui causa une mortelle frayeur à toute l'assemblée. Cette tentative ne leur ayant pas réussi, ils poussèrent des cris lamentables lorsqu'ils virent qu'ils ne pouvoient se sauver, et semblèrent prendre un air suppliant, comme pour demander la vie. Ce spectacle attendrit la multitude, qui chargea Pompée d'imprécations. Ce triumvir avoit du moins eu l'attention de n'opposer aux éléphans, et probablement aux lions, que des

criminels condamnés à mort, ou des Africains 55.
accoutumés à combattre et à vaincre ces animaux.

Après avoir tâché d'amuser le peuple, on tira au sort les provinces dont il avoit donné le commandement; et le sort, que les consuls avoient peut-être dirigé, assigna précisément à chacun d'eux celle qu'ils eussent choisie. Crassus eut la Syrie, et Pompée l'Espagne. Celui-ci désiroit ne pas s'éloigner; la surintendance des vivres lui fournissoit un prétexte pour rester à Rome, dont il vouloit toujours conduire les affaires. Pendant six ans qu'il fut proconsul d'Espagne, on ne l'y vit jamais, et il la gouverna toujours par ses lieutenans: licence inconnue jusqu'à ce temps.

Quant à Crassus, la perspective des conquêtes qu'il se promettoit en Asie, depuis la province Romaine jusqu'aux Indes et à la mer orientale, l'enivroit de joie. César, quels que fussent ses motifs, entretenoit en lui ce sentiment, et l'engageoit par ses lettres à entreprendre la guerre contre les Parthes. C'étoit bien le dessein du consul, quoiqu'il n'en eût pas reçu le pouvoir. Les levées de soldats qu'exigèrent ses ambitieux projets, excitant de grands murmures, les tribuns Gallus et Ateius s'y opposèrent. Crassus employa la

55. force pour vaincre l'opposition; l'indignation publique s'en augmenta. On s'élevoit hautement contre une guerre qu'on alloit porter à des peuples dont on n'avoit aucun sujet de se plaindre. Le général craignant un obstacle à son départ, pria Pompée, plus aimé que lui, de l'accompagner au Capitole, et jusqu'aux murs de la ville. Son collègue eut cette complaisance. On se disposoit à huer Crassus, et même à l'arrêter; mais la vue de Pompée, qui le devançoit d'un air grave et serein, contint la multitude. Le tribun Ateius, néanmoins, troubla sa marche. Lorsque Crassus faisoit au Capitole les sacrifices accoutumés, ce magistrat du peuple l'interrompit, en lui annonçant de funestes auspices. Il entreprit ensuite de le faire mener en prison, mais les autres tribuns s'y opposèrent. Ateius courut alors à la porte de la ville par laquelle sortoit le général, et prononça contre lui des imprécations d'une telle nature, que le sinistre effet en étoit réputé infaillible : on les croyoit même nécessairement fatales à celui qui les proféroit. Cette imprudence, qui pouvoit décourager l'armée, fut blâmée de tous les hommes de sens. Crassus, avant de partir, voulut se réconcilier avec Cicéron, qui, ne pouvant rien refuser à Pompée et à César,

par lesquels il étoit invité à cette réconci- 55.
liation, s'y prêta de bonne grâce.

Ce consul alloit remplacer en Syrie un mauvais citoyen, mais un guerrier qui n'étoit pas sans mérite. Scaurus, qu'y avoit laissé Pompée (en 61), avoit fait sans gloire une courte excursion sur les terres des Arabes nabatéens. Deux autres commandans qui vinrent après lui ne se distinguèrent pas davantage, et ne purent même réprimer les courses de ces peuples de brigands. Clodius fit donner ensuite la même province à Gabinius, pour le récompenser d'avoir (pendant qu'il avoit tenu les faisceaux consulaires) si bien servi sa haine contre Cicéron. Le nouveau gouverneur soutint mieux l'honneur des armes romaines.

De grands troubles agitoient alors la Judée qui étoit comme une dépendance du gouvernement de Syrie. Pompée avoit emmené prisonniers avec Aristobule, ses deux fils, Alexandre et Antigonus : le premier s'échappa en route, revint dans son pays, et ayant réchauffé le parti de son père, acquit bientôt une supériorité marquée sur Hyrcan, élevé par Pompée à la souveraine sacrificature ; il songeoit même à se fortifier contre les Romains, en relevant les murs de Jérusalem. Gabinius entra dans le pays avec son armée,

55. battit Alexandre et le réduisit à demander grâce, et à regarder comme un bienfait la vie et la liberté qui lui furent laissées. Il rétablit plusieurs villes ruinées par les guerres civiles ou étrangères, Samarie, entre autres, et remit Hyrcan dans la sacrificature; mais il changea le gouvernement de la nation, et en fit une aristocratie, ayant divisé le pays en cinq provinces, et créé dans chacune un conseil souverain. Ce fut après avoir ainsi pacifié la Judée qu'il demanda l'honneur des *supplications* qui étoit dû à ses services militaires, mais qui lui fut refusé à cause de sa conduite passée dans les affaires civiles, et peut-être des rapines qu'il exerçoit dans son gouvernement.

Cette guerre de la Judée est la première où Marc-Antoine, qui occupe un si grand espace dans l'Histoire romaine, se soit fait connoître. Il portoit les mêmes noms que son père surnommé, par dérision, *le Crétique*. Sa mère, Julie, étoit de la famille des Césars; elle épousa, en secondes noces, Lentulus Sura. Le jeune Antoine ayant passé une grande partie de son enfance dans la maison de ce dernier, y prit les premiers germes de la haine qu'il porta toujours à Cicéron qui avoit fait étrangler Lentulus. Sa jeunesse fut extrêmement dissolue; il eut pour Curion, jeune débauché, une

amitié plus que suspecte. Après quelques liaisons politiques avec Clodius, dont les fureurs de ce personnage le dégoûtèrent bientôt, il alla dans la Grèce pour se former par les exercices du corps au métier des armes, et par les leçons des rhéteurs à l'art de la parole. Gabinius se l'attacha en qualité de commandant de la cavalerie. Familier jusqu'à l'indécence, il buvoit et plaisantoit avec les soldats, s'habilloit à peu près comme eux, n'avoit ni des manières, ni des goûts plus délicats que les leurs, affectoit de la bravoure, et en avoit réellement beaucoup. Ce caractère le faisoit adorer du soldat ; sa libéralité surtout lui gagnoit tous les cœurs ; elle alloit, comme celle de son père, jusqu'à la profusion, et à la prodigalité. Quand il eut acquis de la fortune, ayant un jour commandé de donner à un de ses amis un million de sesterces, son intendant, qui trouvoit la somme un peu forte, la fit étaler dans un endroit où le maître devoit passer : celui-ci demanda ce que c'étoit que cet argent ; l'intendant répondit : « C'est celui » que vous avez promis. » Antoine, qui comprit sa pensée, lui répliqua : « Je croyois » qu'un million de sesterces formoit une plus » grande masse d'argent ; c'est trop peu : vous » doublerez la somme. »

55.

55. Pendant qu'il servoit en Judée, il ne put signaler que sa valeur. Après Alexandre, Aristobule lui en fournit encore l'occasion; car ce prince trouva le moyen de briser ses fers et de s'enfuir de Rome avec son fils Antigonus. De retour en Judée, ce roi détrôné, qui ne manquoit ni de courage, ni de résolution, rassembla huit mille hommes; mais ce nombre étoit bien insuffisant pour lutter contre l'armée romaine. Gabinius se contenta d'envoyer contre leur chef, sous les ordres de son fils et d'Antoine, un détachement qui anéantit ces médiocres forces; il ne resta plus au roi que mille hommes avec lesquels il alla s'enfermer dans un fort, où il fut bientôt pris ainsi qu'Antigonus : ils furent ramenés à Rome; le sénat retint Aristobule prisonnier, et renvoya ses enfans à leur mère qui avoit servi les Romains contre son fils et son époux.

Gabinius, ayant une seconde fois rétabli l'ordre dans la Judée, alloit porter la guerre dans le pays des Arabes dont les pillages désoloient la Syrie. Mais un prince parthe, qui disputoit le trône de son frère, sut l'engager, par ses présens, à embrasser sa querelle, et déjà il avoit passé l'Euphrate, sans qu'il en eût reçu ni l'ordre ni le pouvoir du sénat, lorsqu'une affaire

plus lucrative vint le tenter, et le lui fit repasser. 55.

Ptolémée Aulète lui offrit trente mille talens, s'il vouloit le remettre en possession de l'Egypte. Le décret du sénat, l'oracle de la sibylle, qui défendoient pour cette opération l'emploi de la force, l'improbation même du plus grand nombre des officiers qui voyoient dans cette entreprise une révolte ouverte, le faisoient hésiter ; mais les lettres de Pompée qui lui conseilloit de secourir Aulète, l'avis d'Antoine gagné par ce prince, et l'immense somme qui lui étoit promise étouffèrent ses craintes et ses scrupules. L'Egypte étoit alors au pouvoir d'Achélaüs, fils du général de ce nom qui avoit servi Mithridate ; les habitans de ce royaume, après avoir chassé Aulète, avoient donné sa couronne à Bérénice, l'aînée de ses filles, et lui avoient fait épouser Seleucus Cibyosactès. Ce prince, étant indigne de sa fortune, déplut bientôt à ses sujets et à sa femme qui le fit étrangler. Les Alexandrins ne sachant quel époux donner à leur reine, Archélaüs s'offrit. Il se faisoit passer pour fils de Mithridate, et on voulut bien l'en croire ; mais il étoit alors dans l'armée de Gabinius, qui, étant informé de son dessein, le faisoit garder à vue : il s'échappa cependant, et vint conclure le mariage projeté.

55. Gabinius envoya devant lui Antoine, pour préparer au gros de l'armée l'accès de l'Egypte, qui étoit fort difficile, parce qu'on avoit à traverser un défilé sablonneux, au sortir duquel on trouvoit la forte ville de Péluse. Antipater, ministre du sacrificateur Hyrcan, contribua beaucoup à la prise de cette place, en gagnant les Juifs qui en gardoient les approches : il s'en étoit établi un grand nombre dans ce canton, où ils avoient un temple bâti par Onias, sur le modèle de celui de Jérusalem. Gabinius, ayant cette clef de l'Egypte, pénétra aisément dans le pays. Archélaüs se défendit vaillamment ; quoiqu'il n'eût que des soldats efféminés, il soutint plusieurs combats dans lesquels Antoine acquit de la gloire ; mais il fut tué dans une dernière action, et l'Egypte revint à Aulète.

De nouveaux troubles rappelèrent Gabinius en Judée. Alexandre, fils d'Aristobule, souleva tout le pays, et fit main basse sur les Romains qu'il rencontra. Ceux qui purent lui échapper s'étant retirés sur le mont Garizim, il les y assiégea. Gabinius vint à lui : Alexandre l'attendit ; il avoit encore trente mille hommes, quoique Antipater eût débauché une partie considérable de ses troupes. Il fut vaincu. Tous ces soulèvemens rendirent plus

étroite la dépendance où étoient les Juifs de la 55.
domination romaine.

Gabinius, après avoir consolidé le pouvoir d'Hyrcan, ou plutôt d'Antipater, lequel commandoit sous le nom de ce prince, alla châtier les Arabes, qui, en l'absence du général romain, avoient désolé la Syrie. Il eut sur eux quelques avantages, et se disposoit à combattre les Parthes, suivant son premier projet, lorsqu'un lieutenant de Crassus vint en son nom pour prendre le commandement de l'armée. Gabinius, comme s'il eût prétendu se perpétuer dans son emploi, ne voulut pas le recevoir. Cependant, lorsqu'il apprit que le triumvir arrivoit en personne, il se retira; mais avant son départ il renvoya le prétendant au trône des Parthes, et le plus grand personnage de cette nation, qui étoient tous deux dans son camp, afin que Crassus n'en pût tirer aucun avantage dans la guerre qu'il alloit entreprendre; une telle perfidie étant de nature à soulever l'armée contre Gabinius, il fit courir le bruit qu'ils s'étoient évadés.

Ce général, obligé de retourner en Italie, étoit en proie aux plus justes inquiétudes: il n'avoit osé annoncer à Rome l'expédition d'Egypte; lorsqu'on l'y apprit, le peuple s'indigna du mépris qu'il avoit fait de l'oracle

55. prétendu des sibylles ; le sénat vouloit venger son autorité foulée aux pieds ; les publicains, qu'il avoit comprimés dans son gouvernement, s'élevoient contre lui ; les Syriens se plaignoient de ses vexations et des ravages de l'Arabe, qu'il avoit attirés sur sa province en la quittant. Cicéron joignoit ses invectives à la voix publique ; mais le coupable étoit protégé par Pompée, dont il étoit la créature, et par Crassus dont il avoit payé la protection.

54. Cependant l'orage, dissipé sous le consulat de ces deux triumvirs, se renouvela sous celui de L. Domitius, que la ligue triumvirale avoit écarté de cette magistrature l'année précédente, et à qui elle avoit laissé ensuite le champ libre, parce que son ambition étoit assouvie. Quoique Gabinius eût fait tous les sacrifices qu'il croyoit nécessaires à son impunité, il ne pouvoit surmonter la terreur que lui inspiroit sa conscience. Il s'achemina très-lentement vers Rome, n'y entra que de nuit, et n'osa d'abord se montrer ; il lui fallut cependant venir enfin, suivant l'usage, au sénat, pour y faire connoître les forces ennemies, et celles qu'il avoit laissées dans sa province. Il y fut très-maltraité par Cicéron, auquel, pour toute réponse, il reprocha son exil : à ce mot,

le sénat se levant, se récria, et l'accabla de menaces. 54.

On se disputa l'honneur d'accuser un criminel si odieux. Trois compagnies se présentèrent à cet effet; car l'accusateur principal avoit toujours des associés. Un de ceux qui s'offrirent, C. Memmius tribun, pour préluder à l'accusation, invectiva dans une assemblée du peuple avec tant de violence contre Gabinius, que la multitude sembloit prête à demander son supplice; Sisenna, son fils, courut se précipiter aux pieds des tribuns : ce spectacle toucha les spectateurs, et la dureté avec laquelle Memmius repoussa ce mouvement de piété filiale, changea la haine en commisération; ce qui peut-être fit préférer un autre accusateur, qui n'avoit ni chaleur, ni talent, et qui plaida de manière à être soupçonné d'intelligence avec celui qu'il feignoit de poursuivre. Néanmoins la cause de ce dernier étoit si désespérée, qu'on ne croyoit pas qu'il pût échapper à la punition. Des témoins respectables, Cicéron entr'autres, le chargèrent beaucoup; son argent et Pompée le sauvèrent : il se procura trente-huit voix sur soixante-dix.

Ce jugement souleva tous les esprits; mais on n'avoit examiné que le crime de lèse-

54. majesté : il restoit à juger ceux de brigue et de concussion. L'orateur romain conjectura que l'accusé succomberoit à l'une ou à l'autre attaque. Un événement étranger à la cause influa beaucoup sur sa décision : le Tibre débordé fit de grands ravages dans la ville ; ce malheur fut attribué par la multitude à l'absolution d'un impie qui avoit méprisé les livres sibyllins. Gabinius fut traduit devant un juge inexorable, devant Caton, alors préteur, pour répondre à des faits de concussion qui lui étoient imputés. Pompée n'avoit pu obtenir de Cicéron qu'il se chargeât de le défendre de l'accusation de lèse-majesté ; cette fois, il redoubla ses instances, et, en y cédant, l'orateur romain eût déshonoré les lettres, la philosophie et l'éloquence, si elles pouvoient être flétries par les fautes de ceux qui les professent ; et malheureusement ce n'est pas la seule cause qu'il eût soutenue contre le cri de sa conscience. Pompée joignit tout son crédit à l'art de Cicéron ; ne pouvant entrer dans la ville, attendu sa qualité de proconsul, il fit tenir une assemblée générale hors des murs, harangua vivement, obtint des lettres de recommandation de César, sollicita les juges ; mais le peuple, frappé de terreur, n'auroit pas souffert patiemment qu'on eût sauvé un

coupable, dont il lui sembloit que le courroux 54.
des dieux réclamât la punition; et Gabinius, échappé à un danger plus grand, à ce qu'il croyoit, que celui dont il étoit actuellement menacé, eut la maladresse de ménager la dépense; les juges, peu satisfaits de ses médiocres largesses, le condamnèrent à l'exil. Ainsi l'orateur romain se couvrit inutilement de honte.

Il s'étoit encore chargé cette année d'une cause aussi peu honorable : de celle de Vatinius qu'il avoit plusieurs fois très-maltraité dans le sénat. Cet homme, en sortant de la préture, étant accusé par Calvus, l'un des premiers orateurs de ce temps, Cicéron fut invité à prendre sa défense par Pompée, qui avoit commencé par les réconcilier. César vint à l'appui; l'orateur, dont le frère servoit alors dans la Gaule en qualité de lieutenant-général, se rendit à cette double invitation. Le crime étoit notoire; l'autorité du triumvirat fit taire la justice, et le coupable fut absous. Cicéron sentoit l'ignominie du rôle qu'il n'avoit pas la force de refuser; il s'écrioit douloureusement : « O Caton, que vous êtes heureux ! » vous à qui nul n'oseroit proposer une ac- » tion malhonnête ! » C'est un bonheur qui n'appartient qu'à la fermeté.

54. Durant ces misérables querelles de la ville, César poursuivoit ses conquêtes; il sembloit avoir, en deux ans, soumis toutes les Gaules; mais Crassus qui, avec une seule légion, en avoit parcouru la côte occidentale, c'est-à-dire, ce qu'on nomme aujourd'hui la Normandie, le Maine, l'Anjou et la Bretagne, avoit plutôt étonné que dompté les peuples de ces contrées. Quoiqu'ils eussent reconnu la domination romaine et donné des otages, ils ne tardèrent pas à se soulever; ce furent les Vénètes qui donnèrent l'exemple. Cette nation avoit de grandes forces maritimes, faisoit le commerce de la Grande-Bretagne, donnoit la loi à tous ceux qui naviguoient dans ces mers, et leur imposoit des tributs, étant en possession du petit nombre de ports existans sur les côtes. Crassus qui passoit l'hiver dans l'Anjou, envoya des députés aux Vénètes, aux Curiosolites et aux Unelles, pour leur demander des vivres dont il avoit besoin. Le premier de ces peuples retint les députés prisonniers, et les deux autres imitèrent son exemple. S'étant ligués entr'eux et avec leurs voisins, ils signifièrent à Crassus qu'ils ne lui rendroient ses officiers qu'en échange de leurs otages.

César averti, en Illyrie ou en Italie, de ces mouvemens, donna des ordres pour construire

une flotte sur la Loire, et faire venir des marins 54.
de la province Romaine; il demanda en outre des vaisseaux à la Saintonge et au Poitou demeurés dans l'obéissance; après quoi, il accourut (en 56), avec sa célérité ordinaire, à la tête de son armée. Les confédérés firent entrer dans leur ligue une immensité de pays, de Nantes aux embouchures du Rhin. Pour empêcher la jonction de tant d'ennemis, et prévenir d'autres soulèvemens, César divisa ses troupes entre le pays de Trèves, l'Aquitaine et les côtes de la Basse-Bretagne, et de la Normandie jusqu'à Lisieux; D. Brutus commanda la flotte destinée à combattre les Vénètes, et César mena contre eux les troupes de terre. Il assiégea et prit plusieurs villes, mais sans aucun fruit : la plupart étoient situées sur des promontoires et baignées des eaux de la mer; les troupes de terre n'en pouvoient approcher pendant douze heures du jour, à cause du flux, ni les vaisseaux les attaquer, parce que le reflux les auroit laissés sur le rivage. Lorsque les Romains, après d'immenses travaux, étoient parvenus à élever une digue pour arrêter le flux, ils voyoient les assiégés s'embarquer pour se renfermer dans une autre place.

César sentit qu'il ne pouvoit réduire ces

54. peuples qu'en détruisant leur marine; il renonça donc à tenter de nouveaux siéges, et attendit la réunion de toute sa flotte. Dès qu'elle fut arrivée, les ennemis vinrent fondre sur elle avec deux cents navires d'une construction forte et appropriée aux mers de ces parages : ils avoient le bord très-élevé, le fond assez plat pour naviguer avec peu d'eau, et alloient à la voile; les galères des Romains étoient à la vérité plus agiles, mais leurs éperons ne pouvoient produire aucun effet sur des vaisseaux construits solidement avec du bois de chêne, et elles étoient d'ailleurs si basses, que les tours qu'on eût pu y élever, n'auroient pas atteint à la hauteur des navires gaulois; en sorte que les Romains eussent perdu la plupart de leurs traits, tandis qu'ils auroient été criblés par ceux des ennemis, lancés de haut en bas. Il ne leur restoit donc d'autre ressource que l'abordage : leur flotte, qui étoit plus nombreuse que celle des Vénètes, devoit leur assurer la supériorité dans ce genre de combat. En ayant ainsi jugé d'avance, ils avoient attaché à de longues perches des faux bien tranchantes, avec lesquelles ils coupèrent les cordes qui soutenoient les voiles ennemies. Le vaisseau gaulois demeurant alors immobile, étoit entouré par deux ou trois

galères; les Romains s'y précipitoient en 54.
foule, animés par les regards de César et de l'armée de terre qui couvroit le rivage près duquel se livroit la bataille. Presque toute la flotte gauloise fut prise ou détruite. Comme toutes les forces des Vénètes y étoient rassemblées, cette action termina la guerre; ils se rendirent à discrétion. César voulant, dit-il, donner un exemple de sévérité qui apprît aux Barbares à respecter le droit des gens, fit mourir tout le sénat, et vendre à l'encan le reste de la nation.

Un de ses lieutenans-généraux, Titurius Sabinus, avoit en tête trois autres peuples réunis, les Unelles, les Eburovices et les Lexoviens. Les deux derniers avoient désiré cette guerre avec tant de vivacité, qu'ils avoient massacré leur sénat qui s'y opposoit. Après ce carnage, ils se rendirent dans le pays des Unelles où étoient les Romains. L'armée combinée alla se poster à deux milles des ennemis, et les défia tous les jours. Sabinus très-inférieur en forces, ne crut pas devoir risquer une bataille sans nécessité. Il se tint dans ses retranchemens malgré les bravades des confédérés et les murmures de ses propres soldats, et fit donner aux Gaulois un faux avis, qui les enhardit à l'attaquer dans son camp, situé sur

54. une hauteur. Ils y arrivèrent tout essoufflés, et chargés de fascines pour combler les fossés. Sabinus, qui les attendoit, renversa leur armée du premier choc, et la détruisit presque tout entière. Les Gaulois étant aussi prompts à se décourager qu'à tout entreprendre, cette défaite atterra les vaincus, et ils se soumirent.

Crassus eut un égal succès en Aquitaine, gagna une bataille, prit la capitale des Sotiates, qui employèrent vainement pour la défendre l'art de la mine qu'ils connoissoient très-bien, et les contraignit à mettre bas les armes. Les autres peuples de cette contrée, avertis par le malheur de leurs compatriotes, s'empressèrent de se réunir pour la défense commune. Ils appelèrent même à leur secours les Espagnols dont ils étoient voisins, et eurent pour généraux des élèves de Sertorius. Sous ces nouveaux chefs, la guerre ne se fit pas avec l'impétuosité ordinaire aux Barbares. Les Aquitains s'attachèrent à la traîner en longueur pour faire périr les Romains par la disette; mais leurs commandans firent une faute assez étonnante pour des guerriers instruits à l'école d'un grand homme : ils négligèrent de fortifier les derrières de leur camp. Crassus l'attaqua, le força, et de cinquante

mille hommes qu'il contenoit, à peine s'en 54.
sauva-t-il le quart. Le fruit de cette victoire fut la soumission de l'Aquitaine, à la réserve de quelques peuples enfoncés dans les Pyrénées.

La saison, déjà fort avancée, sembloit inviter César au repos; mais, comme il n'en prenoit jamais, tant qu'il lui restoit quelque chose à faire, il se rendit dans la Gaule septentrionale pour y attaquer les Morins et les Ménapiens qui étoient entrés dans la ligue des Vénètes. Ces peuples, voyant que nulle armée gauloise ne pouvoit tenir contre les Romains en rase campagne, se retirèrent avec tous leurs effets dans des bois et des marais, dont tout le pays étoit couvert. César, que rien n'arrêtoit, entreprit d'abattre ces immenses forêts; et déjà il en avoit coupé la plus grande partie, lorsque des pluies continuelles l'obligèrent enfin à prendre ses quartiers d'hiver.

L'année suivante (55), la Gaule ne fournit, en nul endroit, aucun aliment à son activité; mais deux nations de la Germanie y suppléèrent. Les Usipiens et les Tenctères avoient pour voisins les Suèves, nation germanique aussi et très-puissante, composée de cent cantons, qui, chaque année, fournissoient chacun mille combattans. Elle trouvoit glorieux de s'entourer

54. de vastes solitudes, parce qu'elles attestoient qu'un grand nombre de peuples avoient cédé à l'effort de ses armes. Les Usipiens et les Tenctères furent de ce nombre. Après une longue résistance, chassés de leur pays par les Suèves, ils errèrent trois ans dans différentes contrées de la Germanie, et arrivèrent, en 55, dans celle des Ménapiens, qui avoient des habitations des deux côtés du Rhin. A l'approche de ces deux nations, composées de plus de quatre cent trente mille têtes, compris les femmes et les enfans, ceux des Ménapiens qui occupoient la rive droite du Rhin, se transportèrent sur la gauche pour disputer le passage. Les Germains firent courir le bruit qu'ils se retiroient dans leur pays, et s'éloignèrent effectivement de trois journées : les Ménapiens revinrent à leurs demeures. La cavalerie germanique, retournant sur ses pas, gagna en une seule nuit le voisinage du fleuve, égorgea les Gaulois trop crédules, et avec leurs bateaux, se rendit à l'autre bord, où l'on ignoroit le désastre de la rive droite. Les Germains s'emparèrent du pays.

En apprenant ces détails, César craignit que la Gaule transalpine n'appelât ces peuples à son secours. Il raconte que les Gaulois arrêtoient dans les rues et sur les grands chemins

les voyageurs, et surtout les marchands, pour 54.
leur demander ce qui se passoit dans les cantons qu'ils venoient de traverser ; que souvent, sur des bruits incertains ou répandus dans le dessein de leur plaire, ils prenoient sur les affaires les plus importantes des résolutions dont ils se repentoient bientôt, lorsqu'ils s'apercevoient qu'on avoit abusé de leur crédulité. Connoissant donc la légèreté avec laquelle cette nation s'engageoit dans de nouvelles entreprises, César vint plus tôt que de coutume rejoindre son armée.

A son arrivée, il apprit effectivement que sur l'invitation de quelques peuples gaulois, les Usipiens et les Tenctères s'étoient avancés vers Trèves ; il feignit d'ignorer cette démarche qu'il n'étoit pas temps de punir, appela même près de lui les chefs de la Gaule, tâcha de les adoucir, de les maintenir dans des sentimens de fidélité ; et, leur ayant ordonné de lui fournir de la cavalerie, suivant la coutume, marcha contre les Germains. Dans la route, il reçut de leur part des ambassadeurs qui lui dirent « que ceux qu'ils représentoient désiroient de vivre en paix avec les » Romains ; que, s'ils étoient attaqués, ils se » défendroient jusqu'à la mort, ayant appris » de leurs pères à ne jamais demander grâce ;

54. » qu'ils étoient venus en Gaules uniquement » parce qu'on les avoit chassés de leur pays : » que si les Romains vouloient accepter leur » amitié, les Usipiens et les Tenctères pour- » roient leur être utiles ; qu'ils ne le cédoient, » pour la valeur, à aucune nation de l'uni- » vers, excepté aux Suèves à qui les dieux » même ne seroient pas capables de résister. »

César leur déclara qu'il ne les souffriroit pas en-deçà du Rhin ; mais il leur proposa de s'incorporer avec une autre nation germanique, vexée aussi comme eux par les Suèves ; c'étoit celle des Ubiens, qui habitoient à cette époque la rive droite du Rhin, et qui avoient imploré le secours de Rome. On négocia sur cette proposition, et César avançoit toujours ; il n'étoit plus qu'à huit milles des ennemis, lorsqu'il y eut une rencontre de cavalerie, dans laquelle huit cents Germains mirent en fuite cinq mille des siens : ils n'en tuèrent que soixante-quatorze. Le général romain regretta particulièrement un illustre habitant de l'Aquitaine, nommé Pison. Ce brave guerrier eut son cheval blessé, en dégageant son frère qui étoit enveloppé ; obligé de combattre à pied, il fut accablé par le nombre, après s'être vaillamment défendu. Son frère qui s'étoit un peu éloigné, le voyant succomber, et ne voulant

pas lui survivre, accourut, se précipita au 54.
milieu des ennemis, et partagea son sort.

On ignore par qui fut engagé ce combat qui se donna pendant la négociation. César rejeta la perfidie sur les Barbares; Caton la lui imputa, et opina dans le sénat à ce qu'il fût livré aux Germains; il est difficile de l'en croire coupable; son caractère étoit franc et généreux. Si d'ailleurs cinq mille hommes en eussent attaqué huit cents à l'improviste, il n'est guère vraisemblable qu'ils eussent été mis en déroute; d'un autre côté, cependant, on ne peut concevoir que huit cents cavaliers ayant affaire à cinq mille eussent été les agresseurs, et l'on doit remarquer, en faveur des Germains, qu'ils envoyèrent dès le lendemain des députés pour demander la prolongation de la trève. Le hasard a quelquefois donné lieu à de pareilles infractions aux traités. Quoi qu'il en soit, César, supposant que les ennemis vouloient l'amuser par de feintes négociations, pour donner à leur cavalerie absente le temps de les rejoindre, retint leurs députés; et, présumant que les Germains ne se tenoient point sur leurs gardes pendant qu'ils cherchoient à négocier, il marcha vers eux, les surprit avant qu'ils eussent pu se ranger en bataille, et extermina presque entièrement

54. deux nations, sans perdre, dit-on, un seul de ses soldats.

Il se décida ensuite à passer le Rhin. La gloire d'une entreprise absolument nouvelle put bien le tenter; cependant il donna de ce passage d'autres raisons, dont quelques unes étoient plausibles. Voyant, dit-il, les Germains traverser le fleuve si fréquemment, pour se jeter sur la Gaule, il voulut leur faire connoître qu'on pourroit aussi le franchir pour les attaquer chez eux. De plus, la cavalerie des Usipiens et des Tenctères, qui n'avoit pu prendre part à la bataille, parce qu'on l'avoit envoyée assez loin chercher des fourrages, venoit de se retirer au-delà du Rhin, chez les Sicambres; le vainqueur exigea qu'elle lui fût livrée, prétention qui paroît exorbitante. Les Sicambres lui répondirent que le Rhin, bornant la domination romaine, il n'avoit aucune autorité à exercer au-delà de cette limite. Enfin les Ubiens, toujours harcelés par les Suèves, le conjuroient de se montrer en Germanie, prétendant que cette démarche suffiroit pour leur repos; ils offroient même de fournir, si l'on vouloit, des bateaux pour le passage.

César jugea plus sûr, et plus digne aussi des Romains, de le traverser d'une autre

manière; il entreprit d'y jeter un pont de 54.
bois : c'étoit un ouvrage difficile; car il s'agissoit de le construire dans un endroit où le Rhin est à la fois rapide, large et profond, au-dessous de celui où Cologne fut bâtie; mais aucune difficulté ne rebutoit César : en dix jours cette construction fut achevée, et il entra sur les terres des Sicambres.

Ces peuples s'étant retirés dans des déserts et des forêts, il ravagea leurs terres, en brûla les édifices, et coupa les blés. Les Suèves mirent en sûreté leurs femmes, leurs enfans et leurs effets, rassemblèrent au centre de leur pays ce qui étoit en état de combattre, et attendirent là les Romains de pied ferme. César les y laissa, prétendant avoir accompli tout ce qu'il s'étoit proposé, puisqu'il avoit répandu dans la Germanie la terreur de son nom, puni les Sicambres, et délivré les Ubiens de l'oppression des Suèves; mais cette oppression pouvoit recommencer à chaque instant. Quelques peuples lui demandèrent la paix, qu'il n'accorda qu'en exigeant des otages. Il quitta la rive droite du Rhin, sur laquelle il n'étoit demeuré que dix-huit jours, et rompit le pont.

Quoiqu'on fût sur la fin de l'été, temps peu propre à commencer de grandes opé-

54. rations dans les contrées septentrionales, César forma la résolution de passer dans la Grande-Bretagne, pays jusqu'alors presque inconnu au reste du monde, et dont les Romains n'avoient qu'une notion imparfaite et confuse. Quelques historiens supposent que son seul but étoit d'accroître sa renommée par une expédition éclatante. Suétone ajoute un autre motif à celui-là, sa passion pour les perles. C'est prêter une bien petite vue à un esprit aussi solide qu'étendu ; en tout cas elle auroit été trompée, car les perles des mers Britanniques n'approchent pas de la beauté de celles de l'Orient. Mais César, dans ses Commentaires, donne de son expédition une raison un peu plus sérieuse : il dit que la Grande-Bretagne avoit presque toujours aidé les Gaulois contre les Romains. Son projet, dans cette campagne, étoit seulement de prendre connoissance du pays, des mœurs de ses habitans, de leurs forces et de leur manière de combattre ; il ne put tirer à cet égard aucun éclaircissement de la Gaule ; car ses marchands seuls fréquentoient cette île dans laquelle ils ne connoissoient guère que les ports où les attiroit leur commerce.

Il se rendit au pays des Morins, d'où il savoit que le trajet pour passer dans la

Grande-Bretagne, étoit le plus court, y ras- 54.
sembla tous les navires qu'il put trouver dans les environs, et manda la flotte qui avoit combattu les Vénètes. Un vaisseau de guerre visita pendant cinq jours les côtes de l'île, et le capitaine Volusenus vint en faire son rapport au général. Le bruit de son dessein s'étant répandu dans la Grande-Bretagne, y jeta l'alarme. Plusieurs peuples envoyèrent des députés pour se soumettre et offrir des otages. César les reçut très-bien, les exhorta à persister dans ces dispositions, et les fit accompagner par Comius, Artésien, qu'il avoit créé roi de sa nation, et qui jouissoit d'un grand crédit dans les contrées britanniques. Ce prince devoit parcourir l'île, annoncer l'arrivée de César, et engager les insulaires à reconnoître les lois de Rome.

Indépendamment du projet de descente, le séjour de César dans le pays des Morins lui fut utile. Cette contrée avoit toujours refusé de se soumettre; la plupart des peuples qui l'habitoient lui demandèrent grâce alors. Très-aise de leur obéissance, et de ne laisser derrière lui aucun sujet d'inquiétude, il se contenta d'en exiger beaucoup d'otages, et envoya des troupes dans les cantons qui ne s'étoient pas rendus.

54. Tous ces arrangemens étant faits, César partit à minuit du port d'Itius avec son infanterie, après avoir donné ordre à sa cavalerie, qui devoit s'embarquer à Calais, de mettre en même temps à la voile ; ce qui ne put s'exécuter. Il aperçut la terre vers la quatrième heure du jour : cinq heures après il vit un rivage assez uni, et résolut d'y descendre. Les insulaires, assemblés en grand nombre, s'opposèrent au débarquement. Les soldats ne pouvoient l'effectuer qu'en se jetant à la mer à quelque distance du bord. Chargés d'armes pesantes, ils se trouvoient dans une position nouvelle pour eux, et très-périlleuse. Ils commençoient à se décourager. Celui qui portoit l'aigle de la dixième légion, voyant ses camarades effrayés de la profondeur de la mer, hésiter à y entrer, s'élance le premier, et la crainte de voir tomber l'aigle au pouvoir des Barbares, entraîne les autres à sa suite. César les fit soutenir par les bateaux les plus légers de sa flotte, à laquelle il ordonna un mouvement, pour prendre en flanc les ennemis. Ceux-ci furent frappés de terreur en voyant des machines de guerre qui leur étoient inconnues lancer sur eux une grêle de traits. Rien ne contribua davantage au succès de la descente, qui ne se fit

néanmoins qu'avec beaucoup de peine et de danger. Les Romains ne furent pas plus tôt à terre, qu'ils mirent en fuite les Barbares. Découragés par un premier échec, les Bretons envoyèrent des ambassadeurs à César pour lui déclarer qu'ils étoient disposés à se conformer à toutes ses volontés, lui rendirent le roi Artésien Comius, qu'ils avoient mis en prison, donnèrent quelques otages, et en promirent d'autres; mais ces démarches ne leur ayant été inspirées que par la peur, dès qu'ils en furent un peu revenus, ils ne tinrent aucun compte de leurs engagemens. Les circonstances ne tardèrent pas à les rassurer. Les vaisseaux qui portoient la cavalerie romaine, n'étant partis que trois ou quatre jours après l'infanterie, furent maltraités par la tempête, et contraints de regagner la terre ferme. La même nuit, le concours de l'équinoxe et de la pleine lune produisit une très-haute marée. César, qui ne connoissoit pas l'influence de cette double cause sur le flux, n'avoit pris aucune précaution. Les galères tirées sur le sable du rivage, et les navires de transport furent ou fracassés, ou endommagés. On n'avoit rien apporté de ce qu'il falloit pour les réparer, ni beaucoup de vivres et de bagages, parce qu'on n'avoit en vue qu'une excursion passagère. 54.

54. Les Barbares conçurent alors l'espérance d'exterminer les Romains. La vue de leur petit nombre les encouragea; cependant ils dissimulèrent encore dans le dessein de les surprendre; mais ce n'étoit pas une chose facile que de tromper la vigilance de César. Il jugea de leurs intentions par leur intérêt, et par l'inexécution de leur promesse d'envoyer de nouveaux otages. Il fit donc couper du blé dans la campagne, en amassa une certaine quantité, sacrifia les vaisseaux qui avoient le plus souffert pour radouber les autres, se procura du continent les matières et les instrumens dont on avoit besoin pour ce travail, et se mit en état de reprendre la mer quand il le jugeroit convenable.

Les Barbares crurent toutefois avoir trouvé l'occasion qu'ils épioient. Ayant observé qu'il ne restoit plus à la portée des Romains qu'un seul endroit qui n'eût pas été moissonné, ils s'embusquèrent dans une forêt du voisinage. Effectivement une légion y vint pour fourrager; lorsque les ennemis virent qu'elle avoit quitté l'épée pour prendre la scie, et qu'elle s'étoit dispersée pour couper le blé, ils fondirent sur elle, tuèrent quelques fourrageurs, mirent les autres en désordre, et cherchèrent à les envelopper tous avec leur cavalerie, sou-

tenue de leurs chariots, dont ils se servoient 54.
très-adroitement. Il commencent, dit César, par les pousser çà et là, et par lancer des traits de tous côtés; après avoir troublé ou éclairci les rangs, ils s'y insinuent, et descendent de leurs chariots pour combattre; les conducteurs alors se retirent un peu à l'écart, mais à portée de recueillir leurs maîtres au besoin. Les Barbares conduisoient leurs chariots avec tant d'adresse, qu'au milieu de la course la plus rapide, ils savoient les arrêter sur une pente, ou tourner tout court; ils couroient quelquefois sur le timon, et en un seul instant retournoient à leur place. La légion assaillie étant troublée par la nouveauté de ce genre de combat, alloit être taillée en pièces, lorsque César, averti du danger qu'elle couroit, vola pour la secourir à la tête de deux cohortes qui étoient de garde, après avoir donné ordre au reste des troupes de s'armer et de le suivre en toute diligence. Sa présence rendit le courage aux siens, et contint l'ennemi; mais il ne jugea pas à propos d'engager une action générale, et ramena ses légions au camp. Peu après les insulaires, ayant grossi leur troupe, vinrent l'y attaquer; ils furent mis en fuite avec perte. Le même jour, ils lui demandèrent de nouveau la paix. Il fut très-

54. satisfait d'une demande qui lui procuroit un moyen de terminer avec honneur une entreprise hasardeuse. Pour constater sa victoire, il exigea un nombre d'otages double de celui qui avoit été d'abord convenu, et ordonna de les lui mener dans la Gaule. Deux peuples seulement de cette île tinrent à cet égard leur promesse. Ce fut tout le fruit que César retira de cette descente, où il se vit un moment exposé à de très-grands périls. Cependant, il fit beaucoup valoir les avantages qu'il avoit remportés dans un pays dont on ne connoissoit guère que le nom à Rome, et l'on décerna de nouvelles actions de grâces aux dieux pendant vingt jours; honneur excessif (pour la conjoncture) qui annonçoit déjà l'esprit d'adulation que les Romains portèrent dans la suite jusqu'au dernier degré d'avilissement, et prouvoit aussi combien la faction de César étoit puissante.

Ce général, ne regardant que comme un essai l'expédition de l'année précédente, résolut de retourner dans la Grande-Bretagne avec de plus grandes forces. En partant pour l'Italie, il ordonna de lui construire un grand nombre de barques et de bateaux de transport, et en détermina la forme sur la connoissance qu'il avoit prise des mers qu'il devoit

traverser. Il passa l'hiver à tenir les grands 54.
jours (1) de la Gaule cisalpine, et à réprimer quelques Barbares qui faisoient des incursions dans la partie de l'Illyrie appartenant à la république. De retour dans sa province (en 54), il se rendit avec près de vingt-cinq mille hommes dans le pays de Trèves, qui minutoit un soulèvement. Ce canton étoit habité par une nation puissante, surtout en cavalerie. Deux rivaux s'y disputoient la principale autorité. Cingétorix, l'un d'eux, et le plus foible sans doute, se jetant dans les bras de César, lui promit l'attachement de tout son parti. L'autre, Indutiomarus, assembloit le sien pour combattre les Romains; mais la terreur des armes de César, et les manœuvres de Cingétorix, ayant écarté de ses drapeaux beaucoup de monde, il se vit réduit à demander la paix, et à donner deux cents otages, au nombre desquels étoit son fils. César se doutoit bien qu'il n'y avoit pas trop à compter sur la sincérité d'une démarche humiliante commandée par la nécessité; mais il feignit d'y croire, étant pressé de se rendre au port d'Itius, où se trouvoient, par ses ordres, avec quatre mille hommes de cavalerie gau-

---

(1) Espèces d'États provinciaux.

54. loise, toute la haute noblesse de cette nation ; il l'emmenoit avec lui, et ne laissoit dans la Gaule que celle dont la foi ne lui étoit pas suspecte. Dumnorix, seigneur éduen, dont nous avons déjà parlé, devoit le suivre ; il s'en défendoit sous divers prétextes. César n'en admit aucun, et se défioit extrêmement de lui, sachant qu'il avoit le pouvoir et la volonté d'agiter la Gaule ; et pendant vingt-cinq jours que les vents de nord-ouest, très-fréquens sur cette côte, le retinrent au port, il ne cessa de faire surveiller ses démarches. Il sut que l'Eduen répandoit parmi la noblesse gauloise le bruit qu'on ne la conduisoit dans la Bretagne que pour la faire périr. Il parut ignorer ces menées, parce qu'il craignoit d'offenser la nation éduenne par la punition d'un homme qui en étoit comme le chef. Mais Dumnorix ayant profité des embarras de l'embarquement pour s'évader avec toute la cavalerie de sa nation, César détacha une partie de la sienne pour le ramener, ou le tuer s'il résistoit, et suspendit son départ. L'Eduen fut rejoint ; il refusa d'obéir à l'ordre qu'on lui signifia de retourner au port d'Itius ; et comme on se mettoit en devoir de l'y contraindre, il tira l'épée, invita ses compatriotes à prendre sa défense, en criant qu'il étoit né libre et

citoyen d'une république indépendante. Il 54.
disoit vrai; et cependant il fut massacré. Sa cavalerie ne fit aucune difficulté de rejoindre les Romains.

Libre de tout autre soin, César mit à la voile, au coucher du soleil, avec trente-deux mille hommes, et retardé par quelque contre-temps, n'arriva qu'à midi, le lendemain, à la vue de la Grande-Bretagne. Il vint au même endroit que l'année précédente, et fut étonné de n'apercevoir aucun ennemi. Le nombre de ses vaisseaux qui passoit huit cents, annonçant une armée formidable, avoit intimidé les insulaires, et ils s'étoient retirés sur la hauteur. Après avoir établi un camp fortifié près du rivage, César alla chercher les Barbares avec la plus grande partie de son armée. Bientôt il apprit qu'une tempête avoit fait un dégât considérable dans sa flotte, qui étoit en rade. Il revint aussitôt vers le rivage, et ayant tiré tous ses bâtimens à sec, il les enferma dans l'enceinte de son camp.

Il retourna ensuite vers les insulaires commandés par Cassivellaunus, qui régnoit au-delà de la Tamise. Il y eut divers combats, dans lesquels les chariots incommodoient beaucoup la cavalerie romaine. Mais les Barbares étant toujours repoussés, se retirèrent derrière la

54. Tamise ; elle n'étoit guéable qu'en un seul endroit, et ils avoient eu soin de hérisser de pieux aigus le bord qu'ils occupoient, et d'en planter d'autres (qui n'étoient point visibles) dans le lit même du fleuve. Les Romains surmontant tous ces obstacles, le traversèrent, n'ayant que la tête hors de l'eau, et fondirent aussitôt sur les ennemis avec tant d'intrépidité, qu'ils les dispersèrent comme un foible troupeau. Cassivellaunus, voyant qu'il ne pouvoit résister à de tels adversaires en bataille rangée, congédia ses troupes, à l'exception de quatre mille hommes accoutumés à combattre sur des chariots. Avec ce détachement, il tomboit sur ceux des ennemis qui s'écartoient, ou dressoit des embuscades si bien combinées et si heureuses, que César fut obligé de tenir toute son armée sans cesse réunie. Cependant six nations se soumirent volontairement, et l'on sut par elles que la ville qui appartenoit à Cassivellaunus, n'étoit pas éloignée. Les insulaires appeloient de ce nom une portion de forêt défendue par un fossé et un rempart, où ils se retiroient avec leurs troupeaux, pour se mettre à l'abri de toute attaque. Les Romains donnèrent l'assaut à celle de ce prince; les Barbares n'osèrent la défendre, quoiqu'elle fût très-forte, et s'enfuirent par un endroit qui

n'étoit point attaqué, abandonnant tout leur bien, c'est-à-dire, leurs bestiaux. Cassivellaunus ne désespérant pas encore de sa fortune, ordonne à quatre petits princes qui occupoient le pays de Kent, d'assaillir les retranchemens des Romains, et de tâcher d'incendier leur flotte ; la tentative ne réussit pas. Découragé enfin par tant de revers, Cassivellaunus demanda la paix, qu'il obtint en fournissant des otages, et promettant un tribut. Après quoi, César passa en Gaule, avec la gloire, dit Tacite, d'avoir montré la Grande-Bretagne aux Romains, mais non de l'avoir subjuguée. 54.

La Gaule même n'étoit rien moins que domptée, quoique tout y parût tranquille. Il s'en falloit beaucoup que le désir et l'espoir de la liberté y fussent éteints ; les campagnes des Romains en Germanie et dans la Grande-Bretagne, avoient facilité aux Gaulois les moyens de se concerter pour secouer le joug. César, ignorant cette disposition des esprits, dispersa, contre son usage, ses légions dans la Gaule, pour les faire subsister commodément pendant l'hiver, qui avoit été précédé d'une mauvaise récolte. Il eut néanmoins l'attention de les placer de manière à pouvoir s'entr'aider, et résolut de différer son départ pour l'Italie, jusqu'à ce qu'il eût appris que tous les quar-

54. tiers étoient hors d'insulte. Ses troupes n'y étoient rendues que depuis quinze jours, lorsque le soulèvement projeté commença par les Eburons. Titurius Sabinus, et Aurunculeius Cotta y commandoient une légion et cinq cohortes. Ambiorix, et un autre roi de cette contrée, qui avoient été comme amis au-devant de ces deux lieutenans de César, trouvant épars dans la campagne un assez grand nombre de soldats romains qui coupoient du bois et des fascines, les taillent en pièces, et vont ensuite attaquer le camp où la légion étoit retranchée. Repoussés avec perte, ils ont recours à la perfidie.

Ambiorix ayant demandé et obtenu qu'on lui envoyât un député, « proteste qu'il con-
» serve la mémoire des bienfaits de César,
» auquel il avoit les plus grandes obligations;
» que s'il venoit de commettre un acte d'hos-
» tilité envers les Romains, c'est qu'il y avoit
» été forcé par son peuple; que les princes
» gaulois sont quelquefois dans la nécessité de
» se plier aux volontés de leurs sujets; que les
» siens, au reste, n'avoient fait que suivre
» l'impulsion de la Gaule entière; que ce
» jour-là même, on devoit attaquer tous les
» quartiers des Romains à la fois; qu'il avoit
» été contraint de céder à la volonté générale;

» qu'ayant rempli ce devoir, il se croyoit en 54.
» droit de témoigner sa reconnoissance à
» César, et son amitié à Sabinus et à Cotta;
» qu'en conséquence, il leur donnoit avis du
» péril qui les menaçoit, et qui alloit s'ac-
» croître, par l'arrivée d'un corps de Ger-
» mains attendu sous deux jours; que c'étoit
» à eux de voir où il leur convenoit de se re-
» tirer; qu'il promettoit avec serment de leur
» laisser la liberté du passage. » Ce discours reporté aux deux lieutenans-généraux, causa entre eux la plus vive contestation. Cotta ne vouloit point quitter, sans l'avis de César, le poste où il les avoit placés, disant qu'il n'étoit pas sage de prendre conseil d'un ennemi. Sabinus, qui ne se défioit nullement d'Ambiorix, fut d'un avis contraire, et l'emporta. On partit; les Gaulois postés en embuscade, enveloppèrent dans un vallon les Romains qui, malgré le désavantage de leur position, se défendirent avec courage pendant huit heures. Sabinus voyant alors que la légion avoit fait de grandes pertes, envoya vers Ambiorix, pour le prier de faire cesser le combat. Ce prince répondit que s'il vouloit en conférer avec lui, il pouvoit sans crainte le venir trouver. Sabinus, toujours crédule à l'excès, engagea son collègue à l'accompagner; mais Cotta,

54. plus sensé, refusa de se confier à celui dont il éprouvoit actuellement même une si noire trahison; l'autre se fit suivre par ce qu'il trouva d'officiers sous sa main. Ambiorix, en les voyant s'approcher, leur ordonna de déposer les armes; et, après qu'ils eurent obéi, les fit assassiner, puis retourna combattre les Romains qui attendoient l'issue de la négociation. La plupart furent tués, Cotta entre autres; le surplus se retira vers le camp dont on étoit sorti avec tant d'imprudence. Celui qui portoit l'aigle, l'ayant jetée dans les retranchemens, alla mourir en brave dans les rangs ennemis. Les Romains se défendirent encore le reste du jour; mais se voyant sans ressource, ils se tuèrent les uns les autres; un très-petit nombre échappé du combat, put gagner le quartier d'hiver situé dans le pays de Rheims.

Ambiorix, après cette cruelle expédition, court animer les Aduatiques et les Nerviens, les engage à se joindre à lui, et tous ensemble se portent avec tant de promptitude contre Quintus Cicéron, cantonné dans le pays de ces derniers, qu'ils arrivèrent avant que ce lieutenant-général fût instruit du désastre de Sabinus et de Cotta. Leur cavalerie surprit et massacra beaucoup de soldats romains qui coupoient du bois dans les forêts. Ensuite, ils

allèrent avec toutes leurs forces livrer au camp 54.
de Cicéron un assaut qui ne leur réussit pas. Celui-ci écrivit à César, pour l'instruire de sa position; mais tous ses courriers furent arrêtés. Néanmoins, quoique réduit à ses seules forces, il se défendit avec un courage qui fut toujours suivi du succès. Après beaucoup d'attaques inutiles, Ambiorix essaya encore la ruse ; mais Cicéron ne voulut écouter aucune de ses propositions.

Les ennemis entreprirent de l'enfermer par des lignes, ouvrage dont ils avoient pris l'idée dans leurs guerres contre César. Tel étoit leur nombre, qu'en trois heures, ils eurent creusé un circuit de quinze milles. Ils ne se bornèrent pas là : les huttes du camp romain étant couvertes de chaume, ils saisirent la circonstance d'un grand vent qui survint, pour y lancer des balles d'argile enflammées et des javelots brûlans; en un moment, tout fut en feu. Les Gaulois firent alors avancer des tours et des machines (qu'ils avoient construites à l'imitation des Romains) pour escalader le rempart. Les assiégés environnés de flammes, accablés de traits, voyant consumer leurs bagages et tout ce qu'ils possédoient, n'y prirent même pas garde; aucun ne s'occupa de sauver la moindre chose de ce qui lui appartenoit;

54. aucun ne quitta son poste : les Gaulois furent encore vaincus. Deux centurions qui se disputoient sans cesse le prix de la valeur, cherchèrent à vider leur querelle dans ce combat terrible. L'un, Pulfio, dit à son camarade Varenus : « Voyons qui obtiendra la palme! » En même temps, il s'élance hors du camp sur un gros d'ennemis : il est enveloppé. L'autre le dégage, tombe dans le même péril, et, à son tour, est sauvé par celui dont il vient d'être le libérateur. La victoire entre eux resta encore indécise.

La situation des Romains devenoit à chaque instant plus fâcheuse; César l'ignoroit toujours. Enfin, un esclave gaulois auquel on promit la liberté, ayant trompé la surveillance des assiégeans, à la faveur de la conformité des habits et du langage, lui porta une lettre de Cicéron. A l'instant il mande trois légions, leur donne rendez-vous, et se met en route pour les joindre. Il n'en trouve que deux, la troisième qui étoit au milieu d'un pays soulevé, n'ayant pu le quitter. Il fait donner avis de son arrivée à Cicéron, par un billet attaché à un javelot lancé dans le camp de ce dernier. Les Gaulois en furent instruits également, et allèrent au-devant de lui. César les apercevant au-delà d'un grand vallon traversé d'un

ruisseau, campa dans l'endroit où il se trou- 54.
voit. Comme ses deux légions étoient incomplètes, il avoit à peine sept mille hommes contre plus de soixante mille. Malgré cette prodigieuse inégalité, il étoit décidé à combattre. Seulement il se proposa d'engager par quelques ruses de guerre les Gaulois à venir à lui, mais avec la résolution de les aller chercher, s'ils ne donnoient pas dans le piége. N'ayant qu'une très-petite armée sans bagages, son camp devoit être naturellement fort peu étendu; il le resserra le plus qu'il lui fut possible, en exhaussa beaucoup les remparts, et affecta tout ce qui pouvoit indiquer de la crainte. Les Gaulois se fiant à ces apparences, ne balancèrent pas à passer le ruisseau qui séparoit les deux armées, et à monter sur la colline où les Romains étoient postés; ils regardoient la victoire comme si peu douteuse, qu'ils firent publier autour du camp ennemi, que si quelqu'un vouloit passer de leur côté, il seroit reçu jusqu'à la troisième heure du jour; mais qu'après ce moment, ils ne feroient quartier à personne. Déjà ils se disposoient à l'assaut, quand les Romains firent une sortie générale par toutes les portes du camp à la fois. La surprise et l'effroi dispersèrent aussitôt cette nuée de Barbares; un très-grand

54. nombre resta sur la place. César, aussi incapable de s'oublier dans la bonne fortune que de se laiser intimider dans le danger, ne poussa pas très-loin les fuyards, pour ne pas s'engager à leur suite dans les bois et les marais dont ce pays étoit couvert, et se contenta d'avoir délivré Cicéron sans aucune perte. En le joignant, il fut frappé de surprise et d'admiration à la vue des ouvrages construits par les Barbares. Il combla d'éloges le lieutenant et la légion qui s'étoient si vaillamment défendus, et jugea de la grandeur du péril et de la vigueur de la résistance, par la revue, qui lui fit voir que les neuf dixièmes des assiégés avoient été blessés. Cicéron lui ayant appris tout le détail du désastre de Sabinus et de Cotta, il en ressentit la douleur la plus amère; car il aimoit ses soldats autant qu'il en étoit aimé; il laissa croître ses cheveux et sa barbe; ce qui étoit le signe du deuil le plus lugubre, et ne se rasa qu'au bout d'un an, lorsqu'il eut vengé la mort de ceux qu'il regrettoit.

53. Les circonstances ne lui permirent pas d'aller cette année passer l'hiver en Italie; la Gaule entière, à l'exception des Eduens et des Rhémois, se disposoit à un soulèvement. Les Sénonois n'ayant pu assassiner leur prince, l'avoient chassé, parce qu'il étoit ami des Ro-

mains. Les Carnutes, pour la même cause, 53.
avoient tué le leur. Ceux de Trèves commencèrent les hostilités. Leur roi avoit sollicité l'assistance des nations germaniques; mais les défaites d'Arioviste, des Usipiens et des Tenctères n'étoient pas encourageantes : elles refusèrent de tenter une troisième fois la fortune. Le prince trévirois n'en attaqua pas moins le quartier de Labienus, dans le pays de Rheims; s'étant, avec une téméraire confiance, trop approché du camp des Romains, leur commandant tomba sur lui avec toutes ses troupes auxquelles il enjoignit de s'attacher avant tout à ce roi imprudent, qui fut mis en déroute du premier choc, et tué dans la fuite. Son armée alors se dissipa, et le reste de l'hiver la Gaule fut plus tranquille.

Mais les Gaulois n'attendoient que le printemps pour reprendre les armes. César n'étoit pas d'humeur à demeurer dans l'inaction jusqu'à ce qu'il fût attaqué; il se hâta donc de réparer la perte qu'il avoit faite, et leva deux légions dans la Gaule cisalpine : il en demanda une autre à Pompée qui, pendant son dernier consulat, avoit enrôlé un grand nombre de soldats, sans les rassembler sous le drapeau, parce que demeurant aux environs de Rome, leur service lui étoit inutile. César le pria d'en

53. mettre six mille sur pied, et de les lui envoyer. Cet arrangement se fit sans qu'ils daignassent consulter le sénat, comme si la république eût été leur propriété. Caton se plaignit de ce que des particuliers disposoient insolemment des forces publiques.

On ne peut au reste blâmer que la manière dont César se procura ce renfort; car il en avoit besoin. Les Gaulois persistoient dans leurs projets; les Trévirois même ne songeoient qu'à venger leur défaite : ils se liguèrent avec Ambiorix, et à force de sollicitations, obtinrent un secours de la Germanie. César qui s'étoit établi dans les environs de Samarobrive, apprenant que déjà les Nerviens étoient en armes, part au milieu de l'hiver, et avec quatre légions qu'il prend dans le voisinage de ces peuples, désole leur pays et les réduit en très-peu de temps.

Après cette courte expédition, il revient tenir l'assemblée générale de la Gaule celtique; mais n'y voyant point les députés des Sénonois et des Carnutes, ce qu'il prend pour un signe de révolte, il remet les grands jours à un autre temps, et les assigne à Lutèce dont les habitans, quoique unis aux Sénonois depuis une génération, ne paroissoient pas être entrés dans leur projet de soulèvement. Le

jour même, il part et fait tant de diligence qu'il prend au dépourvu les Sénonois qui s'estiment trop heureux d'obtenir grâce en donnant des sûretés. Les Carnutes effrayés de leur prompte réduction, se soumettent également à des conditions semblables. César alla de suite présider aux Etats de la Celtique ; et regardant cette partie des Gaules comme pacifiée, ne songea plus qu'à punir la perfidie d'Ambiorix : pour y réussir plus sûrement, il s'occupa d'abord de lui enlever deux appuis sur lesquels comptoit ce prince ; il savoit qu'il étoit hôte et ami des Ménapiens qui, habitant une contrée remplie de bois et de marais, avoient par sa situation échappé à l'asservissement. César se jeta sur leur pays ; ils se réfugièrent, suivant leur coutume, avec ce qu'ils purent emporter, dans des lieux inaccessibles ; mais l'armée romaine fit chez eux un tel ravage, qu'ils se virent forcés de demander la paix : ils l'obtinrent à condition de ne recevoir ni Ambiorix ni aucun député de sa part. 53.

César vole aussitôt de ce canton à celui de Trèves, pour réduire aussi ses habitans ; mais Labienus lui avoit déjà épargné cette peine. Posté derrière la Moselle, en face des ennemis, et craignant de la franchir en leur présence, il les attira sur la rive qu'il occupoit,

53. en feignant de faire retraite. Lorsqu'ils eurent tous passé, il revint sur ses pas et fit à son armée une très-courte harangue. « Voilà, dit- » il, l'occasion que vous désiriez, faites preuve » ici du même courage que César vous a vus » déployer. Persuadez-vous qu'il est présent, » et qu'il vous regarde. » A ces mots, les Romains poussent un grand cri, et s'élancent sur les Gaulois : ceux-ci qui croyoient poursuivre des fuyards, sont culbutés du premier choc. La nation découragée reprit le joug.

César, à son arrivée, trouvant tout fini à Trèves, se décide à passer une seconde fois le Rhin, pour châtier les Suèves qui, accourant au secours des Trévirois, ne s'étoient retirés qu'après avoir connu leur défaite, et aussi pour les détourner de donner de l'assistance, ou même un asile au roi Ambiorix. Il construisit encore un pont, un peu au-dessus de l'endroit où il avoit jeté le premier. Les ennemis s'enfoncèrent dans la Germanie, et l'attendirent à l'entrée d'une grande forêt. César n'alla pas les chercher, craignant, dit-il, de manquer de vivres dans un pays peu cultivé. Il put aussi considérer que dans la position des ennemis, la victoire n'eût pas été décisive en sa faveur; et qu'en cas de revers, la retraite auroit été fort difficile. Mais en retour-

nant dans la Gaule, il ne détruisit qu'une partie de son pont du côté de la rive germanique, et fit bien garder l'autre, laissant ainsi à cette contrée la crainte d'une nouvelle attaque. 53.

Il lui restoit à terminer la guerre contre les Eburons, qu'il avoit dessein d'exterminer; il avoit surtout fort à cœur de se saisir d'Ambiorix, leur roi ou leur chef; de la cavalerie dépêchée pour le surprendre, le manqua de quelques instans. Ce prince avoit un collègue qui, trop infirme et trop âgé pour soutenir les fatigues de la guerre, s'empoisonna, en accablant de malédictions celui qui attiroit sur sa tête la vengeance des Romains. Ambiorix, hors d'état de tenir contre leurs armes, ordonne à ses sujets de se disperser; c'étoit le seul moyen de salut qui pût leur réussir; ils en font usage. Les bois, les marais, les déserts, des espèces d'îles, les contrées voisines sont leur refuge.

César pour les trouver, car c'étoit ce qu'il y avoit de plus difficile, partage son armée en trois corps, chacun de trois légions. Il en laisse une autre sous le commandement de Q. Cicéron, auquel il confie le soin de garder les bagages déposés dans le fort d'Atuatique, au cœur du pays des Eburons, et déclare à ce commandant qu'il reviendra le septième jour.

53. Les trois détachemens saccagent trois cantons différens; mais les habitans échappoient au fer des Romains, qui éprouvoient, en les poursuivant, quelques pertes d'hommes, outre des peines infinies. César s'avisa d'un expédient singulier: il ordonna une espèce de battue, comme s'il eût été question de relancer des bêtes fauves, et invita tous les voisins à piller et à ravager le territoire des Eburons. Cette invitation pensa lui être préjudiciable. La nouvelle en étant parvenue au-delà du Rhin, deux mille cavaliers sicambres le traversent, et viennent prendre leur part du butin. Un des prisonniers qu'ils emmenoient leur dit : « A » quel chétif profit vous amusez-vous ? En trois » heures vous pouvez arriver au fort d'Atua- » tique, laissé presque sans défense, et où » sont les riches bagages et le trésor de l'ar- » mée romaine. » Le conseil est trouvé bon, et suivi à l'instant. C'étoit le septième jour depuis le départ du général. Cicéron jusque-là n'avoit laissé sortir personne du camp : César l'avoit défendu. Mais n'en ayant reçu aucune nouvelle, et croyant qu'il ne tiendroit pas si ponctuellement la promesse de son retour, fatigué d'ailleurs par les plaintes de plusieurs qui ne trouvoient pas bon d'être renfermés, comme si l'on eût soutenu un siége, il permet

à cinq cohortes d'aller dans un champ éloigné 53.
seulement de trois milles, couper du blé dont on avoit besoin. Sur ces entrefaites, arrivent les Sicambres. L'alarme est extrême dans le camp romain : la moitié de la légion en étoit absente. On crut avoir affaire aux Eburons, et l'on présuma que l'armée de César n'existoit plus. Néanmoins quelques uns se présentent pour défendre la porte devant laquelle paroissent les ennemis. Un vieux centurion, connu par plus d'une belle action, et qui, malade alors, n'avoit pris aucune nourriture depuis cinq jours, se traîne toutefois à l'endroit menacé, prend les armes d'un soldat, n'ayant pas apporté les siennes ; et, secondé par quelques officiers dont il s'étoit fait suivre, soutient le premier effort des assaillans. A la fin sa foiblesse et les blessures qu'il reçoit lui font perdre connoissance ; et ce n'est pas sans peine qu'on l'emporte, et qu'on le met à couvert du danger.

Cependant les fourrageurs reviennent ; les Sicambres s'efforcent de les envelopper ; les Romains étonnés proposent divers partis dont ils n'exécutent aucun. Trois cents vieux soldats de diverses légions, rassemblés dans le camp pour rétablir leur santé, se trouvoient réunis sous un drapeau à part : ils étoient sortis avec

53. les fourrageurs. Voyant leur incertitude, après s'être réciproquement encouragés, conduits par Trebonius, chevalier romain, ils percent les bataillons ennemis, gagnent les retranchemens sans perdre un homme, et frayent la route à la cavalerie et aux valets de l'armée qui les suivent. Une très-grande partie du reste fut taillée en pièces. De braves centurions, poussés à ce rang par leur seul mérite, donnèrent, en se faisant tuer, le temps à quelques soldats de se sauver. Les Sicambres, désespérant de forcer le camp revenu de sa première surprise, retournèrent tranquillement chez eux. César arriva dans la nuit, et se plaignit uniquement de ce qu'on n'eût pas suivi ses ordres.

Durant le reste de la campagne, il fit si bien dévaster le territoire des Eburons par ses troupes et les nations voisines qu'il avoit appelées, que ceux qui n'étoient pas morts par le fer des Romains, se virent réduits, dans leurs retraites, à périr par la famine. Ambiorix fut vingt fois au moment de tomber entre les mains de ses ennemis; mais il eut le bonheur d'échapper à leur poursuite. César, après cette expédition, mena son armée à Durocottorum, capitale du pays de Rheims. Il y tint une assemblée générale de la Gaule, dans la-

quelle il fit le procès à ceux qui avoient sou- 53.
levé les Sénonois et les Carnutes. Le chef des premiers fut condamné et mis à mort; d'autres s'enfuirent dans la crainte du même supplice. César les bannit, et partit pour l'Italie, après avoir assigné des quartiers à ses légions.

Pendant cette campagne et la précédente, les Romains, sous la conduite de Crassus, en faisoient d'autres à une extrémité presque opposée du monde connu; en sorte qu'ils combattoient à la fois sur les rives de la Loire et sur celles de l'Euphrate. Nous avons vu que Crassus, en obtenant le gouvernement de la Syrie, avoit résolu de faire la guerre aux Parthes, sans en avoir reçu du sénat ni l'ordre, ni le pouvoir, et sans que Rome eût même aucun sujet de se plaindre de ces peuples.

La nation qu'il alloit attaquer étoit originaire de Scythie. En ayant été chassée, elle réussit à s'établir dans un territoire qu'elle appela de son nom, situé au midi de l'Hyrcanie, et borné à l'occident par la Médie, contrée étroite et ingrate, puisqu'elle est presque entièrement composée de montagnes arides et de plaines sablonneuses. On y éprouve les rigueurs des deux saisons contraires: un froid violent sur les montagnes, et une chaleur dévorante dans les plaines. Ce pays demeura

53. long-temps obscur. Il faisoit partie du royaume de Syrie lorsque, deux cent cinquante ans avant J. C., Arsace, dont l'origine est inconnue, l'en sépara et en fit un Etat indépendant; il y joignit dans la suite l'Hyrcanie. Ses successeurs étendirent beaucoup leur domination : au temps de Crassus, elle embrassoit presque tout ce qui se trouve entre l'Oxus et l'Euphrate. Les villes royales étoient Ctesiphon sur le Tigre, et Ecbatane en Médie : les monarques passoient l'hiver dans la première, et l'été dans la seconde, ou en Hyrcanie. Les mœurs des Parthes, d'abord féroces, se ressentoient de leur origine; elles changèrent entièrement lorsqu'ils eurent subjugué des contrées délicieuses : ils portèrent le luxe au plus haut degré; le général qui combattit Crassus avoit mille chameaux chargés de son bagage, et deux cents chariots occupés par ses femmes. L'état du sexe étoit dès lors en Orient tel qu'aujourd'hui : nulle liberté, nulle communication avec les hommes.

L'armure et la manière de combattre de ces peuples étoient celles qu'ils avoient apportées de Scythie, si ce n'est en ce qui concerne leurs cavaliers bardés de fer, dont ils avoient probablement pris l'idée chez les Perses leurs voisins, long-temps leurs maîtres, et qui finirent

par les subjuguer encore. Leur cavalerie n'employoit guère pour armes offensives que les flèches ; ils n'avoient point d'infanterie. Tout le monde sait qu'ils étoient aussi redoutables dans la fuite que dans le combat. 53.

Ils alloient toujours à cheval, non seulement à la guerre, mais en ville, à la campagne. On ne voyoit à pied que les esclaves : c'étoit là ce qui les distinguoit des hommes libres, du moins en temps de paix ; car eux seuls, pour ainsi dire, composoient les armées. Quelques années après l'époque actuelle, parmi cinquante mille combattans, il ne se trouva que quatre cents hommes qui ne fussent pas dans les liens de l'esclavage. Les Parthes possédoient un nombre prodigieux d'esclaves, et ne pouvoient les affranchir ; ils en prenoient soin comme de leurs enfans. Il y avoit entre les hommes distingués par la naissance ou la fortune, une noble émulation à qui fourniroit un plus grand nombre de cavaliers aux armées du monarque.

Quant au caractère de ces peuples, Justin l'a tracé avec les plus noires couleurs : ils sont, dit-il, fiers, séditieux, fourbes, insolens, prétendant que la douceur convient aux femmes, et la violence aux hommes ; toujours inquiets, ne respirant qu'après la guerre extérieure ou

53. intérieure; taciturnes, ils agissent plus qu'ils ne parlent; ni la bonne, ni la mauvaise fortune ne leur font rompre le silence; ils obéissent à leurs princes par crainte et non par devoir; sont sobres à table, effrénés dans la débauche; ne mettent de sincérité dans leurs discours et dans leurs promesses, qu'autant qu'il convient à leur intérêt. Pour dernier trait à ce tableau, il faut ajouter que la fureur de régner avoit presque converti en usage, dans la famille royale, le parricide et le fratricide. Orode, qui occupoit actuellement le trône, s'étoit, de concert avec son frère Mithridate, souillé du sang paternel, et il usurpa ensuite le trône sur ce frère qui étoit son aîné; il l'assiégea dans Babylone, le contraignit à se rendre, et l'égorgea.

Tel étoit le prince que Crassus alloit combattre. Ce général, après quelques faciles succès dans la Parthie, qui n'étoit nullement préparée à une invasion, au lieu de poursuivre ses avantages, revint passer l'hiver en Syrie, et laissa aux Parthes le temps d'assembler leurs forces. Toujours dévoré de la soif des richesses, il pilla le temple d'Hiéropolis et celui de Jérusalem. Il fut joint en Judée par l'aîné de ses deux fils, qui s'étoit signalé dans les Gaules, et qui lui amenoit de si loin mille cavaliers

d'élite. L'année suivante (53), il retourna sur le territoire des Parthes : trompé par Abgare, roi d'Edesse, qui le mena dans des déserts et des sables brûlans, il perdit une bataille décisive. Le jeune Crassus fut tué en se battant comme un héros, et le père en trahison dans une conférence à laquelle il avoit été invité par le général ennemi, connu seulement par le nom de Suréna, qui étoit celui de sa dignité. L'armée romaine comptoit cinquante mille hommes : cette désastreuse campagne en fit perdre trente mille, en y comprenant dix mille prisonniers (1). 53.

Tandis que deux des triumvirs se battoient avec des succès si différens aux deux bouts de l'univers, l'autre, fixé aux portes de Rome, régnoit dans la ville. Mais la mort de sa femme (en 54), et celle de Crassus l'année suivante, rompirent le double nœud qui l'attachoit à César. Crassus maintenoit entre eux l'égalité, et les obligeoit à une mutuelle circonspection, parce que, de quelque côté qu'il eût penché, il auroit pu emporter la balance. D'une autre part, Julie, tendrement aimée de son père et

(1) On trouve, tom. IV du *Précis*, de plus amples détails sur cette guerre des Romains contre les Parthes.

53. de son époux, et digne de leur amour, étoit entre ces rivaux un lien de concorde. Le peuple, malgré l'opposition de ses tribuns, voulant rendre un honneur extraordinaire à la fille de César et à la femme de Pompée, la fit inhumer au Champ-de-Mars.

Ces deux triumvirs n'avoient pas moins de crédit sur l'esprit des juges que sur celui de la multitude. Les trois tribuns qui avoient donné lieu à l'interrègne favorable à leurs vues, et privé ainsi pendant un certain temps la république de ses magistrats, furent mis en jugement. Pompée les fit absoudre, à l'exception d'un qui, outre le crime commun, fut convaincu de meurtre.

Un coupable plus illustre fut ensuite traduit en justice; c'étoit M. Scaurus, qu'on accusa d'avoir pillé son gouvernement de Sardaigne. Les extravagances de son édilité le contraignirent en quelque sorte de vexer les malheureux Sardes. « La loi, lui dit son accusateur,
» me permet de faire entendre cent vingt té-
» moins; produisez un pareil nombre d'in-
» sulaires à qui vous n'ayez rien ravi, et je
» consens à votre absolution. » Scaurus ne put accepter ce défi : il avoit six avocats, entre autres Cicéron et Hortensius; il plaida lui-même après eux, et versa beaucoup de larmes

Neuf personnages consulaires firent son éloge, 53.
ou verbalement, ou dans des écrits qui furent lus au tribunal. Lorsqu'on prit les suffrages, il partagea en deux colonnes les parens qui sollicitoient en sa faveur ; Faustus Sylla, son frère utérin, à la tête de l'une, et lui à la tête de l'autre, se prosternèrent aux pieds des juges, et y restèrent tout le temps de la délibération : il fut absous à la pluralité de soixante voix contre huit.

Caton présidoit à ce jugement en qualité de préteur ; on peut bien croire qu'il fut du petit nombre de ceux qui opinèrent contre l'accusé, pour ne pas dire le coupable. Mais son extrême probité se seroit très-bien passée de l'air antique qu'il affectoit de lui donner, en prenant les modèles de ses vêtemens sur les statues de Romulus et de Camille, et en paroissant en public et sur son tribunal, sans tunique et avec des sandales. Ce qui l'honore véritablement, c'est la fermeté avec laquelle il lutta contre la brigue, mal invétéré à Rome, inévitable au reste dans toute république, surtout dans celle où la démocratie domine. Les cabales étoient en ce temps, pour un grand nombre de personnes, un véritable métier qui fournissoit à leur subsistance.

Caton fit rendre un sénatus-consulte par

53. lequel il étoit ordonné à tous les magistrats élus, lors même qu'ils ne seroient point accusés, de se présenter devant les juges pour rendre compte des moyens qui les avoient fait élire. Son règlement déplut aux candidats qui achetoient les suffrages, et à la multitude qui les vendoit. Un jour qu'il alloit à son tribunal, un attroupement de canaille mit en fuite, par ses clameurs et ses violences, ceux qui l'environnoient : lui-même eut bien de la peine à gagner la tribune aux harangues ; mais dès qu'il y fut monté, son regard, cet air d'autorité que donne la vertu, imposèrent à la multitude ; son discours, plein d'énergie et de noblesse, la fit rougir de ses emportemens et calma les esprits. Comme on louoit son courage dans le sénat, il répondit avec sa franchise et sa liberté ordinaires : « Moi, je ne puis » vous louer d'avoir abandonné un préteur » dans le danger. »

Le sénatus-consulte rendu contre la brigue, ne paroît pas avoir eu d'exécution ; néanmoins les candidats ne laissoient pas d'être embarrassés : s'ils briguoient, ils avoient Caton à redouter ; s'ils s'abstenoient de toute brigue, ils craignoient d'être supplantés par des rivaux plus hardis. Cette perplexité fit prendre à ceux qui aspiroient au tribunat, un parti

honorable pour Caton : ils firent entre eux un 53.
compromis par lequel ils l'instituèrent juge de leur conduite ; chacun s'obligea, en cas de brigue, à payer cinq cent mille sesterces aux autres. Caton, ayant examiné leurs démarches le jour des élections, condamna un d'entre eux : ses compétiteurs le dispensèrent de payer l'amende, le trouvant assez puni par l'affront qu'il essuyoit, et l'exclusion qui sans doute lui fut donnée. Cet hommage rendu à l'intégrité de Caton excita l'envie ; car rien ne l'irrite davantage, dit Plutarque, que la gloire et le pouvoir qu'on acquiert par la probité.

Les aspirans au consulat, bien loin de soumettre leur conduite à la censure, briguèrent avec tant de vivacité, firent des emprunts si considérables, que les fonds montèrent subitement de quatre pour cent à huit. Aucun des concurrens n'ayant sur les autres une supériorité bien marquée, l'argent seul devoit faire les magistrats. Deux des candidats s'engagèrent à payer, s'ils étoient nommés, quatre cent mille sesterces à chacun des consuls en charge, ou à trouver trois augures et deux personnages consulaires qui fissent solennellement une fausse déclaration dont ces vils magistrats auroient besoin relativement aux provinces qu'ils devoient régir à l'expiration de leur con-

53. sulat. Cet accord, dont on chercheroit peut-être en vain un autre exemple dans l'histoire, ne fut pas clandestin ou verbal ; il fut consigné dans un acte en bonne forme, et garanti par divers amis des contractans ; il fut lu en plein sénat par un des compétiteurs. Des deux consuls qui l'avoient souscrit, l'un qui avoit pris jusqu'alors le masque de la probité, parut confondu ; quant à l'autre, sa mauvaise réputation étoit si bien établie, et son front si peu capable de rougir, qu'il n'éprouva, ou du moins ne laissa voir aucune émotion, et ce pacte infâme n'eut pas d'autre suite.

Toutes ces manœuvres ayant empêché les élections, il fallut recourir à un entre-roi. Les mêmes causes continuant d'agir, on resta encore long-temps sans magistrats. Pompée, qui eût pu d'un mot arrêter ce désordre, le laissoit croître pour qu'on fût obligé de recourir à lui. Il est à peu près certain qu'il avoit en vue la dictature ; mais il y vouloit parvenir par des voies obliques. Le collége des tribuns subsistant, malgré l'interrègne, il fit tâter le terrain par un de ses membres, Lucceius Hirrus ; mais celui-ci n'eut pas plus tôt prononcé le mot de dictateur, que Caton l'entreprit, et le traita si rudement, qu'il pensa le réduire à donner sa démission.

Ce qui contribuoit encore à retarder les 53.
élections, c'étoit l'intérêt qu'avoient les tribuns à ce retard. La vacance des autres charges ajoutoit à l'importance de la leur. Ces intrigues durèrent six mois. Pompée, qui en étoit l'âme, s'éloigna de Rome une partie de ce temps, pour cacher la part qu'il y prenoit. Enfin, Caton ayant eu l'adresse de le louer de ce qu'il déclaroit en public ne pas vouloir de la dictature, il eut honte de démentir cet éloge; et, avec sa permission, la république eut enfin des consuls.

A peine furent-ils nommés, qu'il leur fallut s'occuper de l'élection de leurs successeurs. Les mêmes difficultés se renouvelèrent, et ils ne purent pas les vaincre. Ils imaginèrent, afin de tempérer l'avidité qu'on avoit pour les magistratures, de faire ordonner par le sénat que les consuls et les préteurs ne pourroient obtenir de gouvernemens que cinq ans après l'expiration de leurs charges. César dit qu'on avoit une autre vue, et que, par cet arrangement, Pompée se proposoit de tenir en sa main toutes les provinces. Effectivement, pour donner plus d'efficacité à ce sénatus-consulte, il le fit, l'année suivante, confirmer par un plébiscite.

Durant ce consulat, Favonius, singe de

53. Caton, et qui outroit son modèle, fut promu à l'édilité par les soins de ce dernier. Il lui en laissa, en quelque sorte, tous les honneurs, notamment celui des jeux. Caton y présida, et en fit la dépense, mais suivant la manière antique. En place de couronnes d'or, il distribua aux acteurs et aux musiciens des couronnes d'olivier, comme aux jeux Olympiques; et, au lieu des grandes largesses qu'on avoit coutume de faire dans ces occasions, il donna des choses très-communes : des fruits, du lait, des légumes. Quelques uns se moquèrent de cette vieille simplicité; sa singularité parut piquante au plus grand nombre, et l'on délaissoit les jeux magnifiques du collègue de Favonius, pour aller voir Caton se dérider le front, et distribuer ses raves et ses laitues.

Mais c'étoit bien vainement qu'il eût prétendu ramener les Romains aux mœurs antiques; ce retour étoit impossible, quoique le spectacle en amusât un moment la multitude : le ressort des institutions anciennes étoit usé; tout tendoit à leur dissolution. Le mouvement de la machine républicaine, si l'on peut le dire ainsi, s'arrêtoit à chaque instant. On ne pouvoit plus faire d'élections; les consuls de l'année précédente l'avoient vingt fois tenté inutilement. Dans un des combats qui se don-

nèrent à cette occasion, l'un d'eux fut blessé. 53.

Les premiers jours du mois de janvier se 52.
passèrent sans qu'il fût même nommé d'entre-roi, parce que cette fois le consulat fut demandé, non pas avec passion, mais avec fureur. Trois concurrens se présentoient : Hypseus, qui avoit été questeur de Pompée; Metellus Scipion, qui alloit devenir le beau-père de ce dernier, et Milon. Chacun avoit son armée, et chaque jour étoit signalé par quelque combat. Les vœux des gens de bien étoient pour Milon, qui n'avoit cessé, avant ce temps, de combattre avec intrépidité pour l'aristocratie et le repos public. La multitude se déclaroit aussi en sa faveur. Il s'étoit concilié son affection par d'immenses largesses et des spectacles magnifiques; les plaisirs du peuple avoient dévoré trois successions considérables qui lui étoient échues. Comptant sur ces appuis, il pressoit les élections; et ses rivaux, en les retardant, annonçoient assez la crainte de son triomphe. Cependant, outre le triumvir, ils avoient pour eux Clodius, qui eût préféré tout autre consul à Milon, notamment dans le moment actuel où il sollicitoit lui-même la préture. Avec ce double secours, tout ce qu'ils crurent devoir tenter, ce fut d'empêcher les patriciens de s'assembler pour

52. nommer un entre-roi : préalable sans lequel on ne pouvoit parvenir à l'élection des consuls. Pompée, convoitant toujours la dictature, fomentoit le désordre pour se la faire décerner, et secondoit en conséquence les manœuvres des concurrens de Milon. Le tribun Plancus Bursa, qui leur étoit vendu, s'opposa formellement à la nomination de l'entre-roi.

Durant tous ces délais, Milon quitta la ville pour aller à Lanuvium, qui en étoit à peu de distance, et où l'appeloit quelque affaire. Il menoit dans sa voiture sa femme et un ami, et se faisoit accompagner d'un grand nombre d'esclaves qui avoient appris le métier de gladiateurs. Clodius, sorti de Rome le même jour, à cheval, avec un cortége de trente hommes bien armés, le rencontra ; leurs gens, accoutumés à leurs longues querelles, en vinrent aux mains ; le dernier, se jetant dans la mêlée, reçut à l'épaule une blessure considérable, et se fit porter dans une auberge. Milon, qui étoit devant, instruit de ce qui se passoit, revint sur ses pas, fit attaquer la maison où son ennemi s'étoit retiré : elle fut forcée ; on en arracha Clodius ; et, après l'avoir égorgé, on laissa son corps au milieu du chemin. Milon se rendit, comme il en avoit le projet, à La-

nuvium, et la seule précaution qu'il prit, ce fut 52.
d'affranchir ceux de ses esclaves qui avoient porté la main sur Clodius, afin qu'ils ne fussent pas livrés à la question, que les lois ne permettoient pas de donner à un homme libre.

Le cadavre ayant été porté à Rome, la veuve de Clodius, Fulvie, femme ambitieuse, hautaine, et qui ne le cédoit à aucun homme pour l'esprit de faction et d'audace, fit exposer dans sa salle le corps sanglant de son mari, et, noyée de larmes, montroit à tous ceux qu'attiroit ce spectacle, les blessures dont il étoit couvert. La foule étoit si grande, que plusieurs personnes de marque y laissèrent la vie. Deux tribuns, Plancus Bursa et Pompeius Rufus, font porter ce corps à demi nu sur la tribune aux harangues, et déclament avec rage contre le meurtrier. La multitude échauffée, ayant à sa tête Sex. Clodius, l'un des principaux instrumens de toutes les séditions excitées par l'homme du même nom qui venoit d'être tué, transporte le mort au palais Hostilien, lui forme un bûcher de tout le bois qu'elle trouve sous sa main, tribunaux, bancs des sénateurs, comptoirs, tablettes des libraires ; et tels furent sa précipitation et son emportement, que le feu consuma ce palais de

52. tout temps destiné aux assemblées du sénat, beaucoup de maisons particulières en outre, et endommagea considérablement la basilique Porcienne, bâtie par Caton le censeur. Plusieurs, avec des torches allumées et des brandons de l'incendie, se présentent pour brûler la maison de Milon; mais elle étoit bien défendue, et ces incendiaires furent dispersés; d'autres, prenant les faisceaux qui décoroient le lit funèbre, courent les porter aux concurrens de Milon, comme pour leur déférer le consulat. Avec ces mêmes faisceaux, ils se rendent ensuite aux jardins de Pompée, et le proclament tumultuairement tantôt consul, et tantôt dictateur.

Le sénat, épouvanté de ces désordres, prit enfin des mesures efficaces pour la nomination d'un entre-roi. Les partisans de Clodius ayant, par leurs excès, diminué la haine que sa mort violente avoit excitée contre Milon, celui-ci profita de leur faute : il étoit resté à Lanuvium pour voir quelle couleur prendroit son affaire; lorsqu'il apprit ce qui se passoit, il jugea que le moment étoit venu de retourner à Rome, y reparut avec la même assurance qu'il avoit toujours eue, continua de solliciter le consulat, et pour regagner la multitude, lui fit distribuer mille as par tête.

Ses compétiteurs jugèrent qu'il leur convenoit de hâter les élections, avant que cet intrépide rival fût parvenu à ramener les esprits; 52.
mais la règle défendoit que le premier entre-roi fît élire les consuls, et celui qui l'étoit refusa, par cette raison, de convoquer l'assemblée générale. Quoique cette magistrature ne pût être occupée que pendant cinq jours par le même citoyen, les deux candidats ne voulant point laisser écouler ce bref délai, assiégèrent la maison de l'entre-roi, et enfoncèrent ses portes. Il alloit périr, quand Milon survint; les deux troupes ennemies se battirent dans la rue, et la maison du magistrat fut sauvée.

Cependant, aux deux tribuns qui invectivoient contre le meurtrier de Clodius dans les assemblées du peuple, s'étoit joint un troisième : c'étoit l'historien Salluste, devenu l'ennemi personnel de Milon; ce dernier l'ayant surpris dans les bras de sa femme, l'avoit fait rudement fouetter, et l'avoit encore contraint de payer très-chèrement la faculté de se retirer. Le tribun toutefois se laissa enfin désarmer, ainsi qu'un autre de ses collègues; Plancus Bursa demeura seul inexorable. Milon trouva un protecteur parmi les magistrats du peuple : c'étoit l'orateur Cœlius, jeune homme plein

52. de feu et de talent, qui le produisit sur la place publique; mais le défenseur le plus ardent de Milon, fut l'orateur de Rome. La reconnoissance lui fit négliger toute autre considération, et affronter de très-grands périls; car les tribuns de la faction de Clodius déclamoient avec fureur contre Cicéron lui-même; prétendoient que Milon n'avoit fait que lui prêter son bras, et menaçoient de les envelopper tous deux dans la même accusation. Ce qui auroit pu le décourager encore davantage, c'est qu'il savoit que la chaleur avec laquelle il embrassoit cette cause, déplaisoit fort à Pompée. Ce triumvir s'étoit réconcilié avec Clodius, et très-refroidi à l'égard de Milon. Il autorisoit des bruits calomnieux contre ce dernier, à qui l'on imputoit le projet de l'assassiner, d'incendier la ville, et de commettre tous les crimes médités par Catilina. Mais Cicéron, dans cette conjoncture, n'écouta que la voix de l'honneur, ne vit que le danger de son ami.

Les troubles se prolongèrent encore deux mois après la mort de Clodius; l'autorité des entre-rois qui finissoit le cinquième jour, étoit d'une trop courte durée pour qu'ils eussent le temps de les réprimer. Les tribuns attisoient le feu, et Pompée ne se pressoit pas de l'é-

teindre, parce qu'il espéroit que cette confu- 52.
sion obligeroit enfin la république à se jeter dans ses bras. Aussi n'écouta-t-il pas l'offre que lui fit Milon de se désister, si telle étoit sa volonté, de la poursuite du consulat. Ce désistement eût aussitôt élevé ses deux concurrens à cette magistrature. Ce n'étoit pas là l'intention de Pompée. Les principaux sénateurs s'étant concertés sur la voie qu'il falloit prendre pour sortir de ce labyrinthe, Bibulus proposa de nommer Pompée seul consul: « C'est, dit-il, l'unique moyen de tirer la ré- » publique du chaos; ou, s'il faut qu'elle » périsse, de lui donner du moins le meilleur » maître qu'elle puisse espérer. » Cet avis étonna de la part de Bibulus, qui avoit toujours combattu l'ambition de Pompée. Caton se leva; on crut qu'il alloit rejeter avec indignation un expédient si contraire à ses principes. Peu de temps auparavant, quelqu'un ayant dit qu'il falloit charger Pompée du soin des élections, ce zélé républicain s'y étoit opposé, en disant que « les lois devoient pro- » téger Pompée, non être protégées par lui. » On fut donc bien surpris de le voir s'accommoder aux circonstances. Il déclara « qu'il » n'eût jamais ouvert l'avis que Bibulus ve- » noit d'énoncer; mais qu'il n'y mettroit pas

52. » d'obstacles, persuadé que rien n'étoit pire » que l'anarchie, et que Pompée useroit avec » modération du pouvoir que le malheur des » temps obligeoit de lui confier. » Telle aussi avoit été l'espérance des sénateurs, lorsque, dans une assemblée particulière, ils méditèrent cet arrangement; ils crurent que Pompée, flatté de recevoir du sénat un honneur dont personne encore n'avoit joui, se rangeroit enfin du côté de l'aristocratie ; ce fut effectivement ce qui arriva : Pompée, dégoûté de César, se retourna entièrement vers le sénat. Il fut donc proclamé par l'entre-roi, seul consul; on lui permit de se donner un collègue, mais seulement après deux mois.

Pompée étoit au comble de ses vœux ; il se voyoit le chef de la république, par adresse, ou sans avoir du moins positivement usé de violence. Il en remercia Caton, et le pria de l'aider de ses conseils. Caton lui répondit avec sa fermeté ordinaire et un peu sauvage : « Vous » ne me devez aucun remercîment ; c'est à » la république seule que j'ai prétendu rendre » service : quant à mes conseils, je vous les » donnerai avec plaisir en particulier lors- » que vous me les demanderez ; mais si vous » ne les demandiez pas, je vous les donnerois » encore en public. »

Ce fut alors que Pompée, âgé de cinquante-quatre ans, épousa Cornélie, fille de Metellus Scipion, et veuve du jeune Crassus. Elle étoit encore dans la fleur de l'âge, et joignoit à la beauté, des connoissances peu ordinaires à son sexe : elle avoit cultivé les lettres, la géométrie, la philosophie, et n'en tiroit aucune vanité. 52.

Les douceurs de cette union ne détournèrent point le consul des soins qu'il devoit à la république. Il proposa au sénat de nouvelles lois contre la brigue et les actes de violence qui venoient de se commettre ; de plus, une commission extraordinaire pour connoître spécialement de la mort de Clodius, de l'incendie du palais Hostilien, et de l'assaut livré à la maison de l'entre-roi. Le sénat pensoit avec raison qu'il ne falloit ni lois nouvelles, ni commission extraordinaire pour des crimes dont l'espèce n'avoit rien de nouveau, et qu'il suffisoit d'ordonner au préteur de les faire juger incessamment. L'avis du sénat fut contredit par ceux d'entre les tribuns qui vouloient perdre Milon. Cœlius, qui le protégeoit, entreprit de s'opposer au projet de Pompée, disant, comme il étoit vrai, que ce n'étoit pas une loi, mais une espèce de proscription qu'il proposoit. Le consul blessé au vif, n'ayant

52. rien de solide à opposer à ce reproche, menaça d'employer la force. Ce fut ainsi que passa la commission qu'il avoit à cœur d'établir.

Il trouva également une juste résistance à son projet de loi contre la brigue. En augmentant la peine de cette faute, il ordonnoit qu'on y soumît ceux qui l'avoient commise depuis vingt ans. Caton observoit avec justesse qu'on ne devoit point subir une punition qui n'existoit pas lorsqu'on avoit failli. Le consul répondit à cette objection qui étoit sans réplique, qu'il ne pouvoit remédier aux désordres de l'Etat, si l'on n'étendoit la sévérité jusque sur le passé. Sa toute-puissance fit prévaloir ce méchant prétexte. Il paroît que Pompée ne souffroit pas de contradiction.

Il fit plusieurs réformes dans la procédure criminelle; réduisit à un moindre nombre cette multitude d'avocats qu'on pouvoit employer pour une seule cause, ce qui ne servoit qu'à troubler les juges; interdit les éloges mendiés que les accusés obtenoient souvent des citoyens les plus considérables, et qu'ils produisoient devant les tribunaux; ne donna que trois jours pour l'audition des témoins, deux heures à l'accusateur, et trois à l'accusé pour les plaidoiries. Ces bornes gênantes pour

l'éloquence, favorisoient l'expédition des af- 52.
faires; mais elles devoient cependant paroître quelquefois trop étroites pour l'intérêt de la justice, le premier de tous. Enfin, Pompée apporta une extrême attention au choix des juges, et le tribunal qui prononça sur la cause de Milon, fut composé des citoyens les plus intègres de Rome; ce qui diminue le tort d'une commission extraordinaire, mais ne peut jamais l'effacer, à cause du danger de l'exemple, et parce que cette mesure est essentiellement vicieuse.

Dès qu'on eut complété les tribunaux, Milon y fut traduit; et, ce qui indique un défaut dans la législation, on l'appela dans quatre à la fois pour la même affaire; mais le principal étoit celui de la commission, dont le jugement devoit sans doute influer sur tous les autres. C'est devant les commissaires que la cause fut portée d'abord. Milon comparut avec sa fermeté ordinaire, sans habit de deuil, et ne daigna s'abaisser à aucune prière. Il prétendoit n'avoir rien à se reprocher: le danger cependant eût été considérable, quand il n'auroit eu à redouter que la canaille attachée à la mémoire de son adversaire. Elle fit entendre des clameurs si effroyables, tandis que M. Marcellus, un des avocats de Milon, interrogeoit

52. un ancien ami de Clodius, que ce défenseur intimidé se retira vers le président de la commission; Pompée lui-même en fut troublé. Les jours suivans, il distribua des troupes dans la place. Moyennant cette précaution, les témoins furent ouïs tranquillement. Fulvie parut la dernière; ses larmes émurent l'assemblée.

Les enquêtes étant finies le troisième jour, le tribun Plancus Bursa, le même soir, assembla le peuple, l'exhorta vivement à se trouver le lendemain en grand nombre au jugement, « et à ne pas laisser échapper Milon. » Ce jour-là toutes les boutiques furent fermées dans la ville. Non seulement la place se trouva pleine de monde; les toits même en étoient couverts. Cicéron répondit aux accusateurs. Ce grand orateur étoit si timide, qu'en commençant à parler, il lui arrivoit souvent de pâlir et de trembler. Milon, qui connoissoit son caractère, lui conseilla de se faire porter dans une chaise fermée, pour s'épargner la vue des soldats et d'une populace en fureur. Il suivit ce conseil; mais lorsqu'en sortant de sa chaise il aperçut Pompée environné de gardes, et la place remplie de troupes, il ne put se défendre d'un mouvement de crainte. Les cris forcenés que poussa la faction enne-

mie, lorsqu'il se préparoit à défendre son 52.
client, achevèrent de le déconcerter ; il ne put se remettre, et plaida fort mal; car le plaidoyer qui existe pour Milon, n'est pas celui qu'il débita. C'est une pièce d'éloquence faite après coup. Cicéron, suivant le plan imaginé par Cœlius, soutint que Clodius avoit tenté d'assassiner Milon, qui s'étoit borné à une légitime défense. Comme celui-ci voyageoit en voiture avec sa femme, environné de tout son domestique, et que Clodius étoit à cheval, suivi seulement d'hommes bien armés, lorsque se fit la rencontre qui lui coûta la vie, la tournure donnée à cette affaire n'étoit pas sans vraisemblance, quoiqu'elle ne fût pas conforme à la vérité. Cicéron dit ensuite, ou comptoit dire que Milon auroit bien mérité de la république, s'il avoit tué de dessein prémédité un sujet aussi pernicieux. Brutus, dont nous aurons tant d'occasions de parler, ayant fait, pour s'exercer, un plaidoyer en faveur de Milon, s'étoit borné à ce moyen, et quelques uns auroient voulu que Cicéron n'en eût pas employé d'autres. Peut-être, en prenant ce parti, eût-il mieux suivi les règles d'une bonne morale qui ne permet pas d'altérer sciemment la vérité. Il est vrai qu'on auroit été fondé à lui répondre qu'un particulier

52. n'a pas le droit de se mettre ainsi à la place de la justice, et d'expédier lui-même les coupables; néanmoins, quelques exemples, sinon tout-à-fait pareils, du moins ressemblans, auroient pu faire excuser le meurtre de Clodius. Plusieurs juges, et Caton entre autres, qui opina en faveur de Milon, pensoient effectivement que, sans s'arrêter aux circonstances de l'action, il ne falloit considérer que l'avantage dont elle avoit été pour la république. Cette opinion trop hardie et trop dangereuse tenoit aux maximes du Portique. Milon, sur cinquante et un juges, n'obtint que treize suffrages. Les trois autres tribunaux devant lesquels il ne comparut point, le condamnèrent aussi. Ses biens furent vendus; mais, quoique considérables, ils l'étoient moins que ses dettes, qui montoient à 70 millions de sesterces. S'étant retiré à Marseille, il y soutint son caractère. Cicéron lui envoya le plaidoyer qu'il avoit composé après le jugement. Son client lui répondit : « Je suis fort aise que » vous ne l'ayez pas prononcé; car si vous » eussiez plaidé ainsi, je ne mangerois pas » de si bon poisson à Marseille. »

Un autre accusé (Sofeius) dont la cause n'étoit pas meilleure que la sienne, échappa cependant à la condamnation. Il s'étoit mis à

la tête des gladiateurs qui avoient forcé la maison où Clodius blessé venoit de se réfugier. La même commission qui avoit condamné Milon, et, ensuite même, le tribunal ordinaire, qui connoissoit des crimes de violence, renvoyèrent Sofeius absous ; ce qui ne laisse guère douter que le plus grand crime de Milon, aux yeux de ses juges, n'eût été la haine de Pompée. On peut le présumer, avec d'autant plus de vraisemblance, que les juges qui absolvoient un des meurtriers de Clodius, condamnoient plusieurs des partisans de ce dernier, entre autres Sex. Clodius, qui fut exilé pour l'incendie du palais Hostilien, et les tribuns Pompeius Rufus et Plancus Bursa, pour leur conduite séditieuse. 52.

L'accusateur du premier de ces tribuns fut Cœlius qui avoit été son collègue, et qui prouva qu'il étoit un ennemi généreux ; car la mère de l'exilé abusant de sa position pour retenir une partie de ses biens, celui-ci sollicita les bons offices de son accusateur, qui contraignit cette marâtre de lâcher prise. Quant à Plancus Bursa, Pompée fit les derniers efforts pour le sauver. Foulant aux pieds la loi qu'il venoit de faire rendre, il envoya aux juges de Plancus un éloge de cet accusé. Caton, qui en étoit un, se boucha les oreilles

52. quand on le lut, et fut en conséquence récusé par Bursa ; mais c'est d'abord établir contre soi-même un terrible préjugé, que de refuser pour juge un homme dont il est impossible de surpasser l'intégrité.

Cette affaire ne fut ni la seule, ni la première dans laquelle Pompée mérita le reproche d'avoir enfreint les lois dont il étoit l'auteur. En vertu de celle qu'il avoit fait rendre contre la brigue, son beau-père fut accusé ; personne n'ignoroit qu'il fût coupable. Pompée sollicita néanmoins pour lui avec tant de chaleur, qu'il prit le deuil ; quelques uns des juges le prirent aussi à son exemple : c'étoit une bassesse tout-à-fait nouvelle, qui annonçoit l'espèce de justice qu'on devoit en attendre. L'accusateur, accablé par le crédit du consul, se désista ; mais ce ne fut pas sans s'élever avec énergie contre l'abus que celui-ci faisoit de sa puissance, et la dégoûtante partialité des juges. Quelque temps après, Pompée, non content d'avoir arraché son beau-père des mains de la justice, partagea les faisceaux consulaires avec lui.

Les liens qui l'unissoient au coupable ne durent pas empêcher de trouver cette protection et cette faveur excessives, et d'autant plus blâmables qu'elles contrastoient étrangement avec les rigueurs dont il accabloit en même

temps d'autres accusés. Hypseus, qui avoit été 52.
son questeur (1), étant accusé du même crime que Metellus Scipion, vint se jeter aux pieds du consul pour implorer sa protection; Pompée, qui alloit se mettre à table, le repoussa durement, et lui reprocha de retarder son souper. Il ne fut pas plus favorable à Scaurus, traduit en justice pour le même fait. Le peuple s'intéressa en faveur de celui-ci, jusqu'à troubler le jugement par des clameurs; Pompée fit taire et même écarter la multitude par les soldats dont il étoit entouré. Quelques uns des perturbateurs ayant été tués, le reste de la séance fut paisible. Scaurus succomba.

Cependant la conduite de Pompée, à d'autres égards, lui mérita les plus grands éloges: il rétablit l'ordre dans Rome, et y fit respecter les lois, depuis long-temps méconnues. Ce fut pendant ce troisième consulat qu'il s'attacha entièrement au sénat pour ne plus s'en séparer.

Malgré l'accroissement qu'une telle union dut apporter à sa puissance, il ne put résister à une prétention que forma César à cette époque, et qui devoit avoir naturellement les plus grandes conséquences. Le conquérant des

(1) C'étoit, comme on l'a vu, un titre en quelque sorte filial.

52. Gaules fit solliciter pour lui la faculté de prétendre au consulat sans quitter sa province, afin d'appuyer de l'autorité de cette magistrature, celle que lui donnoit le commandement de dix légions. Pompée tâcha d'abord de parer ce coup en faisant renouveler la défense de s'occuper des absens dans les élections. Les amis de César s'en plaignirent si hautement, que son rival se crut obligé d'ajouter cette exception à la loi : « A moins que l'ab» sent n'eût obtenu une dispense formelle de » solliciter en personne. » Les tribuns, gagnés par César, se proposant de la demander pour lui au peuple, l'affaire fut d'abord agitée dans le sénat; Caton, avec son énergie accoutumée, s'éleva contre cette dangereuse innovation; Pompée défendit mollement la cause de César, et dit seulement qu'un si grand homme pouvoit mériter une exception à la rigueur des lois; Caton revint à la charge avec une nouvelle véhémence; Pompée se tut alors, et parut se rendre à la force de ses raisons. L'orateur romain n'osant s'expliquer ouvertement, l'encourageoit en secret à ne pas céder aux vues ambitieuses de César; mais, soit foiblesse, politique ou nécessité, non seulement Pompée s'y rendit, mais il engagea Cicéron à obtenir du tribun Cœlius, son ami,

qu'il concourût à faire obtenir la dispense qui, 52.
proposée par les dix tribuns, passa sans difficulté. Crevier conjecture, avec assez d'apparence, que Pompée ayant alors le projet de se faire continuer pour cinq ans dans son gouvernement d'Espagne, en contravention à la loi rendue sur sa proposition, craignit d'être traversé par César, si, dans la circonstance présente, il s'opposoit à ses vues.

Son beau-père, Metellus Scipion, voulut partager avec lui la gloire de réformer l'Etat en faisant annuler la loi Claudia qui avoit défendu aux censeurs de noter un citoyen, à moins qu'il n'eût été préalablement accusé en forme devant eux, et convaincu de quelque action blâmable ; la censure fut rétablie dans l'exercice de la juridiction arbitraire qu'elle avoit eue de toute antiquité ; mais la restauration de cette magistrature ne servit qu'à constater son impuissance. Le trop grand nombre des vicieux assura l'impunité du vice : aussi les gens de bien renoncèrent-ils à demander la censure, qui finit par tomber entre les mains d'hommes plus faits pour la subir que pour l'exercer. Metellus Scipion lui-même, qui prétendoit corriger les mœurs, donnoit l'exemple de la dissolution. Il se trouva, pendant son consulat, avec quelques tribuns, à un

52. repas qui leur étoit donné par un huissier, et auquel celui-ci avoit amené deux femmes d'un nom illustre, et un jeune homme de qualité pour assouvir la lubricité de ses convives, et servir à des débauches de toute espèce.

A défaut de mœurs, on avoit du moins quelque tranquillité : les élections se firent cette année sans trouble. Caton demanda le consulat, dans la vue d'arracher la république aux deux hommes qui se la partageoient; il eut pour concurrent Sulpicius Rufus (qui s'étoit autrefois vu préférer Muréna) et M. Marcellus, ennemi de César. Ces deux derniers convenoient mieux à Pompée; c'étoit déjà beaucoup pour eux. La sévérité de Caton leur fut encore utile : il obtint un sénatus-consulte qui défendoit aux candidats de solliciter autrement que par eux-mêmes. Le menu peuple fut indigné de ce qu'après avoir plus contribué que personne à lui faire perdre le profit qu'il tiroit de ses suffrages, Caton lui otât encore une partie de la considération qu'ils lui procuroient; enfin, ses sollicitations n'étoient pas faites avec ces manières souples et insinuantes auxquelles la plupart des candidats avoient accoutumé la multitude (1). Il préfé-

(1) On raconte que Crassus, briguant le consulat,

roit, dit Plutarque, la dignité de son caractère 52.
à l'illustration du consulat. Ces diverses causes prévalurent sur son mérite. Il supporta le désagrément d'un refus avec le plus grand sang-froid. Quelques uns blâmant Sulpicius, qui lui avoit des obligations, de s'être déclaré son concurrent, Caton dit : « Faut-il s'étonner » qu'on ne veuille pas céder à un autre ce » qui est envisagé comme le plus grand bien! » Le jour où un candidat essuyoit un refus étoit communément pour lui un jour de deuil; souvent même la douleur le retenoit long-temps renfermé dans sa maison. Caton ne changea rien à ses habitudes : un moment après l'élection, il jouoit à la paume au Champ-de-Mars; et il se promena ensuite avec ses amis sur la place, aussi tranquillement que de coutume. Au reste, il se décida dès ce jour à ne plus se présenter pour le consulat. Il disoit qu'un bon citoyen ne devoit ni se refuser à l'administration des affaires, ni la rechercher avec trop d'empressement. Cicéron le blâma de cette ré-

---

et marchant dans Rome avec son beau-père Scevola, homme austère, n'osoit devant lui caresser la multitude; il le pria de vouloir bien s'écarter un peu, en lui disant : « Votre présence m'empêche de faire des sot- » tises qui me seroient utiles. »

52. solution, qu'il taxa même d'inconséquence, parce que Caton avoit, après un premier refus, demandé la préture; celui-ci répondit que lorsqu'il manqua la préture, une partie du peuple fut corrompue, et l'autre violentée; mais que l'élection des consuls ayant été régulière, il devoit penser que son caractère et ses procédés avoient déplu; et qu'étant décidé à n'en point changer, il ne seroit pas raisonnable de chercher un second refus, qu'il éprouveroit à coup sûr, en tenant la conduite qui lui avoit attiré le premier.

L'échec essuyé par ce rigide républicain délivroit César de la crainte d'un terrible adversaire. Il lui en restoit un autre dans le consul désigné; mais il n'en existoit aucun qu'il dût redouter autant que Caton : si ce dernier avoit tenu les rênes du gouvernement, il auroit pu porter de terribles coups à César, qui avoit fait à la vérité, mais non consolidé, la conquête des Gaules; car tout ce pays projetoit un soulèvement. Le général romain, avant de partir pour l'Italie, ayant partagé ses dix légions entre le nord et l'occident de cette contrée, ses habitans pensèrent que, si le centre du pays prenoit les armes, ils pourroient empêcher leur vainqueur de rejoindre ses troupes. Le supplice d'Accon, chef des

Sénonois, avoit irrité et alarmé la nation en- 52.
tière; chacun se crut menacé du même sort; on se décida en conséquence à un effort plus grand et plus général que tous ceux qu'on avoit déjà tentés pour se soustraire à la nouvelle domination. Les confédérés se lièrent par le serment le plus auguste qui fût en usage chez cette nation, et qu'on prêtoit sur les drapeaux rassemblés.

Il fut convenu que les Carnutes donneroient le signal. Au jour fixé, ils se rendent à Genabum, l'une de leurs plus fortes places, massacrent les négocians romains qui s'y étoient établis, et un chevalier des plus distingués qui pourvoyoit à l'approvisionnement de l'armée. Le bruit de ce massacre, qui se fit au lever du soleil, parvint au commencement de la nuit sur les confins de l'Auvergne, à une distance de cent soixante milles. Les Gaulois, pour répandre les nouvelles prévues, disposoient d'espace en espace des hommes qui jetoient des cris redoublés; par ce moyen elles voloient avec rapidité. Celle-ci étoit attendue par Vercingétorix, jeune homme très-puissant parmi les Arverniens. Son père, le citoyen le plus considérable de la Celtique, avoit essayé de s'emparer de l'autorité souveraine dans son pays; mais ses compatriotes

52. l'avoient tué, ce qui ne détourna pas le fils de former les mêmes prétentions. Dès qu'il fut instruit du carnage que venoient de faire les Carnutes, il prit les armes, s'empara de Gergovie, se fit proclamer roi par les siens, et fut presque aussitôt reconnu chef de la ligue qui se déclara en ce temps, et dans laquelle entrèrent les Sénonois, les Parisiens, les Poitevins, le Querci, la Touraine, les Aulerques, les Limousins, les Angevins et toutes les provinces maritimes de la Celtique.

Vercingétorix régla le nombre d'hommes, de chevaux et d'armes que chaque peuple devoit fournir. Il exigeoit l'obéissance avec une rigueur qui alloit jusqu'à la cruauté; il punissoit les fautes considérables par le feu, qui n'étoit que la fin des tourmens déjà endurés par les coupables; pour des fautes plus légères, on coupoit une oreille, on arrachoit un œil; et les hommes mutilés étoient renvoyés dans leur pays pour servir d'exemple. La terreur ayant ainsi formé une nombreuse armée au général des Gaules, il entreprit de réunir à la ligue les cantons qui balançoient encore. Luterius, personnage distingué du Querci, alla par ses ordres dans le Rouergue, avec un détachement, et ensuite dans le pays des Nitiobriges et des Gabales, pour tâcher

d'entraîner tous ces peuples à la défense de la cause commune, et même à l'attaque des anciennes possessions de Rome dans la Gaule, s'il s'en trouvoit une occasion favorable. Quant à Vercingétorix, il marcha vers le Berri dont il gagna les habitans. 52.

César, qui étoit alors dans la Gaule cisalpine, pour voir de plus près quelle issue auroient les troubles de la ville, causés par le meurtre de Clodius et l'interrègne, repassa promptement les Alpes, et s'arrêta d'abord dans la province Romaine, très-embarrassé sur les moyens de joindre ses légions; car il craignoit de traverser des pays dont la fidélité lui étoit plus que suspecte, pour les aller trouver; et, en les faisant venir à lui, il les exposoit à combattre en son absence. Courant au plus pressé, il commença par mettre des garnisons à Narbonne et dans les places environnantes, et prit d'autres mesures contre l'invasion dont cette contrée étoit menacée par Luterius; il se disposa ensuite à entrer dans l'Auvergne. On étoit au fort de l'hiver, et la neige couvroit les montagnes; il en fallut écarter six pieds de haut pour se frayer un passage; mais rien ne rebutoit les soldats de César, tous animés de l'esprit de leur général. Les Arverniens, qui regardoient en cette

52. saison les Cévennes comme une barrière impossible à franchir, furent étrangement surpris de voir arriver une armée par des chemins réputés impraticables, même pour un seul homme. La cavalerie ayant fait du ravage dans la campagne, Vercingétorix quitta le Berri pour venir défendre l'Auvergne. César l'avoit bien prévu, et son dessein étoit de l'occuper de ce côté, afin de pouvoir, en se dérobant, se mettre à la tête de ses légions. Après quarante-huit heures passées en Auvergne, il partit seul, sous prétexte d'aller chercher du renfort, et promit de revenir incessamment, trompant les siens, pour que les Gaulois fussent plus sûrement abusés. Il se rendit à Vienne, où il avoit mandé un corps de cavalerie avec lequel il traversa le pays des Eduens, allant nuit et jour, parce qu'il commençoit à se défier de ses habitans. Sa célérité prévint les embûches et les obstacles qu'il eût pu craindre. Il arriva dans le canton de Langres, où séjournoient deux de ses légions. Il eut bientôt rassemblé toutes les autres près de lui, même avant que l'Auvergne en fût instruite.

Comme il ne fatiguoit point ses soldats sans nécessité, il les eût laissés se reposer pendant le reste de l'hiver, si Vercingétorix n'étoit venu assiéger une place occupée par les Boiens,

que César avoit établis dans la partie du Bour- 52.
bonnois qui est entre la Loire et l'Allier. Malgré l'extrême difficulté de se procurer des vivres, et surtout des fourrages, pour une campagne à laquelle il ne s'attendoit point, il regarda comme un devoir indispensable de secourir ses alliés. Il ne prit pas cependant le plus court chemin, parce qu'il crut sans doute arriver encore à temps, après avoir fait une expédition à laquelle il attachoit une grande importance : il brûloit de venger le sang romain versé à Genabum par la trahison. Il emporta d'abord Vellaunodunum, qui étoit sur son chemin, et deux jours après se présenta devant Genabum. La place ayant dès lors un pont sur la Loire, il se douta que les assiégés tâcheroient de s'enfuir par cette voie, et mit dans le voisinage deux légions en embuscade. En effet, au milieu de la nuit, ils se portèrent en foule vers ce pont; ils furent presque tous pris. On brûla leur ville après l'avoir pillée.

Les Romains, poursuivant leur route, entrèrent dans le Berri, et attaquèrent Noviodunum. Cette ville avoit déjà capitulé lorsque des coureurs de l'armée de Vercingétorix annoncèrent que ce général avoit levé le siége qui le retenoit, pour venir combattre César. Les assiégés alors courent aux armes et fer-

52. ment les portes. Quelques assiégeans, déjà entrés dans la place, mettant l'épée à la main, en sortent sans perdre un seul homme. Une action de cavalerie s'engage entre les Romains et les Arverniens. Les premiers avoient du désavantage ; mais quatre cents chevaux germains envoyés à leur secours ramenèrent la victoire. Noviodunum désarma la colère de César, en lui livrant ceux qui avoient fait violer la capitulation.

Le vainqueur forma une entreprise plus importante en assiégeant Avaricum, capitale des Bituriges. Avant qu'il fût devant cette place, Vercingétorix, dans un conseil de guerre, avoit proposé de brûler toutes les villes qui n'étoient pas en état de défense, et pouvoient fournir des vivres aux Romains, qu'on ne devoit espérer de vaincre que par la famine ; ce qui étoit facile, disoit-il, car la terre étoit encore nue ; et les Gaulois ayant beaucoup de cavalerie, l'ennemi ne s'écarteroit pas impunément du gros de son armée pour chercher des subsistances dans les villages et les hameaux. « Ce parti, ajouta-t-il, » est triste, j'en conviens ; mais il seroit encore plus douloureux de voir nos femmes et » nos enfans traînés en esclavage, tandis qu'on » nous arracheroit la vie à nous-mêmes ; car

» c'est là communément le sort des vaincus. » 52.
Ce conseil fut adopté ; plus de vingt places des Bituriges furent brûlées le même jour ; leurs voisins imitèrent cet exemple, et l'on étoit entouré de flammes de tout côté. Le doux espoir de la liberté consoloit de tous les sacrifices. Avaricum ne devoit pas être épargné ; mais les Bituriges se jetèrent aux pieds de ceux qui composoient le conseil, demandant grâce pour une des plus belles villes de la Gaule, qui d'ailleurs ne manquoit pas de fortifications, et promettant de la défendre avec courage. On se rendit à leur prière, et l'on se contenta d'y mettre une forte garnison. Tel étoit l'état des choses lorsque César vint l'attaquer. Vercingétorix alla se camper à quinze milles de lui avec une armée, au moins aussi nombreuse que la sienne. Les Romains eurent prodigieusement à souffrir dans cette position, entre une place et une armée très-fortes l'une et l'autre. Pendant plusieurs jours, les soldats manquèrent de pain, et vécurent uniquement du bétail qu'ils purent trouver dans les campagnes. César, craignant qu'ils ne se rebutassent, leur proposa de lever le siége, si la disette leur paroissoit insupportable. Ils répondirent que depuis tant d'années qu'il les commandoit, ils n'avoient jamais rien tenté

52. sans succès, qu'aucun mal ne leur paroîtroit aussi cruel que la honte d'abandonner une entreprise commencée.

Cependant, Vercingétorix s'étoit approché de la place. César ayant su qu'il venoit de sortir du nouveau camp qu'il avoit choisi, et qu'il dressoit en ce moment une embuscade, partit au milieu de la nuit pour attaquer ses retranchemens qu'il espéroit pouvoir emporter en l'absence du général; mais lorsqu'il aperçut l'ennemi campé sur une colline, couvert par un marais, et faisant très-bonne contenance, il jugea qu'on ne pouvoit le déloger sans perdre beaucoup de monde. Ses soldats néanmoins vouloient aller à lui; leur orgueil étoit révolté de ce que les Gaulois osassent les attendre. César modéra leur courage. « S'il n'y » a, dit-il, aucun péril que vous n'affrontiez » pour la gloire de votre général, il est de son » devoir de ménager de si braves soldats. » Il les ramena donc au camp. Les Gaulois voyant que les Romains avoient si bien saisi l'occasion de l'absence de Vercingétorix, soupçonnèrent de l'intelligence entre César et lui; mais il dissipa aisément un soupçon aussi mal fondé. Comme il attachoit la plus grande importance à la conservation d'Avaricum, il fit entrer dix mille hommes de renfort dans cette

place que César n'avoit pu investir entière- 52.
ment, attendu que de tout côté, pour ainsi dire, elle étoit ceinte d'un marais.

Les assiégés se défendoient avec courage et avec habileté. Les Gaulois, dit César, imitent très-ingénieusement ce qui leur semble utile. Depuis sept ans que leur pays étoit livré à la guerre, ils l'avoient apprise à l'école des Romains, et commençoient à tourner contre eux ce qu'ils les avoient vus pratiquer. Il n'est pas de moyens qu'ils n'employassent contre les assaillans : ils faisoient de fréquentes sorties, minoient sous leurs terrasses, éventoient leurs mines; leurs murailles étoient artistement construites de grosses poutres et de pierres de taille. César loue ce mélange, en ce que le bois résistoit au bélier presque autant que la pierre au feu. Il cite, dans ses Commentaires, un trait de bravoure des assiégés. Un soldat, posté dans un endroit très-périlleux, en face d'une batterie romaine, y est tué; un second prend sa place, et a le même sort; un troisième, un quatrième ne sont pas plus heureux; et néanmoins le poste ne fut pas vide un seul instant, pendant une action qui fut très-longue. Malgré le courage et tous les efforts des assiégés, au bout de vingt-cinq jours, la ville fut prise d'assaut et mise à feu et à

52. sang : le soldat, irrité du massacre de Genabum, et de la longueur du siége, n'eut aucun égard au sexe ni à l'âge ; de quarante mille personnes à peine s'en sauva-t-il huit cents.

Vercingétorix, dans ce revers, déploya du courage et des ressources. Ayant assemblé les Gaulois, il leur dit « que la conquête des » Romains ne prouvoit pas une supériorité de » forces ou de bravoure, mais seulement plus » d'habitude dans l'art des siéges ; que, pour » lui, il n'avoit rien à se reprocher à l'égard » de la prise d'Avaricum, puisqu'il avoit été » d'avis de l'abandonner ; qu'au surplus, il » avoit l'espoir de réparer la perte qu'on y » avoit essuyée ; qu'il travailloit à faire entrer » la Gaule entière dans la ligue, et que si la » nation ne formoit plus qu'un parti, l'uni- » vers conjuré contre elle seroit incapable de » lui résister ; que, de leur côté, ils devoient » se prêter à tout ce qu'exigeoit leur sûreté, » et ne pas craindre la fatigue qu'on peut » éprouver à fortifier un camp. » Les Gaulois hardis dans le danger, mais ennemis du travail, n'avoient jamais pris cette peine ; ils la prirent alors ; le discours de Vercingétorix ranima ses soldats ; la perte d'Avaricum augmenta la confiance qu'ils avoient en lui, parce qu'il sembloit l'avoir prévue. Il parvint,

comme il s'en étoit flatté, à grossir la confé- 52.
dération et son armée.

César lui laissa un peu de repos, parce que ses propres troupes en avoient besoin, après un siége pénible, fait au milieu des rigueurs de l'hiver. Il attendit dans Avaricum le retour de la belle saison; dès qu'elle fut venue, il envoya Labienus avec quatre légions contre les Sénonois et les Parisiens, et avec les six autres, il s'avança vers l'Auvergne. Il lui falloit traverser l'Allier, et Vercingétorix entreprit d'y mettre obstacle. César lui donna le change par une feinte marche, passa la rivière, et se présenta devant Gergovie.

Cette place, située sur une haute montagne, étoit très-forte, et Vercingétorix vint, avec une armée formidable, se camper à quelque distance de ses murs. Il ne se passoit pas de jour qu'il ne harcelât les Romains. Pendant que ceux-ci se trouvoient dans cette difficile position, le soulèvement des Eduens augmenta singulièrement leur embarras. Dans tout le territoire occupé par ces peuples, les citoyens romains sont arrêtés, quelques uns tués, les biens de tous livrés au pillage. César dissimula son ressentiment; il craignit que la Gaule entière ne vînt fondre sur lui, tandis qu'il étoit occupé à

52. un siége très-périlleux, et crut devoir le lever pour réunir toutes ses forces, en faisant sa jonction avec Labienus; mais, afin de ne pas accroître l'audace de l'ennemi par sa retraite, avant de l'effectuer il souhaitoit un coup d'éclat qui lui donnât l'air de se retirer en vainqueur. Il trouva l'occasion qu'il cherchoit, et recommanda spécialement à ses lieutenans-généraux de veiller à ce que l'ardeur des troupes ne les emportât pas trop avant, parce que son objet unique, en ce moment, étoit la gloire des armes. L'attaque réussit : trois camps ennemis furent emportés rapidement (chaque nation gauloise avoit le sien). César alors ayant atteint son but, donna le signal de la retraite. La dixième légion qui étoit avec lui, obéit sur-le-champ; les autres plus éloignées n'entendirent pas le son de la trompette, et malgré les principaux officiers, suivirent l'ennemi jusqu'au pied des murailles; quelques uns même y montèrent enflammés par le désir du butin; mais ils payèrent de leur vie cette témérité. Les Romains poursuivis à leur tour furent contraints de combattre dans une position désavantageuse. Un centurion qui avoit imprudemment entraîné les troupes, leur dit : « J'ai fait la faute, je vais l'expier et » la réparer, hâtez votre retraite. » Aussitôt

il s'avance seul contre les Gaulois, en tue 52.
deux, et reçoit plusieurs blessures. Voyant ses soldats s'empresser pour le secourir : « Je » vais mourir, leur cria-t-il, je perds tout » mon sang ; laissez-moi, et sauvez-vous. » Son dévouement facilita la retraite qui fut aussi protégée par la dixième légion. Les Romains cependant perdirent près de sept cents soldats et quarante-six centurions. Ce dernier nombre, excédant la proportion de l'autre, prouve que les officiers avoient prodigué leur vie. César assembla l'armée, rendit justice au courage, blâma l'imprudence, l'indiscipline et l'avidité de ceux qui avoient méconnu la voix de leurs chefs, et finit par exhorter ses légions à ne pas se décourager pour un échec qui ne pouvoit être attribué qu'au désavantage du poste où elles avoient combattu.

Pour les rassurer de plus en plus, et se retirer avec honneur, il présenta deux jours de suite la bataille aux Gaulois qui ne l'acceptèrent point. Le premier jour, toutefois, il y eut une legère action de cavalerie, dans laquelle les Romains obtinrent quelque succès ; ils se mirent ensuite en marche, et repassèrent l'Allier, sans qu'on osât les inquiéter ; ils alloient sur le territoire des Eduens, lorsqu'ils apprirent que ces peuples venoient de se

52. joindre à Vercingétorix, et avoient annoncé leur défection par une barbare perfidie : César avoit déposé à Noviodunum tous les otages de la Gaule, ses vivres, sa caisse militaire et une grande partie de ses bagages et de ceux de l'armée, avec beaucoup de chevaux. Les Eduens, à qui cette ville appartenoit, massacrèrent les gardes que le général y avoit laissés, et tout ce qui s'y trouvoit de Romains, s'emparèrent de l'argent, des chevaux, menèrent à Bibracté les otages, chargèrent de blé toutes les barques qu'ils avoient sous la main, jetèrent le reste à l'eau ou le consumèrent par le feu, et brûlèrent la ville qu'ils ne se crurent pas en état de défendre. En même temps, ils bordèrent de troupes la Loire, d'autant plus difficile à passer en ce moment, qu'elle étoit grossie par la fonte des neiges. Il falloit cependant que César traversât cette rivière pour joindre Labienus : heureusement il trouva un gué. Les soldats néanmoins ayant de l'eau jusqu'aux épaules, il plaça sa cavalerie plus haut, pour rompre l'impétuosité du fleuve. Les ennemis, effrayés de cette hardiesse, n'osèrent défendre le passage, et les Romains étant sur l'autre bord de la Loire, s'acheminèrent tranquillement vers le Sénonois.

Labienus envoyé dans ce pays, étoit venu 52.
en côtoyant l'Yonne et la Seine jusqu'à Lutèce, capitale des Parisiens, place importante, alors renfermée dans ce qu'on nomme aujourd'hui l'*Ile du Palais*. Les habitans des pays voisins s'étant réunis, formèrent une armée considérable pour s'opposer au passage des ennemis. Elle étoit commandée par Camulogène, guerrier déjà très-âgé (1), mais habile. Il se couvrit d'un marais qui étoit alors sur la gauche de la Seine, au-dessus de Lutèce, et que formoit vraisemblablement la rivière de Bièvre. Labienus ayant vainement essayé de le rendre praticable en y jetant des claies et des fascines, rétrograda vers Melodunum, surprit cette ville, y passa la Seine, et en suivant sa rive droite, revint vers Lutèce. Camulogène, de peur qu'il ne s'emparât de cette ville et ne s'y fortifiât, y mit le feu, puis rompit les ponts, et demeura campé au même endroit, séparé des Romains par la rivière. Bientôt Labienus apprend que les Bellovaques assemblent des troupes, ce qui l'eût placé entre deux grandes armées. En même temps il est informé

(1) L'âge, chez les Gaulois, n'étoit pas un motif pour se dispenser d'aller à la guerre. On y voyoit quelquefois des vieillards qui avoient à peine la force de se tenir à cheval.

52. de la levée du siége de Gergovie, des nouvelles forces qu'acquiert la confédération gauloise, et ne songe plus qu'à rejoindre ses bagages qu'il avoit laissés dans la ville d'Agendicum. Il passa la Seine de nuit, près de l'endroit où est aujourd'hui le village d'Auteuil, sur cinquante bateaux qu'il avoit amenés de Melodunum. Les Gaulois vinrent l'attaquer dans la plaine où l'on voit maintenant les villages d'Issi et de Vaugirard. Leur bravoure ne put l'emporter sur la tactique des Romains; mais ils ne cédèrent qu'après une opiniâtre résistance. Leur général donnoit l'exemple de l'intrépidité; il mourut en combattant. Après cette victoire, Labienus se rendit sans obstacle à son quartier général, d'où il alla joindre César.

Ce secours arriva très-à-propos; car les Eduens avoient entraîné dans leur révolte plusieurs peuples de la Gaule. Outre la grande considération dont ils jouissoient, l'enlèvement qu'ils avoient fait des otages à Noviodunum, mettoit en quelque sorte la nation entière dans leur dépendance : ils ne purent cependant réussir dans leur prétention de se faire déclarer chefs de la ligue. Les députés de toute la confédération s'étant assemblés à ce sujet, confirmèrent à Vercingétorix le titre de généralissime.

Ce prince, quoiqu'il se vît à la tête de la 52.
Celtique entière et d'une partie de la Belgique, ne se livra point à une aveugle confiance; il n'oublia pas que les Romains étoient invincibles dans les batailles, et persista dans son projet de les affamer, ordonnant d'enlever tous les vivres dans les campagnes qui environnoient leur armée; et, pour être plus en état de s'opposer à ce qu'ils en amassassent, il porta sa cavalerie jusqu'à quinze mille hommes. César sentit la nécessité d'augmenter la sienne et n'en pouvant tirer ni de la province Romaine, ni de l'Italie, avec lesquelles il ne pouvoit plus communiquer, en demanda aux Germains qu'il avoit soumis dans les campagnes précédentes. On lui envoya d'au-delà du Rhin plusieurs escadrons accompagnés de l'infanterie légère qui les soutenoit dans les combats. Comme il les vit mal montés, il leur donna les chevaux des chevaliers et des officiers de son armée; puis se mit en marche pour gagner le pays des Séquanois qui étoit attaqué. Le général gaulois croyant qu'il fuyoit, s'écarta du plan qu'il s'étoit tracé à lui-même; il assembla les commandans de la cavalerie, et leur proposa de tomber le lendemain sur les ennemis embarrassés, dit-il, de leurs bagages, et qui ne se retiroient dans

52. leur province, que pour revenir avec plus de forces ; ajoutant qu'afin de soutenir l'attaque, il tiendroit son infanterie rangée en bataille à la tête du camp. Cette proposition excita l'enthousiasme ; les cavaliers jurèrent qu'ils ne rentreroient jamais dans leurs maisons, et ne reverroient point leurs familles, s'ils ne traversoient deux fois l'armée romaine de l'un à l'autre bout.

Malgré ce serment, ils ne purent effectuer ce qu'ils s'étoient promis. Les Commentaires de César donnent peu de détails sur la bataille qui se livra dans cette occasion ; mais, suivant Plutarque, ce général pensa être pris, et y perdit son épée que les Arverniens suspendirent dans un de leurs temples ; il prétend que César la vit dans la suite, et qu'il refusa d'écouter les sollicitations de ses amis qui le pressoient de la reprendre, parce qu'on l'avoit, disoit-il, consacrée ; mais il étoit fort au-dessus d'un pareil scrupule : il dut penser plutôt que ce seroit une foiblesse d'appréhender que sa gloire pût être ternie par un accident dont aucun homme ne sauroit être à l'abri. Servius, commentateur de Virgile, dit que César racontoit dans son Journal (1) qu'il

(1) Différent de son Commentaire, et perdu depuis plusieurs siècles.

avoit été pris dans la mêlée, qu'un soldat 52.
ennemi l'emportoit sur son cheval, lorsqu'un officier gaulois, l'ayant aperçu, s'écria pour l'insulter : *César*, *César*, et que l'ambiguité de ce mot qui en langue celtique signifie *relâche-le*, fut son salut, celui qui l'emmenoit l'ayant laissé aller. Cette dernière anecdote paroît fabuleuse, et le récit de Plutarque n'est guère plus vraisemblable. Tout ce qu'on peut inférer de la courte relation de César, c'est que la cavalerie romaine fut souvent pressée, et que celle des Germains lui donna la victoire.

Vercingétorix se retira vers Alise, et campa sous ses murs. La défaite de ses cavaliers, la plus grande force des Gaulois, avoit consterné son armée. César s'en étant aperçu, se détermina plus facilement à une entreprise qui sembloit téméraire : avec soixante-dix mille hommes, il ne craignit pas d'assiéger la ville (qui étoit vaste et fortifiée), et tout ensemble le camp des Gaulois, où l'on comptoit quatre-vingt mille combattans, quoiqu'il ne pût pas douter que la Gaule entière, pour ainsi dire, n'accourût au secours de la place. Elle étoit située sur le haut de la montagne, appelée aujourd'hui le mont Auxois (du nom de la ville Alexia ou Alesia); deux rivières

52. en baignoient le pied des deux côtés. César commença une ligne de contrevallation, qui devoit avoir onze milles de circuit. Avant qu'elle fût terminée, Vercingétorix tenta un nouveau combat de cavalerie. L'issue en fut semblable à celle du précédent. La cavalerie germanique vint encore au secours des Romains qui plioient, et leur procura un second succès. Le général gaulois alors renvoya la sienne, ordonnant à chaque cavalier de se rendre dans son pays, et d'en ramener tous ceux qui étoient en état de porter les armes. Il leur recommanda surtout la diligence, parce qu'il n'avoit guère de blé que pour un mois. Après leur départ, il fit entrer toute son armée dans la ville, où il attendit l'assistance qu'il avoit demandée.

César ne perdoit pas un moment pour avancer les travaux, auxquels il assistoit toujours, suivant son usage ; il essuya plusieurs sorties, qui n'empêchèrent pas de les achever. Lorsque sa contrevallation fut terminée, il fit une circonvallation correspondante, qui avoit quatorze milles de tour, afin de se prémunir contre les attaques du dehors, auxquelles il s'attendoit. Sans assembler, comme l'avoit demandé Vercingétorix, tous les hommes capables de porter les armes, ce qui eût produit

la disette et la confusion, la Celtique et la 52.
Belgique mirent sur pied deux cent quarante mille fantassins et huit mille cavaliers. Au nombre des chefs on distinguoit Comius, roi des Artésiens, en qui l'amour de la patrie l'emporta sur la reconnoissance qu'il devoit aux Romains, et l'attachement qu'il leur avoit jusque-là témoigné. Le rendez-vous fut à Bibracté. Cette multitude innombrable s'avança vers Alise, pleine de confiance, et persuadée que les Romains n'oseroient l'attendre, et rester entr'elle et une garnison de quatre-vingt mille hommes.

Cependant, comme elle ne put arriver au jour marqué, la famine se faisoit déjà sentir dans Alise. On tint conseil : les uns ouvrirent l'avis de se rendre, les autres de faire une sortie générale pour mourir au moins en combattant. Un Arvernien de la plus haute naissance dit : « Je ne daignerai pas répondre à » ceux qui nous parlent de subir une servi- » tude ignominieuse ; ils ne méritent ni le » titre de citoyens, ni l'entrée au conseil. » D'autres proposent une sortie pour termi- » ner du moins notre carrière avec honneur ; » cette résolution n'a qu'une apparence de » noblesse ; c'est l'effet d'une foiblesse dé- » guisée : la mort est plus aisée à souffrir que

52. » la douleur. Il ne s'agit pas seulement de » nous, mais de toute la Gaule dont nous » avons invoqué l'assistance. Quel découra- » gement pour nos compatriotes, s'ils sont » obligés de combattre sur les corps de quatre- » vingt mille des leurs égorgés en ce lieu! Ne » privez point de votre aide ceux qui s'expo- » sent à tout pour vous sauver; et n'allez » point, par un manque de constance, ex- » poser la Gaule entière à un éternel escla- » vage. Imitons nos pères, qui, forcés par » les Cimbres et les Teutons à se renfermer » dans leurs villes, et réduits comme nous à » la disette, plutôt que d'ouvrir leurs portes, » sacrifièrent à leur subsistance ceux à qui » leur âge ne permettoit pas de combattre. » Quand nous n'aurions pas un si grand » exemple, nous devrions le laisser à la pos- » térité, afin d'enseigner ce qu'on doit faire » pour échapper à la tyrannie. Nous y avons » un plus grand intérêt encore que nos an- » cêtres : car les Cimbres n'en vouloient qu'à » leurs biens, et se retirèrent après les avoir » pillés; et c'est à notre liberté qu'attentent » les Romains. Jetez les yeux sur la Gaule » narbonnoise, qui, asservie aux haches et » aux faisceaux, privée de ses lois et de ses » coutumes, gémit dans les liens de la cap-

» tivité. ». On décida de se conformer à cet 52.
avis, s'il étoit nécessaire, plutôt que de se rendre; mais auparavant il fut arrêté de mettre hors de la place toutes les bouches inutiles; en sorte que ses habitans en furent chassés avec leurs enfans et leurs femmes par ceux qu'ils y avoient reçus. Cette troupe infortunée supplia les Romains de la recevoir comme esclave, et de lui donner du pain. César défendit de la recueillir. Il est à présumer qu'elle périt dans les tourmens de la faim entre la ville et le camp.

Sur ces entrefaites, arrive l'innombrable armée des Gaulois; elle se campe à cinq cents pas des Romains, et le jour suivant sa cavalerie se déploie dans une plaine d'environ une lieue de longueur. Les assiégés ayant aperçu leurs compatriotes, poussent des cris d'allégresse, viennent se ranger en bataille hors des murs de la ville, et se disposent à combler le fossé qui les sépare des Romains. Mais ils ont la douleur de voir la cavalerie gauloise repoussée. Le combat avoit duré depuis midi jusqu'au soir, sans aucun avantage marqué de part ni d'autre, lorsqu'une dernière charge des Germains rompit les escadrons gaulois. Les habitans d'Alise, témoins de leur défaite, se retirèrent tristement dans la place. Après un

52. jour de repos, les Gaulois reviennent à la charge vers minuit, et entreprennent de forcer la ligne de circonvallation. Avertis par leurs cris, les assiégés sortent en même temps de la ville. Les Romains font face partout. Les fortifications étoient faites avec tant d'art, qu'elles se défendoient pour ainsi dire d'elles-mêmes, et toutes les approches du camp de César étoient semées de tant de piéges de tout genre, que la plupart des Gaulois tomboient ou s'enferroient avant de parvenir sous les retranchemens. Le jour étant arrivé sans qu'un seul point en eût pu être forcé, les assaillans se retirèrent, les uns dans leur camp, les autres dans la ville.

Les Gaulois, sans être rebutés par deux tentatives inutiles, cherchent l'endroit foible des lignes de César, et le trouvent. Vers le nord de la ville étoit une colline d'un trop grand contour pour être enfermée dans la circonvallation. Les Romains avoient placé deux légions sur la pente, dominées conséquemment par le sommet. Les Gaulois détachent soixante mille hommes de leurs meilleures troupes, qui, ayant marché toute la nuit, et s'étant reposés le matin derrière la montagne, paroissent vers midi sur la cime, et livrent aux deux légions un terrible assaut.

En même temps la cavalerie gauloise s'avance 52.
dans la plaine, le reste de l'armée paroît en bataille à la tête du camp, et les assiégés, qui voient tout ce qui se passe, font une sortie plus vive que les précédentes.

Les Romains, attaqués de toute part, avoient bien de la peine à faire face partout, à cause de leur petit nombre. César placé sur une éminence, d'où il embrassoit l'ensemble de la bataille, donnoit de là ses ordres. Vercingétorix d'un côté, de l'autre ceux qui attaquoient les deux légions postées sur la colline, firent les plus grands efforts, et peu s'en fallut que les lignes ne fussent forcées dans les deux endroits où ils combattirent. César s'y porta en personne, et dans tous les lieux où il voyoit le péril plus imminent : sa présence ramenoit toujours la victoire. La déroute des Gaulois fut générale; les assiégés rentrèrent dans la place, et l'armée auxiliaire abandonna son camp : elle eût pu être entièrement exterminée, si la fatigue n'avoit accablé les vainqueurs. Vers le milieu de la nuit néanmoins, leur cavalerie poursuivit les fuyards, en tua un grand nombre, emmena beaucoup de prisonniers, et dispersa si bien tous les autres, qu'on n'en vit plus un seul peloton réuni.

Le lendemain de cette grande bataille,

52. Vercingétorix tient conseil, représente qu'il n'a pas entrepris la guerre pour son intérêt personnel, mais pour celui de la liberté publique; que puisqu'il faut céder à la rigueur du sort, il s'offre pour victime, et consent à désarmer les Romains par sa mort ou sa captivité. On envoie demander ses ordres à César, qui exige qu'on lui livre les armes et les chefs. On obéit. Le roi fut réservé pour le triomphe; les habitans furent réduits en servitude; chaque soldat eut un esclave. César excepta cependant de cette dure loi de la guerre vingt mille hommes Eduens et Arverniens, qu'il projetoit de rendre à leur pays pour tâcher de gagner ces deux puissantes nations. Ce moyen lui réussit. Elles recoururent à sa clémence, en obtinrent la paix et leurs concitoyens. Telle fut la fin de cette campagne, la plus brillante de celles de César dans la Gaule. Les travaux du siége d'Alise passent pour un chef-d'œuvre, et ont servi de modèle, dit le duc de Rohan, qui écrivoit dans le dix-septième siècle, à tout ce qui fut fait depuis en ce genre, sans qu'on ait pu en approcher pour la perfection et la rapidité. « Malgré le changement apporté, depuis la » découverte de la poudre, dans l'attaque et » la défense des places, les principaux fon-

» demens sur lesquels on les a établies sont 52.
» encore dus à César, qui, en ce genre, surpassa tous les capitaines romains. »

Quelque importante que fût sa dernière victoire, qui avoit fait décerner vingt jours de *supplications* à Rome, César ne comptoit pas avoir entièrement subjugué la Gaule, et il avoit raison. Il crut donc qu'il étoit prudent de ne pas quitter le pays pendant l'hiver, et se fixa à Bibracté. Cette précaution ne fut point inutile, car les Gaulois avoient déjà combiné un autre plan de guerre. La réunion de leurs forces n'ayant pas réussi dans la dernière campagne, ils résolurent de former autant d'armées que la contrée avoit de peuples considérables. Ils pensèrent que les Romains n'auroient jamais assez de troupes pour les réduire tous, et que, si quelqu'un en souffroit, il seroit assez dédommagé par la liberté générale de la nation. César, instruit de leurs pro- 51.
jets, les prévint; et au milieu de l'hiver, dompta les Bituriges et dispersa les Carnutes.

Aux premiers jours du printemps, les Bellovaques fournirent une plus ample matière à son courage et à son habileté. Ce peuple, le plus fier et le plus belliqueux d'entre les Belges, n'avoit pas voulu envoyer son contingent à l'armée qui étoit venue au secours d'Alise, ou du

51. moins, n'avoit donné que deux mille hommes, sur les pressantes sollicitations de l'Artésien Comius, parce qu'il prétendoit faire la guerre par lui-même, et ne recevoir d'ordre de personne. Ainsi, ayant eu peu de part à la défaite de la dernière campagne, il avoit conservé toutes ses forces et toute sa confiance. Réuni avec quelques voisins, il assembla beaucoup de troupes, sous le commandement de Correus, qui étoit Bellovaque, et de Comius, souverain de l'Artois. Ces confédérés firent une irruption dans le Soissonnois, qui dépendoit des Rhémois, alliés de Rome. César mena contre eux quatre légions du nombre de celles qui s'étoient reposées; car, tandis qu'il ne s'épargnoit ni un danger, ni une peine, il avoit grand soin de ne pas excéder ses soldats de fatigue. Après diverses actions où les succès furent balancés, les Bellovaques perdirent une bataille décisive. Correus n'ayant voulu ni s'enfuir, ni recevoir de quartier, resté seul dans la mêlée, combattoit encore courageusement, et blessa plusieurs Romains. Pour ne pas s'exposer à ses coups, ils crurent devoir s'éloigner, et le percèrent de mille traits. Cette action termina la guerre. Les Bellovaques en furent quittes pour des otages et une promesse de fidélité.

Comius seul refusa de se soumettre, et se 51.
retira en Germanie : il avoit une trop bonne raison de se défier des Romains. Pendant l'hiver qui précéda la grande confédération des Gaulois contre eux, Labienus apprit que ce prince artésien travailloit à y faire entrer son pays ; et le regardant comme un traître, parce qu'il avoit tenu long-temps le parti des Romains, crut à tort pouvoir user de perfidie envers celui qu'il nommoit perfide ; il lui détacha Volusenus, qui sut l'attirer à une entrevue, dans laquelle on devoit le tuer. Effectivement, dès qu'il y est arrivé, un centurion lui décharge sur la tête un coup d'épée. Ceux qui accompagnent le roi, tirent aussitôt la leur, les Romains de même : cependant, il n'y eut point de combat ; de part et d'autre, on ne songea qu'à se retirer, les Romains croyant Comius blessé à mort, et les Gaulois redoutant une embuscade. Le prince artésien, dès ce moment, résolut de ne plus se trouver en aucun lieu avec un Romain.

César employa le reste de la campagne à pacifier la Gaule. Il étoit à la huitième année de son commandement, et se faisoit un point capital de laisser la province entièrement soumise en la quittant. Toutefois, il vengea de nouveau les quinze cohortes qu'Ambiorix

51. avoit détruites dans le pays des Eburons. Piqué de n'avoir pu s'emparer de sa personne, il espéra du moins, par les ravages qu'il renouvela dans ses Etats, le rendre tellement odieux à ses sujets sur lesquels le prince attiroit ces maux, qu'ils ne voulussent jamais le recevoir. Cette expédition ne le retint pas long-temps. Dès qu'il l'eut terminée, il alla se montrer aux peuples qui n'étoient pas encore parfaitement tranquilles; et visita en particulier les Carnutes, qui, ayant donné le signal du soulèvement, et massacré dans Genabum un grand nombre des Romains, craignoient une punition terrible et générale. Il leur promit une amnistie, pourvu qu'ils lui livrassent le principal moteur de la guerre et du massacre. Il fut amené à César, qui, contraint par les cris de ses soldats, dit le continuateur des Commentaires (1), fit violence à sa douceur naturelle. Ce Gaulois fut battu de verges, et eut la tête tranchée.

Une seule ville résistoit aux armes romaines; c'étoit Uxellodunum, situé, à ce qu'on croit, près de Martel, dans le Querci. Deux lieute-

---

(1) Le dernier livre est d'un ami de César; celui-ci n'avoit eu le temps d'écrire que les sept premiers. On ne sait pas au juste le nom de cet ami.

nans-généraux de César avoient dissipé une armée considérable qui s'étoit formée dans le Poitou, des restes de celle qui avoit combattu sous les murs d'Alise. Deux généraux gaulois n'osant plus tenir la campagne, se renfermèrent dans Uxellodunum, place extrêmement forte, et environnée de rocs si escarpés, qu'il étoit presque impossible à un homme armé d'y monter, quand même il n'auroit eu à combattre que la difficulté des lieux. Néanmoins, Caninius vint camper devant la ville; ceux qui commandoient en sortirent avec la plus grande partie de la garnison, pour tâcher d'y introduire un convoi, avant qu'elle fût totalement investie; mais rien n'y entra, ces troupes ayant été battues par le général romain. Il restoit encore dans la place deux mille soldats, sans compter les habitans qui étoient braves. Ils se décidèrent à une vigoureuse défense. 51.

César jugeant sa présence nécessaire à ce siége, s'y rendit, avec l'intention de faire un exemple terrible, dans la crainte que toutes les places fortes ne fussent tentées d'imiter celle-ci. Comme elle avoit une assez grande quantité de vivres pour le nombre de bouches qui lui restoient à nourrir, il entreprit de lui couper les eaux. Elle les tiroit en partie d'une rivière qui environnoit presque entièrement le

51. bas de la montagne sur laquelle on l'avoit bâtie, et d'une source abondante qui étoit au pied de ses murs, à une très-grande hauteur. L'accès de la rivière fut d'abord rendu impraticable par les frondeurs et les machines de guerre dont on sema ses bords. Mais personne, dans le camp romain, n'entrevoyoit le moyen de priver les assiégés de la source qui étoit sous leur main; César l'aperçut : il dressa une terrasse de soixante pieds de hauteur, surmontée d'une tour à dix étages. Les machines placées sur cette tour dominant la fontaine, les assiégés ne pouvoient plus y aller qu'au péril de leur vie. Plusieurs moururent de soif. Ils tentèrent de brûler les ouvrages des Romains, et déjà même ils y avoient mis le feu, lorsque César fit une fausse attaque sur les murs de la ville. La garnison s'empressa d'y rentrer, et l'incendie qui commençoit à consumer les travaux des assiégeans, fut bientôt éteint. Cependant la constance des Gaulois n'étoit pas encore à bout; mais César avoit pris une autre mesure pour leur enlever l'eau : il avoit fait miner jusqu'à la source, et la fontaine tarit tout à coup. Cet événement, regardé par les assiégés comme l'effet d'une puissance surnaturelle, leur ôta le courage. Ils se rendirent à discrétion; César usa envers

eux d'une rigueur qui ne lui étoit pas ordinaire. 51.
Il fit couper les mains à ceux qui avoient porté les armes dans la ville, jugeant cette peine plus effrayante que celle de la mort.

Labienus, à peu près en même temps, remportoit aux environs de Trèves, dans un combat de cavalerie, une victoire sur le seul chef éduen qui fût demeuré sous les armes, et le faisoit prisonnier.

Comius résistoit encore. De retour de la Germanie, il avoit cependant été abandonné par les Artésiens, qui s'étoient soumis; mais avec un certain nombre de cavaliers invariablement attachés à son sort, il enlevoit souvent des convois qui alloient aux quartiers d'hiver des Romains. Volusenus fut chargé de le poursuivre. Il se laissa tromper par un artifice assez plaisant: Comius tenoit toutes prêtes quelques barques pour passer dans la Grande-Bretagne, lorsqu'il n'auroit plus d'autre ressource. Il se vit réduit à désirer de faire usage de celle-là, dans un moment où le reflux ne le lui permettoit point. Il étoit perdu, si l'ennemi se fût approché du rivage; mais pour l'en détourner, il fit déployer les voiles; le vent les enfloit. Volusenus les apercevant de loin, crut les Gaulois en pleine mer, et cessa de les poursuivre. Frontin, auteur des *Stratagèmes*,

51. suppose (chapitre 13 de son livre) que ce fut César en personne qui se laissa ainsi abuser par Comius; mais César n'étoit pas si facile à tromper. Il n'y a d'ailleurs nulle apparence qu'il se fût arrêté à poursuivre un fugitif qui n'avoit qu'un petit détachement, et qu'Antoine même, un de ses lieutenans, avoit dédaigné de combattre. Le continuateur de ses Commentaires ne fait aucune mention de cette poursuite. Cette anecdote ne peut donc concerner que Volusenus.

Il y eut entre lui et le prince artésien diverses actions. Dans la dernière, celui-ci étant battu et poursuivi par Volusenus, se retourna, et le blessa. Il ne put achever sa vengeance; car sa troupe fut encore mise en désordre. Après ce combat, soit qu'il se contentât d'avoir puni un perfide, soit qu'il sentît qu'il ne pourroit plus résister long-temps, Comius députa vers Antoine, et offrit de se soumettre et de se retirer où l'on voudroit, pourvu qu'on ne lui ordonnât pas de se trouver en présence d'un Romain. Antoine, qui avoit dans l'âme une certaine générosité naturelle, trouva sa demande juste, et en exigea seulement des otages. César en reçut aussi de l'Aquitaine, où il alla en ce temps pour la première fois, et où tout le monde reconnut les lois de Rome:

La neuvième et dernière année qu'il passa dans les Gaules fut entièrement consacrée à des soins pacifiques. Dès la fin de la campagne précédente, il s'étoit proposé de calmer l'émotion des esprits, et d'accoutumer, s'il étoit possible, les Gaulois à vivre en paix sous la domination romaine. Il les traita donc avec la plus grande humanité. Fatigués par des revers continuels, ils se plièrent à un joug qui leur procuroit les douceurs du repos, qu'ils ne connoissoient plus. Il leur imposa néanmoins un tribut annuel, mais si léger, qu'on pouvoit le regarder comme une simple reconnoissance de la supériorité des Romains. Il ne fut que de quarante millions de sesterces. 50.

Au printemps, il alla dans la Gaule cisalpine échauffer le zèle que lui avoient toujours témoigné ses colonies et ses villes municipales, qui influoient beaucoup sur les affaires de Rome. Il fut reçut partout avec des honneurs extraordinaires. Après avoir traversé des chemins semés de fleurs, il entroit dans les villes sous des arcs de triomphe. Tout étoit décoré sur son passage. Les peuples accouroient au-devant de lui. On immoloit des victimes, on dressoit des tables dans les places publiques et dans les temples. Quand il eut parcouru toute la province, il retourna promptement

50. dans la Gaule transalpine, alla successivement d'une contrée à l'autre, se réglant sur le besoin de ses troupes, qu'il ne laissoit pas trop longtemps séjourner dans les mêmes lieux, afin de prévenir les langueurs de l'oisiveté. Aux approches de l'hiver, il les distribua chez les Belges et les Eduens, les deux peuples les plus considérables de la Gaule, parce qu'en maintenant leur obéissance, il s'assuroit de celle du reste de la nation.

Les armes romaines ne brilloient pas du même éclat sur l'Euphrate que sur le Rhin, la Seine et la Loire : cependant, elles s'y maintenoient; et c'étoit beaucoup après le désastre de Crassus. Les Parthes se contentèrent d'abord de reprendre ce qu'il leur avoit enlevé dans la Mésopotamie. L'année suivante (52) ils se jetèrent sur la Syrie, mais avec peu de forces, comptant trouver cette province sans défense. Ils se trompèrent : Cassius qui s'étoit sauvé de la défaite générale avec cinq cents chevaux, ayant réuni les tristes restes de l'armée de Crassus, repoussa aisément cette agression. Ils revinrent (en 51) avec une armée plus imposante, que menoit Pacorus, fils d'Orode, roi des Parthes, et qui avoit pour conseil Osacès, général expérimenté. Ils comptoient beaucoup sur les dispositions des

peuples, qui, mécontens des Romains, devoient être portés à se jeter entre les bras d'une nation voisine avec laquelle ils avoient depuis long-temps de grandes relations. Ils vinrent assiéger Antioche ; mais ils ignoroient totalement l'art de réduire une place. Cassius les contraignit de se retirer ; et les ayant fait tomber dans une embuscade, leur tua beaucoup de monde dans la retraite, entr'autres, le général Osacès. Après cet échec, Pacorus n'osa plus demeurer sur le territoire des Romains. 50.

Ce fut dans cet état que Bibulus (en 50) trouva la Syrie, dont on l'avoit nommé gouverneur. Il étoit fort peu guerrier ; aussi les Parthes étant revenus dans cette province, tant qu'ils furent en campagne, il ne sortit pas des murs d'Antioche. Il s'y laissa même honteusement assiéger. Dans un poste qui exigeoit des talens militaires, il ne se distingua que par des vertus civiles. Pendant son séjour en Asie, une catastrophe domestique lui donna occasion de signaler sa modération et sa constance. Ses deux fils, jeunes gens d'une grande espérance, furent assassinés à Alexandrie par des déserteurs romains restés depuis long-temps dans cette ville. Un si cruel malheur n'interrompit ses fonctions publiques qu'un seul jour ; et les meurtriers lui ayant été livrés pour

50. en faire justice, il dit que c'étoit au sénat, non à lui qu'il appartenoit de punir leur crime, et les fit mener à Rome.

Cicéron, qui commandoit dans le voisinage de Bibulus, en Cilicie, acquit un peu plus de gloire militaire dans sa province. Avant son exil, l'orateur romain avoit toujours fui ces sortes d'emplois ; mais depuis, il s'attachoit à opposer des honneurs aux humiliations dont ses ennemis avoient tâché de l'abreuver. C'est dans cette vue qu'il avoit souhaité une place d'augure, qui lui fut accordée, et qu'il accepta un gouvernement par lequel il pouvoit atteindre aux honneurs du triomphe qu'il brûloit d'obtenir. Il fit bonne contenance, quoiqu'il n'eût qu'une médiocre armée. Il est vrai qu'il avoit d'habiles lieutenans, qui suppléoient à son inexpérience, entre autres son frère, qui s'étoit formé à l'école de César. Au bruit des mouvemens du Parthe, il se présenta sur la frontière de Cilicie pour lui en disputer l'entrée. Quand ce danger fut passé, il attaqua un peuple de brigands qui, cantonnés sur le mont Amanus, en descendoient pour ravager la campagne ; il leur prit plusieurs places, dont une lui coûta cinquante-sept jours de siége. Ses soldats le proclamèrent *imperator*, et il demanda l'honneur des

supplications à Rome. Comme il craignoit la 50.
rigidité de Caton, il lui écrivit une lettre très-flatteuse et très-adroite, pour le disposer en sa faveur; mais toute son éloquence échoua près d'un homme qui n'avoit d'égard qu'à la justice, et qui trouvoit les exploits de Cicéron trop peu considérables pour la distinction qu'il sollicitoit. En revanche, il donna beaucoup de louanges à la douceur et à l'équité de son administration. L'orateur fut très-piqué d'un procédé qui lui accordoit ce qu'il ne demandoit pas, et lui refusoit ce qu'il demandoit. Les autres sénateurs, moins austères, se rendirent à ses désirs. Au reste, si, comme général, Cicéron ne se distingua que médiocrement, comme magistrat sa conduite ne sauroit être trop louée. Il poussa le désintéressement jusqu'à renoncer à des droits établis par l'usage, autorisés même par les lois. De temps immémorial, on n'avoit pas vu un gouverneur passer comme lui avec tout son cortége, sans rien coûter à la province. Il manda les magistrats municipaux des villes qui avoient gouverné les communes depuis les dix dernières années, et qui s'étoient permis des vexations. Ayant arraché d'eux l'aveu de leurs rapines, il leur persuada de restituer, et leur épargna la flétrissure des condamnations.

50. Quoique vain à l'excès, il refusa tous les témoignages de reconnoissance qui auroient pu paroître fastueux, et entraîner de la dépense. Il ne permit aux villes d'exprimer leurs sentimens que par des arrêtés.

Cette conduite de Cicéron fut d'autant mieux appréciée, qu'il succédoit à un gouverneur si peu semblable à lui, que pour le peindre d'un seul trait, il suffit de citer les paroles de l'orateur romain : « Les peuples, dit-il, en » étoient tourmentés, au point que la vie » leur étoit devenue odieuse. » Ce gouverneur étoit Appius Clodius, frère de celui qui avoit fait exiler Cicéron. Dans le bien que celui-ci fit à sa province, il étoit cependant obligé de le ménager, parce qu'il s'étoit réconcilié avec lui ; que d'ailleurs cet Appius avoit marié l'une de ses filles à un fils de Pompée, l'autre à Brutus (Marcus Junius) ; alliances que respectoit Cicéron.

L'amitié qu'il portoit à ce dernier ne l'empêcha pas néanmoins de contredire ses intérêts dans une occasion où l'équité l'exigeoit. Brutus, comme la plupart des Romains, même de ceux qui étoient réputés les plus honnêtes gens, tiroit de très-gros intérêts de son argent ; il étoit en liaison d'affaires avec deux négocians qui avoient prêté des sommes

considérables aux habitans de Salamine, dans 50.
l'île de Chypre, dépendance du gouvernement de Cicéron. Lorsque celui-ci partit de Rome, Brutus lui recommanda ces deux hommes, sans l'instruire du motif peu honorable de cette recommandation. En arrivant à Ephèse, Cicéron reçut une députation des Salaminiens, qui imploroient sa justice contre l'un d'eux, nommé Scaptius. Ce négociant avide et barbare, ayant exigé d'eux des intérêts énormes pour les contraindre à s'en acquitter, avoit obtenu d'Appius un corps de troupes, avec lequel il étoit venu à Salamine, et avoit tenu le sénat si long-temps enfermé, que cinq de ses membres étoient morts de faim. Cicéron fit sur-le-champ sortir ces troupes de l'île.

Lorsqu'il fut arrivé en Cilicie, Scaptius le vint trouver. Le proconsul n'oublia pas la recommandation de Brutus ; il régla les intérêts à douze pour cent, suivant l'usage de Rome. Les débiteurs ne s'en plaignirent pas ; mais l'usurier eut l'impudence de réclamer le quadruple, quarante-huit pour cent. Cicéron rejeta cette odieuse prétention. Brutus lui en écrivit avec hauteur, et même avec dureté, ne lui cachant pas qu'il étoit personnellement intéressé à cette criante usure. Il engagea de

50. plus Atticus à prier Cicéron de donner à Scaptius cinquante hommes de cavalerie pour contraindre les débiteurs au paiement des intérêts usuraires qu'on en exigeoit. Le proconsul fit rougir son ami de l'indiscrétion d'une semblable prière.

Quoiqu'il fût adoré dans sa province, il craignoit beaucoup d'y être retenu au-delà du temps ordinaire (d'une année), et avoue franchement à son ami que dès le premier jour qu'il entre dans un gouvernement, il y éprouve un ennui incroyable. « Je n'ai pas là, » dit-il, d'exercice pour mon talent; je re- » grette le grand jour de la capitale, la place » publique, ma maison, mes amis. » En un mot, il falloit un théâtre à Cicéron. Cette foiblesse est assez peu philosophique. Il supplioit ses amis d'empêcher qu'on ne le retînt en Cilicie. Ils le servirent à son gré; son gouvernement ne fut pas prorogé. Il partit avant qu'on l'eût remplacé, tant il étoit pressé de quitter la province, et laissa le commandement à son questeur. Son désintéressement se soutint jusqu'au bout; car ayant fait des épargnes sur l'argent que l'Etat lui avoit fourni pour son administration, il en versa une partie dans la caisse de son questeur, et rapporta l'autre au trésor public. Il revenoit

avec l'espoir du triomphe, et cet espoir se 50.
seroit réalisé, suivant toute apparence, si les troubles de la république, qui éclatèrent alors, eussent permis de s'occuper d'un objet aussi peu important que ses minces exploits.

Son prédécesseur, Appius Claudius, avoit eu aussi la fantaisie de triompher; mais une accusation qui lui fut intentée le priva de cet honneur qui, au reste, ne lui étoit pas dû; on lui donna la censure dont il n'étoit pas plus digne. Son collègue fut L. Pison, beau-père de César. Ce sont les derniers censeurs qu'ait eus Rome libre, ou du moins supposée libre; car depuis long-temps elle avoit cessé de l'être. La censure ne pouvoit guère finir plus mal. Pison, voluptueux épicurien, ne connoissoit qu'un bonheur : c'étoit le repos; et son goût s'accordoit très-bien en ce moment avec l'intérêt de son gendre; son inaction et son indulgence faisoient à César des amis de tous ceux qui méritoient la sévérité de son beau-père sans l'éprouver. Quant à Claudius, quoique le personnage de réformateur lui convînt moins qu'à personne, il affecta toutefois de la sévérité, et força son collègue de souscrire à la flétrissure de plusieurs chevaliers ou sénateurs; mais comme l'indolence de Pison étoit connue, tout le ressentiment de ceux qui

50. furent dégradés tomba sur Claudius ; en quoi il servit, contre son intention, César dont il étoit l'ennemi ; car les mécontens se jetèrent dans les bras de ce général. Claudius qui tenoit singulièrement aux priviléges de son antique noblesse, crut devoir bannir du sénat tous ceux qui devoient le jour à des affranchis. Il en punit d'autres pour leur mauvaise conduite, notamment l'historien Salluste qu'il chassa de ce corps parce que ses débauches étoient publiques. Celui-ci ne les nia pas, et en donna seulement pour excuse qu'il ne s'y livroit point avec des femmes de condition, mais avec celles des dernières classes de la société. Claudius flétrit aussi le tribun Ateius, pour avoir, par ses imprécations, attiré à la république un des plus grands désastres qu'elle eût éprouvés. Crevier fait à ce sujet, contre son ordinaire, des réflexions bien peu sensées : il traite Claudius d'esprit étroit et superstitieux ; il lui impute la sottise de s'être cru habile dans l'art des augures, et d'avoir donné dans toutes ces rêveries dont on étoit fort revenu de son temps. Il ajoute « qu'Ateius » étoit coupable d'imprudence, mais bien » innocent de la défaite de Crassus. » Ces deux assertions se contredisent un peu ; car s'il y avoit eu de l'imprudence à prononcer

des imprécations dont Crevier lui-même annonce que l'effet étoit réputé infaillible, « qui, » inspirant, dit-il, une grande terreur, » pouvoient beaucoup décourager les soldats, » et conséquemment attirer de grandes dis- » grâces », comment peut-il soutenir qu'Ateius n'étoit point coupable ? Crevier observe encore ailleurs que Crassus, qui étoit éclairé, n'avoit que du mépris pour tous les signes imaginaires du courroux céleste, et sembloit supposer que tout le monde dût penser comme lui ; « mais que ses soldats étoient très-suscep- » tibles de ces craintes superstitieuses. » Ateius, en les effrayant, avoit donc fait une action insensée et coupable à la fois, et fut très-justement puni. 50.

Claudius attaqua aussi Curion avec justice, quoique sans succès. Nous rendrons compte tout à l'heure de cette attaque, liée à d'autres faits. Mais il excita la risée lorsqu'il voulut réformer le luxe, parce qu'il donnoit lui-même l'exemple d'un abus qui n'étoit plus réformable au milieu du désordre qui régnoit alors, et à la veille d'une guerre civile qui alloit achever de détendre tous les ressorts du gouvernement.

FIN DU TOME TROISIÈME.

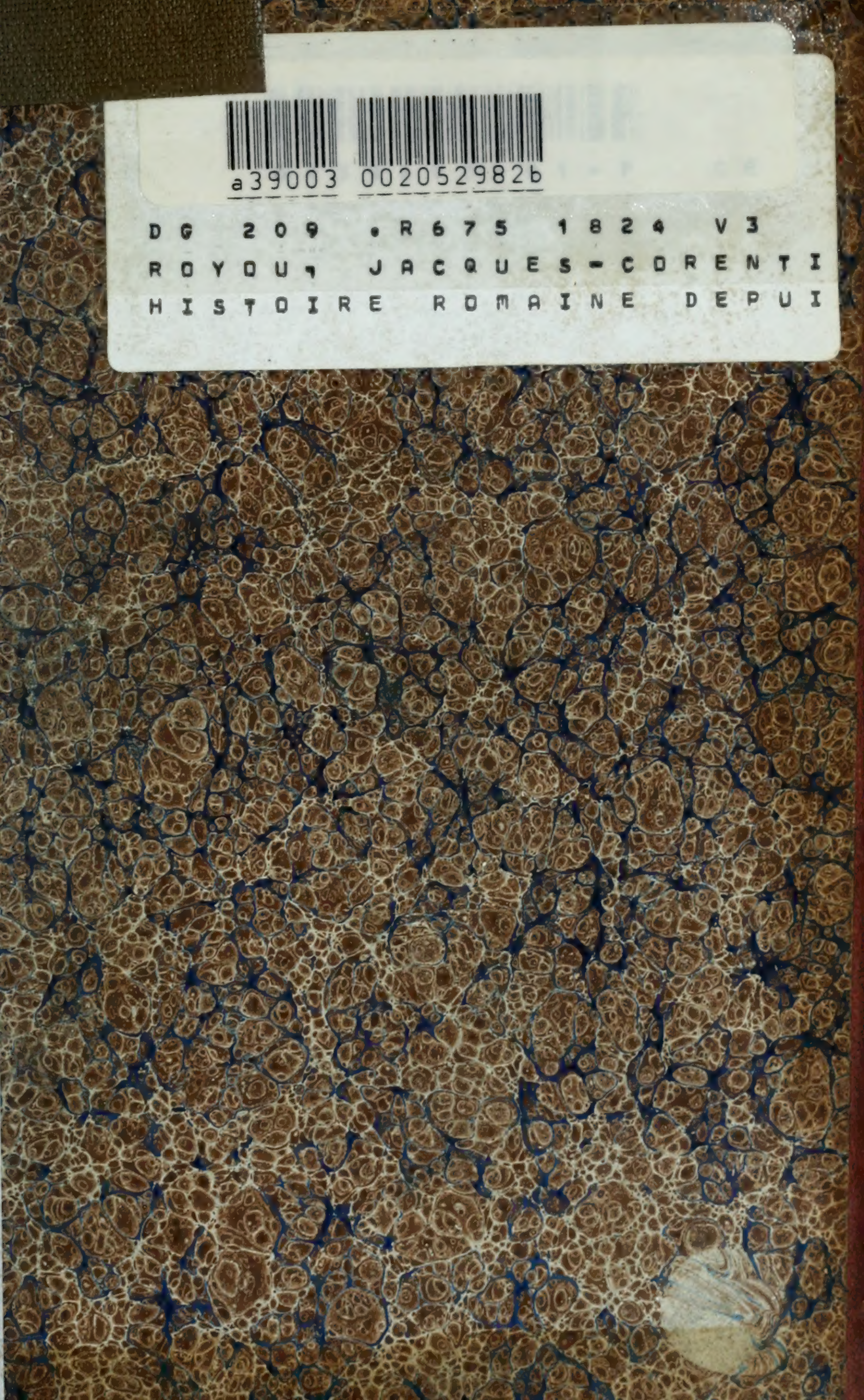
TABLE DES MATIÈRES

DU TROISIÈME VOLUME.

42.

FIN DE LA TABLE DU TOME TROISIÈME.


DEC 1 0 1985
12 DEC '85
15 DEC. 1992
03 DEC. 1992
AVR APR 0 4 2002
APR AVR 0 2 2002


a39003 002052982b
DG 209 .R675 1824 V3
ROYOU, JACQUES-CORENTI
HISTOIRE ROMAINE DEPUI

